This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

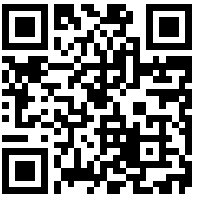

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Gall. 4°.
212 u
5

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES PYRÉNÉES

ET

DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

Digitized by Google

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MUENCHEN

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRIGÉE PAR

LE DOCTEUR F. GARRIGOU
Chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse.

COMITÉ DE RÉDACTION

E. CARTAILHAC, un des directeurs de *l'Anthropologie*.
H. FILHOL, sous-directeur du laboratoire de zoologie, des hautes études, au Muséum de Paris.
G. GAUTIER, membre de la Commission archéologique de Narbonne,
E. HEBRARD, membre de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne,
HENRY LABROQUÈRE, A. LEBÈGUE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
E. MERIMÉE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
A. MILLARDET, prof. à la Faculté des sciences de Bordeaux, correspondant de l'Institut,
E. ROSCHACH, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques
J. TIMBAL, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse,
E. TRUTAT, directeur du Muséum de Toulouse.

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux,

Six livraisons par an. Abonnement 15 francs.

TOME V.

ANNÉE 1893, 1er FASCICULE

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, rue des Saints-Pères, 15. — TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet. — MARSEILLE, Passailhan.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Fm. 5176

Digitized by Google

Digitized by Google

STAATS-
BIBLIOTHEK
MÜNCHEN

LES ÉTUDES

SUR

L'ANCIENNE LITTÉRATURE PROVENÇALE

A L'ÉTRANGER EN 1891-1892

Les deux années qui viennent de s'écouler n'ont pas été mauvaises pour l'histoire de l'ancienne littérature provençale. Malheureusement, il faut bien le reconnaître, c'est à l'étranger qu'il a été déployé dans ce domaine la plus grande activité. Il y a été publié des travaux assez nombreux dont quelques-uns ont une réelle importance; comme ils sont probablement inaccessibles à la plupart de nos lecteurs, nous ne croyons pas inutile de les analyser rapidement ici : il va sans dire que nous nous bornons à ceux qui ont enrichi la science de quelque résultat assuré.

Les savants italiens se sont, en ces derniers temps, particulièrement distingués. Il y a dix ans, un professeur allemand, M. O. Schultz, publiait, sur la biographie des troubadours originaires d'Italie ou y ayant vécu, un travail très neuf & riche en faits nouveaux[1]. Il semble que ses collègues d'au-delà des Alpes se soient piqués d'honneur. Plusieurs d'entre eux ont repris, en les circonscrivant, les études de M. Schultz; dès à présent, trois ou quatre éditions de troubadours italiens sont sur le métier[2]. Les travaux que nécessite la préparation de ces

1. *Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, 177.

2. M. Crescini prépare celle de Rambaut de Vaqueiras, M. de Lollis celle de Sordello, M. Pelaez celle de Bonifaci Calvo.

Digitized by Google

éditions ont déjà produit quelques résultats, dont les principaux ont été livrés au public.

M. V. Crescini, qui avait déjà éclairci plusieurs passages difficiles des poésies de Rambaut de Vaqueiras[1], nous donne aujourd'hui l'édition critique d'une pièce de ce poète[2], qui est en même temps l'une des œuvres les plus curieuses de la littérature provençale, son *contrasto* avec la Génoise. Cette pièce est, comme on le sait, un dialogue où le troubadour est censé offrir son amour à une Génoise qui fait à ses propositions le plus défavorable accueil. Le poète, qui s'exprime en provençal, parle le langage de la courtoisie la plus raffinée ; son interlocutrice réplique en dialecte, dans des termes dont la trivialité rend assez piquants les éloges qu'il ne cesse de lui prodiguer sur sa distinction. Les biographes de Rambaut avaient voulu voir là le souvenir d'un épisode de sa vie réelle, & s'étaient mis en frais d'imagination pour en préciser les circonstances ; ils s'étaient amusés à reconstituer la scène, comme s'ils l'eussent eue réellement sous les yeux. Pour les uns, cette Génoise était « la vulgaire épouse de quelque marchand », tandis qu'elle devenait, aux yeux plus complaisants des autres, une riche commerçante, ou même une dame de la haute aristocratie. M. Crescini a dissipé tous ces fantômes : par la comparaison d'un certain nombre de passages du *contrasto* & d'autres pièces analogues, il a montré qu'il n'y avait là que la mise en œuvre, originale, il est vrai, grâce à ce cadre tout nouveau, d'un lieu commun, & définitivement établi une opinion qui tendait à prévaloir depuis quelque temps[3], à savoir que cette pièce n'était, comme tant de pastourelles & de pièces similai-

1. Dans des leçons restées jusqu'ici inintelligibles : *acartentrasteno, azaistriço, &c.*), M. Crescini a eu le mérite de reconnaître une série de noms géographiques qu'il a réussi à identifier (*a Cart' entr' Ast' e No* = à Quarto, entre Asti & Nono) ; il a pu ainsi déterminer exactement le théâtre de l'exploit du marquis de Montferrat auquel il est fait allusion dans ce passage.

2. *Il contrasto bilingue di Rambaldo de Vaqueiras* dans *Per gli Studi romanzi*, Padoue, 1892, p. 33.

3. Je l'avais moi-même indiquée dans mes *Origines de la poésie lyrique en France*, p. 263.

Digitized by Google

res, qu'une des formes multiples d'un genre qui fut très fécond aux douzième & treizième siècles, & qui a peut-être ses racines dans la poésie populaire, le débat amoureux. A ce mérite, M. Crescini en a joint un autre, celui de soumettre à une étude approfondie la langue des couplets écrits en génois, qui sont le monument le plus ancien que l'on possède de ce dialecte[1].

Il existe dans la littérature provençale une autre pièce qui offre un mélange de diverses langues ou dialectes. C'est, non plus un débat, mais un *sirventés* belliqueux adressé à Alphonse X de Castille par un troubadour originaire de Gênes, Bonifaci Calvo. Cette pièce offre cette singulière particularité d'avoir été écrite en provençal (au moins dans sa plus grande partie) par un Italien fixé en Espagne[2]. Là, il est vrai, est son principal intérêt, car sa valeur poétique est assez mince. Le troubadour y engage le roi de Castille, son protecteur, à profiter des embarras où la Navarre était alors plongée, par suite de la minorité du jeune Thibaut II (fils de Thibaut, comte de Champagne & roi de Navarre, le poète bien connu), pour mettre la main sur cette province. Par une coïncidence curieuse, cette pièce vient, elle aussi, d'être étudiée tout récemment par un savant italien[3]. M. Pelaez a fort bien éclairci toutes les circonstances historiques qui se rattachent à sa composition[4], & il en a donné un texte généralement satisfai-

1. Je ne parle point d'un travail du même auteur sur la question si souvent débattue en ces derniers temps, des cours d'amour (*loc. cit.*, p. 11). M. Crescini y plaide, avec certaines réserves, la thèse de la réalité des cours d'amour; il le fait avec une ingéniosité, parfois une subtilité, qui sont bien près de forcer la conviction; mais il apporte plutôt des vues originales que des faits nouveaux. Peut-être l'édition critique du livre d'André le Chapelain, que M. Trojel vient de donner tout récemment, fera-t-elle faire un pas décisif à cette question si délicate.

2. Ainsi donc la langue maternelle du poète est, de tous les idiomes néo-latins, le seul qui n'y soit pas représentée.

3. MARIO PELAEZ : *Di un sirventese-discordo di Bonifaqio Calvo*, dans le *Giornale ligustico*, XVIII (1891), pp. 382-399.

4. Notons aussi ce que dit M. Pelaez, utilisant des indications fournies par M. Chabaneau, sur le manuscrit où Nostradamus avait pu lire notre *sirventés-descort*, dont il parle d'une manière fort inexacte d'ailleurs.

Digitized by Google

sant, mais sans réussir à épuiser toutes les questions que pose la diversité des langages employés par le poète. La première strophe, la quatrième, & l'envoi, sont en provençal; la troisième est en français : voilà ce qui saute aux yeux tout d'abord. Mais dans quelle langue est écrite la seconde? Il est beaucoup plus difficile de le dire. M. Pelaez combat nettement l'opinion de M. Appel[1] qui avait voulu y reconnaître du portugais; sans se prononcer absolument, il est disposé à y voir un dialecte espagnol, qui serait, selon lui, l'aragonais : « il serait assez naturel, ajoute-t'il, que le poète, voulant exciter le roi de Castille à la guerre contre l'Aragon (le roi d'Aragon s'était déclaré le protecteur du jeune Thibaut), eût songé à le faire dans la langue de son adversaire. » L'argument me paraît subtil, & je doute qu'Alphonse X en eût saisi la portée. Il semble bien plutôt, *à priori*, que le poète a dû écrire en portugais; ce ne serait pas la première fois qu'il l'aurait fait, puisqu'il nous reste de lui deux chansons entièrement portugaises. C'était là, du reste, un excellent moyen de faire sa cour au roi de Castille, qui se servait uniquement de cette langue dans ses compositions poétiques; & rien dans le texte ne me paraît de nature à infirmer cette opinion, au contraire[2].

1. *Zeitschr. für rom. Phil.*, X, 593.

2. On peut lire toute la pièce dans les *Gedichte* de Mahn (n° 619). Mais il ne déplaira peut-être pas au lecteur de trouver ici le passage en question, que nous donnons d'après l'édition de M. Pelaez. (Le premier vers de ce passage termine la strophe provençale & forme comme l'amorce de la suivante) :

.....
El faz 'o que quiser fazer.

Mas ieu oug za maintos dizer
Que el non los quier cometer,
Si non de menassas, e quen
Quer de guer' ondrado seer,
Sei eu muit ben que li coven
De meter hi cuidad' e sen,
Cuer e cors, aver et amis.

Il est évident, à première vue, que la langue de ces vers n'est pas un

Digitized by Google

Les études de M. A. Restori sur Guilhem de la Tor & Palais, nous ramènent en Italie. Le premier de ces deux trou-

portugais bien pur. Mais il faut tenir compte des altérations que le texte a certainement subies sous la plume des scribes qui étaient Provençaux; pour se faire une idée de l'étendue de ces altérations, il n'y a qu'à voir combien a été maltraitée la strophe française, bien que le français dût être plus familier à ces scribes que le portugais. Il n'y a, par exemple, aucun compte à tenir des finales en *n* (qui en portugais devraient être en *m*), la nasalité devant être marquée dans le manuscrit original par une abréviation que les copistes auront résolue à leur façon habituelle. Il n'y aurait aucun obstacle à rétablir les formes *quem*, *convem*, *sem*. M. Pelaez s'appuie particulièrement sur trois mots qui lui paraissent avec raison violer les lois de la phonétique portugaise : *ieu* (v. 2), *quier* (v. 3), *cuer* (v. 8). Mais le premier peut être la forme portugaise *eu*, influencée par le provençal *ieu;* la forme correcte *eu* se trouve un peu plus loin (v. 6). On peut en dire autant de *quier*, qui ne se trouve que dans un manuscrit, tandis que les deux autres ont la forme portugaise *quer* (écrite *qer*). Quant à *cuer*, c'est un mot français : Ce ne sont pas seulement en effet les deux derniers mots de chaque strophe, comme le dit M. Pelaez, mais bien le dernier vers tout entier, qui est écrit dans la langue de la strophe suivante (il faut donc, au dernier vers, corriger *aver* en *avoir*). De plus, il y a quelques mots qui ne peuvent guère être considérés que comme portugais : *quiser*, *faʒer*, *seer*, (il faut au v. 2 couper les mots autrement que ne l'a fait M. Pelaez, & lire *ougʒ'a; ougʒ*(o) est certainement la notation de la forme *ouço* correspondant à *audio*. *Maintos*, qui n'est pas plus aragonais que portugais, n'est que le provençal *maint*, habillé d'une terminaison ibérique). La strophe française aurait demandé un certain nombre de corrections que M. Pelaez n'a pas faites; elle devrait être lue à peu près comme suit :

Por quoi je di au roi : se pris
Vuet avoir de ce qu'a empris,
Que il guerrei sens menacier,
Que rien ne monte, au mien avis.
Que ja por voir oï comtier
Que il puet tost au champ trover
Los dos reis, se talent el n'a.

(Je corrige dans le sens provençal les trois premiers mots du dernier vers qui, même supposés français, exigent une correction — les manuscrits ont *li doi rei* —, le sens appelant ici la forme du cas régime). Dans cette strophe se rencontre une particularité intéressante que M. Pelaez aurait pu relever : c'est le mélange, incorrect en ancien français, de rimes en *ier* & en *er*, & la présence d'une forme barbare comme

Digitized by Google

badours est l'auteur d'une satire extrêmement violente dirigée contre un personnage qu'il désigne sous le nom de « Pourceau Armé de Crémone » (*Porc Armat de Cremona*). Les érudits s'étaient accordés jusqu'ici à reconnaître dans le personnage auquel s'applique ce sobriquet injurieux, Manfred II Lanza, qui fut podestat de Milan en 1253. On expliquait cette insulte par le fait que Manfred, après avoir été deux fois podestat de Crémone, avait ensuite dirigé contre cette ville les troupes impériales. Le poète aurait ainsi voulu flétrir sa trahison. Cette explication n'était peut-être pas absolument satisfaisante; mais à défaut d'une meilleure, on était bien obligé de s'en contenter.

M. Restori[1] a facilement renversé cette fragile hypothèse; il a montré qu'il s'agissait, dans la pièce de Guilhem de la Tor, d'un certain Ponz Amat de Crémone, qui fut podestat de plusieurs villes de la Haute-Italie, de Brescia en 1213, de Parme en 1219, de Sienne en 1221. L'animosité du troubadour contre ce Ponz Amat, qui soutenait ardemment le parti des Guelfes, s'explique par les relations que Guilhem eut (très probablement vers 1224) avec les deux Ezzelino da Romano, les fameux princes gibelins[2]. De « Ponz Amat » à « Porc Armat » la distance n'est pas grande; sans doute le jeu de mots manque absolument de délicatesse; mais c'est peut-être une raison de plus pour l'attribuer à notre poète, qui ne se piquait point d'atticisme dans les plaisanteries. Le reste de la pièce

comtier pour *comter* : ces formes s'expliquent tout naturellement sous la plume d'un auteur provençal sachant qu'à la terminaison *-ar* de sa langue maternelle correspondaient les deux terminaisons françaises *-er* & *-ier*, mais ne distinguant pas nettement le domaine respectif de chacune d'elles.

1. *Per un serventese di Guilhem de la Tor, nota del dott.* A. RESTORI (*Rendiconti* del R. Istituto lombardo, série II, vol. XXV, fasc. V, févr. 1892.)

2. Cette probabilité, très voisine de la certitude, résulte d'un passage d'une tençon échangée entre notre Guilhem & Sordello, où est nommée avec honneur la fameuse Cunizza, sœur des Ezzelino; cette pièce dût être composée à la cour de ceux-ci avant la rupture entre Cunizza & Sordello, qui eut lieu vers 1225.

Digitized by Google

est digne en tous points de cette invention d'un burlesque facile.

On aimerait à constater que les sirventés des troubadours furent ordinairement inspirés par une pensée politique, sinon toujours juste, du moins personnelle & désintéressée. Il n'en est rien, malheureusement, en ce qui concerne ceux qui fréquentèrent les cours de l'Italie septentrionale au commencement du treizième siècle. « Ainsi nous voyons Uc de Saint-Circ, Aimeric de Péguilhan, & peut-être Folquet de Romans, également bien accueillis par les divers partis, & célébrant indifféremment les louanges de princes guelfes, comme les d'Este ou les San Bonifaci, & de seigneurs gibelins, comme les Malaspina ou les sires de Montferrat ». Guilhem de la Tor dit nettement qu'il chante moyennant salaire; & ce n'était point de sa part forfanterie de cynisme; en effet, nous le voyons peu de temps après (avant 1233), adresser à Azzo VII d'Este un sirventés où il maltraite fort les Gibelins.

La découverte de M. Restori a une certaine importance pour l'histoire de la poésie provençale en Italie. Jusqu'ici on avait assigné à la pièce dont nous venons de parler la date de 1252, car c'est de cette année qu'est la volte-face de Manfred Lanza. Or, le nom de Ponz Amat apparaissant dans les documents à partir de 1205 & cessant d'y figurer en 1224, nous sommes forcés, si nous admettons l'hypothèse de M. Restori, de reculer la date en question d'au moins vingt-cinq ans; on a vu plus haut pourquoi il inclinerait à la placer aux environs de 1225. Ainsi rectifiée, elle s'accorde parfaitement avec les indications chronologiques fournies par deux autres pièces de notre poète; l'une de celles-ci, qui est adressée à Jeanne, première femme d'Azzo VII d'Este, doit être placée entre 1221 & 1233; dans l'autre se trouve une longue liste de princesses ou grandes dames italiennes, pour la plupart inconnues aujourd'hui : M. Restori a retrouvé dans les documents contemporains quelques-uns des noms qui la composent, & croit pouvoir placer cette pièce entre 1225 & 1235, mais plus près de la première date que de la seconde. Il est donc légitime, si l'on s'en tient à ces inductions fort bien établies, de situer dans le premier tiers du treizième siècle la carrière de Guilhem de la Tor, l'un

Digitized by Google

des plus intéressants parmi les troubadours qui portèrent la poésie provençale au-delà des Alpes[1].

Dans un manuscrit (celui de Modène), la pièce dont nous venons de parler longuement est attribuée à un certain Palais. C'est de celui-ci que s'occupe M. Restori dans une brochure moins intéressante peut-être que la précédente, moins riche à coup sûr en résultats nouveaux[2]. Ce poète, sur lequel nous n'avons que les renseignements fournis par ses œuvres, parcourut lui aussi la Haute-Italie vers la même époque que Guilhem de la Tor. Son bagage poétique est assez mince & surtout de fort médiocre valeur : il se compose de cinq pièces, dont l'une est une chanson d'amour fort banale, & les autres des satires ou fragments satiriques qui ne se distinguent, pour la plupart, que par leur grossièreté. De l'une de ces pièces, il résulte que Palais fréquenta la cour des frères Oton del Carret & Henri de Savone. M. Restori, qui a patiemment recherché les traces de ces deux personnages dans les documents historiques, les trouve mentionnés de 1179 à 1235, & prouve par de bonnes raisons qu'ils durent mourir de 1236 à 1240. C'est donc avant cette date qu'il faudrait placer les œuvres de Palais, qui étaient restées jusqu'ici pour la plupart inédites, & que M. Restori a publiées à la fin de sa brochure d'une façon généralement correcte[3].

1. M. Restori a joint à son étude une édition du sirventés, au texte duquel M. Crescini a apporté d'utiles corrections (*Giornale storico della letter. ital.*, XIX, 422). Au v. 12 (*mas ab foutz & ab orbs*) je corrigerais la leçon évidemment erronée *foutz* non en *fols* comme le fait M. Restori après Raynouard, mais en *sortz* (sourds) ou *torz* (boiteux), qui s'accorderait mieux avec *orbs* (aveugle). Au v. 24, la leçon *lechardetz*, (substituée par Raynouard à celle du ms. *lonc charditz*) est difficilement admissible : Raynouard veut y voir un mot abstrait signifiant « gourmandise »; mais c'est le suffixe féminin *-esa*, & non le suffixe masculin *-etz* qui caractérise les mots de ce genre; enfin le texte semble appeler ici la désignation d'une partie du corps & non celle d'une qualité morale.

2. A. RESTORI : *Palais*, Cremona, 1892 (Per nozze Battistelli-Cielo).

3. Comme dans les éditions dites diplomatiques, M. Restori a systématiquement exclu de la sienne tout signe de ponctuation. Ce système ne se justifie que quand on reproduit exactement le ms., ce qui n'est pas le cas ici, puisque M. Restori a apporté au texte plusieurs

Digitized by Google

Palais était évidemment un de ces jongleurs qui s'abattirent en foule sur la Haute-Italie au commencement du treizième siècle, quand la vie leur fut devenue difficile dans cette France méridionale qui leur avait été si longtemps hospitalière. C'est à l'histoire de cette classe intéressante à tant d'égards qu'est consacrée une étude de M. Witthœft, dont le titre n'indique pas très clairement le sujet[1]. Il est dit dans la biographie de plusieurs troubadours, qu'ils composèrent des « sirventés de jongleurs » (*sirventes joglarescs*) ; c'est uniquement le sens de cette expression que M. Witthœft, si l'on s'en tient au titre de sa brochure, paraît s'être proposé d'élucider. Il rappelle les explications proposées par ses devanciers & les combat à l'aide d'excellentes raisons ; mais la question, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est pas susceptible d'une solution assu-

corrections. Il en a été trop sobre encore : M. Crescini en a indiqué quelques autres (*Giorn. stor.*, XIX, 163) auxquelles on en pourrait encore ajouter. Dans la pièce I, au v. 15, il faut lire *part* & non *pert* (le ms. donne l'abréviation *pt*). II, 6, au lieu de *ca jes n'a Enris,* lire *n'a ges* (*ẏ*) *N'Aenris.* M. Restori a trouvé dans un autre manuscrit un couplet qui est exactement calqué sur le rythme & les rimes de la pièce I, & se demande si ce couplet n'en fait point partie. M. Crescini a raison de repousser cette hypothèse, mais il ne s'explique pas autrement sur la nature & l'origine de ces quelques vers. Il eût été facile de se prononcer sur ce point : nous avons là une de ces *coblas* comme il en a tant été composé vers cette époque, & qui se proposaient généralement pour objet de combattre ou de ridiculiser la pièce dont elles empruntaient la forme ; ici, c'est la pensée exprimée dans la strophe II de la pièce de Palais qui est contestée par le poète anonyme. Le vers 6, qui est évidemment corrompu (le ms. porte *E merce send e esdeut forẏaẏ*) pourrait être lu : *E merces ren ces* (ou *dos*) *e treüẏ forsatẏ*. — Nous tenons à recommander à nos lecteurs, bien que l'examen de cet ouvrage ne rentre point dans notre plan, une courte histoire de la littérature provençale du même auteur (*Letteratura provenẏale,* Milan 1891, dans la collection des Manuels Hœpli) : c'est un précis écrit pour le grand public, où les faits sont exposés avec autant d'exactitude (sauf les menues erreurs difficiles à éviter dans un sujet aussi vaste) que de clarté & d'agrément, & qui complète très heureusement, pour les nombreuses découvertes faites dans ces vingt dernières années, le *Grundriss* moins sommaire de Bartsch.

1. « *Sirventes joglaresc* » von F. WITTHŒFT, Marburg, 1891. (*Ausgaben und Abhandlungen* de Stengel, n° LXXXVIII.)

Digitized by Google

rée : cette expression, en effet, n'est connue que par trois exemples qui se trouvent dans des phrases ayant l'aspect de formules toutes faites, & les sirventés des poètes qui sont dits avoir composé des pièces de ce genre nous paraissent de tous points semblables à ceux de tous leurs confrères : M. Witthœft est donc réduit à ne produire que des hypothèses; celle à laquelle il s'arrête, & qui lui a été suggérée par M. Tobler, est du reste des plus vraisemblables : les « sirventés joglaresc » seraient des sirventés qui auraient été composés dans l'intérêt, au bénéfice d'un jongleur[1]. Nous avons en effet toute une série de pièces qui n'ont évidemment pas d'autre objet & dont l'existence s'explique du reste très facilement. Les jongleurs & les troubadours, qui ne pouvaient se passer les uns des autres, qui étaient sans cesse rapprochés par les exigences de leur profession, vivaient sur un pied de camaraderie qui autorisait les premiers à compter, de la part des seconds, sur de bons offices dont ils avaient souvent besoin. En général, les jongleurs ne composaient point eux-mêmes; ils servaient seulement d'interprètes, d'éditeurs, pour ainsi parler, aux poésies d'autrui : « Arrivait-il, dit M. Witthœft, que le répertoire de l'un d'entre eux s'épuisât, son gagne-pain lui était enlevé : il était placé dans l'alternative de mendier pour vivre ou de se créer de nouvelles ressources en se procurant de nouvelles chansons; il était alors naturel qu'il allât demander à un troubadour de vouloir bien lui en fournir; celui-ci était d'autant plus disposé à prêter à cette requête une oreille favorable qu'il avait souvent connu lui-même les misères de la vie errante du jongleur. » Cette façon de présenter les choses n'est pas de tous points satisfaisante; il y avait pour les jongleurs d'autres moyens de renouveler leur provision poétique que de s'adresser directement aux producteurs; les échanges de jongleur à jongleur ne devaient pas être difficiles; du reste, ce n'est point une seule chanson (car nous ne voyons guère les troubadours en fournir plus d'une à chaque jongleur) qui eût suffisamment renouvelé leur répertoire. Je vois surtout dans les

1. M. Schultz a donné de cette expression une interprétation passablement différente dans le *Literaturblatt für germ. und rom. Philol.* 1891, col. 236.

Digitized by Google

pièces auxquelles fait allusion M. Witthœft, des sortes de lettres de recommandation présentées sous une forme qui les rendait plus piquantes. Nous savons que la coutume existait dans le monde nomade des troubadours & des jongleurs de se faire recommander par les personnes dont il avaient éprouvé la générosité aux amis de celles-ci[1]. Il était tout naturel que, quand la présentation émanait d'un troubadour, elle fût faite sous forme poétique. La plupart du temps, elle revêt aussi (& c'est ce qui fait l'originalité de ces sortes de pièces) un caractère ironique très marqué. Les troubadours, estimant sans doute qu'une formule de recommandation est toujours plus ou moins banale, ou ne trouvant pas dans les mérites de leur protégé une matière suffisante, éludaient la difficulté en faisant de ceux-ci le point de mire de railleries ou de sarcasmes que leur vivacité empêchait de prendre au sérieux. Qu'on ne s'étonne point que les originaux de ces portraits si outrageusement chargés aient consenti à les répandre eux-mêmes; le jongleur savait bien que le meilleur moyen de conquérir les suffrages de son auditoire était de le faire rire, & il faut avouer qu'il devait y avoir, dans le spectacle de ce pauvre diable, se peignant lui-même sous les couleurs les moins flatteuses, quelque chose d'assez réjouissant. Quelques-unes des pièces de ce genre, celles d'Aimeric de Peguilhan pour Cardalhac, de Bertrand de Born pour Mailolin, de Gausbert de Puycibot pour Gasc sont des chefs-d'œuvre, non point certes d'atticisme, mais de verve satirique & bouffonne. Plusieurs d'entre elles nous offrent des exemples de cette cruauté dans la plaisanterie que nous ne comprenons plus guère & qui charmait encore nos aïeux du grand siècle. Un des jongleurs nommés plus haut, Cardalhac, qui était, paraît-il, manchot, ayant demandé un sirventés de recommandation à Aimeric de Péguilhan, celui-ci, tout en l'adressant au Dauphin d'Auvergne, ne trouve rien de mieux que de le railler longuement sur son infirmité. Ce pauvre Cardalhac jouait vraiment de malheur : le Dauphin, brodant à son tour sur le même thème, énumère

1. On trouve le modèle d'une lettre de ce genre (en prose), dans le Formulaire épistolaire de Buoncompagno (Voyez Fauriel, *Dante & les Origines de la littérature italienne*, tome I, p. 260.

Digitized by Google

plaisamment dans une pièce composée tout exprès, les métiers qu'il est devenu incapable d'exercer. Le pauvre éclopé eût peut-être facilement pris son parti de la raillerie si le Dauphin l'en eût dédommagé par de riches présents; mais celui-ci se borne à l'adresser à un autre protecteur, en déclarant que « c'est en vain qu'Aimeric l'a envoyé à lui ».

Toutes ces pièces offrent un réel intérêt & il faut savoir gré à M. Witthœft de les avoir publiées de nouveau, en les accompagnant d'un bon commentaire historique & critique[1]. M. Witthœft n'a guère péché que par excés de zèle, en comprenant dans son étude des pièces qui, pour avoir été composées par des jongleurs ou pour des jongleurs, n'en sont pas moins étrangères à l'objet principal de son travail : telles sont les *coblas* assez obscures échangées entre Garin d'Apchier & Torcafol[2], quelques autres de divers auteurs, & une pièce de Bertrand de Paris qui rappelle les *Ensenhamens* de Guiraut de Cabreira & de Guiraut de Calanson. M. Witthœft a eu pleinement raison au contraire en faisant précéder la publication des textes de quelques pages où il a résumé les indica-

1. Plusieurs des textes que donne M. Witthœft ont dû être expliqués par M. Tobler dans ses cours universitaires, & M. Witthœft a donné un nouveau prix à sa brochure en y publiant quelques corrections proposées par l'éminent professeur de Berlin. Il n'en est malheureusement point ainsi pour tous, & plusieurs ont encore grand besoin des remèdes de la critique. Il y a aussi quelques taches dans les traductions de M. Witthœft : dans la pièce VII (sirventés de Raymond de Miraval à Baiona, aux vers 13-14 (*Ab un sirventes quet profier — Tal que sent don hom sermona*) *sent* doit être lu *cen*, & il faut traduire : « Je te tirerai de pauvreté par un sirventés qui te profitera & qui sera tel que *cent* dont on parle (avec admiration). » — Dans la pièce XI, aux vers 34-35 (..... *mais li valria — Us braus balestiers enicx, — Que traisses als enemicx*) il n'y a pas l'ombre de métaphore & il ne s'agit là ni d'un transfuge, ni du diable : Uc de Saint- Circ dit simplement à Messonget qu'il a tort de l'adresser au comte (probablement Rizzardo de San Bonifaci, qui devait être alors en guerre) : « Je lui ferais, dit-il, un plus utile cadeau en lui envoyant un rude & fort arbalétrier, qui pût tirer (des flèches) sur les ennemis. »

2. M. Appel en a donné vers le même moment, probablement à l'insu de M. Witthœft, une édition plus satisfaisante dans la *Revue des langues romanes*, tome XXXIV, pp. 12-30.

Digitized by Google

tions qu'ils nous fournissent sur la condition, les mœurs & la physionomie du jongleur provençal au moyen âge. Ces renseignements, à vrai dire (& il fallait s'y attendre) ne sont rien moins que favorables. Les jongleurs dont il est fait mention, nous sont toujours représentés comme aussi abondamment pourvus de vices que pauvres de talents ; Uc de Saint-Circ prédit à Messonget qu'il réussira : « car il a, dit-il, en abondance ce qui plaît le plus aujourd'hui : folie & sottise. » Sales, paresseux, gourmands, débauchés, ils nous rappellent ce fameux valet de Gascogne, « pipeur, larron, jureur, blasphémateur » que Marot a immortalisé. Seulement aucun troubadour n'a ajouté, comme Marot, en parlant de son protégé : « Au demeurant le meilleur fils du monde ». Le reproche qui leur est fait le plus souvent & qui semble tenir au cœur de ceux qui le leur adressent, c'est de ne pas savoir leur métier de musiciens & de diseurs, d'estropier les vers, & de gâter la musique des pièces qui leur sont confiées. Il semble que ce ne soit pas seulement par une espèce de gageure & pour obéir aux lois d'un genre poétique, que tous ces reproches leur aient été adressés : même dans les pièces les plus sérieuses, la nature des conseils qu'on leur donne jette un assez triste jour aussi bien sur leur moralité que sur leur habileté professionnelle. Il eût été intéressant de rechercher jusqu'à quel point ces reproches étaient mérités, & d'essayer, à l'aide de tous les renseignements que peut fournir la littérature provençale, d'opposer à la caricature du jongleur, son portrait.

M. Kleinert a présenté comme thèse de doctorat à l'Université de Halle une édition, avec introduction & commentaire, de quatre pastourelles inédites de Serveri de Girone, troubadour catalan de la fin du treizième siècle [1] qui était déjà connu par un poème didactique & quelques pièces lyriques fort quintescenciées & pédantesques. Ces pastourelles sont loin d'être des chefs-d'œuvre : l'invention en est bizarre & tourmentée, le style souvent pénible ; dans les deux premières, plus encore que dans les autres, Serveri se montre imitateur

1. M. KLEINERT, *Vier bisher ungedruckte Pastorelen des Troubadours Serveri von Gerona*, Halle, 1891.

Digitized by Google

assez maladroit de Guiraut Riquier, le poète le plus brillant de cette époque de décadence[1]; dans la troisième, apparaissent ces froides personnifications qui allaient peu après envahir la littérature; la dernière est d'une composition plus hybride encore; elle tient à la fois de ces pièces laudatives comme quelques troubadours en avaient composé en l'honneur de leurs protectrices (& auxquelles les *Triomphes* italiens doivent peut-être quelque chose) & du sirventés politique; Serveri y nomme une trentaine de dames qui lui paraissent l'ornement de la Catalogne[2], puis il fait allusion aux querelles qui divisaient alors le roi d'Aragon & ses grands feudataires; enfin quelques vers, comme dans les pastourelles de Guiraut Riquier, semblent se rapporter à des circonstances particulières de sa vie.

Malgré le peu de valeur de ces quatre pièces, M. Kleinert a bien fait de les publier. La pastourelle, si largement représentée au Nord, nous a laissé en provençal si peu de spécimens, qu'il est utile de recueillir même les plus médiocres. Mais le véritable intérêt de cette publication est ailleurs. Il réside en ce fait, que les quatre pièces de Serveri ont été tirées d'un manuscrit qui paraît précieux, & qui a été très jalousement gardé jusqu'ici par son possesseur. Celui-ci, M. Gil y Gil, doyen de la Faculté des Lettres de Saragosse, a permis à M. Kleinert, non seulement d'y copier nos quatre pièces, mais d'en photographier une page[3]. Cependant, quelle que

1. Par une innovation bizarre qui rapproche ces pièces de la tençon, l'auteur les termine en soumettant au jugement de divers arbitres les questions qui y ont été agitées.

2. M. Kleinert me parait avoir mal compris la fin de la première strophe : la bergère ne dit pas au poète qu'elle lui apportera une lettre des dames dont il peut espérer la protection, mais qu'elle lui en fournira une liste, & cette liste remplit en effet une partie de la pièce. — Les textes publiés par M. Kleinert appelleraient certaines corrections; quelques-unes ont été indiquées par M. A. Thomas dans les *Annales du Midi*, III, p. 140.

3. D'après cette reproduction photographique, qui est jointe à la brochure, le manuscrit paraît de la première moitié du quatorzième siècle; la graphie prouve qu'il a été exécuté en Catalogne. Une description & une table très complète en ont été données par M. A. Pagès dans les *Annales du Midi*, II, p. 514.

Digitized by Google

soit la curiosité qu'éveillent des pièces inédites & difficilement accessibles, M. Kleinert eût peut-être mieux servi les intérêts des études provençales, en copiant dans le manuscrit de Saragosse des poésies contenues dans un grand nombre de chansonniers provençaux, & dont l'étude eût permis d'assigner au premier sa place parmi tous les autres.

Le lecteur se demande peut-être quelle conclusion générale peuvent suggérer les faits qui précèdent. J'avoue que je n'essaierai d'en tirer aucune de ce genre. Telle, qui conviendrait à quelques-uns d'entre eux, s'accorderait mal avec les autres, puisqu'ils ont été empruntés à des études sur des époques très diverses & des sujets très variés. Du reste, le temps des généralisations plus ou moins aventureuses est passé : ce sont des monographies du genre de celles dont nous venons de parler qui permettront, dans un avenir assez rapproché, espérons-le, d'écrire une histoire de la littérature provençale, dont les grandes lignes sont tracées, mais dont il reste encore à préciser bien des détails.

A. JEANROY,

Chargé de cours à la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

LE ROMAN CONTEMPORAIN

EN ESPAGNE

Le romantisme espagnol, que nous avons étudié dans l'un des cours précédents, avait trouvé dans le drame son expression la plus caractéristique. Nous avons vu, l'an dernier, comment le romantisme se transforma peu à peu, comment la poésie lyrique, se faisant à son tour l'interprète des sentiments qui agitaient la société, prit avec Zorrilla, Becquer, Campoamor, Núñez de Arce, une place prépondérante dans le mouvement littéraire. Cette époque de transition entre le romantisme & la période proprement contemporaine ne fut pas sans gloire : elle vit naître & s'épanouir quelques-uns des plus beaux talents qui honorent l'Espagne, mais tout en s'écartant de plus en plus de l'idéal & des procédés chers aux romantiques, tout en s'inspirant d'une esthétique nouvelle, elle conserva en somme les formes antérieures & enferma ses inspirations dans les genres traditionnels.

La période actuelle de la littérature espagnole, qu'il nous reste à étudier, est caractérisée surtout par l'importance qu'a prise le Roman. Assurément la production littéraire ne se réduit pas à des romans : l'art dramatique, la poésie lyrique, l'éloquence ont encore des représentants plus ou moins illustres. On pourrait signaler aussi, comme l'un des caractères

1. Leçon d'ouverture d'un cours sur ce sujet.

Digitized by Google

propres à cette période le progrès de la critique, de l'histoire, de l'érudition, qui avaient, il est vrai, bien du chemin à parcourir pour se mettre au niveau qu'elles ont atteint ailleurs.

Si Zorrilla se tait, comme si la pompeuse cérémonie de son couronnement l'avait officiellement fait entrer dans la postérité, Campoamor montre que le poète des *Doloras* & des *Pequeños Poemas*, malgré ses cheveux blancs, n'a pas abdiqué. M. Núñez de Arce est dans la force de l'âge : il rompt de temps à autre un silence, que l'on trouve trop long, par quelqu'un de ces poèmes dont la vigueur & la concision contrastent avec le lyrisme exubérant d'outre-monts. Echegaray, ingénieur, mathématicien, professeur, ministre, auteur dramatique, que sais-je encore! ne vient-il pas de prouver une fois de plus la souplesse de son talent en abordant la comédie avec éclat? Malgré tout, cette phalange de vétérans s'éclaircit & les nouveaux venus n'ont pas fait pâlir encore le renom des survivants. Ni Fernández Grilo, ni Márcos Zapata, ni José Velarde, ni Emilio Ferrari, malgré leurs mérites, n'ont pris la place laissée vacante par Zorrilla. Quant au théâtre, livré aux plus extravagantes entreprises, il marche à grands pas, semble-t-il, vers la décadence.

Ce sont donc les romanciers, ou, comme l'on dit là-bas, *les nouvellistes*, qui dirigent le mouvement littéraire. Le roman, comme s'il accaparait la sève qui abandonne les autres branches de la littérature, se montre plein de vigueur, & répare ses pertes avec bonheur. Au surplus, le fait n'est pas pour nous étonner : il se produit partout ailleurs, & en particulier chez nous. Or, le parallélisme du développement littéraire en France & en Espagne est l'une des conclusions les plus claires de nos études : elle s'impose, avec la rigueur d'une loi historique. Si le fait est certain, les raisons, en ce qui concerne l'Espagne, s'en peuvent déduire aisément. Il est clair tout d'abord que l'influence directe de notre littérature s'est faite puissamment sentir : les traducteurs, les imitateurs (& nous verrons qu'ils ont été nombreux) ont précédé les nouvellistes originaux, & leur ont préparé la voie. Les noms de Dumas père, de Suë, étaient populaires avant ceux d'Alarcón ou de Valera. Les lecteurs de feuilletons se passionnaient également

Digitized by Google

pour les héros d'Arlincourt, de Hugo & de Soulié. Un très digne chanoine m'avouait naguères que le premier livre qu'il avait lu en cachette au séminaire était *Los tres Mosqueteros :* je dois dire même qu'il ne paraissait pas avoir gardé un bien vif remords de ce péché, car il parlait de d'Artagnan, de Porthos & d'Aramis comme de vieux amis qu'il avait connus dans sa jeunesse, au bon temps, *allá, en sus mocedades.* On a publié la lettre d'un brave Castillan qui, après avoir lu je ne sais quel roman, tenait à manifester à l'auteur, Don Victor Hugo, toute sa satisfaction, & l'engageait à continuer. Dans un autre genre, *Pablo de Koque* révélait à l'Espagne ce que l'on appelle « la vieille gaîté gauloise. » Lorsque les noms étrangers firent place à des signatures espagnoles, à celles des Ayguals de Izco, par exemple, de Fernández y González, de Pérez Escrich, &c., les milliers de lecteurs qui dévoraient avec délices les indigestes feuilletons par livraisons, *folletines por entregas*, pouvaient facilement s'imaginer, tellement l'esprit, les procédés, & le style même étaient semblables, qu'ils avaient toujours affaire à des romanciers français.

Je n'oublie pas que cette influence de nos écrivains sur le roman espagnol ne fut pas la seule. Walter Scott, dont l'action fut si grande chez nous, eut, en Espagne aussi, beaucoup de lecteurs & d'imitateurs, lesquels, il est vrai, ne le connurent guère qu'indirectement & par des traductions françaises. Plus tard, Manzoni eut à son tour ses admirateurs & son école. Ce mélange d'influences diverses formerait un chapitre intéressant de l'histoire du mouvement littéraire international, livre qui s'écrira sans doute, quand l'Enseignement Moderne nous aura familiarisés avec les littératures européennes. Le futur auteur de cet ouvrage, dans les pages relatives au Roman, établira aisément que nous avons joué vis-à-vis des Espagnols le rôle d'initiateurs, mais il aura quelque peine, je crois, à leur prouver qu'ils nous doivent de la reconnaissance. En général, ils estiment que cette influence ne s'est exercée qu'au dépens de leur originalité & de la pureté de leur langue ; ils disent qu'il leur a fallu bien du temps, bien des efforts pour déblayer le terrain de toutes les impuretés, de toutes les scories amoncelées par cette sorte d'inondation. Un Espagnol de la

Digitized by Google

vieille roche, fort savant & fort patriote, Rafael María Baralt, a composé un gros *Dictionnaire des Gallicismes*, qui est un réquisitoire contre les violences exercées par le français sur le castillan. Ce réquisitoire me semble très démonstratif : ce qui me console un peu, c'est que le verbe porte l'idée, que ces flots troubles charriaient quelques germes féconds, & que ces barbarismes, scandale des puristes, recouvraient parfois des idées plus funestes encore aux vieux abus qu'à la pureté académique du Dictionnaire.

S'il est impossible de méconnaître l'influence française sur le développement subit du roman espagnol, il est juste aussi de rappeler que le roman était, en quelque sorte, chez lui en Espagne, & qu'il reprenait possession d'un domaine qui lui avait appartenu longtemps. « En matière de Nouvelles, dit Mme Pardo Bazán, nous nous étions levés bien avant les Français. *En achaques de Novelas, hemos madrugado bastante más que los Franceses.* » Mme Pardo Bazán, en parlant ainsi, songeait sans doute, & nous songeons après elle, à cette littérature romanesque du seizième & du dix-septième siècles, que couronne avec éclat le grand nom de Cervantes. Or, cette littérature romanesque, & le *Don Quichotte* plus que toute autre œuvre, qu'était-ce après tout qu'une reprise, qu'une révolte de l'esprit national contre la littérature idéaliste, chevaleresque, d'origine française en majeure partie? S'il y a en Espagne un genre original, national, c'est assurément le roman picaresque, la *Novela picaresca*. Lorsque nous entreprîmes ici, il y a quelques années, l'étude des *Romans picaresques*, il nous fallut rechercher tout d'abord dans quelles conditions & comment ce genre s'était subitement produit : nous ne parvînmes pas à retrouver les traces d'influences étrangères ni à établir une filiation bien évidente. Ce genre est né là spontanément, semble-t-il, &, je le répète, comme une protestation de l'esprit national contre l'esprit étranger.

Il est loin, je le reconnais, de n'avoir produit que des chefs-d'œuvre : à vrai dire, de toutes ces Nouvelles, si populaires autrefois, il n'en est qu'une qui mérite décidément ce nom de chef-d'œuvre. Mais peu importe : cela suffit, & nous ne nous étonnerons pas qu'un peuple qui, en suivant sa pente natu-

Digitized by Google

relle, inventa ce genre & le marqua de son cachet, montre quelque goût aujourd'hui pour le roman réaliste. Que l'on ne se récrie pas contre ce rapprochement. Je vois bien en quoi le *Don Quichotte*, ou le *Buscón*, ou *Guzmán de Alfarache*, ou le *Diable Boîteux* diffèrent des œuvres de Flaubert, de Zola, de Daudet ou des Goncourt. J'entends bien que si ces derniers prétendent tracer le portrait exact de leurs contemporains, les Picaresques n'ont guère fait que la caricature des leurs, & qu'un excellent caricaturiste peut n'être qu'un médiocre portraitiste. J'admets que la conception moderne est plus large, plus profonde, & si l'on y tient, plus philosophique. Mais enfin, ce que l'analyse contemporaine a parfois de cruel, de douloureux ou de répugnant pour des esprits timides & pour des imaginations chastes n'est pas pour effrayer ni pour scandaliser ceux qui se délectent aux scènes audacieusement réalistes de la *Célestine*, de *Rinconete y Cortadillo*, de *D. Pablo de Segovia* & d'autres.

Cela me conduit à une remarque qui ne sera pas déplacée, je l'espère, dans cette introduction à l'étude de la Nouvelle espagnole. Les lecteurs compétents en Espagne reconnaissent de très bonne grâce le mérite de nos romans français : ils les lisent, ce qui est une bonne façon de leur rendre justice, & ils les achètent, ce qui est plus éloquent encore. Mais dès qu'ils en parlent, ils ne tardent guère à formuler contre eux une accusation qui est devenue une sorte d'axiome : le roman français est immoral, tandis que la Nouvelle espagnole, même dans ses moments de bonne humeur, ne franchit point les bornes. Hélas ! il faut bien reconnaître que les faits & gestes des *Rougon* & des *Macquart* ne sont pas pour donner une haute idée de notre moralité, qu'on peut au premier abord prendre l'impassibilité de l'auteur de *Madame Bovary* pour de la complicité. J'avouerai même naïvement que *Nana* ne me paraît pas aussi « scientifique » ni la *Fille Elisa* aussi « chaste » & aussi « austère » que les auteurs veulent bien le dire, & enfin que je n'étais pas plus fier qu'il ne convient de rencontrer ces compatriotes un peu compromettantes aux étalages de la *Puerta del Sol* ou de la *Calle de Alcalá*. Mais ces concessions arrachées par la vérité à mon patriotisme, il m'est bien permis de prendre

Digitized by Google

à mon tour l'offensive, & de trouver peu logique cette sévérité des Espagnols pour nos auteurs, & cette indulgence pour leur littérature.

A entendre certains d'entre eux, il semble que cette dernière, en bloc, soit un perpétuel sujet d'édification, le miroir des bonnes mœurs, le délassement des honnêtes gens, la tranquillité des parents : pour un peu, ils en recommanderaient l'usage comme remède ou préservatif contre les pernicieuses nouveautés d'outre-monts. Ne les prenons pas au mot, nous nous exposerions à de fâcheux mécomptes. Je ne réussis pas, pour ma part, à découvrir quelle sorte de morale peut bien se cacher dans la *Célestine,* par exemple, qui, au surplus, est après *Don Quichotte,* le livre le plus extraordinaire de toute la littérature espagnole : je vois très bien en revanche l'inquiétante précision avec laquelle l'auteur décrit les passions de l'amour. Je serais bien fâché aussi, lorsque l'enseignement de l'espagnol sera réorganisé chez nous, de voir figurer dans nos programmes certaines Nouvelles de Cervantes, la *Fausse Tante, La Tia Fingida* par exemple. L'étiquette de *ejemplares*, exemplaires, qu'elles portent, n'est qu'une application naïve du principe que le pavillon couvre la marchandise. Et quant aux filandreuses moralités que les Mateo Aleman & autres ont péniblement cousues à leurs lestes récits, elles me font l'effet de cette langoureuse sérénade de Don Juan, si effrontément démentie par l'accompagnement de Leporello. Evidemment, ces paroles n'ont pas été écrites pour cette musique, ou plutôt elles ne paraissent être là que pour nous empêcher de trop entendre l'audacieux & ironique accompagnement. Pour dissiper les scrupules, Aleman ou Rojas se réclamaient de la morale chrétienne au même titre que certains modernes se réclament de la science. Ceux-là visaient à l'édification, comme ceux-ci, ainsi que s'en vante l'auteur de *Chérie,* écrivent « avec les recherches qu'on met à la composition d'un livre d'histoire ». Au fond, j'ose estimer que la *Novela* des uns ne nous rend pas sensiblement plus moraux que les « *histoires naturelles & sociales* » des autres ne nous rendent savants.

Le roman picaresque espagnol ne rendait guère que le côté extérieur de la vie humaine ; il se contentait de découper la

Digitized by Google

silhouette, de reproduire les attitudes, les gestes, les manies des personnages, de nous les montrer par le dehors dans les diverses rencontres de la vie. Ces silhouettes, généralement bouffonnes, s'enlèvent avec vigueur & netteté sur un fond vivement éclairé, comme des marionnettes ou des ombres chinoises. Mais elles n'ont ni profondeur, ni relief, ni physionomie propre ; la perspective manque, le modelé n'existe pas. Ce n'est que par exception que le narrateur pénètre dans l'âme de ses héros, que son analyse dépasse la surface ; d'ordinaire il se contente de ce qui tombe immédiatement sous les sens, il se joue à fleur de peau : *circum praecordia ludit*. Si les picaresques étaient seuls, nous ne connaîtrions de cette société que ce que nous en révèlent les tableaux de Velázquez ou de Murillo. Toute une partie de la personne humaine, la plus compliquée, mais la plus curieuse aussi, leur échappe.

Est-ce à dire que la psychologie des âmes d'alors nous soit désormais interdite, & que nous devions nous borner aux renseignements fournis par les historiens, par les poètes ou par les auteurs dramatiques ? Non, la peinture minutieuse, fidèle de cette époque, c'est aux écrivains mystiques qu'il faut la demander. Il semble (& M. de Mazade l'a démontré avec finesse), que par plus d'un côté l'on puisse, sans paradoxe, rapprocher leur œuvre de celle des romanciers de nos jours. Les différences sont grandes, sans doute, & ce serait aller un peu loin que de rattacher M. Zola à l'école de sainte Thérèse ou M. Huysmann à celle de Fray Luis de León. Tandis que nos romanciers s'interdisent soigneusement toute arrière-pensée de moralisation ou d'enseignement comme contraire au principe même de l'art, puisque l'art, qui n'est pas un moyen, doit se suffire à lui-même, & que, selon la formule de Flaubert, « toute œuvre est condamnée où se devine non-seulement l'auteur, mais une tendance préconçue à démontrer une vérité quelconque », les mystiques ne rêvent que la conquête des âmes. L'art, comme tout le reste, n'est pour eux, s'ils y songent jamais, qu'un auxiliaire, qui prédispose les volontés, séduit les imaginations & prépare les voies. S'ils pénètrent dans les obscurités, de la nature pécheresse, ce n'est pas simplement dans le but d'en scruter les mystères en

Digitized by Google

curieux désintéressés, d'en découvrir les plaies, & d'étaler ensuite à nos regards leurs découvertes stériles, mais bien pour en explorer & pour en guérir les blessures, pour y étouffer les germes pernicieux, pour diriger enfin tous les battements du cœur, toutes les pensées de l'esprit, tous les élans de l'imagination vers un idéal souverain, raison suprême & but dernier de toutes choses. Ils ne connaissent point ce superbe désintéressement de la science, & quoique la sublimité du but donne souvent à leur foi quelque chose d'impérieux & de brutal, ils n'ont rien de la sereine impassibilité des analystes d'aujourd'hui. Mais enfin, ce n'est qu'à condition de l'avoir, comme ces derniers, profondément étudiée, qu'ils ont prise sur l'âme humaine. Pour la corriger, pour la châtier ou pour l'absoudre, il faut qu'ils en connaissent toutes les misères, & les replis les plus cachés. Et combien cette étude leur est plus facile! Ils n'ont pas besoin, eux, de quêter péniblement les « documents humains » comme les Goncourt, les « cas de conscience » comme Dumas, les « états d'âme », comme Bourget : états d'âme, cas de conscience, documents humains accourent en foule se présenter spontanément à eux. Et tandis qu'il faut aux profanes l'attention la plus patiente & la plus ingénieuse pour mettre à nu cette âme qui a la honte de sa misère & la pudeur de sa nudité, cette dernière se livre sans voiles à des juges, qui ont reçu, non de leur génie ou de leur caprice, mais de Dieu lui-même, avec le pouvoir de lier & de délier, le droit de sonder les cœurs & les reins.

Aussi les plus pénétrants psychologues de l'Espagne sont-ils les mystiques. L'on serait étonné du jour que leurs livres, lus avec une curiosité intelligente, jetterait sur cette société imparfaitement connue, comme de l'intérêt romanesque qu'ils renferment. Car il ne serait pas juste de croire que le roman du seizième & du dix-septième siècles n'est qu'en puissance dans les traités de ces écrivains, de même que la matière de notre roman contemporain se trouve au fond du Code ; car ceux-là ne se contentent pas de formuler la loi ou d'édicter le châtiment : il leur faut acheminer les volontés, disposer les cœurs comme il convient, démasquer l'hypocrisie, déjouer les ruses de l'Esprit malin, lesquelles sont innombrables & qu'ils ont cepen-

Digitized by Google

dant cataloguées, énumérer tous les cas de conflit possible entre le devoir & la concupiscence. Il faut enfin, il faut surtout à toutes les infirmités de la volonté, préparer le remède d'une main délicate. Aussi cette casuistique, ailleurs si redoutable, s'anime-t-elle d'un souffle dramatique sous la plume d'un Louis de Léon, d'un Malon de Chaide, d'un Rivadeneyra, d'une sainte Thérèse. La nature & la grâce, le péché & la vertu, perdent leur abstraction : ils vivent, ils s'agitent tout frémissant de nos passions : les noms propres seuls manquent à ce drame anonyme. Il me serait facile, je crois, de montrer que tel roman célèbre contemporain est déjà tout entier dans certaines pages du seizième siècle, que l'auteur de *Pepita Jiménez*, par exemple, n'a rien fait que personnifier & localiser les abstractions de ses maîtres préférés. C'est une démonstration de détail que j'entreprendrai en son temps & lieu.

Ainsi les mystiques (& je demande pardon de ce rapprochement en apparence irrévérencieux) complètent les Picaresques : les uns & les autres, pris séparément, ne nous montrent qu'un côté de la société de leur temps, de même qu'ils ne représentent que l'une des faces du génie espagnol, mélange surprenant d'idéalisme qui s'exalte jusqu'au rêve, & de réalisme brutal : c'est peut-être la rencontre unique de ces deux courants opposés qui a fait du roman de Cervantes l'œuvre la plus significative de la littérature de ce peuple.

L'Espagne trouvait donc dans ses traditions les plus contradictoires en apparence, les divers éléments de sa littérature romanesque ; elle semblait préparée par son passé lui-même à exceller dans ce genre. Mais ces traditions & ce passé étaient oubliés depuis longtemps : on pouvait craindre que ces germes ne fussent à jamais stérilisés. Dans la suite chronologique de ce genre, il y a une longue solution de continuité, &, comme on l'a dit avec raison : « la Nouvelle en Espagne n'a eu qu'un *avant-hier ;* hier elle n'existait pas ; *La Novela, en España, tiene sólo un anteayer.* » Nous passons sans transition des derniers Picaresques aux Nouvellistes contemporains. Il n'y a rien en effet, dans l'histoire littéraire de cette nation, qui rappelle les romans subjectifs, personnels du début de ce siècle, *Corinne*, *Réné*, *Werther*, *Adolphe*, & toute cette orgueilleuse

Digitized by Google

descendance de la *Nouvelle Héloïse*. Chose singulière, ces premiers chefs-d'œuvre du genre sont restés sans imitateurs de l'autre côté des Pyrénées, où l'on a tout imité. Ce n'est qu'avec le Romantisme proprement dit, c'est-à-dire vers 1830, que le Roman apparaît & s'y développe.

Cette première période ne nous arrêtera pas longtemps. Les romans y abondent cependant, mais ils manquent trop manifestement d'originalité ; les influences étrangères, dont je parlais tout-à-l'heure s'y font trop sentir, & sans doute, ce manque d'originalité est la principale raison de l'oubli où sont tombées les Nouvelles romantiques. L'impuissance de ce premier effort est d'autant plus sensible, qu'il n'est peut-être aucun des bons écrivains de cette époque qui n'ait tenu à s'essayer dans le roman historique, alors si en faveur. Larra, Espronceda, Escosura, Martínez de la Rosa, Estébanez Calderón, Enrique Gil, la Avellaneda & d'autres, seraient, je le crains, bien oubliés aujourd'hui, s'ils n'avaient d'autres titres que leurs nouvelles historiques[1].

Et cependant l'histoire d'Espagne se prêtait mieux encore que celle d'Ecosse ou de France à ces reconstitutions romanesques du passé. Beaucoup de ses pages, & des plus importantes, ne sont-elles pas en même temps des romans tout faits? Depuis les luttes des Zegries & des Abencerrages jusqu'aux derniers jours de l'Absolutisme & de l'Inquisition, il n'est aucune période qui n'offre avec abondance à l'imagination ce pittoresque dans la couleur locale & cette énergie dans la passion que les romanciers recherchaient alors avec tant de complaisance. Mais, outre qu'une imitation est condamnée le plus souvent à n'être qu'une œuvre artificielle & chétive, il convient, pour expliquer cet échec, de présenter ici une double remarque. La première, c'est que le théâtre s'était emparé depuis longtemps des grands faits historiques ou légendaires, dont il avait même fait son domaine propre & qu'il avait le premier popularisés. La seconde, c'est que le roman

1. Voyez, sur ce sujet, la précieuse histoire de la *Littérature espagnole au dix-neuvième siècle*, du P. Francisco Blanco Garcia, qui est venue combler heureusement une lacune fâcheuse. (Madrid, Jubera, 1891. 2 vol. in-8°.)

Digitized by Google

historique, pour avoir quelque valeur durable, doit s'appuyer sur une connaissance suffisamment exacte de l'histoire, laquelle n'est pas au même degré nécessaire au théâtre. Et c'est là sans doute ce qui explique les fortunes diverses du roman historique en France & en Espagne. Chez nous, le mouvement romantique a été accompagné d'une véritable renaissance des sciences historiques L'imagination du narrateur n'allait pas toujours à l'aventure : elle était guidée par l'érudition du savant. C'est l'époque des Augustin Thierry, des Barante, des Guizot, des Mignet, dont les deux premiers s'efforcent visiblement de donner à leurs recherches l'intérêt du roman ; les deux genres se confondent parfois, comme dans les *Scènes de la Ligue*, de Vitet. En revanche, l'auteur des *Récits mérovingiens*, prétend s'inspirer des *Martyrs* & de *Quentin Durward*. Victor Hugo, dont le génie se pliait mal cependant aux analyses patientes & aux procédés de l'érudition, a deviné la civilisation & remis en honneur l'art oublié du moyen âge. Si la fantaisie l'emporte trop manifestement dans les compositions historiques d'Alexandre Dumas, Vigny se vantait « d'avoir lu à la lampe trois cents volumes & manuscrits » pour écrire *Cinq-Mars*. Certes, ce n'était pas encore les « trente mille brochures & les deux mille journaux » dont parle M. de Goncourt, mais c'était déjà quelque chose cependant. Rien de semblable en Espagne ; la plupart du temps, les romanciers, ne trouvant aucun secours chez eux, empruntent leur science historique aux modèles étrangers qu'ils pillent, ou s'en tiennent simplement aux traditions courantes & banales, qui ont perdu depuis longtemps l'attrait de la nouveauté.

Si le roman historique n'a pu s'acclimater en Espagne, à plus forte raison le roman à tendances sociales ou politiques n'y pouvait-il espérer un plus brillant avenir. Sans doute aucun de nos écrivains n'a été plus populaire en Espagne qu'Eugène Süe : maintenant encore une foule de bonnes gens, sur les bords du Manzanarès, du Tage ou du Guadalquivir, se délectent aux récits pathétiques de « *Eugenio Soué* ». Georges Sand elle-même, celle de *Lélia*, de *Valentine*, du *Meunier d'Angibault*, eut non-seulement des lecteurs nombreux, mais des imitateurs, comme la Avellaneda. Les aspirations confuses

Digitized by Google

de la philanthropie & de l'humanitarisme romantiques se rapprochaient parfois de l'esprit de charité chrétienne au point de faire illusion : l'on vit des journaux nettement catholiques, tels que le *Heraldo*, publier en feuilleton le *Juif-Errant*. Mais au fond, l'idéal d'organisation sociale qui se dégageait de telles œuvres différait trop profondément des idées enracinées dans l'esprit espagnol pour que cette illusion durât longtemps. Aussi les nombreuses imitations que l'on vit alors éclore, manquant de racines & de sève, se desséchèrent-elles vite.

A proprement parler, le roman moderne ne naquit en Espagne que le jour où il se mit à peindre la Société contemporaine. C'est une des lois qui se dégagent le plus manifestement des faits, que le génie espagnol ne retrouve de force que lorsqu'il touche le sol national & y cherche son point d'appui. De toute la production artistique ou littéraire de ce siècle, antérieure à l'époque romantique, il ne reste plus de vivant aujourd'hui que les œuvres marquées à l'empreinte nationale, telles que les *Sainetes* de Ramón de la Cruz, ou les *Caprices* de Goya. Quoique suscité par l'imitation de l'étranger, le retour aux sujets nationaux était une véritable protestation contre cette dernière : il affranchissait l'art; il lui restituait sa dignité; il rendait possible une école nationale, vivant de sa vie propre, obéissant à ses inspirations, & par suite, seule capable d'être pleinement goûtée par le public. C'est là ce qui constitue le mérite durable de Fernán Caballero, dont le talent a peut-être été exalté outre mesure, surtout en France, mais qui montra la voie véritable dans laquelle allait s'engager le roman.

Dans cette histoire, même rapide, nous aurons à signaler bien des tendances diverses, car le roman, par la variété des formes qu'il peut revêtir, se prête complaisamment à toutes les façons particulières d'envisager la réalité. En fait, il n'est aucun effort de l'activité intellectuelle dont il ne se soit inspiré tour à tour, aucune tendance de notre époque qu'il n'ait réflétée plus ou moins clairement. Comme il date d'hier, sous sa forme actuelle, qu'il n'est pas gêné par la tyrannie de règles consacrées, toujours difficiles à secouer, enfin parce qu'il parut à une époque où l'affranchissement de l'esprit était

Digitized by Google

consommée, il n'est aucun genre, après la poésie lyrique peut-être, où l'originalité de la pensée individuelle & la personnalité de l'écrivain puissent plus aisément se manifester. Pour la commodité ou la clarté de la classification, les critiques en ont distingué les espèces les plus générales, idéaliste, naturaliste, réaliste, expérimentale & même matérialiste; mais dans chacune de ces catégories il y a en réalité presque autant de variétés que d'individus.

Dans l'ensemble, ce qui caractérise le roman moderne espagnol, ce qui le distingue essentiellement de la *Novela* romantique, c'est l'étude de la réalité vivante, quelle que soit d'ailleurs la diversité de la méthode & du point de vue des auteurs. Il est manifeste que le champ d'observation était aussi vaste que neuf. Dans l'Espagne moderne en effet, les hommes & les choses, les acteurs & le milieu offrent à l'observateur une matière inépuisable. La Révolution, qui a modifié l'ordre social & politiqne, a eu dans ce pays un caractère peut-être moins violent, moins dramatique que chez nous,—quoique ni les violences ni le drame ne soient absents de son histoire ; — mais la surprise, la secousse produite sur les âmes par l'avènement des idées nouvelles a été plus brusque, parce qu'elle n'avait pas été préparée de longue date par les philosophes, par les publicistes, par les économistes. La réaction formidable du passé, qui défend pied à pied ses conquêtes séculaires, avait surexcité les passions & enflammé les imaginations. Ce duel donne à l'histoire du siècle quelque chose d'émouvant que l'on chercherait vainement à une autre époque, car le mouvement religieux du seizième siècle n'a pas eu, en Espagne surtout, une telle intensité. La lutte des passions contraires, qui se traduit dans l'ordre des faits par une succession confuse de révolutions, se répercute dans le for intérieur des consciences & y produit des états d'âme très compliqués, qui sont proprement du domaine de l'analyse. De telle sorte qu'au fonds commun des passions, qui restent les mêmes dans leurs traits essentiels à toutes les époques & sous toutes les latitudes, se mêlent des cas nouveaux, des singularités, des idiosyncrasies & même des monstruosités qui obligent le moraliste à plus d'effort pour démêler l'écheveau embrouillé des influen-

Digitized by Google

ces contradictoires qui s'exercent parfois sur le même individu.

J'ajoute que le côté extérieur des choses, le lieu de la scène, le costume des personnages, leur aspect physique avaient aussi de quoi tenter le pinceau. Nous commençons à être blasés de couleur locale, ou du moins on nous l'a tellement prodiguée que nous sommes devenus exigeants. L'Espagne en particulier, j'entends cette Espagne de pacotille dont la littérature commerciale a inondé le marché, nous est devenue odieuse, comme ces airs d'opéra qui nous guettent à tous les coins de rues. Elle n'a heureusement qu'une vague ressemblance avec la réalité ; on s'en convaincra en lisant les romans des Alarcón ou des Pereda. Mais, au début, on ignorait encore ces excès. Littérairement parlant, l'Espagne était un sujet neuf pour les Espagnols. Sans aucun doute, de 1830 à 1850 environ, ce fut le pays qui jeta dans la circulation en Europe le plus de *couleur locale*. Nos romantiques, qui en étaient friands & qui en faisaient une grande consommation, comme l'on sait, semblent s'y être fournis de préférence. Si l'on en doute, que l'on songe à tous les contes andalous, à toutes les romances, à toutes les histoires de bandits qui s'amoncelèrent entre *Hernani* & *Carmen*. Mais, chose curieuse, pendant longtemps, l'Espagne ne travailla que pour l'exportation : elle fournissait les matériaux, elle ne savait pas les mettre en œuvre, semblable à ces propriétaires du Bilbao d'il y a vingt ans, auxquels les Anglais achetaient leur minerai, qu'ils leur revendaient ensuite sous forme d'essieux, de pioches ou de socs de charrue.

L'Espagne devait à la force de résistance de son ancienne organisation sociale & politique d'avoir conservé dans toute leur pureté des types très tranchés, le grand seigneur, le prêtre, le laboureur, voire le brigand de grand chemin, tandis qu'ailleurs les caractéristiques particulières adoucissaient leurs reliefs & leurs angles, comme s'il ne dût bientôt plus y avoir que des contribuables & des électeurs. En outre, la persistance de l'esprit provincial ménageait encore au narrateur comme au peintre une source d'intérêt très variée. La centralisation, beaucoup plus imparfaite que chez nous, de même

Digitized by Google

qu'elle n'avait point encore enlevé leurs *fueros* aux Vascongades ou à l'Aragon, ni leurs vieux noms aux royaumes de Grenade, de Murcie ou de Valence, n'avait point effacé non plus l'empreinte originale des mœurs provinciales.

Cela me semble si vrai, que les premiers romans dont je me propose de vous entretenir viennent précisément de la province, dont ils reproduisent la physionomie. C'est que toute la vie littéraire n'affluait pas, comme en France, vers la capitale. C'est à la métairie ou *Cortijo* de *Dos Hermanos* ou à l'Alcazar de Séville que Caballero écrivait ses *Contes Andalous*, c'est à Montellano, petit hameau (*anteiglesia*) des *Encartaciones* de Biscaye que Antonio de Trueba empruntait à cette nature verdoyante quelque chose de sa naïveté, de sa fraîcheur que nous retrouvons dans ses livres. Jusque dans ces derniers temps, c'est en province que les maîtres du roman ont été choisir de préférence leurs sujets & leurs modèles. Aussi n'est-ce pas sans quelque surprise, je l'avoue, que je lisais dernièrement une discussion entre deux romanciers célèbres sur cette question : *Si la provincia es novelable ó no?* La province est-elle ou n'est-elle pas *nouvellable?* La réponse, il me semble que l'histoire du roman contemporain l'a donnée depuis longtemps.

Elle l'a donnée affirmative pour l'Espagne, comme pour l'Angleterre & la Russie. En est-il de même pour la France? De bons juges en doutent. M. Brunetière, par exemple, se pose cette même question : « Nos romanciers français peindront-ils jamais de traits exacts la vie de Province? » Et il répond : j'ai quelque peine à le croire. La raison? c'est celle que nous suggérions nous-même tout à l'heure : « La province, en France, ne vit plus de sa vie, mais de la vie qu'elle reçoit de Paris. »

Avec Fernán Caballero, le roman espagnol est fondé. Il se modifiera sans doute, mais il reposera toujours sur la base solide de l'observation, & il conservera, au milieu de ses transformations, un caractère national. Nous l'étudierons dans ses représentants les plus dignes d'être connus, nous proposant bien moins d'en tracer une histoire complète que de choisir, parmi la multiplicité des faits de détail, les plus significatifs.

Digitized by Google

Telle a été notre méthode dans les cours précédents. Nous ne saurions avoir en effet la prétention d'étudier ici tous les romanciers espagnols contemporains. Parmi ceux que nous passerons sous silence, il en est plus d'un qui mériterait de nous arrêter, je le sais. Du moins sommes-nous sûr de n'oublier aucune des tentatives dignes d'attention en nous entretenant de Caballero, Trueba, Alarcón, Valera, Pereda, Mme Pardo Bazán, Pérez Galdós, Palacio Valdés. Ces noms nous suffiront à résumer l'histoire du roman espagnol.

Ce qui peut donner quelque intérêt à cette étude, c'est d'abord, je le répète, l'importance capitale d'un genre où s'est actuellement concentrée toute la vie littéraire. L'un des rares livres de bonne critique qui ait été écrit depuis quelque temps en Espagne s'intitule : *La question palpitante*, *La cuestión palpitante*. Et quelle est la question ainsi qualifiée ? Chose tout à fait inattendue, ce n'est pas une question de politique ! Il s'agit purement & simplement de savoir si le roman espagnol sera ou ne sera pas réaliste. Et comme l'auteur, Mme Pardo Bazán, admiratrice des Goncourt & d'Alphonse Daudet, passe, à tort ou à raison, pour favorable à l'Ecole nouvelle, le discret & délicat auteur de *Da Luz* & du *Commandeur Mendoza*, D. Juan Valera, répondait à ce manifeste par une critique des principes de l'Ecole réaliste : *L'art nouveau d'écrire des romans*. *El arte nuevo de hacer novelas*. Enfin, un conteur très apprécié au delà des monts, & qui mériterait d'être mieux connu en deçà, M. Palacio Valdés, écrivait sur le même sujet une longue préface qui contient de très sages paroles de conciliation. Le succès de ces diverses critiques prouve au moins que le public qui les lit n'est pas indifférent à ces questions.

A notre point de vue particulier, il n'est pas sans intérêt non plus de voir comment l'impulsion imprimée par nos œuvres ou par nos théories se transforme en passant la frontière & ce que deviennent nos idées en traversant un milieu différent. Et j'ajouterai, pour terminer, que je compte surtout, pour que le sujet de nos entretiens vous paraisse plus intéressant encore, sur le plaisir certain que trouveront ceux d'entre vous qui iront chercher eux-mêmes dans la lecture des œuvres dont nous parlerons, la confirmation ou la

Digitized by Google

réfutation de nos jugements. Ce mouvement littéraire de l'Espagne actuelle, dont la *Novela* est l'expression la plus remarquable, est bien peu connue en France. La cause de cette ignorance, je crois bien en bonne justice, qu'il ne faut pas la rechercher dans l'insignifiance ou la médiocrité des œuvres, mais dans d'autres causes, dont nos voisins ne sont pas responsables, & sur lesquelles j'ai déjà eu l'occasion de m'expliquer. Il y a quelques années, au moment de la grande vogue du roman russe, M. Valera écrivait, non sans quelque amertume : « Il n'y a pas de salon, pas de journal, pas de revue à Paris, qui ne connaisse les écrivains russes, qui n'en parle, qui ne les porte aux nues. En revanche, à part quelques érudits, personne en France connaît-il Quintana, Espronceda, Alarcón, Rivas, Tamayo? » M. Valera se plaint avec quelque raison. On a fait pour les vins de Jérez ou d'Alicante les tarifs dits de pénétration : mais les productions littéraires semblent soumises au régime prohibitif le plus intransigeant.

Il m'a semblé, Messieurs, que je ne saurais mieux m'acquitter de la tâche qui m'a été confiée qu'en essayant, dans la mesure de mes forces, de réparer cette injustice & de familiariser les mémoires françaises avec certains noms qui méritent d'être retenus. Vous trouverez, je crois, plaisir & profit à fréquenter ceux que je voudrais vous présenter. Non pas certes qu'ils aient la moindre prétention de résoudre aucun des grands problèmes qui agitent notre génération. Je soupçonne même que plusieurs d'entre eux les ignorent profondément, & cela ne me déplaît pas, n'étant pas de ceux qui attendent des romanciers ce que les philosophes n'ont pu faire & qui demandent à un roman, quelque expérimental soit-il, autre chose qu'une honnête distraction. Je ne vous promets pas qu'en lisant le *Sombrero de tres picos*, *le Tricorne*, d'Alarcón, vous découvrirez même les clartés que jettent sur l'hérédité physiologique, sur le déterminisme, sur les rapports de l'esprit & de la matière, &c., les savantes études qui s'intitulent *Nana*, ou l'*Assommoir* ou la *Bête Humaine*. Je suis sûr du moins, & cela suffit, que l'esprit le plus mélancolique se déridera en présence de tant de bonne humeur, de malice & de verve andalouse. Je n'imagine pas non plus qu'en écrivant *Sotileza* ou *El Sabor de la tierruca*, *La Saveur du terroir*,

Digitized by Google

M. Pereda ait songé une minute à faire faire, comme on dit, « un pas à la science », mais il a réussi, par l'intensité de sa peinture, à nous faire vivre pendant quelques instants de la vie des marins de Santander & des paysans de la *Montaña*.

Ce caractère, décidément national, du roman contemporain est, en même temps qu'une garantie de sa sincérité, un attrait pour notre curiosité. C'est une commode façon de voyager que de s'abandonner à des guides qui connaissent si bien le pays, qui ont pénétré dans l'intimité des personnes qu'ils nous présentent, qui nous révèlent enfin une foule de choses que le voyageur le plus attentif n'aurait pu découvrir à lui seul. Chez eux, l'accent même du terroir, *el tonillo*, les locutions provinciales, les *modismes* locaux ne nous déplaisent pas. N'est-ce pas au contraire, comme on l'a dit, la sève de la langue, « *el jugo, la savia de la lengua patria?* » Dans aucun livre on ne peut mieux étudier aujourd'hui l'extraordinaire richesse de la langue, & nulle part le gallicisme, les importations étrangères ne sont moins rares. A ce point de vue, la différence est grande, non seulement entre la Nouvelle & d'autres genres, mais même entre la Nouvelle d'aujourd'hui & la Nouvelle de l'époque romantique : l'effort est sensible pour restaurer la pureté du vocabulaire, maintenir le génie de la langue & la débarrasser de tout mélange étranger.

Je ne sais si les Espagnols eux-mêmes se rendent compte de ce fait aussi bien que nous autres étrangers. Tandis que chez leurs orateurs, leurs publicistes, leurs poètes même, nous retrouvons à chaque instant des expressions, des tours qui nous sont familiers & qui dissimulent mal leur origine première, la lecture de la plupart des romanciers demande de l'attention ; elle nécessite l'emploi du Dictionnaire, & quelques-uns, Pereda, par exemple, ont pris la précaution de joindre un vocabulaire à certaines de leurs Nouvelles. C'est un fait digne de remarque que la plupart des romanciers actuellement célèbres en Espagne, depuis Valera jusqu'à Pérez Galdós, sont des maîtres de la langue, de telle sorte que leurs écrits peuvent servir à la fois de distraction & de modèles. Pourrions-nous toujours en dire autant des nôtres ? Ce n'est point sans quelque appréhension que nous recommanderions à un étranger comme un type d'excellent français

Digitized by Google

la langue abondante, mais composite, tour à tour négligée & raffinée, & pour me servir de sa propre expression la « bricabracologie » de Balzac, pas plus que l'« écriture artiste », fièvreuse, nerveuse & précieuse des Goncourt, ni la simplicité carrée, lourde & pesante de Zola. Beaucoup de nos écrivains, par leur désir de marquer la langue, matière inerte & complaisante, d'une empreinte personnelle, réussissent à donner à leur style une évidente originalité, mais par cette raison même, ils ne sauraient être sans danger proposés à l'imitation de personne. Il me semble que là-bas, au contraire, — autant qu'il est permis à un étranger d'être juge en ces matières, — toutes les originalités individuelles, qui existent, celà va sans dire, se tiennent dans les bornes assignées, sinon par les Académies toujours timides par définition, du moins par la tradition, par le génie vrai de la langue.

Pour toutes ces raisons, & pour d'autres sans doute que j'aurais dû dire, je crois qu'à côté du roman français contemporain, du roman anglais ou du roman russe, la Nouvelle espagnole occuperait assez dignement sa place. M. Zola déclare que cette place doit être la troisième. La première, en sa double qualité de Français & de romancier, il la réserve à la France ; il adjuge la seconde à la Russie. Je ne sais si la Russie sera satisfaite, mais je crains bien que M. Zola ne se fasse une ennemie de l'Angleterre. Pour nous, Messieurs, nous ne chercherons pas à assigner des rangs. Nous tâcherons de rendre bonne justice à qui la mérite, & vous ne vous en prendrez qu'à l'auteur, s'il ne parvient pas à démontrer, dans la suite de ce cours, que même après avoir lu Balzac & Flaubert, Dickens, Thackeray & G. Eliot, Tolstoï & Dostoiewsky, on peut encore éprouver quelque plaisir à lire Alarcón, Valera & Pérez Galdós.

E. MÉRIMÉE,

Professeur à la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

LA VIE A VERDUN-SUR-GARONNE

AU SEIZIÈME SIÈCLE

(1560-1596)

(AGRICULTURE, COMMERCE, MOBILIER, VÊTEMENTS, NOURRITURE, INSTRUCTION)

Le dépouillement de nombreuses minutes notariées dans le pays autour de Verdun, l'analyse de quelques délibérations du conseil de ville de Grenade, à partir de 1584, plusieurs pièces des archives communales d'Aucamville, certaines indications prises par ailleurs, en nous fournissant des notes sur les principaux événements de la seconde moitié du seizième siècle, nous ont permis de connaître quelques détails sur l'agriculture, le commerce, le mobilier, l'habillement, la nourriture, l'instruction à Verdun & dans les localités voisines, durant la période tourmentée qui va de 1560 à 1596.

Nous aurions désiré faire porter nos recherches sur un plus vaste territoire. Cette idée eût été réalisée si nous avions pu surprendre, dans le recoin où ils dorment peut-être, les procès-verbaux ignorés des États de Rivière-Verdun, & s'il nous avait été donné de secouer la poussière d'un plus grand nombre de registres de notaires. Alors nous aurions fait revivre la physionomie des personnages qui s'agitaient sur la scène, nous aurions raconté l'effort généreux de cette époque triste & glorieuse, désastreuse & féconde qui, en comprenant la Ligue, va de l'édit de Saint-Germain à celui de Nantes. Cela n'était pas en notre pouvoir ; nous le pourrons peut-être le jour où la loi

Digitized by Google

permettra de déplacer les registres notariés qui n'offrent plus qu'un intérêt purement historique[1].

En attendant, voyons comment vivaient nos pères, comment ils se nourrissaient & s'habillaient; faisons comparaître les agriculteurs & les marchands, & finissons par une question qui est à l'ordre du jour, je veux dire celle de l'instruction.

AGRICULTURE. — Les terres recevaient cinq à six *voultes* ou façons (du latin *volvere*, retourner); toutefois, sur les chaumes, on se contentait de quatre, y compris les semailles.

Le métayage paraît avoir été préféré à la culture par valets, bien que nous ayons rencontré aussi des contrats de cette dernière forme; elle est, du reste, pratiquée à peu près exclusivement aujourd'hui. Comme le nom l'indique, dans les contrats de métayage, tous les frais se partageaient entre le maître & le colon, soit les bêtes de labour, les troupeaux de brebis, le sarclage des blés & des chanvres; la volaille se partageait également : *parelhement a esté pacte que toute polalhe, oysons, guytons* (canetons) & *autre augian* (*volaille*, mot qui vient de avis, oiseau), *seront mégères*. L'oie grise était préférée à la blanche; c'est le contraire aujourd'hui. Les estivandiers, bien que payés à frais communs entre le maître & le colon, étaient au choix du maître, à qui ils prêtaient serment d'être bons & loyaux. L'escoussure accoutumée par paire de faux, *per leva l'estieu*, était, comme aujourd'hui, au septième. Le colon fauchait les prés à ses frais; la vendange se partageait à la comporte. Le métayer pouvait se servir des chaumes (*restouble*) & non des pailles pour chauffer le four; pour son chauffage il n'avait droit qu'aux branches émondées, autrement dit *rebugaige*, & aux branches mortes. Il gardait pour lui l'*escope* & remettait la *coldre* des *albarédes* (lieu planté de saules); il était généralement tenu de planter plusieurs centaines de jeunes plants de saules. Ces arbres servaient à faire des cercles pour la vaisselle vinaire. Cette culture a disparu pour faire place à celle du peuplier carolin qui prospère admirablement

1. Quoiqu'il en soit, nous profitons de l'occasion pour adresser d'ores & déjà nos remerciements à messieurs les notaires qui, avec une obligeance parfaite, nous ont ouvert toutes grandes les portes de leurs études.

Digitized by Google

dans les alluvions de la Garonne. Les rentes de poulets étaient servies à la Pentecôte, celles de gélines ou poules à la Toussaint, & celles des chapons à la Noël; les œufs, moitié à Carême prenant, moitié à Pâques. Déjà les dindons étaient introduits dans le pays, car une maîtresse baille au colon *deux gélines* & *un poul d'indie à profit commun* (1565). On faisait des fromages de lait de brebis, & le maître s'en réservait une partie, quelquefois la moitié. Même dans les meilleures terres, on cultivait la mixture, mélange de seigle & de froment. Étaient aussi cultivés les fèves, les pois, les lentilles, les garoffes ou vesces, les chanvres, les lins, le maïs, les haricots, ces deux derniers légumes sous le nom générique de *tardivalz*. Le pastel était encore cultivé à la fin du siècle. Le commerce de cette denrée était considérable; un bateau en pouvait porter 1,500 balles.

Voici maintenant un contrat d'exploitation par valet. Ce dernier recevait 9 setiers de mixture, à la mesure de Grenade, 5 écus sol en argent, une barrique de vin pur, une de demi-vin, 2 de *reyrevin* (arrière-vin ou piquette), 2 livres d'huile d'*olif* & 2 de *lum* (éclairage), & souvent une poignère de sel; il pouvait semer une demi-poignère de graine de lin pour son usage; il avait l'escoussure de l'été pour une paire de faux, sauf à se faire remplacer; toute la volaille était à moitié, mais le maître fournissait des *purges* ou criblures pour la nourrir; deux *tessonatz* étaient achetés à frais communs & partagés après le glandage, mais le maître fournissait du son pour les nourrir.

Le tableau comparatif ci-dessous permettra de voir que la situation du valet au seizième siècle n'était pas au-dessous de celle du valet de nos jours, & que le vin lui était prodigué; il est vrai qu'on ne lui donnait que de la mixture au lieu du froment, mais le pain, pour être moins blanc, ne se conservait que mieux; du reste c'était la nourriture de beaucoup de maîtres. Une troisième colonne nous fait connaître ce que percevaient les valets vers 1820.

Digitized by Google

SEIZIÈME SIÈCLE.	AUJOURD'HUI.	1820.
9 setiers mixture × 1 hect. 177 = 10 hect 463.	13 hect. froment. 1 hect. maïs.	6 hect. froment. 3 hect. mixture. 3 hect. maïs.
1 barrique de vin pur. 1 barrique de demi-vin. 2 barriq. d'arrière-vin.	1 barrique de vin pur. 2 barriq. de demi-vin.	Le demi-vin & la piquette qu'on pouvait retirer de 10 comportes de vendange dont le maître avait exprimé le vin.
2 livres huile d'olive. 2 liv. huile d'éclairage. 1 poignère de sel.		
Argent 5 écus sol = 105 fr. de notre monnaie.	150 francs en argent, s'il n'y a pas de troupeau, sinon on partage le bénéfice du troupeau.	20 francs.
1 cochon.	Partage d'un cochon après que le maître a retiré le capital.	Cochon partagé après que le maître avait retiré le capital de un ou plusieurs.
Chauffage.	20 francs pour acheter le bois de chauffage.	
Oies & volaille à partager.	Oies & volaille à partager.	Rente de volaille.
Terrain pour semer 1 poignère de lin & divers légumes.	Terrain pour semer une poignère de lin, & 4 boisseaux de divers légumes.	Terrain pour semer une poignère de lin & 4 boisseaux de divers légumes.

Il y avait aussi, au seizième siècle, le bail à cheptel dit encore aujourd'hui *gasalhe* (à rapprocher de l'espagnol *gasanhar*) : deux vaches & un veau donnaient lieu à une gasalhe d'un demi-quarton (2 hectol.) de blé; une paire de bœufs, trois sacs de blé. Ce mode de prêt, facilement usuraire, a disparu; on le retrouve encore pratiqué par les Auvergnats qui vendent les bœufs de Salers en Quercy & en Rouergue. Avons-nous besoin de dire qu'il n'y avait plus de serfs; que tous étaient propriétaires ou pouvaient l'être? Les tenanciers payaient à leurs seigneurs une redevance foncière qui variait selon la qualité des terres & d'après les conventions établies

Digitized by Google

dans les baux primitifs & renouvelés à chaque reconnaissance féodale. Dans notre midi, malgré la croisade albigeoise, le régime féodal n'avait jamais fleuri, & on trouvait encore, tenus par des roturiers au seizième siècle, des alleux ou terres franches de toute oublie, sauf les tailles royales, notamment à Verdun, en 1576, au terroir *del Cassé*.

Les ouvriers vendangeurs étaient payés 1 sol 8 deniers par jour, les femmes 10 deniers. C'est ce qui résulte d'une saisie faite de la vendange d'une vigne à Cordes, le 6 septembre 1549. Or, si nous savons qu'une paire de poulets se vendait 2 sous & que 18 œufs valaient 1 sou, nous verrons que l'ouvrier recevait pour le même genre de travail un salaire qui ne nous paraît pas inférieur à celui qu'il touche aujourd'hui. La pipe de vin blanc se vendait 8 livres, 8 paires de gélines 2 livres, 8 paires de chapons 3 livres, une brebis 30 sols pièce. Sans se livrer à de longs calculs, il est facile de voir que, en comptant la livre pour 7 à 8 fr. & le sol pour 0,85, la vie n'était pas chère alors. Nous croyons que l'aisance dans les campagnes n'était pas chose inconnue. En 1568, 16 tenanciers d'Aucamville payèrent leur part de l'impôt dit des *bien aisés*, & donnèrent de ce chef plus de 100 livres.

COMMERCE. — Le commerce était florissant, quand les troubles politiques vinrent lui donner un coup mortel. Il se faisait par la Garonne. Les barques emportaient rapidement à Bordeaux les blés & pastels, & en rapportaient le sel *bourdeloix* & le poisson de mer, dans le délai de trois semaines, au prix de transport de 7 livres par pipe de sel (1576). 370 sacs de blé étaient vendus à quai de Bordeaux moyennant 36 sols par pipe, en comptant 21 pugnères (environ 5 hectol.) par pipe.

C'était un spectacle curieux que celui des nombreuses barques qui sillonnaient le fleuve, descendant le courant à vau-l'eau, remontant péniblement à l'aide d'hommes & de bœufs tirant à la corde[1]. Nombreux étaient les accidents dans les eaux, dont le cours mobile déplace à tout instant les bancs de sable & de cailloux roulés; telle barque allait heurter con-

1. On employait à ce genre de travail des bœufs maigres, hauts sur jambes, afin qu'ils ne se mouillassent pas trop, d'où l'on dit encore d'un bœuf qui n'a pas de ventre qu'il a tiré à la corde.

Digitized by Google

tre un des très nombreux moulins à nef, que les chaînes de fer retenaient à la rive, d'où cargaison engloutie, demande de dommages-intérêts par le maître du moulin, procès devant la Bourse commune des marchands. Quand les troubles arrivèrent, les bateliers suspects à tous, appelés par les bandes des deux partis, sommés à coups d'arquebuse d'aborder, étaient obligés d'aller tantôt à la rive gauche & tantôt à droite, risquant d'être pillés par les soldats des deux causes. Vers 1575, les guerres de religion prirent un caractère particulier & devinrent souvent de simples guerres de partisans.

Mal payés, ainsi que le regrette Monluc, les soldats visaient moins à tuer qu'à faire des prisonniers; ces derniers devenaient pour eux de bonnes vaches à lait & ne recouvraient leur liberté que quand les parents & amis avaient soldé une rançon énorme. La guerre devint alors une course à l'homme & une chasse aux animaux; en effet, bêtes de labour & de pacage étaient enlevées par les bandes qui trouvaient là un supplément de solde. Dès lors, les contrats de transports & les contrats agricoles ne cessent de prévoir le cas où denrées & bétail seront enlevés; les responsabilités sont établies entre les divers contractants. Dès lors, les maisons isolées sont abandonnées, les bandes qui passent y mettent le feu, les ruines sont partout, la sécurité nulle part, les terres incultes en bien des endroits; le paysan effrayé fait son testament à cause du malheur des temps, il se retire dans les lieux clos de murs; quand les villages sont ouverts, c'est l'église qui est fortifiée, on y ouvre des meurtrières, on garnit de créneaux le clocher; à l'intérieur, des coffres rangés le long des murs contiennent les effets les plus précieux des familles, pendant que les récoltes sont serrées dans de nombreux silos creusés moitié sous le pas de la porte & dans la rue. Les marchands de draps de Toulouse & d'ailleurs couraient les foires de la région en grand peur d'être pillés; quant aux petits merciers, porte-balles & autres, troublés par la guerre dans leur petit commerce, ils n'hésitaient pas à prendre le chemin des *Espagnes* pour *y gagner leur vie*, & l'Espagne, enrichie de l'or du Nouveau Monde, achetait leur pacotille, comme elle achète encore aujourd'hui celle des merciers ambulants de Saint-Gaudens.

Digitized by Google

MOBILIER. — Le mobilier du moyen âge a presque entièrement disparu ; tous les meubles sont Renaissance & Henri II. En effet, c'est à peine si l'on rencontre quelques meubles à *l'antique : un dressoir fait à l'antique avec deux tiroirs & deux armoires, une chaise de poirier faite à l'antique à menuiserie.*

Voici le mobilier d'une maison. Dans une salle haute, *à corondat* de *tortis illusi* (colombage avec enduit), avec *son fenestraige en croix*, il y avait deux chalits garnis chacun de couette, coussin avec plume, *couverte, rideaulx & courrents de thoele avec leurs subrecelz*, leurs *flessades* ou couvertures de laine, ou encore avec leurs couvertures en tapisserie armoriées ou à personnages ; une table carrée de noyer, 2 *escabélards* de chêne, 4 escabelles, 1 coffre rangé contre l'un des lits à l'entrée de la salle.

Dans une salle basse ornée d'une cheminée avec *mantel*, il y avait 2 chalits, l'un d'*abet* ou sapin, l'autre de noyer, *vuydes, excepté de cortines & de subrecelz*, 2 tables rondes, 2 archibancs en chêne à 2 caisses, 2 coffres de bahut ouvrés. Sur ung *dressouer* ou sur un *vaysselier* à trois étages s'alignent 12 plats d'étain, 12 assiettes, 6 écuelles d'étain avec ou sans oreilles, le tout à la marque du propriétaire, *poixant led. estaing* 64 livres 3/4 ; *ungs caffoyers* (landiers), *ung carmalh* (crémaillère), 1 *rispe* (pelle à feu), 1 *salinier* d'étain, 2 chandeliers de laiton, *ung nauc saladou* (saloire creusée dans un tronc d'arbre). Il y aussi des *payrols* ou chaudrons en cuivre de toute dimension, des *cassettes* en laiton, 1 poêle *castanière* (à griller les châtaignes), un ast de fer ou broche à rôtir, des *caleilhs* ou lampions à trois becs, selon la forme classique où quelquefois le pied est en bois. On rencontre aussi des banquettes, *chaires* hautes ou basses en chêne, de petites chaires dites *quaquetoys*, des chalits faits au tour, en menuiserie, garnis de trois barres de fer, en sapin, en noyer, en poirier, en peuplier, en hêtre ; il y a enfin de grands dressoirs. On trouve de *petits coyssinets pour mettre sobz les espaules quand l'on est malade*, des surciels-de-lit en toile teinte, des nappes en *pabie* & en treillis ; chez les bourgeois, les écuelles sont à façon d'argent. Un acte de partage nous fournit l'inventaire de la moitié d'un mobilier de métairie à Grenade, en 1567, l'autre moitié est à peu près identique.

Digitized by Google

« Et 1° unze linseulx prims poil de lin neufz (11 draps de lit en lin fin, neufs), plus huict linseulx demi-uzés prims, sauf les deux aultres troys linseulx bons & suffizantz; *Item* IV doutzaines & demie serviètes primes tant neufves que aultres; une doutzaine serviètes grossières, huict napes longues de lin primes & trois aultres napes grossières; plus un chalict de chesne a menusarie, & ung aultre de fay (hêtre) faict au tour, troys coyssènes, troys coyssins garnis de plume, ung tapis en couverte, une flessade blanche de Montpellier, ung tour de lict de trippe de velours roge demy usé, avec les rideaux de cadis de Tours aussi roge. *Item* unes cortines thoele blanche de Roan avec les rideaux thoele de maison, deux chandeliers laton, ung grand & ung petit, troys saliniers estaing. Plus ung grand coffre de chastaigner faict à menuisarie & ouvrat. Plus un plat bassin d'estaing, une aiguière d'estaing, ung payrol moyen & une bassine cuyvre. *Item*, plus quatre grands platz, dix platz moyens, six escuelles, dix-sept siètes; ung pegua (mesure pour les liquides comme les suivantes), deux justes longues avec aussi deux cartetz, le tout estaing poixant septante huict livres, deux poelles, une petite cassette laton, ung petit ast, une leguefroye (lèchefrite) de fer, deux carmalhers, unes escarmalhes, une arbaleste avec son armatost, deux vieilles brides de cheval, ung rusquié (comporte à faire la lessive), le fust d'une pippe & quatre barriques, une cube, ung cubat, ung grand pip de pesqué (barrique à prendre l'eau à la mare), ung enfonilh grand (grand entonnoir) avec sa cannelle de fer..... »

Le mobilier d'un bourgeois de Verdun nous montre quelques meubles & linges plus beaux : *un buffet en menuserye* avec deux armoires *fermées à la clef* sur lequel il y a *ung ymaige* de saint Marc. Sa bibliothèque se compose de ung libre intitullé les *Coronicques* & *Annales de France*, couvert de basane noyre, & aultre couvert de basane, intitulé *La vie des 3 Maries;* autre livre intitulé *La vie d'Esoppe*, couvert en parchemin.

On y trouve ensuite une grande chaire faicte en *menuserye*, plusieurs coffres, ungs haults & bas de chausses, une ceinture de cuir, le tout pêle-mêle avec un livre de taille de l'an-

Digitized by Google

née 1570, aultre de l'année 1590, paperasses, « ung escryptoire garny d'ung trancheplume à manche, livre de raison, une tabatière d'Alamanhe, un estuy de barbier où y a dedans 2 razoirs, 6 linseulx de lin demi uzés assez prims, 2 linseulx grossiers uzés, 2 nappes primes & uzées obraige de Paris, 3 nappes grossières demi uzées, ung linseul pour mettre devant une chaminée fort prim & uzé, ung chauffepied, aultre petit coffre dans lequel sont les chamyses des enfants & filhes, 2 petitz cuilhers un d'argent, 1 espolsète (brosse), 1 banc à quatre pieds, 7 plats estaing..... 7 assiettes, un salinier, 5 écuelles, 1 olibier (huilier) d'estaing, 2 chandeliers de laiton, 1 grilhe, 2 broches de fer, 2 flasquoirs garnis de broys (broies), 1 arquebuse à mêche avec ses forniments, un espée avec son fourreau, 1 grande romaine, 1 garde-manger garni de thoele, 4 fers de pique. »

Un intérieur seigneurial nous montrerait bien d'autres richesses. Pour sa part d'argenterie provenant de l'héritage paternel, qui était la dix-huitième portion seulement, Géraud de Lomagne, le célèbre baron huguenot, reçut de son frère Terride la somme considérable de 2,562 livres 18 sols 4 d. Ce personnage, qui était en 1576 gouverneur du château de Verdun, avait laissé dans un coffre de sa résidence « 4 chandeliers, 5 cuillers d'argent, 3 canettes ou burettes dont 2 en or & 1 en argent, des tapisseries & oreillers en cuir doré, une couverture de mulet aux armes de Terride, un petit tapis de table blanc & vert fait en Angleterre, des pavillons de lit en camelot rouge & bleu, &c.[1]. »

HABILLEMENT. — Les femmes portaient la collerette, deux robes ; celle de dessous était rouge, celle de dessus noire, elle était agrémentée de bandes de velours. Ceci était le costume habillé, car on trouve beaucoup de draps de diverses couleurs, riches, même parmi le peuple, & qui indiquent beaucoup de luxe.

Comme provenance, les draps étaient dits de Paris, Toulouse, Rouen, Montréal, Fanjaux, Courtray... ; comme qua-

1. Bulletin arch. de Tarn & Garonne, XIV, 65. *Un inventaire de meubles*, par M. Ch. de Saint-Martin.

Digitized by Google

lité ils étaient dits *enfume*, *visconte*, *pers*, *rouge*, *gris*, *mescle*, *rogat*...

La coiffe des femmes, appelée *perne*, valait, même chez les chambrières, jusqu'à 15 & 20 sols, soit 7 à 10 francs de notre monnaie.

Les fiancées recevaient deux ou trois robes, quelquefois plus (la fille d'un *giponier* en reçut cinq), en drap de Paris, une flessade ou couverture de laine *à la grand'sorte*, blanche ou rouge, provenant de Toulouse, Montpellier, Saint-Antonin, ou même de Felletin, un coyssin, une couette ou *colsere* ou *molsère* renfermant trente à soixante livres de plume, & quatre draps de lit, rarement six ou huit. Le nombre des chemises était aussi fort réduit; mais il ne faut pas oublier qu'on en changeait deux fois par mois seulement, témoin ces vers du beau-fils de Pasy, cités dans les œuvres de Marot :

J'ay mon biau pourpoint des gran feste
Des jourouvrié & des dimanche,
Tous les moy deux chemise blanche
Pour estre ny salle ni ort.

Si les garde-robes nous paraissent peu fournies, il ne faut pas oublier que les solides étoffes de nos aïeux duraient plus que l'espace d'une saison.

Les dots variaient de 30, 50, 100 livres à 300 & 500; 1000 livres indiquaient une position sociale au-dessus du commun.

Quelques analyses de contrats de mariage nous feront mieux connaître la situation. Parlons des riches d'abord :

En 1573, il est fait reconnaissance, à la femme d'un marchand de Grenade, de diverses robes en drap noir de Paris, doublées de taffetas, de gonelles (robes de dessous) à camelot à queue, ensemble une ceinture d'or, un grand anneau d'or ... & *ungs patenostres de corail.*

En 1581, la femme de Jean Dubarry, à Saint-Paul, dont la dot est de 400 écus, reçoit diverses robes, bagues & habits nuptiaux, deux coffres; l'une des robes est de camelot de Flandre, de soie, avec une govelle de damas rouge cramoisi,

Digitized by Google

l'autre robe de dessus est en camelot à gros grain de Venise, il y a aussi un cotillon ou robe en taffetas blanc, avec dorure à tête pesant 21 écus sol.

La fiancée d'un notaire du Mas-Grenier, parente du moine réfectorier de l'abbaye, qui ne toucha que 300 livres de dot, reçut trois robes dont une en drap noir de Paris doublée de *demi ostède;* une govelle était en drap *mescle* de Toulouse.

Quant aux femmes de la noblesse, elles étaient couvertes d'*ouvraige d'or*, plus encore que les bourgeoises dont il vient d'être question; elles portaient : l'une, « cotilhon de damas incarnat & blanc avec une grande bande & deux petites de velours bleu, la grande découpée à raies & le corset en toile de soie rayée de blanc & de rouge ». Telle autre avait « mancheron d'escarlate verte, robe de pers large & ouverte... »

S'il est question des joyaux, alors que les femmes du peuple n'ont que des anneaux d'argent, nous trouvons un vrai luxe dans les hautes classes : des chaînes d'or du poids de vingt-cinq écus, des patenôtres de corail, patenôtres d'ambre, patenôtres de cristallin blanc contenant cent soixante-huit perles avec une fève marine garnie d'argent, *patenostres de cristail* contenant cinquante *cristails* avec cinquante petites gerbes d'or, une petite bague d'or attachée au fond desd. patenôtres avec une perle & un *saffir;* des *escoffions* d'or & d'argent avec des cristallins; une bague d'or avec une turquoise pesant un écu sol seize grains, &c.

Femmes pauvres & riches portaient des bas de chausses; les plus pauvres paraissent aussi avoir porté des *garamaches* ou guêtres. Voici le trousseau d'une fille ayant 3 livres de dot seulement : trois robes en drap pers, un lit garni comme à l'ordinaire. La sœur d'un apothicaire, avec une dot de 50 livres, reçut deux robes en drap de Toulouse valant jusqu'à 4 livres la canne, *ung davantal de demi-ostède & ungs patenostres de lambre.* Une femme de Saint-Cézert, soignée à l'hôpital, donne à l'hospitalière pour reconnaître ses bons soins, « ung manchon de taffetas Saint-Jehan, ung davantal de saye, cinq colaretz, une chemise, une robe en drap noir ayant les brassalots rouges. » Des paysannes reçoivent à leur mariage « deux robes drap de pagès ou paysan, une cote couleur de rozat, &

Digitized by Google

une gonelle couleur de visconte, ou bien une robe de drap de pays teint en garance. »

Les hommes de métier portaient un casaquin en serge d'escot, le haut de chausses en serge ou en cordelat blanc ou noir attaché au pourpoint ou casaquin noir, le bas de chausses en serge drapée. Le paysan était vêtu du *mandilh* ou petit gilet, & de la cape blanche de Béarn, qui valait 30 sols ou même 3 livres si elle était *coulsue & flocade ;* l'ouvrier porte aujourd'hui aux champs la capote militaire de réforme, que les juifs de Toulouse vendent à la foire de Sainte-Catherine, à Verdun, pour douze ou quinze francs.

Les jeunes gens qui faisaient les beaux portaient les cheveux pendants sur la chemise froncée. Philibert de Rapin, réclamait en 1566 à l'hôte du *More* de Macon un « manteau d'escarlate roge à bande de velors noir, ensemble ung per de chausses de incarnat cramoisin de Milan bordées de velors vert. »

Supposez que ledit haut de chausses était bouffant & à raies tailladées de couleurs voyantes ; attachez le bas de chausses au-dessus du genou à mi-cuisse, mettez par la pensée la large fraise, le chapeau à plume ou encore la toque, la rapière au côté, & vous aurez une idée du costume des gentilshommes.

NOURRITURE. — Dans un moment de boutade sans doute, La Bruyère a dit que nos aïeux ne mangeaient que de l'herbe. Il faut penser qu'il n'a point parlé de ceux qui vécurent à la fin du seizième siècle ; car même pendant cette époque si troublée, où le commerce & l'agriculture eurent tant à souffrir, le paysan comme Grandgousier, *mangeoit volontiers salé*, mais une quantité de salé qui effrayerait nos estomacs débiles. En effet, voici ce qu'une femme, dont le testament est loin de marquer de la fortune, laisse à partager, en 1575, entre son mari & son fils issu d'un premier mariage : « deux pipes de vin pur[1], huit quartiers de lard & quatre de sayn (saindoux), deux oulles de grays (graisse) & une oulle de gratons fondus (fritons) ». Une autre veuve ne laisse à ses héritiers rien moins que

1. La pipe égale les deux barriques bordelaises, soit environ quatre cent-soixante litres.

Digitized by Google

« quatorze quartiers de lard[1], six de saindoux, quatre pots de graisse, douze oies salées, plusieurs pipes de vin pur, dix charretées de bois de chauffage. Quoi d'étonnant ! cela se passait à l'époque de Gargantua.

Le vin devait se récolter en quantité très considérable, car toutes les pensions des veuves portent, outre trois ou quatre quartons froment[2], une ou plusieurs pipes de vin pur, une de demi-vin, quelquefois une d'arrière-vin ; de plus 3 à 10 livres en argent, une robe tous les deux ans en drap de marchand, des pantoufles ou des *soliers ;* souvent on y ajoutait un petit cochon à l'engrais, valant 2 à 3 livres ; enfin il était stipulé qu'on y ajouterait cinq à dix livres d'huile d'*olif* & autant de lin. L'huile d'olive était d'un usage si commun que l'on s'en servait même dans l'industrie pour préparer les laines. Nous ne prétendons pas que dans la basse classe les veuves fussent aussi bien partagées ; néanmoins nous citerons la veuve d'un maréchal-ferrant, qui n'avait pas eu de dot, & qui recevait cependant une pension annuelle de six sacs de froment, une pipe de vin pur, une de demi-vin, 6 livres en argent pour acheter du bois, une robe de drap de marchand tous les trois ans.

Après cette effrayante consommation de salé, le lecteur serait peut-être tenté de croire qu'on mangeait peu de viande de boucherie. Ce serait une grande erreur. Dans les plus petits villages, là même où on ne mange plus aujourd'hui que de la vache, quelquefois *enragée*, & où les bouchers n'ont jamais de viande de bœuf, de mouton ou d'agneau, on mangeait de l'agneau, du veau, de la vache, de la brebis, du mouton & du bœuf, ne vous en déplaise, & cela *depuis Pasques fins à Caresme prenant.* Direz-vous que c'étaient des animaux étiques ? nous répondrons, sans emprunter ce terme à Rabelais, qu'ils étaient *de haulte graysse.* Demanderez-vous un brin de preuve ? Outre les baux consentis entre les consuls de Grenade & les bouchers, spécifiant que l'écorcheur lui-même serait *de bonne génération & extraction*, nous mentionnerons les bou-

1. Un quartier de lard pesant trente livres coûtait 1 écu 14 sols 6 deniers. Aujourd'hui le lard étant à 2 francs le kilogramme cela ferait 33 francs.

2. Le quarton de Grenade valait 1 hectol. 177.

Digitized by Google

chers d'Aucamville, du Burgaud, Puységur, Caubiac, Lagraulet, Saint-Sardos, Pompignan, Le Mas-Grenier, &c., vendant aux tanneurs de Verdun & de Grenade les peaux de ces divers animaux. L'écorcheur qui, contrevenant aux articles du *masel* (de *macellum*, boucherie), abattait des bêtes maigres ou morveuses, devait payer la première fois une amende de dix sols; s'il récidivait, il devait être condamné au collier, la troisième fois au fouet; si les bouchers usaient de contrainte envers l'écorcheur pour lui faire commettre une de ces infractions, ils étaient passibles des mêmes peines. Les bouchers d'aujourd'hui trouveraient sans doute cette législation un peu draconienne, mais la clientèle n'en serait peut-être pas trop fachée. A-t-on assez reproché aux siècles passés leur mépris de la propreté & de l'hygiène ! Citons donc ces lignes d'un contrat de boucherie passé à Grenade sous la date de 1590 : « En escourcheant lesd. chairs, ne pourront lesd. bouchers cometre aultre que ung jeune garsson qu'ils tiendront à ces fins, de bon sang & de bonne famille, n'ayant point participaon charnelle avec femme sur peine de punition exemplaire ».

Et pendant le Carême, direz-vous ! Voici l'approvisionnement d'un marchand de Beaumont avant les Cendres de 1567 : « quatre barriques sardes (sardines) à 44 sols le mille, ... merluce (morue) reffaicte à 5 livres le quintal, deux barricotz hareng blanc à 15 livres le barricot, trois mille quatre cents harengs noirs à 18 livres le mille, le tout rendu à Beaumont. » Voici, pour le Carême de 1574 trois achats d'un marchand de Grenade, se montant à 106 livres, 112 livres & enfin 119 livres 9 sols (plus de 3 000 francs de notre monnaie) : poisson de mer, morue, sardine blanche & noire, hareng blanc, saur & saumon. Ajoutez qu'à cette époque le saumon remontait la Garonne, & qu'on en rencontrait assez fréquemment pesant quinze à vingt livres. Nous avons trouvé plusieurs pâtissiers à Grenade & à Verdun, il y en avait même à Aucamville. Gardez-vous de croire que ces maîtres fabriquassent des vol-au-vent (cela eût été viande creuse pour les contemporains de Gargantua), mais de lourdes & épaisses tourtes, & *grand planté de pâtés*.

Voici la facture d'une fourniture faite le 10 mars 1587, à

Digitized by Google

M. de Mondosil, par maître Durand, pâtissier d'Aucamville d'abord, de Toulouse ensuite : « 1 pâté de pigeons, 16 sols; 2 pâtés de chevreau, 10 sols ; 2 pâtés de veau, 10 sols ; 2 pâtés d'oison, 18 sols ; 3 tourtes, 3 sols 5 deniers; 2 pâtés de levreau à la sauce douce, 15 sols ; 2 plats de biscuit, 10 sols ; 2 tourtes de massepain, 1 sol 10 d.; 2 pièces de four, 4 sols 8 d. D'autres fois, ce maître avait fourni des pâtés de langues, des plats de crême, 12 cachemuseaux ou petits choux, des gâteaux feuilletés, &c.

INSTRUCTION. — Tous les registres de notaires que nous avons parcourus nous ont montré des signatures, même de mains très exercées. Dans tous les villages nous avons rencontré des étudiants, on disait alors des *escolyers;* nous avons été frappé du mouvement qui les portait à tout instant d'un bout de France à l'autre ; ils venaient de l'Agenais, de la Bourgogne, de la Provence, de l'Ile-de-France, &c. Que faisaient-ils? Ils cherchaient un engagement d'un an, pour gagner quelques écus & continuer ensuite leurs études ; ils se disputaient les élèves. Aussi l'instruction était plus répandue qu'on ne le croit généralement. Les marchands tenaient leurs livres en partie double ; ils mentionnent le livre de crédit, celui des serviteurs & d'autres. Le bagage d'un petit chaudronnier de Saint-Flour mort à l'hôtellerie à Grenade permit de retrouver un calepin où étaient inscrites ses créances (1580). Il savait donc écrire le petit chaudronnier! Il savait écrire ce cirier de Verdun qui donnait reçu à la confrérie de Saint-Fabien & Sébastien pour 7 livres 7 sols 9 d. de cire refondue. Savaient encore écrire nombre de familles campagnardes dont on retrouve les livres de raison. Les barbiers ne savaient pas que phlébotomiser & *clysterium donare*. A celui de Cordes, un notaire de Montauban réclame « les Heures de son petit enfant ». Des bazochiens, on en trouve partout, dressant des actes, exerçant l'office de greffiers, d'agents d'affaires, calligraphiant les cadastres, même dans les plus humbles villages, à Bourret, à Saint-Sardos... Etaient-ce les riches seulement qui fréquentaient les écoles? Non ; ils appartenaient certainement à la basse classe les enfants de Grenade qui, au nombre de

Digitized by Google

dix à quinze, lisaient les Psaumes de la Pénitence autour des convois funèbres à l'église. Même les apprentis tisserands trouvaient le temps pour aller aux écoles. A Savenès, en 1565, dans les frais de *nourrissaige* de deux enfants est compris la *doctrine*, c'est-à-dire les écolages. Un mourant lègue 10 livres au fils de son ami à condition que l'enfant sera mis en métier ou à l'école. Enfin, il n'était pas riche ce boucher de Bourret qui ne pouvait payer 8 pugnères de froment & 3 écus qu'il devait à l'*escolier* du lieu pour l'écolage de son fils. Mais les femmes, dit-on, ne savaient pas lire! Erreur. Les femmes elles-mêmes avaient fréquenté les écoles, ainsi qu'en témoignent leurs belles signatures apposées quelquefois dans les minutes de notaires de village.

Y avait-il une instruction secondaire? Oui, & peut-être plus florissante qu'aujourd'hui. La preuve, la voici : Nous trouvons à Grenade, en 1560-1561, le chiffre respectable de quinze docteurs, licenciés ou bacheliers, un médecin, cinq apothicaires, deux chirurgiens, des agrimenseurs, plusieurs notaires, environ vingt-cinq prêtres. Il y avait dans le moindre village, comme Savenès, Beaupuy, Le Burgaud, Saint-Cézert, un & quelquefois deux notaires même après l'ordonnance royale qui en avait réduit le nombre ; on y rencontrait quelquefois même des gradués, souvent des bazochiens & des apothicaires, toujours un chirurgien & de nombreux prêtres libres. Pendant cette époque, Saluste du Bartas, *prince des poètes français*, écrivait en beaux vers ses deux *Semaines ;* Blaise de Monluc, le terrible batailleur, dictait ses *Commentaires* en une langue aussi forte qu'incorrecte ; Terride signait de la grande écriture des gentilshommes, & Marguerite de Polastron, dans son manoir de Marguestaud, faisait les frais d'un précepteur pour ses enfants, jusqu'aux *Humanités* inclusivement.

A Grenade, les écoles sont gratuites ; ainsi nous le disent les baux notariés.

Le régent de 1562 est tenu « à bonne diligence & en bon chrétien apprendre aux lettres tous les enfants de lad. ville, tant pauvres que riches, sans exception, » à faire quatre fois la leçon par jour à ceux qui liront les Heures, & ce, moyennant 40 livres que lui paiera la caisse consulaire. Le régent

Digitized by Google

de 1586 se contenta de 33 livres un tiers & il dut faire la classe de six à neuf heures du matin, de une à quatre heures du soir, pour instruire les auditeurs selon leur capacité. Cependant les « régents tenans les escolles & les escoliers résidants en ycelle pour estudier » étaient exempts de tout droit de passage aux ports de la ville.

Les régents étaient tenus d'avoir une chambre spéciale pour certains enfants de la ville & pour les forains à tels gages qu'ils voudraient, sans dépasser 30 sous tous les trois mois. Mais pour les pensionnaires, cette somme était largement dépassée, & de nombreux baux font monter la rétribution annuelle tantôt à 20 écus par éléve, tantôt à 6 sacs froment, 1 pipe de vin pur, 6 écus argent, 1 ou 2 charretées de bois de chauffage, & quelquefois même les gages d'une chambrière au prorata ; cela vaudrait bien 400 francs de notre monnaie.

En 1586, les consuls de Grenade essayèrent en vain d'établir le monopole en faveur du régent communal. Ils défendirent aux notaires, aux prêtres d'avoir d'autres élèves qu'un seul clerc ou enfant de chœur à qui ils enseigneraient les lettres ; il fut défendu à tous autres *escoliers* de tenir chambre d'enfants. La défense fut non avenue, & quelques jours après, les élèves, du moins forains, affluaient de plusieurs lieues à la ronde chez Arnaud Chauvin qui fit florès à Grenade de 1575 à 1590.

Les maîtres surveillent les élèves à l'église & aux processions, ils leur *y font dire les litanies ;* ils doivent les corriger & peuvent pour cela requérir main-forte des consuls ; ils sont tenus de fournir leur *attestatoire* de religion ; *ils doivent enseigner tant aux lettres que bonnes mœurs & à la religion catholique.*

Est-ce en vertu de cet amour de l'instruction que la langue française est mieux parlée que dans d'autres pays à la même date ? Nous ne saurions le dire. Quoi qu'il en soit, bien des noms propres prennent une tournure tout à fait française & qu'ils n'ont pas tous conservée. Quelques exemples seulement : On disait alors Beaupuy au lieu de Belpech, Ondes pour Undes, Montbéquin pour Montbéqui, Beaumont pour Belmont,

Digitized by Google

Chateausarrazin, Chateaumayran, Chateauneuf-d'Estroictefons, cheftaine au lieu de capitaine, testatrix pour testaresse, tisserand au lieu de tissier; le notaire écrit Dupech, Dubarry, alors que le signataire écrit Delpech, Delbarry. Voici une liste des *escolyers* & régents que le hasard nous a fait rencontrer; nous laissons à chacun le titre donné par les actes, en faisant remarquer que le nom de régent était proprement porté par le maître subventionné communalement, tandis que ceux d'*escripvains, escoliers* paraissent avoir été réservés à ceux que nous appellerions instituteurs libres.

Jean Boé, maître écolier à Bourret, 1551. Jean Passérieu, de Hautefaye, en Agenais, régent à Grenade, 1562. Jean Bossège, écolier de Castelnau d'Estrétefonds, 1562; écolier à Grenade, 1563. Noble Claude Brossard, écolier à Grenade, 1563. Blaise Granier, maître des écoles de Verdun, 1564. Alexandre de Salles, écolier du Burgaud, 1564. Bernard Romieu, écolier de Savenès, 1565. Jacques Martin, régent de Grenade, 1567. Jean Fadalhe, régent de Grenade, 1569. Henri Turmeguies, écolier à Grenade, originaire de Beaumont-sur-Oise, 1574. Arnaud Chauvin, originaire de Bassoues (Gers), régent de Grenade, 1575; écolier à Grenade jusqu'en 1590. Claude Riche, écolier français, résidant jadis à Grenade, 1575. Pierre Blondat, écolier de Grenade, natif de *Bourbonnensy* en Bourgogne, 1575. Richard Mathieu, natif de Beaune en Bourgogne, écolier à Grenade, 1578. Pierre Suchère, écolier de Bourret, 1578. Pierre Labeyretié, écolier à Grenade pendant deux ans, 1579. François de La Molture, écolier de Grenade, originaire de Thil, se fit religieux au monastère de Feuillans, 1584. Bernard Vidal, écolier d'Aucamville, 1585; de Grenade, 1588. Jacques Coterel, bachelier, écolier à Grenade, natif d'Aucamville, 1585. André Versoris, originaire de Draguignan, régent à Grenade, 1586. Antoine Olivier, écrivain de Grenade, 1587. Marc Maret, régent à Grenade, 1587. Jean Cabarroc, écolier à Aucamville & Mauvers, 1589. Jean Maret, écolier à Aucamville, 1589. Jean Virot, natif de Dijon, écolier de Grenade, 1590. Bernard Théron, régent de Grenade, 1590. Il eût été possible d'allonger cette liste déjà si intéressante, en y ajoutant les bazochiens;

Digitized by Google

mais leurs fonctions étaient multiples, & nous voulons que notre travail, plein de sincérité, garde une incontestable valeur.

Tout le monde savait donc lire; direz-vous. Non, il s'en fallait bien, mais tout le monde aurait pu savoir lire, s'il avait voulu. Ce n'est pas les maîtres & les écoles qui manquèrent aux élèves, c'était plutôt les élèves qui manquèrent aux écoles. Du reste, tel savait lire qui ne pensa jamais qu'il eût besoin d'écrire. Quand en 1562 il fut ordonné de signer les minutes ou d'une signature ou d'une marque quelconqne, on vit alors que tel qui n'avait jamais appris à écrire avait cependant reçu des notions de dessin. Ainsi un menuisier qui faisait des portes à chambranle avec panneaux & placards, signa d'un chapiteau renaissance dessiné à main levée; un serrurier dessina une belle clef; ainsi de suite les instruments du métier, dessinés, servirent souvent de signature : le charretier signa d'une grossière lanterne, le cardeur fit au trait une carde, le chaisier un tabouret ou trépied, l'arbalétrier une meurtrière.

Et si maintenant après cet exposé, comparant le passé au présent, il nous est permis d'asseoir un jugement, nous dirons que l'instruction a gagné en étendue ce qu'elle a perdu en profondeur; c'est notre intime conviction.

Arrivé à la fin de cette longue étude, nous nous permettrons une seule réflexion, cncore qu'elle s'applique aux événements de cette époque dont nous n'avons pas abordé le récit. Chacun peut penser diversement sur les troubles religieux & politiques qui agitèrent le pays à la fin du seizième siècle; la sécurité & la vie facile de notre époque sont certainement préférables à l'état précaire où vécurent alors les populations, mais il ne serait pas juste de refuser notre admiration à ces âmes fortement trempées qui, sacrifiant leurs biens, combattirent pour des idées avec plus d'âpreté & de vigueur que nous ne faisons aujourd'hui pour les intérêts matériels.

Abbé F. GALABERT.
Curé d'Aucamville (Tarn-&-Garonne).

Digitized by Google

QUELQUES NOTES SUR LES BASQUES

I.

LA QUESTION BASQUE AU CONGRÈS DES SCIENCES A PAU.

L'Association française pour l'avancement des sciences a tenu en septembre dernier son XXII[e] Congrès à Pau. Cette réunion annuelle, chaque fois sur un point différent de la France, est avant tout une occasion d'étudier les questions qui s'y trouvent localisées par une circonstance quelconque. A Pau, nous étions à la porte du pays basque que nous devions entrevoir au cours de nos excursions. Or, les Basques constituent en Europe une race unique au point de vue de leur langue; leur origine a été discutée depuis des siècles, & les travaux imprimés à ce sujet forment une grande bibliothèque. On désirait savoir à quels résultats était arrivée la science moderne, & à cet effet, le président de la section d'anthropologie, M. le D[r] Magitot, de l'Académie de médecine, provoqua les communications de tous les spécialistes.

Cet appel fut entendu. Deux mémoires publiés expressément en vue du Congrès, des lectures suivies de discussions pendant plusieurs séances ont bien mis en lumière l'état de la question.

Un des mémoires imprimés, dus à la plume de M. Julien Vinson, se trouvait dans le volume de *Notices sur Pau & les Basses-Pyrénées*, distribué à tous les congressistes présents; l'autre, était de M. J.-F. Bladé.

Le travail de M. Vinson a pour titre *La langue basque*.

Digitized by Google

Bien que ce soit déjà un résumé succinct, nous allons essayer d'en donner l'analyse :

Le basque, langue entièrement logique & bien formée ne ressemble à aucune des langues habituellement connues. Elle est un idiome de la seconde catégorie, c'est-à-dire un idiome agglutinant ; il est de plus partiellement incorporant, & il offre des traces de polysynthétisme ; il prend place, dans la série des langues de la même espèce, entre la famille ougro-finnoise d'une part, & les familles nord-américaines de l'autre. En d'autres termes, le système grammatical s'y réduit à une perpétuelle composition à l'aide de préfixes & de suffixes qui ont chacun une signification indépendante, souvent très sensible encore ; il peut de cette façon exprimer en un seul mot des idées complexes, & il sait fondre dans son verbe les pronoms sujets & régimes ; enfin, il offre plusieurs exemples remarquables de cette composition syncopée que présente le français populaire *Mamzelle* pour *Mademoiselle*.

Pour faire la grammaire du basque, il ne faut donc pas procéder comme s'il s'agissait d'une de nos langues analytiques modernes. Il ne faut point se préoccuper des mots isolés, mais il faut les prendre dans les phrases du discours, & par la comparaison des uns aux autres découvrir à la fois les racines principales, fondamentales, significatives, & les suffixes ou préfixes, les racines secondaires, expressions formelles qui servent à nuancer l'idée, l'intuition, la conception, & à marquer les rapports extérieurs dont elle peut être affectée selon le temps ou l'espace. La décomposition des mots conduira à la reconnaissance des sons & des bruits qui constituent l'alphabet & aussi à l'histoire des variations de signifiation des mots. L'examen général de la phrase donnera les lois de la syntaxe.

M. J. Vinson donne l'alphabet, puis expose rapidement en éclairant son texte par des exemples, les principales lois phonétiques du basque, les formes grammaticales. Il insiste sur le verbe : Chaque temps ayant sept personnes & chaque personne quatre variations allocutives, la conjugaison complète se compose de deux mille cinq cent quarante-huit formes !

M. Vinson conclut ainsi :

« Dans son état actuel, le vocabulaire basque est assez pau-

Digitized by Google

vre. La plus grande partie en est formée de mots béarnais, gascons, latins, français, espagnols, celtes même & d'autre source ; les expressions purement originales ne semblent pas avoir de signification abstraite. De même, les expressions générales manquent : il n'y a pas de mot primitif pour « animal » ni pour « arbre » ; on ne dit pas non plus « sœur » mais « sœur de femme » *ahizpa* & « sœur d'homme » *arreba ;* il y a six noms différents pour désigner l'état de chaleur de la chienne, de la jument, de la vache, de la truie, de la brebis & de la chèvre. En revanche, le même objet, le même animal, est appelé, suivant les localités, de noms différents : on a relevé paraît-il plus de trente synonymes locaux de « papillon » ; ces différences tiennent en grande partie à l'absence d'une véritable culture littéraire, car il n'y a que quatre siècles tout au plus qu'on a commencé à écrire le basque. Le prince Bonaparte a distingué vingt-cinq variétés caractérisées qu'il classe en huit dialectes, lesquels peuvent à leur tour être rapportés à trois groupes : 1° le *biscayen ;* 2° le *guipuzcoan*, le *haut-navarrais-méridional*, le *haut-navarrais septentrional*, le *labourdin*, le *bas-navarrais occidental ;* 3° le *bas-navarrais oriental*, & le *souletin.* Les noms de ces dialectes indiquent approximativement leur répartition géographique.

« La limite du territoire où est parlée la langue basque est d'ailleurs assez facile à déterminer : partant de l'Océan un peu au-dessous de Biarritz, la ligne rejoint l'Adour au bas de Saint-Pierre d'Irube, suit ce fleuve jusqu'au delà d'Urcuit, le quitte alors pour englober Briscous & Bardos (à l'exclusion de Labastide-Clairence), puis Saint-Palais & Esquiule pour aboutir au pic d'Anie ; entrant alors en Espagne, elle reste en dehors, à l'est, de la vallée de Roncal, s'infléchit à Burguï vers Pampelune qu'elle contourne extérieurement pour redescendre jusqu'au-delà de Puente-la-Reina, & revenir ensuite, presque en ligne droite, à Vitoria d'où elle remonte vers la mer qu'elle atteint un peu à l'ouest de Portugalete. Ce territoire comprend, en France, la plus grande partie de l'arrondissement de Bayonne, celui de Mauléon presque tout entier, & une commune (Esquiule) de celui d'Oloron ; en Espagne, près de la moitié de le Navarre, le Guipuzcoa, à peu près toute la Bis-

Digitized by Google

caye & la partie nord de l'Alava. On peut estimer à six cent trente mille le nombre des habitants de ce territoire ; mais pour avoir le chiffre exact des personnes qui parlent le basque, il faudrait ajouter environ deux cent vingt mille représentant les habitants du pays qui ont émigré pour des raisons diverses, dont au moins deux cent mille en Amérique.

« Il n'y a pas de preuve historique ni même de probabilité scientifique que le basque ait occupé anciennement une aire géographique beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui. En France, nous n'avons aucune raison de croire que sa limite ait reculé ; en Espagne, au contraire, il est facile de constater qu'il a perdu du terrain depuis quelques siècles & l'on y trouve même une zone mixte où le basque est prêt à disparaître, car il n'y est plus parlé que par la minorité des habitants. Presque partout du reste, la langue tend à s'altérer de plus en plus sous l'influence grandissante du français ou de l'espagnol. Les dialectes les plus résistants sont ceux du centre, le guipuzcoan & le labourdin ; ce dernier paraît même le mieux conservé au point de vue des formes grammaticales. L'opinion, longtemps admise sans conteste, que la péninsule Ibérique & même toute l'Europe sud-occidentale a été peuplée par une race ou des races dont les idiomes étaient apparentés au basque, ne s'appuie que sur des étymologies & ne saurait être considérée aujourd'hui que comme une pure hypothèse. En réalité, on ne sait point ce qu'était la langue des anciens Ibères.

« Le nom propre & original du basque est *euskara*, *eskara*, *uskara*, *eskuara*, suivant les dialectes. On n'est pas d'accord sur la signification de ce mot ; l'étymologie la plus probable est celle qui l'explique par « manière de parler, langage proprement dit » de la racine * *es*, * *eus* « crier, aboyer, &c. » (cf. *erasi* « faire du bruit, jacasser, bavarder ») : on sait que beaucoup de peuples s'appellent « ceux qui parlent, ceux qu'on comprend » par opposition aux « barbares » étrangers.

« La littérature euscarienne n'est ni ancienne, ni riche, ni originale ; elle comprend un millier de volumes & de brochures tout au plus. Avant le treizième siècle, on ne peut citer, comme spécimens de la langue, que des noms de lieux ou de personnes cités dans divers documents latins ou patois du pays.

Digitized by Google

Au douzième siècle, un pèlerin français de Saint-Jacques a recueilli dix-huit mots basques dans la traversée des Pyrénées; son manuscrit est conservé à Compostelle. Un siècle après un pèlerin allemand apprit à son tour quelques mots & deux ou trois phrases. Puis, en 1530, Lucius Marineus Siculus en cite quelques autres dans son livre sur les choses mémorables de l'Espagne : en 1542, Rabelais fait parler basque à Panurge. Le premier livre imprimé connu, publié à Bordeaux en 1545, est un recueil de poèmes moitié dévots moitié amoureux, œuvres d'un curé de la Basse-Navarre. En 1571, parut le livre le plus précieux, le plus important & le plus intéressant de tous, la traduction du *Nouveau Testament*, du *Catéchisme* de Calvin & des *Prières Ecclésiastiques*, imprimée à La Rochelle, par ordre de Jeanne d'Albret, aux frais du Parlement de Navarre. Les ouvrages publiés depuis sont pour la plupart des livres de piété, sans intérêt comme sans valeur.

« Dans la rapide esquisse qui précède, il n'a pas été fait d'étymologies & il n'a point été parlé des affinités, des parentés possibles, des origines de langue basque. C'est qu'aux yeux de la science, de pareilles questions sont oiseuses ou tout au moins prématurées. Il faut, toujours & partout, procéder avec méthode; la synthèse ne doit venir qu'après l'analyse. Pour affirmer qu'un idiome se rapporte à celui-ci, pour reconnaître qu'il a des analogies avec celui-là, il faut tout d'abord l'avoir étudié complètement, en avoir reconstitué la forme exacte & l'organisme primitif; pour arriver à ce résultat fondamental, il faut avoir exploré en détail chaque variété & chaque dialecte, & avoir déduit de ces types dialectaux la forme générale rudimentaire. Jusque là, on ne fera guère que des hypothèses inadmissibles, on aura seulement perdu un temps précieux. A dire vrai, tous ceux qui ont quelque habitude de la linguistique pressentent déjà que la recherche des affinités du basque aboutira seulement à une négation. Il est vraisemblable que le remarquable idiome des Pyrénées Occidentales est tout à fait isolé & n'a jamais beaucoup rayonné au delà de son habitat actuel; parmi les nombreux îlots de populations primitives & spontanées qui ont apparu çà & là en Europe, il est un de ceux qui ont survécu & qui ont résisté au grand torrent celto-aryen.

Digitized by Google

« Quant aux étymologies, elles ne sauraient être entreprises sans la connaissance exacte des lois phonétiques d'une part, du vocabulaire de l'autre. Rien n'est plus important, rien n'est plus précieux; mais rien n'est plus périlleux ni plus trompeur, On ne saurait trop hésiter à s'aventurer dans ces décompositions de mots où la fantaisie & l'imagination triomphent d'ordinaire de la science positive. Il en est pourtant quelques-unes que l'on peut déjà admettre : le nom de la planète Vénus, déjà cité ci-dessus, *artiʒarra* pour *argi-iʒarra* « l'étoile lumière », *emakume* « femme, celle qui enfante (*kume*, enfant, petit) », *bekhaiʒti* « jaloux » de *begigaitʒ* « œil mauvais, méchant »; &c. Ici encore la science peut prévoir le résultat : les Basques étaient probablement, lorsque leur langue est entrée dans la vie historique, un peuple très jeune encore & d'une civilisation relativement très inférieure. «

On le voit, M. Vinson ne sait pas si le basque a occupé anciennement une aire beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui, si le basque est apparenté aux langues parlées jadis en Espagne. La recherche des affinités du basque ne peut aboutir qu'à une négation; quant aux étymologies alléguées elles reposent sur la fantaisie & l'imagination.

M. Bladé n'est pas moins sceptique au premier abord que le savant professeur de l'Ecole des langues orientales. Ses études sur l'origine des Basques (Paris, A. Franck, 1869) furent accueillies avec émotion parce qu'elles témoignaient d'une érudition très étendue, contredisaient formellement les théories alors en vogue. Sylvestre de Sacy, Fauriel, Michelet, Augustin Thierry, Henri Martin & bon nombre d'autres historiens généraux de la France, sans parler de ceux de l'Espagne, avaient en effet accepté comme démontré le système de Guillaume de Humboldt. Ce linguiste allemand, qu'il ne faut pas confondre avec l'illustre Alexandre de Humboldt, avait publié en 1821, à Berlin, un petit livre qu'un magistrat d'Oloron-Sainte-Marie, M. A. Marrast, traduisit en 1866 : *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne à l'aide de la langue basque*. Pour G. de Humboldt les Basques sont les descendants des Ibères qui auraient été jadis répandus dans toute l'Espagne, & cette descendance est établie par l'interprétation des anciens noms

Digitized by Google

de lieu de la Péninsule au moyen de l'idiome euskarien actuel. Il a existé jadis une ancienne langue espagnole dont le domaine aurait dépassé de beaucoup la Péninsule.

M. Bladé s'élevait contre ces conclusions en accumulant les arguments. Il s'attaquait d'ailleurs à tous les côtés du problème.

Ainsi, dès 1865, la Société d'anthropologie de Paris, grâce à l'impulsion de son fondateur, le Dr Broca, avait longuement disserté sur les Basques. MM. de Quatrefages, Pruner-Bey, Lagneau, Elisée Reclus, d'Abbadie, Virchow, intervinrent dans le débat. M. Bladé le résumait en prenant acte de l'impuissance de l'anthropologie dans l'état actuel de ses connaissances, le mélange des Basques étant le seul point mis hors de doute.

Il y a une littérature basque dont on a beaucoup parlé. Humboldt a publié en 1817 le *Chant des Cantabres,* d'après un manuscrit des archives de Simancas, remarqué dès 1590. Le *Journal de l'Institut historique* de 1835 a révélé le *Chant d'Altabiscar*, & l'*Ariel*, journal de Bayonne en 1845, le *Chant d'Annibal.* Mais M. Bladé, dans sa *Dissertation sur les Chants héroïques des Basques,* Paris, 1866, avait établi leur caractère apocryphe & la date de leur fabrication récente. Personne aujourd'hui ne soutient l'opinion contraire.

Le mémoire de M. J.-F. Bladé, publié à l'occasion du Congrès de Pau a pour titre *Les Ibères.* Il a pour but, d'abord, de rectifier une erreur partagée par l'auteur lui-même. Une revision minutieuse de tous les documents historiques lui permet de dire qu'à aucune époque & notamment vers 587, comme on l'admettait presque unanimement, les Vascons espagnols n'avaient franchi les Pyrénées & conquis sur le versant nord le territoire qui forme le pays basque français. L'extension du nom de Vasconie à la Novempopulanie dès le septième siècle provient de causes tout autres qu'une prétendue conquête. Enfin, les habitants du pays basque français descendent d'Aquitains établis dans cette portion des Pyrénées avant les temps historiques, & qui n'ont jamais été romanisés comme le furent les autres habitants de la Novempopulanie.

Ensuite, M. Bladé traite son sujet. Tout en examinant quel

Digitized by Google

fut le domaine des Ibères, ses modifications, leur race, leur langue, leur religion, leur état politique avant la conquête romaine, il semble prendre pour devise *ignoramus, ignorabimus* & de fait quelquefois au moins, il a évidemment raison. Cela ressort de la simple lecture des textes que chacun peut vérifier.

Mais au milieu de toutes les négations il y a des concessions! il y a surtout un extrait d'un travail de M. Allmer, l'épigraphiste lyonnais dont l'érudition est extrêmement sérieuse & que M. Bladé loue sans réserve. M. Allmer déclare rencontrer dans l'Aquitaine méridionale un nombre prodigieusement petit de noms celtiques, cinq sur cent trente, qui « n'étant ni celtiques ni romains ne peuvent être qu'ibériens. Il en est de même pour les noms de divinités..... L'Aquitaine pyrénéenne constituait dans la Gaule, à l'époque romaine, une petite Ibérie, fortement pénétrée de l'élément romain, mais restée en quelque sorte entièrement fermée à l'élément celtique... Les Aquitains étaient des Ibères..... Les Ibères de la Gaule, qui alors s'étendaient du golfe de Garonne au golfe de Lyon & au Rhône, cédèrent seulement sur ce dernier point, mais restèrent impénétrables à l'invasion dans l'Ibérie de la Gascogne aux Pyrénées & à l'Océan, & certainement parce qu'ils avaient derrière eux non seulement les Pyrénées, mais de l'autre côté des Pyrénées leurs apparentés d'origine.....

« Et puisque dans le pays basque est encore actuellement en usage un dialecte antique, sans rapport avec la langue celtique ni avec aucune langue indo-germanique; puisque dans une grande zone y attenant se rencontrent journellement des autels consacrés à des dieux inconnus en pays celtique & des tombeaux sur lesquels se lisent des noms essentiellement différents des noms celtiques, c'est que ce dialecte est ibérien, c'est que ces noms de divinités & de personnes appartiennent à la langue de l'Aquitaine & sont ibériens. »

Combinons cela avec les concessions relevées dans M. Bladé lui-même, & nous ne serons pas si éloignés des conclutions d'un professeur très distingué de notre enseignement supérieur, de M. Luchaire que le savant Gascon traite cependant avec une rigueur sans égale.

Que dit M. Bladé : Les Basques sont les descendants non

Digitized by Google

romanisés des Ibères, comme l'étaient aussi ceux du reste de la région comprise entre l'Océan, les Pyrénées & le cours de la Garonne, qui étaient eux romanisés. La langue basque actuelle est issue du langage que parlaient les Vascons. Les Vascons étaient incontestablement des Ibères. Enfin, l'ensemble des témoignages fournis par les auteurs de l'antiquité indique bien qu'à une époque très reculée une race dite ibérienne occupait seule, sans doute, la Péninsule & le midi de la Gaule, de l'Océan jusqu'au Rhône, avant l'immigration des Celtes, des Grecs, des Carthaginois & des Romains. — Est-ce clair !

M. Luchaire a exposé en grands détails ses vues dans deux ouvrages entre autres : *Sur les origines linguistiques de l'Aquitaine* (Paris, 1877); *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française* (Paris 1879). Pour lui, au temps de Strabon, de Pline & de Ptolémée, des localités à noms basques existaient sur les bords du Guadalquivir, du Tage, de l'Èbre, & sur les deux versants des Pyrénées. Le domaine de l'Euskara était donc jadis plus étendu qu'aujourd'hui, & il comprenait au moins les deux tiers de l'Espagne, une notable partie de la Gaule méridionale.

Un écrivain classique, M. Desjardins, de l'Institut, remarquait qu'il n'est question ici ni des Ibères, ni des médailles dites ibériennes[1], ni des excentricités des disciples maladroits de Humboldt[2]. Il se rallie au système de M. Luchaire.

Il reste donc acquis que la grande colère de M. Bladé porte

1. M. Bladé paraît avoir démontré, dès 1869, l'erreur des numismates qui croyaient avoir découvert la clef du déchiffrement des monnaies dites Ibériennes. Le système d'un modeste & laborieux savant de Béziers, M Boudard, en dépit de son succès universel alors, ne s'est pas relevé de ces attaques. Un spécialiste dont le nom fait autorité, M. Arthur Engel vient de m'écrire que la question de la lecture des légendes ne fait pas un pas malgré de nombreux efforts. Le dernier travail publié est celui de feu Pujol y Campo, dans les mémoires de la *Academia R. de la Historia*, 1891. C'est une étude fort complète de ces médailles qui ont en espagnol un nom parfait : Desconoscidas.

2. M. Bladé ne pardonne pas à M. Desjardins ces lignes de sa *Géographie de la Gaule romaine ;* il le lui fait sentir très durement. Il prend pour juge le lecteur en énumérant un choix des erreurs de cet auteur « parmi celles dont le redressement réclame le moins de temps & d'espace. » Le choix, il faut l'avouer, est habile. Mais M. Desjardins est mort. On a vivement regretté au Congrès de Pau, de ne pas avoir une communication de M. Luchaire résumant la suite de ses études.

Digitized by Google

à présent seulement sur quelques détails peu importants, & que M. Vinson reste isolé avec son scepticisme absolu.

On voit maintenant à quel point déterminé les publications avaient amené la science des Basques, de leur origine, de leur langue. Le Congrès de Pau, hâtons-nous de le dire, n'a pas fait avancer la question. Les congrès ne font pas faire directement des progrès aux diverses branches du savoir humain.

Nous avons d'abord entendu la lecture d'un long mémoire, d'un curieux mémoire, envoyé par l'abbé Inchauspé. Ce vénérable chanoine est évidemment en retard. Il connaît le basque mieux que personne, mais il ignore les principes de la linguistique moderne. De là une série d'erreurs matérielles, auxquelles il faut ajouter une série non moins considérables de rapports de pure imagination. Egaré par son zèle ardent & passionné pour le basque, M. le chanoine Inchauspé arrive aux conclusions les plus inadmissibles, ce qui ne doit pas nous empêcher de rappeler que ses divers ouvrages ont rendu & rendent encore de grands services aux basquisants.

Un autre auteur, dont les premières notes, il y a vingt ans, eurent un certain retentissement, nous a gratifié d'un travail d'une longueur démesurée.

M. le comte de Charencey signale les affinités de la langue basque avec divers idiomes des deux continents, surtout avec les idiomes berbères (nord Afrique)[1] & algonkins (nord Amérique). Le basque a précisément la physionomie d'un dialecte américain soumis depuis des milliers d'années à l'influence des langues d'origine indo-européenne. Cela s'expliquerait si l'on admet avec certains naturalistes, la jonction à l'époque glaciaire de l'Europe & du nord-ouest de l'Amérique. Les peuples américains d'un bout à l'autre du continent, ont une ressemblance incontestable, soit au point de vue physique, soit à celui du génie linguistique. Ce type se serait formé sous l'influence du climat sec & extrême des rives occidentales de l'Atlantique, de

1. M. L. Gèze, de Toulouse, auteur d'une grammaire basque (Bayonne, 1873) & qui partage tout à fait les idées de M. Luchaire, pense que l'on ne peut tirer aucun argument ethnique des rapports signalés entre les idiomes basque & berbères. Cette pénétration d'environ deux cents mots ne serait que le résultat des relations des gens des deux races.

Digitized by Google

même que le type nègre sous celle d'un climat chaud & humide, & le type mongolique sous l'action d'une température à la fois froide & très sèche. Telles sont les hypothèses de M. de Charency ; elles cessent absolument d'être sérieuses.

Mais voici une compensation, le vrai profit de notre Congrès.

M. le Dr Guilbeau, de Saint-Jean-de-Luz, frappé de la marche rapide avec laquelle la langue basque disparaît, & voulant laisser à ceux qui viendront un document authentique constatant cet envahissement du pays basque par les langues hétérogènes, a dressé une carte sur laquelle il a indiqué par des lignes, des zones & des couleurs spéciales, les différentes contrées où : 1° la langue basque est encore l'idiome courant, usuel, dominant des habitants ;

2° La langue erdarienne (le basque nomme ainsi les langues étrangères) a remplacé en grande partie l'idiome basque que les vieux seuls parlent encore, mais qui tend à disparaître.

3° Les habitants jadis Basques parlaient la langue basque, laquelle y est complètement inconnue.

Ce travail, dont la carte publiée jadis par Broca [1] est le point de départ, a exigé le concours de beaucoup de bonnes volontés, une grande patience & de la critique. Le résultat fait honneur à M. Guilbeau, qui joint à sa carte un texte explicatif & très précis.

Il nous montre en détail les causes de la disparition de la langue dans les provinces de l'Alava de la Navarre & de la Biscaye. Le Gouvernement espagnol a intérêt à faire disparaître certaines traditions, les privilèges dits Fueros ; un des moyens qu'il emploie est la guerre à la langue basque ; le castillan est obligatoire même pour l'enseignement du catéchisme. La facilité de la langue espagnole l'a favorisée. Les centres populeux & industriels de Bilbao, Pampelune, Vittoria, ont fait tache autour d'eux ; demain ce sera le tour de Saint-Sébastien.

Ces raisons n'existent pas en France. La langue française

1. Le prince Louis-Lucien Bonaparte a fait exécuter en 1862 à l'Institut géographique de Standford, une carte linguistique des sept provinces Basques qui fut publiée en 1867, mais à si peu d'exemplaires qu'elle est introuvable, même à Paris. Broca en a donné une dans le tome IV de la *Revue d'anthropologie*, 1875. Vinson & Bladé critiquèrent vivement cette « imitation ».

Digitized by Google

est difficile. Les écoles sont irrégulièrement fréquentées, le patois gascon répugne au paysan basque. Le clergé basque reste en toute liberté fidèle à l'ancien idiome. Le basque est en honneur même dans les familles riches, & le Basque, tout en étant Français de cœur & d'âme, conserve jalousement ses us, coutumes & traditions.

La langue basque a quatre dialectes bien distincts : le guipuzcoan, le biscayen en Espagne, le labourdin & le souletin en France. Le guipuzcoan a son cachet respectueux, poétique & quelquefois fleuri ; le labourdin possède au plus haut degré la vigueur & l'élévation du genre biblique.

M. le Dr Guilbeau a bien voulu nous remettre un spécimen des quatre dialectes comparés.

Premier couplet de la poésie basque de M. Elissamburn, intitulée *Nere Etchea*, dit & écrit dans les quatre dialectes principaux.

TRADUCTION

Voyez-vous le matin
Quand la lumière commence
Sur une petite montagne
Une petite maison à la façade blanche
Au milieu de quatre grands arbres
Une petite fontaine à côté
Un chien blanc à la porte
C'est là que je vis, moi, en paix.

FRANCE

LABOURDIN.	SOULETIN.
Ikhusten duzu goizean	Ikusten *dūʒū*[1] *goiʒian*[2]
Argia hasten denean	Argia hasten denian
Menditto baten gainean	Menditto baten gainian
Etche ttiki aintzin churi bat	Etche *ttipi*[3] *aitʒin*[4] churibat
Lau haitz handiren artean	Lau haitz handien[5] artian
Ithurritto bat aldean	*Iturriñi*[6] bat aldian
Chakur churi bat athean	Chakur churi bat .....[7]
Han bizi naiz ni bakean	Han bizi[8] *nūʒū* bakian

SOULETIN.— *Dūzū*, prononcer *ū* & non *ou*.
2. *Goiʒian*, terminaison *ian* au lieu de *ean*.
3. *Ttipi*, au lieu de *ttiki*.
4. *Aïtʒin*.
5. *Handien* au lieu de *Handiren*.
6. *Iturriñi*, expression euphonique, prononcer *Iturrigni*.
7. ..... le mot manque, les Souletins emploient *bortan* qui vient de porte.
8. *Nuʒu* prononcer *ū* & non *ou*.

Digitized by Google

ESPAGNE

Guipuzcoan.	Biscaïen.
Ikusten *dezu*[1] *goizian*[2]	Ikusten duzu *goizian*[1]
Argiya[3] hasten denian	*Argiya*[2] hasten denian
Menditcho[4] baten gainian	*Menditcho*[3] baten gaintan
Etche *tchiki*[5] *aurre*[6] *zuri*[7] bat	Etche *tchiki*[4] *aurre*[5] *tchurri*[6] bat
Lau haitz *handien*[8] artian	Lau haitz *handien*[7] artian
Iturritcho[9] bat aldian	Iturri *tchiki*[8] bat aldian
Tchakur[10] *zuri*[11] bat *aurrian*[12]	*Tchakur*[9] *tchurri*[10] bat *aurrian*[11]
Ham bizi naiz ni pakian[13]	Han bizi naiz ni *pakian*[12].

Guipuzcoan. — Les *u* se prononcent *ou*.
(Mêmes observations générales).
6. Aurre, aurria, au lieu de *aintzin aintzina*.
7. Zuri au lieu de churi.
13. Pakian pour bakian.

Biscaïen, — (Mêmes observations).
8. Iturri-tchiki en deux mots, tandis que dans les trois autres dialectes en *un mot*.
12. Pakian (idem) voir Guipuzcoan.

On a pu remarquer que M. Vinson, dans sa notice, estime en chiffres la population basque française. M. Guilbeau ayant de son côté fourni quelques nombres différents, M. Vinson a dit au Congrès qu'il n'y aurait pas de meilleur moyen pour avoir des chiffres exacts que de s'en informer lors du prochain recensement quinquennal. Il propose d'émettre le vœu qu'à cette époque les bulletins individuels portent dans une case spéciale les questions suivantes : « La recensé parle-t-il français? Quelle est sa langue habituelle? » Déjà émis en 1880 par la Société d'anthropologie, ce vœu ne fut pas écouté par le Gouvernement. La proposition de M. Vinson a été, cela va sans dire, adoptée à l'unanimité par l'assemblée. Mais nous n'avons aucune illusion sur le sort que lui réservent les bureaux des ministères.

Le Dr Dumont (de Mauléon) a apporté pour sa part la démographie d'une région basque : celle du canton de Baigorry, le plus reculé dans les montagnes, le plus arriéré, entouré entièrement d'autres pays basques. On constate là par exception, très peu d'émigrants, un vingtième à peine, de 1872 à 1891. La natalité est faible & médiocre, 21,029, 8 pour 1000, conséquence d'une nuptialité faible, entre 5 & 3,6 en moyenne. Le

Digitized by Google

nombre des naissances en revanche, & pour un mariage, est assez élevé : naissances naturelles 7,4 °/₀, chiffre assez considérable vu l'absence de population urbaine. Mortalité faible ou très faible 25,8 contre une natalité de 29,8. En dix ans, 421 décès de plus que de naissances. Le langage a beau mettre obstacle à l'introduction des idées modernes, l'influence ecclésiastique a beau être puissante, ce n'est pas un préservatif contre l'abaissement de la natalité.

Dans d'autres Congrès, cette dernière affirmation, basée sur des chiffres & des faits, eût entraîné des discussions oiseuses, interminables. Il n'y a pas de danger de ce genre à l'Association française. L'ordre du jour n'était pas épuisé. On entendit de bonnes observations du Dr Larrieu sur le mode de pénétration du gascon & du français en pays basque qui varie selon les régions. Dans diverses localités, des familles basques disparaissent, & sont remplacées par des béarnaises, qui, selon leur habitude donnent leur nom à la maison. En Soule au contraire, l'usage contraire prévaut, & des individus se mariant avec l'héritière d'une maison basque prennent le nom de la maison. Les anciens actes locaux montrent en détail ce mécanisme.

Tel est le bilan du Congrès de Pau. Je passe sur les observations que M. Bouchard, de la Faculté de médecine & de la Société d'anthropologie de Bordeaux, a présentées à diverses reprises, & qui n'avaient pas ce degré de précision & d'évidence qui est à juste titre réclamé dans les discussions scientifiques.

On peut dire, à ce propos & sans crainte de se tromper, que les études anthropologiques vraiment sérieuses sur les Basques sont à peine commencées.

Pour ma part, je me suis borné à faire observer que le pays basque français, bien qu'il soit bon de dire qu'il a été peu exploré, n'offre aucun facies archéologique spécial. En fait d'antiquités il ne se distingue du reste des Pyrénées que par une pauvreté due peut-être uniquement à l'absence de recherches systématiques. La seule chose à noter, est la tombe basque ou mieux la stèle discoïdale dressée sur le mort. Sa forme est la même en Espagne & en France, les détails curieux de l'ornementation varient selon les localités. Les deux faces

Digitized by Google

sont sculptées, & dans les plus anciennes tout le socle l'était également. La tranche du disque n'est jamais décorée. Mais que pouvons-nous apprendre de ces petits monuments? M. Henri O'SHea, dans son ouvrage sur la *Tombe basque*, Pau 1889, illustré de très jolies eaux-fortes, nous assure qu'on n'en trouve guère d'antérieures au quinzième siècle, & que le style archaïque des inscriptions rappelle des temps plus anciens[1]. Nous nous garderons de suivre cet auteur dans ses aventureuses recherches des origines de cette stèle, nous le laisserons aller seul, en Egypte, en Chaldée & aux Indes! Mais nous rappellerons que des stèles très analogues se voient dans les plus vieux cimetières du Lauragais, dans l'Aude. (*Revue archéol. du midi de la France*, 1867, p. 165 fig.) Là elles se sont transformées de bonne heure en véritables croix.

Je tiens de M. Axel Duboul, ancien consul de France, qui a habité Bilbao, que la Biscaye est semée de nombreuses antiquités auxquelles personne ne fait attention. L'archéologie comme l'anthropologie attend en pays basque des travailleurs actifs & zélés.

Il existe en Allemagne, depuis une dizaine d'années, une Société académique, dont le but est l'étude des basques. Elle publie un Bulletin. Je souhaitais voir une pareille société fondée en France & réunissant tous les Basques soucieux de leur histoire & tous les basquisants. Il m'a été répondu par un Basque, que les divisions politiques & religieuses s'opposaient à la réalisation de cette idée. Je me suis incliné, mais non sans surprise, non sans tristesse, & tous les membres de la section ont partagé mes regrets.

II.

Les fêtes basques a Saint-Jean-de-Luz.

Quelques jours avant notre Congrès de Pau, Saint-Jean-de-Luz était en fête, grâce à l'initiative du maire, le Dr Goye-

1. Voir aussi la note de M. L. Letronne *sur les tombes basques*, pp. 289-292. Bull. Soc. Antiquaires de France, 1879.

Digitized by Google

neche, & de son conseil municipal. Chaque année des fêtes basques ont lieu en pays espagnol, mais pour la première fois on les voyait en France[1]. De belles affiches polychromes, comme on les fait si bien aujourd'hui, les avaient annoncées dans tout le sud-ouest. Un programme illustré de charmantes photogravures les détaillait par avance & les expliquait aux étrangers accourus. La ville, si pittoresque d'ailleurs, pavoisée, des guirlandes de feuillage jetées de maison en maison au travers de la rue, partout des écussons, des banderoles, une foule immense & passionnée, un soleil splendide : voilà ce que l'on admirait le dimanche 21 août après midi. A deux heures, un cortège formé sur l'une des places se dirigeait vers l'église. En tête marchaient les tambourinaires, groupés par trois selon le mode séculaire, deux jouant de la flûte & du tambourin simultanément, le troisième accusant le rythme avec un tambour. Le tambourin est beaucoup plus petit que celui de la Provence[2]. En Soule (France), il n'y a qu'un musicien jouant de la flûte & frappant un tambourin de Gascogne, sorte de tympanon à six cordes, accordées à la quinte. Les Navarrais s'adjoignent parfois un groupe de clarinettes en cuivre au son strident. On rencontre en Basse-Navarre des violons.

Voici des jeunes gens habillés de couleurs voyantes, rouge, blanc & bleu, la veste brodée, la culotte courte, les cordons de l'espadrille montant croisés jusqu'au genou, tenant à la main des bâtons ornés d'un flot de rubans. Ce sont vingt écoliers d'Andoain où l'Ayuntamento s'honore en perpétuant dans la jeunesse le goût des danses héroïques traditionnelles.

Les délégués des sept provinces basques marchent ensuite, bannières déployées, faisant cortège au drapeau de la tradition basque ainsi appelé parce qu'il passe chaque année d'une province à l'autre, à celle qui a le mieux sauvegardé de l'oubli

1. Nous devons à Francisque Michel un livre intitulé *Le pays Basque* (Paris, Didot, 1857). C'est à lui que nous renverrons le lecteur désireux de connaître les mœurs des Basques, leurs représentations dramatiqnes, leurs amusements, leurs superstitions, leur musique. On se procurera plus aisément un petit volume de J. Vinson, *Sur le Basque & le pays basque*, Paris, Cerf, 1882, 1 franc.

2. On sait que ce qu'on appelle partout un « tambour basque » est inconnu en pays basque !

Digitized by Google

les usages d'autrefois. Ce drapeau fut offert par M. Antoine d'Abbadie, le vénérable membre de l'Institut, le patriarche d'Hendaye.

Des deux côtés, les Basques, dans leur sérieux & élégant costume, le *makila* à la main, la pointe en haut accompagnent faisant la haie.

Le cortège, la foule s'engouffrent dans l'église très originale avec ses trois balcons superposés qui courent tout autour de la vaste nef. Après les cantiques nationaux, le salut solennel, les motets de Félipe Gorritti (de Tolosa), le prêtre monta en chaire & adressa aux Eskualdunac une allocution dans leur langue vibrante de patriotisme local. L'office achevé, l'assemblée se dirige vers le Jeu-de-Paume, cette place publique au mur spécial ou *Rebot*, qui ne manque dans aucun village basque & qui est parfois, comme à Saint-Palais, transformée en une salle superbe.

Chemin faisant, les Andoains exécutent leurs parades, le Pordon Dantza, de Tolosa, où on le danse le jour de Saint-Jean, patron de la ville, & en commémoration de la bataille de Béotibar, au quatorzième siècle. L'air des plus curieux du pays basque espagnol est un Zortzico très développé, à cinq temps, le rythme national.

L'enceinte du Jeu-de-Paume était dominée par de hautes estrades garnies de plusieurs milliers de spectateurs. Presque toutes les places étaient numérotées; des billets d'entrée, valables pour quatre jours, y donnaient droit, & je n'ai jamais vu de fête populaire avec un public si discipliné, si respectueux de l'ordre établi.

Le programme appelait d'abord le concours d'improvisation, le concours d'*irrintzina*, la lecture de la poésie écrite primée.

Les Basques savent improviser en vers, sur des sujets donnés, avec une rapidité & un esprit de réplique vraiment surprenants. Ce sont généralement des duos, si l'on peut ainsi parler. L'air une fois convenu, les improvisateurs se jettent alternativement leurs quatrains; leur verve est intarissable, & presque toujours le jury est obligé de les arrêter.

La poésie écrite est une pièce de longue haleine, composée la plupart du temps par un poète de village, un improvisateur

Digitized by Google

célèbre, un instituteur, quelquefois un curé. Le sujet de la pièce est choisi par le concurrent.

La poésie jugée la meilleure fut chantée elle aussi sur un air populaire.

Enfin, au milieu de la joie générale, on entendit l'*irrintzina*, cri de tête, modulé aussi longtemps que le permet un large poumon ; cri de montagnard, dont les variantes pouvaient avoir des sens différents au temps jadis, sens aujourd'hui perdus. L'abbé Inchauspé n'hésite pas. Pour lui ce cri, qu'on peut écrire en effet *Iao*, c'est le nom de Dieu lancé dans l'espace comme un retentissant hommage d'un peuple fidèle.

La musique du 49e de ligne, en garnison à Bayonne, avait prêté son concours à cette fête originale entre toutes ; elle exécuta des motifs basques orchestrés par M. Bordes, maître de chapelle à Saint-Gervais, de Paris.

Le soir, sur la place Louis XIV, avaient lieu des danses populaires. Mais quelle chute & quels regrets. On se serait cru loin, bien loin du pays basque, dans la banlieue d'une ville quelconque. Rien de basque ! A peine deux ou trois femmes d'un âge mûr dansèrent le fandango espagnol. C'était courageux ! De plus jeunes n'auraient pas osé, disons mieux, n'auraient pas su.

A dix heures, le lendemain, eut lieu la grande partie internationale de Paume au Rebot. Lutte ardente ! que de qualités ne met-elle pas en évidence ! La vivacité dans la poursuite de la balle, le coup d'œil sur qui calcule la distance, le pied agile qui la parcourt, le bras solide qui reçoit ou lance la balle, les reins souples qui ploient, soit pour l'éviter, soit pour la recevoir, soit pour la lancer encore. Les joueurs ne parlent jamais & laissent les juges nommés par eux maîtres absolus des coups. Un crieur les annonce en psalmodiant d'une voix aiguë, & la foule qui pendant les parties garde un silence solennel manifeste alors avec grand tumulte ses impressions.

Dans la partie de Rebot, le jeu historique par excellence un peu délaissé de nos jours, les joueurs sont divisés en deux camps, cinq Espagnols contre cinq Français se renvoyant la balle d'un bout de la place à l'autre (50 mètres). Un butoir placé au centre du jeu sert au buteur pour l'envoi de la paume

Digitized by Google

contre le mur de Rebot. Chaque camp a : 1° son buteur qui du butoir envoie le plus défavorablement possible la balle au camp adverse, placée au Rebot; 2° les rechasseurs, placés entre le butoir & les extrémités du jeu afin d'entraver le jeu du camp ennemi; 3° ses joueurs proprement dits déployés en éventail à l'extrémité de la place.

La partie a duré deux heures environ. La victoire est restée à l'équipe française, grâce au talent du champion Chilar.

Au plus fort de la lutte engagée, tout à coup les clairons de la compagnie des pompiers sonnent aux champs, & aussitôt tous les spectateurs basques se lèvent aux tribunes & se découvrent; le jeu cesse immédiatement, la paume, qui décrivait une courbe gracieuse dans le ciel bleu, tombe à terre sans que nul joueur cherche à la relever : c'est l'*Angelus* de midi qui sonne, chacun fait le signe de la croix & récite sa prière. La scène est belle dans sa naïve simplicité, digne d'une race forte & peu habituée aux spéculations philosophiques, mais ayant la foi dans son énergie morale & physique. L'*Angelus* a cessé de sonner, les clairons se taisent, la grande joute internationale recommence sous le soleil ardent...[1]

Après midi, les jeunes Andoains nous gratifièrent de toute la série des danses traditionnelles, sous la conduite du régent Justo Trestorra, de Villafranca. Elles ont nom : Pasena, Erreverencia, Ezpata Dantza, Makill Tchikiyac, Pordon Dantza, Zortzicua Ustayakin, Billantzico, Makill Acmdiyen Dantza, Cinta Dantza, Arcu Dantza, Brokel Dantza, Jorrai Dantza, Aurrescu, c'est-à-dire, en résumé, danses des saluts, des épées, des bâtons, &c. La plus originale est la Jorrai Dantza, parade allégorique où le laboureur maître du sol affirme son autorité sur les oisifs.

Entre chaque partie, deux *gaytaros*, joueurs de musette, & un tambourinaire & faisaient entendre les airs d'autrefois.

Le troisième jour commença par une grande partie internationale de Blaid, entre six champions des deux pays. Il y a le Blaid à main nue & le Blaid au chistera, sorte de corbeille en

1. Nous n'étions pas présent à ce moment. Nous avons utilisé plusieurs fois le compte rendu très bien fait du journal *La Gironde*, ainsi que le texte explicatif du programme. E. C.

Digitized by Google

osier de forme longue, au-dessous de laquelle sont fixés un gant de peau & des ligatures de cuir, qui doivent s'enrouler autour du poignet du joueur. La bataille fut superbe, & cette fois encore l'équipe de France fut victorieuse. Les enjeux étaient beaux! Chilar, qui malgré ses quarante ans l'avait emporté sur ses rivaux plus jeunes & plus ardents, reçut entr'autres des mains de la reine Nathalie, de Serbie, une magnifique bourse de soie blanche brodée aux armes, frangée d'or & bien garnie de louis reluisants.

La représentation de la pastorale souletine « Abraham », était la grande attraction de la série des fêtes. Francisque Michel croit qu'elle peut remonter au XIII^e^ ou XIV^e^ siècle, c'est-à-dire se relier directement aux mystères alors en vogue.

Elle fut jouée par les jeunes gens de la commune de Barcus, arrondissement de Mauléon. La Soule est le pays classique des pastorales. C'est dans ce coin de terre qui a vu naître les Oihenart, les Archu, en un mot les meilleurs poètes basques, que l'on conserve les recueils dramatiques les plus renommés, & que se donnent les représentations les plus soignées, comme les plus fréquentes.

Le soleil qui jusqu'alors avait brillé de tout son éclat fut voilé par de gros nuages, & au milieu de la représentation la pluie se mit à tomber. Elle ne devait pas cesser de plusieurs jours; mais le programme fut rempli jusqu'au bout, à peu près dans tous ses détails. La foule se moquait des abats d'eau, les tribunes restaient garnies, les dames ne paraissaient pas avoir le moindre regret des toilettes perdues.

Le spectacle de la pastorale était d'ailleurs inénarrable & pour les Basques l'intérêt était décuplé.

Cette pièce de théâtre tient à la fois du théâtre antique par la forme du mètre poétique (mesure iambique), la façon de déclamer sur une sorte de méloppée psalmodique & d'après les lois de mouvement très voisines de celles de la déclamation grecque (strophe, antistrophe, version, &c.), du mystère du moyen âge par le caractère général des personnages hiératiques ou bouffons, la lutte des deux puissances du bien & du mal, l'intervention du ciel & de l'enfer.

Les rôles dans les pastorales basques anciennes, & en parti-

Digitized by Google

culier dans celle d'Abraham, se divisent en trois classes : 1° les personnages surnaturels, l'Ange sans cesse en prière, les deux Satans toujours dansant; 2° les personnages hiératiques : les rois fidèles dits Chrétiens, solennels dans leurs attitudes & leur langage; les rois infidèles (dits Turcs), toujours en mouvement, vociférant sans cesse; 3° les personnages réels, acteurs de la tragédie, inspirés & tentés tour à tour par les personnages surnaturels & les rois.

Lorsque les acteurs de la pastorale d'Abraham firent leur entrée notre étonnement fut grand. Les costumes étaient étranges au plus haut point : Une vraie mascarade sans aucun rapport avec le sujet représenté. La tradition veut que le bleu soit la couleur des chrétiens, le rouge celle des infidèles. A part cela je doute, quoi qu'on l'ait dit, que la tradition soit pour quelque chose dans le reste. Mais je dois avouer qu'il n'y a rien de changé, pas même un détail depuis plus de quarante ans. J'en juge par les comptes rendus publiés à cette époque. Imaginez Abraham, à longue barbe blanche, en costume de préfet, bottes molles, pantalon blanc galonné d'or, l'épée au côté, la canne à la main, le pourpoint sur l'épaule, chapeau à claque & à plumet; Sarah & Agar, jeunes gens en robe de mousseline, l'une blanche l'autre rose, & avec crinoline & minaudant avec l'éventail; les démons en veston rouge, culotte courte, coiffure cylindrique couverte de morceaux de miroirs, de panaches aux couleurs criardes sans cesse en mouvement, agitant un fouet de postillon.

Notre gaieté n'avait d'égale que l'impassibilité des acteurs. Ceux-ci, lorsque la pluie devint trop forte, continuèrent leur jeu le parapluie à la main !

Nous ne devions pas comprendre un mot du récit, moins heureux que la majorité de l'assemblée. Mais la scène était significative & la mimique expressive. On pouvait suivre.

Le soleil ne parut pas durant la quatrième journée des fêtes, & la pluie empêcha tout à fait la partie de Blaid à mains nues. Cependant la grande mascarade souletine s'est, vers trois heures, formée sur le pont de Ciboure & traversa la ville. De village en village on se rend visite ainsi travesti & formé en cortège. La coutume remonterait au XVI[e] siècle.

Digitized by Google

Le *Cherreto*, armé d'une gaule garnie d'une crinière de cheval, marche en tête & fait faire place; Gatia, le chat, le suit, taquin & loustic, puis défilent Artzaina, les bergers & ses agneaux; Hartza, l'ours qui plus tard, dans une danse animée, devra dévorer les agneaux; le Zamalzain, autrement dit le *Chibalet*, le roi de la mascarade, le meilleur artiste de la bande, aux jarrets d'acier, au costume étrangement construit & destiné à figurer un cheval, ses douze gardes d'honneur, Kükulleroak, le maître & sa dame, le laboureur & sa femme, &c. Voilà la partie libre de la Société, comme la fleur de la jeunesse du village. Un second groupe comprend des grotesques, Eskelleria, carricature de tout ce qui précède, un Zamalzain noir misérable, la bande des corps de métiers, gagne-petit, chaudronniers, bohémiens & mendiants dépenaillés, tous censés étrangers au pays, & qui cherchent à vider la bourse des spectateurs.

Les danses sont caractéristiques. La plus curieuse est celle du *verre* autour duquel le Chibalet pirouette avec une rapidité & une complexité de pas prodigieuses.

La pluie resta victorieuse & la solennité de la distribution des récompenses dut être supprimée.

Le soir, un banquet réunissait les autorités, le jury & un certain nombre de personnes, Basques pour la plupart. M. d'Abbadie reçut là un magnifique makila d'honneur monté en or. On félicita avec effusion les organisateurs des fêtes, & vraiment c'est une justice à leur rendre qu'ils avaient bien mérité de la petite & de la grande patrie.

Nous le croyons fermement, celui qui aime son village, sa province, qui s'intéresse à leur histoire, qui apprécie tous les souvenirs du passé & les respecte, celui-là ne peut être qu'un esprit d'élite, un bon Français.

Pour nous, témoins de ces vieilles coutumes nous faisons des vœux sincères pour que le vent qui vient de France ou d'Espagne, & de plus loin hélas, ne les emporte pas de sitôt dans l'abime. Elles représentent tout un passé honorable, auquel il faut s'attacher d'autant plus que l'avenir s'annonce dédaigneux de ce qui fait depuis l'antiquité classique, depuis Homère, la force & la noblesse de l'âme.

Emile CARTAILHAC.

Digitized by Google

VARIÉTÉ

TOURISTES D'AUTREFOIS DANS NOTRE MIDI[1]

ABRAHAM GOLNITZ. DANTISC. ULYSSES BELGICO-GALLICUS. — Tel est le titre d'un joli petit volume imprimé à Leyde, en 1631, dans l'*Officina Elzeveriana*. C'est un ancêtre des Guides Joanne ou Badeker, d'un format plus maniable, rédigé d'un ton moins impersonnel, tenant le milieu entre le Journal de voyage & le Guide. On n'a aucun renseignement sur son auteur : il était citoyen de Dantzick, & dédia son ouvrage à Jean Christian, duc de Silésie, chambellan de l'empereur d'Allemagne, & à ses fils Charles & Ludovic. Son itinéraire est très long, nous en extrayons ce qui a trait à la région pyrénéenne, en traduisant, un peu librement parfois, le latin compliqué qui était la langue universelle du dix-septième siècle. Nous prenons notre voyageur au moment où il atteint Béziers en venant de Montpellier.

J. DE M.

Béziers.

« ..... Nous arrivons à Béziers où nous descendons dans un vaste & élégant hôtel, *à Notre-Dame*.

BÆTERRÆ. Tel est son vrai nom, d'après un marbre antique : M. JUNIO PHILIPPO NOBILISS. CÆSARI PRINCIPI JUVENTUTIS SEPTIMANORUM BÆTERR.

Certains prétendent qu'à cause de sa richesse, le nom de la ville vienne de *bis-terra* (terre double). Elle fut jadis *Colonia*

1. La *Revue des Pyrénées* a déjà publié des extraits des voyages dans le Midi effectués & décrits par Arthur Young, Thiers, Léonce de Lavergne, Cuvillier Fleury, Désiré Nisard. De tous côtés on a bien voulu approuver ces réimpressions & nous engager à leur donner un plus grand développement, c'est ce que nous faisons dès aujourd'hui (N. D. L. R.)

Digitized by Google

Septimanorum, est située sur une colline riche en vignes, Pline fait l'éloge du vin de Béziers. La campagne aux alentours est féconde, les eaux poissonneuses; la construction de la ville est avec régulière; elle a remparts & fossés & une citadelle armée. La cathédrale est placée sur le point le plus élevé & à une extrémité de la ville. Au pied de la colline coule le fleuve *Orgius* ou *Orgio* (Massonius le nomme ainsi) qui se jette dans la mer Narbonnaise non loin de là. (L'Ort.)

Allez de là à l'*église des Jésuites;* vous admirerez, les yeux en quelque sorte fascinés, neuf tableaux peints avec un artifice étonnant dans une salle du couvent; l'illusion d'optique est telle que personne n'y peut échapper; ce sont deux murailles lézardées & menaçant ruine, un trophée d'armes, un encrier, une tête de cadavre, un candélabre, une croix, des clous & une paroi de bois. Tous trompent l'œil à tel point que vous voudriez toucher avec la main, enlever & vérifier la réalité de l'objet. Ne négligez pas d'aller voir cela. Les Pères vous recevront fort aimablement, vous introduiront, mais ne vous laisseront point partir sans rires & plaisanteries[1].

Voyez en outre, sur un autre point, les ruines d'un amphithéâtre, & encore ailleurs cette inscription :

VIVIRO AVGVSTALI
IVLIAE ▾ C ▾ F ▾ TERTVLLAE
DECIAET ▾ F ▾ PROCVLLAE
HEREDES EXS ▾ TESTAMENTO

Tout cela vu, nous allâmes prendre un repas où figuraient des grives, de perdreaux, d'autres oiseaux délicats & du vin muscat; le tout avec la nourriture de notre voiturier couta seize sous de France. Notre écot payé nous nous mettons en route pour *Nysse*, par un chemin agréable, dans un fertile terrain; sur la route se trouve une montagne auprès de laquelle est située *Trente* (c'est Quarante sans doute dont on lui a

1. Voir sur ces peintures : *Duchesnes. Les antiquités & richesses des villes*, &c., édit. 1637, p. 696. *Bulletin de la Soc. Archéologique de Béziers*, 1873, p. 177.

Digitized by Google

parlé, on connaît le vice de prononciation méridionale qui fait confondre les deux mots), son nom a donné lieu au proverbe français : *j'ay veu d'une montaigne trente & deux villes*[2]; en effet, vous pouvez voir outre le bourg de *Trente*, *Béziers* & *Narbonne*.

Pareille plaisanterie se dit en Italie, auprès de Bologne : en dehors de la ville le monastère de Saint-Michel, s'élève sur le sommet d'une colline, en se plaçant sur le plateau auprès du monument on voit cent & trois villes; vous voyez en effet un village du nom de *Cento* & de plus *Modène*, *Ferrare*, *Bologne*.

Après le bourg de Nysse on trouve quelques monticules pierreux mais bientôt une route en plaine, bordée de tamaris, nous mène à l'*Aude*; nous avions fait six milles depuis notre repas, nous prenons une barque (il faut payer deux sous par personne) au bourg de *Coursan* & fesons encore six milles dans une plaine extrêmement fertile en blé pour arriver à un mille de Narbonne où nous devons coucher *à l'Ange*. A la porte de la ville il faut remettre aux sentinelles les armes à feu qui sont rendues à la sortie.

Narbonne.

Les auteurs font venir le nom de Narbonne de *Narbo*, empereur de cette province de la Gaule, d'autres du fleuve Narbo, d'autres de Harbo, roi des douze Gaules, l'H étant aujourd'huy transformée en N. On ajoute encore d'autres dénominations : pour *Cicéron*, elle est la sentinelle du poste avancé de l'Italie; pour Pline, *Colonia Decumanorum* du nom des soldats de la X^e^ légion. Elle a reçu trois colonies : avant Jules César une première envoyée par Lucius Crassus l'orateur, encore adolescent, une autre fut établie par J. César lui-même, une troisième par Tibère, après César. Elle fut nommée aussi *Julia Paterna*; ceci nous est prouvé par un beau marbre découvert en 1566, placé maintenant à l'angle du palais archiépiscopal. Vous le trouverez dans les *Antiquitates Galliae*, pages 679 & suiv.

1. En français dans le texte.

Digitized by Google

Maintenant elle sert de défense contre l'Espagne dont elle n'est éloignée que de trois lieues. La ville est située sur l'Aude qui la divise en deux parties, réunies par un superbe pont sur lequel sont bâties des maisons formant une rue. *Du côté de la terre* elle est entourée d'une plaine aussi agréable que fertile; *du côté de la mer*, un canal permet aux navires d'arriver jusqu'à elle; à une lieue de la ville il forme un port dans la mer, d'où les navires ayant abaissé leurs mâts, sont menés dans la ville en passant sous des voûtes de pierres. Là est la station des vaisseaux où se voit une édicule & une statue avec cette inscription : ANCHISES DE BONONIA F. L. F. I. AN MDXXV. Quant à sa force de défense, la nature & l'art y ont concouru. L'art a établi des fossés profonds & marécageux, des murs solides, épais, des terrassements, des travaux avancés & diverses défenses, la nature a ajouté de vastes plaines & des marais inabordables de tous côtés, si bien, qu'à ce point de vue, elle compte parmi les citadelles de France. Ces remparts renferment grand nombre de monuments & de pierres sépulcrales, soit de certains rois de France, soit des anciens Romains, mais ils ne sont pas d'une lecture facile; plus difficiles encore à décrire, car il n'est pas permis de monter sur les fortifications sans la permission du gouverneur, pas même de prendre des notes, à cause du voisinage dangereux de l'Espagne. Aussi, y a-t-il en permanence une nombreuse garnison pour que la frontière soit toujours couverte contre une invasion. Quand à la ville elle-même, elle a une forme allongée plutôt que circulaire; assez peu étendue, elle a des rues assez larges, les maisons sont superbes mais basses, leur faîte ne s'élève pas à une grande hauteur à cause des remparts qui dominent & enlèvent la vue de l'extérieur.

Je ne parlerai que d'une seule église, *Saint-Just*, la plus remarquable; la construction en est élégante & harmonieuse, le vaisseau est ample & clair; elle est renommée pour les curiosités qu'elle renferme qui sont, outre les orgues, les tombeaux de plusieurs cardinaux & archevêques. Il y a aussi au milieu du chœur, *le tombeau du roi Philippe*, rehaussé de sculpture, avec la statue en marbre noir : *Sepultura Philippi bonae memoriae quandum Francorum Regis filii beati* Ludovici, *qui*

Digitized by Google

Perpiniani calidâ febre ab hac luce migravit III non. oct. 1271[1].

Devant l'autel majeur on admire une table de marbre des plus belles, longue de quinze palmes, large de huit. Dans une autre chapelle est un tableau représentant la résurrection de Lazare, remarquer sa face cadavéreuse & ses membres putréfiés. Dans un autre est un tableau représentant *le Jugement dernier & le Purgatoire.* Tous deux sont d'un grand art & d'une grande valeur. Si vous voulez monter à la tour voisine, vous trouverez quatre cent marches ou à peu près, mais arrivé au sommet vous ne regretterez pas d'avoir pris cette peine.

Le chef suprême du diocèse est l'archevêque. Dans son palais est une pierre sépulcrale de marbre, longue, large & épaisse, où j'ai noté ce qui suit & qui est le plus facile à déchiffrer :

DO†DO†ET†DO MISER˅AN
E˅IM˅HOC˅C˅L˅I˅T˅E ANNO
III˅CS˅VALENTINIANO AVG
VI˅IIIK˅L˅D˅XVIII˅ANNO
EPTVS RVSTICI ETC.

D'après cette pierre, certains font remonter le siège archiépiscopal à Decim. Rusticus Agratius, qui fut des familiers de l'empereur Jovinien, & martyrisé par le comte Constantin avec d'autres Arvernes, l'an du Christ 562[2]. Auprès du palais est suspendue sous une voûte une énorme ancre de fer, pour affirmer que l'archevêque étend sa souveraineté sur la mer.

Quant aux édifices profanes, il existe un *Palais* du roi sur une place auprès du port, il est plus remarquable par son antiquité que par sa beauté, on prétend qu'il a été bâti par Charlemagne, & on donne comme preuve un croix de pierre noire qui se voit encore sur une muraille, & qui marquait en

1. La date est erronée. Philippe III, dit le Hardi, mourut le 5 octobre 1285.

2. Inutile de dire que la critique a fait des progrès depuis Golnitz, ainsi que l'épigraphie.

Digitized by Google

quelque sorte son sceau. L'arsenal royal est non loin de là, il renferme cent gros canons & plusieurs autres choses.

Autrefois, nous apprend Sidoine Apollinaire, existait un *Capitole* remarquable, mais il n'en reste aujourd'hui nulle trace : la vétusté, les ennemis, Goths ou Vandales, ont détruit toutes les magnifiques constructions romaines.

Les ruines de l'*amphithéâtre* se voient dans l'hôtel de la *Croix-Blanche*. Les siècles ont détruit tous les autres restes, bien que *Narbonne* soit tenue pour la première des colonies romaines en Europe (hors de l'Italie sans doute) & à cause de cela très chérie de Rome, si bien qu'au temps d'Antonin le Pieux (*Jul. Capitol.*), Narbonne ayant été ravagée par un incendie, vers l'an 145, Rome subit aussi un incendie qui détruisit trois cents maisons; tel on voit souvent un frère prendre par sympathie une maladie non contagieuse qui frappe un frère bien-aimé.

Au sortir de Narbonne, nous avions à gauche les Pyrénées blanches de neige & une partie de l'Aquitaine. Là est *Perpignan*, à trois heures de nous environ. *Pyrpinianum*, c'est-à-dire la Porte du Feu ou son commencement, parce que c'est en ce lieu que les habitants du pays commencèrent à employer le feu [1]. A la suite le Béarn, Bigorre, Armagnac, dont il est parlé ailleurs. Comme nous sommes dans leur voisinage, il est bon de noter qu'il existe en ces pays une race d'hommes née de la lie des races que l'on nomme *capots*, je pense à cause de leur manteau à capuchon. Ils sont tenus pour lépreux généralement, aussi les habitants & même leurs parents les évitent, ou les relèguent à l'écart, dans les faubourgs, les villes leur sont interdites, car ils sont frappés d'une maladie incurable, & toute cohabitation serait dangereuse avec eux à cause de la puanteur de leur haleine qui peut semer la contagion; les deux sexes, bien que les femmes montrent moins de déformation dans le visage, sont également contaminés; les hommes ne sont pas admis dans les emplois publics, ils sont même traités en serfs; ils font métier de travailler le bois & divers travaux serviles; quand à leur succession, si quelques-uns ont

1. Quelles étymologies! Naguère encore elles avaient grand succès !

Digitized by Google

amassé quelque richesse, elle ne passe pas à leurs proches, sauf le mobilier, qui même n'est pas recueilli par ces héritiers par crainte de la contagion.

Au sujet de l'*Armagnac*, il faut signaler que Louis XI, alors Dauphin y leva une armée de sept mille hommes qu'il mena sur les bords du Rhin, où, sous l'inspiration de Frédéric III, elle ravagea cruellement l'Alsace & l'Helvétie; elle fut ensuite massacrée à Bâle jusqu'au dernier homme. Bien que ces troupes fussent mêlées d'Anglais & de Français, le nom d'Armagnacs leur fut donné en général ; ce terme corrompu plus tard par la prononciation allemande devint *die Armen Jecken*, peut-être à cause de leur désastre.

Mais marchons vers *Carcassonne*. Au bout de deux milles, nous atteignons *Ville d'Arne* (Villedaigne). Dans la plaine voisine est situé Lézignan, ville munie de remparts & de fossés. Les deux milles suivants se font dans une route charmante entre les épis & les plantes embaumées & nous mènent à *Mours* (Moux) où nous fûmes hébergés chez les insignes *Lestwisian* d'une noble famille de Silésie; nous avons vu à Narbonne l'inscription tumulaire d'un membre de cette famille, attestant que ses mérites lui ont valu le ciel. Deux milles de chemins pierreux nous mènent à *Berberat* (Barbayra) & à l'Aude ; nous laissons sur l'autre rive le village de *Trèves* & après avoir franchi quelques collines rocheuses, nous arrivons sur le soir après deux milles dans une plaine fertile où est située *Carcassonne* où nous descendons *au Lion-d'Or*.

Carcassonne.

Nous donnons la description de Carcassonne d'après de Thou ainsi que le récit d'une chute mémorable de neige. Il dit au livre XXXVIII : la ville de Carcassonne est double, l'Aude coule entre les deux villes, séparée de chacune par un assez grand espace libre; la ville haute est située au midi sur une colline, c'est là que réside l'évêque, l'autorité royale a son siège dans la ville basse située en plaine. Le roi était venu dans la ville épiscopale que l'on nomme la Cité : comme le len-

Digitized by Google

demain qui était les ides de janvier, il devait descendre dans la ville royale en grande pompe, durant la nuit, une telle quantité de neige vint à tomber, qu'elle renversa tous les arcs dressés pour la cérémonie, & le roi, bloqué pendant dix jours entiers, fut forcé d'attendre la fête de saint Vincent, jour auquel il fut reçu avec grands honneurs dans la ville basse. Les anciens disent tenir de leurs ancêtres qu'on lisait dans les archives ce qui suit : cent vingt-trois ans avant, Marie d'Anjou, femme de Charles VII, avait été retenue pendant trois mois dans la même ville par une couche de neige épaisse de six pieds.

Voici l'aspect des deux parties de la ville : *La Cité* est garnie d'une double enceinte, fossés profonds, nombreuses tours, une seule porte; quand on la franchit, il faut déposer à l'entrée les armes que l'on a sur soi : au-devant d'elle l'on voit la statue d'une femme qui a défendu la ville contre les Sarrazins. En dehors de l'église de Saint-Nazaire, où ce saint est représenté dans un joli tableau sur l'autel, & du palais épiscopal d'où l'on a une belle vue sur les environs il n'est rien qui vaille la peine de s'arrêter. La *ville* située au pied de la *Cité*, construite en quadrilatère régulier, est munie de remparts & ouvrages avancés où l'on ne peut monter sans permission. Si les maisons qui sont en bois & sans ornements étaient dignes de la symétrie des rues, on ne verrait pas plus élégante ville en France, car les places & carrefours savamment disposées sont coupés à angle droit par des rues rectilignes & fort longues. C'est cependant une ville sans animation; les habitants, propriétaires & locataires, parlent un idiome franco-espagnol, fesant commerce de *draps* pour lesquels la ville est connue & de *peignes;* ils taillent ceux-ci adroitement dans le bois de cyprès, lentisque ou genévrier, & les offrent à bon prix aux voyageurs.

Le jour suivant, avant de partir nous fûmes frappés par le son harmonieux des cloches ce qui est bien rare en France. Nous cheminons dans une plaine riante & fertile, & au bout de deux milles nous arrivons à Villeseiche; à un mille est la petite ville d'*Alzonne*, où nous déjeunons *à la Coupe-d'Or.* Elle est située sur la pente d'une colline, au milieu de riches

Digitized by Google

guérets, auprès de la rivière *Lampi*, elle a pour seigneur Mr Roux président (au présidial) de Carcassonne. Un mille jusqu'à *Villepinte* & trois jusqu'à la ville de *Castelnaudary*, où nous descendons *Aux Coffres*, où bientôt trois dames de la meilleure noblesse viennent nous demander des secours pour l'église réformée : c'est en effet l'usage, les plus nobles jeunes filles de cette ville vont demander l'aumône pour les pauvres aux étrangers, quêtant dans des vases d'or. La ville est assez grande, très peuplée, chef-lieu du Lauragais, assez bien fortifiée, entourée de nombreux moulins. Les maisons sont bâties en bois, les étages supérieurs en surplomb & séparés d'un côté à l'autre de la rue par un étroit espace, pour protéger la rue contre le soleil ; elles sont semblables à celles de Londres en Angleterre.

Castres n'est pas très éloignée ; là, par un décret admirable d'un sage roi, a été établi un Conseil où les protestants & les catholiques exposent leurs différends & sont accommodés. Ce conseil ou Parlement est formé d'un égal nombre de membres de chaque religion & établi dans le but de recevoir les appels des réformés, parce que les autres Parlements sont composés en majorité de catholiques, & que les réformés peuvent exciper de leur incompétence au lieu qu'ici ils sont jugés à égalité. Elle est nommée la chambre *mi-partite*, une pareille siège à Nérac.

Nous quittâmes Castelnaudary aux kalendes de Mai, un jour clair & pur nous tint compagnie à Labastide, un mille, Villefranche, onze milles, Villenouvelle, onze milles, où nous fûmes mal nourris à l'auberge *Saint-Pierre*, de là nous nous dirigeons sur Montgiscard situé sur une hauteur à un mille, à partir de là s'étend une longue & large plaine, cultivée en vigne & blé. Nous trouvons durant onze milles, Donneville, Castanet & Saint-Agne.

(*A suivre*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

JULIEN SACAZE. **Inscriptions antiques des Pyrénées.** Avant-propos par M. A. LEBÈGUE. Toulouse, E. Privat, 1892, XIV-579 pp., in-8°, 350 fig.

Tous les abonnés à la *Revue des Pyrénées* ont reçu cet ouvrage en supplément. Nous ne devons pas moins signaler ici, dans le corps même de la Revue, l'achèvement de la publication. Ce sera notre pieux devoir de reproduire quelques-uns des comptes rendus qui seront écrits sur ce beau livre. Nous tenons seulement à dire aujourd'hui que l'avant propos dû à M. Lebègue est une notice parfaite qui met en lumière, autant que nous pouvions le désirer, les mérites de Julien Sacaze & la légitimité de nos poignants regrets. Ce n'est pas sans un long travail & un dévouement admirable que M. Lebègue a pu mettre sur pied & en état d'être publiée l'œuvre que notre ami commun avait laissée inachevée & qu'après sa mort un « accident » avait mutilée.

La Faculté des lettres de Toulouse a accepté de comprendre les inscriptions antiques des Pyrénées dans la *Bibliothèque méridionale*, qui se publie sous ses auspices. Elle a montré ainsi la largeur de ses vues. Sacaze était dans toute la force du terme, un savant libre. Le titre auquel il tenait le plus était celui d'avocat, profession dont il remplissait les charges avec un tel souci que le barreau de sa petite ville l'avait mis à sa tête. Mais il avait été heureux de pouvoir faire à la Faculté des lettres un cours libre d'épigraphie pyrénéenne; on sait avec quel succès. La Faculté s'en est souvenue lorsqu'elle a pris la mesure exceptionnelle que nous signalons. C'est là vraiment l'esprit libéral qu'on attend des Universités nouvelles.

La rédaction de la Revue.

Mémoire du Pays et des États de Bigorre, par LOUIS DE FROIDOUR, grand maître des Eaux & Forêts au département de Toulouse [1670-1685], publiés avec Introduction, notes & compléments, par J. BOURDETTE. — Paris, Champion, 1892, in-8°.

Nous tenons la gageure qu'il n'y a pas en Béarn, en Gascogne, en

Digitized by Google

Navarre, en Guyenne, en Languedoc, ni ailleurs, un historien, un érudit, un Folk-Loriste qui sache mieux que M. J. Bourdette, la Bigorre & ses entours. Il l'a prouvé par des écrits estimés; il confirme la preuve en commentant ce mémoire.

M. de Froidour était un grand seigneur qui écrivait un peu à l'avenant, c'est-à-dire, au gré de ses impressions. Or, la Bigorre, quoique petite, est un pays compliqué qu'on ne saurait décrire à la fois superficiellement & exactement. Mieux vaut, pour la dépeindre, être Bigourdan que grand seigneur impressioniste. M. B., est ce Bigourdan de race; il lui a été doux, sinon facile, de discipliner la fantaisie du grand maître, de corriger ses erreurs, de réparer ses oublis & de la documenter.

La tâche est remplie à la satisfaction de la critique; le mémoire, amas confus, devient méthodique & clair, & néanmoins il ne perd rien de son intérêt; intérêt qui se dégage de l'originalité de la forme & de l'abondance du fonds, & qui s'augmente aujourd'hui, grâce à l'intérêt non moins appréciable du très docte commentaire.

Il y a, dans ces notes, tout ce que la topographique, l'hydrologie, la flore, la chronologie, la philologie, l'histoire, la statistique peuvent souhaiter. On ne dirait absolument que du bien de toute cette érudition, si le commentateur, homme d'esprit si reposé, si sage lorsqu'il décrit les gaves, les plantes, les troupeaux, les labours, tout le ménage des champs, ne devenait subitement d'humeur un peu fâcheuse lorsqu'il rencontre, au cours de l'histoire, des faits qui lui déplaisent ou des sentiments qui ne sont pas les siens. Aussi nous prévenons le lecteur qu'il y a, dans ces champêtres lieux, des passages dangereux où certaines opinions sont exposées à être maltraitées. Dans tous les cas, la secte des grammairiens encore puissante, malgré la propagande envahissante d'une société réformatrice de l'orthographe, aura le droit d'anathématiser, M. B. Il écrit sciemment, avec préméditation & barbarie : ortografe, géografie, alfabet, fisique, préries, frases, catolicisme, &c.

L'auteur a pensé qu'il n'était pas nécessaire d'attendre un décret de l'Académie pour entreprendre une réforme à laquelle aspire avec raison la jeune génération. Mais la question est plus grave qu'on ne le pense ; naguère elle amena sur le terrain deux maîtres de l'Université de Vienne. On voit que les grammairiens sont prêts à défendre jusqu'à l'effusion du sang la divinité menacée.

En attendant que l'alliance se fasse entre la plume & l'« *aureille* », nous déclarons qu'il est fort agréable de voyager en compagnie de M. B., & quoiqu'il ne soit pas constamment d'accord avec M. de Froidour, ce qui était prévu, on écoute avec infiniment de plaisir le profitable entretien de ces deux guides pyrénéens, dont l'un parle comme Télémaque & l'autre comme Olivier de Serres.

H. M.

Digitized by Google

Emile MALE : **Les chapiteaux romans du musée de Toulouse et l'Ecole Toulousaine au XIII^e siècle.** 30 pp. in-8°, 6 pl. en phototypie. Ext. de la *Rev. archéol.*, Paris, Leroux. 1892.

M. Emile Male est un élève distingué de l'Ecole normale, professeur agrégé au Lycée de Toulouse qui profite de son séjour dans notre Midi pour en étudier les monuments anciens avec une science très étendue & un goût exceptionnel. Le travail qu'il vient de publier démontre sa compétence & s'impose à l'attention de tous les artistes & de tous les archéologues.

Le Musée de Toulouse renferme une quarantaine de chapiteaux du douzième siècle qui offrent un véritable intérêt pour l'histoire de l'art & de l'iconographie. Ils proviennent des cloîtres de Saint-Etienne & de la Daurade qui furent démolis par les vandales des premières années de ce siècle & dont Dumège eut l'honneur de sauver quelques parties qui furent transportées dans ce musée qu'il sut créer de toutes pièces & qui est aujourd'hui notre orgueil. M. Male étudie ces chapiteaux, en indique les sujets, relève les détails intéressants, essaye enfin de déterminer les caractères de la sculpture toulousaine, telle que ces œuvres du douzième siècle nous la font connaître.

Voici textuellement les conclusions qu'il tire de cette étude, leur importance n'échappera à personne :

« La première est, si je ne me trompe, que ces œuvres ne sont pas d'inspiration byzantine. Les modèles, si les artistes en ont eu, ne venaient pas de l'Orient. La façon dont ils ont conçu la Transfiguration, tout à fait en dehors des données byzantines, leurs innovations hardies dans l'iconographie, si contraires à l'esprit de l'Orient, leur imitation très exacte du costume contemporain en sont des preuves assez fortes. Ces artistes eurent souvent assez de confiance en eux pour sentir par eux-mêmes & pour imaginer. Il semble notamment que le sculpteur qui a retracé sur les chapiteaux de la Daurade la dernière partie de la vie de Jésus-Christ se soit mis directement en présence du texte de saint Jean & qu'il ait cherché à l'interpréter, sans se soucier de ce qu'on avait fait avant lui. C'est ainsi qu'il a représenté les soldats renversés par la parole de Jésus au Jardin des Oliviers, ou encore les disciples courant au tombeau, en dehors de toutes les données traditionnelles. Une pareille liberté à l'égard de la tradition est tout à fait surprenante, au milieu de ce douzième siècle qui est encore une grande époque hiératique, où l'art ressemble à une sorte d'écriture hiéroglyphique immuable & grandiose.

« Les seules traces d'imitation que nous ayons pu surprendre rattacheraient bien plutôt ces œuvres à la tradition latine. Les arcatures romanes & les colonnes torses, qui isolent les personnages dans plusieurs chapiteaux, sont un emprunt évident fait aux sarcophages gallo-romains. Le petit bas-relief où l'on voit Job debout accueillant sa famille, rappelle, par sa simplicité & la noblesse de la composition, les

Digitized by Google

meilleurs morceaux de l'art chrétien primitif[1]. Il faut ajouter que le chapiteau, où sont représentés les musiciens de David, offre la ressemblance la plus singulière avec les miniatures du Livre de prières de Charles le Chauve, qui est une œuvre de l'art occidental.

« Rien ne nous autorise donc à voir dans l'entente des scènes & dans la disposition des personnages une réminiscence de l'art de l'Orient.

« Il est difficile d'être aussi affirmatif pour ce qui touche aux motifs de pur ornement qui couvrent les tailloirs & souvent les chapiteaux entiers. Il est certain que la plupart de ces entrelacs si finement découpés ont l'aspect des galons & des passementeries de Byzance. Les enroulements de feuillage, où se mêlent des animaux fantastiques, rappellent aussi les ornements des coffrets ou l'encadrement des dyptiques de l'Orient. Les cercles entrelacés avec beaucoup de goût, qu'on peut voir sur plusieurs frises des cloîtres de la Daurade & de Saint-Etienne, sont un motif oriental : on trouve exactement le même sur la couverture de l'évangéliaire de Monza, où Labarte voit avec raison un travail byzantin[2].

« Mais il faut réfléchir que l'art ornemental est, de tous les arts, celui qui se renouvelle le moins vite. N'est-il pas vrai que depuis la Renaissance, c'est-à-dire depuis quatre cents ans, nous continuons à emprunter aux Grecs & aux Romains tous nos motifs décoratifs ? Il n'est donc pas surprenant que des artistes habiles, déjà très émancipés, aient continué à rester les élèves des Orientaux pour tout ce qui touchait à la décoration. Et, de fait, c'est seulement au treizième siècle que nos sculpteurs ont su créer un art ornemental affranchi de toute influence & complètement original. On peut donc admettre parfaitement que les artistes de Toulouse aient continué à s'inspirer des riches fantaisies décoratives des Orientaux, tandis qu'ils commençaient à interpréter librement la figure humaine.

« La seconde conclusion à tirer de cette étude, c'est qu'il y a eu à Toulouse, au douzième siècle, une école d'art originale dont les progrès ont été très rapides. La classification chronologique des chapiteaux, telle que nous l'avons présentée, rend compte de ce développement. Depuis les plus anciens chapiteaux de la Daurade, encore si grossiers, jusqu'au chapiteau de l'Histoire de Job, où certains médaillons font déjà pressentir la grâce de la première Renaissance[3], on peut suivre les progrès accomplis. Ce qui fait mieux sentir encore la valeur véritable

1. Je vois dans un article de M. de Malafosse, inséré dans les « Noces d'argent de la Societé archéologique du Tarn-&-Garonne » que M. de Lasteyrie a indiqué oralement, à Moissac, cette filiation des chapiteaux romans, dont la forme générale dériverait des sarcophages : en pareille matière, l'autorité de M. de Lasteyrie est extrêmement précieuse.

2. Labarte, *Arts industriels*, tome I, pl. VI.

3. Surtout le médaillon de Job & de l'ange.

Digitized by Google

de ces œuvres toulousaines, c'est la comparaison qu'on peut en faire avec deux ou trois chapiteaux, qui viennent de l'abbaye de Lezat[1] & de l'abbaye de Saint-Pons de Tomières[2], & qui sont aussi du douzième siècle, selon toute vraissemblance. Ces œuvres barbares nous montrent jusqu'à quel point on avait pu perdre le sentiment de l'art dans le Midi. On mesure dès lors tout ce qu'il a fallu d'énergie & de véritable talent aux sculpteurs de Toulouse pour créer des œuvres déjà si vivantes. Il y avait donc à Toulouse, au douzième siècle, une véritable école. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, pour Toulouse, le douzième siècle est le grand siècle, & que ces sculpteurs sont contemporains des troubadours les plus célèbres & des comtes les plus intelligents & les plus magnifiques. Ce grand développement artistique a été arrêté malheureusement par la guerre des albigeois. L'art méridional du treizième siècle aurait été pourtant une belle chose. Le treizième siècle est le moment précis où le génie du moyen âge prend une parfaite conscience de soi. Après ces vaillants précurseurs, après ces primitifs du douzième siècle, seraient venus des artistes complets qui auraient exprimé pleinement l'idée que le Midi de ce temps-là se faisait du beau. Ils auraient été aussi puissants que les sculpteurs de Chartres ou d'Amiens ; mais ils auraient été différents. Quand on vit renaître la sculpture à Toulouse au quatorzième siècle, le moment favorable était passé : les statues, si intéressantes d'ailleurs, de la chapelle des Cordeliers, ne sont plus des œuvres classiques : on y sent de la manière & une préoccupation excessive du détail.

« Quel est donc le caractère de cet art méridional, tel que nous le révèlent les chapiteaux du Musée de Toulouse ?

« Ce qui le caractérise c'est, avant tout, la recherche du mouvement. Qu'on se souvienne de ces soldats qui se jettent sur Jésus avec tant de furie, ou de ce saint Jean qui entre, en courant, dans le sépulcre, d'un élan si vrai ; ou de ces anges qui entraînent Adam & Ève dans le Paradis d'un mouvement si irrésistible. Que d'attitudes justes il faudrait noter encore, en commençant par le geste si amusant d'Hérode qui prend le menton de Salomé ! Il ne faudrait pas oublier non plus ces deux anges de l'Ascension qui montrent du doigt le ciel & qui ont tant de caractère.

« C'est cette passion pour le mouvement & les compositions dramatiques qui a déterminé les artistes à s'affranchir de bonne heure des données byzantines, & à s'écarter parfois un peu des règles immobiles de l'iconographie. S'ils ont été les premiers à représenter la Résurrection de Jésus-Christ, c'est qu'ils sentaient d'instinct qu'en un pareil

1. *Catalogue*, 805. Ce chapiteau très grossier représente l'histoire d'un martyr : aucun attribut caractéristique ne permet de lui donner un nom.

2. *Catalogue*, 840. L'un représente les apôtres avec leurs noms ; l'autre le Christ en croix.

Digitized by Google

sujet ils pouvaient déployer leurs qualités maîtresses : & il est de fait que ce Christ qui enjambe le tombeau soutenu par un ange est d'une grande vérité de mouvement.

« Il faut croire que cette passion pour le geste expressif est vraiment un instinct de la race, car on la retrouve chez tous les artistes modernes de Toulouse, au même degré que chez ces vieux maîtres.

« Pour mieux comprendre encore le caractère particulier de l'école toulousaine du douzième siècle, il faudrait comparer les chapiteaux du Musée de Toulouse avec ceux du cloître de Moissac, de Saint-Caprais d'Agen, de Saint-Bertrand-de-Comminges, du cloître Saint-Trophime, de l'église de Saint-Gilles. Il serait très intéressant aussi de rapprocher nos chapiteaux méridionaux de ceux qu'on sculpta dans la France du nord vers la même époque, à Vézelay, par exemple. Des comparaisons de ce genre, si elles étaient exactes & minutieuses, seraient extrêmement fécondes. Malheureusement les grands recueils de documents, qui seraient si nécessaires aux archéologues, manquent presque complètement. Un *Corpus*, où on réunirait de nombreuses séries de chapiteaux romans, photographiés sous toutes leurs faces, serait une des œuvres qui contribuerait le plus aux progrès de l'histoire de l'art français. Tant qu'un album de ce genre n'existera pas, toutes les dissertations sur les origines de notre art national seront nécessairement superficielles.

E. C.

Dr CHARLES CHOPINET, médecin-major de l'armée. **Étude sur le goître et le crétinisme dans les Pyrénées centrales, versant français.** *Revue de Comminges*, 1er trimestre 1892.

Très intéressante étude basée sur l'enquête personnelle poursuivie pendant plusieurs années par l'auteur, ainsi que sur les renseignements qui lui ont été fournis par les instituteurs de la région & sur ceux qu'il a puisés dans les comptes rendus du recrutement.

Actuellement & depuis quelques années l'endémie est en décroissance dans la région pyrénéenne; ce fait est mis hors de doute par la comparaison du nombre des exemptions du service militaire prononcées pour cause de goître & de crétinisme pendant les périodes 1850-1865 & 1873-1891; dans beaucoup de cantons la diminution, d'une période à l'autre, des exemptés pour ce motif, approche de 50 p. % & dans quelques cas dépasse même cette proportion.

L'auteur se montre peu favorable à la théorie qui fait surtout intervenir dans la production du goître l'ioduration insuffisante des eaux aussi bien qu'à celle de l'intoxication miasmatique soutenue par Tourdes, Virchow & plusieurs autres. La théorie de l'influence hydro-tellurique défendue par R. Longuet, Garrigou, &c., & qui concorde mieux avec les faits, & cependant incomplète, la qualité des eaux potables n'a

Digitized by Google

qu'une valeur secondaire; la nature du sol exerce une influence plus sérieuse mais non décisive. On a surtout incriminé la mollasse miocène, les calcaires dolomitiques & les schistes liasiques. Dans la vallée de la Bellongue (canton de Castillon, département de l'Ariège) & sur quelques autres points, la situation des foyers endémiques paraît en effet démontrer la justesse de cette théorie, mais il n'en est plus de même ailleurs, notamment dans le canton de Bagnères-de-Luchon, un des plus éprouvés; le sol de ce canton est formé par le cambrien & le silurien, terrains qui n'ont jamais été accusés de produire le goître. L'attribution à une cause unique est donc inadmissible; le concours de plusieurs conditions est indispensable pour provoquer la manifestation de l'endémie; pour produire son effet, l'action tellurique doit être servie par de mauvaises conditions hygiéniques; quand celles-ci s'améliorent, l'endémie recule. « Il n'existe pas dans les Pyrénées une cause unique du goître & du crétinisme; l'endémie y est sous la dépendance de causes nombreuses, inégalement puissantes, capables de la suppléer & de s'associer suivant des types variés, mais dont aucune n'est nécessaire, sauf la misère avec les conséquences qu'elle entraîne. »

(Extrait de *l'Anthropologie.*) Dr J. MONTANO.

Pau et les Basses-Pyrénees. — *Notices historiques, scientifiques & économiques.* Pau, 1892. 522 p. in-8°, pl. & fig. Librairie Ribaut, 5 fr.

Chaque année, l'Association française pour l'avancement des sciences, tient un Congrès dans une ville nouvelle, & chaque comité local publie à son tour un volume descriptif de la région. Telle est l'origine du volume que je signale, qui a été distribué aux quatre cents membres de l'Association présents à la réunion & dont il reste un petit nombre d'exemplaires mis en vente.

Il renferme quinze notices dues à divers auteurs.

I. *Le département des Basses-Pyrénées : Géographie, Ethnographie, Histoire*, par M. Adrien PLANTÉ. Nous y remarquons une protestation énergique & bien juste contre les erreurs dont fourmille l'ouvrage intitulé : *Les Pyrénées françaises.* (Paris, 1882, 3 volumes,) couronné par l'Académie française! le *Dictionnaire encyclopédique*, de A. Dechambre, le plus beau monument qui de nos jours ait été élevé à la science médicale, est également l'objet de nombreuses critiques. — M. A. P. fait une description détaillée & charmante du Basque & du Béarnais — puis des Bohémiens du pays basque, véritable race maudite, constituant un Etat dans l'Etat, une caste à part d'un millier d'individus. On a vainement cherché à l'hospice de Saint-Palais à discipliner quelques fillettes bohémiennes. On note chez eux la mystérieuse absence des vieillards. Les suppriment-ils? On assure qu'ils enterrent leurs morts dans le lit des torrents!

Digitized by Google

II. *La ville de Pau; son origine, son nom, ses diverses transformations*, par M. Louis LACAZE.

III. *La ville de Pau : Ses rapports avec les étrangers*, par X.

IV. *La ville de Pau : Son climat & son hygiène*, par M. le Dr R. DE MUSGRAVE-CLAY. Précieux article où la bibliographie est fort bien traitée; tous les travaux français ou anglais, & ils sont nombreux, sont signalés & appréciés. Dans le chapitre sur l'hygiène du Dr R. de M. C., on trouve une note étendue de M. Therel, ingénieur des ponts & chaussées sur les eaux, sur l'alimentation de la ville & une autre du même sur les égouts. Une série de tableaux & de documents sincères montrent que Pau occupe réellement un rang exceptionnel dans le classement hygiénique des villes de France.

V. *Le département des Basses-Pyrénées : La météorologie*, par A. PICHE. Très long mémoire avec des séries de faits classés avec cet esprit original & cette science étendue qui caractérisent l'auteur. Il étudie successivement le passé, le présent, la préparation de l'avenir. Il se rallie à la proposition de M. Henri Léon, de Bayonne, qui voudrait établir à Orthez, à la tour Moncade, l'observatoire départemental, & en divers points des postes auxquels il serait relié.

VI. *Flore, entomologie & zoologie*, par M. le comte R. DE BOUILLÉ. L'auteur connaît admirablement sa région. Il y a une vingtaine d'années il nous gratifiait déjà d'un guide, véritable modèle où, contrairement à l'usage, l'histoire naturelle tient une bonne place & est traitée avec une compétence parfaite. Ces nouvelles notices sont illustrées de dessins fort pittoresques. Nous reproduirons ultérieurement les pages sur la chasse à l'ours.

VII. *Les Eaux thermales*, par M. le Dr LEJAROT.

VIII. *Constitution géologique, ressources minérales*, par M. METTRIER, ingénieur des mines.

IX. *Instruction publique*, par M. F. FAURÉ, inspecteur d'Académie.

X. *Linguistique : Langue béarnaise*, par M. A. PLANTÉ. *Langue Basque*, par M. J. VINSON (voir ci-dessus, p. 59, notre analyse de ce mémoire.)

XI. *Sciences, lettres & arts*, par M. Louis LACAZE. L'auteur énumère les Sociétés Académiques & montre leur histoire & leur activité. La Société des sciences, lettres & arts de Pau, la Société des Amis des arts de Pau, la Société des sciences & arts de Bayonne, Biarritz-Association. Puis il parle du musée & de la bibliothèque de Pau, celle-ci fort riche & tenue à merveille, sous la direction de M. P. SOULICE.

XII. *Archéologie*, par M. A. PLANTÉ. C'est avec une profonde surprise que l'on constate l'absence absolue de toute mention des grottes du départemeut si riches en fait d'objets préhistoriques.

XIII. *Agriculture*, par M. A. DE CASTAREDE, président de la Société d'agriculture des Basses-Pyrénées.

XIV. *Les Forêts*, par M. J. DUBREUIL, inspecteur des forêts, à Mau-

Digitized by Google

léon. Ces deux dernières notices comme la VIII^e sont des meilleures du volume. Ce sont des rapports très étudiés & fort instructifs qu'on consultera toujours.

XV. *Les Pyrénées Occidentales,* par M. le comte Henry RUSSELL. Quelques pages pleines d'humour & dignes du grand ami de la montagne qui sait si bien faire partager son enthousiasme & ses admirations.

E. C.

P. DE BOIXO : **Notice sur les inondations de 1888 à 1891 et sur le déboisement dans le Roussillon.** pp. 91-119 du XXXIII^e vol. de la Société scientifique & littéraire des Pyrénées Orientales. Perpignan, 1892.

Voici un extrait qui résume cet utile travail de l'inspecteur des forêts à Perpignan :

« De l'ensemble des observations rapportées pour les dernières années, ainsi que des renseignements antérieurs, il résulte évidemment que les cours d'eau du Roussillon ont, à peu d'exceptions près, un régime torrentiel, mais que des trois rivières principales, l'Agly est actuellement la plus dangereuse. Viennent ensuite le Tech qui paraît s'être calmé depuis la fameuse inondation de 1842 & la Tet qui est bien loin cependant d'être inoffensive, comme en témoignent les crues du mois d'octobre dernier.

« Le régime torrentiel des cours d'eau dans les Pyrénées-Orientales dépend évidemment de deux causes naturelles sur lesquelles l'homme est sans action.

« 1° La déclivité des versants & du thalweg qui est fort grande, puisque l'Agly, qui est la moins pentée des trois rivières, a encore une déclivité de 0^m012 par mètre, les deux autres étant inclinées de 0^m020.

« 2° Le climat excessif de la région qui amène, après de longues sécheresses, des pluies intenses jetant sur le sol des quantités d'eau énormes.

« Dans les tableaux qui précèdent, on relève fréquemment des chutes d'eau de plus de 100 litres par mètre carré en 24 heures.

« On en signale de bien plus considérables : telles sont les suivantes :

Le 15 décembre 1888,	195 litres en 24 heures	à	Vinça
Le 24 octobre 1891,	176 litres	id.	Vinça
id.	228 litres	id.	Prades
id.	185 litres	id.	Vernet-les-Bains
id.	125 litres	id.	Céret

« Le 18 octobre 1876 l'Observatoire de Perpignan a constaté une chute de 115 litres en une heure & demie.

« Mais ces deux causes, qui agissent avec violence sur l'ensemble de la région, laissent cependant apercevoir clairement l'influence sensible

Digitized by Google

d'un troisième agent qui est l'état plus ou moins boisé de chaque vallée.

« L'Agly est certainement le cours d'eau qui, sous l'influence de pluies égales, a les crues les plus soudaines & les plus fortes. Elle a débordé 19 fois en 12 ans ; l'élévation de ses eaux atteint habituellement au pont de Torreilles, $4^{m}50$, chiffre maximum après lequel se produit le débordement. Les crues horaires de l'Agly sont de $0^{m}50$ & même d'un mètre, tandis qu'elles sont de $0^{m}35$ à $0^{m}50$ au plus pour les deux autres rivières.

« Or, comme le bassin de l'Agly est celui dont le thalweg a le profil le moins penté, ce qui devrait ralentir la marche des eaux, on ne peut attribuer ce régime excessif qu'au déboisement de la vallée.

« La proportion des forêts y est de 4 % seulement, avec 50 % de vacants ; dans les bassins du Tech & de la Tet on trouve 23 à 24 % de bois, 30 à 40 % de vides.

« Cette disproportion si sensible a la plus grande influence sur le régime des eaux : les documents produits le manifestent nettement.

« Toutes choses égales d'ailleurs, l'Agly moins boisée a, comme on vient de le dire, des crues plus rapides que ses voisines & même, lorsque son bassin de réception est moins arrosé que les deux autres, c'est encore cette rivière qui déborde le plus violemment.

« Ainsi, au mois d'octobre dernier, la vallée de la Tet a reçu, spécialement vers Prades & Vinça, des quantités d'eau triples de celles qu'accusent les observateurs de Caudiès & d'Estagel : 112^{mm} à Caudiès en 4 jours contre 334^{mm} à Prades.

« La Tet, sous une telle chute, grossit sans doute avec impétuosité & déborde, mais l'Agly, où la pluie est bien moins intense, l'emporte encore dans cette sorte de lutte & son inondation est la plus forte de tout le département, car de son côté le Tech reste dans une modération relative.

« On trouve un autre exemple du rôle puissant du boisement sur le régime des eaux dans la comparaison des effets produits en janvier 1889 sur les petits cours d'eau de la côte. Tandis que les ravins de Sorède & de la Massane, qui prennent leur origine dans les forêts de ce nom, ont à peine produit quelques dommages appréciables, les ravins du Ravaner, de Pauliles & de la Baillaury, situés sur les versants dénudés de la même montagne, ont causé de graves dégâts, sur lesquels il est inutile de revenir.

« L'influence du boisement ou de la dénudation, d'ailleurs indiscutable, se trouve donc encore une fois démontrée.

« Il paraît utile d'insîster sur cette question dans un pays où le déboisement est la suite d'abus bien anciens & se poursuit de nos jours.

« Surell & Cezanne, dans leur étude sur les torrents, admettent que les côtes du Roussillon étaient déjà déboisées du temps de César ; mais ce défrichement rationnel de plaines si fertiles ne devait pas s'étendre

Digitized by Google

aux contreforts qui dominent la Méditerranée & qui gardent encore des vestiges de très vieilles futaies.

« La destruction des forêts a dû commencer à partir du moyen âge, grâce aux jouissances excessives que les Coutumes reconnaissaient aux habitants, & cette destruction n'a fait que progresser avec l'augmentation de la population & le désir du bien-être.

« D'un autre côté, dans ce pays béni du soleil, le bois ne correspond pas à de grands besoins comme dans des régions plus froides, & la difficulté des communications a toujours déprécié sa valeur sur pied. Marchandise avilie, le paysan n'a jamais cherché à en ménager la production, tandis qu'il était porté à augmenter l'étendue des pacages d'un rapport immédiat.

« Lorsque la culture de la vigne est devenue rémunératrice, un nouvel ennemi est né pour la forêt.

« Non seulement on a transformé en vignobles de nombreux coteaux que le phylloxéra a rendus aujourd'hui infertiles, mais dans l'esprit utilitaire du cultivateur catalan s'est confirmé le préjugé de l'inutilité des bois. Aussi, en dehors des cantons où les châtaigneraies sont restées en honneur par suite de leur rendement, il est très rare en Roussillon de rencontrer de beaux bois particuliers.

« Les abus du défrichement ne paraissent pas d'ailleurs avoir été arrêtés sérieusement sous l'ancien régime par les pouvoirs publics.

« L'ordonnance de 1669 sur les eaux & forêts fut enregistrée au Conseil souverain du Roussillon en 1728 seulement, 86 ans après la conquête, & l'on ne constitua à aucune époque[1] dans cette province une administration spéciale, chargée de l'application des règlements forestiers.

« La partie languedocienne du département (cantons de Sournia, Saint-Paul & Latour) était, il est vrai, régie par la maîtrise de Quillan, mais les communications, si difficiles à cette époque dans la traversée des Corbières, ne devaient pas permettre à ses agents une bien active surveillance de la vallée de l'Agly.

« Loin d'être arrêtés par des mesures de police, les défrichements, vers le milieu du dix-huitième siècle, furent encouragés par l'administration locale, mais on constata bientôt après des inondations plus fréquentes & l'on n'hésita pas à en attribuer la cause à l'excès du déboisement[2].

« Durant le siècle actuel, il n'est pas douteux que les plantations de vignes n'aient été faites en grande partie au détriment des bois & des olivettes.

« Il n'en est plus de même depuis dix ans par suite du phylloxéra,

1. L'Intendant de la Province exerçait les fonctions de grand-maître, les Viguiers celles de maîtres particuliers des Eaux & Forêts.

2. M. Brutails. *Notes sur l'Economie rurale en Roussillon.*

Digitized by Google

du moins dans les coteaux, mais le pâturage & les exploitations abusives continuent à exercer leurs ravages.

« Il est inutile d'insister sur le préjudice progressif que porte aux bois & aux broussailles des garrigues le parcours du mouton & surtout de la chèvre. Il se pratique avec intensité dans les vacants désolés de l'Agly, comme dans la région des Albères & dans la vallée de la Tet.

« L'exploitation abusive du chêne-vert a surtout lieu dans l'arrondissement de Céret. Sous le prétexte insoutenable que les taillis sont trop serrés, on extrait à chaque exploitation un certain nombre de souches qu'une coupe entre deux terres aurait revivifiées. Comme le pacage s'exerce avec continuité, le réensemencement naturel du sol ne peut avoir lieu & les peuplements vont en s'éclaircissant chaque jour davantage jusqu'au moment où ils disparaissent tout à fait.

« Cette extraction de souches ne peut d'ailleurs s'opérer sans un ameublissement partiel du sol & s'il survient alors quelque violent orage, les terres situées sur des pentes rapides sont entraînées par les eaux & font place à la roche nue.

« On ne saurait trop s'élever contre cette pratique ruineuse du dessouchement des taillis d'yeuse. Elle est encouragée par l'avidité des exploitants qui trouvent dans la racine une écorce abondante & par l'insouciance du propriétaire, mais elle est aussi contraire à l'intérêt de celui-ci qu'à la prospérité publique.

« Il est bien difficile de préciser les résultats réels de ces pratiques abusives & de fixer l'étendue qui a été successivement déboisée à chaque époque ; mais d'après le relevé des diverses natures de propriétés effectué en 1881 par l'administration des contributions directes, il existe dans les Pyrénées-Orientales 170555 hectares de pâture & de vacants sur 412211 hectares, soit 41 °/₀ de la surface totale. Quatre départements : les Hautes & les Basses-Alpes, les Hautes-Pyrénées & le Morbihan, présentent seuls en France une proportion plus forte.

« La situation est donc grave & les inondations de ces dernières années sont un sérieux avertissement auquel les pouvoirs publics & surtout les populations ne doivent pas demeurer insensibles.

« Les causes des dangers qui menacent nos plaines sont connues ; mais s'il est impossible de remédier au climat excessif & à l'âpre relief de la région, on peut à la longue supprimer la troisième cause des inondations, qui est le déboisement. En dénudant les versants trop rapides de nos montagnes, on les a privés de la couverture naturelle qui, seule, pouvait opposer un obstacle suffisant au ruissellement des eaux jetées par les pluies d'orage. Un retard de quelques heures suffit souvent pour diminuer l'afflux simultané des torrents dans le bas des vallées & pour empêcher les débordements.

« Les moyens de défense employés le long des rivières constituent une sauvegarde momentanée, mais l'exhaussement du lit qui se produit dans les cours d'eau endigués augmente le péril pour l'avenir. Le re-

Digitized by Google

boisement est la seule mesure préventive que l'on puisse employer, ainsi que l'ont proclamé les lois de 1860, 1864 & 1882 sur la restauration des montagnes.

« Depuis 1860, l'Administration forestière a poursuivi l'application de ces lois, soit en encourageant par des subventions les reboisements facultatifs, soit en opérant elle-même la restauration de certains terrains compris dans un périmètre déclaré d'utilité publique.

« Jusqu'en 1881, les particuliers ont effectué, volontairement, d'assez nombreux repeuplements; mais à la suite de la crise phylloxérique, ces travaux ont naturellement été arrêtés par la gêne générale.

« La constitution du périmètre de la Tet a été entravée de toutes manières par les populations pastorales, sans que celles de la plaine, si intéressées cependant à cette œuvre de préservation, lui aient donné leur appui.

« Elles ne devraient plus aujourd'hui garder une attitude aussi passive. Des sacrifices considérables ont été faits pour la reconstitution des vignobles; la revision des tarifs douaniers permet d'espérer une juste rémunération de ces travaux. Il ne faudrait pas que, par une fâcheuse inertie, on risquât d'en laisser perdre le fruit.

« Quel désastre ne serait-ce pas pour le pays tout entier, si une inondation pareille à celle du mois d'octobre dernier venait à se produire dans la Salanque au moment des vendanges?

« Il faut donc rompre avec l'incurie de nos pères, rendre aux forêts le rôle qui leur appartient dans la montagne & supprimer les abus du pâturage, afin d'atténuer les dangers que créent aux cultures de la plaine la configuration & le climat excessif de notre pays. » E. C.

Julien CALAS : **Notice sur les travaux de restauration de terrains en montagne** entrepris par l'administration forestière dans le bassin de la Tet, pp. 125-209 du XXXIII^e^ vol. de la Soc. agricole scient. & litt. des Pyrénées-Orientales. Perpignan. 1892.

Ce travail ne peut guère s'analyser, l'auteur, après une excellente description de la Tet, le cours d'eau le plus important des Pyrénées-Orientales, expose les motifs qui ont déterminé le choix des périmètres de reboisement, puis il entre dans l'étude détaillée des torrents riverains, des causes des crues subites & violentes de ces cours d'eau, des remèdes à y apporter & des remèdes déjà apportés. La conclusion est en ces termes :

« Nous avons terminé l'étude des travaux de toute nature qui ont été effectués dans les périmètres de la Tet par l'administration forestière. On est arrivé à des résultats positifs & qu'il suffit de voir pour apprécier à leur juste valeur. La végétation forestière est d'ores & déjà constituée dans 1 153 hectares. Des travaux suivis d'un succès relatif ont été tentés dans 292 hectares. Avec peu d'argent on comblera les

Digitized by Google

vides. Il existait antérieurement à la constitution des périmètres, 194 hectares de terrains plus ou moins bien boisés, grâce à des opérations culturales faites à propos, telles que des recepages & des nettoiements & surtout à la cessation des abus de pâturage ces terrains se sont regarnis complètement & forment presque tous de jolis massifs. Si nous enlevons enfin 283 hectares, lits de rivières, rochers, chemins, pentes impraticables, &c., on voit qu'il ne reste actuellement, outre les réfections, que 568 hectares à reboiser. C'est en somme une assez faible contenance & qui, en se maintenant dans les règles suivies, n'occasionnera qu'une dépense évaluée tout au plus à 72000 francs avec les réfections. Pour les torrents on va, dans le cours des années 1892, 1893, 1894 & 1895 faire la plus grosse partie des travaux qui sont encore à exécuter. D'ailleurs ce sont là des entreprises qui par leur nature sont sujettes à beaucoup d'imprévu.

« Les populations de toutes ces régions d'abord si mal disposées à l'égard de l'Administration commencent à changer d'attitude à son égard, soit qu'elles comprennent enfin leur véritable intérêt, soit que les rapports entre fonctionnaires & populations aient pris meilleure tournure. Comme preuve de ces sentiments, il nous suffira de dire que depuis plusieurs années il ne s'est élevé aucune difficulté sérieuse entre les habitants, soit individuellement, soit collectivement, c'est-à-dire par leurs Conseils municipaux & le service forestier. Et cependant, dans ces derniets temps, non seulement une impulsion plus vive a été donnée aux travaux de reboisement & de correction, mais surtout on a entrepris une opération d'une nature toute spéciale & particulièrement propre à soulever des difficultés. Nous voulons parler des délimitations dont l'achèvement se poursuit sans encombre. Le jour où les populations de la montagne aussi bien que celles de la plaine ne seront plus effrayées à l'idée de travaux de reboisement, on pourra continuer sur une plus large échelle l'œuvre commencée & apporter le véritable remède aux maux nés des orages & inondations, en faisant de nouveaux reboisements & des ouvrages de correction s'il y a lieu, dans les vallées de Nyer, de Fuilla, de Cady & des Cabrils où rien n'a jamais été entrepris & aussi, en ajoutant quelques terrains au périmètre actuel, dans le bassin de la Baillemarsane. Indépendamment du résultat cherché par le service forestier, résultat cherché dans l'intérêt général, les habitants de la région où les travaux seraient entrepris retireraient encore un grand bénéfice, & de l'acquisition de terrains qui, sans l'État resteraient éternellement inutiles & sans acheteurs, & du montant des travaux à exécuter.

« C'est d'ailleurs ce qui se passe pour les périmètres actuels. Les prix d'acquisition ont répandu dans le pays une somme considérable & les travaux de toute nature entrepris dans les périmètres ont procuré aux habitants un travail facile & bien rémunéré, qui, absolument inattendu, leur a permis d'augmenter leurs ressources & leur bien-être.

Digitized by Google

« Si, dès le début, les populations, mieux guidées & mieux conseillées, avaient su faire entrer en ligne de compte ces diverses considérations, & nous croyons constater qu'elles commencent à le faire; loin d'avoir à lutter contre elles, l'Administration forestière n'aurait pas eu d'auxiliaires plus précieux que les habitants eux-mêmes.

« Aujourd'hui que la période de calme est arrivée, nous espérons que chacun s'accordera avec nous pour reconnaître la grandeur & la nécessité d'une œuvre entreprise dans un intérêt général, commencée & cependant poursuivie au milieu de difficultés considérables de toute sorte & de toute nature, dont on ne saurait trop tenir compte dans le jugement & l'appréciation des résultats obtenus. »

E. C.

Sur une nouvelle Carte géologique des Pyrénées françaises et espagnoles. Note de MM. EMM. DE MARGERIE & FR. SCHRADER, à l'Académie des sciences. Paris, 26 décembre 1892. — **Aperçu de la structure géologique des Pyrénées** (pp. 557 à 619).

« La Carte que nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie, & qui vient de paraître avec le dix-huitième volume de l'*Annuaire du club alpin français*, se rattache d'une part aux travaux topographiques poursuivis par l'un de nous, depuis plusieurs années, dans les hauts massifs des Pyrénées espagnoles, & de l'autre à des études géologiques récemment commencées dans les Corbières.

« Au moment où le *Service de la Carte géologique détaillée de la France* s'apprête à pousser activement l'examen du versant septentrional, nous avons pensé qu'il y aurait intérêt à résumer, sur une feuille de dimensions maniables, l'état actuel de nos connaissances sur la structure de la chaîne entière. Ce travail a été exécuté en prenant pour base la petite Carte au 1 : 800000 du *Guide des Pyrénées* de la collection Joanne; la superposition des couleurs au figuré du relief met en évidence un certain nombre de traits, difficiles à discerner sur les nouvelles Cartes géologiques générales publiées par les services officiels de France (1 : 1000000) & d'Espagne (1 : 400000), où le modelé du sol n'a pas été représenté, & même sur la belle Carte au 1500000 de MM. Carez & Vasseur, qui offre la même lacune pour la partie correspondant au territoire espagnol.

« Notre échelle stratigraphique comprend seize divisions, la gamme étant établie conformément aux règles posées par le Congrès de Bologne. Faute de renseignements suffisants, nous avons dû réunir toute la série primaire sous une teinte unique; pour la même raison, il n'a pas été possible de séparer les schistes cristallins des roches granitiques massives; enfin les pointements d'*ophites*, vu leur faible étendue, n'ont pas été distingués par un signe spécial; on sait d'ailleurs que les roches éruptives très variées, longtemps confondues sous ce nom dans

Digitized by Google

les Pyrénées, se montrent presque toujours au milieu des affleurements triasiques. Nous n'avons fait exception que pour le massif porphyrique isolé qui forme le Pic du Midi d'Ossau. D'autre part, nous avons cherché à diviser les alluvions anciennes, si développées dans la Gascogne & dans le Roussillon, en trois termes, suivant qu'elles se montrent au sommet des plateaux (Lannemezan, Ger, Béarn), sur les terrasses (Garonne, Landes de Pont-Long) ou au fond des vallées, cette division vise la situation topographique de ces dépôts plutôt que leur âge absolu, qui pourrait fort bien, pour une partie au moins des *alluvions des plateaux*, remonter au pliocène ou même au miocène supérieur[1].

« Quant aux contours géologiques, qu'il fallait ajuster, pour le versant espagnol, à une planimétrie nouvelle, nous avons dû les reconstruire point par point, en nous aidant surtout des renseignements fournis par le texte des descriptions provinciales insérées aux *Memorias de la Comision del Mapa géologico de España*[2]. Pour le versant français, où nous disposions d'ailleurs de matériaux beaucoup plus abondants, notre tâche a été puissamment facilitée par le concours de nombreux géologues; M. Michel-Lévy, directeur du *service de la Carte géologique de Frauce*, a bien vonlu autoriser MM. Caralp, Carez, Depéret, Lacroix, de Lacvivier, Liétard & Seunes, collaborateurs de ce Service, à nous communiquer leurs minutes inédites; MM. J. Vallot & Stuart-Menteath ont également mis à notre disposition des tracés manuscrits. Nous prions tous ces Messieurs, ainsi que M. Manuel Fernandez de Castro, directeur de la Commission géologique d'Espagne, de recevoir l'expression de notre gratitude.

« A la Carte est joint un Mémoire intitulé : *Aperçu de la structure géologique des Pyrénées;* après avoir fait l'histoire des idées qui ont été émises depuis l'époque de Palassou (1784) sur le plan général de la chaîne, nous y passons en revue les principaux accidents qui impriment à ses diverses parties leur physionomie spéciale. Cette étude nous a conduit à diviser les Pyrénées, comme l'ont fait Lory & M. Diener pour les Alpes, en un certain nombre de *zones* longitudinales caractérisées chacune par la présence de terrains qu'elles possèdent en propre, ou qui du moins y présentent un développement particulier : c'est ainsi que, sur le versant français, il y a lieu de séparer de la *zone centrale*, correspondant à la haute chaîne (terrains primaires, grands massifs granitiques), & des deux zones latérales des *Petites Pyrénées* (crétacé supérieur & éocène) & des *Corbières* (éocène & terrains primaires), une zone intermédiaire formée par le terrain crétacé inférieur

1. Lartet a depuis longtemps fait connaître la présence de la faune d'Eppelsheim à Orignac, non loin de Bagnères-de-Bigorre.

2. Toutes les provinces pyrénéennes sont représentées dans cette série, sauf la province de Lérida, dont M. l'ingénieur Vidal achève en ce moment l'étude.

Digitized by Google

& le terrain jurassique & au milieu de laquelle surgissent les massifs cristallins de Foix, du pic Saint-Barthélemy, des Trois-Seigneurs, d'Aspet, de Saint-Béat, &c. Nous proposons de l'appeler *zone de l'Ariège*, à cause du développement remarquable qu'elle acquiert dans le département de ce nom.

« Sur le versant espagnol, nous avons distingué de même, à partir de la zone centrale :

« 1° La *zone du Mont Perdu* (crétacé supérieur & nummulitique), qui n'a point d'équivalent sur le versant français ;

« 2° La *zone de l'Aragon* (éocène), dont le Rio Aragon longe la bordure en aval de Jaca ;

« 3° La *zone de Sierras* (Monsech, Guara, &c.), formée de trias, de crétacé & d'éocène : c'est l'homologue de nos Petites Pyrénées.

« La *Catalogne*, avec sa chaîne côtière ancienne & ses effondrements récents, d'un côté ; les massifs très enchevêtrés du *Pays Basque* de l'autre, introduisent à l'est & à l'ouest une série de complications dont l'analyse ne saurait trouver place ici. A cet égard, nous renverrons à la Carte schématique représentant la disposition générale de ces zones & le tracé des principales lignes de dislocation (p. 24 de notre Mémoire) : en même temps qu'on y retrouve, dans la partie centrale de la chaîne, les alignements obliques à la ligne de faîte sur lesquels l'un de nous a déjà appelé l'attention de l'Académie, ce qui frappe le plus, dans l'ensemble, c'est l'allure flexueuse des directrices, s'accusant surtout : en France autour du noyau gneissique du Labourd, le long des massifs de l'Ariège, dans les Corbières ; en Espagne, dans plusieurs tronçons de la zone des Sierras. Les Pyrénées, pas plus que les autres chaînes de montagnes, ne possèdent donc ce privilège d'une rigueur toute mathématique dans l'orientation de leurs éléments, que l'on avait cru pouvoir leur attribuer bien à tort.

« Un second trait fort important réside dans la disposition inverse des plis sur les deux versants. Parmi les trente exemples de renversement, étirement ou recouvrement qui nous sont connus sur le versant français & que nous avons indiqués sur notre Carte schématique par un figuré spécial, vingt-sept (c'est-à-dire les neuf dixièmes) regardent vers le nord ; au contraire, les treize cas signalés jusqu'à présent sur le versant espagnol se montrent tous dirigés vers le sud. Il y a donc tendance à la production de la *structure en éventail composé*, & les Pyrénées, comme la moitié des Alpes, représentent une chaîne essentiellement symétrique. Les coupes que l'on peut relever aux environs de Gavarnie, dans la zone du Mont Perdu, ne laissent d'ailleurs aucun doute sur l'importance des mouvements horizontaux qui ont imprimé au versant méridional de la chaîne sa structure actuelle. »

Digitized by Google

Albert GAUDRY & Marcellin BOULE : **Les oubliettes de Gargas.** pp. 103-130 des *Matériaux pour l'hist. des temps quaternaires* de M. Gaudry. 4me fasc., 4 pl. Paris, Savy, 1892, in-4°.

La grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), non loin de Montréjeau, fréquentée par tous les touristes & tous les baigneurs de Luchon, a été étudiée par MM. Garrigou, F. Regnault, Marcellin Boule. Le travail que nous annonçons, a pour but principal de décrire une partie des animaux, dont un vaste puits à ouverture rétrécie, a livré à M. Regnault de nombreux ossements d'une admirable conservation. Des squelettes presque complets, d'*Ursus spelæus*, de petite race, d'*Hyæna crocuta* (*spelæa*) & de loup ont été donnés par M. Regnault au Museum d'histoire naturelle de Paris où ils ont été montés avec soin & exposés dans la nouvelle galerie de paléontologie.

A part sa taille, le petit Ours de Gargas, ressemble fort à l'*Ursus spelæus* ordinaire. Celui-ci est notablement plus fort que les plus grands ours actuels, l'Ours gris (*Ursus horribilis*) & l'ours brun de Pologne (*Ursus arctos*); au contraire le petit *Ursus spelæus* de Gargas a des membres plus courts que ces deux espèces. Les différences que l'on peut noter entre les crânes des deux *spelæus* n'ont pas d'importance dans une espèce où cette partie du squelette varie beaucoup. Les caractères de la dentition confirment la parenté des deux ours, on note que le petit a plus fréquemment que le grand une troisième prémolaire supérieure.

Tous deux étaient plus massifs & trapus que nos ours actuels, & la dentition porte à penser que l'*ursus spelæus* devait être surtout omnivore & qu'il n'a pas dû être pour nos pères un voisin bien redoutable. Il a été le moins carnivore des carnivores.

Le petit ours a été le contemporain du grand, peut-être plus ancien.

Les cavernes renferment les débris d'un ours de forme moins massive, qui a été appelé *Ursus priscus*, que MM. Gaudry & Boule se refusent à rapprocher, comme on l'a fait, de l'ours gris d'Amérique & qui leur paraît être simplement un *Ursus arctos* de grande taille; ce serait l'ancêtre de nos ours actuels, tandis que le *spelæus* se serait éteint sans laisser de postérité.

(L'*Ursus Gaudryi*, crâne unique de Lherm, décrit par M. Filhol se rapprocherait de l'ours blanc, mais avec des caractères plus accentués.)

MM. G. & B. exposent leurs vues sur l'origine & l'évolution paléontologique des ours. Deux de leurs belles planches sont destinées à représenter les principaux termes de cette évolution.

MM. G. & B. ne prétendent pas que les espèces choisies soient dérivées les unes des autres, mais ces espèces sont tout au moins voisines des formes qui ont réalisé les passages intermédiaires.

La Hyène des cavernes de Gargas & d'ailleurs est la même espèce que l'Hyène tachetée aujourd'hui vivante dans l'Afrique australe (*Hyæna crocuta*), plus grande & plus forte que l'Hyène rayée (*Hyæna*

Digitized by Google

striata). Sa dentition est au suprême degré destinée à broyer des os. Trois hyènes vivent aujourd'hui en Afrique, la Hyène tachetée, la Hyène rayée, la hyène brune (*Hyæna fusca*). La hyène rayée s'est trouvée, mais bien moins souvent que la tachetée, dans les gisements du midi de la France ; la Hyène brune est une espèce intermédiaire entre les deux autres, mais bien distincte aussi, & qui se rattacherait à la Hyène *Arvernensis* du pliocène d'Auvergne & de Perpignan. Touts trois paraissent dérivés de branches séparées depuis longtemps. La *spælea* que l'on croyait l'ancêtre de *Fusca* n'est que sa cousine germaine. Cela explique les différences de distribution de ces espèces. Celle d'Afrique y est arrivée avant que la Hyène ne soit développée chez nous.

Le Loup des Cavernes est le *Canis lupus* actuel. Comme lui il a des variations de crâne étendues, il est seulement d'une taille moyenne plus élevée. L'étude de sa dentition, examinée sur un nombre assez grand de maxillaires démontre la fausseté de l'hypothèse qui veut que les Loups aient donné naissance aux Chiens. On a trouvé des chiens dans les terrains antérieurs au quartenaire. Les zoologistes doivent donc chercher les liens de parenté entre les chiens fossiles & les chiens actuels & non plus entre ceux-ci & les Loups[1].

Guyenne et Gascogne. — M. l'abbé A. Breuils, curé de Cazeneuve (Gers), publie : *Les légendes de sainte Quitterie dans les antiques bréviaires de Lescar, Dax & Agen* (Pau, imp. Vignancour, gr. in-8° de 13 pp.). L'auteur constate, au sujet des traditions espagnoles relatives à sainte Quitterie : 1° que les plus anciens documents liturgiques & authentiques d'outre-monts, où il soit fait mention de la glorieuse martyre, sont les bréviaires de Siguenza & de Palencia, lesquels, d'ailleurs, ne remontent pas plus haut que la seconde moitié du quatorzième siècle; 2° que les bréviaires gascons (dont le texte est reproduit dans la brochure) sont plus anciens & datent directement ou indirectement de la fin du treizième siècle ou du commencement du quatorzième.

— M. Alexandre Nicolaï publie une *Histoire de l'organisation judiciaire à Bordeaux & en Guyenne & du barreau de Bordeaux du XIII^e^ au XIX^e^ siècle* (Bordeaux, G. Gounouilhou, in-4° de 112 pp.). C'est un excellent travail. Dans la première partie, M. Nicolaï passe en revue *la Cour du Maire, le Prévôt de la Ville, le Prévôt ds l'Ombrière, le Prévôt royal, la Juridiction de l'archevêque* (l'official, les chapitres de Saint-André & de Saint-Seurin), *le Cadègre, la Table de marbre, Eaux & forêts, l'Amirauté, les Juges consulaires, la Cour supérieure de Gascogne, le Juge des Appeaulx & le Sénéchal, les Présidiaux, la Cour souveraine de Charles VII, les Commissaires royaux de* 1454 ; *les Grands Jours, le Parlement*, enfin *l'Organisation judiciaire à Bordeaux depuis la Révolution.*

1. M. Boule dans un travail a montré que dès le pliocène moyen, les principales formes de Canidés actuels étaient déjà représentées dans notre pays.

Digitized by Google

Dans la seconde partie, l'auteur retrace rapidement l'histoire du barreau de Bordeaux depuis ses origines (treizième siècle) jusqu'au dix-neuvième siècle. Sur Jean de Lange il aurait pu citer une notice insérée jadis dans la *Revue catholique de Bordeaux* & qui a été signalée par M. Georges Picot, de l'Institut, dans la seconde édition de son *Histoire des États Généraux*.

— On vient de publier à Bordeaux, à la librairie Féret (in-8° de 114 pp.), sous le titre de : *Lous bers gascouns de l'abé Pédegert*, les poésies en langue populaire « réclamées depuis longtemps & à grands cris » de M. l'abbé Pédegert, « qui naquit dans les Landes, à Pontoux-sur-l'Adour, en 1809, & qui est mort en 1889, plein d'années & de mérites, chanoine de la cathédrale d'Aire. » C'est un recueil charmant, où abondent la verve & l'esprit, & où règne la plus piquante variété. L'éditeur du volume est une prêtre très distingué, un ami du vénérable auteur, M. l'abbé J.-B. Garra, curé de Capbreton, qui, dans une préface très intéressante, n'a pas eu tort de dire (p. 4) que les amateurs de littérature méridionale goûteront un vrai plaisir à lire ces vers gascons.

— Viennent de paraître : *Les Beaux-Arts à Bordeaux*, par M. Charles Marionneau (Bordeaux, Gounouilhou, in-4° de 29 pp.) — *Notes sur la numismatique bordelaise*, par M. Emile Lalanne (*Ibid.*, in-4° de 18 pp.). L'histoire artistique de la capitale de la Guyenne a été retracée par M. Ch. Marionneau d'une façon magistrale (avec excellentes indications bibliographiques). M. Emile Lalanne a décrit avec un soin extrême toutes ces monnaies & médailles, tous ces jetons & ces poids de Bordeaux qui sont si familiers au zélé collectionneur.

Languedoc. — M. le professeur Grasset a fait à Montpellier une *Conférence sur Théophraste Renaudot, docteur en 1606 de la Faculté de Montpellier, sa vie & ses œuvres* (Montpellier, imp. Ricard frères, in-8° de 38 pp.). Le conférencier a su, en quelques pages, très bien retracer la vie de l'infortuné créateur de la presse en France, que Guy Patin n'a cessé de poursuivre de sa haine absurde, pour ne pas dire plus. La brochure se termine par un chaleureux appel du professeur à la générosité des compatriotes de Renaudot qu'il excite à souscrire pour contribuer largement à l'érection à Paris de la statue du gazetier. Il eût été vraiment dommage que ce discours échappât à l'impression ; car l'esprit & la bonne humeur assaisonnent joliment la sérieuse, la triste réalité du sujet.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Subvention ministérielle à l'Association Pyrénéenne.

Monsieur le MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE & DES BEAUX-ARTS vient d'accorder à l'*Association pyrénéenne*, une subvention de cinq cents francs, à titre d'encouragement. Ce haut témoignage d'estime & de sympathie sera accueilli avec gratitude par tous nos collègues & les engagera à faire connaître la *Revue* autour d'eux, & correspondre plus fréquemment avec la Direction. Il importe que nous soyons informés de tous les faits susceptibles de trouver place dans notre chronique & que nous recevions exactement toutes les publications des Académies de Montpellier, Toulouse & Bordeaux, qui touchent à un sujet de notre région. On remarquera le soin avec lequel nous nous maintenons dans les limites de ce domaine pyrénéen. Nous écartons tout ce qui lui est étranger quels qu'en soient l'importance & l'intérêt, c'est ce qui fait de la *Revue* un recueil déjà précieux & dont la réputation s'établit solidement ; la subvention ministérielle en fait foi.

Université de Toulouse : Décision en faveur des études de littérature Espagnole à la Faculté des lettres.

Le conseil de l'Association pyrénéenne a pensé qu'elle devait s'intéresser aux étudiants qui suivent à la Faculté des lettres de Toulouse le cours de langue & de littérature espagnoles. Un jour viendra, bientôt sans doute, où le ministère voudra bien admettre que l'espagnol a plus d'importance dans notre sud-ouest que l'anglais ou l'allemand, & consentira à accorder aux candidats du baccalauréat le choix entre ces trois langues. En attendant, grâce au bon vouloir & aux sacrifices

Digitized by Google

de notre municipalité, notre enseignement supérieur possède une chaire spéciale. On sait avec quelle supériorité cette chaire est occupée.

L'Association pyrénéenne mettra chaque année une somme de cinquante francs à la disposition de la Faculté des lettres pour favoriser l'émulation entre les jeunes gens qui suivent le cours. Elle n'interviendra pas autrement dans l'affaire. La Faculté seule règlera les conditions du concours & décernera le prix.

Nous croyons savoir que d'autres sociétés savantes de la ville ont aussi l'intention de fonder des prix divers au profit de notre studieuse jeunesse.

Etablissements balnéaires projetés à Biarritz.

Une importante innovation se fait en ce moment à Biarritz. Non contents d'avoir la mer pour appeler à eux malades & visiteurs, les Biarrots ont voulu avoir la médication salée à haute dose, par des bains analogues à ceux de Salies.

Un Palois, M. Hézard, a acheté les eaux de Briscous, naguère propriété de la reine Isabelle, & les amène à Biarritz, leur faisant parcourir environ 25 kilomètres. Un lot considérable de terrain, situé à un pas des débarcadères du tramway de Bayonne à Biarritz a été acheté par M. Hézard. Il construit là, non seulement un bel établissement thermal, mais des villas & un hôtel.

En même temps, une autre Société cherche à organiser également l'ancienne résidence impériale en hydrothérapie & bains, avec logement.

Un troisième entrepreneur, M. Paris, fait faire par M. Billiot, de Bordeaux, des sondages à Saint-Jean-Pied-de-Port, pour connaître le débit exact de la source salée d'Ugarré, qu'il se propose d'amener à Biarritz en la faisant passer par Cambo, où l'on exploiterait une partie de la source. Excellente idée, cette dernière !

Biarritz aurait donc trois établissements thermaux salés, sans compter les bains de mer.

On est en droit de se demander si les Sociétés qui se sont constituées ainsi, ont à leur tête des hommes ayant le sens pratique. Exploiter trois, ne serait-ce même que deux sources salées, pour le traitement par le sel à haute dose, dans une même ville, dans les conditions dispendieuses que nous venons de signaler, n'est pas autre chose que de la folie. Il faudra forcément que l'une des sociétés succombe, si l'une d'elles a le bon sens de faire des innovations utiles, qui manqueront aux autres. A elle la victoire. Victoire coûteuse dans tous les cas, & qu'une entente empêcherait peut-être de devenir un désastre.

Bien des gens savent à Biarritz qu'en 1891, au mois d'octobre, le Dr Garrigou avait suggéré à MM. Augé (maire), Falsan (adjoint), O'Shea (Président de Biarritz-Association) Ardoin (directeur des chemins de fer B. A. B.), de créer à Biarritz avec des ressources, que

Digitized by Google

mieux que tout autre il pouvait connaître, un établissement thermal d'été & d'hiver, absolument complet & unique dans son genre.

Au lieu d'appliquer cette idée convenablement, des spéculateurs s'en sont maladroitement emparés, & le résultat final d'une concurrence thermale sans précédents, sera peut-être une ruine dont se ressentira la population Biarrote.

Il est malheureux que la conférence demandée en octobre 1891 au Dr Garrigou, sur ce sujet, par Biarritz-Association, n'ait pu avoir lieu. Elle aurait peut-être pu empêcher des maladresses hydrothermales, & ouvrir une route sûre au succès d'une entreprise vraiment utile & qui, bien conduite, aurait commencé une ère nouvelle d'applications hydrologiques.

Le Castillet à Perpignan.

Le Ministère de la Guerre va désaffecter la grande prison militaire du Castillet, de Perpignan. Le Castillet, classé comme monument historique est une grande forteresse de briques rouges, du style mauresque, du temps de Louis XI. Ce château-fort servait depuis longtemps de prison militaire & de dépôt pour les soldats condamnés par les conseils de guerre & se rendant en Algérie ou venant par Port-Vendres. Depuis quelques années de nombreuses évasions s'étaient produites au Castillet, très mal aménagé intérieurement pour servir de prison. Il y a quelques mois, six prisonniers s'évadèrent ensemble la même nuit à la barbe des sentinelles.

Désormais, les prisonniers militaires envoyés en Algérie ou qui en reviendront par Port-Vendres, seront internés dans la citadelle de Collioure, située à très peu de distance de Port-Vendres. Le département de Pyrénées-Orientales & la ville de Perpignan seraient, paraît-il, disposés à acquérir le Castillet pour installer les Archives départementales & un Musée régional.

Une baleine sur le littoral des Landes.

Il s'est échoué le 18 décembre à Vieux-Port, en face du Grand-Hôtel de la Plage, un magnifique mammifère que l'on croit être une jubarte des Basques (*Balæna boops*), de l'espèce des rorquals, & appartenant à l'ordre des cétacés mysticètes. Il mesure 18 mètres 80 de long & 8 mètres de circonférence.

Un tremblement de terre dans l'Aude.

Dans la nuit du 27 au 28 décembre, vers trois heures, de violentes secousses de tremblement de terre se sont successivement fait sentir

Digitized by Google

dans une partie du département de l'Aude. Les communes des environs de Lagrasse ont été particulièrement atteintes, mais aucun accident ne s'est heureusement produit. Les habitants de ces localités ont pu entendre un grand bruit sourd paraissant provenir d'un éboulement ou d'un éclat souterrain de mine, & ressentir presque aussitôt deux fortes secousses allant du sud-est au nord-ouest. A Carcassonne, le mouvement a été beaucoup moins accentué, & seules les personnes couchées ont pu s'en apercevoir.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Lauréats.

Dans sa séance du 12 novembre 1892, l'Académie a entendu la proclamation des lauréats de l'année.

Prix des antiquités de la France. — M. BRUTAILS a obtenu la première médaille pour son *Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge.* Nous adressons à notre savant collaborateur toutes nos félicitations, & nous publierons dans la prochaine livraison de la *Revue*, le compte rendu de son remarquable ouvrage.

Questions & réponses.

Nous prions nos lecteurs de nous faire passer la copie de tous les textes imprimés ou manuscrits, antérieurs à 1820, qui mentionnent des phénomènes météorologiques dans le bassin sous-pyrénéen : pluies exceptionnelles, inondations, tempêtes, froids & chaleurs excessifs, neige en été, &c.

Signaler aussi les souvenirs de ruptures de barrages naturels ; de lacs vidés, d'avalanches extraordinaires, déboulements de terrains, &c. Indiquer soigneusement les dates & l'origine de l'information.

En réponse à notre question sur les derniers ours des Pyrénées nous avons reçu des notes étendues de diverses préfectures & de MM. Pasquier, comte de Bouillé, Garrigou & autres. Nous n'avons aucune indication pour les Pyrénées-Orientales. Quelqu'un pourrait-il combler cette lacune ?

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat rue Saint-Rome, 39. — 805.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA 1re LIVRAISON DE 1893.

A. Jeanroy : Les études sur l'ancienne littérature provençale à l'étranger en 1891-1892 5

E. Mérimée : Le roman contemporain en Espagne 20

Abbé F. Galabert : La vie à Verdun-sur-Garonne au seizième siècle (1560-1596). Agriculture, commerce, mobilier, vêtements, nourriture, instruction 39

Émile Cartailhac : Quelques notes sur les Basques : 1° La question basque au Congrès de Pau ; 2° Les fêtes basques de Saint-Jean-de-Luz 58

Variétés : Touristes d'autrefois dans notre Midi : Abraham Golnitz à Béziers, Narbonne, Carcassonne en 1630. (Trad. par J. de M.) 81

Bibliographie pyrénéenne et méridionale : Julien Sacaze : Inscriptions antiques des Pyrénées. — L. de Froidour : Mémoires du pays & des états de Bigorre, publiées par J. Bourdette. — Émile Male : Les chapiteaux romans du Musée de Toulouse & l'école Toulousaine au treizième siècle. — Dr Ch. Chopinet : Étude sur le goitre & le crétinisme dans les Pyrénées-Centrales. — Pau & les Basses-Pyrénées. Notices par divers auteurs. — P. de Boixo : Notice sur les inondations de 1888-1891 dans le Roussillon. — J. Calas : Notice sur les travaux de restauration de terrains en montagne dans le bassin de la Tet. — E. de Margerie & Fr. Schrader : Aperçu de la structure géologique des Pyrénées. — A. Gaudry & Marcellin Boule : Les oubliettes de Gargas. — Ouvrages divers de MM. A. Breuils, Nicolaï, Marionneau, Grasset 89

Nouvelles et faits divers : *Subvention au Ministère à l'Association pyrénéenne.* — Les études de littérature espagnole à la Faculté des lettres de Toulouse. — Établissements balnéaires, projets à Biarritz. — Le Castillet à Perpignan, &c. 109

Questions et réponses.

AVIS : *Les Académies & Sociétés savantes, les Auteurs & Éditeurs qui désirent profiter de la publicité de la* Revue *sont priés d'envoyer leurs mémoires ou leurs ouvrages directement au siège de la direction, rue Valade,* 38, *Toulouse.*

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 805.

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRIGÉE PAR

LE DOCTEUR F. GARRIGOU

Chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse.

COMITÉ DE RÉDACTION

E. CARTAILHAC, un des directeurs de *l'Anthropologie*,
H. FILHOL, sous-directeur du laboratoire de zoologie, des hautes études, au Muséum de Paris,
G. GAUTIER, membre de la Commission archéologique de Narbonne,
E. HEBRARD, membre de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne,
HENRY LABROQUÈRE, A. LEBÈGUE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
E. MÉRIMÉE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
A. MILLARDET, prof. à la Faculté des sciences de Bordeaux, correspondant de l'Institut,
E. ROSCHACH, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques
J. TIMBAL, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse,
E. TRUTAT, directeur du Muséum de Toulouse.

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux,

Six livraisons par an. Abonnement 15 francs.

TOME V.

ANNÉE 1893, 2me FASCICULE

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, rue des Saints-Pères, 15. — TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet. — MARSEILLE, Passailhan.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

S.n. 5176

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE

RAMOND

STRASBOURGEOIS, MEMBRE DE L'INSTITUT,

SURNOMMÉ LE PEINTRE DES PYRÉNÉES.

AVERTISSEMENT.

Ramond est un de mes plus vieux amis littéraires. J'ai eu le bonheur de lire ses charmantes impressions de voyage dans les Pyrénées, quand j'avais à peine dix-huit ans. Je venais de sortir du collège & ma bonne fortune voulut que, dans une aussi petite ville que Gontaud, se trouvât une aussi grande collection de livres que celle de M. Vincent de Chausenque, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien capitaine du génie, l'auteur d'un ouvrage classique sur les Pyrénées[1]. C'était un ami de ma famille & nous avions même avec lui quelque lien de parenté. Il était alors déjà presque au seuil de la vieillesse, mais c'était un des plus aimables, un des plus jeunes vieillards que l'on pût rencontrer. Fort instruit, fort spirituel, il causait avec un plaisir qu'il faisait partager à ses auditeurs, ce qui n'arrive pas toujours aux intrépides causeurs. Je l'écoutais sans me lasser jamais, car non seulement sa parole était vive & colorée, mais encore elle était profitable autant qu'intéressante. Mon concitoyen avait *beaucoup vu*, *beaucoup retenu :* il connaissait hommes & choses de tout pays; il en parlait avec non moins de compétence que d'entrain. Il m'avait pris en affection (nous aimons qui nous écoute, surtout qui nous écoute avec le plus flatteur recueillement) : il me prêtait tous les volumes dont j'avais envie, & Dieu sait le nombre de ceux qui me tentaient en cet âge heureux où l'on met—

1. Voir sur V. de Chausenque & sur les éditions de sa relation de voyage (1834 & 1854), la très excellente *Bibliographie générale de l'Agenais*, par M. Jules Andrieu (t. I, p. 168). J'ai plusieurs fois loué cette relation, notamment en déclarant (*Louis de Foix & la tour de Cordouan*, Auch, 1864, p. 17), que « dans la vaste bibliographie pyrénéenne, rien n'est au-dessus de cette complète monographie. »

Digitized by Google

métaphoriquement & réellement — les *morceaux en quatre!* Mais parmi tous ces volumes, les récits des voyageurs m'attiraient surtout, & c'est ainsi que les ouvrages de Ramond furent les premiers que la confiance de M. de Chausenque mit entre mes impatientes mains. Ah! quel frais & doux souvenir je garde, après plus d'une quarantaine d'années, de ces pages où tout m'enchantait, les descriptions comme les aventures, la forme comme le fond! Au texte s'ajoutaient — & c'était double fête! — les explications & récits de M. de Chausenque qui avait été, pour ainsi dire, le disciple du célèbre *excursionniste*, & qui s'étendait avec une complaisance infinie sur ses diverses qualités intellectuelles, morales & physiques, vantant également sa tête, son cœur & ses jarrets. Les anecdotes succédaient aux anecdotes. L'enthousiasme & la verve du narrateur étaient intarissables comme les eaux si pures & si brillantes qui descendent des Pyrénées. Ainsi accompagnés d'un commentaire perpétuel par le digne continuateur des exploits de Ramond, les récits de ce dernier prenaient une vie nouvelle, & ce fut, au milieu des joïes de ma jeunesse, une joie toute particulière que celle d'entendre l'auteur des *Voyages pédestres* analyser & compléter l'auteur du *Voyage au Mont-Perdu*.

Quelques années plus tard, un hasard heureux nous fournit l'occasion de nous entretenir plus que jamais de notre sujet favŏri. Mon père recevant le *Moniteur*[1], nous eûmes de première main, en septembre 1854, les inoubliables articles de Sainte-Beuve sur un écrivain que le maître critique trouvait trop oublié. Je vois encore la radieuse physionomie de M. de Chausenque quand je lui apportai, tout frémissant d'émotion, le journal où Ramond était si justement glorifié[2]. Après

1. J'ai bien amusé, un jour, Sainte-Beuve, en lui racontant mes efforts non moins respectueux que persévérants, pour obtenir qu'un aussi fidèle abonné au *Constitutionnel* que mon père abandonnât son journal quand l'éminent académicien passa au *Moniteur*. Rarement sacrifice fut plus pénible à accomplir. J'ai toujours su gré à mon père d'avoir cédé, malgré ses préférences, à mes pressantes instances & d'avoir consenti, pour ne pas me contrarier, à suivre dans son évolution le plus spirituel des transfuges.

2. Je citerai, pour rendre hommage à la fois au *peintre des Pyrénées* & au peintre de Ramond, le commencement de la notice (*Causeries du lundi*, t. X, 1855, p. 362) : « Pourquoi sommes-nous ainsi faits en France, que lorsqu'un homme distingué & de talent n'est pas entré à un certain jour dans le courant de la vogue & dans le train habituel de l'admiration publique, nous devenions si sujets à le négliger & à le perdre totalement de vue? Et au contraire, ceux qui sont une fois connus, adoptés par l'opinion & par la renommée, nous les avons sans cesse à la bouche & nous les accablons de couronnes. Cette réflexion est la première qui s'offre quand il s'agit de l'écrivain dont je voudrais aujourd'hui donner une juste idée. Ramond, mort le 14 mai 1827, membre de l'Académie des sciences, objet d'un éloge historique de Cuvier, apprécié de tous les savants comme historien & géographe des montagnes, mais non assez estimé & prisé des littérateurs comme peintre & comme ayant heureusement marié les couleurs de Buffon & de Rousseau aux des-

Digitized by Google

avoir lu & relu ensemble le premier des trois articles, avec quelle impatience nous attendîmes les deux autres, & avec quelle gourmandise nous savourâmes les pages exquises où tant d'éloges étaient donnés à notre héros! J'offris à M. de Chausenque, comme c'était naturel, les trois numéros du *Moniteur* qui, assurait-il, l'avaient rajeuni & ragaillardi. Combien de fois, quand je lui rapportais les volumes prêtés pour lui en emprunter de nouveaux, il me disait, comme on redemande d'une liqueur délicieuse : si nous lisions un fragment de la causerie sur Ramond? Et le fragment réclamé était suivi d'un autre fragment, puis d'un autre encore, si bien que d'entraînement en entraînement nous finissions par tout absorber. A force de revenir à la notice, je la savais presque par cœur, & lorsque, en 1856, j'accompagnai mon vieil ami dans son cinquantième voyage aux Pyrénées, je pus parfois, en face même du grandiose panorama décrit par Ramond, réciter, pendant nos haltes, divers passages des articles du merveilleux causeur du lundi. Quel beau mois je passai au milieu des montagnes que mon vénéré guide connaissait presque aussi bien que les collines de Gontaud! Qu'il faisait bon le suivre même quand les sentiers étaient très rapides & quand les cimes étaient très escarpées! M. de Chausenque, sec & nerveux [1], était un des meilleurs marcheurs qui aient jamais escaladé les Pyrénées. Je prétendais que les izards eux-mêmes étaient jaloux de son agilité. Autant il était un vaillant *ascensionniste* malgré ses soixante-quinze ans (il en laissait cinquante au bas de la montagne), autant il était un gai compagnon de route. Parfois, si notre marche se ralentissait, il s'écriait en riant : *Ah! si Ramond nous voyait!* Cette exclamation remettait de l'élasticité dans nos muscles, de l'acier dans nos jambes, &, tout à coup électrisés, nous remontions à l'assaut, en répétant : *Excelsior! Excelsior!* Ramond, du reste, était presque toujours avec nous, car tout nous rappelait les traces de notre précurseur : son image flottait sur l'onde immobile des lacs, comme sur les eaux tumultueuses des torrents & des cascades; elle planait au-dessus des neiges éternelles du Mont-Perdu, comme au-dessus des étincelants glaciers de la Maladetta. J'ai vu depuis cette époque l'Algérie, l'Espagne, la Suisse, mais mon voyage aux Pyrénées reste le plus beau de tous mes voyages, & je ne cesserai jamais de mêler, dans ma pensée reconnaissante, au nom de mon réel compagnon d'excursion, le nom du compagnon fictif dont nous ne nous séparions jamais.

criptions précises des De Luc & des Saussure. Ramond, c'est le Saussure des Pyrénées, aussi fidèle observateur, aussi rigoureux que l'illustre Génevois, moins simple dans l'exposé des grands spectacles, mais plus ému, plus coloré, animé d'une sensibilité plus poétique & doué d'une imagination qui, loin de l'égarer comme tant d'autres, ne fait que rendre le vrai avec plus de vie. »

1. Sainte-Beuve (p. 359), représente Ramond « svelte, allègre & dispos. » A cette triple ressemblance avec M. de Chausenque j'ajoute cette quatrième : Ramond était lui aussi un de ces piétons « dont les fatigues font le bonheur. »

Digitized by Google

Ai-je besoin de dire, après tout cela, combien m'a été agréable la communication de plus d'une vingtaine de lettres écrites, pendant une période de trente ans (1797-1827), de Bagnères, de Bigorre, de Clermont-Ferrand, de Paris, de Tarbes, par le premier — en date comme en mérite — des explorateurs de nos Pyrénées[1], à son confrère & ami le naturaliste agenais Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans[2]? Sans doute on n'y trouvera pas les souveraines qualités de style qui assignent à Ramond un rang si élevé parmi les grands élèves de J.-J. Rousseau[3], mais le genre épistolaire ne demande pas tant d'éloquence. La simplicité n'est-elle pas son principal mérite? Et n'a-t-on pas très judicieusement déclaré que les meilleures lettres sont celles qui ressemblent le plus à une causerie sans prétention, sans façon? A ce compte les pages que l'on va lire seraient l'idéal du genre[4]. On y verra quelques menus détails autobiographiques qui sont d'autant moins à dédaigner que nous ne connaissons guère que les grandes lignes de la vie de Ramond. On pénètre, à la faveur de ces lettres familières, dans son intimité; on est momentanément assis à son calme foyer, à côté de sa femme & de ses enfants; on l'entend, pour ainsi dire, parler de ses amis, de ses travaux, surtout de ses chères Pyrénées qui furent pour lui l'objet d'une sorte de culte, comme pour ces Gallo-Romains qui les

1. Cette communication m'a été faite par M. Maurice Calbet, qui a entre les mains les documents originaux & dont la copie, très soignée, mérite toute confiance. Je publierai peu à peu avec mon jeune collaborateur, d'après les autographes, une série de lettres adressées à Saint-Amans, par deux membres de l'Institut, le comte de Lacépède & le comte de Cessac, & par plusieurs autres de ses compatriotes, parmi lesquels figure le père de M. V. de Chausenque.

2. Voir sur Saint-Amans l'ouvrage déjà cité de M. Jules Andrieu (t. II, pp. 263-267. Si l'on voulait de plus amples renseignements, on pourrait consulter les notices ou éloges publiés par Bartayrès, par Chaudruc de Crazannes, par Jouannet. Tout récemment M. André Ducom (*La commune d'Agen*, 1892, *Introduction*, pp. 153-156), s'est surtout occupé en Saint-Amans de celui qui « paraît être à l'heure actuelle le plus en renom des historiens de l'Agenais. »

3. J'ai entendu un homme d'esprit soutenir que ce que Rousseau a laissé de mieux, c'est sa famille littéraire représentée surtout par un fils tel que Ramond & une fille telle que George Sand. De ce témoignage qui n'est peut-être pas sans quelque pointe de paradoxe, je rapprocherai celui d'un fin & délicat lettré, mon ami M. Adolphe Magen, qui me disait, un jour, qu'il faisait ses délices des ouvrages de Ramond qui lui paraissait être encore au-dessus des éloges de Sainte-Beuve. Enfin, & comme bouquet, je citerai ce mot d'une femme d'élite : je donnerais presque tous les livres descriptifs de notre temps pour cette seule phrase de Ramond : *L'odeur d'une violette rend à l'âme les jouissances de plusieurs printemps.*

4. On a imprimé un certain nombre de lettres de Ramond que j'ai le regret de ne pas connaître. Le volume, qui doit être des plus rares, est ainsi désigné — trop vaguement — par Sainte-Beuve (p. 402) : « Quelques lettres de lui publiées depuis sa mort & adressées à un Languedocien de ses admirateurs, M. Roger-Lacassagne, nous le montrent surtout avec grâce & douceur dans la familiarité. »

Digitized by Google

divinisaient dans les inscriptions retrouvées par un de nos plus patients investigateurs & de nos plus habiles épigraphistes, Julien Sacaze. Rien ne peint mieux la vivacité de son amour pour ces belles montagnes que ce mot envoyé de sa préfecture du Puy-de-Dôme à Saint-Amans & où se condensaient tous les regrets de l'absent : *Le mal du pays me gagne.* Auprès de ce véritable cri du cœur du Pyrénéen d'adoption, on remarquera diverses phrases touchantes qui prouvent combien Ramond chérissait sa famille & ses amis, & combien une bonté parfaite s'unissait en lui à des talents supérieurs.

J'ai l'honneur de dédier mon petit recueil à la ville de Strasbourg, si justement fière d'avoir donné le jour à un homme qui, comme géologue, a fait avancer la science, &, comme écrivain, a enrichi la langue & la littérature nationales. Puisse la noble capitale de *notre* Alsace si aimée, d'autant plus aimée qu'elle est plus malheureuse, redevenir bientôt en réalité ce qu'elle n'a jamais cessé d'être de cœur, depuis vingt ans, une ville française! La fidèle & généreuse patrie de Ramond mérite de nous tous un fervent hommage d'admiration & de reconnaissance. Pour moi, c'est avec une émotion profonde que je lui applique ces belles paroles dites par Victor Hugo en un jour d'immense deuil : *J'aurais le plus douloureux accablement, si je n'avais la plus invincible espérance.*

PH. TAMIZEY DE LARROQUE,
Correspondant de l'Institut.

I

15 frimaire an 6 (5 décembre 1797).

Un excellent & respectable citoyen vous remettra cette lettre, mon très cher collègue[1], le dit Merrens, juge à votre tribunal, ancien ami de Dangos & de Bargella, & qui veut bien me mettre au rang des siens. Il est appelé à Agen par la suite d'un procès qu'il a déjà gagné une fois & qu'il gagnera une

1. Ramond était alors professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de Tarbes, & Saint-Amans occupait semblable chaire à l'École centrale d'Agen. Cette dernière avait été installée le 21 novembre 1796. (Voir *Annales de la ville d'Agen*, par N. J. Proché, publiées par Adolphe Magen (Agen, 1884, p. 62.) Mon père fut un des élèves de Saint-Amans; je puis ajouter : un des bons élèves, car il reçut en prix un *Buffon* dont les gravures m'amusèrent fort, & dont le texte m'intéressa beaucoup quand j'étais encore tout enfant.

Digitized by Google

seconde, si la probité la plus délicate aux prises avec la fraude & l'ingratitude peut se reposer sur le jugement des hommes.

Comme nous voulons toutefois lui procurer à Agen tous les secours qu'un galant homme a droit d'attendre de ceux qui lui ressemblent, nous vous le recommandons de tout notre pouvoir & comme vous nous le recommanderiez. Croyez qu'en l'obligeant vous nous obligerez tous, & que nous nous acquitterons d'avance envers vous, en vous procurant le plaisir de le connaître.

Je profite de cette occasion pour vous faire porter un mémoire que notre administration a adopté pour la défense de notre école. Aujourd'hui les citoyens de Bagnères signent une pétition dans le même sens. Tarbes en fait une aussi. Il en est de même à Lourdes & Saint-Pé, &c. Nous avons écrit en particulier aux personnages les plus influents. J'ignore si votre école est menacée comme la nôtre, mais ce que je sais bien, c'est que s'il y a seulement cinq ou six petits départements qui se défendent aussi vaillament que nous, on ne décimera pas les Écoles centrales au gré de Messieurs les professeurs de quelques grandes communes qui veulent achalander à nos dépens leur marchandise.

Amitiés bien affectueuses & bien sincères de ma petite famille. Tout le monde désire que le citoyen Merrens en revenant d'Agen nous rapporte non seulement de bien bonnes nouvelles de votre santé, mais encore l'assurance positive que nous vous verrons l'été prochain.

Tout à vous,

RAMOND.

II

20 nivôse [an] 8 (10 janvier 1800).

Eh bien, mon cher collègue, je pars après demain pour Paris, non pas sous un titre que l'on puisse m'envier, mais comme solliciteur, pour aviser à la conservation de mon école à qui personne ne pense que ses professeurs. D'ailleurs mon

Digitized by Google

frère[1], mes amis, Lacuée[2], &c., réclament ma présence &, après tout, il me faut quelques mois de Paris pour arranger mon travail; aussi tout mon bagage est composé de plantes & de pierres.

J'emballe à fond & n'ai que le temps de vous dire ces deux mots. Il faut en ajouter deux autres pour vous prier de me rendre un service. Mes élèves demandentt à force votre entomologie[3] : j'ai promis d'en faire venir une douzaine d'exemplaires. Daignez donner ordre à votre libraire de les adresser aussitôt que possible à Dangos qui se charge de la répartition; moi je me charge de l'acquittement dont j'aurais fait passer [un mot manque] si je l'avais su, mais Dangos payera si le libraire fait passer la note des frais, ou je me hâterai de vous rembourser si vous avez la bonté de me faire les avances. Vous entendez, mon cher collègue, que ceci est sans compliment : c'est pour nos élèves.

Je pars par la diligence; elle a deux inconvénients, celui de passer à Toulouse & de ne point passer à Agen. A mon retour je serai moins pressé & je compte bien passer par Bordeaux pour aller vous voir à Agen. Je vous écrirai en arrivant à Paris. En attendant, si vous avez quelque chose à me faire dire, chargez en Lacuée.

Adieu en hâte & tout à vous,

RAMOND.

1. Cécile-Étienne-Bernard Ramond du Poujat naquit à Strasbourg le 17 février 1756, & mourut à Paris le 7 janvier 1832. Ce frère cadet de Ramond de Carbonnières (ils avaient pris chacun un nom de terre pour se distinguer l'un de l'autre) fut un estimable antiquaire.

2. Gérard-Jean Lacuée, plus tard comte de Cessac, était alors général de brigade. Lacépède, Lacuée, Ramond & Saint-Amans formaient un quatuor de bons amis. Nous retrouverons tous ces noms réunis dans les divers recueils épistolaires annoncés plus haut.

3. *Philosophie entomologique, ouvrage qui renferme les généralités nécessaires pour s'initier dans l'étude des insectes, etc.* (Agen, 1799, in-8°).

Digitized by Google

III

Bagnères, 11 brumaire IX (2 novembre 1800).

Je suis à la veille de mon départ, mon très cher collègue, & je vois d'ici que le plaisir de vous voir va me faire faire le grand tour par Bordeaux, surtout dans l'espoir de voir cette grosse commune avec vous, comme il me semble que votre dernière lettre m'en flatte. Je vais donc demain à Tarbes pour arrêter une place à la dilligence jusqu'à Auch; comme elle ne part que de trois jours l'un, il est possible que je ne parte pas moi-même avant le 15 ou le 16. Arrivé à Auch je me sauverai comme je pourrai & le plus vite que je pourrai, en diligence, courrier, voiturier, tout sera bon pour me rendre auprès de vous, & puis le bon Dieu & le temps feront le reste, & vive la route de Bordeaux, si vous y venez avec moi, dussions-nous manger une cuisse d'oye chez ces vilains Faucher qui nous recevront comme si nous étions à nous deux le baron de Cobentzel en personne [1].

En attendant, bonsoir en hâte. Je travaille sans relâche.

RAMOND.

Respects chez vous, amitiés à qui de droit.

Que sait-on? peut-être trouverai-je à Agen ou à Bordeaux quelque compagnon, quelque moyen de faire la grand route plus agréablement que dans ces diligences, qui voyagent aussi souvent sur l'impériale que sur les roues [2].

1. Il s'agit du célèbre diplomate autrichien qui avait négocié avec la France le traité de Campio-Formio (1797) & qui allait signer (1801) le traité de paix de Lunéville.

2. Ne trouve-t-on pas bien pittoresque cette façon de dépeindre la facilité avec laquelle les grosses voitures d'alors faisaient la culbute?

Digitized by Google

IV

Bagnères, 12 brumaire an IX (3 novembre 1800)

Je reviens de Tarbes, mon très cher collègue, & c'est très décidément le 16 que je pars. La diligence me conduira le même soir à Auch, & de là tous les moyens de transport ne ne me manquent pas. Je vous embrasserai à Agen le 17 au soir. Graissez vos bottes si vous me donnez la fête de faire avec vous le voyage de Bordeaux.

Bonsoir, amitiés de toute ma famille. Respects à la vôtre.

RAMOND [1].

V

Bagnères 8 brum^re^ X (30 octobre 1801).

Je pars le 12 ou le 13, mon très cher collègue, avec un voiturier qui me rendra à Agen le 14 ou le 15. Je mène à Aiguillon le neveu de Bargella. Ce serait grande fête si vous vous laissiez persuader de venir avec moi à Aiguillon & aller coucher à la Réole où nous passerions encore vingt-quatre heures ensemble, après en avoir passé autant à Agen ; car je me mets en route une couple de jours plus tôt pour être libre de vous donner quelques instants, & ne point passer bredouille à la Réole.

Mon catalogue de plantes monte maintenant à dix-sept-cent cinquante espèces, & j'en ai un bon nombre encore à éclaircir & inscrire [2]. J'emporte le tout à Paris & j'y travaillerai sans relâche.

1. Ce billet si alerte ne rappelle-t-il pas l'allure même de Ramond marchant à la conquête d'une de ces montagnes où nul encore ne l'avait précédé ?

2. On n'ignore pas que dans Ramond le botaniste rivalisait avec le minéralogiste & le géologue. C'est l'occasion de rappeler que dans un des derniers bulletins la Société savante qui a eu la bonne pensée de le prendre pour parrain a paru une étude spéciale sur *Ramond botaniste*.

Digitized by Google

Je n'ai aujourd'hui que le temps de vous dire ce petit bonsoir & d'y joindre pour vous, votre famille, Mlle Secondat[1], souvenir de tous les miens, & les assurances d'un éternel attachement.

RAMOND.

VI

Barèges . . . . . an IX (1801).

Me voilà à Barèges depuis quinze jours, mon très cher collègue, & je ne sais comment j'ai fait pour ne vous avoir encore donné de mes nouvelles. Cependant quand je récapitule mes journées, il me serait peut-être aisé de justifier même un long silence. Tous les petits tracas de famille m'ont été dévolus dès mon arrivée. Le transport de cette famille à Barèges n'a pas été une petite affaire. J'y ai trouvé un couple de jeunes Allemands très habiles botanistes, & qui ne me laissent ni paix ni trève. Que n'êtes-vous ici pour prendre part à nos courses!... Puis au milieu de tout cela, les visites des ennuyeux qui vous avalent vos chères minutes, comme le [mot illisible] avec les Polypes à huit bras.

Nous avons vu M. Dupeyre avec grand plaisir, quoiqu'il ne fût point porteur des *figues de Cochenillier*, & quoique nous les eussions vues, elles-mêmes avec grand plaisir. Notre plus grand chagrin de leur déconfiture a été le vôtre.

Les nouvelles que vous nous donnés de votre santé redoublent le désir que nous avons de vous voir. Abrégez votre classe pour *cause de santé*. Partez, venez vite, vous retrouverez le bien-être ici. Je donnerais tout au monde que vous y rencontrassiez nos jeunes Allemands. Nous sommes allés déjà au Pic du Midi ensemble[2]. Je vais les conduire à Néouvielle[3]. Si

1. Sans doute Philippine Foy de Secondat, morte à Agen le 10 novembre 1828. C'était par sa mère la petite-fille de l'illustre président de Montesquieu. Voir la généalogie de *Secondat de Montesquieu* dans le tome II du *Nobiliaire de Guienne & de Gascogne* (1858, p. 267.)

2. Sainte-Beuve a constaté (p. 399) que Ramond était monté jusqu'à trente-cinq fois en quinze ans au pic du Midi.

3. Sur Néouvielle il faut surtout consulter les *Voyages pédestres* de

Digitized by Google

votre arrivée devait être prochaine nous vous attendrions pour faire de plus belles courses.

Toute ma famille se porte à ravir, la mère, le père, Cécile [1], le petit frère & moi aussi. Donnez-nous des nouvelles de la vôtre, de mademoiselle votre fille, des dames Secondat, nous vous attendons tous avec une égale impatience.

RAMOND.

J'ai reçu de la boutique de Lapeyrouse une belle lettre anonyme sur mon voyage au Mont-Perdu [2] : elle est bête à faire plaisir.

VII

Barèges, 24 fructidor an 9 (11 septembre 1802)

Nos lettres se sont croisées, mon très cher collègue; je recevais la vôtre tandis que vous receviez la mienne qui lui servait en quelque sorte de réponse. Elle m'est arrivée durant un voyage que j'ai fait à *la Canau* & dont je suis revenu hier, c'est ce qui est cause du retard des deux courriers que souffre celle-ci. Vous jugez aisément du plaisir que votre lettre a fait à tout le ménage, puisqu'elle nous fait concevoir le plaisir de vous voir.

Sans doute à moins de temps extraordinaire, nos montagnes sont fort tenables à dater du 17 septembre jusqu'à la mi-octobre, sauf une petite bourrasque d'équinoxe que nous pourrions échapper à l'aide d'une autre qui va se déclarer d'ici à quelques jours. Vous êtes tranquille : nous le sommes; rien n'empêche que vous preniez cette petite distraction qui procurera à vos amis une si douce jouissance. Malheureusement Mad^lle^ Secondat nous a quittés, elle aurait été un motif de plus

M. de Chausenque. Cette partie de ses récits est une des plus neuves & des plus importantes. Quand mon cher concitoyen parlait de Néouvielle, c'était avec l'animation, avec le feu d'un général vantant sa plus belle victoire.

1. N'oublions pas que sous ce prénom féminin est mentionné le frère de l'auteur.

2. Les *Voyages au Mont-Perdu* parurent en 1801, douze ans après les *Observations sur les Pyrénées*.

Digitized by Google

pour vous déterminer. Je l'aurais priée au reste de presser votre départ, mais mon voyage de la Canau m'a privé d'assister au sien. Venez, je vous ferai voir le pont de Gavarnie[1] & des lieux voisins avec qui j'ai fait connaissance, notamment le lac des Expressions d'où l'on a une vue incomparable du Marboré[2]. Quant au mont Perdu c'est un peu tard. Le glacier de *Tuque rouge* est impraticable; je viens de le voir, & quant au [nom illisible][3] il faudrait coucher à Pinède & ce n'est pas dans ces circonstances qu'il est à propos de faire ce voyage, mais bien d'autres courses vous dédommageront & le plaisir de causer ensemble remplira bien utilement les intervalles. Venez donc à moins que des affaires majeures ne vous en empêchent, & recevez en attendant les tendres amitiés de la famille.

VIII

Bagnères, 4 frimaire XI (25 novembre 1802).

Ma marche est changée, mon très cher collègue, & je me fais une fête d'aller vous embrasser. La convocation du corps

1. Sainte-Beuve a cité (p. 384) un passage de Ramond sur le pont de Gavarnie.

2. Le Marboré & le Mont Perdu sont les deux sommets dont Ramond s'est le plus occupé dans ses livres. Sainte-Beuve a reproduit (p. 385-386) un passage du récit de l'ascension du Marboré, ajoutant : « Pourquoi ces pages & tant d'autres qui honorent la littérature scientifique & pittoresque de la France ne sont-elles pas plus connues? » L'éminent critique cite (p. 398) une remarquable phrase de Ramond qu'il encadre dans ce beau passage : « Ramond, après la chute du trône au 10 août, retourna dans ses chères montagnes des Pyrénées; il y était à la fin de 1792, &, à peine arrivé, il courait droit au Marboré qui avait été le grand attrait de son précédent voyage. La saison était trop avancée pour lui permettre de l'aborder de front; il se contenta de le côtoyer & de le contempler des plus rudes sentiers. Et que lui importait, pourvu qu'il le vît du moins & qu'il en approchât? Lui qui a si bien senti l'individualité & connu le génie de chaque montagne, n'a-t-il pas dit : *Une fois que le Marboré s'est saisi du spectateur, on n'est plus où l'on est, & il n'y a plus que lui dans tout ce qui mène à lui.* »

3. Ce nom commence par un P. Faut-il lire Pimené?

Digitized by Google

législatif étant décidément retardée[1] mon collègue de Plaisance s'est déterminé à l'attendre chez lui & m'a rendu ma parole, moi qui ne puis retarder mon départ vu la nécessité de rejoindre l'Institut. Je profite avec grande joye de la liberté qui m'est rendue pour prendre la route d'Agen & passer au moins vingt-quatre heures avec vous. J'espère partir pour huit ou dix jours & vous embrasser sous douze ou quinze. Cette certitude abrège ma lettre. La conversation vaudra mieux que vingt pages d'écriture; mille amitiés au préfet que j'aurai grand plaisir à voir[2].

Respects à vos dames & assurance de tout l'attachement & le dévouement de ma famille. RAMOND.

Si vous avez quelque affaire à Bordeaux il faudrait la remettre à mon passage, nous ferions gayement route ensemble & un souper tout agréable chez notre ami Faucher.

IX

Clermont-Ferrand, 28 octobre 1806.

M. Ratoin, mon cher Saint-Amans, part d'ici content de nous; j'ai eu deux plaisirs en réformant[3] son fils : j'ai fait justice & je l'ai fait à quelqu'un que vous aimez.

Il vient de faire chez moi un fort mauvais diner qu'il a attendu jusqu'à six heures du soir parce que j'étais dans les horreurs d'un conseil de recrutement qui a été suivi de l'arrestation & de l'interrogation d'une bande d'écrous [*sic*].

Plaignez-moi du métier que je fais; l'un des symptômes les plus marqués de la violence qu'il fait éprouver à toutes mes

1. Ramond avait été nommé, en 1800, représentant du département des Hautes-Pyrénées au corps législatif; il y prit, dit Sainte-Beuve (p. 401) la place qui était due à son caractère & à ses talents, & fut vice-président de cette assemblée.

2. Le préfet du département de Lot-&-Garonne était alors le baron Jean Pieyre qui avait été nommé le 18 ventôse an VIII. Voir sur cet administrateur la *Bibliographie générale de l'Agenais* (t. II, p. 201).

3. Comme préfet présidant le conseil de revision.

Digitized by Google

habitudes, c'est que je réponds aujourd'hui seulement à la bonne lettre que vous m'avez écrite le 11 août par ce même Ratoin.

Cependant comme il m'est impossible d'oublier ni vous ni ce qui peut vous être agréable, je n'ai point perdu de vue le mémoire sur les baromètres que vous me demandés. Le voilà. Il sera, j'espère, bientôt suivi d'un autre, car on en imprimera un second sur la même matière dans le prochain volume de l'Académie des sciences.

M. Ratoin m'a fait un grand plaisir en me disant que vous jouissiez encore de la présence de M. votre fils & de sa femme & que vous espériez même le garder en France. Il m'en a fait encore un plus grand en m'apprenant que vous projetiez de venir voir l'Auvergne & moi; & faire connaissance avec ma bonne femme que vous aimerez bien quand vous la connaitrez[1]. Vous avez une chambre prête à la préfecture, & je vous assure que le pays & vos hôtes vous dédommageront de la peine du voyage[2].

J'ai de bonnes nouvelles des Pyrénées. Quand nous y reverrons-nous? Vous me croirez aisément quand je vous dirai que malgré les beautés du département la maladie du pays me gagne.

Salut & respect à vos dames & assurance pour vous d'une éternelle amitié. RAMOND.

1. Ramond avait épousé une fille du baron Bon-Joseph Dacier, né à Valognes en 1742, mort à Paris en 1833, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, &c.

2. Sainte-Beuve dit (p. 401) « En 1806, l'Empereur le fit préfet du Puy-de-Dôme, & il y avait certes une intention dans le choix d'un département si géologique & si conforme à la vocation scientifique de Ramond. Dans ce pays d'Auvergne, du pied de cette montagne illustrée par les expériences de Pascal, Ramond nota les variations du baromètre, multiplia les observations & les mesures en tout sens, & perfectionna cette branche de la physique avec une patience & un besoin d'exactitude rigoureuse qui s'alliait en lui à l'imagination la plus brillante. »

Digitized by Google

X

Barèges, 25 juillet 1809

Après quatre ans d'absence me voilà dans nos Pyrénées, mon cher Saint-Amans, & le désir de vous y revoir augmenté en leur présence & par notre proximité. On me donne peu d'espoir cependant. Un M. Chobart, bien sourd, mais que l'on n'entend que trop bien quand il dit que vous ne viendrez pas[1], nous allègue des motifs qui ajoutent encore au déplaisir de vous attendre en vain. Ah ! s'il ne s'agissait que de vous prêter un peu d'argent combien nous le placerions à grosse usure s'il nous procurait le plaisir de faire quelque promenades avec vous ! Du reste Barèges n'est pas cher cette année. Il est plein de militaires & vide de gens à dépense. Mais aussi semble-t-il bouder tout le monde ! Le temps est constamment affreux & je crois qu'il vous attend comme nous pour nous donner un mois d'août qui nous dédommagera de juillet.

Avez-vous au moins de bonnes nouvelles de votre blessé[2]. Des blessures, si elles ne sont point dangereuses sont une espèce de bonne fortune pour l'homme de guerre qui cherche à percer dans cette cohue de braves où l'on se dispute des rangs achetés au prix de son sang & de la vie de ses camarades. Fasse le Dieu des armées que votre fils ne trouve que des gra-

1. Louis-Athanase Chaubard, naturaliste agenais, collaborateur de ses deux compatriotes Bory de Saint-Vincent & Saint-Amans, auteur des *Eléments de géologie* (1833) & de l'*Univers expliqué* (1841). On ne peut douter de l'identité du *Chobart* de Ramond & du *Chaubard*, botaniste & géologue, car comme le rappelle l'auteur de la *Bibliographie générale de l'Agenais* (t. 2, p. 165), Chaubard, avocat à Agen de 1808 à 1831, dut s'éloigner du barreau à cause de sa surdité & se donna tout entier aux études scientifiques.

2. Ce blessé était le fils cadet de Saint-Amans, Jean-Casimir, qui devint chef d'escadron de lanciers & mourut en 1873. La blessure en question avait été reçue par le jeune officier (il avait alors vingt-quatre ans), le 6 juillet, à la bataille de Wagram.

Digitized by Google

des dans celui qu'il a versé & vous revienne sain & sauf avec des décorations de plus & pas un membre de moins[1] !

Les Pyrénées n'ont pas changé, mais j'ai beaucoup changé. Les mêmes fleurs naissent à la même place, mais cette place s'éloigne de moi ; les pentes sont plus raides, les sommets plus élevés, les précipices plus profonds. Nos eaux même ont moins de vertu[2] & j'y cherche peut-être en vain la santé, cette fleur de la vie que le travail & les ennuis ont fanée & qui ne renaît pas comme les fleurs de la montagne[3]. Qui sait si je reviendrai encore une fois ici, une fois que je serai parti ? Nous vieillissons, mon cher Saint-Amans[4], & il faudrait bien nous revoir encore une fois sur cet heureux théâtre de nos premières liaisons[5].

J'ai trouvé ma sœur en meilleur état & ses enfants tellement grandis que je ne les reconnaissais pas. Ces enfants font la douceur & le tourment de la vie. En voyant les années qu'ils gagnent on voit celles qu'on a perdues.

Toute la famille se réunit pour se rappeler à votre bonne amitié, & je voudrais que ma femme eût les mêmes titres comme elle a déjà les sentiments que je lui ai tant de fois exprimés pour vous.

Bonjour & attachement éternel. RAMOND.

1. Ce vœu si spirituellement formulé fut doublement exaucé : Casimir devait garder tous ses membres & devenir Officier de la Légion d'honneur.

2. Peut-on mieux décrire le commencement du déclin, l'influence fatale de la soixantaine qui s'approche ?

3. Je me demande si l'on a jamais donné une plus gracieuse définition de la santé, & si l'on a exprimé avec une plus poétique mélancolie le regret de la perte du plus précieux de tous les biens.

4. Saint-Amans avait sept ans de plus que Ramond, lequel ici se vieillit par politesse, supprimant toute la distance qui le séparait de son ami.

5. Saint-Amans avait déjà visité les Pyrénées en juillet & août 1788. Voir ses *Fragments d'un voyage sentimental & pittoresque dans les Pyrénées, ou lettres écrites de ces montagnes* (1789, in-8°). Saint-Amans, comme Ramond, comme Chausenque, comme aussi un autre de ses confrères, l'historien Samazeuil, resta jusqu'à la fin de sa vie un amoureux des Pyrénées.

Digitized by Google

XI

Barèges, 1er août 1809.

J'ai reçu votre lettre du 22 juillet, le lendemain du jour où je vous ai écrit & j'ai appris avec bien de la douleur que vous avez au sujet de votre fils[1] bien des inquiétudes. Elles sont fondées sans doute puisqu'il est aux portes du péril, mais le retard des lettres n'est point un sujet de souci, car on n'écrit pas quand on veut, & la marche des courriers est exposée à bien des incidents fort nombreux. Nous avons en Espagne des jeunes gens qui ont laissé leurs parents six mois dans l'inquiétude avant de pouvoir leur donner signe de vie.

Rien ne m'a plus contrarié dans mon voyage que de ne pouvoir aller vous embrasser, mais j'avais une grosse fièvre qui me pressait d'arriver. De Limoges je me suis dirigé sur Toulouse pour éviter les éternels passages de rivières. Et je me suis si mal trouvé de la route de Clermont à Limoges que je pourrai m'en retourner par Montpellier & Lyon[2]. Il vaut mieux faire un détour que de s'engager dans de mauvaises routes où l'on manque de chevaux & casse sa voiture. Je ne sais donc si je pourrai passer par Agen, & je comptais bien sur le retour de Barèges. Vous me faites bien mal au cœur de ne me laisser aucune espérance. Dans d'autres temps j'y aurais suppléé, mais à présent le temps n'est pas à moi & ma santé est si mauvaise que je suis dépourvu de courage. Dites-moi si vous avez reçu mon troisième mémoire sur le Baromètre; il y a deux ou trois mois que je vous l'ai adressé par la poste. Comme je l'ai envoyé à cinq ou six personnes & qu'aucune ne m'en a accusé réception, je crains que la poste ne l'ait laissé dans ses archives.

Il n'y a pas moyen d'herboriser; le temps est détestable. Si cela continue, je tremble pour nos foins, nos moissons & les vôtres. Bonjour & éternelle amitié. RAMOND.

1. L'officier de cavalerie déjà mentionné.

2. A propos de Montpellier, rappelons que le père de notre auteur, trésorier de l'extraordinaire des guerres, était natif de cette ville. Aussi peut-on dire que Ramond était un fils de Strasbourg & un petit-fils du Midi.

Digitized by Google

XII

Bagnères, 22 novembre 1809.

Le désir de vous voir, de vous embrasser, de vous faire connaître ma femme l'emporte, mon cher Saint-Amans, sur toute autre considération. Je changerai de route puisque cela vous fait plaisir, & quelque pressé que je sois je passerai une journée à Agen, une journée sans plus. Ma hâte de revenir ne m'en permet davantage.

Je compte partir de Tarbes dimanche prochain, 26, les jours sont courts & ma santé fort raffermie. Je n'arriverai à Agen que lundi, 27, fort tard ou mardi, 28 au matin. Je ne pense pas que par le temps qu'il fait vous soyez à la campagne[1] à voir dépérir la nature en gelées précoces; cependant je descendrai chez Castaing[2] & quand vous seriez à Agen je n'en ferais pas autrement. Une auberge est fort commode pour ma voiture, mon domestique & pour mon départ avant le jour. Du reste je serai à vous & ma femme à madame de Saint-Amans pour toute la journée. Nous vous demanderons un dîner frugal, à quelle heure que ce soit, & point de souper, car nous ne soupons pas & nous jaserons pendant quinze ou seize heures; il n'en faut guère moins à gens que leur destin a séparé depuis si longtemps.

Sur ce je me hâte de finir & vous embrasse d'avance du meilleur de mon cœur.

RAMOND.

1. A Saint-Amans, commune du canton de Puymirol, à quatorze kilomètres d'Agen.

2. Le plus fameux des hôteliers d'Agen sous le premier empire. M. de Chausenque & mon père dans leur jeunesse partaient quelquefois de Gontaud pour Agen, dans les longs jours de l'été, à pied, vers quatre heures du matin; ils déjeûnaient solidement chez Castaing & repartaient également à pied, le soir, pour souper de bon appétit à Gontaud, contents d'avoir fait leurs quatre-vingt-seize kilomètres & leurs petites affaires. C'était le bon temps des jambes infatigables & des estomacs merveilleux.

Digitized by Google

XIII

Bagnères, 24 novembre 1809.

Je vous écrivais avant-hier, mon cher Saint-Amans, bien décidé à partir demain & vous voir lundi ou mardi, mais voilà un temps affreux & une baisse de baromètre qui me fait chanceler. Il est possible que je ne parte pas demain & que le désagrément des rivières gonflées nous contraigne à prendre une route qui nous épargne deux traversées de la Garonne. Je voyage avec une femme, & je voyage malade ; pardonnez-moi quelques soucis pour un voyage déjà long & difficile. Quoi qu'il en soit le temps nous décidera. Si vous nous voyez arriver, croyez que nous en aurons plus de joye que vous. Si nous n'arrivons pas, regardez mon mécompte comme un des nombreux contretems auxquels ma situation m'expose.

Bonsoir & amitié pour la vie. RAMOND.

XIV

Barèges, 29 septembre 1810.

Je vous répondrai en peu de mots, mon cher Saint-Amans, parce que je fais mes paquets, que je serai après-demain à Bagnères & que je partirai de Bagnères pour Clermont le 3 ou le 4 octobre, avec l'intention d'aller vous voir & vous rapporter moi-même la *Flore* de Roth que je suis inexcusable d'avoir oublié dans ma bibliothèque[1].

Je vous dirais précisément ma marche & le moment de mon arrivée si j'étais sûr de la santé de ma femme, mais elle s'avise d'être grosse & ne s'en est distinctement aperçue qu'ici. Me voilà dans le chapitre des ménagements, transportant un meuble très fragile, & ne sachant pas à trois ou quatre jours près celui où j'aurai le plaisir de vous embrasser.

1. Le *Manuel du Libraire* mentionne ces deux ouvrages d'Albert-Guillaume Roth : *Catalecta botanica* (Leipsick, 1797-1806, 3 vol. in-8°) & *Novae plantarum species* (Halberst, 1821, in-8°).

Digitized by Google

J'ai eu un grand plaisir à voir Monsieur votre fils qui vous ressemble beaucoup; j'en aurai beaucoup à le retrouver à Agen, vous donnant quelques heureux jours pour beaucoup de tristes que vous avez eus.

C'est moi qui vous ai envoyé d'ici mon quatrième mémoire, comptant vous écrire tous les jours. Je finis en hâte, car mon départ est marqué par beaucoup d'écritures auxquelles je suis condamné par une liasse de lettres d'affaires qui viennent de m'assaillir. L'espérance que j'ai de vous voir abrège l'expression de tous les anciens & fidèles sentiments que je vous ai voués pour la vie. RAMOND.

XV

Paris, 7 août 1816.

M. Le Four qui passe à la direction des contributions de votre département après avoir occupé longtemps & avec distinction la même place dans celui du Puy-de-Dôme me demande des recommandations pour Agen; à qui puis-je mieux l'adresser qu'à vous, mon cher Saint-Amans, pour l'accréditer dans un lieu où vous jouissez d'une considération si unanime & si bien méritée? Recevez M. Le Four avec confiance; c'est un galant homme auquel le département du Puy-de-Dôme a de grandes obligations. Il a travaillé avec moi huit années & nous nous sommes séparés également contents l'un de l'autre. Je désire pour lui & pour vous que sa femme aille le rejoindre bientôt. Elle est fort aimable & appartient à une excellente famille de Clermont. Ils apporteront l'un & l'autre à la société d'Agen un tribut qui n'est pas à dédaigner.

Sur ce, bonjour & tendres amitiés de notre petit ménage.

RAMOND.

J'ai donné à M. Le Four un petit bout de lettre pour le pauvre Lomet. Vous lui direz s'il doit oui ou non la remettre vu l'état de la santé de notre ami.

1. Sur l'ingénieur Antoine-François Lomet, baron des Foucaux, qui fut en 1797 professeur de physique & de chimie à l'Ecole centrale du

Digitized by Google

XVI.

Paris, le 10 octobre 1819.

Vous verrez par les deux lettres ci-jointes, mon cher Saint-Amans, qu'au reçu de la vôtre j'ai fait ce qui dépendait de moi pour notre Ecole, & qu'on m'a accordé avec beaucoup de grâce ce qu'on pouvait me donner dans l'état peu florissant des finances du ministère. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai éclairci les doutes de M. Villemain[1], & lui ai dit que les 500 francs devaient être appliqués à l'Ecole fondée par la Société d'agriculture.

Nous sommes de retour à Paris depuis le 8 septembre, après cinq semaines d'absence, dont un mois passé au Mont-Dore, que je connais trop bien maintenant pour qu'il excite ma curiosité, & où je n'ai fait d'autres courses que celles qui pouvaient amuser ma femme & mon enfant. Sevré bon gré mal gré de l'étude de la nature, je regarde à peine les pierres & les plantes. Partout la chaîne me suit & les affaires me poursuivent.

Heureux que vous êtes! les sottises ignorantines des ignorantins de votre conseil général, ne vous empêchent pas de terminer & publier votre Flore d'Agen[2], heureux que je suis à

Lot-&-Garonne, après avoir professé à l'Ecole polytechnique (ce qui était devenir d'évêque meunier), voir la *Bibliographie générale de l'Agenais*. M. Andrieu signale parmi les publications de Lomet un *Mémoire sur les Eaux minérales & les établissements thermaux des Pyrénées* (Paris, 1795). L'habile ingénieur s'était marié à Agen & il séjourna pendant plusieurs années dans cette ville « qui lui dut de nombreux travaux d'embellissement » & qui aurait bien dû donner son nom à quelqu'une de ses nouvelles rues de préférence à tels & tels noms prétentieux qui ne rappellent aucun service rendu à la petite capitale de l'Agenais.

1. S'agit-il là du célèbre professeur académicien?

2. *Flore agenaise, ou description méthodique des plantes observées dans le département de Lot-&-Garonne*, &c. (Agen, Prosper Noubel, 1821, in-8°). Ramond avait reçu un exemplaire de faveur, plus d'un an avant la mise en vente des exemplaires ordinaires.

Digitized by Google

mon tour de l'avoir & de la placer sur ce rayon de livres chéris où sont nos Pyrénées & quelques flores parmi lesquelles je vais délasser de loin en loin mon triste esprit tout meurtri de la lecture du *Bulletin des lois*[1], & qui n'a de repos que dans ses souvenirs.

Adieu pour aujourd'hui ; aimez toujours une famille qui vous aime. Hommages à Mme de Saint-Amans.

RAMOND.

XVII.

Paris, vendredi soir, 18 juillet 1823.

Victoire ! mon cher Saint-Amans, nous avons une médaille ! L'Académie des inscriptions vous en a donné une dans sa séance d'aujourd'hui[2], & votre nom sera glorieusement proclamé dans sa séance publique de vendredi prochain 25, avec ceux de MM. Jolloiz[3] & Artaud[4], qui partagent avec vous

1. La piquante & vengeresse expression sera bien comprise de tous ceux qui, comme Ramond, ont été détournés de leurs études favorites par d'ingrates & pénibles besognes. C'est aussi aux livres préférés que l'on peut appliquer dans le sens le plus élevé ce mot si souvent répété : *Là où est mon trésor, là est mon cœur.*

2. La médaille d'or du concours des Antiquités nationales. C'était la juste récompense du zèle avec lequel Saint-Amans avait étudié la question de la position & des limites du pays occupé par les Nitiobriges, la question de Cassinogilus, la question de Pompejacum, &c. Les notices successivement présentées à l'Académie des inscriptions par notre archéologue ont été réunies par le fils déjà nommé de l'auteur dans un volume intitulé : *Essai sur les Antiquités du département de Lot-&-Garonne.* (Agen, 1859, in-8°.) M. Jules Andrieu, qui n'oublie presque rien, a oublié de dire que Saint-Amans eut l'honneur d'être un des correspondants de l'Institut de France.

3. J.-B. Prosper Jolloiz, était un ingénieur en chef des ponts & chaussées qui avait fait partie de l'expédition d'Egypte. Voir la liste de ses travaux dans tous nos grands recueils biographiques ou bibliographiques, notamment dans le *Manuel du libraire.*

4. L'antiquaire François Artaud naquît à Avignon en 1767 & mourut à Orange en 1838. Voir une très bonne notice sur ce fécond érudit dans le *Dictionnaire historique, géographique & bibliographique du département de Vaucluse*, par le Dr Barjavel (t. II, pp. 100-104).

Digitized by Google

l'honneur d'en recevoir chacun une. Je devance la renommée à qui je vole sa trompette pour vous saluer bien vite de cette bonne nouvelle[1] & n'ai qu'un regret : celui de ne pouvoir le transmettre en passant à monsieur votre fils qui est à Paris, car il a laissé une carte chez moi, mais qui n'y a pas laissé son adresse. Or je ne puis courir Paris aujourd'hui pour le déterrer, car je retourne sur le champ à la campagne où je suis attendu.

J'y vais bien content, du moins, de voir enfin vos beaux travaux dignement appréciés & de vous assurer que M. Dacier (qui vient de me communiquer le résultat de la délibération), n'en est pas moins enchanté que moi.

Bonsoir, mon cher Saint-Amans, je n'ai pas besoin de vous décrire longuement les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie.

RAMOND.

XVIII.

Paris, 2 août 1823.

Votre bonne lettre du 24 juillet est venue, mon cher Saint-Amans, renouveller ma joie en me communiquant la vôtre[2], & pour surcroît, votre cher fils est arrivé sur son cheval de course, m'apporter la sienne, à mi-cote du Mont-Valérien où nous avons entonné un *Te Deum* à notre manière qui n'est pas précisément celle de nos voisins[3]. Sur ce, nous sommes venus à Paris, ma femme & moi donner au papa Dacier[4] un petit avant-goût de la lettre que vous lui écrivez, & le consulter sur vos incertitudes : je les lèverai en peu de mots : 1° M. Dacier vous a officiellement annoncé votre médaille, c'est à lui qu'il faut écrire en réponse, & le prier d'offrir vos

1. On reconnaît le bon ami, dans la spirituelle gaieté de la métaphore.

2. La joie du lauréat de l'Institut.

3. Les religieux réunis autour du *Calvaire* fondé en 1634, par l'abbé Hubert Charpentier.

4. Nous avons déjà vu que le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions était le beau-père de Ramond.

Digitized by Google

remerciements à l'Académie ; 2° il faut faire retirer votre médaille, qui est entre les mains de M. Dacier. Cette médaille est censée de 500 francs, mais comme la pièce n'a emporté que 360 francs, le surplus sera remis en argent comptant. Vous adresserez donc votre reçu à monsieur votre fils, portant que vous reconnaissez avoir reçu des mains de M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, la médaille qu'elle vous a décerné, plus la somme qui en complète le prix. Voilà ce dont nous sommes convenus. Cela fournira à M. Dacier l'occasion de connaître monsieur votre fils qui, de son côté, ne sera pas fâché de le voir, & vous aurez votre médaille plus promptement que si je l'avais retirée. Il faut prévenir monsieur votre fils que M. Dacier n'est à Paris que les mercredis, jeudis & vendredis, & qu'on le trouve sans faute chez lui, *rue Colbert*, n° 4, de dix heures à deux heures [1].

Maintenant, mon cher Saint-Amans, je vous laisse à vos chères études, pour retourner aux miennes, nous reprenons le chemin de notre petit trou de campagne, que monsieur votre fils vous décrira en quatre mots, s'il en a la fantaisie, comme en quatre pas on en fait le tour. J'y vais retrouver mes trois ou quatre cent Lichens, rangés sous les ordres du général *Acharius* [2], qu'assurément je possède, puis pour passer en revue mes hépatiques & mes mousses que *Schwægrichen* & *Bridel* [3] m'aident à mettre en ordre de bataille, puis avec mon fils bêcher mon petit jardin quand le ciel le permettra, nous remettant à lui du soin de l'arroser, chose à laquelle il ne manque guère, & du reste supportant avec patience l'hiver de la Saint-Jean [4], dans l'attente de l'été de la Saint-Martin.

1. Dacier était logé là en sa qualité de conservateur de la Bibliothèque royale.

2. Erik Acharius est l'auteur de deux ouvrages renommés : *Methodus quæ omnes detectos lichenes... species & varietatis*, &c. (Stockolm, 1807, in-8°) & *Lichenographia universalis*. (Gœttingue, 1810, in-4°.)

3. Le premier de ces naturalistes n'a pas d'article dans le *Manuel du Libraire*, mais on y trouve Sam. El. Bridel, auteur de : *Muscologia recentiorum, seu analysis, historia & descriptio methodica omnium muscorum*, &c. (Gotha, 1797-1803, 3 vol. in-4°.)

4. Nous avons vu nous aussi des mois de juin humides & froids qui nous obligeaient à rallumer le feu, le soir, dans nos cheminées éton-

Digitized by Google

Bonjour donc, hommage à Mme de Saint-Amans, & pour vous tout ce que vous savez de notre attachement.

RAMOND.

XIX.

Paris, 4 décembre 1823.

Monsieur votre fils, mon cher Saint-Amans, a eu la bonté de venir nous apporter votre lettre. Je dis la bonté car comme vous me l'annoncez, il ne fait que passer & doit prendre aujourd'hui la route de Fontainebleau. Comme vous devez avoir encore un reste d'inquiétude sur sa santé, moi de mon côté je me hâte de vous dire que nous l'avons trouvé hier bien dispos & bien frais, & comme je lui ai promis de vous le certifier, de peur qu'il n'ait pas le temps de le faire, je me lève de mon lit un peu malade que je suis pour m'acquitter de ma promesse. Vous faites mieux que moi, mon cher Saint-Amans, vous vous portez à merveille; vous avez un grand cabinet, une bibliothèque rangée[1]; tout cela n'est pas à ma portée & je vis cahin caha dans un nid à rats.

Nous n'oublierons pas votre commission auprès de M. Deiler; on ira la faire dès le matin.

Pour moi je finis mon bout d'épître qu'il faut envoyer à la poste bien vite, & vous n'aurez rien plus de moi pour aujourd'hui, car nos hommages à Mme de Saint-Amans & à vous les tendres amitiés de vos dévoués sont choses qui vont sans dire.

RAMOND.

Je venais, hier, de lire vos observations sur le Riz dans les

nées. La température est une grande capricieuse : au moment où j'écris ces lignes (31 janvier), le soleil rayonne si bien qu'il fait presque chaud comme en plein été.

1. Les collections de Saint-Amans étaient d'une grande richesse. Il possédait non seulement de très beaux livres, mais aussi de très précieux manuscrits, comme on peut en juger par une fort intéressante étude de M. Philippe Lauzun : *Les manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Amans.* (Agen, 1890, in-8°.)

Digitized by Google

Annales d'Agriculture, & elles m'avaient autant amusé qu'instruit[1].

XX.

Paris, 29 décembre 1823.

Point du tout, mon cher Saint-Amans, je n'ai point été incommodé du petit effort que j'ai fait pour vous donner des nouvelles de votre cher fils. Les bonnes œuvres portent leur récompense avec elles. D'ailleurs il m'avait fait honte de ma caducité en me disant combien il vous a trouvé gaillard & dispos vous, mon aîné, car je ne fais qu'entrer ces jours-ci dans ma soixante-dixième. Il est vrai que vous n'avez eu ni mes fatigues, ni mes misères, & que vous êtes libre des soins qui poursuivent ma vieillesse.

C'est une bonne & charitable idée à vous de me pourvoir de ce bon vieux vin de Bergerac que j'ai appris à connaître chez vous[2]. Je n'osais pas vous en donner la peine, & m'étais adressé à des propriétaires de Bergerac même. On m'a fait goûter de très bon vin, mais trop jeune encore, clair, léger, comme nous le connaissions dans son adolescence, rien de semblable à ce vin coloré, vigoureux que vous m'avez procuré dans son âge viril, il y a sept ou huit ans. Certes vous me ferez fête si vous pouvez m'en faire expédier une caisse d'une trentaines de bouteilles dont j'acquitterai le prix ès-mains de votre cher fils qui va, j'espère, revenir & passer l'hiver avec nous.

Après avoir lu votre article sur le Riz sec émondé dans le journal de l'*Agriculture*, je l'ai relu orné de ses petits [mot illisible] dans la feuille que vous m'avez transmise, & le grain de sel ne m'a pas déplu. Je vous aime beaucoup dans ces matières que MM. les agronomes traitent avec une pédanterie si lourde. Vous vous en jouez, vous, en homme supérieur à ces

1. *Observations critiques sur le prétendu riz de la Cochinchine.* (Agen, 1823, brochure in-8°.)

2. Flatteur éloge à joindre à tous les éloges dont a été jadis honoré le nectar de Bergerac.

Digitized by Google

niaiseries & qui sait comme disait Buffon[1], qu'une mouche ne doit pas tenir dans la tête d'un philosophe plus de place qu'elle n'en tient dans la nature.

Portez-vous bien, mon cher Saint-Amans, moi je vais mieux, mais cette vilaine saison m'éprouve. Ma femme se fait vieille femme & mon fils grand garçon. Chacun son tour. Du reste, aimez-nous comme nous vous aimons. Tout à vous & aux vôtres.

RAMOND.

XXI.

Puteaux, près Neuilly, dépt de la Seine, 31 mai 1826.

Il y a trop longtemps, mon cher Saint-Amans, que je n'ai eu de vos nouvelles & ne vous ai donné des nôtres; nous en avions réciproquement l'année dernière par l'intermédiaire de monsieur votre fils, mais il nous a abandonnés tout cet hiver, & moi j'ai été si longtemps malade que je n'ai eu ni le moyen de l'aller chercher, ni le courage de faire courir après lui, d'autant que nous avions encore le souci que nous ont successivement donné une maladie grave de mon frère & une fausse couche de nature très dangereuse qu'a fait ma nièce.

Enfin, avant-hier j'ai pu me mettre en quête de monsieur votre fils & l'ai trouvé bien portant, mais peut-être un peu honteux de nous avoir tant négligés. Je crains qu'il ne se repente actuellement du parti qu'il a pris l'année dernière, contre mon avis bien formel, & probablement contre le vôtre. Alors je lui dis ce que je savais de mieux pour le détourner d'une résolution de dépit; aujourd'hui j'ai fait un effort pour l'encourager à tirer de sa position actuelle tout le parti dont elle est susceptible. A son âge on peut encore braver la fortune. Hélas! j'en ai été le jouet plus que bien d'autres, & dans tou-

1. Ramond avait eu d'excellentes relations avec Buffon. Quand tout jeune encore (1781), il lui présenta des traductions des lettres de William Coxe sur la Suisse, fort augmentées & perfectionnées, le grand naturaliste l'accueillant avec une paternelle affabilité, s'écria: « Monsieur, vous écrivez comme Rousseau. »

Digitized by Google

tes les situations où il lui a plu de me placer, je me suis résigné & j'ai trouvé des ressources.

Il y a quelques temps, m'a-t-il dit, qu'il n'avait eu de vos nouvelles, je me mets donc en mouvement pour m'en procurer. Comment allez-vous? Que faites-vous? Rêvez-vous archéologie, histoire naturelle? Moi je m'amuse de botanique, & à ce propos je me demande si vous aviez une voye à m'indiquer pour vous faire parvenir certains mémoires que l'Institut fait imprimer en ce moment & qui me seront livrés d'ici un mois. Ces mémoires ont pour sujet *La flore de la cime du Pic du Midi*. De ce point j'ai embrassé un horizon assez vaste. L'Institut a paru s'intéresser vivement à mon travail ; il m'est demandé de toute part, les Annales du musée impriment une partie, l'Institut imprime le tout, & c'est ce tout que je veux vous envoyer M. de Humboldt, qui refait sa géographie des plantes[1], s'est rué sur ma flore[2] ; il a voulu avoir communication des feuilles de mon manuscrit à mesure que je les livrais à l'imprimeur. Tous ces suffrages me donnent l'espérance que ce petit & singulier ouvrage ne vous ennuyera pas. Si vous n'avez pas d'occasion à m'indiquer, il me restera la ressource de la poste. Amusons comme nous pourrons notre vieillesse, mon cher Saint-Amans, au milieu de choses qui ne sont guère amusantes, & puissions-nous nous crier longtemps & réciproquement courage du fond de nos retraites, à un âge qui ne nous permet plus d'en franchir la distance, mais qui ne peut attiédir les sentiments que nous nous sommes voués. Ma femme se porte bien, nous souhaitons qu'il en soit de même de M^me^ de Saint-Amans. Mon fils[3] cultive son jardin & fait son petit

1. Le baron Alexandre de Humboldt publia avec son compagnon de voyage Aimé Bonpland une série de volumes sur les *régions équinoxiales du nouveau continent*. (Paris, 1807 & années suivantes.) *L'Essai sur la Géographie des plantes* forme la cinquième partie de ce magnifique ouvrage (grand in-4°).

2. Ce mot qui fait image, montre combien restait vif l'esprit du septuagénaire.

3. Ce fils dont on trouvera une lettre plus loin (*Appendice*, n° 2) a été honorablement mentionné par Sainte-Beuve (p. 399, note 1) en ces termes : « Le fils de M. Ramond a donné en 1849 un tome premier des

Digitized by Google

herbier dans les intervalles que lui laissent ses études, il n'a le bonheur de vous connaître que par quelques-unes de vos œuvres [mais c'est assez], pour qu'il se réunisse de cœur avec nous dans l'expression des sentiments que nous vous avons voué pour la vie.

RAMOND.

XXII.

Paris, rue de Provence, 3 février 1827.

Sommes-nous morts tous deux, mon cher Saint-Amans ? Point de nouvelles ni de l'un ni de l'autre. Si nous étions dans les Champs-Elisées, nous nous serions assurément rencontrés autour de notre premier père, lui demandant un petit catalogue des plantes du paradis terrestre pour en enrichir l'ombre de nos herbiers[1]. Quant à ce chien de monde où nous sommes probablement encore mais où en vérité je ne suis plus guère[2],

Œuvres complètes de son père, classées & publiées par ses soins. Ce premier volume tout scientifique, contient les divers mémoires sur la *Formule barométrique* & les *Nivellements ;* il attend & il appelle les volumes suivants, d'un intérêt plus général pour les divers ordres de lecteurs, & dont le digne fils de M. Ramond est fait pour apprécier autant & mieux que personne, les mérites & les beautés. »

1. Décidément, malgré l'âge & la maladie, l'esprit de Ramond n'est pas languissant. A propos de son herbier, empruntons un passage à une de ses lettres rapportées dans les *Causeries du Lundi* (p. 493) : « Je ne garde que le nécessaire pour moi & mon fils, & lui garde surtout mon herbier, parce qu'il est l'histoire d'un demi siècle de ma vie. Je vis maintenant avec mon herbier & les souvenirs qui l'accompagnent : hors de là tout m'est devenu superflu. » Quel bonheur que cet herbier n'ait pas été dévoré, en 1814, par les chevaux des Cosaques, lesquels Cosaques pillèrent la petite maison de campagne de Ramond (véritable maison de Socrate) & détruisirent les manuscrits du savant écrivain & notamment l'ouvrage où il avait refondu & complété ses publications pyrénéennes ! Avec quelle douce philosophie Ramond disait des sauvages destructeurs de ses plus précieuses richesses : « C'est venir de bien loin pour faire du mal à un homme qui n'en veut à personne. »

2. Déjà, quatre ans auparavant, Ramond écrivait à M. Roger-Lacassagne (octobre 1823) : « Pardonnez, de grâce, à la paresse d'un homme qui se repose de plus d'un demi-siècle de fatigue, lit encore, mais n'écrit guère, rêve souvent & ne pense plus. »

Digitized by Google

il nous retient prisonniers à des distances que nos faibles voix ne franchissent plus que de loin en loin, comme si elles se préparaient peu à peu à l'éternel silence. Mais avant de partir il faut payer ses dettes. Je m'acquitte comme je puis en vous adressant par le courrier d'aujourd'hui mes mémoires complets. Amusez-vous de celui qui renferme la météorologie du Pic [1], page 28. Il a vivement intéressé mon Académie, c'était pour elle nouvelles de l'autre monde.

Quant à nous, mon cher Saint-Amans, vous m'aviez promis le 16 juillet dernier une prompte addition aux nouvelles que vous me donniez de vous & Mme de Saint-Amans, du brave Casimir & de son probable établissement. Quand donc recevrai-je ce supplément tant désiré & si longtemps attendu?

XXIII.

[Fragment d'une lettre sans date.]

J'étais absent quand cette lettre est arrivée à Paris. Malade & misérable on m'avait traîné au Mont-Dore dont les eaux & l'air surtout [ont la réputation] de faire merveille. Or voilà qu'en mettant pied à terre à l'entrée du département, d'un groupe de mendiants à qui je distribuai quelque monnaye s'élance une vieille femme qui me jette sur une jambe amaigrie une béquille faite en marteau de forge [2] & j'arrive aux eaux pour prendre l'air dans une chambre de dix pieds en

1. Du pic du Midi, comme nous l'avons déjà vu. Ramond appelle cette montagne le *pic* tout court, comme les Romains appelaient Rome, *urbs*, la ville par excellence.

2. Ramond ne pouvait dire, cette fois, comme dans la lettre du 29 décembre 1823 : « Les bonnes œuvres portent leur récompense avec elles. » J'ai connu un saint prêtre qui prétendait que le diable donne souvent des conséquences fâcheuses à nos bonnes actions pour nous décourager. Quand on se plaignait à lui d'un désagrément amené par un acte de charité, il disait en souriant : « C'est un tour de *Grappin*. Vous l'attraperés bien en vous montrant encore meilleur une autre fois. » La morale à tirer de cette historiette, c'est qu'il faut être toujours bon, bon quand même & malgré tout.

Digitized by Google

quarré le cul sur un fauteuil[1] & ma triste jambe contuse & écorchée sur un tabouret. Je suis donc revenu m'enterrer assez mal en point dans ma petite campagne, manger du raisin de Suresne qui m'a un peu refait. Le froid de janvier a un peu retrempé les ressorts de ma vieille machine & me voilà vivant tolérablement & vous écrivant d'une main qui se prête encore difficilement à vous exprimer tout ce que je voudrais vous dire. Il me faut par force être concis. Je vous dirai donc en peu de mots combien ma femme tient à votre souvenir, combien mon fils aime à entendre parler de vous & de monsieur votre fils, avec quelle impatience enfin nous attendons de vos nouvelles. Aimez-nous, cher Saint-Amans & recevez pour vous & les vôtres, l'assurance de sentiments qui ne s'éteindront qu'avec nous.

RAMOND.

APPENDICE

I.

Lettre de Ramond à Saint-Amans fils.

Paris, 25 avril 1819.

Soyez bien tranquille, Monsieur, sur votre affaire, elle est terminée. J'ai vu hier le ministre ; il m'a confirmé que votre nomination était signée de mercredi comme il avait eu la bonté de me l'annoncer, que cette nomination était pour la garde, non pour la ligne, & il a bien voulu ajouter qu'il venait de signer les expéditions d'où je conclue que vous pourrez bien recevoir officiellement votre nomination aussitôt que ma lettre. Je ne m'en hâte pas moins de vous donner cette bonne nouvelle, en réponse à la lettre que ma femme a reçue de vous hier matin, & nous nous réunissons, elle & moi, pour vous faire

1. Expression un peu réaliste, mais que l'on pardonnera facilement à Ramond si l'on tient compte du nombre très considérable de locutions où la gaieté gauloise a fait entrer le monosyllabe. Il serait facile de relever dans nos vieux auteurs, plus d'une centaine de ces plaisantes locutions. Ramond est donc bien excusé par tant de précédents.

Digitized by Google

notre sincère compliment d'une pièce que nous n'avions pas moins à cœur que vous-même. Mille & mille amitiés à monsieur votre père lorsque vous lui annoncerez l'heureuse terminaison de cette affaire & recevez, monsieur, l'expression de tous les sentiments que nous vous avons voués, ainsi que du plaisir que nous aurons de vous revoir bientôt ici dans votre nouveau grade.

RAMND [1].

II.

Lettre de Ramond fils à Saint-Amans.

23 décembre 1826.

Il y a bien longtemps, monsieur, que j'ai le projet de vous écrire & de vous remercier de votre excellente lettre; si je ne l'ai pas effectué, ce n'est pas le désir qui m'a manqué; ce n'est pas non plus de la paresse, mais un espèce d'état duquel je ne puis me tirer & qui m'ôte le courage de faire ce qui pourrait le plus me convenir.

Mon père est d'ailleurs depuis plus de trois mois très gravement malade, il était un peu mieux, c'est à dire un peu moins mal depuis un mois, mais le voilà maintenant plus souffrant & plus faible. Il a l'esprit parfaitement libre & continue à

1. Je ne ferai que mentionner divers autres petits billets adressés par Ramond au fils de son ami. On y voit que le savant fut à plusieurs reprises un dévoué protecteur pour le jeune officier auprès du ministère de la guerre. Ramond s'adressait directement au Ministre & ses démarches étaient victorieuses, comme l'indique cette phrase d'un billet non daté : « Nous ne tarderons pas à vous féliciter d'un succès auquel je serai trop heureux de n'avoir pas été étranger. » Voici une cordiale invitation à dîner : « Permettez, monsieur, que nous nous souvenions bien vite de votre parole en vous engageant à venir *dimanche prochain* 10 de ce mois faire avec nous un mauvais dîner de campagne. Vous savez peut-être que nous dinons à quatre heures en vrais bourgeois que nous sommes. D'ailleurs plutôt nous vous verrons mieux ce sera. A dimanche donc & en attendant mille amitiés. » Casimir de Saint-Amans fut souvent l'hôte des « habitants de Puteaux » qui, lui disait aimablement Ramond, « espèrent bien vous y revoir & vous renouvellent l'expression du plaisir qu'ils y trouvent. »

Digitized by Google

s'occuper des affaires, de son Académie & de la Bibliothèque à peu près comme s'il se portait bien; il est toujours aimable & bon [1].

Ma nièce Mme Cordier [2] doit accoucher au mois de janvier de son huitième enfant. Elle n'en aura pourtant que quatre si, comme il faut l'espérer, celui-ci vient à bien. Son frère Etienne dont vous aurez sans doute entendu parler va se marier incessamment avec une jeune personne du Jardin des Plantes, fille de M. Toscan qui était le bibliothécaire de cet établissement. Ce mariage est très agréable à Cécile (Mme Cordier) qui est très bien avec Mlle Toscan. Je n'y vois qu'un inconvénient : c'est qu'Etienne est sous-lieutenant d'artillerie & qu'une jeune femme en garnison est un espèce de contre-sens dont elle & son mari ne doivent pas tarder à s'apercevoir. Du reste ce mariage est bien assorti; le mari excellent garçon & la demoiselle agréable & très bonne.

Monsieur votre fils avait, je crois, aussi des projets qui, je pense, ne se sont pas encore réalisés; sa position actuelle paraissait parfaitement s'y prêter. Voulez-vous bien, monsieur, me rappeler au souvenir de Mme de Saint-Amans & au sien?

Mon fils travaille toujours bien & tous les jours il prend plus de ressemblance avec son pauvre papa [3]. J'espère qu'il lui ressemblera tous les jours davantage. C'est tout ce que je puis lui demander en ce qui dépend de lui; son heureux naturel l'aidera, j'espère, à y parvenir.

M. Cuvier a été bien reconnaissant de ce que vous lui avez communiqué; j'ai lieu de croire qu'il s'en servira avec avantage, car il est rempli de bonne volonté; il est bien malheureux, car il a perdu sa fille qui était le seul enfant qui lui restât & était une très bonne & très aimable personne [4].

1. On voit que Ramond resta jusqu'à son dernier jour ce qu'il avait été toute sa vie.

2. Pierre-Louis-Antoine Cordier, né à Abbeville en 1777, mort à Paris en 1861, fut un de nos grands géologues. D'abord ingénieur des mines, il devint professeur au Muséum, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Université, conseiller d'Etat, pair de France, &c.

3. C'est-à-dire son grand-père.

4. Sainte-Beuve, que je me plais à citer en finissant, comme je me

Digitized by Google

Adieu, monsieur. Je m'aperçois que voilà une bien longue lettre, mais j'ai voulu me dédommager d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Permettez que je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments & de mon inviolable attachement.

D. RAMOND.

Louis vous présente son respect.

suis plu à le citer tout le long de mon petit commentaire (les pauvres empruntent volontiers !) rapporte (p. 402) que Cuvier & Ramond n'étaient pas au mieux ensemble, qu'ils avaient été en compétition pour la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Le roi des critiques, comme je l'ai jadis surnommé sans le surfaire, ajoute que Cuvier ne dédaigna pas d'égayer sa notice sur Ramond de divers traits malins de son collègue (notamment du joli mot sur Napoléon envoyant ce libre causeur & hardi frondeur à Clermont-Ferrand : *me voilà préfet par lettre de cachet !*) & que le côté politico-anecdotique de l'éloge académique mécontenta la famille, surtout M. Dacier. Nous, simples lecteurs, nous sommes moins renchéris &, loin de nous plaindre des indiscrétions de l'orateur, nous les trouvons fort savoureuses. Aussi répèterons-nous avec non moins de regrets que Sainte-Beuve (p. 378) : Quel dommage que Ramond n'ait pas écrit ses mémoires !

Digitized by Google

HISTOIRE

DU

BARON DE CASTELBAJAC

AVERTISSEMENT AU LECTEUR.

Le récit qu'on va lire n'est pas un roman, comme certains lecteurs auraient peut-être été tentés de le croire sans les explications qui suivent. C'est de l'histoire. Les détails en sont empruntés à un curieux document conservé dans le chartier de M. le marquis de Castelbajac, au château de Caumont (Gers). Ce document est une « enqueste & turbe encommancée à faire en la ville de Sainct-Sever de Rostaing & en la ville de Tarbes, le 27 octobre 1547, par Geoffroy de La Chassaigne, conseiller du Roy & président en la cour de parlement de Bordeaux & commissaire par icelle député, » sur l'ancienneté, l'état, les biens de la maison de Castelbajac, sur la vie & la mort de Bernard, baron de Castelbajac, dernier de la branche aînée, & sur la coutume qui réglait l'ordre des successions dans les familles des gentilshommes du comté de Bigorre. » Cette volumineuse enquête renferme les dépositions de quatre-vingt-douze témoins, nobles, ecclésiastiques, bourgeois & paysans. Toute la noblesse de Bigorre fut citée à comparaître : le vicomte de Lavedan, les sires d'Antin, de Mun, de Bénac, d'Andouins, d'Ossun, les seigneurs de Villepinte, de Dours, de Durfort, de Barèges, de Devèze, de Sarniguet, du Luc, de Mansan, de Lagarde, de Peyraube, &c.; tous les

Digitized by Google

chanoines & archidiacres de Tarbes; plusieurs prieurs, curés, magistrats, notaires, &c.; les serviteurs & tenanciers du baron de Castelbajac. Les dépositions de ces *turbiers* sont pleines de détails curieux sur l'état social de la noblesse, sur sa vie intime & militaire. En attendant qu'elles soient publiées, j'en extrais pour les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* l'histoire de Bernard, baron de Castelbajac.

I.

De la maison de Castelbajac, au comté de Bigorre, & de la naissance & première jeunesse du baron de Castelbajac.

Montastruc est un petit village de la Bigorre occidentale, assis au bord de la Baïse, entre Trie & Tournay. Vous voyez d'ici quelques maisons jetées çà & là autour d'une église rustique, cachant leur misère dans des bouquets d'aulnes. Cette contrée est pauvre, mais pittoresque. Ce qui me plaît surtout, c'est qu'elle est ignorée & que nul touriste indiscret n'en a jamais trahi le mystère. Tout est vierge encore dans ce coin de la Gascogne, les forêts, les champs, les prés & leurs hôtes; le chemin de fer ne l'a pas profané : c'est à peine si la voirie moderne a remplacé par une route carrossable le sentier que suivait autrefois le pèlerin de Saint-Jacques. Et pourtant ces lieux endormis aujourd'hui dans le calme de la vie des champs ont été le théâtre d'événements dignes d'être racontés. L'amour & la guerre, ces deux grandes passions qui suivent l'homme partout où il plante sa tente, même au fond du désert, les ont peuplés de souvenirs où le drame émouvant se mêle à l'idylle printanière. Levez les yeux vers le coteau qui domine le village. Voyez ces grandes ruines, ces murs noircis & déchiquetés sortant de leur retraite de verdure comme des sentinelles pour interroger l'horizon : c'est le château de Montastruc. Ce nom ne vous dit rien. Peut-être ne savez-vous pas que ces vieux murs ont abrité pendant des siècles une des races les plus puissantes, les plus belliqueuses de la

Digitized by Google

Bigorre; que de ce donjon en ruine mouvaient autrefois vingt fiefs & une bastide; que le châtelain portait les armes d'Inigo-Arista, premier roi de Navarre, *d'azur à la croix d'argent;* qu'il était presque héréditairement sénéchal & gouverneur du comté de Bigorre, & que sa juridiction était plus étendue que celles du vicomte de Lavedan & du sire d'Antin[1].

Le temps emporte tout : les hommes, leurs œuvres & leurs souvenirs. Où sont nos comtes suzerains, nos grands barons, les preux & les dames du temps passé? Où sont leurs villes fortes, leurs châteaux, leurs donjons? Où sont nos puissants prélats, nos riches abbés & « monsieur le prieur »? Où sont leurs églises, leurs moustiers & leurs cloîtres?

Où sont-ils, Vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan?

J'ai regret à ces souvenirs qui s'effacent, à ces pierres qui tombent, & je me suis toujours senti pris d'une sympathie profonde pour le vieillard d'Horace, *laudator temporis acti.* Le temps passé!...

Sachez donc qu'en ce temps-là (c'était au commencement du seizième siècle) vivait un magnifique & puissant seigneur, nommé Bernard, baron de Castelbajac & de Montastruc, seigneur de Burg, Campistrous, Astugue, Mont-d'Oleron, Séméac, Jussan, Aspin, Hèches, &c., viguier de Goudon, lequel habitait le *chastel* de Montastruc. Ses ancêtres, gens fameux à la guerre, avaient gagné au service du roi de France beaucoup d'honneur & beaucoup de bien. L'Anglais connaissait le poids de leur épée; il savait qu'elle était si lourde que tout l'or de la Guyenne n'eût pas suffi à la payer. C'est pourquoi elle ne frappa jamais que pour la France. Le père de notre baron se nommait Gaston. Il avait été en son temps, comme son père, son aïeul, son bisaïeul & plusieurs autres aïeux, sénéchal & gouverneur du comté de Bigorre. Brave par instinct de race & peu ménager de sa vie, il partit avec Jean d'Albret

1. Enquête. Déposition de tous les témoins.

Digitized by Google

pour la conquête de la Navarre & n'en revint pas. La mort peu respectueuse ne le prit pas en soldat comme elle le devait, « il rendit l'esprit sous les murs de Tudèle en 1513, surpris par un catarrhe, tellement qu'il ne se peult confesser ni tester[1]. » Mais croyons bien que Dieu eut son âme, car il était bon chrétien & trop digne gentilhomme pour aller rejoindre en enfer les mécréants que son ancêtre Bernard y avait envoyés au temps des croisades[2].

Le défunt laissait une veuve, Marie de Monlezun-Saint-Lary, six enfants légitimes & cinq bâtards.

J'ai entendu souvent citer ce vieux dicton de Gascogne : *le sang de Monlezun!* exclamation qui atteste la puissante vitalité de cette race. On en retrouve en effet les rameaux dans tous les coins de la Gascogne & même en France. Je suis persuadé que nos pères devaient en dire autant du sang de Castelbajac. Cette famille a rempli la Bigorre, les Quatre-Vallées, le Pardiac, l'Astarac, l'Armagnac, le Fezensac, la Lomagne, voire même le comté de Toulouse ; les enfants légitimes s'y comptent par douzaines à chaque génération, attestant ainsi les mœurs fortes & patriarcales de cette maison, tandis que de nombreux bâtards n'affirmaient que trop son exubérante vitalité.

Je n'ai garde de justifier de scandaleuses infractions des lois de Dieu & de l'Eglise ; mais il faut reconnaître qu'elles fournirent de braves soldats à nos compagnies gasconnes. Il est à remarquer que ces bâtards de nos grandes maisons furent souvent des héros ; si la loi féodale leur refusait le droit de tenir des fiefs de famille, la nature, moins avare, leur donnait la fleur du sang de leur père & beaucoup de familles leur doivent leur illustration militaire. Tous ceux qui, comme moi, se sont occupés de recherches historiques savent bien que je

1. Enquête. Déposition de Jean d'Isalguier, baron de Dours, chambellan du roi de Navarre, qui fut présent à sa mort, « luy tenant la teste quand il rendist l'esprit. »

2. Salles des croisades à Versailles, salle 1. — Arch. de M. le marquis de Castelbajac, au château de Caumont, titre original. Bernard de Castelbajac engage sa bannière à un marchand de Gênes, acte fait à Joppé en 1190.

Digitized by Google

dis vrai, & que nos annales militaires sont remplies de noms de vaillants capitaines précédés du titre de *borc*. On connaît le mot charmant de Valentine de Milan au sujet du fameux bâtard d'Orléans, Dunois : « On me l'a volé, je devais être sa mère. » L'aîné des bâtards du baron Gaston donna-t-il semblable regret à l'épouse légitime? Peut-être bien ; car s'il reçut au baptême le nom peu héroïque de *Jeannot*, il porta dans les camps celui de *Grand bâtard de Castelbajac* & mena assez haut sa réputation pour épouser une fille de la très noble maison de Jussan. Il mourut à Burg, au mois de septembre 1545, & fut enseveli dans l'église seigneuriale, au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques & de fidèles[1].

Chacun des enfants légitimes fut apanagé d'un fief ou doté. Manaud, le cadet, eut la seigneurie d'Astugue & mourut sans postérité ; — Manaud, le troisième, fut seigneur de Campistrous, gentilhomme du roi de Navarre, & mourut également sans postérité ; — Guillaume prit le petit collet, fut successivement curé de Vielle & de His, d'Orieux, de Miélan au diocèse d'Auch, de Barbazan, prieur de Lansac, de Saint-Martin & de Saint-Vincent, chanoine de Tarbes, protonotaire du Saint-Siège &... père de deux enfants, Pierre, moine à Saint-Savin, & Anne, mariée au capitaine Jacques Duclos, de Tournai-sur-Loire ; — Charles mourut avant d'avoir quitté les chausses, & Louise fut donnée en mariage à un grand seigneur de la Guyenne, Jean de Durfort-Duras, seigneur de Civrac & de Rozan (16 sept. 1524).

L'aîné de cette nombreuse famille est le héros de mon histoire. — Bernard faisait ses premières armes à Tudèle, dans la compagnie de son père, quand la mort le rendit orphelin. Le brave sénéchal s'éteignit dans les bras de son ami Jean d'Isalguier, baron de Dours, & de son fidèle muletier Domengon Vallence. Après la cérémonie funèbre, l'ami & le serviteur quittèrent l'armée & ramenèrent le jeune homme à Montas-

1. Enquête. Déposition d'Arnaud Guillem de Lafontan, prêtre de Montastruc, qui assista à ses funérailles & dit force prières sur sa tombe.

Digitized by Google

truc[1]. Bernard n'avait que seize ans. Il passa dans ses terres l'année de son deuil, prit le temps de régler ses affaires &, quand tout fut fini, obéissant à la passion héréditaire de sa race, s'enrôla dans la compagnie d'hommes d'armes du roi de Navarre, en novembre 1515[2].

II.

Comment le jeune seigneur de Castelbajac se faisait justice lui-même, du défi qu'il donna aux habitants de Tarbes, & comment il rompit les portes de la ville.

La vie des camps n'absorbait pas tellement les gentilshommes qu'ils ne trouvassent encore le temps de visiter leurs terres. Ils devaient au Roi le service militaire, l'impôt du sang, en échange des privilèges de leurs fiefs, mais le service accompli, entre deux batailles, ils revenaient chez eux panser leurs blessures & recevoir leurs rentes.

On comprend que la vie domestique de ces gentilshommes-soldats empruntât quelque chose de leurs habitudes militaires & que l'épée qu'ils portaient journellement à la ceinture fut le plus souvent dans leurs terres le défenseur de leurs droits, comme elle était dans les camps le protecteur de leur vie. C'était du reste une habitude que le moyen âge leur avait léguée. Autrefois, les différends survenus entre les seigneurs & leurs ennemis, roi, communes ou particuliers, se décidaient les armes à la main; on employait la violence pour se faire justice, l'épée tenait lieu de recours au droit écrit & au droit coutumier. La royauté, à mesure qu'elle se débarrassait de l'entrave féodale, lutta contre cet abus, mais il fallut de longues années pour le déraciner, & au seizième siècle & même au dix-septième plus d'un juge ou d'un sergent royal paya d'un coup de rapière son intervention dans les affaires privées d'un gentilhomme.

1. Enquête. Déposition de Jean d'Isalguier, seigneur de Dours, & de Domengon Vallence.

2. Enquête. Déposition de Me Pierre de Peyriguère, bachelier es-droits. Monlezun, *Hist. de Gasc.*, t. VI, p. 150.

Digitized by Google

Le jeune seigneur de Castelbajac était, nous l'avons dit, d'une race vigoureuse essentiellement militaire; il en avait l'ardeur genéreuse, vive, pétulante. La jeunesse ajoutait encore sa chaleur à cette ardeur native, & le vieux sang rajeuni dans ses veines, emplissait son cœur & sa tête d'une vie exubérante qui se répandait souvent au dehors en impétuosités & en violences. Il était né d'ailleurs altier, impérieux, le cœur chaud, la main prompte, défauts héréditaires que le temps adoucissait toujours chez ceux de sa race & transformait, vers le milieu de la vie, en qualités souvent héroïques. Mais chez notre jeune seigneur, ces qualités & ces défauts surexcités par le sentiment exagéré de l'omnipotence féodale se heurtaient, se confondaient & faisaient quelquefois au dehors un vacarme de tous les diables.

Un jour le bailli de Sère, petit village voisin de Montastruc, Domenge Gragno, bon & simple paysan portant sabots & travaillant son bien, eut la témérité de signifier au viguier de Goudon une sauvegarde obtenue contre lui de monsieur le sénéchal de Bigorre, par le curé de La Marque & Jean d'Antin, son frère. Le baron n'entendait pas que l'on pût se soustraire ainsi à la juridiction de son viguier; cet insolent bailli lui paierait cher son audace, il lui réglerait son compte. Or un soir de carême qu'il chevauchait sur les hauteurs de Sère avec son frère le bâtard & l'Albanais son serviteur, il rencontra le bailli qui revenait de couper son bois, cheminant en compagnie du curé de La Marque : l'occasion était belle, il ne la manqua pas.

— Et digatz, Rector, cria-t-il d'un ton insolent, ont es vostre fray?

— Enta Tarba, Mossenhe.

— Et a tres mes que jo ey *capiatur* per vos prene.

Le ton de cette apostrophe donna froid au bailli, il crut prudent de s'éloigner, mais le bâtard courut sur lui & le menaçant de la main :

— Arabe, si no fossa per l'amor de Mossenhor qui es assi, jo te fari mau content, per la mort Diu!

Le bailli tout tremblant tira respectueusement son bonnet & préparait une humble réponse lorsque le baron s'approcha.

Digitized by Google

— Bene sa, lui dit-il, mestre tacanh[1], tu es anat excequtar & metre saubagarda en ma terra, tu m'as arrota ma cort & as dit mau de my.

— Non, Mossenhe, jo lo vos juri. Bien es vertat, que jo ey metut saubagarda, mes mossenhor lo Seneschal & sa cort lv mandaban a my, comme a bayle de Sera, & per so jo no m'ei podem star.

— Ah! no t'en podes star? tene.

Là-dessus il asséna au bailli un si formidable coup d'épée que celui-ci eut été porté par terre s'il n'avait paré le coup avec le manche de sa hache. Le pauvre diable se sauva à toutes jambes vers une vigne à hautains, espérant y trouver son salut, mais hélas! il perdit un sabot en chemin; trébucha, tomba, se releva & fut enfin rejoint par le bâtard & l'Albanais qui d'une poussée du manche de sa javeline dans le dos le renversa, tandis que le baron lui rompait la tête d'un second coup d'épée & l'aurait achevé d'un troisième si le bâtard ne l'eût arrêté.

— No faseŧz, Mossenhor, dit-il, que l'ome es fort naffrat & va morir & pro ne ha.

— Per la Sanc Diu! reprit le baron, jo te leuare.

— Eh! Mossenhor, soupira le bailli, pux que jo ey à morir, sapiam jo que vos ey mau feyt.

— Tu mas inhibida ma cort de Godo & as excequtada la saubagarda que lo capdet de la Marca a lhebada de la cort deu seneschal contra mossenhor de Mun, & la as anada mete à La Marca, que es de ma juridiction de Godo. Per la sanc Diu! sapias que jo te aucirey là ont te encontrerey.

Et tous les trois s'éloignèrent, laissant le malheureux bailli baigné dans son sang & à demi-mort.

Cette justice sommaire ne fut pas du goût de monsieur le Sénéchal de Bigorre. Il cita le baron à comparaître devant sa cour & lança un arrêt de prise de corps & de biens contre le bâtard & l'Albanais[2]. Mais Monseigneur n'avait cure de

1. Maître taquin.

2. Arch. des Basses-Pyrénées. E. 380. Information segreta feyta per lo procurayre comtal de Begorre. Lo detz & seteme jorn de feuriè l'an

Digitized by Google

de monsieur le Sénéchal, de sa cour & de ses juges. Sa justice à lui c'était sa rapière, il la portait à sa ceinture par la grâce de Dieu, qu'on vint l'y prendre! On ne la prit pas en effet, & on va voir qu'il en fit encore bon usage, elle ne tenait pas au fourreau.

Un gentilhomme de Trie en Astarac, Peyrot de Boussès, avait une belle-mère nommée Clariane de Pardaillan, qui sur le retour de l'âge (elle avait cinquante ans) fut prise d'une folle envie d'épouser maître Arnaud de Peyriguère, familier du baron de Castelbajac. Elle avait beaucoup de bien, le familier était pauvre, c'est pourquoi il aimait tendrement. Cette idylle automnale mettait le gendre en fureur. Evidemment le brave homme manquait de poésie, ce en quoi il avait grand tort ; il l'apprit à ses dépens.

Le jour de la fête de sainte Catherine, en l'année 1518, le baron en habit de noces, armé de pied en cap, l'épée au poing, était au bourg vieux de Tarbes en compagnie de son frère le bâtard, d'Arnaud Guillem, bâtard de Lavedan, son lieutenant, de Jean de Baget, châtelain du château comtal de Tarbes, & de ses laquais, armés d'épées & de hallebardes, & se disposait à accompagner maître Peyriguère à l'autel, lorsqu'il apprit que le gentilhomme de Trie, Jean son frère, Gabriel son cousin & plusieurs de leurs amis s'étaient assemblés pour arrêter le cortège nuptial & donner aux époux le régal d'un charivari. La colère le saisit. Par la mort Dieu ! on allait en voir de belles ! Il envoya le châtelain Baget quérir ce hobereau mal appris.

— Benes sa, Tria, lui dit-il. Jo soy merbelhat que vos voletz tot jorn otratyar & mau sercar à mos servidos.

— Perdonatz me, Monsenhe, répondit le gentilhomme, jo no ey acostumat de mau sercar.

— Quin ! bos empaxar Meste Arnaut de Peyriguerio, mon serbidor, & Clariana, la tua sogra, de ausir missa ! N'es bien ausat, per la sanc Diu !

mil cinq cens quinze, en lo loc de Sera, a l'encontre de noble Bernat de Castelbayac, baron & senhor de Castelbayac.

Digitized by Google

— Mossenhor de Castelbayac, reprit Peyrot, à vos no vos toqua, per so, no vos empaxetz de nostes affers; laxatz nos far.

— Et jo te disi que son marit & molhe & que edz aneran ausir missa là ont los plagora.

— Et nos, Monsenhe, que los faran companhia à là glisia.

— Ales! Ales! bilens, ny habera de plus grans gentz de bien que vos, reprit le baron furieux, & ce disant lo arrapa au peu, arriga la spada & lo tiro un gran pic au bras squero, ont le fe une gran plaga & lo rompe l'os.

Ce fut le signal d'une mêlée générale, les deux bâtards, le châtelain, les laquais, les gens de la noce mettent flamberges au vent & tombent sur les compagnons de Boussès. *Dat lo! Dat lo!* criait le baron. Ce fut dans les rues de Tarbes une telle poursuite, de tels cris & un tel tumulte que les bonnes gens, croyant à une prise d'assaut de la ville, rentrèrent précipitamment chez eux & barricadèrent leurs portes [1].

Notre jeune seigneur était tout pétri de salpêtre. Au moindre incident il prenait feu & éclatait en violences, en impétuosités qui l'entraînaient parfois aux actions les plus étranges. Au mois de mai de l'année 1520, dans un de ses emportements, il défia les habitans de Tarbes à un combat qui devait durer sept ans. Voici l'histoire de ce singulier cartel.

Les consuls faisaient fouiller le lit de l'Adour du côté de Séméac pour donner de l'écoulement aux eaux & préserver la ville d'une inondation. Le baron de Castelbajac était seigneur haut justicier de Séméac; l'Adour coulait dans ses terres, il était maître des deux rives. Les consuls avaient négligé de prendre son autorisation & l'on sait combien les seigneurs terriens étaient jaloux de leur droit & susceptibles à l'égard des municipalités. Le baron se présenta un matin en compagnie de quarante de ses vassaux de Séméac, au lieu où travaillaient les gens de Tarbes.

1. Archives des Basses-Pyrénées, E. 380. Informatio feyta per mi Abbacia procurayre comtal de Bigorre, lo sieseme desembra l'an mil cinq cens & detz & oeyt, a l'encontra de noble Bernat de Castelbayac, senhor de Castelbayac.

Digitized by Google

— Diu vos garda, Monsenhor, lui dirent les ouvriers dès qu'ils l'aperçurent. Bee statz bien bengut, Monsenhor.

— Que fetz vos aqui, interrogea le baron ?

— Que fezen reparation per gardar que l'aygua de la Ador no s'en entressa dedens la bila.

— En nom de qui fotyatz en so de Semeac en ma senhoria ?

— En nom de la bila, Monsenhor.

— Per la sanc Diu ! partitz bitamens, bilens traytes, si no jo bos fey passar los arrosis per dessus & bebe sengles cops.

Les ouvriers crurent prudent de se retirer, ils savaient ce que valaient les menaces du baron.

Le lundi suivant, 14 mai, jour des grandes Litanies, il envoya son frère le capitaine porter un cartel aux gens de Tarbes. Manaud revêtit son harnais de guerre, monta sur son cheval, se planta devant la grande porte de l'église de la Sède, & au moment où le peuple sortait en procession il jeta à haute voix cet insolent défi :

« Gentz de questa bila, habetz feyt deshonor à la mayson de Castelbayac. Lo senhor monsenhor de Castelbayac, mon fray, s'en dol, & jo, per tant que soy filh de ladita mayson, m'en doli, & aquesta deshonor jo la boli réparar en honor, &, per la par Diu ! tant que ne trobare, de set ans en sa, habitants de la dita bila de Tarba, jo los metere totz en la spaza. »

Ces insultantes paroles tombant au milieu du recueillement de la procession jetèrent l'effroi dans le peuple. On crut que le capitaine allait exécuter sur le champ ses terribles menaces ; la frayeur saisit tout le monde : fidèles, porteurs de croix & de reliques, moines, clercs, prébendiers & chanoines rompirent les rangs & se précipitèrent en désordre dans l'église ; le scandale fut énorme. Les consuls s'assemblèrent pour en délibérer & jugèrent avant tout qu'il fallait savoir si Monseigneur le baron avouait le cartel. Une députation se rendit dans la soirée à Séméac. Monseigneur était à Barbazan-Debat, chez le vicomte de Lavedan, où ses frères & quelques gentilshommes du voisinage avaient organisé une partie de *toco*. Les députés s'y rendirent.

— Qui son las gentz qui vienen, demanda le baron au seigneur de Dours dès qu'il les aperçut?

Digitized by Google

— Son auguns de Tarba qui vienen parlar ab vos.

— Par la sanc Diu! no parleran pas ab jo, reprit le baron déjà courroucé, & il fit mine de partir.

Les députés cependant s'approchèrent, lui firent la révérence & commencèrent à exposer le but de leur visite, mais il les interrompit par un juron :

— Per la mort Diu! dit-il, bilens ladres, qu'en doli de la deshonor que m'abetz feyta & à ma senhoria & à mes pages, & si no fose per la honor de la ont vos etz (bolen dize deu senhor de Lavedan qui era aqui present), jo vos agossi tirat lo nas de la cara, bilens juifs & traytes. Per la sanc Diu! jo vos ey donat lo defys & lo vos doni de rechef : la ont vos trobare, ni à home de Tarba, je vos passarey per dessus lo dos.

— Et nos, Monsenhor, répondirent les députés, si nos voletz far desplase, que nos deffenseran; & sapiatz vos que no vos doptan de rien; & là-dessus ils le quittèrent brusquement & s'en revinrent à Tarbes[1].

Qu'advint-il de ce cartel? je l'ignore. Les consuls de Tarbes firent faire, il est vrai, une information judiciaire, mais notre jeune seigneur était cousin de monsieur le Sénéchal; que pouvait la justice contre lui? Tout lui semblait permis... même enfoncer les portes de la ville. Ce qu'il fit en effet quelques jours après, comme je vais le dire.

Il était d'usage à Tarbes, comme dans toutes les villes fortes, de sonner le couvre-feu & de fermer les portes à neuf heures. Tant pis pour qui s'attardait à prendre l'air au dehors ou à festoyer au dedans, il devait coucher à la belle étoile ou prendre gîte dans la ville. Ce fut un soir du mois de juin 1520, le cas du baron de Castelbajac. Arnaud Pomés, garde des portes, venait, sur le coup de neuf heures, de tirer la barre & de fermer à clef les verrous de la porte de « Carrère-Longue », lorsque le baron, en joyeuse compagnie, se présenta pour sor-

1. Arch. des Basses-Pyrénées, E. 380. — Information feyta per la cort de Mossenhor lo seneschal de Begorre, lo XIII° jour de may, mil cinq cens vint, à l'encontre deus nobles Bernat de Castelbajac, senhor de Castelbajac, Manaud son fray, sur so que los es impausat haber donar lo defys à la ciutat de Tarba et aus habitans de aquera.

Digitized by Google

tir. Il appela, cria, tempêta, jura par la mort Dieu & le sang Dieu, & impatient de gagner le dehors, il brisa la serrure & d'un coup de sa botte enfonça la porte. Le garde survint au moment où le dernier de la troupe franchissait le pont : « Et Messenhors, cria-t-il, etes bien ausatz de desbotar la porta de la villa. » Bonsoir, mon ami, lui cria le baron, va voir si ta femme te fait porter des cornes[1].

III.

Comment le jeune seigneur de Castelbajac épousa la fille du seigneur de Seysses Tolosane, & comment fut son bonheur de courte durée.

Jusqu'à ce jour, notre jeune seigneur n'avait employé son cœur & son temps qu'à la guerre, à la chasse, aux joutes, aux tournois & autres passe-temps de son âge & de sa condition ; l'amour n'avait point encore donné de labeur à ses pensées. Il avait vingt ans. C'était l'âge où le baron, son père, épousa Marie de Monlezun. Instruit par les dangers qu'il avait courus, voulant soustraire sa race aux chances de la guerre & mû par le devoir autant que par l'attrait, le jeune homme songea à se marier.

Or, il y avait dans le pays toulousain, proche la ville de Muret, en un village appelé Seysses, un vieux château dont les tours montaient audacieuses vers le ciel. Sa masse énorme de pierre flanquée de tourelles, avec grand renfort de créneaux, machicoulis & barbacanes, dominait la plaine à dix lieues à la ronde. Il était si fièrement & si solidement planté sur le sol, qu'il semblait que le coteau l'eût ainsi jeté au dehors, armé de pied en cap, dans une poussée de géant. Sa position, son aspect, ses souvenirs, ses hôtes, tout l'égalait à celui de Montastruc. Ici comme là-bas avaient vécu plusieurs générations d'hommes de guerre, dont l'histoire, tracée à grands

1. Archives des Basses-Pyrénées, E. 380. — Information segreta feyta, &c., lo quart jorn de jun mil cinq cens & vint à l'encontra de noble Bernat de Castelbajac & ses complices.

Digitized by Google

coups d'épée, emplissait les chroniques. Les poètes avaient célébré les exploits de Guillem, sire de Seysses, au combat de Melha, contre les croisés de Simon de Montfort; son fils, Bernard, était allé en Palestine. Cent ans plus tard, les deux Rudel, sires de Seysses, père & fils, tour à tour Anglais & Français, avaient tenu tête dans leur château aux troupes des rois de France & d'Angleterre. En ce temps la vieille forteresse fut témoin de grandes apertises d'armes, essuya plusieurs assauts & demeura invaincue. Elle était trop haut placée pour que la main des hommes pût l'atteindre. Le diable seul s'en rendit maître, dans la personne de Rodrigue de Villandrado. Le célèbre routier s'y établit en 1438, en chassa le châtelain & pour l'empêcher d'y rentrer, traça autour d'elle un cercle de pillages, de meurtres & d'incendies.

Ce châtelain cependant était un fort grand seigneur : il avait succédé aux sires de Seysses, & se nommait Galaubie de Panassac. Les terres qu'il possédait dans l'Astarac & le Languedoc étaient si nombreuses, qu'il pouvait avec ses vassaux lever une armée formidable. Il savait la guerre aussi bien que capitaine du monde, l'ayant apprise à bonne école, sous Jehanne la Pucelle, dans cette armée de Gascons qui portèrent si haut le nom d'*Armagnac*. Le Roi l'ayant créé son chambellan & son sénéchal de Toulouse, il put mourir plein de jours & de gloire & faire l'honneur aux moines prêcheurs de Toulouse de leur léguer son noble corps (25 juillet 1461). Dix jours après sa mort, Jeanne, sa fille unique, épousait un cadet de Montespan, Roger d'Espagne, petit-fils de cet autre Roger d'Espagne, « grand baron & grand terrien, cousin du comte de Foix, » dont Froissart parle en ses *Chroniques*. Galaubie d'Espagne, seigneur de Panassac & de Seysses, fut le fruit de cette union. Il épousa, le 10 décembre 1487, Anne de Lévis-Mirepoix, qui donna le jour à Jean-Claude, à Marguerite & à Thomase.

L'aînée de ces deux filles devint la baronne de Castelbajac. Les noces se célébrèrent à Seysses, le 12 juin 1517. La fiancée apportait en dot quatre mille livres, somme considérable à cette époque. C'était, on le voit, un grand mariage. On commença dès lors à mener grand train à Montastruc. Le baron avait une

Digitized by Google

suite, des pages choisis parmi les gentilshommes, des écuyers, des variets, de beaux équipages : il tenait son rang. Le roi de Navarre le nomma son chambellan & l'appela à sa cour, où sa sœur, Louise, était dame d'honneur de la reine. Il y fit grande figure sur son coursier « paré & armoyé & houssé de ses armes, & y despendit grands deniers car il y alla en grand équipage[1]. »

C'est au milieu de ces fêtes qu'arriva en France la nouvelle de la défaite & de la mort de Bayard. François Ier appela aux armes le ban & l'arrière-ban des vassaux de la couronne. Cet appel réveilla chez le baron la passion héréditaire. Le roi de Navarre partait & avec lui toute la noblesse de ses comtés. Bernard fit son testament, ordonna, s'il mourait à la guerre, que son corps fût ramené à Séméac & enseveli dans l'église, au tombeau de ses ancêtres, légua diverses sommes à ses frères, aux bâtards de sa maison, à ses amis, à ses serviteurs, institua héritier universel l'enfant dont sa femme était grosse, & ayant ainsi mis ordre à ses affaires, prit le guidon de la compagnie d'hommes d'armes du vicomte de Lavedan & s'achemina vers l'Italie[2].

On sait ce qui advint à cette journée de Pavie où périrent tant de brillants gentilshommes, tant de renommés capitaines. Le vicomte de Lavedan, à la tête de sa compagnie, se battit en héros, mais à la fin, couvert de blessures, épuisé de sang, il fut fait prisonnier & conduit à Milan où il mourut[3]. Le baron de Castelbajac tomba lui aussi sur le champ de bataille, blessé à la jambe d'un coup d'arquebuse qui le laissa infirme le reste de ses jours. Il fut transporté à Milan & mis à rançon...

Quand il revint à Montastruc, épuisé de fatigue & de souffrances, il ne trouva pas l'enfant qu'il attendait : la mort l'avait moissonné à son premier jour. Ce premier deuil fut suivi de bien d'autres. Deux fois encore la baronne le rendit père & deux fois encore la mort jalouse visita le manoir. Il semblait que tant de guerres, tant de fatigues endurées depuis des siè-

1. Enquête. Déposition de Jean Chataut, lieutenant du juge royal de Rivière.

2. Enqnête. Déposition de Pierre de Peyriguère, bachelier en droit.

3. Enquête. Déposition de messire Lancelot de Jussan, chanoine de Tarbes.

Digitized by Google

cles eussent épuisé le sang de cette race. Le vieil arbre ne reverdissait pas. Un dernier coup lui fut porté : Marguerite d'Espagne, victime de son martyre maternel, s'éteignit au château de Montastruc, le 27 août 1532.

IV.

De la noble maison de Bernet, en Astarac, & de la douce dame de Tournous, au pays de Magnoac. Comment le seigneur de Castelbajac devint amoureux de ladite dame & du doux passe-temps qu'il se donna.

Pendant que la branche aînée de la maison de Castelbajac était si cruellement frappée, une branche cadette, celle des seigneurs d'Arrouède & de Bernet, poussait & fleurissait avec une vigueur printanière. Détachée du tronc au commencement du quatorzième siècle, elle avait si profondément pénétré de ses racines l'Astarac & l'Armagnac qu'elle semblait y avoir toujours vécu. Bernard de Castelbajac, son auteur, second fils de Bernard VI, baron de Castelbajac, & de Blanche de Comminges, marié avec Jeanne de Panassac, dame d'Arrouède, Manent & Bernet, fille de Galaubie de Panassac & de Solimane de Rivière-Labatut, eut pour petit-fils Arnaud Raymond qui épousa, en 1418, Marguerite de Comminges-Roquefort. Celui-ci eut deux enfants mâles : Bernard-Jourdain continua la descendance des seigneurs d'Arrouède & de plusieurs terres en Armagnac, éteinte à la fin du seizième siècle, & Arnaud, auteur des seigneurs de Bernet, dont la postérité, appelée plus tard à la succession des biens de la branche aînée, s'est perpétuée jusques à nos jours[1]. — Cette branche de Bernet va fournir un des personnages importants de cette histoire.

Arnaud fut apanagé du château de Bernet, épousa, le 22 juin 1458, Marguerite de Lavardac-Aumensan & eut deux fils, Bernard & Jean, seigneur de Bernet, après son frère. Ber-

1. Elle est représentée par M. le marquis de Castelbajac, au château de Caumont, canton de Samatan (Gers).

Digitized by Google

nard a fait quelque bruit dans l'histoire sous le nom de *Baron vert* ou de *Chevalier vert*. Il fut successivement capitaine de trente hommes d'armes & de soixante archers, gouverneur de La Réole en Guyenne, de Pescaire & de Pignerol en Italie, & mourut dans cette dernière ville, le 21 juillet 1510. Il laissait de son union avec Florette de Montesquiou-Devèze (23 juillet 1504) une fille unique, Anne.

Anne de Castelbajac-Bernet fut l'héroïne de l'*histoire* que je vais raconter. C'était une âme douce & tendre, une frêle créature que l'amour fit en quelques années pâlir, décliner & s'éteindre. Elle se dessécha au milieu de sa vie, comme l'herbe des champs sous le soleil brûlant du Midi. Son malheur fut de n'avoir jamais connu son père. Le lendemain de ses noces le brave gentilhomme partit pour cette terre d'Italie, ce champ de bataille toujours ouvert, & n'en revint pas.

Sa mort n'apporta pas grand deuil au château de Bernet ; le Baron vert était presque un inconnu pour sa femme. La folle créature fut peu de temps fidèle à sa mémoire. Après deux ans de veuvage, elle épousa Jehan de Lupé, seigneur de Crémens, vécut un an avec lui &, veuve de nouveau, folie ou raison, se remaria avec le vicomte de Corneillan. Il était dans sa destinée d'être fatale à qui elle donnait sa main. Le vicomte mourut au bout de quelques années, emporté par cette destinée, & céda la place à un quatrième époux, Gui de Pardaillan-Gondrin.

L'orpheline s'éleva timidement comme une plante maladive, sans protecteur, sans appui, au milieu de ces deuils & de ces mariages successifs. Quand elle eut atteint sa dix-septième année on eut hâte de la marier à un gentilhomme dont les terres touchaient celles de Bernet, Arnaud d'Ozon, seigneur de Ponsan-Soubiran & de Tournous. L'infortunée devait boire la coupe de la vie jusqu'à la dernière goutte. Après deux années de mariage, le jeune seigneur la laissa veuve, sans enfants & sans asile. Son château de Bernet était devenu en vertu d'une substitution l'héritage de son oncle Jean..... C'est alors que le baron de Castelbajac la connut & l'aima : ce fut leur malheur à tous deux.

Mon rôle d'historien est à peu près terminé. Je n'ai plus

Digitized by Google

qu'à laisser parler le document qui m'a servi de guide jusqu'à présent. Je m'en voudrais d'ailleurs d'amoindrir en le rajeunissant le charme triste & attendri qu'exhale ce récit naïf. Que le lecteur n'oublie pas que nous sommes au seizième siècle.

« Anne estant ainsy veufve luy feut proposé plusieurs bons partis mesme d'ung gentilhomme d'Armagnac nommé Monsieur de Laguian[1], à qui elle fist responce qu'elle ne se vouloit marier sans le conseil de ses parents & que son beau frère, Antoine d'Ozon, qui lors estoit seigneur de Ponsan, après la mort de son dict feu mary, & avant l'appelait-on le Protonotaire, trouva bon & lui dict telles paroles :

— Monsieur de Castelbajac est allé à Montpelier pour se faire guérir de sa jambe, attendons sa venue pour en communiquer.

« Ce que feut accordé entre eulx. Et un jour entre autres ledict Bernard de retour vint au lieu de Bernet & envoya quérir ladicte Anne & sa belle-sœur, femme du seigneur de Lagarde, & y allèrent en compagnie, & y trouvèrent ledit Bernard de Castelbajac, le baron de Bénac[2] & le seigneur de Saint-Lary[3]. Et après dîner ledict Bernard retira elle dans un jardin &, estans seuls, luy dict telles paroles, l'appelant sa cousine, combien qu'ilz feussent hors du degré prohibé pour contracter mariage :

— Vostre beau-frère m'a parlé de vous marier avec le seigneur de Laguian, je ne veulx pas que vous ayez celuy la, & veulx que vous en ayez un autre.

« A quoy elle respondit :

— Et lequel voulez-vous que j'aye?

« Lors ledict Bernard dict :

— C'est moy mesme.

« Ce qu'elle print en risée, cuydant qu'il dict ces propos par raillerie & lui dict :

1. Bernard de Canet, seigneur de Laguian (commune de Maumusson-Laguian, canton de Plaisance, Gers).
2. Jean-Marc de Montaut, baron de Bénac.
3. Jean de Monlezun, seigneur de Saint-Lary.

Digitized by Google

— Je suis bien pauvre pour vous.

« Et lors ledict Bernard dict :

— J'en veulx une qui soit pauvre pour en estre mieux servy (car avoit mal à une jambe & vouloit une femme qui feut gracieuse, doulce & humble, & par ce ne vouloit espouser femme de grosse maison) & vous asseure que sy vous le voulez, je vous espouseroy & ne tiendra poinct à moy.

« Et entrepromirent de diner le lendemain ensemble au lieu de Ponsan. Et ainsy que elle s'en retournoit audit Ponsan, le seigneur de Castelbajac la conduisit jusques au haut de la côte qui est entre lesdits lieux de Bernet & Ponsan & en prenant congé luy dict :

— Souvenez-vous de ce que je vous ay dict.

« Et le lendemain, ledict baron de Castelbajac vint dîner audict lieu de Ponsan. Et avant qu'il y arriva la damoyselle avoit déclaré à sa belle-seur ledict propos; laquelle l'avoit trouvé bon & l'avoit conseillée de tirer oultre, car ce seroit son profict & aussy de la maison de Ponsan, ledict de Castelbajac prendroit de la terre en payement, qui leur seroit grand soulagement.

« Et après dîner entrepromirent de se trouver à la foire Sainte-Anne suyvante, au lieu de Castelnau de Magnoac, où l'on fait feste & solemnité ledict jour. Comme ils firent & grand nombre d'autres gentilshommes & damoyselles & entre autres y estoient le seigneur de Devèze[1] & le seigneur de Ponsan & les demoyselles de Saint-Lary[2], de Dours[3] de Rouède[4] & de Lagarde[5]. Et après dîner, estans en la maison d'un nommé Thomas de Castelnau, le seigneur de Castelbajac estant en une chambre manda à ladicte Anne, par la da-

1. Bernard de Montesquiou, seigneur de Devèze & de Marsac.

2. Marguerite de Lomagne-Terride, femme de Jean de Monlezun, seigneur de Saint-Lary.

3. Jacquette d'Astaing, dame de Dours, femme de Jean d'Isalguier, baron de Dours.

4. Marie de Monlezun-Saint-Lary, femme de Jean de Castelbajac seigneur d'Arrouède, canton de Masseube (Gers).

5. Anne d'Ozon de Ponsan, femme de Jean de Marestaing, seigneur de Lagarde, canton de Masseube (Gers).

Digitized by Google

moyselle de Rouède, venir parler à luy. Ce qu'elle fit en là compagnie de ladicte de Rouède; & lors le baron luy dict telles paroles :

— Ma cousine vous savez bien les propos que je vous ay teneus, — & luy présentant des heures, — Jurez là que vous n'aurez jamays d'autre époux que moy.

« Ce qu'elle fit, & aussy le seigneur de Castelbajac jura sur les mesmes heures qu'il n'auroit jamays d'autre femme qu'elle, tant qu'elle vivroit. Et dès lors l'appela sa femme, & ses serviteurs l'appeloient leur maîtresse. Et d'illec s'en allèrent ensemble à la Devèze.

« Le seigneur de Castelbajac estant au coucher le soir en la maison du seigneur de la Devèze, ainsy que son serviteur, Bernard Brussaut, l'avoit conduict & mené aux secrètes pour faire ses nécessités naturelles, luy annonça qu'il estoit marié; & lors ledict serviteur luy dict :

— Et avec quelle femme, Monsieur, car je m'en esjouis fort?

— Avec la damoyselle de Tournous, nommée Anne de Castelbajac, veufve du feu seigneur de Tournous, & est sy femme de bien, si honeste & doulce que en serai bien servy & sera bonne maîtresse à mes serviteurs.

« Et demeurèrent deux jours audict chasteau de La Devèze & d'illec se départirent?

« Et quelques jours après le seigneur de Castelbajac envoya à la demoyselle Anne, au lieu de Ponsan, par son dict serviteur, une haquenée blanche harnachée de drap noir, où il avoit faict mettre ses armes au pommeau de la selle, & aussy luy envoya un jaseron d'or ou chaîne pour mettre en la teste & plusieurs autres bagues, mesme une table de diamants enchassée en un anneau, & luy manda qu'il luy donnoit ladicte haquenée & jaseron & bague, en nom de mariage. Et depuis souvent la venoit voir aux lieux de Ponsan & de Tournous & y foisoit porter du linge pour son service de table & la foisoit asseoir auprès de luy & la nommoit sa femme & ses serviteurs la tenoient pour leur maîtresse.

« Un jour, Bernard, Anne & la demoyselle de Lagarde estans au lieu de Ponsan, en une galerie, donna charge ledict

Digitized by Google

Bernard à la dite demoyselle de Lagarde de déclarer à Antoine d'Ouzon, son frère, qui avoit succédé a la maison de Ponsan, qu'il avoit délibéré espouser ladicte Anne, car estoyt sa femme, & que fit diligence luy payer ce qui luy estoit deu pour son dot & donation par nopces. Ce qu'elle fit : & ledict Antoine son frère luy respondit que estoit prest à faire toutes choses raisonables, bien vouloit que ladicte Anne s'assurât de la promesse dudit seigneur de Castelbajac, car douptoit que il la decepvoit. Ce que après elle récita entièrement audict seigneur qui luy dict telles paroles :

— Jou me douni à tous les diables sy jou la trompi, car vos frères & tous ceux de la maison de céans sont trop mes amis pour leur faire un tel tour : bien veulx-je qu'elle aye ce qui luy est deu, tant de céans que de sa mère, afin que quelques foys mes frères ne lui puissent reprocher qu'elle n'a rien porté dans la maison.

« Et ce pendant menoit ladite damoyselle, ledit seigneur de Castelbajac, es siens chasteaux de Montastrnc & Séméac, & les estimoit-on, par tout le pays & lieux circonvoisins, mary & femme.

« Et assembla un jour audit temps, ledict baron, grand nombre de gentilshommes & damoyselles au lieu de Séméac, lesquels firent grande chair ensemble plusieurs jours, & coureurent une bague, & y convia ladite demoyselle Anne, comme sa vraye dame, & en cette qualité conversèrent bien près d'un an ensemble, durant lequel il eut plusieurs foys sa compagnie charnelle & elle luy obéyssant, le cognoissant & reputant son vray mary comme il estoit, l'ayant juré sur les *heures*, aultrement ne l'eut faict, car elle estoit femme de bien. »

J'ouvre ici une parenthèse pour résumer quelques pages de cette Idylle. Le narrateur n'ayant omis aucun détail, le récit se poursuit longtemps au milieu d'allées & venues de nombreux messagers chargés de négocier les conditions du mariage, de fixer la nature de la dot, de presser le baron de tenir ses promesses, &c... Le lecteur suit les deux amoureux partout, à Montastruc, à Bernet, à Tournous, à Devèze, à Tarbes & même « dans la chambre où ils demeuraient seuls la nuit, renfermés, la porte close & la chandelle esteinte. »

Digitized by Google

Le baron hésitait, il aimait Anne ; il le lui avait juré sur les heures ; il voulait bien l'épouser, mais il avait besoin d'argent. Il fallait rendre au seigneur de Seysses la dot de Marguerite d'Espagne, sa première femme, & le seigneur de Ponsan n'avait que des terres à lui donner. Partagé entre son amour & ses intérêts, le pauvre seigneur était fort perplexe. Il alla demander conseil au baron de Dours, ce vieil ami de son père & le sien dont j'ai parlé au commencement de cette histoire.

« Il vint donc un jour en la maison du seigneur de Dours où il demura un jour & une nuit, & le lendemain jusques après disner. Et en partant iceluy lendemain, se retira en une chambre avec monsieur de Dours & eux estans seuls luy tint tels propos :

— Monsieur de Dours, que diriez-vous si vous aviez promis à une femme de l'espouser & après sous cette promesse l'avoir cogneue charnellement, l'espouseriez-vous ?

« Et le seigneur de Dours luy fit telle réponse :

— Ouy, sinon qu'elle fut ladresse, car autrement seriez damné à tous les diables.

« Et à cet interrogatoire cogneut Monsieur de Dours qui est-ce que ledit Bernard vouloit dire, & luy dit :

— J'entends bien que vous avez chevauché mademoyselle de Tournous, qui est veufve, après luy avoir promis l'espouser, & si vous ne luy tenez promesse le diable vous emportera.

« Et lors le dit Bernard se print à sourire & après dit :

— Par la cor Dieu ! vous avez raison.

« Et quelques temps après, se trouvant encore malade de sa jambe, se délibéra derechef retourner à Montpellier. Et estant un jour au lieu de Bernet, envoya quérir ladite Anne par un gentilhomme nommé le seigneur d'Arquemont[1]. Et à son commandement elle alla au dict lieu de Bernet où elle le trouva couché sur un lict, & des qu'il luy eut déclaré s'en vouloir retourner à Montpellier, elle luy dict qu'il l'abusoit & le

1. Philippe de La Fitte seigneur d'Arcamont près Auch, cousin germain du baron de Castelbajac, fils de Jean de La Fitte seigneur d'Arcamont & d'Isabeau de Castelbajac.

Digitized by Google

pria ne la point tromper & qu'il lui tint promesse, comme aussi elle avoit délibéré luy tenir. Et le dict Bernard, en présence du seigneur d'Arquemont, jura de rechef sur les heures qu'il n'auroit jamais autre femme qu'elle, tant qu'elle vivroit, & luy donna, en nom de mariage, une turquoise qu'il portait ordinairement en sa main. »

Le baron partit pour Montpellier. C'était la ville célèbre dans le midi de la France, rivale de Toulouse par son université & surtout par sa Faculté de médecine où des maîtres fameux enseignaient à d'innombrables disciples la science d'Hippocrate & de Galien. Ce voyage fut fatal à notre amoureux gentilhomme. Les médecins lui prirent son argent, sa mauvaise étoile le jeta à Toulouse entre les mains d'un conseiller au Parlement dont la femme & la fille le plumèrent tout vif; il perdit même en route ses tendres amours & avec eux sombrèrent tristement & pour jamais, son honneur, son repos & le bonheur de sa douce fiancée.

V.

Comment le seigneur de Castelbajac fut traître à la dame de Tournous & comment se désespéra la dite dame quand il épousa la fille du conseiller de Vabres.

Michel de Vabres, baron de Castelnau d'Estrétefonts, conseiller au Parlement de Toulouse, avait épousé en 1517 Marguerite du Maine, fille du seigneur d'Escandillac en Agenais & veuve du vicomte de Bruniquel. Il avait eu de ce mariage un fils, Bernard, & une fille, Claire. Il était fils & petit-fils de conseillers, son fils lui succéda plus tard dans sa charge. C'était une famille de robe.

Dieu me garde de médire de la robe qui fut une des forces vives de l'ancienne France. Gardienne fidèle & austère des vieilles traditions, elle peupla les cours & les parlements de magistrats au regard desquels les fonctions judiciaires étaient un sacerdoce exercé avec la religion & l'indépendance que réclame la vérité. Mais à côté de ces magistrats qui portèrent sous la robe un cœur incorruptible, il n'y eut que trop souvent

Digitized by Google

des juges sans conscience, rapaces, âpres au gain, pénétrés de cette abominable maxime que la justice étant une chose très rare ne devait pas se donner pour rien.

Tel paraît avoir été le conseiller de Vabres. Il avait acquis au commerce de la justice assez de biens pour mettre au-dessus de ses armes un tortil de baron ; il était seigneur de plusieurs paroisses à clocher, entrait aux Etats de Languedoc, portait l'hermine & le bonnet, & nul ne doutait que le mortier présidentiel ne coiffât un jour sa respectable tête.

Le ciel l'avait gratifié d'une épouse accomplie. Une femme adroite, subtile, artificieuse, d'une avidité & d'une ambition démesurées, servie d'ailleurs dans la poursuite de ses rêves de fortune par une volonté opiniâtre que surexcitait la présence d'une grande fille à marier. Elle avait de la naissance. Mariée en première noces au vicomte de Bruniquel, un grand seigneur du Quercy qui portait le nom & les armes de Comminges, veuve & sans enfants, elle était passée de l'épée à la robe, espérant trouver dans cette déchéance les compensations de la richesse. Elle les y trouva en effet ; mais il lui resta dans sa nouvelle fortune un regret du passé avivé journellement par les blessures de sa vanité & une rancune contre elle-même & contre cette déchéance dont elle chercha toute sa vie à se relever par les efforts d'une ambition violente. Voici un trait cité dans le document qui sert de trame à cette histoire.

« Le seigneur de Sarlaboux, nommé Odet de Cardeilhac, avoit espousé la fille aynée de la maison de Bize, laquelle sa mère & autres ses parents assuroient estre héritière universelle de ladite maison. Et quand il feut marié avec elle, print la charge de marier la seconde fille de ladite maison. Et quelques temps après, survint certain personnage inconnu, soydisant fils ayné de ladite maison, & se faisoit appeler le seigneur de Bize, lequel meut controverse contre le seigneur de Sarlaboux, à cause du bien & succession de Bize. Ce qu'apprenant, Marguerite du Mayne, lui acheta son droit & reprint le procès contre le seigneur de Sarlaboux. Et pendant le procès ledit personnage inconnu, soydisant fils ayné de la maison de Bize, décéda. Et poursuivit tellement, la dite du Mayne, comme ayant-droit dudit fils inconnu, qu'elle obtint arrest contre le

Digitized by Google

seigneur de Sarlaboux, qui feut exécuté. Et jouit quelque temps de la terre de Bize & après vendit son droit audit seigneur de Sarlaboux, à charge de payer à un nommé Francillon, capitaine d'Acqs[1], quelques sommes qu'elle luy devoit. »

C'est dans les griffes de cette harpie que tomba le baron de Castelbajac. Il fut dévoré en une bouchée ; tout y passa, sa personne, ses châteaux, ses terres, son or, ses joyaux de famille, hélas ! & sa fiancée.

Il avait un procès au parlement de Toulouse avec le seigneur de Devèze, près Castelnau de Magnoac, au sujet de certains excès commis sur ses terres. Le rapporteur de ce procès était le conseiller de Vabres. Les subtilités & les détours de la chicane mis en œuvre par sa partie & peut-être entretenus dans un secret dessein par le conseiller, obligèrent le baron à faire un long séjour à Toulouse. Il fréquenta la maison de son juge, &, toujours bien accueilli & bien traité, finit par y devenir très familier. La conseillère vit bien vite quel homme était le baron & quel parti elle en pouvait tirer pour l'établissement de sa fille. L'époux il est vrai était un peu mûr, tortu, malingre, sa figure était triste & son cœur aussi, mais qu'importait cela, il était le plus ancien & le plus riche baron du comté de Bigorre, un fameux gendre. Elle joua donc son personnage, se fit douce, prévenante, affectueuse, choya son hôte, l'entoura de soins, de gâteries, flatta sa vanité, fit valoir sa naissance, ses relations, le crédit de son mari, les grâces & les perfections de sa fille, &, un beau jour, les approches de la place étant faites, livra son dernier assaut & proposa le mariage avec sa fille.

Il y avait de longs jours que le seigneur de Castelbajac n'avait pas revu la dame de Tournous. Dans les délices trompeuses de la maison du conseiller, il oubliait les jours fortunés d'autrefois, les serments d'amour échangés sur les heures :

1. François de Saint-Paul de Ricau, seigneur de Fressillon dans la vallée d'Oueil, avait épousé en 1530 Marie de Cauna, dame de Vignoles-La Hire, près Saint-Sever (Landes). Il fut gouverneur de la ville de Dax (Landes). Voir *Documents sur la ville de Dax*, par M. Tamizey de Larroque. — *Correspondance de François de Noailles*, évêque de Dax, par le même. — *Armorial des Landes*, par le baron de Cauna, t. I, p. 371.

Digitized by Google

l'image de sa fiancée se voilait dans son souvenir, sa volonté s'émiettait, sa conscience elle-même s'amollissait. Les perfides sirènes l'avaient, avec leurs douces paroles, comme endormi dans une incantation magique; quand elles voulurent prendre son cœur, il le leur livra sans résistance & avec lui il donna son honneur & son repos.

Le triomphe de la conseillère de Vabres ne fut pas cependant sans amertume. Elle dut, pour assurer le succès de ses odieuses manœuvres, lutter contre la malheureuse Anne, qui tenta mais en vain de défendre son bonheur, & essuyer les mépris & les affronts de la famille de son infortunée victime.

« Et vers ce temps, demoiselle Françoise d'Espagne, femme du seigneur de Devèze, estant en la ville de Tholose, poursuyvant un procès qu'elle avoit contre ledit seigneur de Castelbayac, lequel estoit adjourné à comparoir en personne au Parlement, Marguerite du Mayne, femme de M. de Vabres, conseiller au dit Parlement, pria mademoiselle de Banchysson en Albigeois, qui estoit aussy à Tholose, de luy conduire chez elle, en son logis, la dite dame de Devèze, car elle vouloit fort parler avec elle. Ce qu'ayant appris ladite dame de Devèze, par le fils de la dame de Banchysson, fit répondre à la dite du Mayne, que si elle vouloit parler à elle qu'elle la vint trouver en son logis, chez une femme nommée La Fallote, en la rue des Couteliers. Ce à quoy elle consentit.

« Ayant entendu l'heure de la visite, la dame de Devèze envoya prier le docteur de Maubrac, les protonotaires de Corneilhan & de Poy & mademoiselle Lagraurée venir en son logis pour entendre ce que ladite du Mayne luy vouloit dire & la responce qu'elle luy feroit.

« Et estant arrivée la dite du Mayne, avec la demoiselle Claire sa fille, au logis ou estoient les dessus nommés & le protonotaire de Devèze & la demoiselle de Banchysson, la pria d'apointer du procès que poursuivoit le seigneur de Devèze son fils contre le seigneur de Castelbayac. Et lors luy demanda la dame de Devèze :

— Pourquoy, mademoiselle, portez-vous si grande affection au baron de Castelbayac?

Digitized by Google

— Vous le savez bien, je lui veulx bailler ma fille que voici pour femme.

— Mademoiselle, je vous asseure que si vous baillez vostre fille à Monsieur de Castelbayac; vous la baillerez à un homme qui est marié.

— Et avec qui?

— Avec une nièce de mon feu mary, fille de sa sœur & cousine germaine de mon fils, veuve du sieur de Ponsan, nommée Anne de Castelbayac, & feriez mieux de bailler vostre fille à un simple docteur de ceste ville.

— Cela est faulceté & ne se peult prouver.

« Ce qu'entendant se courroussa la dame de Devèze & adressant la parole à la demoiselle Claire luy dit :

— Mademoiselle, ceux qui vous conseillent d'espouser monsieur de Castelbayac n'ayment point vostre honneur, car il en a espousé une aultre.

« Laquelle Claire de Vabres ne luy fit aucune response. Et alors reprit la dame de Devèze parlant à la dite du Mayne :

— Sy un des paysans de la terre de mon fils avoit faict ce que monsieur de Castelbayac veult faire, je luy ferois bailler cent coups de fouet & filer deux quenouilles par la ville de Tholose.

« Lors prenant la parole le protonotaire de Devèze, nommé Bernard de Montesquiou, fils de ladite dame, ajouta :

— Mademoiselle, vous & vostre mary scavez bien que le seigneur de Castelbayac est marié & l'avez très bien sceu & entendeu du temps que vous vous teniez à Bize, près de Hèches[1], & ledit seigneur a un procès dont vostre mary est rapporteur & à ceste cause ce mariage est entrepris.

« Et sur telles paroles ladite du Mayne se leva pour retourner en sa maison & dit :

— De tout cela ne m'en soucie point & y mettrai bon ordre & ferai citer ladite Anne pour scavoir ce que en est. »

Après le départ de son fiancé, Anne de Castelbajac s'était

1. Hèches, village de la vallée de Nestes, canton de Labarthe-de-Nestes, appartenait au baron de Castelbajac.

Digitized by Google

retirée à Tournous, petit village du Magnoac construit sur une colline où les maisons grises ombragées de chênes ou de chataigners s'accrochaient çà & là, les unes au-dessus des autres, au milieu des champs cultivés. Elle habitait avec son beau-frère le château seigneurial, modeste gentilhommière bâtie près de l'église, recouverte en tuile rouges, ornée d'une tour dont le toit aminci en forme de clocher s'élevait vers le ciel. C'était un lieu triste, solitaire, sans horizon, envahi par les bruyères & les grands bois touffus. La nature, cette généreuse fermière, y faisait mûrir à grand peine quelques maigres moissons. L'aspect de ce village n'a guère changé aujourd'hui ; les bruyères, il est vrai, ont rendu une partie du sol aux prés & aux moissons. Mais la sombre verdure des grands bois se découpe toujours sur le fond bleu du ciel & voile toujours à l'horizon la ligne lointaine des montagnes.

C'est là que la jeune femme attendait le retour du baron. Encore quelques jours, & là-bas, dans le beau château de Montastruc, elle serait à lui, bien à lui, dame de son cœur & de ses domaines. Leur libre volonté ferait d'eux des époux liés à jamais par les plus doux nœuds. Que ce jour était long à venir ! Elle en trompait l'attente par le souvenir de ces heures charmantes où, confiante dans les serments échangés, elle s'était donnée à ce grand seigneur qui l'avait recherchée, elle, pauvre & délaissée, pour en faire sa femme. Une immense reconnaissance envahissait son cœur, &, souriante & heureuse, elle attendait le jour fortuné, fière à l'avance de son bonheur.

Hélas ! elle fut arrachée brusquement à son rêve enchanteur par une lettre de sa tante de Devèze lui apprenant la trahison du baron [1]. Elle en eut un frisson d'angoisse. Un grand vide se faisait tout d'un coup dans sa vie. Fini ce rêve charmant qui était devenu la seule joie de son existence, finie cette intimité, fini cet amour si généreusement donné & sitôt trahi. Une douleur inexprimable déchira son cœur & rouvrit toutes les blessures passées.

En quittant la maison de la Falote, la conseillère de Vabres

1. Enquête. Déposition de la dame de Devèze.

Digitized by Google

n'était pas sans inquiétude. Si son hôte était vraiment marié, comme l'affirmait la dame de Devèze, l'échafaudage de ses beaux projets si laborieusement édifié s'écroulait misérablement.

Quelle était donc cette jeune femme, cette odieuse rivale qui avait pris le cœur du baron & reçu ses serments? Malheur à elle, puisqu'elle se mettait sur son chemin! Les pensées les plus violentes se heurtaient dans son cerveau. Elle prit néanmoins son parti. Il fallait agir promptement, citer la dame de Tournous à comparaître pour prouver ses droits, l'effrayer par l'appareil de la justice, par la menace d'une vengeance terrible, enfin la frapper au cœur en commettant ces actes odieux sous le nom de son fiancé. Sa résolution prise elle se mit à l'œuvre. Ecoutons la malheureuse Anne raconter elle-même comment elle tomba, meurtrie, désespérée, sous les coups de cette femme.

« Et au retour de Montpellier, le seigneur de Castelbayac voulut espouser Claire de Vabres. Et avant l'espouser, un jour que ne sçai declarer, ainsy que je sortoi de la messe du lieu de Tournous, me fist adjourner, tant en son nom que de ladite Claire, pour declarer si je voulois empescher qu'il ne l'espousat. A quoy je prins si grande tristesse & desplaisir, me voyant ainsi deçeue & trompée, que je cheu en griefve maladie, dont je cuydai mourir, & m'en vint le mal caduque qui m'a despuis grandement vexé & molesté, mesme presque tous les moys, une foys, deux ou trois foys, & m'a tellement débilité l'esprit que n'ay mémoire de celuy qui me cita, ne par devant quel juge, bien suis recors que celuy qui me cita estoit un prebstre de Montastruc. Et à ceste cause n'y envoyai comparoir, craignant aussy le père de ladite Claire de Vabres qui estoit conseiller à Tholose & Marguerite du Mayne sa femme, & pour ce n'ay osé poursuivre. Et à cause de ma maladie mes parents n'ont despuis teneu compte de moy, & ay eu tant d'affaires & nécessités que suis esté constrainte bailler mon bien à mon beau frère pour me nourrir. »

La pauvrette n'était pas de taille à lutter contre tant de scélératesse, elle succomba, vaincue de la vie, cédant à sa rivale le cœur de son déloyal seigneur. Le baron de Castelbajac épousa Claire de Vabres; ce fut son châtiment.

Digitized by Google

VI.

Du château de Montastruc en Bigorre, & de la vie grandement malheureuse qu'y mena le baron de Castelbajac, & comment il y mourut.

Montastruc était primitivement ce que l'on appelait dans le langage féodal un *fief propre*, c'est-à-dire la propriété du comte de Bigorre. Il fut donné en 1352 à Arnaud-Raymond baron de Castelbajac par Jean le Bon, roi de France & comte de Bigorre.

La donation de ce fief servait puissamment les intérêts du baron de Castelbajac. Son site se prêtait beaucoup plus que celui de Castelbajac, à la construction d'une de ces forteresses imprenables, véritables nids d'aigles, à l'abri desquelles les seigneurs du moyen âge se rendirent si redoutables. Castelbajac, limitrophe de Montastruc, était bâti, il est vrai, sur un point culminant, comme la plupart des demeures seigneuriales de ce temps, mais sur le versant oriental d'une chaîne de coteaux qui s'inclinait par une pente douce & par conséquent accessible, vers l'embouchure d'un affluent de la petite Baïse ; tandis que Montastruc, placé aussi sur un point culminant, mais sur le versant opposé & tombant presque à pic sur la grande Baïse, offrait sur trois de ses côtés de véritables précipices qui en rendaient l'accès très difficile & permettait, à peu de frais, de s'y retrancher à l'abri de toute surprise.

Maître de ces deux points stratégiques, le seigneur de Castelbajac étendait sa puissance sur tout le pays. Du haut de sa tour de Castelbajac, il surveillait la vallée de la petite Baïse & s'appuyait sur la bastide de Galan ; de son château de Montastruc, où il pouvait se rendre en un instant par la crête des coteaux, il dominait la plaine si riche & si fertile de la grande Baïse & commandait la route qui allait des Pyrénées aux nouvelles bastides de Trie & de Mirande.

On comprend que, dans ces conditions, le baron de Castelbajac devait s'empresser de s'établir à Montastruc. Il y bâtit une forteresse de premier ordre.

Digitized by Google

Elle formait un rectangle de quarante mètres de longueur sur trente de largeur, portant sur ses quatre côtés d'énormes bâtiments construits en gros cailloux noirs de la Baïse. La pierre manque dans le pays ; tous ces cailloux ont dû être transportés à bras ou à dos de mulet, car les pentes sont si raides qu'elles sont impraticables même aux chariots les plus élémentaires. Ces gros cailloux noirs, polis, rangés symétriquement & formant bossage donnent à ces murs l'aspect le plus bizarre.

Le château, assis sur un monticule terminal, était protégé par une première enceinte de murailles placée au bas du monticule, dans l'intérieur de laquelle courait un large chemin de ronde. Cette première enceinte donnait accès du côté du levant sur une chaussée à rampe raide, bâtie sur l'abîme, par laquelle on arrivait à la porte principale, percée dans une tour basse, carrée, placée à droite, en avant, & garnie de meurtrières au midi & au nord.

En franchissant la porte, on pénétrait dans la basse-cour du château au milieu de laquelle était une citerne & au fond un énorme donjon carré, encadré dans deux bâtiments qui le reliaient au nord & au midi à deux constructions parallèles. Ces deux constructions d'une largeur inégale mesurant chacune quarante mètres de longueur étaient flanquées à chacun de leurs angles d'une échauguette. Une tourelle adossée au donjon, en avant, renfermait la porte & l'escalier à vis qui donnaient accès à l'intérieur du château.

La façade de devant reliait les deux corps de logis à la grande porte fortifiée. Elle se composait d'un bâtiment égal en hauteur aux trois autres, mais plus étroit & sans ouverture au dehors. Le voisinage de la porte semble indiquer qu'il devait servir de corps de garde.

Ce château si sombre & si menaçant au dehors, renfermait dans ses murs l'élégance & le confort d'une grande vie seigneuriale. Les barons de Castelbajac y avaient mis à l'abri des routiers & des pillards le trésor familial. Dans les chambres tendues de tapisseries, s'étalaient des meubles richement sculptés, des coffres superbement vêtus, des siéges, des archebancs à grandes housses frangées de soie & d'or, des tables recouvertes

Digitized by Google

de tapis précieux. Les dressoirs à plusieurs étages & les crédences étaient surchargés de vaisselle d'argent, de pièces d'orfèvrerie, de coffrets incrustés. Des armures damasquinées, forgées à Tolède & à Milan & mises à l'épreuve sur vingt champs de bataille, s'accrochaient aux murailles en trophées de victoire [1].

Il est vrai, qu'au commencement du seizième siècle le feu avait eu raison d'une partie de cette fortune mobilière, mais les pertes avaient été vite réparées, &, au moment où cette histoire s'est ouverte, Montastruc était le château le plus fort & le plus riche de la Bigorre [2].

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une ruine. Le temps & les hommes ont accompli leur œuvre de dévastation. Il ne reste de cette imposante forteresse & de son luxe intérieur que des grands murs déchirés par d'énormes crevasses, à travers lesquelles les lierres séculaires cherchent le jour & le soleil, & un amoncellement de matériaux roulés comme des éboulis sur tous les flancs de la montagne.

Mais revenons à notre histoire. C'est dans ces vieux murs qu'elle va se dénouer.

Marguerite du Mayne avait réalisé la première partie de son plan, elle allait maintenant poursuivre la seconde & jouer un autre personnage. Elle suivit sa fille à Montastruc.

Dès leur entrée au château, les deux femmes prirent le gouvernement de la maison. Les vieux & fidèles serviteurs furent renvoyés & remplacés par des créatures à elles. Alors commença pour le baron une vie de tracasseries, de violences & de mauvais traitements. Cette existence douce & calme, ce bonheur familial qu'il avait rêvés quand il aimait sa cousine Anne, il ne les goûta jamais. Son parjure pesa lourdement sur ses derniers jours qui furent proches.

Il importait à la conseillère de Vabres & à sa fille de s'emparer avant tout de la fortune de leur victime. La mort trop hâtive pouvait venir & rompre leur trame. L'état maladif du baron ne permettait pas d'espérer pour lui les jours de la

1. Enquête. Déposition d'une foule de témoins.
2. Enquête. Déposition du seigneur de Dours.

Digitized by Google

vieillesse. Elles usèrent d'abord de prières & de persuasion pour l'amener à tester en leur faveur.

Bernard de Castelbajac était le dernier mâle de sa branche. Après sa mort, sa fortune revenait de droit aux enfants de sa sœur, la baronne de Durfort-Civrac. La coutume du comté de Bigorre le voulait ainsi : « Il a toujours esté pour coustume en ce pays de Bigorre que es maisons des vicomtes, barons & aultres nobles maisons, l'ayné, fils masle, est toujours l'héritier universel, & l'ayné décédant sans hoirs, les biens viennent au second fils & ainsy aux aultres consécutivement, tant qu'il y a des masles, & à défault de masles, aux filles. Et l'ayné qui ainsy succède ne peut vendre ne aliéner des biens oultre sa légitime telle que de droit[1]. »

Le baron connaissait cette coutume. « Un jour qu'il était au lieu & village d'Ourieux qui appartenait à la maison de Castelbajac, ayant en sa compagnie le fils ayné de la demoiselle Louyse, sa sœur, qu'on nomme monsieur de Civrac[2], il luy dit telles paroles :

— Mon nebout, je te pregue que tu sois homme de bien. Si tu vis, tu auras bien de quoy, & seras grand seigneur, car tu auras ton bien & le mien qui ne te peult failhir[3]. »

Qu'importait la coutume à la conseillère de Vabres? Munie d'un testament, elle se chargeait à l'aide de son mari passé maître aux ruses de la chicane, de triompher de toutes les oppositions. Elle avait donné sa mesure dans l'affaire du prétendu seigneur de Bize. Laissons parler le document.

« Un jour qu'ils estoient dans la salle basse du chasteau, Marguerite du Mayne remonstra fortement au seigneur de Castelbayac qu'il fit la demoiselle Claire de Vabres sa fille, son héritière. Et lors lui respondit :

— Ma mie, ne le puys faire, parce que ne ay que la vie en ma maison, & faut que après mon trespas, puisque n'ay en-

1. Enquête. Les divers témoins rappellent cette coutume à peu près dans les mêmes termes.

2. Jean de Durfort, baron de Civrac & de Rozan.

3. Enquête. Déposition de Me Arnaud-Guillem de Lafontan, prêtre de Montastruc.

Digitized by Google

fans, mes biens viennent à ma sœur & à mes nepveux, & sy la faisoit mon héritière ils la jetteroient dehors par les cheveux.

« Et ladite du Mayne fit telle responce :

— De ce ne vous souciez, monsieur, & passez oultre, car me défendrai bien s'il advient aucunes questions ou différend, & monsieur de Vabres qui est conseiller en la cour de Parlement de Tholose, y mettra ordre.

« Ce qu'entendant la demoiselle de Vabres se print à pleurer & prioit aussi ledit Bernard qu'il lui laissa son bien, à quoy il respondit en telles paroles :

— Ma mie, laisse moy, je t'ay plus fait que je ne pouvois, je ne te puis faire mon héritière.

Le baron était dévot; il s'ouvrit à son confesseur, maître Adam Sansèric, prébendier de Saint-Jean de Tarbes, des sollicitations dont le poursuivaient sa femme & sa belle-mère.

— Eh ! monsieur, dit le confesseur, voulez-vous oster le droit de succession à ceux qu'il appartient?

— Escoute, mon amic, répartit le baron, tu m'en trouberas un d'aquestes jours escanat au leyt, si jou nou lous coumplasi. Mais, par la sang Dieu ! femmes ne me gouverneront pas & à tous les diables soient, car ne font que me tourmenter.

Sa résolution était trop bien arrêtée pour qu'on pût espérer de la vaincre. La conseillère de Vabres perdit l'espoir de voir sa fille héritière de la baronnie de Castelbajac. Mais cette fortune qu'on s'entêtait à ne pas lui livrer elle se résolut à la prendre. A dater de ce moment le château de Montastruc & les vastes domaines qui en mouvaient furent mis au pillage. Ruse, mensonge, violence tout lui fut bon pour enlever à son gendre le prix des fermages, les fiefs des vassaux, les produits des ventes. Sa fille passa en son propre nom tous les beaux à ferme. Le château fut dévalisé; les meubles précieux, les riches tapisseries enlevés peu à peu, allèrent orner à Toulouse la maison du conseiller. L'argenterie & le linge entassés dans des coffres prirent le même chemin. Il n'est pas jusqu'aux archives de la famille que ces deux femmes n'essayèrent de détruire pour ôter aux héritiers tout moyen de faire valoir leurs droits.

Le baron résista d'abord ; il y eut des scènes violentes ; il

Digitized by Google

tenta même une action judiciaire; mais maltraité par sa belle-mère, battu par sa femme « qui l'avait à mespris parce qu'il estoit mal aysé de sa personne », las enfin de lutter contre ces deux commères & de leur disputer journellement son bien, il finit par subir son sort avec une résignation d'esclave.

— J'estois bien malheureux de me marier, disait-il en pleurant à un de ses serviteurs, car je n'ay en ma femme que peines & tourments.

Il fuyait le plus souvent cette maison devenue un enfer & se retirait à Castelbajac, dans une telle nécessité qu'il en était réduit à emprunter pour vivre l'argent de ses vassaux.

Il envoya un jour son valet Bernard Bruzaut emprunter cent écus à un particulier de Sarrancolin. Le valet porteur de la somme « estant de retour à Montastruc où estoient pour lors ladite femme Claire de Vabres & le viguier de Tholose son père, présenta les cent escuts à son maître qui luy dit :

— Ja ne veux pas qu'on sache que j'ay cest argent, garde-le deux ou troys jours.

« Ce qu'il fit. Durant lesquels ladite Claire de Vabres feut advertie qu'il avoit ledit argent & le manda venir en sa chambre pour parler à elle, & luy dit qu'il luy baillât l'argent qu'il avoit appartenant à son maître. Et respondit qu'il n'en avoit point. Et lors ladite Claire le fit prendre par deux de ses demoiselles, l'une nommée Sibausiette & l'autre La Bastide, qui le saisirent chacune par un bras & la dite Claire par le collet le jetèrent par terre & luy ostèrent lesdits cent escuts qu'il avoit en la manche. Lesquels incontinent ladite Claire les bailla au viguier de Tholose son père, & oultre lui bailla un cheval noir qui avoit cousté quarante escuts petits. Lequel viguier s'en alla à Tholose avec le cheval & l'argent. »

— Cap de Diou ! jura le baron en apprenant la perte de ses cent écus. Jou nou podi pas este meste de moun ben !

Ces scènes violentes souvent répétées, amenaient chez lui des explosions de colère dont ses seuls domestiques étaient les témoins, démonstrations de révolte à huis clos qui trahissaient sa faiblesse & son incapacité de résistance. Il formait alors mille projets sans suite, irréalisables; il partirait, il s'en irait loin, bien loin & pour toujours. L'Espagne où son père & son

Digitized by Google

grand-père avaient trouvé la mort, l'attirait par l'espérance peut-être d'un même sort[1].

— Plagues de Diou! disait-il un jour à maître Jean Chataut, juge royal de Tournay, sy m'en faut anar, anerey en Espagne, & empourtarey avec moy plus de douze mille livres tournois, & le comte de Lara, mon cousin, qui se tient en Navarre, me fera grand chair.

Ce n'était qu'un propos de Gascon; il n'avait ni sou ni maille pour franchir la frontière. Mais alors il partait sur son cheval, à travers champs, bourgs & villages, dans des courses folles, pour faire diversion à ses chagrins, exhalant en plein air son ressentiment. Il se sentait revivre, il se ressaisissait dans la liberté des champs; son humeur d'autrefois, quelque chose des impétuosités de sa jeunesse agitaient tout son être dans un besoin atavique de tirer l'épée & de venger sur quelqu'un son bonheur perdu & sa vie misérable.

Un jour, dans une de ces courses furieuses, il rencontra sur le chemin de Hèches, dans la vallée de la Neste, les seigneurs de Sarlabous & de Lomné, deux cousins du nom de Cardaillac avec qui il avait eu autrefois quelques procès. A leur vue, une colère aveugle le prend, il fond sur eux, frappe à droite, frappe à gauche & les laisse sans vie sur la route. Il usa quelques temps après du même procédé envers un juge royal qui instrumentait contre lui. Ces deux affaires faillirent lui coûter la tête. Il n'échappa à la justice qu'en cédant au roi de Navarre la viguerie de Goudon & au baron d'Arros, qui avait sollicité sa grâce, la seigneurie d'Astugue[2].

Enfin sa dernière heure sonna. Il la vit venir sans regrets. Sa courte & vaine existence si pleine de soucis, de contrariétés, d'impuissance, d'agitation, valait-elle la peine d'être conservée? Son misérable corps d'infirme avait épuisé la souffrance. Il res-

1. Nons avons raconté au commencement de ce récit la mort de Gaston sous les murs de Tudèle, en 1513. Bernard avait été tué en 1463 à Villefranche de Peñadès en Catalogne. Enquête. (Déposition de Domengue Vallance. — Duclos, *Hist. de Louis XI.* — Turquet, *Hist. d'Espagne.*)

2. Enquête. Dépositions du seigneur de Dours & de Arnaud-Guillem de Tonnes. — Glanage Larcher, t. 1, p. 266. Bibliothèque de Tarbes.

Digitized by Google

sentait un immense besoin de repos & d'oubli, une lassitude de la vie... C'est à Montastruc, après quinze jours de maladie, au mois d'août 1545, que la mort mit un terme à l'expiation de sa faute.

Ainsi finit, à l'âge de quarante-sept ans, le dernier baron de Castelbajac.

Épilogue.

Si j'écrivais un roman, j'imaginerais quelque beau dénouement pour reposer l'esprit de mes lecteurs par le spectacle réconfortant du vice puni & de la vertu récompensée. Mais, je l'ai déclaré en commençant, j'écris de l'histoire. Je vais dire tout-à-l'heure quel fut le châtiment de la conseillère de Vabres & de sa fille ; le sort de leur victime m'est inconnu.

Anne de Castelbajac comparait en 1547, deux ans après la mort du baron, devant les enquêteurs royaux ; elle leur raconte sa vie, ses amours, ses malheurs, puis elle disparaît toute jeune encore, à vingt-deux ans, sans qu'on sache plus rien de sa destinée. J'aurais aimé cependant à retrouver sous ma plume sa douce figure voilée de tristesse ; à la suivre dans sa retraite de Tournous ; à la montrer portant noblement son malheur, &, malgré l'ingratitude & l'oubli, toujours fidèle à ses souvenirs. La vie n'eut pour elle que d'amères déceptions. On peut dire qu'elle en épuisa la coupe ; j'aurais voulu pouvoir raconter sa mort, douce & calme comme un sommeil bienfaisant longtemps attendu, le repos divin des âmes que le malheur a touchées de son sceptre & que la souffrance a purifiées...

La tombe du baron de Castelbajac n'était pas encore fermée que sa femme & sa belle-mère achevaient de dévaliser le château de Montastruc. Elles envoyèrent à Toulouse ce qui restait de meubles & de linge, & quelques jours après, aidées d'un faux testament, elles amenèrent dans leurs terres du Languedoc plus de cent cinquante têtes de bétail.

La joie du triomphe fut de courte durée. Le conseiller mourut l'année suivante ; Claire de Vabres fut emportée subitement par un mal inconnu en 1547, l'année même où la justice allait faire rendre gorge à sa mère. Celle-ci mise en posses-

Digitized by Google

sion des biens de Castelbajac par la mort de sa fille & le faux testament du baron, vit se soulever contre elle toute la noblesse du comté de Bigorre. Les ressources de la chicane furent impuissantes à la protéger contre le juste ressentiment d'une famille dépossédée & l'indignation des tenanciers. L'enquête dévoila ses criminelles manœuvres, elle fut évincée par arrêt du Parlement & condamnée à restituer ce qu'elle avait enlevé & les fruits indûment perçus.

L'héritage du baron fut attribué à sa sœur, Louise de Castelbajac, baronne de Durfort-Civrac. Elle avait été mariée en 1524 à Jean de Durfort-Duras, baron de Civrac & de Rozan. Son fils aîné, Jean, continua la postérité des marquis, puis ducs de Durfort-Civrac; le cadet, Jacques, héritier de sa mère, fut l'auteur de la seconde souche des barons, puis marquis de Castelbajac.

Les choses d'ici-bas ont parfois d'étranges retours. Nous avons vu la branche de Castelbajac-Bernet fournir à notre histoire sa touchante héroïne. Anne, recherchée par son cousin le baron de Castelbajac, acceptée & déclarée comme épouse, puis indignement trahie & repoussée. Cent cinquante ans plus tard, cette même branche de Bernet rentrera en maîtresse à Montastruc, ramenée par une de ses filles, portant le même nom que la victime. Anne de Castelbajac-Bernet épousa le 17 août 1693, Godefroi de Durfort, seigneur marquis de Castelbajac, Montastruc, Burg, &c., premier baron de Bigorre. Son fils unique, Joseph de Durfort, mort sans postérité, laissa ses biens à son oncle Bernard de Castelbajac, seigneur de Bernet, Mauvezin, &c. La réparation était tardive, mais elle fut complète.

Les seigneurs de Bernet étaient devenus les aînés de la maison de Castelbajac, par l'extinction au seizième siècle des branches de Castelbajac & de Rouède. Bernard, héritier de son neveu de Durfort, réunit ainsi sur sa tête tous les domaines de ses aïeux. Il eut de Catherine de Cardaillac :

Jean de Castelbajac, seigneur marquis de Castelbajac, Montastruc, Burg, &c., premier baron de Bigorre, qui épousa le premier mars 1750, Marie de Thoron, dame de Boulin & Lannes, près Tarbes. Il fut père de :

Digitized by Google

Jean-Baptiste-Gaston de Castelbajac, seigneur marquis de Castelbajac, &c., premier baron de Bigorre, né au château de Montastruc le 24 octobre 1753, marié le 30 janvier 1780, à Anne-Louise de Cazalès, nièce du célèbre député aux Etats généraux. De ce mariage sont issus : le comte Adolphe de Castelbajac, président de chambre à Toulouse, & le général marquis de Castelbajac, ambassadeur de France en Russie, sénateur, &c., décédé au château de Caumont (Gers), le 3 avril 1863, laissant de Sophie de La Rochefoucauld, deux enfants : madame la duchesse de Reggio & monsieur le marquis de Castelbajac, à l'amitié duquel je dois la communication de la précieuse enquête qui m'a servi à écrire cette histoire.

Cette enquête n'est pas, tant s'en faut, le seul trésor que renferme le chartrier de Caumont. Peut-être le prouverai-je un jour en racontant un dramatique épisode qui eut encore pour théâtre le château de Montastruc, & pour acteurs principaux, Roger & Godefroi de Durfort, marquis de Castelbajac.

J. DE CARSALADE DU PONT.

Digitized by Google

GÉOLOGIE A TOUTE VAPEUR

DE PORT-BOU A BARCELONE

Nous voilà à Port-Bou où le train français nous a laissés, & où le train d'Espagne nous attend. Un tunnel de neuf cents mètres, nommé *dels Belitres*, nous a fait franchir le pas du versant français à celui de Catalogne & nous allons traverser dans une demi-heure une série de basses dérivations des Pyrénées, avant de nous lancer dans la vaste plaine de l'Ampurdan.

Port-Bou est un petit village construit au pied de la voie & dominé par les hauts terrassements qu'ici, de même qu'à Cerbère, il a fallu former, pour donner une grande place au mouvement de la gare, dans cette vallée profonde & abrupte.

La formation cambrienne, composée à Cerbère de schistes quartzeux bleuâtres, de schistes argileux verdâtres, de schistes massifs plombeux & de schistes calcaires gris, qui plongent uniformément vers le N.-E., se continue à Port-Bou en s'y intercalant avec des couches ampélitiques qui rappellent les noires assises du silurien supérieur des Pyrénées, mais ne doivent pas lui être attribué.

On sort de Port-Bou par un petit tunnel appelé *de Pineda* & les schistes plongent en sens contraire : il y a ici une de ces ondulations accompagnées plusieurs fois de fractures qui sont si fréquentes dans les formations paléozoïques, & qui apportent de sérieuses difficultés à l'étude stratigraphique : ce sont des

Digitized by Google

Fig. — Coupe géologique de Port-Bou à Barcelone.

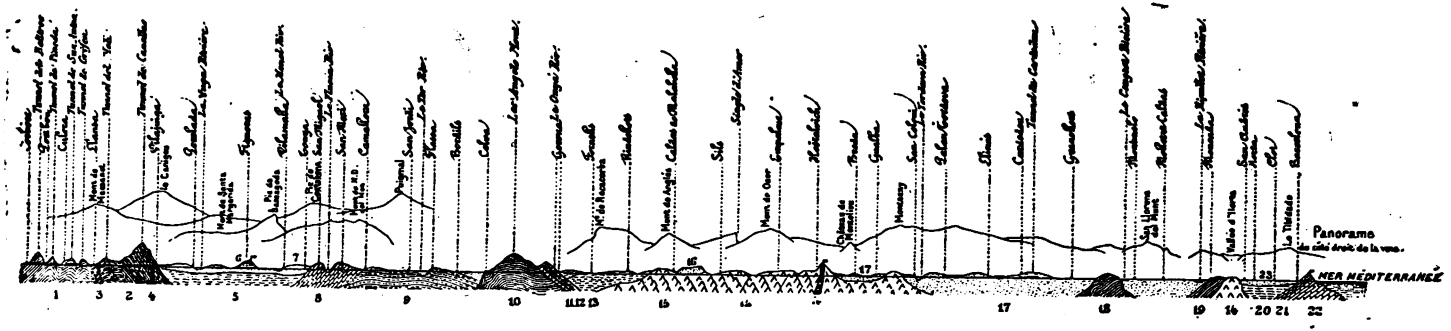

1 — Cambrien. Schistes quartzeux & argileux plongeant diversement : quelques assises à schistes calcaires, à ampelite & à grès feldspatique.
2 — Archéen. Micaschistes glanduleux a staurotide du tunnel du *Moli*. Alternances de cusitine, micaschistes & quartzites. Gneis du tunnel de Canellas.
3 — ..... Pegmatite à travers les micaschistes.
4 — ..... Porphyre feldspathique à travers les micaschistes, près de Vilajuiga.
5 — Pliocène marin. Marnes bleues de Ciurana à *Venus Basteroti, Cerithium vulgatum, Cardium hians, Chenopus pergracili, Terebra Basteroti, Turritella pusio, Robulina intermedia, Polistomella crispa.*
6 — Lias moyen. Calcaires & marnes du château de Figueras, avec *Terebratula punctata* & *Rhynchonella tetraedra.*
7 — Quaternaire. Alluvions.
8 — Miocène. Molasse jaune à *Pecten scabrellus. Fellina planata, Balanus conus.*
9 — Eocène. Poudingues, grès argileux de l'éocène supérieur de Camallera. Marnes bleuâtres à nummulites de Flassa : éocène moyen.
10 — Silurien moyen. Schistes satinés de la montagne dels Angels.
11 — Garumnien. Marnes rouges de la *Font del ferro* (voir fig. 4.)
12 — Eocène inférieur. Calcaire à *Nummulites perforata. N. lucasana.*
13 — Pliocène lacustre. Argiles avec *Clausilia, Cyclostoma, Helix, Testacella, Planorbis.*
14 — Granite. Granite commun à mica noir.
15 — Basalte. Coulée au côté gauche de la voie, près de Caldas de Melabella. Filon à structure prismatique sous le château d'Hortalrich.
16 — Quaternaire. Dépôt lacustre à Caldas de Malabella.
17 — Quaternaire. Alluvions granitiques.
18 — Cambrien. Schistes argileux près de Montmélo.
19 — Cambrien. Schistes argileux, schistes siliceux, veines de quartz à Moncada.
20 — Pliocène marneux. Dépôt littoral ; sables; faune subactuelle.
21 — Miocène. Molasse jaune à *Cardita Jouanetti* & *Proto rotifera.*
22 — Miocène. Marnes à *Turritella turris.* Poudingues quartzeux de la base du Montjuich.
23 — Quaternaire. Limon à nodules calcaires.

Digitized by Google

schistes siliceux durs, du grès feldspatique blanchâtre, des schistes tendres argileux qui plongent 70° au N.-O. tout près de la gare de Culera : c'est encore le cambrien, qui dans cette contrée est métallifère ; mais jusqu'à présent les essais d'exploitation dont a été l'objet un gîte de blende & plomb qu'on disait aurifère n'ont pas réussi.

Culera a une belle plage au bout de l'ample vallée que nous traversons par un pont de fer ; mais c'est malheureusement le point le plus ravagé par les vents : de fortes palissades au long de la voie protègent les wagons contre le furieux mistral qui, quelquefois, les a renversés, & même culbuta le pont tout entier pendant la construction.

On passe deux autres courts tunnels : celui de *San Anton* & celui de *Grifeu*, dans lesquels les plissements des schistes se reproduisent, & nous arrivons à la gare de Llansá, contrée renommée par la richesse de ses vins. Nous sommes ici au pied de la chaîne qui avance dans la mer, formant le Cap de Creus, & dont la crête soutient les ruines du célèbre monastère de *San Pere de Roda*.

La constitution du terrain change, & évidemment nous entrons dans un système géologique plus ancien. C'est le terrain archéen, composé de micaschistes glanduleux traversés par le pegmatite tourmalinifère à l'entrée du tunnel de *El Moli*, suivis de bancs d'euritine, qui alternent avec des micaschistes & des quartzites ; & quant on arrive au tunnel de *Canelles* on coupe le gneis qui forme les quatre cinquièmes du tunnel. Ce tunnel-ci est le plus long de la voie (1400 mètres) ; on en sort par des micaschistes, & tout près de la gare de Vilajuiga un petit lambeau de porphyre feldspathique blanchâtre se montre à notre côté.

Ici le vaste panorama de l'Ampurdan se déploie à nos yeux. Si nous nous arrêtions, nous verrions le gneis se développer à l'est par la région montueuse du Cap de Creus en se faisant porphyrique & grénatifère à Rosas, en se laissant traverser par de puissants dykes de pegmatite au delà de Cadaguès ; nous verrions aussi à Rosas un gisement de calcaire saccharoïde homologue peut-être de celui que Charpentier trouva dans le gneis des Basses-Pyrénées au pays de Larbourd ; nous

Digitized by Google

verrions aux environs du village de La Selva [1] une remarquable roche schisteuse de composition quartzeuse qu'on emploie pour paver les rues à Barcelone, & qui, d'après Macpherson, appartient aux groupes de roches vertes accompagnant la partie supérieure du gneis dans plusieurs points de l'Espagne. Nous verrions dans le pic de Puigferrat, près de Cadaguès, une éruption de basalte qui se montre à travers l'archéen d'après Teixidor; mais le train va partir & il nous entraîne.

Adieu Pyrénées! ce colosse de pierre dont la tête se lève sur Bagnères-de-Luchon, & qui les bras tendus, plongeant l'un dans le golfe de Gascogne, l'autre dans la Méditerranée

Fig. 2. — Coupe de Figueras a Rosas.

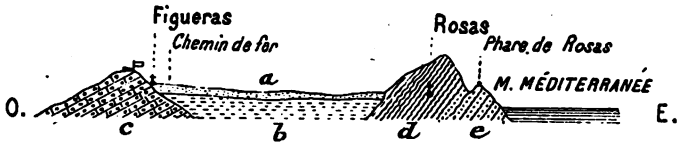

a — QUATERNAIRE. Sables & alluvions.
b — PLIOCÈNE. Marnes bleues fossilifères.
c — LIAS MOYEN. Calcaires & marnes jaunâtres au château de Figueras avec *Terebratula punctata.*
d — ORCHÉEN. Gneis & quartzites.
e — ORCHÉEN. Gneis porphyrique grenatifère.

semble tracer aux deux nations voisines les limites de leurs territoires respectifs, restera en arrière de nous, fermant l'horizon avec sa belle silhouette, & les géologues qui tant de fois ont visité cette chaîne garderont le souvenir de ses richesses minéralogiques & paléontologiques, des problèmes géologiques que l'on y étudie; & les touristes n'oublieront pas ses splendides paysages, ses lacs, ses gorges, ses pics inaccessibles, ses vallées, ses crêtes abruptes. De tout cela les ravins, les collines, les falaises où nous venons de passer en un clin d'œil, emporté par la vitesse du train, à travers les digitations que la grande

1. A côté des schistes rubanés pétro-siliceux, dont la fracture montre une stratification ondulée bizarrement, sans doute, par l'effet de fortes poussées latérales.

Digitized by Google

chaîne plonge dans la mer, ne sont que de pauvres & petits indices.

L'Ampurdan est une plaine étendue qui présente une vue charmante avec sa côte largement sinueuse & les chaînes qui l'environnent. La montagne *Mare de Deu del Mon* (Notre-Dame du Monde) se présente à droite avec ses couches nummulitiques fortement tourmentées. Derrière elle se dresse l'aigu pic de Bassagoda d'où le calcaire à alvéolines s'étend vers l'Est par la montagne de Sainte-Madeleine : la frontière pyrénéenne se développe plus haut, du pic de Costabonne jusqu'aux Albères, & au-delà le Canigou regarde la plaine par-dessus la montagne de Massanet de Cabrenys.

La mer formait ici, dans les temps pliocènes, un grand golfe, dont l'actuel golfe de Rosas est un modeste représentant, & les eaux battaient les roches archéennes de Cadaguès & Rosas, le granite qui descend de la montagne de Requeseus, l'îlot jurassique de Figueras, les roches nummulitiques de la région centrale de la province de Gerona, les rochers miocènes de Saint-Michel de Fluviá, & les calcaires crétacés de La Escala & Torruella de Montgrí.

Les marnes pliocènes qui, cachées aujourd'hui sous la formation quaternaire, constituent cet ample dépôt, sont percées dans quelques points par des pointements basaltiques qui restent à fleur de terre quelques kilomètres à gauche, en témoignant l'activité volcanique dont l'extrémité nord-est a été le théâtre vers l'époque quaternaire.

Nous passerons par Figueras, chef-lieu de cette contrée dorénavant très riche, & qui aujourd'hui se refait petit à petit des ravages que le philloxera a porté sur ses vignes, & nous n'aurons pas le temps de reconnaître dans la colline de sa forteresse les bancs à *Terebratula punctata, T. Jouberti, Rhynchonella tetraedra*, &c., qui caractérisent le *lias moyen*, lambeau jurassique, très petit, enclavé dans le bord de la formation nummulitique, & le seul point où cet étage soit bien marqué dans la province de Gérone.

Si nous voulions étudier les marnes pliocènes, il nous faudrait descendre à Vilamalla & arriver jusqu'au petit village de Ciurassa pour trouver une localité fossilifère du tertiaire supé-

Digitized by Google

rieur : elle payerait bien la peine, parce qu'elle est d'une richesse exceptionnelle en des mollusques pliocènes parfaitement conservés & appartenant à une grande variété d'espèces : *Venus Basteroti*, *V. multilamella*, *Cerithium vulgatum*, *C. scabrum*, *Turritella pusio*, *Pleurotoma costata*, *Chenopus super gracilis*, &c.

En arrivant à Saint-Michel de Fluviá on trouve à côté de la gare les sables jaunâtres du miocène, avec des pectens & huîtres, recouverts par un gros banc d'alluvion ancienne, qui se continuent de l'autre côté du pont par le village de San Mori dont les environs nous montreraient un calcaire jaunâtre du même âge renfermant des *Pectunculus*, *Venus*, *Conus*, *Natica*, &c. C'étaient des restes du tertiaire moyen qui formaient

Fig. 3. — Coupe de San Miquel de Fluvia a la Escala.

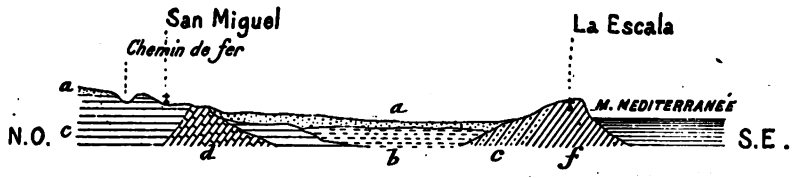

a — Quaternaire. Alluvions anciens.
b — Pliocène. Marnes bleues fossilifères.
c — Miocène. Molasse jaune à *Pecten scabrellus* & *Fellina planata*
d — Crétacé supérieur. Calcaire àhippurites du sénonien, dans une carrière de la rive droite du Fluviá.
e — Crétacé inférieur. Calcaire à foraminifères, de l'urgaptien.
f — Crétacé inférieur. Marnes urgaptiennes du port de La Escala.

falaise aux bords de la mer pliocène, comme le Monjuich, à Barcelone, forme aujourd'hui une falaise miocène dans la mer actuelle ; & ce lambeau tertiaire, par son côté oriental, se trouve en contact avec la formation crétacée qui, cachée en grande partie sous le miocène ou sous le quaternaire, affleure à droite du Fluviá près de Saint-Michel, & plus loin à la Escala & à Torroella de Montgri. Les géologues du Midi de la France, s'ils parcouraient les environs de cette dernière ville, croiraient voir dans les collines à formes arrondies constituées par le calcaire à *Requienia Lonsdalii* les collines du crétacé inférieur de

Digitized by Google

la basse Provence. Telle est la ressemblance qu'il présente dans les deux contrées. De Torroella jusqu'au bord de la mer cet étage constitue un petit massif montagneux dont les falaises de La Escala sont très riches en *Epiaster polygonum*, *Ostræa rectangularis*, *Janira Monissi* & *Terebratula sella*, des espèces communes dans l'urgaptien espagnol.

Nous nous approchons de Camallera & on va couper la divisoire des bassins hydrographiques du Fluviá & du Ter.

Les roches changent, des conglomérats polygéniques & des macigno qui alternent avec des argiles nous représenteront l'éocène supérieur, & bientôt apparaîtra l'éocène moyen qui prend une si grande importance dans l'intérieur des deux provinces de Gérone & de Barcelone. Les marnes bleues qui caractérisent l'étage nummulitique, mais qui dans cette contrée ne sont pas riches en fossiles, nous accompagneront par San Jordi & par Flassá. Presque toutes les montagnes que nous avons à droite sont éocènes, Rocacorba dominant avec son massif arrondi la riante plaine de Bañolas; l'ermitage du Far construit sur les plus basses assises du nummulitique, au bord d'un haut & affreux précipice; au lointain, le Grao d'Olot, masse rocheuse qui partage les eaux du Fluviá & du Ter, toutes sont constituées par des assises marneuses & des calcaires de l'éocène, & dans toutes le paléontologiste trouverait des points pleins d'intérêt & une ample moisson de fossiles.

A Celrá, la voie passe contre la montagne *dels Angels*, massif palézoïque qui fait partie de la chaîne *Montes Gavarras* & qui est constitué par des schistes argileux satinés du silurien moyen & des calschistes à Crinoïdes & Orthoceras du silurien supérieur. Dans notre course, nous ne trouverons que les assises du silurien moyen, lesquelles en nous approchant de Gerona reçoivent les assises garumniennes qui supportent l'eocène inférieur; mais cette disposition des couches, consignée dans notre coupe, n'est pas visible sur les côtés du chemin de fer par l'effet des éboulements qui semblent présenter le nummulitique gisant sur le paléozoïque. Il faut se rendre à la capitale & visiter ses environs pour se rendre compte de la vraie succession des assises.

En effet, la ville de Gerona est bâtie aux flancs d'une col-

Digitized by Google

line composée par de gros bancs à *Nummulites perforata* & *N. lucasana*. Au-dessous de ces bancs, vient le calcaire à Miliolites, assise que l'on trouve presque toujours à ce niveau stratigraphique dans la Catalogne ; & enfin, au-dessous, se présente le *garumnien* constitué du haut en bas par des calcaires jaunes, des marnes rouges, des grès, un conglomérat polygénique, & des marnes rouges à *Bulimus garumnensis*, tout cela repose sur les schistes siluriens.

L'étage nummulitique que nous allons laisser bientôt pour ne plus le retrouver sur notre parcours, a, pour la province de Gerona, un très grand intérêt industriel. Les lumachelles à

Fig. 4. — Coupe de Gerona à la source del Ferro.

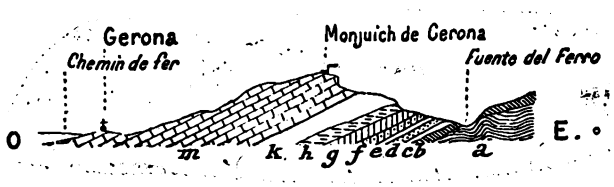

a — Silurien moyen. Schistes argileux.
b — Garumnien. Marnes rougeâtres à *Bulimus gerundensis*.
c — Garumnien. Conglomérat polygénique.
d — Garumnien. Grès rougeâtre.
e — Garumnien. Grès blanc, tendre.
f — Garumnien. Marne sableuse rougeâtre.
g — Garumnien. Marne rouge.
h — Garumnien. Calcaire marneuse jaune.
k — Eocène. Calcaire à milliolites.
m — Eocène. Calcaire à *Nummulites perforata* & *N. lucasana*.

Nummulites constituent une belle pierre de construction qui prend un très beau poli. Les anciens la connaissaient & en faisaient les hautes & sveltes colonnes du fenêtrage des palais & des églises. Les marnes bleues sont la base de l'industrie du ciment, très étendue dans toute la province ; le calcaire argileux est utilisé aux environs de la capitale pour la fabrication de la chaux hydraulique ; le gypse est exploité en plusieurs points, & à Beuda, où il est compacte & jaspé, on l'a employé à des ouvrages de sculpture dont on peut voir de charmants travaux dans la grande salle d'actes de l'université de Barcelone.

De Gerona à Fornells, Riudellot & Caldas, la voie traverse

Digitized by Google

une grande plaine, qui à l'époque pliocène était un vaste lac. Nous n'y verrons que des argiles gisant horizontalement sur le granite ; & à Palau, tout près de Fornells, où la bonne qualité de l'argile a fait établir plusieurs briqueteries, nous avons trouvé de grandes *Clausilia*, des *Helix*, *Testacella*, *Cyclostoma* & de petits fruits sphériques. Aujourd'hui, quoique les conditions topographiques & géologiques aient changé, nous devons voir à l'étang de Sils, récemment desséché, un reste de l'ancien lac qui remplissait ce bassin granitique, & qui était séparé de la mer pliocène par la chaîne paléozoïque de Gerona.

A Caldas de Malabella, nous sommes en présence d'une station thermale très intéressante : au côté gauche de la voie on

Fig. 5. — Coupe à Caldas de Malabella.

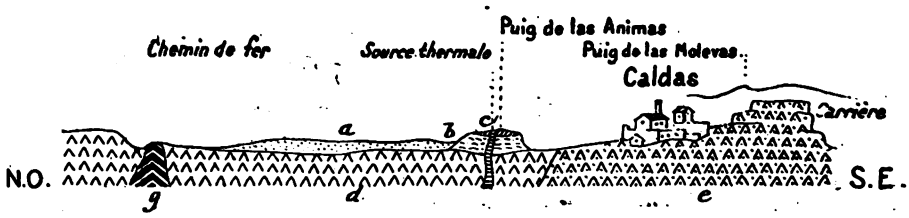

a — Sables quaternaires.
b — *Travertin*, massif calcaire formé par les eaux jaillissantes : épaisseur, 8 mètres.
c — Dépôts du plateau de la colline constitués de bas en haut par les couches suivantes :
— Argile avec des silex taillés, des os, des dents de *Cerf*, *Bos*, *Equus*, *Sus* : épaisseur : 40 cent.
— Inf. calcaire : épaisseur, 30 cent.
— Terre avec des débris de poterie romaine.
d — Granite *commun*.
e — Granite *éruptif*, fragmentaire que l'on peut étudier à la carrière de Caldes.
g — Basalte. Coulée qu'on voit à côté du chemin de fer près de la gare.

voit une coulée de basalte, & le granit sur lequel le village est bâti donne issue à diverses sources thermales. Mais la source la plus abondante est celle du *Puig de las ánimas*, qui naît en haut d'une colline que les eaux jaillissantes elles-mêmes ont construit avec les sels de chaux qu'elles apportent. Ce sont des eaux *alcalines bicarbonatées*, & leur température est de 59°6.

Digitized by Google

Ces eaux ont été connues dans tous les temps. Non seulement on voit à l'intérieur du village des constructions de l'époque romaine, mais aux bords de la grande source du *Puig de las ánimas* on a trouvé des silex taillés, une pointe de flèche en silex, des molaires de *Cervus elaphus, Equus*, *Sus*, qui démontrent que l'homme préhistorique fréquentait ces lieux.

Dans cette localité on voit deux espèces de granite bien différentes par leur âge & leur caractère : le granite normal ou commun, qui est la roche fondamentale de la contrée, essentiellement passif & croisé par des filons de quartz & de calcédoine ; le granite éruptif qui s'est épanché à travers l'autre & qui est exploité dans une carrière à côté de Caldas. Ce dernier granite est très pauvre en *mica*, & il empâte de nombreux fragments de *leptinite*, de *granite commun*, d'*argiles durcies*, de *kaolin* & d'autres espèces, ce qui donne à la roche un aspect bréchoïde, & témoigne que son âge est postérieur à celui de l'autre granite.

Avant que nous ne laissions les environs de Caldas, la voie coupe un dépôt lacustre de l'époque quaternaire où abondent les ménilites de toutes formes & grandeurs ; on trouve aussi quelques tiges végétales silicifiées aux bords de cet ancien lac. Des rognons de basalte sont mêlés aux particules de quartz, de feldspath & de mica qui constituent les sédiments du dépôt.

Le granite qui en formait le fond ne nous quittera plus durant notre traversée de la province de Gerona. Les deux gares, Sils & Empalme, se trouvent dans le granite dont les nombreuses fissures remplissent de dessins les talus de la voie.

A Hostalrich, village bâti à notre gauche, sur une colline allongée, le granite est traversé par un épanchement de basalte qui monte jusqu'à la cîme, où se trouve le château dont on voit de l'autre côté du fossé les murailles portées par les grands prismes de la roche volcanique.

Breda est la dernière gare de la province. A notre droite se dresse le massif gigantesque du Montseny dont les versants sont granitiques de ce côté. C'est l'accident orographique le plus important de la Catalogne orientale, & pour la géologie & pour l'hydrographie. Son soulèvement qui s'étend au sud-

Digitized by Google

est, par la montagne de Montserrat, a déterminé le plongement des puissantes couches éocènes, & il a tracé leurs cours aux rivières de la province de Gérone, en forçant le Ter à prendre son chemin à angle droit avec la direction qu'il avait en descendant des Pyrénées.

L'âge de cette dislocation n'est pas encore bien fixé. Mais dès que l'on sait qu'à la base du Montseny, existent relevées les strates à *Lymnæa longiscata*, c'est-à-dire le représentant de l'oligocène, il est permis de rejeunir l'âge que les géologues lui supposaient & d'admettre que, du moins, la dernière convulsion qui a imprimé à la chaîne sa direction actuelle est postérieure à l'époque oligocène. Malheureusement il n'y a pas dans les environs des représentants plus modernes du tertiaire qui, s'ils étaient reconnus modifiés par le soulèvement du Montseny, nous permettraient de nous arrêter définitivement sur l'âge de celui-ci.

Mais poursuivons notre voyage, quoique ce qui nous restera à voir n'offre pas une grande variété de terrains au géologue voyageur.

Gualba, San Celoni, villages placés dans la vallée de la rivière Tordera, que nous allons remonter dès Breda, ne nous présentent que des dépôts diluviens, des sables granitiques, des alluvions où l'élément granite domine. Ils cachent à nos yeux la bande paléozoïque qui constitue le versant méridional du Montseny, traverse la vallée, & s'élève à notre gauche où nous la verrons à Orsavigna, percée par des grenatites & des amphibolites. Un petit lambeau de granite se présente à côté de la voie, entre Gualba & San Celoni.

Dans ce dernier village on fabrique du ciment avec les marnes de Campias qui ont pour nous l'intérêt d'être les assises à *Lymnæa longiscata*, c'est-à-dire contemporaines du calcaire de Saint-Ouen du bassin de Paris; nous venons de dire que leur position permet de rejeunir l'époque du soulèvement du Montseny.

Les dépôts quaternaires se poursuivent à Palau, Llinás & Cardeden, & ils prennent ici une forte épaisseur, les éléments se faisant plus volumineux. On les traverse par un tunnel, & nous atteignons la contrée appelée *Le Vallés*, dont le centre est la ville de Granollers.

Digitized by Google

C'est une large vallée où le granite, roche fondamentale dans la plus grande partie de sa surface, se trouve caché par les alluvions & les limons quaternaires. A notre gauche s'étend, parallèlement au chemin de fer, une chaîne qui part du Tordera jusqu'au défilé de Moncada; c'est la chaîne littorale. Elle est granitique en presque sa totalité & ne nous montrera qu'un court affleurement cambrien à côté de la voie, entre Granollers & Montmeló.

Les chaînons qui entourent la vallée à droite en se liant avec les contreforts du Montseny ont une constitution géologique plus variée, & s'ils ne se trouvaient si éloignés de la

Fig. 6. — Coupe de Saint-Llorens-del-Munt à Granollers.

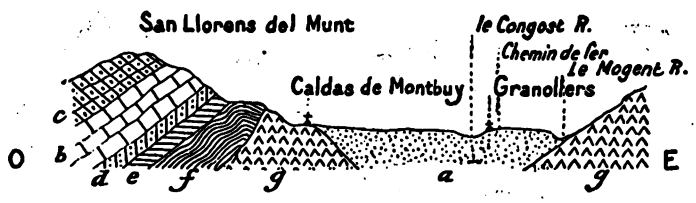

a — QUATERNAIRE. Alluvions & sables granitiques.
b — EOCÈNE. Ces puissants dépots sont constitués : en bas, par les couches à milliolites; au centre, par les marnes à nummulites & échinides ; en haut par des marnes sans fossiles.
c — OLIGOCÈNE. Ce sont de gros bancs à poudingue; la même roche dont on admire les formes bizarres à Montserrat, & qui représente le poudingue de Palassou des Pyrénées que nous croyons devoir être écarté de l'éocène.
d— GARUMNIEN. Des marnes rouges qui à Riells portent *Bulimus gerundensis.*
e — TRIAS. Des poudingues quartzeux & des grès rouges.
f — SILURIEN. Schistes argileux & calcaires.
g — GRANITE. C'est le granite commun. A Caldas de Montbrun, il est traversé par des eaux thermales.

voie, nous pourrions distinguer les rouges assises triasiques sur les schistes paléozoïques, les marnes, rouges aussi, du garumnien lacustre couchées ici sur le trias, & enfin la formation éocène couronnée par d'épais bancs de poudingues qui forment de ce côté du Llobregat la cîme anguleuse du mont San Llorens, & de l'autre côté la crête crénelée du Montserrat, qu'on aperçoit au loin.

Le terme de notre voyage approche, & nous allons entrer

Digitized by Google

dans la plaine de Barcelone. Laissons Montmeló & Mollet dans le quaternaire du *Vallés*, sans tâcher d'arriver jusqu'à Caldas de Montbuy par le chemin de fer qui part de cette dernière gare ; il nous suffit de savoir que Caldas est une station thermale placée au bord droit de la vallée que nous descendons, & que ses eaux jaillissent du granite, à la température de 70° C., la plus haute température des sources minérales de l'Espagne.

Moncada se trouve au pied d'un coteau paléozoïque, à l'entrée de la gorge par où la rivière Béros traverse la chaîne littorale pour déboucher dans la mer. Nous y voyons les schistes

Fig. 7. — Coupe de Valvidrera à Montjuich de Barcelona.

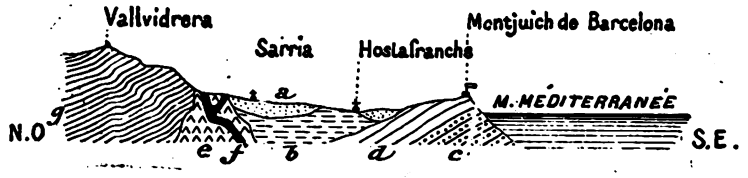

a — QUATERNAIRE. Limon à nodules calcaires.
b — PLIOCÈNE. Sables sans fossiles.
c — MIOCÈNE. Poudingue quartzeux très compacte du Montjuich, supportant des molasses à *Turritella turris* & des grès.
d — MIOCÈNE. Grès & molasses à *Proto rotifera*.
e — GRANITE COMMUN.
f — PORPHYRE FELDSPATHIQUE.
g — CAMBRIEN. Schistes mouchetés.

cambriens accompagnés de veines de quartz ; on trouve ensuite un petit affleurement de granite, & l'on est déjà dans la plaine couverte de villes qui sont, presque toutes, de vrais faubourgs de la ville *condal;* plaine où les dépôts quaternaires (des alluvions, des argiles, des limons à nodules calcaires), couvrent les marnes pliocènes, tandis que le miocène se détache devant nous en constituant un coteau isolé qui supporte le château de Montjuich, & le granite & les schistes paléozoïques environnent comme un haut mur le vaste amphithéâtre dont Barcelone est le centre.

Nous ne pouvons nous arrêter à faire connaître la composi-

Digitized by Google

tion de ce massif montagneux, dont la cîme est le Tibidabo, & qui mérite d'être l'objet de plusieurs excursions, si l'on veut reconnaître les divers niveaux géologiques que les patientes investigations de l'abbé Almera y ont découverts. La course géologique, que nous faisons à toute vapeur, nous permet seulement d'indiquer l'existence du cambrien, du silurien, du dévonien, du culm, & de nombreuses roches éruptives : porphyre, diabase, diorite, syenite, porphyrite, pegmatite & autres.

. . . . . .

Pour le retour, notre itinéraire a été fixé par la voie du littoral afin de donner plus de variété à notre voyage.

Mais s'il est vrai que le touriste trouve plus agréable ce nouveau chemin, qui suit toujours le bord de la mer & traverse des villages & des villes d'un charmant aspect, quelques-unes populeuses & industrielles comme Badalona, Masnou, Mataró, d'autres généralement habitées par des pêcheurs, comme San Pal, le géologue aura de son côté bien peu à observer, puisque, excepté une étroite bande triasique qu'on traverse à Mongat, village d'où sort presque tout le plâtre & la chaux qu'on emploie dans les constructions de Barcelone, & excepté une étroite bande paléozoïque à Malgrat, où l'on a tenté plusieurs fois l'exploitation d'un gisement de fer, tout le reste est constitué par le granite qui, nous l'avons dit, forme cette chaîne littorale. Le train traverse, par de courts tunnels, les falaises granitiques qui avancent dans la mer, il file longtemps sur le sable de la plage, si près du bord, en quelque points, qu'on est forcé d'entreprendre là de sérieux travaux de défense contre la vague; il nous portera ainsi jusqu'à l'Empalme, où nous reprendrons la voie par laquelle nous étions venus.

LUIS VIDAL,

Ingénieur en chef des mines à Barcelone.

Digitized by Google

VARIÉTÉ

TOURISTES D'AUTREFOIS DANS NOTRE MIDI

ABRAHAM GOLNITZ, 1631 (SUITE)[1].

THOLOZE.

Où nous trouvons bon & commode gîte *Aux Raisins*. C'est la métropole des Tectosages, située dans une plaine riche en vin & froment ; à part Paris, elle l'emporte sur toutes les villes de France par sa population, sa richesse, l'abondance des vivres, son Université, son Parlement. La Garonne, le plus grand des fleuves issus des Pyrénées, la traverse d'un cours rapide, formant dans son lit une petite île. Voici ce qu'en dit *Papyre Masson*, *pag.* 530 : « La Garonne sert de rempart à cette ville & fait sa richesse ; elle fait mouvoir plus de quarante meules à blé sous ses murs, y forme un vaste port, &, presque égale aux plus grands fleuves, porte de là jusqu'à Bordeaux toutes sortes de marchandises. » Il ajoute, page 502[2] : « La Garonne fournit une abondante nourriture à cette ville par la grande quantité de poissons d'espèces diverses qu'elle nourrit : de sa source à son embouchure, truites, saumons, *mustelles*, *murènes*, carpes, tanches, ables, gougeons, barbeaux, aloses, brochets, mulets, mûges, & autres divers poissons y abondent, on y voit même l'*accipenser* que les Français nomment *esturgeon* & les Bordelais *creac*. » Et, chose qui charme les yeux des voyageurs, elle coule tout le temps entre des coteaux plantés de

1. Voir dans la *Revue des Pyrénées*, ci-dessus, p. 80, la première partie du voyage.
2. Dédié à la Société des Pêcheurs Toulousains.

Digitized by Google

vignes, qui donnent une impression de beauté jointe à la richesse. Aussi *Ausone* a-t-il écrit :

Sic mea flaventem pingunt vineta Garumnam :
Summis quippe jugis tendentis in ultima clivi
Conseritur viridi fluvialis margo Lyæo.

La défense de la ville consiste en remparts énormes construits en briques, fossés & terrassements. *Ausone* qui vaquait à la littérature dans cette ville les a ainsi décrits :

Non umquam altricem nostri reticebo Tholosam,
Coctilibus muris quam circuit ambitus ingens.
Perque latus pulchro perlabitur amne Garumna, &c.

A l'intérieur, la ville est formée de rues longues, assez étroites, remarquables par leur propreté ; les maisons, même des riches, sont en briques, elles sont plus intéressantes par leur antiquité que par leur beauté. Les édifices publics religieux sont les églises & les collèges. Le diocèse est gouverné par un archevêque, son siège est dans la cathédrale de *Saint-Etienne*, protomartyr. Dans le cloître de cette cathédrale, remarquer deux épitaphes ; l'une dit : *Guillelmo Philandro Castilioneo civi Romano... &c.* (c'est l'épitaphe de *Philandrier*, bien connue & qu'il est inutile de reproduire) ; l'autre est la suivante : *P. Pascalio rerum gestarum ab Henrico II Galliarum rege scriptori... &c.* (Cette épitaphe est également fort connue.) Le clocher de la cathédrale renferme une cloche dite *Cardaillac* qui peut être mise au rang des plus grosses que l'on voie où que ce soit ; elle pèse 500 quintaux, de 104 livres chaque ; elle est large de 12 palmes & sa circonférence est de 36 palmes. Dans le palais archiépiscopal furent ensevelis les protestants massacrés par les Toulousains en 1572 parmi lesquels cette grande lumière du droit, *Jean Coras*. C'est ce que raconte *de Thou*, *livre* 52. [Suit le récit de de Thou qui est aussi faux que connu. Voir *Languedoc*, t. XII. C'est à la *sénéchaussée* & non à l'*archevêché* que furent ensevelies les victimes du massacre ; l'erreur revient à de Thou.]

L'autre église importante est consacrée à *saint Saturnin*.

Digitized by Google

L'intérieur est disposé en cinq nefs soutenues par soixante colonnes de pierre [ce sont des piliers de brique] & est construit de telle sorte que personne ne saurait s'abriter dans un coin de l'église sans être à portée des pierres ou autres projectiles que l'on peut lui envoyer des parties hautes de l'église ; grâce à cette disposition l'église est imprenable. [Ceci est de la fantaisie pure.] Il faut ajouter que le sommet de l'édifice est garni de canons menaçant la ville & destinés à repousser toute attaque. Outre ces dispositions de défense l'église est remarquable par sa sainteté ; on dit que les ossements de huit grands saints y sont déposés, les noms qui sont au-dessous de leurs statues sont : SS. *Exupère, Barnabé, Philippe, Jacques le Mineur, Jacques le Majeur, Jude, Simon, Saturnin.*

Omnia perfectum quodvis si dicitur octo
Hoec sibi prae reliquis vendicat iste locus
Octo qui faciunt praesentia corpora Divum
Caetera perfecti cedere templa dei.

Outre ces saintes reliques, des sacristains en montrent avec orgueil d'autres données par Charlemagne & plusieurs princes ou ducs. Enfin, disent-ils, ce lieu est tellement saint que l'on ne peut y enterrer aucun corps ; si les restes ne sont pas ceux d'un bienheureux, la terre les vomit & les rejette. De là cette inscription en lettres antiques :

Omnia si lustres aliena climata terrae
Non est in toto sanctior orbe locus.

De plus, on vous fera voir des *ongles de gryphon*. Nous allons ensuite aux *Cordeliers*, dans un caveau voûté sur lequel l'église est en partie bâtie. Là, parmi des cadavres debout, intacts, préservés de la pourriture & de la destruction, on nous montre les restes d'une vierge célèbre autrefois à Toulouse par sa beauté : *Paule* [1]. Un frère cordelier nous précédait muni d'une torche, & tandis que nous marchions entre

1. Il est inoui que quelques années après la mort de la *Belle Paule*, enterrée aux Augustins, les Cordeliers fissent voir un cadavre affublé de son nom & qu'ils donnassent le titre de *vierge* à une mère de nombreux enfants.

Digitized by Google

deux rangs pressés de cadavres, distants de deux aunes environ, de part & d'autre du passage, il éteignit son flambeau; la sortie eût été horrible chose s'il ne l'eût rallumé. On pense que ce lieu a une vertu cachée pour conserver les cadavres, aussi certains l'ont nommé *Champs Élysées* ou *Paradis*.

L'église de *Sainte-Marie d'Aurade* était autrefois consacrée à Jupiter que l'on y adorait sous la forme d'un bélier. [Ce sont des absurdes légendes de la Renaissance.]

L'église des *Jacobins* possède sur son autel majeur une châsse de vermeil renfermant les ossements du Docteur angélique *Thomas d'Aquin* mort dans un monastère italien nommé *Fossanova*, situé entre *Pipernum* & *Terracine*, *d'après le Martyrologe romain*. Dans la même église, vous pourriez lire gravée sur une pierre du pavé l'épitaphe suivante d'un vieillard fort âgé :

DEO. OPT. MAX. S.
SISTE VIATOR PARUMPER ET AUDI, ADEMARIUS MANDINELLUS AETATIS CXX AN. VIXIT CUM MARGARITA FIDA CONJUGE AN LXX. SUSCEPTIS EX EA XXIIII LIBERIS. ADEMARIUS MANDINELLVS FIL. OBSEQUENT ISS. PATRI PIENTISS. ET MATRI DILECTISS. FRATRIBUS QUE CARISS. EX VOTO POSUIT. HOC TE VOLEBAT SCIRE. VALE ET ORA.
OBIIT ANNO MDXLVII
MENSE JANUARIO.

L'église des Augustins mérite d'être visitée; on y voit des tombes de comtes de Guienne & de Princes [c'est une grosse erreur] & celle de *Pierre Fabri*. Dans une chapelle on lit ces distiques :

Ligna repone focis, flammis super addito flammas :
Frigida flamma tua est, quae meliore calet.
Est sacer ille locus : videas, meditare parumper,
Quid facias : Christus cordis opaca videt.

On y voit de vastes péristyles soutenus par des colonnes de marbre.

Après les églises, voyons les établissements d'instruction, l'Université & le collège de Jésuites. L'Université, avec ses chaires de droit & de théologie, fut fondée au treizième

Digitized by Google

siècle par Innocent III, reçut de nouveaux privilèges de Jean XXII en 1324 & d'Innocent VI en 1358. L'enseignement du droit fait sa grande renommée; elle est justifiée par les deux vastes auditoires de droit qui existent encore & qui peuvent contenir plus de mille étudiants. Ceux-ci sont célèbres, & rien moins que studieux, ils poussent l'audace jusqu'à attaquer, non seulement les habitants de la ville, mais encore les étrangers de passage, qu'ils vexent sans aucune pudeur, sous prétexte de je ne sais quelle aumône. Tandis que nous étions à l'hôtel, deux d'entre eux, d'après un complot machiné d'avance, s'y prirent de querelle à propos d'argent prêté & non rendu; ils devaient exciter du tumulte afin que, l'épée tirée, leurs camarades dont la rue voisine était remplie pussent accourir & profiter de l'occasion pour détrousser les voyageurs. Mais notre hôte, franc & aimant les étrangers, éteignit l'incendie avant qu'il eut pû s'étendre : comme nos hommes se disputaient sous la porte de l'auberge, d'un coup de bâton qui le blessa jusqu'au sang il rejeta dehors le premier, mit le second en fuite & nous rendit ainsi le repos. Que chacun y prenne garde, car ce cadeau, dit *la bienvenue*, n'est guère honnêtement demandé mais bien extorqué de force & les valises des voyageurs mises au pillage. C'est une chose indigne dans une telle ville où le roi a établi un Parlement pour rendre la justice! Les Inquisiteurs, dont la maison est près de ce Parlement, feraient mieux de s'en occuper & de traîner au supplice ceux qui sont convaincus de pareil forfait, ils ne pourraient offrir plus agréable victime à Dieu : *cum illicitas exactiones, &c. L.* 6, *de off. præsid. congruit, inquit Ulpianus, lib.* 13. *eod. tit. bono & gravi præside, &c.*

[L'indignation du bon Golnitz est curieuse, & je recommande ce passage aux historiens de notre Université. Il cite dix lignes d'Ulpien à l'appui de son appel aux Inquisiteurs.]

Le collège des *Jésuites* est vaste & remarquable : au-dessus de la porte une plaque de marbre porte cette inscription :

Hunc capitolini Proceres autore Senatu...

[L'inscription est très connue par ailleurs].

Digitized by Google

Les édifices civils remarquables sont le *Parlement* & la *Maison de Ville.*

Le Parlement est situé sur l'emplacement de l'ancien *Capitole* [ceci est douteux]; il est plus remarquable par son étendue que par sa beauté. Les ruines du monument romain, semblables à celles d'un théâtre, subsistent encore mais sont peu visibles. *Sidoine* fait mention du Capitole de Toulouse dans ces vers *lib. IX, ep.* 16 :

E quibus primum mihi psallat hymnus,
Qui Tolosatum tenuit cathedram
De gradu summo Capitoliorum
Præcipitatum.

Les Tolosates obtinrent des Romains le droit d'avoir un Capitole, ce qui était donné à peu de villes. Devant le bâtiment du Parlement subsiste une statue antique datant des Romains; c'est un torse viril avec la tête, l'inscription est effacée. Jadis il n'existait en France d'autre Parlement que celui de Paris : sous Philippe le Bel, en 1320, fut établi celui de Toulouse. [C'est la tradition qui a été réfutée.] Charles VII compléta ses privilèges & attributions. *Voir Pasquier, liv. 2, des Recherches sur la France.* C'est à juste titre que ce Parlement est dit le second après Paris.

L'hôtel de ville que l'on nomme *Capitole :* pour y entrer il faut laisser ses armes à la porte entre les mains de la garde civile qui l'occupe. L'édifice est reconstruit à neuf[1], en briques, le rez-de-chaussée forme des promenoirs à arcades, ornés de portraits & de noms des Capitouls; sous le porche de la cour est un image de *Charles IX.* Au sommet est la statue d'*Henry le Grand* avec cette inscription :

Henrico Magno pâcis causa armato, publicorum aedificiorum magni que patriae operis restitutori, magna Tolosa, regni olim alterius caput, regnum quae Franciæ augere maluit cum patris

1. Cette description de la cour Henri IV est curieuse, car elle date justement du temps de sa construction.

Digitized by Google

& suis sub pedibus regiis suorum que inde Capitolinorum insignibus, insignique subactorum amante animorum & faucibus mali ereptorum nota, hoc opus debuit dicavit (1616-1617).

A l'entrée de la salle où les Capitouls s'assemblent & rendent la justice on lit :

Tectosagum hic locus est, ubi sacra oracula census
Tempora que adflictis dat meliora salus.

Sur les murs on voit sainte Catherine & la sainte Vierge & l'on lit :

Eligit octo viros urbs Catharina quot annis
Et stringit nodi relligione sacri[1].

Et auprès de la sainte Vierge :

Pallas Romanae Tritonia praefuit arci;
Alma Tolosanae virgo praest Maria.
Excellunt urbis tantum Capitolia nostrae
Excellit quantum Pallada virgo parens.

Sur la muraille l'on voit aussi une peinture emblématique représentant les qualités d'une bonne république[2]; ce sont quatre femmes différentes d'âge, de vêtement & d'attitude: l'une est la justice; l'autre est une vieille portant d'une main un maillet, de l'autre une tour; la troisième a l'aspect d'une étrangère; de la droite elle tient un sceptre, de la gauche une chapelle; la quatrième, une équerre, un compas & *cynosura* (la Grande Ourse?)

Prima viris mores formàt, struit altera muros,
Hospitium fovet haec, sunt huic commercia curae;
Patria sit cœlum. Vestris submittere tectis
Hoc juvat, obsequio si pertubatis honorem.

Ne négligez pas d'aller voir l'Arsenal avec ses inscriptions

1. Les élections des Capitouls avaient lieu à la Sainte-Catherine.
2. Ce tableau est au Musée.

Digitized by Google

que je n'ai pas eu le temps de copier. On y voit Louis XIII à cheval, foulant aux pieds la rébellion sous les traits d'une furie infernale avec ces mots :

Erit haec quoque cognita monstris.

De Thou, dans son *l.* 15, dit : *La magistrature de la ville, que l'on nomme Capitoulat, se compose de huit citoyens, qui proposent leurs successeurs; du reste, quand les circonstances sont graves, ils réunissent une assemblée des divers ordres de la ville, &c.* Cette assemblée a sur les citoyens la justice *mère & mixte*, ce qui est rare en France, & juge au civil & criminel, aussi la salle de la question & torture est assez proche de leur auditoire. Les monuments d'utilité publique sont le *Pont* & les *Moulins*. Le PONT sert de passage pour les piétons, mais n'est accessible ni aux cavaliers ni aux voitures. Il est construit partie en pierre, partie en bois, couvert d'un toit & disposé, par des barrières de fer, de façon à former deux passages[1]. Le *Moulin*, dit LE BAZACLE, est compté parmi les quatre merveilles de Toulouse; les trois autres sont SAINT-SERNIN, la belle *Vierge* (!) PAULE, & l'excellent violoniste MATOULIN[2]. Ce moulin est à eau, il est situé non loin du pont de la Garonne, bâti tout de neuf & d'une façon extrêmement ingénieuse; il y a quinze *moulins* à la file, dans un seul bâtiment en bois; les meules sont composées de nombreux morceaux de pierres meulières jointes & cerclées de fer. Chacune coûte, dit-on, plusieurs mille pièces d'or. Les roues motrices ne sont pas au fil de l'eau, mais de gros bâtis ronds, semblables à des foudres, sont construits sur le lit du fleuve; une tige de fer traversant les meules descend verticalement dans ces cavités, à sa base sont des ailettes qui sont frappées par l'eau que leur jette un conduit, & le mouvement qu'elles reçoivent se communique au socle de fer qui supporte la meule[3]. Cet engin nouveau, inconnu dans le reste de la France, mérite d'être vu; nous devons la très honorable réception que

1. Le Pont Neuf n'était pas achevé.
2. *La bello Paulo, San-Sarni, le Bazaclé & Matali.*
3. On a pu reconnaître la description d'une turbine.

Digitized by Google

l'on nous fit à noble *Pierre de Thomas*, trésorier du roi, qui m'a fait visiter aussi les principaux édifices de la ville, & qui nous a promenés, mes compagnons & moi, dans deux carrosses, parmi les curiosités de la ville & des environs; non seulement il nous mena dans les édifices publics, dans sa demeure, mais encore dans les jardins des environs où l'on nous donnait à chacun des bouquets de tulipes. A vrai parler, il dépassait les droits de l'hospitalité, & si nous ne l'avions surpris par notre départ, il nous eût accablés par sa somptueuse réception. Nous la devions aux recommandations que nous avaient données MM. Sollighoffer, à Marseille.

(*A suivre*).

(Traduction par M. J. de Malafosse.)

ERRATA. — Quelques fautes se sont glissées dans le précédent article. Nous relevons ici celles qui rendent le texte inintelligible, le lecteur corrigera aisément les autres. Page 81, ligne 8, *avec*, lire : *assez*. — P. 83, l. 38, *quandum*, lire : *quandam* — P. 84, l. 23, 562, lire : 467.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Les Trophées, par José-Maria de Hérédia. Paris : Lemerre 1893.

M. José-Maria de Hérédia vient de publier les *Trophées*, recueil de sonnets. M. de Pomairols, en rendant compte dans le *Messager de Toulouse* de cet ouvrage superbe, s'exprime ainsi.

« C'est pendant un séjour de baigneur à Luchon que M. de Hérédia s'est ému de la beauté de nos montagnes, &, touché surtout du passé, suivant sa coutume, il a emprunté au recueil d'inscriptions de notre compatriote Julien Sacaze les motifs de ses cinq sonnets épigraphiques. »

La *Revue des Pyrénées* les doit à ses lecteurs, les voici.

Le Vœu.

ILIXONI
DEO
FAB. FESTA
V. S. L. M.

ISCITTO DEO
HVNNV
VLOHOXIS
FIL
V. S. L. M.

Jadis l'Ibère noir & le Gall au poil fauve
Et le Garumne brun peint d'ocre & de carmin,
Sur le marbre votif entaillé par leur main
Ont dit l'eau bienfaisante & sa vertu qui sauve.

Puis les Imperators, sous le Venasque chauve,
Bâtirent la piscine & le therme romain,
Et Fabia Festa, par ce même chemin,
A cueilli pour les dieux la verveine ou la mauve.

Digitized by Google

Aujourd'hui, comme aux jours d'Iscitt & d'Ilixon,
Les sources m'ont chanté leur divine chanson ;
Le soufre fume encor à l'air pur des moraines.

C'est pourquoi, dans ces vers, accomplissant les vœux,
Tel qu'autrefois Hunnu, fils d'Ulohox, je veux
Dresser l'autel barbare aux Nymphes souterraines.

La Source.

NYMPHIS · AVG · SACRVM ·

L'autel gît sous la ronce & l'herbe enseveli ;
Et la source sans nom qui goutte à goutte tombe
D'un son plaintif emplit la solitaire combe.
C'est la Nymphe qui pleure un éternel oubli.

L'inutile miroir que ne ride aucun pli
A peine est effleuré par un vol de colombe
Et la lune, parfois, qui du ciel noir surplombe
Seule, y reflète encore un visage pâli.

De loin en loin, un pâtre errant s'y désaltère.
Il boit, & sur la dalle antique du chemin
Verse un peu d'eau resté dans le creux de sa main.

Il a fait, malgré lui, le geste héréditaire,
Et ses yeux n'ont pas vu sur le cippe romain
Le vase libatoire auprès de la patère.

Le Dieu Hêtre.

FAGO DEO

La Garumne a bâti sa rustique maison
Sous un grand hêtre au tronc musculeux comme un torse
Dont la sève d'un dieu gonfle la blanche écorce.
La forêt maternelle est tout son horizon.

Car l'homme libre y trouve, au gré de la saison,
Les faînes, le bois, l'ombre, & les bêtes qu'il force
Avec l'arc ou l'épieu, le filet ou l'amorce,
Pour en manger la chair & vêtir leur toison.

Digitized by Google

Longtemps il a vécu riche, heureux & sans maître,
Et le soir, lorsqu'il rentre au logis, le vieux Hêtre
De ses bras familiers semble lui faire accueil ;

Et quand la Mort viendra courber sa tête franche,
Ses petits-fils auront pour tailler son cercueil
L'incorruptible cœur de la maîtresse branche.

Aux Montagnes Divines.

GEMINVS · SERVVS
ET PRO SVIS CONSERVIS

Glaciers bleus, pics de marbre & d'ardoise, granits,
Moraines dont le vent, du Néthou jusqu'à Bègle,
Arrache brûle & tord le froment & le seigle,
Cols abrupts, lacs, forêts pleines d'ombre & de nids !

Antres sourds, noirs vallons que les anciens bannis,
Plutôt que de ployer sous la servile règle,
Hantèrent avec l'ours, le loup, l'isard & l'aigle,
Précipices, torrents, gouffres, soyez bénis !

Ayant fui l'ergastule & le dur municipe,
L'esclave Geminus a dédié ce cippe
Aux Monts, gardiens sacrés de l'âpre liberté ;

Et sur ces sommets clairs où le silence vibre,
Dans l'air inviolable, immense & pur, jeté,
Je crois entendre encore le cri d'un homme libre !

L'Exilée.

MONTIBVS...
GARRI DEO....
SABINVLA
V. S. L. M.

Dans ce vallon sauvage où César t'exila,
Sur la roche moussue, au chemin d'Ardiège,
Penchant ton front qu'argente une précoce neige,
Chaque soir à pas lents, tu viens t'accouder là.

Digitized by Google

Tu revois ta jeunesse & ta chère villa
Et le Flamine rouge avec son blanc cortège ;
Et lorsque le regret du sol latin t'assiège,
Tu regardes le ciel, triste Sabinula.

Vers le Gar éclatant aux sept pointes calcaires,
Les aigles attardés qui regagnent leurs aires
Emportent en leur vol tes rêves familiers ;

Et seule, sans désirs, n'espérant rien de l'homme,
Tu dresses des autels aux Monts hospitaliers
Dont les dieux plus prochains te consolent de Rome.

Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon, par M. BRUTAILS.

Dernièrement nous avions le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Brutails venait d'obtenir la plus belle récompense qu'un érudit pût souhaiter : la première médaille au concours des Antiquités nationales. Chacun sait en effet que l'Institut n'accordant pas de prix aux ouvrages concernant nos antiquités, recevoir de sa part la première médaille c'est être classé le premier entre les lauréats. Tous ceux qui ont lu le remarquable ouvrage du sympathique archiviste dont les lettrés perpignanais déplorent encore le départ, ne seront pas surpris de cette haute distinction. Nous croyons leur être agréable en publiant le rapport de M. Longnon, de l'Institut, sur le concours où M. Brutails a été couronné. D'ordinaire de pareils jugements sont accompagnés de restrictions, surtout quand l'auteur aborde des sujets délicats tels que l'Inquisition & se permet de dire la vérité sans flatter les passions de la foule. Nos lecteurs seront agréablement surpris, comme nous l'avons été nous-même, en constatant que l'éminent académicien n'a pas cru devoir mettre la moindre réserve dans ses éloges.

Voici ce rapport :

« La première médaille a été décernée à M. Auguste Brutails, archiviste du département de la Gironde, pour ses *Etudes sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge* (Paris, 1881, grand in-8°), ouvrage consciencieux, bien composé & d'une incontestable utilité pour l'histoire économique du moyen âge. Pour composer ce livre, remarquable à la fois par l'abondance des informations & par la sûreté de la critique, & dans lequel il a traité toutes les questions se rattachant à l'état des anciennes populations rurales du Roussillon, M. Brutails a exploré à fond des archives d'une richesse exceptionnelle ; il a disposé dans un ordre parfait les renseignements qu'il en a tirés & a discuté avec une prudente sagacité les nombreux & difficiles

Digitized by Google

problèmes qu'il a rencontrés au cours de ses recherches. Le plan de l'ouvrage est bien conçu, les divisions en sont clairement établies, la lecture en est attachante & le choix des textes mentionnés ou rapportés dans ces notes a été fait avec le soin le plus judicieux. Il est permis de dire que M. Brutails a tracé de main de maître un tableau complet de la vie rurale dans le Roussillon, principalement du douzième au quinzième siècles. L'intérêt de ce tableau est encore augmenté par des rapprochements avec les coutumes de diverses contrées de la France & de l'Espagne, parfois aussi par des comparaisons avec les faits contemporains. » (*Le Roussillonnais*).

Sur l'existence du Permien dans les Pyrénées, par M. CARALP.

(*Société géologique de France*, séance du 20 mars 1893).

Dans un travail inséré aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (28 mars 1892), je signalais au-dessus des schistes d'Arreau (Hautes-Pyrénées), horizon des schistes de Larboust (Ariège) & des calcaires à Productus d'Ardengost, attribués au Carbonifère par M. L. Lartet, un puissant système de grès & de schistes argileux qui m'avaient offert des empreintes végétales assez nombreuses appartenant au Houiller, & une intéressante intercalation de fossiles marins qui me paraissaient dans leur ensemble présenter « quelques affinités avec la faune permienne. »

Une étude plus approfondie de cette faune & de cette flore est venue confirmer cette détermination : les schistes & grès de la base relèvent du Houiller moyen & supérieur (*Calamites Suckovii*, *Sphenophyllum*, *Poacordaïtes*, *Nevropteris*, &c.); ceux de la partie supérieure contiennent, avec des Encrines, des écailles de poissons, des *Murchisonia* & quelques bivalves difficilement déterminables vu leur petitesse, deux fossiles caractéristiques du Permien inférieur : *Camarophoria Schlotheimi*, & en abondance une belle fougère à feuilles très coupées, *Callipteris Curretiensis* Zeiller.

L'existence du Permien dans les Pyrénées, niée par certains géologues, affirmée par d'autres sur de vagues données stratigraphiques, paraît donc un fait acquis.

Les *schistes* à *Callipteris* & à *Camarophoria* qui se montrent au N. de Fréchel d'Aure se placent sur l'horizon des schistes d'Autun & de Lodève; quant aux argilolites rouges & conglomérats argileux qui les surmontent, ils sont en tout point comparables au *Rothliegende* de Saxe & représentent par suite le Permien moyen.

Les assises permiennes sont d'ailleurs parfaitement concordantes avec les schistes du Houiller dont elles ne diffèrent pas sensiblement; elles sont, au contraire, en discordance avec les grès & poudingues quartzeux de la base du Trias. Cette particularité légitime une fois de plus la réunion du Carbonifère & du Permien en un seul système

Digitized by Google

Permo-carbonifère, & prouve, d'autre part, que le complexe d'assises désigné depuis Charpentier sous le nom de « grès rouge pyrénéen », doit être, d'après l'allure & la composition, différencié en deux systèmes : l'un relevant du Permien (étage moyen & peut-être supérieur), l'autre de la base du Secondaire (Trias inférieur).

La composition du Permo-carbonifère, qui d'ailleurs se développe sur 4 à 500 mètres de parcours, le long de la vallée des Deux-Nestes, peut se résumer de la façon suivante ;

ÉTAGE ANTHRACIFÈRE (CULM). — Schistes d'Arreau (horizon de Larbont, Ariège).

HOUILLER INFÉRIEUR. — Calcaire à *Productus*, d'Ardengost.

HOUILLER MOYEN ET SUPÉRIEUR. — Schistes de Fréchet d'Aure, à *Calamites*, &c.

PERMIEN INFÉRIEUR (ÉTAGE AUTUNIEN).—Schistes à *Camarophoria* & *Callipteris*.

PERMIEN MOYEN (ROTHLIEGENDE). — Argilolites rouges & conglomérats.

J'ai retrouvé cet étage permien sur divers autres points des Pyrénées, & notamment aux environs de Saint-Girons, où j'ai découvert, dans une assise immédiatement placée au-dessous des conglomérats rouges du Permien moyen, un certain nombre de fossiles, ici un peu différents : Encrines, Evomphales, Trilobite (*Phillipsia* ou *Griffithides*).

L'existence de cet étage, généralement confondu avec le Carbonifère ou le Dévonien, appelle un remaniement de la carte géologique des Pyrénées; il n'est d'ailleurs pas à négliger, attendu que parfois, dans les Hautes-Pyrénées par exemple, sa puissance est supérieure à 1000 mètres.

M. HAUG fait observer que, si les couches à fossiles marins signalées par M. Caralp étaient réellement du Permien inférieur & si la détermination de *Phillipsia* ou *Griffithides* venait à se confirmer, cette découverte serait du plus haut intérêt, car on se trouverait en présence d'une formation que son âge & sa faune rapprocheraient des couches permiennes à Fusulines de Sicile, étudiées par M. Gemmellaro.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Rectification du Chemin de fer Sous-Pyrénéen (Ligne stratégique de Bayonne à Perpignan.)

Dans un article paru dans un journal de la région sur l'état de notre défense des Pyrénées & à propos des visées politiques de l'Allemagne du côté de l'Espagne, on signale aux pouvoirs publics certains travaux urgents à exécuter.

Parmi ces travaux, le correspondant du journal cite comme un des plus importants « l'achèvement de la ligne ferrée qui doit relier Bayonne à Perpignan par la construction des tronçons de Prades à Ax & de Saint-Girons à Foix. » L'achèvement de cette ligne n'est plus qu'une question de temps & pour un peu que les travaux soient activés elle pourra bientôt être ouverte ; seulement elle ne suit pas la direction indiquée dans l'article précité.

Sans doute cette ligne doit se rapprocher le plus possible des Pyrénées, son nom l'indique (*le Sous-Pyrénéen*) ; mais la construction du tronçon d'Ax à Prades offre des difficultés insurmontables à cause des massifs de montagnes qui séparent ces deux points, massifs qui atteignent bien près de deux mille cinq cents mètres aux points les moins élevés de leurs crânes. Il ne faut donc pas songer à relier Ax à Prades.

La ligne, telle qu'elle a été adoptée, ira de Bayonne à Perpignan en passant par Saint-Girons, Foix, Pamiers, Limoux & Quillan. Il manque à terminer les tronçons de Saint-Girons à Foix, de Pamiers à Limoux & de Quillan à Perpignan ; ces divers tronçons sont en construction.. Il semble qu'on a commis une faute en faisant passer la ligne par Pamiers & Limoux, car on s'éloigne beaucoup trop des Pyrénées & on allonge le chemin sans utilité.

A partir de Foix, pourquoi remonter vers Pamiers pour gagner Limoux & descendre de là à Quillan ? N'était-il pas plus simple d'aller directement de Foix à Quillan en continuant par Saint-Antoine, Lavelanet & Bélesta ? C'est du reste la direction que suit la route nationale de Bayonne à Perpignan. Ce trajet est le plus court possible & on ne s'y heurterait pas à des difficultés insurmontables comme dans le tronçon d'Ax à Prades ; les côtes les plus élevées à franchir ne dépassent guère en effet cinq cent cinquante à six cents mètres. Une rectification s'impose donc dans la construction du Sous-Pyrénéen : c'est la cons-

Digitized by Google

truction du tronçon de Saint-Antoine à Quillan par Bélesta. La question mérite d'être étudiée.

Fortifications de Bayonne. — Le maire de Bayonne a annoncé au conseil municipal de cette ville que le ministre de la guerre fait étudier un projet de démolition de l'enceinte, qui devrait être portée plus avant.

Bayonne est, en effet, fort étroitement resserré dans l'enceinte de la rive gauche de l'Adour. La Nive divise la ville en deux parties. A l'est, l'enceinte s'appuie à cette rivière & au fleuve, couverte, à près d'un kilomètre en avant, par une ligne de retranchements dits de Mousserolles. Sur la rive gauche de la Nive, le front bastionné est plus étendu ; il est couvert, à l'ouest, à un kilomètre, par le petit vallon de l'Aritzague. A une demi-lieue au sud, une étroite crête comprise entre l'Aritzague & la Nive est défendue par les retranchements de Marrac.

Le développement incessant de Bayonne oblige la population à s'étendre au delà de l'enceinte, entre celle-ci & les retranchements ou sur la rive droite de l'Adour, dans le faubourg de Saint-Esprit, que commande la citadelle. Les constructions élevées en avant du front bastionné ont naturellement pour effet de rendre presque illusoire la protection de l'enceinte. C'est pourquoi le ministre a demandé d'étudier le déplacement de celle-ci. A en juger par la carte, la nouvelle enceinte devrait englober une partie de Saint-Pierre d'Irube pour se relier aux retranchements de Marrac & avoir ensuite pour fossé le vallon de l'Aritzague. Ce tracé quadruplerait l'étendue de la ville.

Il est probable que le projet annoncé au conseil municipal de Bayonne se rattache à la construction des forts détachés qui doivent protéger la place du côté de l'Espagne. L'un doit être établi à la Négresse, au sud-ouest de Biarritz, à l'endroit où la route d'Hendaye franchit le chemin de fer; un autre, entre la Négresse & la Nive, à Bassussarry; enfin, un troisième entre la Nive & l'Adour, à Horlopo, sur la route de Saint-Jean-Pied-de-Port. Ces ouvrages seront à six ou sept kilomètres de l'enceinte actuelle.

Bayonne doit être en outre protégée au sud-est par d'importants ouvrages qui fermeront les routes d'Espagne, à Cambo & Saint-Jean-Pied-de-Port. Cette ville deviendra alors le centre d'un vaste & puissant camp retranché qui fermera complètement l'accès de notre frontière du sud-ouest.

Comment le camp retranché de Bayonne peut être tourné. — A propos du projet de démolition de l'enceinte de Bayonne, un de nos correspondants nous signale la route qui traverse la chaîne centrale au col d'Urdos ou du Somport.

Cette route, carrossable mais accessible seulement d'avril à novembre à cause de l'encombrement par les neiges en hiver, sera sans doute doublée plus tard d'une voie ferrée qui traversera la chaîne sous un

Digitized by Google

tunnel. Les travaux de piquetage de la voie & du tracé du tunnel ont même été exécutés.

Actuellement, le seul barrage de cette route n'est constitué, du côté français, que par le fort d'Urdos ou du Portalet, taillé en plein roc dans un étranglement où passent à la fois la route du Somport & le gave d'Aspe.

En outre, des travaux exécutés depuis quelques années permettent d'arriver par une bonne route jusqu'au sommet de la montagne. De là, on pourra battre l'entrée du futur tunnel, distante de cinq ou six kilomètres à vol d'oiseau.

Mais tout cet ensemble de défenses du passage de Portalet peut être évité en suivant deux sentiers muletiers venant d'Espagne & passant, à l'ouest, l'un par le col d'Echo, l'autre par le col d'Anso, ce dernier formant une bonne route muletière où des pièces légères pourraient parfaitement être transportées à dos de mulets. Comme, d'autre part, ces deux chemins viennent se réunir à peu de distance l'un de l'autre, mais très au nord du fort d'Urdos, c'est-à-dire absolument en dehors de la portée de ses canons, ce barrage du val d'Aspe pourrait parfaitement être tourné; le rôle du camp retranché de Bayonne & des défenses des Alaudes serait, par suite, singulièrement diminué.

La France n'aura jamais un grand danger à courir sur cette frontière; il semble cependant qu'il conviendrait, puisqu'un fort français se trouve dans cette situation précaire, sinon d'édifier de nouvelles défenses plus au nord des points où les chemins muletiers d'Echo & d'Anso rejoignent la route de France, du moins de prévoir leur construction rapide par les habitants en temps de guerre, & dans ce but, de prescrire certaines études préliminaires en vue de déterminer exactement les positions les plus favorables pour parer à l'inconvénient signalé plus haut.

Les Espagnols n'ont pas attendu pour défendre de ce côté l'accès de leur pays : ils ont élevé un fort, dit des Ladrones ou de San Antonio, qui bat les lacets du col d'Urdos, à deux kilomètres; mais on ne peut y accéder que par la route en venant de France; ces ouvrages ont été construits de 1885 à 1889. Deux tours avec fossés secs défendent encore la route entre le fort des Ladrones & le village de Canfranc, à vingt-cinq kilomètres; plus loin, la place forte de Iacca, avec une garnison permanente, sert de réduit à la défense de la haute vallée de l'Aragon.

(*Le Temps.*)

Les Pyrénées à l'Opéra. — Notre *Revue* ne peut pas laisser passer sans l'applaudir une œuvre due à deux Toulousains renommés qui ont choisi leur thème dans nos montagnes. Nous voulons parler de la *Maladetta* (d'après une légende gasconne), ballet en deux actes & trois tableaux, de M. Pierre Gailhard, musique de M. Paul Vidal, chorégraphie de M. Hansen. Nous laissons la parole au chroniqueur du *Temps* ;

Digitized by Google

« Il en est des ballets comme des cantates pour le prix de Rome : les sujets traités sont, au fond, en très petit nombre ; tout dépend de la manière de les arranger, d'y mettre des épisodes, des danses & de la mise en scène. Le nouveau ballet que M. Gailhard a donné à l'Opéra en est un exemple heureux : j'insiste sur ce mot, car le merveilleux & le fantastique sont encore plus indispensables à l'art chorégraphique que Wagner ne les croyait au drame lyrique.

« Encore cette fois-ci, il s'agit d'un couple de fiancés dont le bonheur est contrarié par un trouble-fête. Une fée habitant un pic maudit, la Maladetta, en face de la vallée d'Oueil, cherche un amoureux avec qui elle puisse être heureuse ; elle soumet les prétendants à des épreuves pour s'assurer de leur foi inébranlable ; mais il faut croire que, dans ce pays, les hommes ont des têtes de linotte ou ressemblent, comme Cadual, aux gens donnant toujours raison au dernier qui parle. Cependant la fée ne les prend point en traître, elle les prévient du sort qui les attend s'ils faillissent ; mais ils s'y laissent prendre comme une mouche à la flamme d'une bougie, à cela près qu'ils ne sont pas brûlés, mais changés en statues de pierre. La fée a déjà un joli commencement de musée de ce genre. Cela dit, le scénario du ballet me sera facile à esquisser.

« Cadual est fiancé à Lilia. On danse au son de la cornemuse. Les chasseurs arrivent avec un ours tué par le père de Cadual. Lilia, inquiète, demande où est son fiancé ; elle le soupçonne avec raison d'être resté en arrière pour voir la fée maudite.

« On danse toujours ; quand tout le monde est parti, Lilia entend enfin le son du galoubet de Cadual ; elle lui reproche sa *flirtation* avec la fée ; il promet, comme les enfants, de ne plus le faire ; mais la fée des Neiges veille, comme Samiel dans le *Freischütz*.

« Un nouvel intermède est formé par des tsiganes ou gitanos arrivant avec leur roi, Azziturba. La fée elle-même s'y mêle, sous forme de bohémienne, & tourne la tête au roi. Après la danse des amphores, le roi prend l'amphore sur la tête de la gitana inconnue, la casse & déclare prendre la gitana pour femme. Nous avons déjà vu le mariage à la cruche cassée dans la *Reine Topaze*, de Massé. Lilia prend part à la danse comme la fée. Enfin, on célèbre les fiançailles de Lilia & de Cadual ; celui-ci oublie encore une fois son serment : il veut voir la fée une dernière fois & s'élance vers la montagne.

« Nous entrons en plein dans le monde fantastique. Cadual grimpe le pic au milieu d'une tempête de neige. La fée a beau l'avertir du danger qui le menace s'il s'approche d'elle, il ne veut rien entendre, & tous les deux s'enfoncent au milieu des éléments déchaînés. Ils arrivent au palais de la fée, dans la grotte de Gargas, remplie de stalactites & de stalagmites. L'épreuve commence. Après la danse des gnomes viennent les fées vassales de la reine des Neiges exercer toutes leurs séductions sur Cadual qui résiste. Une autre épreuve consiste en ce que les es-

Digitized by Google

prits terrestres représentent une scène de la vallée où figure Lilia & un sosie de Cadual. Celui-ci, quoique averti de la fantasmagorie, n'y tient plus en voyant sa fiancée dans les bras d'un autre. Il s'élance, le couteau à la main. Aussitôt, les esprits disparaissent, & Cadual est changé en pétrification pour aller à son tour servir d'ornement au lac de neige. Les gnomes & les fées exécutent une ronde infernale. Le décor change à vue pour montrer Lilia sur le sommet du pic, tendant les mains vers son fiancé pétrifié, dans la position qu'il avait à la fin du tableau précédent.

« M. Paul Vidal a remporté, en 1883, le prix de Rome ; j'avais remarqué sa cantate. Il n'a pas encore tenu les promesses que j'y voyais ; mais je lui fais volontiers crédit. Il a, je crois, fait jouer un opéra comique dans de mauvaises conditions. C'est beaucoup d'avoir réussi à paraître à l'Opéra ; j'espère que cela lui facilitera la route pour l'avenir & je lui souhaite de pouvoir rentrer à l'Opéra-Comique avec un ouvrage assez important & bien monté. Il a écrit de la musique de danse, comme il devait le faire nécessairement, improvisant en grande partie, se pliant aux convenances, aux habitudes & aux idées des chorégraphes, des artistes, des directeurs. Adam & son élève Delibes lui avaient montré un chemin dont il n'est pas prudent de vouloir s'écarter. On trouvera donc dans sa partition des airs pour des danses françaises, allemandes, espagnoles & pour des pas traditionnels & d'un effet à peu près certain sur le public. Il y a aussi, dit-on, des airs populaires gascons, pyrénéens, espagnols, que sais-je ? Cela m'est assez indifférent, & je ne suis pas grand partisan de ces placages.

« On a vu qu'il y a dans la pièce deux rivales, Lilia & la fée des Neiges. Leur rivalité est, en tout cas, à l'avantage des amateurs de ballets, car les deux rôles sont excellemment remplis par Mlles Mauri & Subra. Il est d'ailleurs de tradition qu'un ballet doit être monté aussi brillamment que possible, avec des décors & des costumes aussi séduisants qu'exacts. Les directeurs de l'Opéra y voient même un point d'honneur, & M. Bertrand n'y a pas manqué. N'oublions pas dans les éloges Ladam (Cadual), Vasquez, toujours brillant danseur, puis Pluque & De Soria, remplissant les rôles d'Azziturba & du marquis. »

Les origines du « Voyage aux Pyrénées » par Taine. — Anecdote rapportée par M. Francisque Sarcey.

« Je me rappelle notre indignation lorsque, par un jugement inique, on lui reprocha l'agrégation, qu'il avait cent fois méritée ; quand nous sûmes qu'il s'en allait errant de disgrâce en disgrâce, & qu'enfin on l'avait nommé professeur de sixième, lui, Taine, notre grand philosophe, dans un collège de médiocre importance.

« Il donna sa démission & vint à Paris pour gagner sa vie. C'est justement l'année où About, de l'École d'Athènes, tirait sa révérence à

Digitized by Google

l'Université, se jetait à corps perdu dans les lettres & y débutait par ce livre à grand fracas : *La Grèce contemporaine.*

« Hachette venait de fonder un journal pédagogique où nous avons tous écrit, car il a recueilli tous les échappés de l'École normale. La copie était payée au kilomètre. Taine y donna des articles comme nous tous, & des articles qui furent remarqués du rédacteur en chef de la maison.

« Il tomba malade, & le médecin lui ordonna de passer deux mois en un pays de montagnes, dans le Midi.

« Il n'avait pas le sou.

« — Allez aux Pyrénées, lui dit Hachette, & faites-nous un guide, qui entrera dans notre collection.

« Et il lui avança les frais de voyage. Taine partit & rapporta le volume qui, depuis, a été célèbre sous ce titre : *Voyage aux Pyrénées.*

« Hachette lut le manuscrit :

« — Ce n'est pas cela du tout que je vous demandais, dit-il à Taine ; mais si ce n'est pas un *guide*, c'est un livre de premier ordre. Je m'en vais l'imprimer, & ne vous mettez en peine de rien. Votre fortune est assurée. »

Les fêtes et travaux du Laboratoire Arago, à Banyuls. — Tous les ans, pendant les vacances de Pâques, un certain nombre d'élèves de l'École des hautes études & de la Sorbonne viennent au Laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer, faire des excursions zoologiques, sous la direction de M. de Lacaze-Duthiers, de l'Institut. Cette année, l'excursion, qui aura lieu du 25 mars au 10 avril, comprendra, outre des explorations de la côte de Banyuls-sur-Mer à Rosas (Espagne), une visite aux ruines du monastère de San-Pedro de Roda (Espagne) une excursion paléontologique à Millas, près Perpignan, des essais d'ostréiculture dans le vivier, des expériences de dragage, des pêches au corail, des pêches au scaphandre. Des conférences seront ensuite données dans le laboratoire Arago par MM. de Lacaze-Duthiers, directeur ; Yung, de l'Université de Genève ; les professeurs des Facultés, Marion, de Marseille ; Depéret, de Lyon ; Hallez, de Lille ; Pruvot, de Grenoble ; Todsent, de Reims ; Prouho, de Lille ; Boutan, de Paris, & autres.

L'événement de cette semaine de travail sera l'inauguration des dragages à grande profondeur à l'aide d'une embarcation à vapeur *Le Roland* qui vient d'être construite grâce à un don de 50,000 francs fait à M. de Lacaze-Duthiers par un généreux ami de la science [1].

[1] Au moment de mettre sous presse nous recevons des nouvelles de cette réunion scientifique dont le succès a justifié toutes les espérances de l'éminent professeur qui l'avait provoquée. Une prochaine livraison de notre *Revue* publiera un travail complet sur le *Laboratoire Arago*.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

ADOLPHE GARRIGOU

Adolphe Garrigou est mort à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 23 avril, dans la petite ville de Tarascon sur Ariège où il était né. Enfant fidèle du pays, doyen vénéré de tous ceux qui dans le département s'intéressent aux choses de l'intelligence, il a eu des funérailles d'une touchante solennité. La population entière y prenait part ; & lorsque le long cortège avec la musique municipale, les sociétés bannières déployées, les draps d'honneur, les délégations, a fait le tour du plateau il semblait que la ville fût déserte & abandonnée.

La Société ariégeoise des sciences, lettres & arts était représentée par un groupe nombreux auprès du cercueil de celui qui était son président d'honneur. M. Raoul Lafagette, conservateur du Musée de Foix, a pris au nom de tous la parole après les dernières prières du clergé. D'une voix vibrante, avec une émotion franche & communicative, il s'est exprimé en ces termes :

« Mes chers Compatriotes,

« Aucun de vous ne se rend peut-être bien exactement compte de la grande perte que nous venons de faire en la personne du vénéré doyen de la démocratie ariégeoise, le citoyen Adolphe Garrigou. Je m'honore d'avoir été son humble disciple dans les études de philologie & d'histoire, son confrère dans le domaine littéraire, son respectueux ami dans la vie privée. Des liens de sincère affection m'attachent à son digne fils, le docteur Félix Garrigou.

Digitized by Google

« Ces divers titres m'autorisent, je crois, à prendre la parole pour exprimer en quelques mots ma vive douleur & motiver mes profonds regrets.

« Je n'ai jamais rencontré dans mon existence déjà longue un homme plus complet que celui qui, après une carrière de patriarche, toute de nobles labeurs & d'incessante activité, vient de s'endormir du suprême sommeil.

« Grâce à une érudition solide & à une rare sagacité, il a éclairci, débrouillé, définitivement résolu le problème de nos origines. Son amour intense du terroir disciplina sa curiosité scientifique & lui fit restreindre le cadre de ses investigations; mais ce qu'il sacrifia du côté de la vaste synthèse, ses consciencieuses & remarquables monographies le regagnèrent en précision. La lumière de son exégèse a dissipé des erreurs d'autant plus tenaces qu'elles dataient de plus loin & que des historiens célèbres leur avaient un peu légèrement prêté l'autorité de leur nom. Désormais, nul écrivain ne s'occupera des Pyrénées sans tenir compte des recherches & des découvertes d'Adolphe Garrigou. Le caractère ethnique & l'emplacement de la tribu des Sotiates forment une question particulière que l'on peut considérer comme tranchée.

« Après le savant, je dois saluer ici le poète, l'homme d'imagination. La charmante séduction qu'exerçait Adolphe Garrigou avait pour source la complexité de ses aptitudes. Il se délassait des rigueurs & des austérités de l'histoire dans le commerce des Muses. Son vers, resté classique de forme, semble antérieur au dix-septième siècle par un certain sel gaulois, & tout à fait moderne par un large esprit de libéralisme.

« Enfin, quelle philosophie aimable chez l'homme privé! Une indulgente finesse, une petite pointe d'innocente ironie assaisonnait sa tolérance & rehaussait le prix d'un dévouement qui ne s'illusionnait pas sur les sottises & les travers de l'humanité.

« Certes, il n'observait pas sans tristesse le puffisme contemporain, mais il se recueillait dans sa modestie pensive, comme un sage des temps antiques, sans désespérer de l'avenir, parce qu'il avait la calmante & réconfortante conviction que les clowns du tremplin politique expient la facilité des

Digitized by Google

bonds par la profondeur des chutes, & que le dernier mot reste toujours aux travailleurs désintéressés, aux hommes de méditation & de solitude, qui sont seuls, avec leurs frères obscurs, — ouvriers de la mine ou de la glèbe, — la vraie sève, la force & la gloire de la patrie !

« Jusqu'à la dernière minute de son existence presque séculaire, le vaillant Adolphe Garrigou est resté sur la brèche, je veux dire sur son œuvre. Et il est mort dans la foi consolante qu'il irait exercer ailleurs & plus haut cette infatigable activité de sa noble intelligence.

« Quoi qu'il en soit du mystérieux au-delà, nous avons du moins la certitude que ce bel exemple de laborieuse bravoure sera continué ici-bas. Adolphe Garrigou laisse un fils digne de lui, qui a déjà depuis longtemps conquis une brillante notoriété dans le monde scientifique, & qui marchera longtemps encore, avec la même vaillance & la même abnégation, sur les traces glorieuses du vieillard qui vient de s'éteindre.

« Puissent les témoignages unanimes de notre profonde sympathie adoucir un peu sa grande douleur. Nous mêlons nos larmes à celles de la famille éplorée, car c'est bien aussi un père que nous avons tous perdu ! »

L'Association pyrénéenne & la rédaction de la *Revue des Pyrénées*, représentées, cela va sans dire aux obsèques, partagent de tout cœur ces sentiments. Nous souhaitons que notre directeur & ami, le Dr Garrigou, trouve dans les hommages rendus à la mémoire de son père, dans tous les témoignages de sympathie & de regrets un adoucissement à son affliction.

E. C.

Voici la liste de ses œuvres historiques.

Etudes historiques sur l'ancien pays de Foix & le Couseran, in-8°, 1846.

Le pays de Foix habité par les Sotiates du temps de César, in-8°, 1856 (avec carte), mention à l'Institut).

Sabart & le Sabartés, in-8°, 1849.

Les populations pastorales des vallées ariégeoises, in-8°, 1859.

Limites de l'ancienne Aquitaine & de la province romaine du temps de Jules César, in-8°, 1863.

Les Sociates des vallées de l'Ariège. Réponse à l'Histoire de Jules César,

Digitized by Google

par Napoléon III, manuscrit donné à la Commission de la topographie des Gaules, 1868.

Les vallées ariégeoises avant l'invasion romaine, in-8°, 1882.

Ibères & Ibérie, étude sur l'origine & les migrations des premiers habitants connus de l'Occident de l'Europe, in-12, 1884.

Interprétation des indications fournies par le Cartulaire de Boulbonne. Manuscrit.

Le Dr CAZENEUVE

Le doyen de la Faculté de médecine de Lille qui vient de mourir dans cette ville était un de nos compatriotes. Il était né en 1810, aux environs de Toulouse, à Seysses, & il avait conservé avec notre pays les plus étroites relations.

Après avoir été un des membres les plus brillants du corps de santé de l'armée, M. le Dr CAZENEUVE fut nommé, le 16 août 1852, directeur de l'Ecole préparatoire de médecine qui venait d'être créée à Lille & dans laquelle il occupait la chaire de Clinique médicale. Il conserva ses doubles fonctions jusqu'au 1er septembre 1876, époque à laquelle il fut nommé doyen de la nouvelle Faculté de médecine de Lille, à la création de laquelle il avait pris tant de part. Il présida pendant quatre ans la période d'organisation de cette Faculté, qu'il remit en pleine prospérité entre les mains de son successeur en septembre 1880, époque de son admission à la retraite.

M. CAZENEUVE avait été pendant de longues années vice-président de l'Association générale de prévoyance & de secours mutuels des médecins de France, dont il avait fortement organisé la Section régionale. La Société centrale de médecine du Nord avait aussi été présidée par lui en 1862.

Il était associé national de l'Académie de médecine, membre d'honneur de l'Association des médecins de la Haute-Garonne & correspondant de la Société de médecine de Toulouse, officier de la Légion d'honneur & de l'Instruction publique.

E. C.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 968.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA 2me LIVRAISON DE 1893.

RAMOND, Strasbourgeois, membre de l'Institut, surnommé le Peintre des Pyrénées; Lettres inédites publiées & annotées par M. Ph. TAMIZEY DE LARROQUE..... 113

DE CARSALADE DU PONT : Histoire du baron de Castelbajac..... 147

Luis VIDAL : Géologie à toute vapeur de Port-Bou à Barcelone, *avec sept figures*..... 186

Variétés : Touristes d'autrefois dans notre Midi : Abraham Goldnitz à Tholose, 1631. (Traduit par J. DE MALAFOSSE)..... 201

Bibliographie pyrénéenne et méridionale : Les Trophées par M. J.-M. DE HEREDIA. — Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon, par M. S. BRUTAILS. — Sur l'existence du Permien dans les Pyrénées, par M. CARALP..... 209

Nouvelles et faits divers : Rectification du chemin de fer Sous-Pyrénéen. — Fortifications de Bayonne. — Les Pyrénées à l'Opéra. — Les origines du *Voyage aux Pyrénées*, par Taine. Anecdote rapportée par M. Francisque Sarcey. — Les fêtes & travaux du laboratoire Arago à Banyuls. 215

Nécrologie : Adolphe Garrigou. — Dr Cazeneuve..... 221

AVIS : *Les Académies & Sociétés savantes, les Auteurs & Éditeurs qui désirent profiter de la publicité de la* Revue *sont priés d'envoyer leurs mémoires ou leurs ouvrages directement au siège de la direction, rue Valade,* 38, *Toulouse.*

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 968.

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRIGÉE PAR

LE DOCTEUR F. GARRIGOU

Chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse.

COMITÉ DE RÉDACTION

E. CARTAILHAC, un des directeurs de *l'Anthropologie*.
H. FILHOL, sous-directeur du laboratoire de zoologie, des hautes études, au Muséum de Paris.
G. GAUTIER, membre de la Commission archéologique de Narbonne.
E. HEBRARD, membre de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne.
HENRY LABROQUÈRE. A. LEBÈGUE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
E. MERIMÉE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
A. MILLARDET, prof. à la Faculté des sciences de Bordeaux, correspondant de l'Institut.
E. ROSCHACH, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques
J. TIMBAL, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse,
E. TRUTAT, directeur du Muséum de Toulouse.

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux,

Six livraisons par an. Abonnement 15 francs.

TOME V.

ANNÉE 1893, 3me FASCICULE

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, rue des Saints-Pères, 15. — TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 15.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet — MARSEILLE, Passailhan.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES EAUX MÉDICINALES ET POTABLES

DES VALLÉES DE L'ARIÈGE ET DU L'HERS

Le département de l'Ariège est, on le sait, l'un des plus intéressants des Pyrénées, au point de vue de la double question des eaux médicinales & des eaux potables.

Comme eaux médicinales, la variété est vraiment étonnante, puisqu'on peut y signaler : 1° des eaux sulfurées *chaudes* alcalines (Ax, Carcanières, Mérens); 2° des eaux sulfurées *froides* lcalines (Saliens, la Fontaine des fromages); 3° deux sources sulfurées froides alcalino-terreuses (Tournac, Labastide-de-Sérou); 4° une source légèrement bicarbonatée alcaline (Foncirgue); 5° des eaux Salines chaudes (Ussat & Tarascon, — pré Lombard —); 6° des eaux salines froides (Seix, Bédeilhe); 7° des eaux carbonatées ferrugineuses (Rocher de Foix, Regaleich, L'Hospitalet, & Siguer, Auzat, &c.); 8° des eaux sulfatées purgatives (Aulus); 9° des eaux salées (Camarade), &c., &c.

Comme eaux potables, on trouve des amas d'eau excellente dans plusieurs lacs, des sources de qualité supérieure dans la haute montagne; dans la plaine, une nappe phréatique richement pourvue & fournissant, sur les bords de l'Ariège & du l'Hers, vu même dans les alluvions, entre Pamiers & la limite Nord du département, de superbes naissants d'une eau pure & fraîche.

Nous ne nous occuperons, dans le travail actuel, que des eaux médicinales & potables des vallées de l'Ariège & du l'Hers.

Digitized by Google

1° EAUX MÉDICINALES.

Les eaux médicinales de la vallée de l'Ariège sur lesquelles nous devons nous arrêter exclusivement, sont celles d'Ax, d'Ussat, & du Rocher de Foix. En dernier lieu, nous parlerons des eaux de Foncirgue, situées sur les bords même du l'Hers.

A. Eaux d'Ax-les-Thermes.

Géographie. — La station thermale est bâtie sur les bords des trois rivières qui se joignent à Ax : l'Ariège (venant de la Soulane de l'Hospitalet), l'Orlu ou Oriège (venant de l'étang

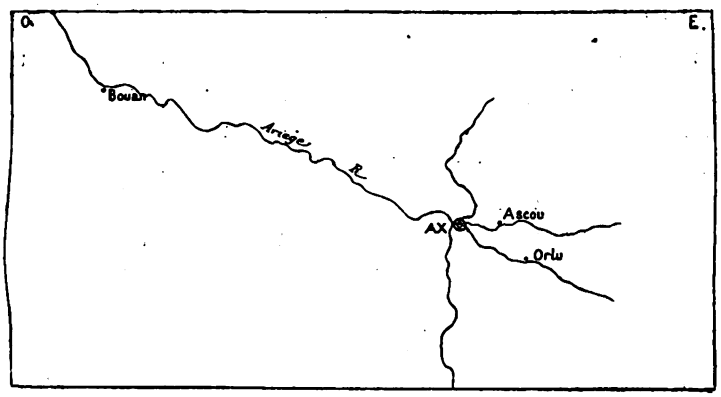

Fig. 1. — Direction des vallées se croisant à Ax.

de Fauzy), la Lauze ou Ascou (venant du port de Paillière). L'Ariège est la continuation directe de ces trois cours d'eau, ainsi que l'indique la figure ci-jointe. (Fig. 1.)

Géologie. — La coupe suivante montre à la fois la nature du sol duquel sortent les sources, & la distribution géographique des divers établissements. (Fig. 2.)

Digitized by Google

Le granit est la base fondamentale de la région, & vers l'Est, les hauteurs sont constituées par les systèmes cambrien & silurien.

C'est du granit que surgissent toutes les sources sans exception.

Au contact du granit, les schistes cambriens sont profondément modifiés & contiennent une roche spéciale, la pegmatite à grands éléments, ainsi qu'une série de minéraux (pinite, calcite, amphibolite, tourmaline, &c.), accompagnés d'une superbe production rocheuse développée dans les Pyrénées, d'une manière presque unique, à Luchon & à Ax, le mica

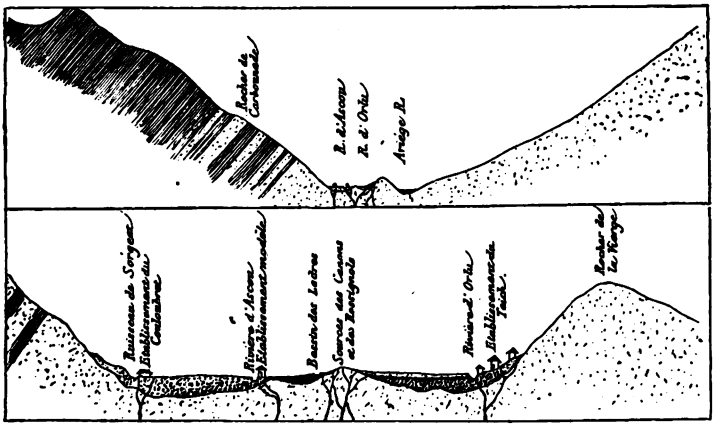

Fig. 2. — Ensemble des sources dans les deux vallons de l'Ascou et de l'Orlu.

palmé. C'est le professeur Leymerie qui signala le premier le mica palmé de Luchon. C'est moi qui, en 1863, découvris celui d'Ax.

Dans le vallon descendant de l'Ascou sont situées les sources du Couloubret, du Modèle, de la place du Breilh, de l'hôpital & des Thermes Sicre, ou du Breilh. — Dans le vallon de l'Orlu se trouvent les sources du Coustou & du Teich. — Le niveau de ces dernières est généralement un peu inférieur à celui des sources du vallon de l'Ascou.

Digitized by Google

Les faits géologiques intéressant par excellence la station, sont les suivants : 1° existence de grandes fractures orientées dans divers sens, qui ont donné issue aux sources thermo-médicinales ; 2° présence dans tout le sous-sol de la vallée de l'Orlu, entre la place du Breilh & le mamelon du Teich, d'une couche d'alluvions solidifiées ; 3° existence de cette couche alluvienne solide, en partie seulement, dans le vallon de l'Ascou ; 4° présence dans ce dernier d'un vrai dépôt pseudo-glaciaire recouvrant les anciennes sources & un ancien captage au Couloubret.

Etudions séparément chacun de ces faits.

1° *Grandes fractures de la station.*

Ax, se trouve sur un étoilement produit par les dislocations, par les fractures de l'écorce terrestre, qui ont eu lieu en ce point, indiquées orographiquement, par des vallées qui remontent vers la haute chaîne, chacune avec une orientation différente. Ainsi, la vallée de l'Ascou est à peu près dirigée E. O., — celle de l'Orlu, O. 30°N., — celle de l'Ariège, entre Ax & l'Hospitalet, marche aux environs de N.-S ; — enfin, à partir d'Ax, en allant vers la plaine, l'Ariège chemine jusqu'à Bouan dans une immense fracture O. 31°N.

Mais ce ne sont pas ces fractures seules qui ont produit une action dynamique dans la région. Lorsqu'on se place sur la place du Breilh & que l'on regarde au N. la montagne de Sorgeat, on voit que la roche est comme hâchée par des plans de fractures orientées N. 27° O. Ces fractures se retrouvent dans le granit qui pointe dans la ville même. Bien plus, dans la maison Fondouby, sur le haut de la place du Breilh, derrière la source des Canons, on voit dans le granit une cassure ayant cette orientation, & donnant issue à un griffon d'eau sulfurée.

Tels sont les grands accidents stratigraphiques qui ont produit dans la plaine d'Ax les diverses failles formant un étoilement, avec atteinte des couches les plus profondes des terrains cambrien & précambrien, failles à travers lesquelles les

Digitized by Google

eaux souterraines ont trouvé de vrais canaux ascenseurs, pour remonter à la surface de l'écorce terrestre, en formant un vrai torrent d'eau sulfurée chaude.

Nous pouvons, d'après leur importance relative, donner à ces failles un ordre déterminé :

1° Failles O. 31° N.
2° Failles N. S.
3° Failles E O.
4° Failles N. 27° O.

2° *Alluvions solidifiées. — Val d'Orlu.*

Lorsqu'on suit l'Orlu dans sa traversée des Thermes du Teich, on le voit couler sur une alluvion composée de cailloux & de blocs granitiques d'une grosseur très variable, formant une sorte de poudingue d'une dureté extrême. Les éléments de ce poudingue sont cimentés entre eux par une pâte siliceuse, au milieu de laquelle on aperçoit par place des points brillants & jaunes : ce sont des cristaux de pyrite. Ce conglomérat est identique à celui que M. l'ingénieur Peslin a retrouvé en 1862, dans la profondeur des alluvions du Bastan, époque où il fit le captage des sources sulfurées de Barèges. Il l'appela *terrain de tapp*.

Lorsque je découvris ce terrain à Ax en 1863, je lui donnai le même nom.

Toute l'alluvion de l'Orlu, dans le Teich, est ainsi constituée, & on retrouve ce même terrain de tapp, sous forme de couches d'argile caillouteuse, durcie par de la silice adventive, entre le pech du Teich & l'établissement, au niveau des anciennes grottes de captage.

Les diverses fouilles entreprises sur la rive droite de l'Orlu, dans les jardins du Coustou, ont prouvé que, là également, le tapp se continue sous la terre végétale.

Digitized by Google

3° *Alluvions solidifiées. — Val d'Ascou.*

Dans la vallée de l'Ascou, sous la place du Breilh & le long de la rivière de la Lauze, quand on descend de trois à quatre mètres dans les alluvions supérieures, on finit par rencontrer le même poudingue. Les fouilles faites pour établir le pont du Breilh l'ont également mis au jour.

En s'avançant vers le Couloubret, le tapp semble manquer, mais les recherches faites dans le sous-sol des Thermes en 1865 ont permis d'en constater l'existence par places isolées. Il paraît cependant ne pas être continu & régulier comme au Teich[1].

Les coupes (fig. 2, p. 227) donnent une idée de ce qui se passe au sujet de ce terrain.

On voit le tapp reposer sur le granit fondamental de la région, & les eaux sulfurées qui sortent du granit par des failles, traversent ce terrain de tapp, par des fissures plus ou moins ouvertes.

4° *Alluvion pseudo-glaciaire du Couloubret.*

Au-dessus des lambeaux du terrain de tapp du Couloubret, les fouilles de 1865 ont mis à jour, jusqu'à une profondeur de trois mètres, une sorte de boulder clay ou dépôt glaciaire, recouvrant non seulement les sources chaudes, mais aussi un véritable captage primitif, sur lequel nous reviendrons dans quelques instants.

Cette sorte de boulder clay est constitué par un mélange d'argiles, d'alluvions, de blocs granitiques anguleux, de blocs granitiques roulés. Au milieu de ce magmas, on trouvait par places des troncs d'arbres (pins), des noisettes & une quantité

1. C'est en 1865 & encore en 1886 au Congrès de Biarritz que j'ai fait connaître ces coupes, qui depuis lors ont été reproduites par M. le Dr Fugairon, dans sa monographie d'Ax.

Digitized by Google

de débris végétaux comme carbonisés en apparence, mais très bien conservés.

Tel est le résumé de la géologie locale de la station dont nous nous occupons.

RÉGIME DES SOURCES. — Ceci nous amène à dire immédiatement comment marchent les sources dans le sous-sol de la station.

Elles sortent du granit en plusieurs points des deux vallons de l'Orlu & de l'Ascou, pour fournir les griffons du Teich, du Breilh & du Couloubret. Pour arriver au jour, plusieurs d'entre elles (Viguerie, Pyramide, Joly, &c.) sont obligées de traverser la couche du terrain de tapp.

Au niveau des sources des Canon, & des Rossignols, est le point culminant qui sépare, dans la ville même, les deux vallons de l'Orlu & de l'Ascou. Là, les sources sortent du granit directement & se déversent dans trois sens différents :

1° Les unes s'infiltrent vers le sud-est dans les alluvions les plus récentes, non transformées en terrain de tapp, imbibant tout le sous-sol de l'hôpital & des jardins de l'hôtel Sicre, fournissant les eaux qui alimentent les Thermes attenant à cet hôtel, ainsi que la nappe aqueuse de l'hôpital.

2° Les autres descendent vers la rivière de l'Orlu, en fournissant les sources du quartier du Coustou, & les puits Orlu, du Teich.

3° Les dernières descendent vers l'Ascou & alimentent en grande partie l'établissement dit le Modèle.

Au Couloubret, les sources sont ascendantes directement, & traversent les alluvions très incomplètement transformées en terrain de tapp.

Il y a donc deux régimes de sources : les ascendantes & les descendantes. Cet état des choses est d'une grande importance ; il fallait la mettre au jour, pour pouvoir, au besoin, traiter d'une manière sûre la question des captages.

STRATIGRAPHIE ET GÉOLOGIE COMPARATIVE. — Si nous cherchons à voir ce qu'est Ax géologiquement parlant, par rapport

Digitized by Google

aux autres stations des Pyrénées, nous arriverons à des conclusions importantes.

Nous retrouvons dans d'autres points des Pyrénées, fournis largement en eaux sulfurées, des accidents stratigraphiques & une constitution géologique qui rappellent plus ou moins ce que nous venons de constater à Ax.

1° Si nous prolongeons vers le nord-ouest & vers le sud-est, la grande fracture O. 31° N. qui aligne toute la vallée de l'Ariège, entre la porteille d'Orlu & Bouan, nous voyons d'abord tout une série d'accidents orographiques (alignements de crêtes de montagnes, direction des vallées) & des faits stratigraphiques (fractures & failles), faire suite, pour ainsi dire, à la grande fracture en question, & atteindre les eaux d'Olette, du Vernet & d'Amélie-les-Bains dans les Pyrénées-Orientales. Puis, si l'on poursuit vers le nord-ouest ce même tracé de la faille principale d'Ax, on voit des accidents analogues à ceux des Pyrénées-Orientales se poursuivre jusqu'aux limites de la Haute-Garonne & de l'Ariège, à Salies-du-Salat.

Aux deux extrémités de cette immense fracture, ou série de fractures parallèles, O. 31° N., c'est-à-dire à Amélie-les-Bains & à Salies-du-Salat, nous trouvons, comme limite des terrains directement affectés par ce bouleversement très ancien, le Trias, avec tous ses caractères spéciaux (gypse & ophite).

Cette grande faille relie donc entre elles les eaux sulfurées d'Ax, & certaines de celles des Pyrénées-Orientales, Olette, Le Vernet & Amélie, par exemple.

2° Si, d'un autre côté, nous étudions dans les stations sulfurées des Pyrénées les fractures & failles que nous avons retrouvées à Ax, nous constatons que les failles N. 27° O., ont à Bagnères-de-Luchon un développement énorme par rapport à celui qu'elles ont à Ax, &, qu'à Amélie-les-Bains, ce développement est relativement minime, mais que, néanmoins, ces fractures & failles y sont incontestables.

Ax & Amélie, reliées entre elles par les failles O 31° N, le sont également à Luchon par les failles N. 27° O. Mais le degré de parenté, si je puis m'exprimer ainsi, au point de vue stratigraphique, est variable entre ces stations.

Nous pouvons le représenter par la figure n° 3 dans

Digitized by Google

laquelle l'intensité dans les lignes qui marquent la direction des failles peut être prise comme expression de ce degré de parenté. Ax, à ce point de vue, serait intermédiaire entre Luchon & Amélie-les-Bains.

MINÉRALOGIE. — L'étude minéralogique d'Ax est courte à faire. Le granit fondamental de la région est un granit à gros grains & à grains moyens, à mica noir & blanc. Par place on trouve de la syenite & de la protogyne.

Les minéraux adventifs dans ce granit sont surtout faciles à

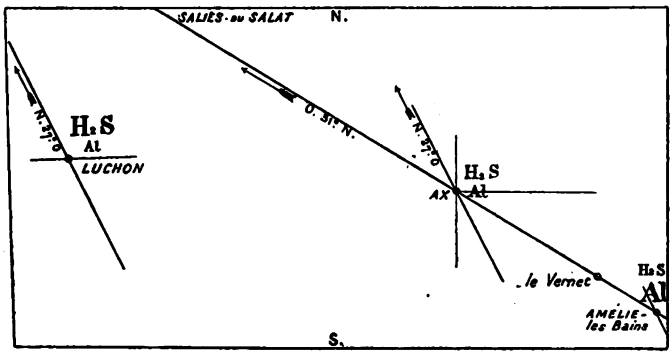

Direction des principales failles de Luchon d'Ax et d'Amélie-les-Bains.

trouver en montant à Sorgeat par la route de Prades. C'est principalement aux environs de la roche dite de Carbounade qu'on trouve les indications les plus intéressantes. Avec des indices de grenats & de tourmaline, on constate la pinite, l'amphibole & le mica palmé. Celui-ci existe surtout en ce point en grande masse, je n'en connais pas ailleurs. J'ai découvert le gisement de Carbounade en 1863.

Il y a peut-être de l'émeraude ou béril commun, non cristallisé, dans les environs de cette région, comme à Luchon, mais l'analyse des échantillons retrouvés est encore à faire.

MINÉRALOGIE COMPARÉE. — Les sources des localités que je viens de nommer naissent dans les mêmes terrains : système cambrien. Il est nécessaire, afin de bien établir la véritable

Digitized by Google

LABORATOIRE
du Dr F. GARRIGOU

ANALYSE DES SOURCES PRINCIPALES

NOM DES SUBSTANCES	BAIN FORT	MYSTÈRE	MONTMORENCY	JEANNE D'ALBRET	PILHES 1880	PILHES 1881
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Soufre des sulfures.....	0,0042	0,0039	0,0000	0,0040	0,0006	0,0006
Soufre des hyposulfites...	0,0016	0,0012	0,0000	0,0015	0,0005	
Acide carbonique.....	traces	traces	abond.	assez ab.	assez ab.	abond.
Acide sulfurique.....	0,0240	0,0272	0,0464	0,0283	0,0175	?
Acide silicique.....	0,0863	0,0856	0,0444	0,0325	0,0444	0,0421
Acide nitrique.....			traces			
Bore & fluor.....	traces	traces	traces	traces	traces	traces
Chlore.....	0,0132	0,0133	0,0100	0,0123	0,0092	0,0092
Brome & iode.....	nets	nets	nets	nets	nets	nets
Soude.....	0,0680	0,0675	0,0430	0,0664	0,0360	0,0370
Potasse & lithine.....	nettes	nettes	nettes	nettes	nettes	nettes
Ammoniaque.....	nette	nette	nette	nette	nette	nette
Chaux.....	0,0042	0,0039	0,0102	0,0047	0,0100	0,0145
Barite & strontiane.....	traces	traces	traces	traces	traces	traces
Magnésie.....	0,0002	0,0002	0,0008	0,0006	0,0008	0,0016
Acide phosphorique, fer, alumine.....	0,0003	0,0002	0,0006	0,0002	0,0006	0,0008
Zinc.....	très net	traces		traces	traces	traces
Manganèse, cobalt, nickel.	traces	traces	traces	traces	traces	traces
Plomb.....	très net	très net	très net	très net	très net	très net
Cuivre.....	très net	très net	très net	très net	très net	très net
Arsenic.....	très net	très net	très net	très net	très net	très net
Matière organique.....	notable	notable	notable	notable	notable	notable
Résidu total par pesée directe.....	0,2551	0,2509	0,1694	0,2467	0,1545	0,1665
Contrôle des analyses ci-dessus par le calcul la transformation dire						
Calcul des sels à l'état de sulfate.....	0,2545	0,2504	0,1697	0,2579	0,1541	0,1676
Transformation directe en sulfates.....	0,2551	0,2509	0,1700	0,2591	6,1545	0,1687
Différence.....	0,0006	0,0005	0,0003	0,0012	0,0004	0,0011
Températures.						
	44°3	43°1	31°4	33°1	26°4	
Sulfuration correspondant au						
Monosulfure de sodium...	0,0163	0,0152	0,0000	0,0156	0,0023	0,0023
Hyposulfite de sodium....	0,0078	0,0060	traces	0,0075	0,0025	

Digitized by Google

VIGUERIE	EAU BLEUE	SAINT ROCH (droite)	SAINT ROCH (gauche)
gr	gr.	gr.	gr.
0,0054	0.0036	0,0041	0,0021
0,0014	0,0020	0,0019	
traces	abond.	traces	assez ab.
0,0237	0,0376	0,0285	0,0306
0,0860	0,0802	0,0845	0,0820
	traces		
traces	traces	traces	traces
0,0145	0,0139	0,0151	0,0158
nets	nets	nets	nets
6,0688	0,0649	0,0692	0,0680
nettes	nettes	nettes	nettes
nette	nette	nette	nette
0,0028	0,0077	0,0077	0,0075
traces	traces	traces	traces
0,0002	0,0005	0,0007	0,0007
0,0002	0,0003	0,0004	0,0004
traces	traces	traces	traces
traces	traces	traces	traces
très net	très net	très net	très net
très net	très net	très net	très net
très net	très net	très net	très net
notable	notable	notable	notable
0,2517	0,2487	0,2634	0,2578
les sulfates naturels & par			
ite.			
0,2512	0,2493	0,2642	0,2584
0,2517	0,2499	0,2650	0,2590
0,0005	0,0006	0,0008	0,0006
73°5	35°3	37°	35°5
ufre trouvé.			
0,0210	0,0140	0,0159	0,0082
0,0074	0,0100	0,0096	

OBSERVATIONS DIVERSES

1° Les températures ont été prises à mon maxima Walferdin n° 4030 de Baudin. Il y a eu de légères variations d'un jour à l'autre.

2° Toutes les sources désulfurées par le sulfate de manganèse contiennent encore de l'H_2S après la désulfuration. Une portion du principe sulfuré existe donc à l'état de sulfhydrate de sulfure.

3° Le brome & l'iode existent dans toutes les sources. Le brome paraît être plus abondant que l'iode, surtout dans les sources les plus pures & les plus sulfurées.

4° Il y a de la lithine dans toutes les sources en plus grande abondance que de la potasse. Peu, cependant, relativement à la soude.

5° La baryte & la strontiane sont très nettes dans la source Montmorency. Elles sont encore assez sensibles dans les sources Jeanne d'Albret & Pilhes, beaucoup moins dans les autres.

6° J'ai vainement cherché le cœsium & le rubidium.

7° L'acide phosphorique est constaté dans toutes les sources.

8° Le zinc est très sensible au Bain fort. Moins dans les autres sources.

9° Le manganèse, le cobalt & le nickel existent à l'état de traces à peine sensibles; cependant on peut les caractériser.

10° J'ai été obligé, ayant une quantité d'eau assez faible (250 litres) pour chaque source, de négliger l'analyse qualitative & quantitative de la matière organique.

11° Dans la source Viguerie, j'ai déplacé par l'acide sulfurique un acide jaune rouge, volatil, ayant une odeur *sui generis,* qui ne ressemble à l'odeur d'aucun acide connu. N'étant pas prévenu de la présence d'un semblable acide, je n'ai pu l'isoler.

12° Il existe dans les eaux d'Ax d'autres métaux que ceux que j'ai signalés, mais en quantité tellement minime qu'il faudrait plusieurs mètres cubes d'eau pour les séparer de ceux que j'indique ici.

Digitized by Google

ANALYSE CHIMIQUE DES SOUR

	ÉTABLISSEMENT DU COULOUBRET.					ÉTAI
	BAIN FORT.	MYSTÈRE.	PILHES.	ROSSIGNOL SUPÉRIEUR	MONTMORENCY.	VIGUERIE.
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Acide carbon. des bicarbonates	0,0419	0,0446	0,0492	0,0378	0,0444	0,0369
Acide carbonique libre.....			0,0012	0,0030		
Sulfure de sodium.....	0,0179	0,0183	0,0025	0,0012		0,0226
Hyposulfite de sodium.....	0,0079	0,0060	0,0025	0,0095		0,0070
Sulfate de sodium.....	0,0349	0,0319	0,0393	0,0274	0,0367	0,0250
Sulfate de potassium.....	0,0120		0,0089	0,0096	0,0071	0,0108
Chlorure de sodium.....	0,0215	0,0234	0,0230	0,0208	0,0173	0,0222
Carbonate de sodium.....	0,0359	0,0406	0,0473	0,0373	0,0323	0,0358
Carbonate de calcium.....	0,0135	0,0123	0,0117	0,0069	0,0183	0,0070
Carbonate de magnésium.....	traces.	traces.	traces,	0,0006	0,0015	0,0013
Silicate de sodium.....					0,0101	
Silice libre.....	0,0852	0,0908	0,0766	0,0941	0,0405	0,0932
Oxyde ferrique.....	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.
Matières organiques & non dos.	0,0140	0,0061	0,0122	0,0043	0,0196	0,0017
Ammoniaque, iode, lithium...	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.
Borates & phosphates.....	»	»	»	»	»	»
Sulfoséniates.....	tr. faib	tr. faib	tr. faib	tr faib	tr. faib	tr. faib
Résidu de 1 litre séché à 180°. .	0,2428	0,2294	0,2242	0,2316	0,1845 (1)	0,2268
Résidu sulfaté d'après le group.	0,2643	0,2593	0,2384	0,2653	0,1930	0,2605
Alcalinité après le groupement	0,0688	0,0726	0,0585	0,0691	0,0575	0,0706
LES CARBONATES CI-DESSUS CORRES						
Bicarbonate de sodium... ...	0,0569	0,0644	0,0753	0,0591	0,0512	0,0567
Bicarbonate de calcium.....	0,0194	0,0177	0,0168	0,0099	0,0266	0,0101
Bicarbonate de magnésium...	traces.	traces.	traces.	0,0009	0,0029	0,0019

1. Résidu très coloré.

DÉBIT DES SOURCES EN 2

VOIE PUBLIQUE.	hect.
Rossignol supérieur.....	587
» inférieur.....	346
Cannes.....	591
Bassin des Ladres.....	74
	1598
ÉTABLISSEMENT DU BREILH.	
Buvette du Breilh.....	247
Petite sulfureuse.....	5
Source n° 1.....	86
« n° 4.....	67
» n° 5.....	46
» n° 7 (Longchamp). ..	166
» n° 9.....	69
	686

Report.....	686
Source Anglada..	97
» Fontan.....	86
» Filhol (Étuve)...	540
Pyramide.....	42
Marie.....	13
	1464
ÉTABLISSEMENT MODÈLE.	
Grande sulfureuse.....	2880
Foulon.....	590
Eau alcaline.....	648
	4118
ÉTABLISSEMENT DU TEICH.	
Source Patissier...	5

Digitized by Google

ISSEMENT DU TEICH.			ETABLISSEMENT DU BREILH.				ETABLISSEM. MODÈLE.		
JOLY.	SAINT-ROCH A DROITE.	EAU BLEUE.	FILHOL.	PETITE SULFUREUSE	FONTAN.	LONGCHAMP.	ALCALINE.	GRANDE SULFUREUSE.	ABEILLES.
gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
0,0349	0,0407	0,0470	0,0384	0,0371	0,0428	0,0352	0,0407	0,0283	0,0327
0,0056			0,0025	0,0028		0,0078	0,0019	0,0093	0,0073
0,0232	0,0174	0,0037	0,0222	0,0228	0,0160	0,0199	0,0114	0,0261	0,8196
0,0073	0,0095	0,0101	0,0123	0,0056	0,0060	0,0080	0,0094	0,0104	0,0066
0,0275	0,0360	0,0473	0,0275	0,0155	0,0285	0,0332	0,0305	0,0374	0,0373
0,0091		0,0103	0,0094	0,0083		0,0094	0,0087	0,0121	0,0111
0,0193	0,0222	0,0245	0,0252	0,0250	0,0226	0,0281	0,0224	0,0200	0,0224
0,0322	0,0419	0,0306	0,0332	0,0392	0,0446	0,0249	0,0365	0,0219	0,0241
0,0085	0,0075	0,0207	0,0108	0,0052	0,0073	0,0165	0,0105	0,0115	0,0137
0,0006	traces.	0,0031	0,0013	traces.	traces.	traces.	0,0012	traces.	0,0011
		0,0051							
0,0931	0,0951	0,0851	0,0954	0,0945	0,0930	0,0924	0,0833	0,0836	0,0870
traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.
0,0055	0,0017	traces.	0,0182	0,0197	0,0095	0,0128	0,0034	0,0082	0,0098
traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.	traces.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
tr. faib	tr. faib	tr. faib	tr. faib	tr. faib	tr. faib	tr. faib	tr. faib	tr. faib	tr. faib
		(1)							
0,2266	0,2312	0,2405	0,2562	0.2358	0,2275	0,2452	0,2176	0,2312	0,2327
0,2585	0,2648	0,2702	0,2815	0,2548	0,2544	0,2683	0,2438	0,2592	0,2560
0,0977	0,0679	0,0610	0,0708	0,0701	0,0685	0,0643	0,0595	0,0653	0,0604
PONDENT AUX CARBONATES CI-DESSOUS									
0,0510	0,0663	0,0485	0,0526	0,0621	0,0707	0,0395	0,0486	0,0347	0,0382
0,0122	0,0108	0,0298	0,0156	0,0075	0,0105	0,0217	0,0151	0,0166	0,0197
0,0009	traces.	0,0047	0,0020	traces.	traces.	traces.	0,0018	traces.	0,0017

1. Le résidu pesant 0 gr. 5[illegible] était tout à fait incol.

HEURES ET EN HEC OLITRES.

Report.....	5
Source de la Pompe.....	33
» n° 4.....	94
» n° 6.....	54
» Bleue.....	45
Pyramide.....	691
Grotte.....	173
Astrié.....	57
Saint-Roch (à droite).....	6
Viguerie.....	1512
Isabelle.....	25
Quod.....	216
Joly.....	53
Puits Orlu.....	500
	3464

ÉTABLISSEMENT DU COULOUBRET.

Pilhes & Gaston Phœbus....	250
Canalette.....	196
Basse & Rougerou.....	2350
Etuve.....	550
Montmorency.....	216
Majeure.....	10
Bain fort ancien.....	310
Bain fort nouveau.....	126
Jeanne d'Albret.....	216
	4224

TOTAL GÉNÉRAL des Sources connues, coulant au jour

14,868 hectolitres en 24 heures.

Digitized by Google

Tableau Comparatif de la sulfuration et de l'alcalité des Sources et des Bains dans les divers établissements de la station d'Ax (Ariège), dressé d'après les Mémoires publiés jusqu'en 1868, par le Dr F. GARRIGOU.

COULOUBRET

NOM DES SOURCES.	SULFURE de sodium par litre.	ALCALINITÉ par litre.
	gr.	gr.
Bain fort (griffon)..	0,0173	0,0873
Bain fort (préparé).	0,0050	»
Pilhes (griffon).....	0,0074	0,0698
Bain doux (préparé)	0,0024	»
Montmorency.....	0,0000	0,0417
Jeanne d'Albret.....	0,0180	»
Mystère (du).....	0,0185	0,1195

PRINCIPAUX BAINS D'AX, CLASSÉS D'APRÈS LEUR SULFURATION.

1° Viguerie (Teich), contenant par litre 0gr,0170 de sulfure de sodium.
2° Bain fort (Couloubret), 0gr,0050.
3° Bain Fontan (Breilh), 0gr,0030.
4° Bain serp. (Modèle), 0gr,0030...
5° Bain doux (Couloubret), bains Boulié (Teich), bains Rigal (Breilh), 0gr,0010.
6° Bain Montmorency.

TEICH

NOM DES SOURCES.	SULFURE de sodium par litre.	ALCALINITÉ par litre.
	gr.	gr.
Viguerie ch, (griff)..	0,0220	0,0506
Viguerie (serpentin.)	0,0170	«
Bain Viguerie (prép.)	0,0170	«
Joly.....	0,0231	0,0600
Pompe (eau naturellemt froide & sulfe).	0,0024	»
N° à (griffon).....	0,0173	0,0795
St-Roch (à droite.)..	0,0148	0,0109

PRINCIPALES BUVETTES D'AX, CLASSÉES D'APRÈS LEUR SULFURATION.

1° Petite sulfureuse (Breilh), contenant par litre 0gr,0210 de sulfure de sodium.
2° Bain fort (Couloubret), 0gr,0173.
3° Buvette sulfureuse (Modèle), 0gr,0160 de sulfure de sodium.
4° Saint-Roch (à droite), 0gr,0140.
5° Pilhes (Couloubret), 0gr.0070.

BREILH

NOM DES SOURCES.	SULFURE de sodium par litre.	ALCALINITÉ par litre.
	gr.	gr.
Fontan (buvette)...	0,0197	0,0076
Bain Fontan (prép.é)	0,0030	»
Petite sulfureuse....	0,0210	0,0980
Source Hardy (étuve).	0,0092	0,0913

GRANDES DOUCHES DES DIVERS ÉTABLISSEMENTS, CLASSÉS D'APRÈS LA TEMPÉRATURE DE LEUR EAU FROIDE.

1° Teich (grande douche)[1]; température, 12 degrés.
2° Modèle; température, 18°,5. (Les températures les plus basses sont préférables. Ce tableau contient les températures minimum des diverses eaux froides en été. Dans les températures maximum, l'écart entre les eaux des établissements est encore plus sensible.)

MODÈLE

NOM DES SOURCES.	SULFURE de sodium par litre.	ALCALINITÉ par litre.
	gr.	gr.
Foulon (du), dite alcaline (av. le commencement des travaux de captage.).	0,0012	0,1172
Foulon (du) (examinée par M. Filhol, pendant les travaux de captage, le 18 mars 1864).....	»	0,0650
Foulon (du) (actuellement mélangée dans les bassins infrs....	0,0080	0.0509
Grosse source, dite sulfe	0,0210	»
Grosse source (dans le bassin).....	0,0080	»
Grosse source (serpentinée).....	0,0008	»
Bain préparé.....	0,0030	»
Buvette alcaline....	0,0008	0,0440
Buvette sulfureuse..	0,0160	0,0520

1. L'eau du torrent d'Orlu, qui alimente les douches du Teich, est complètement pure.

Digitized by Google

place des eaux d'Ax, de voir s'il existe des liens minéralogiques & pétrographiques entre ces sources & celles d'Ax.

A Luchon, les griffons naissent dans le terrain cambrien, constitué par des alternances de schistes quartzeux & d'un granit à grain moyen recoupé par des filons de syenite & de pegmatite tourmalinifère. Les minéraux adventifs de ces roches sont : la pegmatite graphique ou pierre hébraïque, la pinite, l'actinote, l'amphibole, la calcite, le grenat, la tourmaline, le mica palmé, &c.

A Ax, les sources naissent dans le terrain cambrien, constitué par des alternances de schistes carburés & quartzeux & d'un granit à mica noir & blanc à grains moyens, avec syenite & pegmatite sensiblement tourmalinifère. Les minéraux adventifs sont la pegmatite graphique, la pinite, le grenat, le mica palmé, &c.

A Amélie, les sources naissent dans le terrain cambrien, constitué par des alternances de schistes bruns, avec un granit à grain moyen, à mica noir & blanc, dans lequel ce dernier semble avoir une tendance à se grouper en apparence de mica palmé & de mica en lames.

On voit encore ici un lien de parenté entre les trois stations, lien qui unit plus intimement Luchon & Ax, cette dernière station servant d'intermédiaire entre Amélie & Luchon.

CHIMIE. — Les eaux d'Ax sont des eaux sulfhydratées & monosulfurées, très alcalines. La quantité de monosulfure qui les rend sulfurées est bien plus considérable que la quantité de sulfhydrate qu'elles contiennent. Cependant, on peut dire que parmi les eaux sulfurées chaudes, naissant dans le granit des Pyrénées, elles occupent le second rang, le premier étant réservé à Luchon.

Elles déposent du soufre à l'endroit même où les sources les plus chaudes tombent sur la terre.

Leur composition chimique est résumée dans les deux tableaux précédents.

On voit qu'elles sont peu métallifères. Un des caractères intéressants de ces sources est de contenir d'assez grandes quantités d'hyposulfites.

Digitized by Google

CHIMIE COMPARÉE. — Si nous étudions leurs propriétés chimiques comparativement à celle des sources qui nous ont déjà servi à faire une classification géologique, nous arrivons à des résultats du plus haut intérêt.

En effet, relativement à la présence de l'acide sulfhydrique, nous pouvons dire que la station d'Ax est un intermédiaire entre Luchon & Amélie. En donnant au trait des lettres qui fournissent la formule de l'acide sulfhydrique, l'intensité qui représente la quantité relative de ce gaz, nous pouvons écrire :

1° Pour Luchon H_2S.
2° Pour Ax H_2S.
3° Pour Amélie H_2S.

En faisant la comparaison au point de vue de l'alcalinité, nous trouvons encore qu'Ax est un intermédiaire entre Luchon & les stations des Pyrénées orientales. Mais tandis que Luchon est la plus riche en acide sulfhydrique, & les stations des Pyrénées orientales les plus pauvres, c'est le contraire qui a lieu pour l'alcalinité.

1° Luchon Al.
2° Ax Al.
3° Pyrénées orientales Al.

OBSERVATIONS PHYSIQUES. — La température des eaux d'Ax est excessivement élevée, le maximum de chaleur est donné par la source du Rossignol supérieur, sur la place du Breilh, qui fournit de l'eau à 77°8. Les autres sources ont des degrés qui varient entre 26° & 76°.

Notre tableau général des sources fait connaître le détail des températures d'un certain nombre de griffons.

Dans les jardins du quartier du Coustou, il existe des sources qui blanchissent lorsque le temps devient orageux. Ce phénomène est dû à une décomposition du principe sulfuré & à une précipitation du soufre.

L'électricité fournie par les sources à leur contact avec l'air est très fortement accusée par le galvanomètre mis en rapport avec les eaux les plus chaudes & les plus sulfurées. Voici quelques indications fournies par cet instrument :

Les deux électrodes étant plongés dans de l'eau Viguerie,

Digitized by Google

amenée à sa température de 73° dans une baignoire, on observe une forte déviation de l'aiguille du galvanomètre vers la droite. L'aiguille frappe vigoureusement l'arrêt, & se fixe insensiblement à 65° pendant quelques minutes.

Si l'on plonge les électrodes dans un bain préparé à 35° avec l'eau Viguerie refroidie, l'aiguille se fixe aux environs de 10° à droite.

En plongeant les deux électrodes dans la source Joly, on obtient une déviation à droite, d'égale intensité avec la précédente, la température de la source étant de 69°.

Les deux électrodes plongés dans l'eau du torrent dévient à gauche l'aiguille du galvanomètre qui se fixe vers 15°.

En mettant un électrode dans l'eau du torrent & l'autre dans l'eau Joly, la déviation se fait encore à gauche, avec une assez forte intensité.

Il en est de même en opérant sur la source Viguerie & sur l'eau du torrent.

Il y a donc, dans ces cas, dégagement de deux électricités différentes.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES. — Les affections que l'on traite avec le plus de succès à Ax, sont, avant tout, celles que leur nature rend passibles de l'emploi du soufre. C'est surtout le rhumatisme simple & invétéré, dont on triomphe à coup sûr; après lui la scrofule, & finalement certaines affections de la peau, principalement celles qui sont greffées sur des tempéraments lymphatiques, fournissent de nombreux cas de guérison. Le bain Viguerie est surtout le plus remarquable, au point de vue des effets toniques qu'il produit. Il constitue, à mon avis, le bain sulfuré le plus actif des Pyrénées.

Grâce à la source Petite sulfureuse, les affections bronchiques & pulmonaires peuvent être envoyées à Ax avec fruit pour les malades. Cette source est prise en boisson.

La source Montmorency constitue le bain calmant par excellence, celui que l'on peut employer pour faire cesser les accidents d'excitation des bains les plus actifs. Avec cette eau Montmorency, on pourrait presque se passer de bains émollients & de bains de tilleul.

Digitized by Google

Elle rend de grands services dans les affections nerveuses & dans les cas de maladies de femmes.

Les sources désulfurées & silicatées alcalines de la station permettent de garder à Ax des goutteux, qu'on est obligé au contraire d'écarter de Luchon. Ces sources font expulser de l'acide urique en quantité notable. Le type des eaux à employer dans les cas de ce genre est la source bleue du Teich.

Ax est donc, au point de vue de la goutte & de l'expulsion de l'acide urique, un intermédiaire entre Luchon qui est nuisible aux goutteux, & les eaux des Pyrénées orientales qui leur sont quelquefois si utiles.

Mais Ax est au-dessus de toutes les sources sulfurées de la chaîne, au point de vue de son action sur les malades soumis à un traitement hydrargyrique. Grâce à la quantité considérable d'hyposulfite contenu dans certaines des sources, le lavage de l'économie & l'expulsion du mercure sont deux faits absolument incontestables, & dont malheureusement le corps médical n'est pas saisi.

Il doit, à l'avenir, ne pas oublier qu'Ax & Olette, sont les deux stations qu'il faut choisir entre toutes, pour bien laver les sujets qui ont été tributaires de la médication mercurielle forcée.

DOCUMENTS PRÉHISTORIQUES SUR LA STATION. — Nous pouvons supposer, je l'ai montré dans ma monographie de 1862, que les eaux d'Ax ont été fréquentées depuis les temps historiques les plus reculés. Mais ce qu'on ignore, c'est que la preuve de l'utilisation des sources à une époque peut-être préhistorique, a été mise à découvert par les travaux exécutés en 1867 au Couloubret.

On a en effet retrouvé, à quelques mètres de l'ancien Couloubret, un captage tout à fait primitif, enfoui à trois mètres de profondeur environ & recouvert par un épais dépôt caillouteux. Ce dépôt était constitué par une sorte de boulder-clay à blocs granitiques, soit anguleux soit roulés, au milieu

1. Il y a à Ax 0g,0125 d'hyposulfite alcalin par litre; à Olette (Thuez) 0g,0090 & à Luchon 0g,0050 de ce même sel.

Digitized by Google

desquels on trouvait des quantités de troncs de pins & des noisettes. (Fig. 4.)

Le captage était établi de la manière suivante, ainsi que l'indique la figure 5, p. 244.

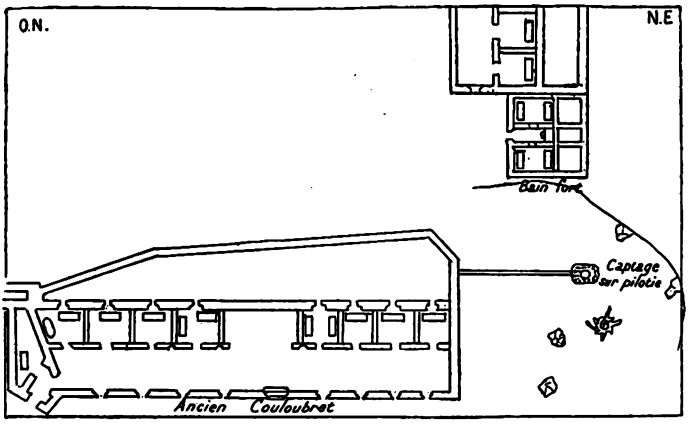

Fig. 4. — Ax. Vieux Couloubret en 1863, avec l'emplacement du vieux captage préhistorique.

Treize pieux appointés avec un instrument de fer étaient enfoncés dans le terrain notablement durci, autour d'un griffon d'eau chaude. Sur ces pieux, reposaient des dalles de schistes micacés du pays, sur lesquelles s'élevait un mur de 0^m50 de hauteur, en pierres jointes avec un mortier grossier, englobant un espace vide médian. Dans cet espace vide, avait été introduit verticalement un tuyau, obtenu avec une forte branche de pin percée dans sa longueur. Ce tuyau reposait par la partie inférieure sur des fragments de schiste appuyés dans le bas, sur le mur, & enfoncés en haut dans la paroi externe du tuyau. La tête de ce tuyau débouchait dans un conduit de maçonnerie grossière se dirigeant vers les réservoirs de l'ancien Couloubret, mais passant au-dessous. Ce captage était donc plus ancien que le vieux Couloubret. Les dépôts qui le recouvraient, & qui ne peuvent être rapportés qu'au résultat d'une inondation effrayante, ou au passage d'un glacier (?), lui donnent une antiquité des plus respectables.

Digitized by Google

C'était là un titre de valeur, une sorte de parchemin de vieille noblesse pour Ax, dont je n'ai pu obtenir la conservation. Je l'ai vivement regretté, car ce travail de captage était à coup sûr préromain, & constituait peut-être un fait unique pour la région pyrénéenne.

Malheureusement, je le vois à chaque instant, les travaux de remaniement ou d'aménagement des sources thermo-médicinales sont confiés, en général, à des gens dépourvus d'instruc-

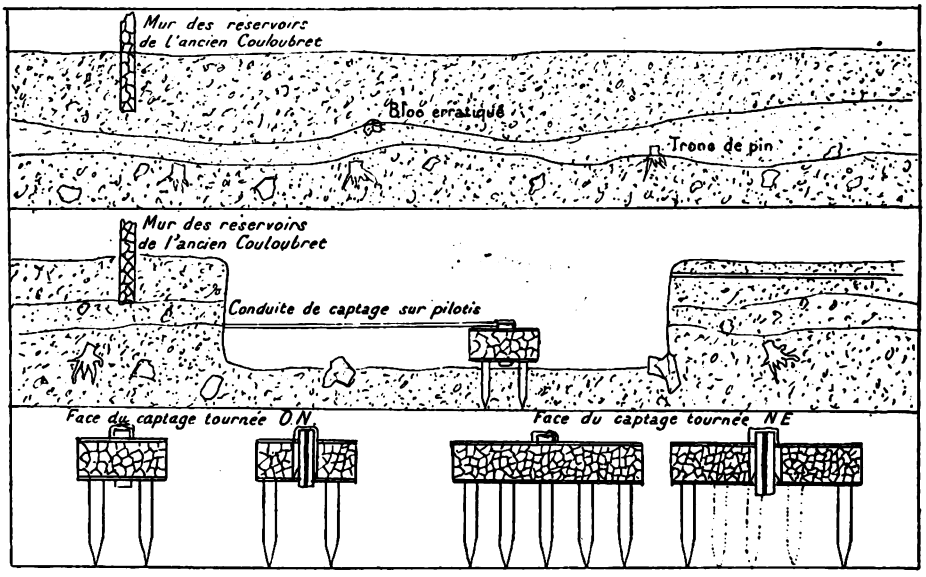

Fig. 5. — Ax (vieux captage découvert en 1864.)

tion, & pour lesquels des découvertes du genre de celle du Couloubret n'ont aucune signification.

Il serait temps que pareil état de choses prît fin.

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX D'AX. — Il y a quatre établissements : 1° Le Couloubret; 2° le Teich; 3° le Breilh; 4° le Modèle; 5° en plus, les sources de la voie publique.

Ces établissements appartenaient jusqu'en 1892 à trois propriétaires différents : 1° Le Teich & le Couloubret à la Société générale des eaux d'Ax que l'on avait achetés à la famille Rivière-Boulié; 2° le Breilh, à la famille Sicre; 3° le Modèle,

Digitized by Google

créé par une société locale, est aujourd'hui la propriété de la Société générale des eaux d'Ax ; 4° les sources de la voie publique étaient en partie la propriété commune, en partie la propriété de la famille Rivière-Boulié. Un procès existait & existe

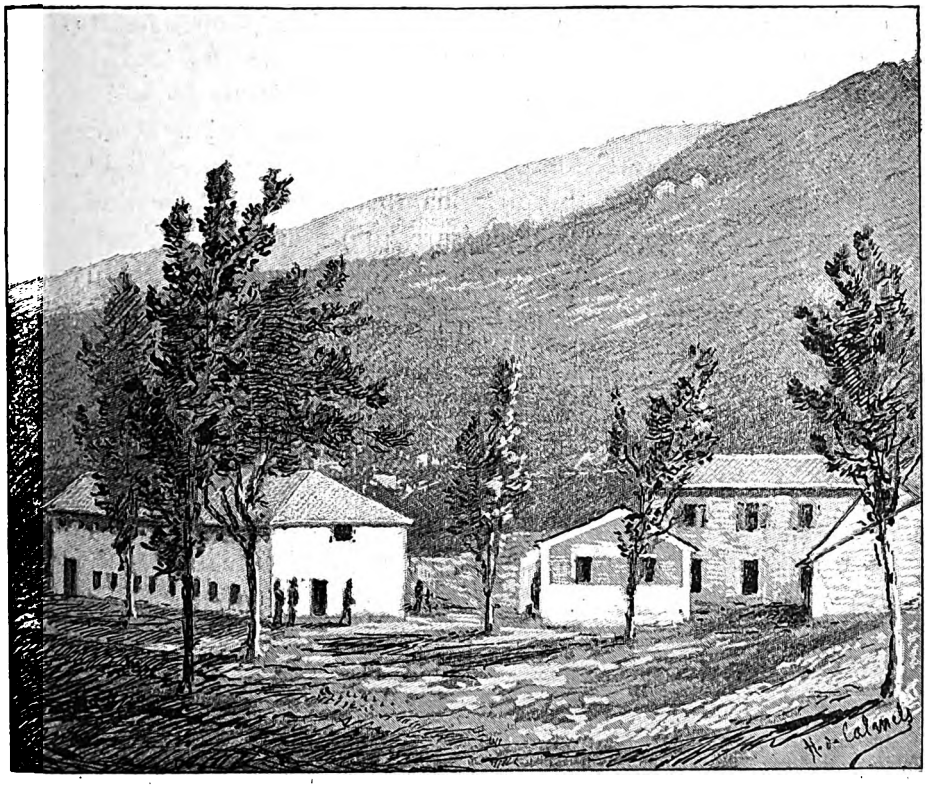

Fig. 6. — Ax en 1863 (Couloubret.)

encore entre ces deux derniers propriétaires, au sujet de la possession des sources publiques.

Occupons-nous de chacun de ces groupes.

1° *Le Couloubret.* — C'est l'établissement le plus ancien de la station. Il est reconstruit depuis 1868. L'architecte Chambert est l'auteur du plan exécuté. J'ai voulu montrer par une gravure, reproduction d'une photographie que je fis au mo-

Digitized by Google

ment où l'on allait démolir les anciens Thermes, ce qu'était le Couloubret ancien.

Sur la gauche, on voit l'antique & primitive bâtisse des Bains Pilhes ; à droite se voient le Bain-Fort, le Bain Filhol & le Bain Montmorency. (Fig. 6).

Actuellement tout est réuni dans un établissement en forme de T, dont la branche horizontale fait face à la promenade du Couloubret, & dont la branche verticale constitue le corps principal de l'établissement. C'est de chaque côté de la grande salle d'attente, formée par cette dernière branche du T, que se trouvent les cabinets de bains. Ceux-ci sont propres, aérés, mais dépourvus de déshabilloir. Chambert a commis, dans toutes les installations de même genre qu'il a entreprises, cette faute, absolument impardonnable déjà à son époque, & plus grave encore aujourd'hui.

Les sources qui alimentent le Couloubret sont les suivantes :

1° Sources fortes : Bain fort ; 2° sources moyennes : Jeanne d'Albret, Mystère ; 3° source Faible, Pilhes ; 4° source alcaline-Canalette ; 5° sources froides : Rougerou, la Basse, &c. ; 6° source sédative, Montmorency ; 7° quelques autres tièdes.

L'établissement est muni d'un jeu de douches convenablement installé. L'eau qui l'alimente vient de la place du Breilh, & est empruntée aux sources de l'Etuve, située sous le clocher de l'hospice, & du Rossignol supérieur.

Captage des sources du Couloubret. — Les sources naissent toutes dans une alluvion non transformée d'une manière complète en terrain de tapp. Les griffons les plus chauds sont groupés aux environs de la source du Bain-Fort. Les sources froides viennent de la partie supérieure du plateau du Couloubret & du côté S.-E. des thermes.

Lorsqu'on a reconstruit le Couloubret, je me suis opposé de la façon la plus formelle, & dans la mesure de mon influence, à ce qu'on touchât aux sources, dans la crainte qu'un remaniement inopportun, dans un terrain aussi mobile, n'entraînât la disparition de quelque griffon. Malgré mon avis, imprimé en 1867 dans le *Bulletin de la Société géologique de France*, le propriétaire des sources du Teich & du Couloubret, confia, en 1888, à un entrepreneur très honnête, mais absolument

Digitized by Google

ignorant des principes les plus élémentaires de la science du captage des sources, le remaniement du sous-sol des Thermes.

Comme tout homme qui manque de fond dans le travail qu'il entreprend, l'imprudent entrepreneur, persuadé qu'il pourrait faire remonter les sources à leur ancien niveau, abaissa, pour les besoins de l'architecte, le sol du Couloubret de plus de $0^m 50$ environ, dans toute l'étendue des anciens Thermes.

Le jour où l'établissement était achevé, les réservoirs d'eau minérale construits, la salle des pas-perdus dallée, & les baignoires mises en place, on mit les sources en charge, pour leur faire regagner leur ancien niveau. A la grande stupéfaction du propriétaire & de l'entrepreneur, les sources s'échappèrent de toute part, soulevant le dallage des Thermes, formant de puissants griffons au dehors de l'établissement, & laissant les réservoirs complètement à sec.

On voulut bien alors, mais trop tard, m'appeler pour remédier au mal.

Il fallut enlever la charge des sources, les laisser à un niveau bien inférieur à celui du sol des Thermes, & employer une pompe pour amener au niveau voulu, dans le réservoir construit, la source du Bain fort ancien, qui avait bénéficié de l'eau de plusieurs griffons, voisins à jamais unis à son griffon primitif : tels les deux anciens griffons de la source Filhol, & d'autres encore.

Telle est l'histoire, hélas ! très instructive du captage des sources du Couloubret.

2° *Le Teich.* — Après le Couloubret, le Teich est l'établissement le plus ancien d'Ax.

Avant 1822, il était divisé d'une manière assez singulière, d'après le plan de ces anciens Thermes que nous possédons.

Vers cette date on le reconstruisit d'après un plan nouveau. La gravure ci-jointe donne l'ensemble des bâtisses du Teich, telles qu'elles ont existé jusqu'en 1884. A cette époque je venais de refaire le captage de la source Viguerie, & l'on reconstruisit ces bains à peu près exactement sur le même plan que celui qui existait déjà. Rien ne fut changé aux Thermes, comme intérieur du moins, de 1884 à 1892. (Fig. 7.)

L'année dernière, on confia le soin de reconstruire le Teich

Digitized by Google

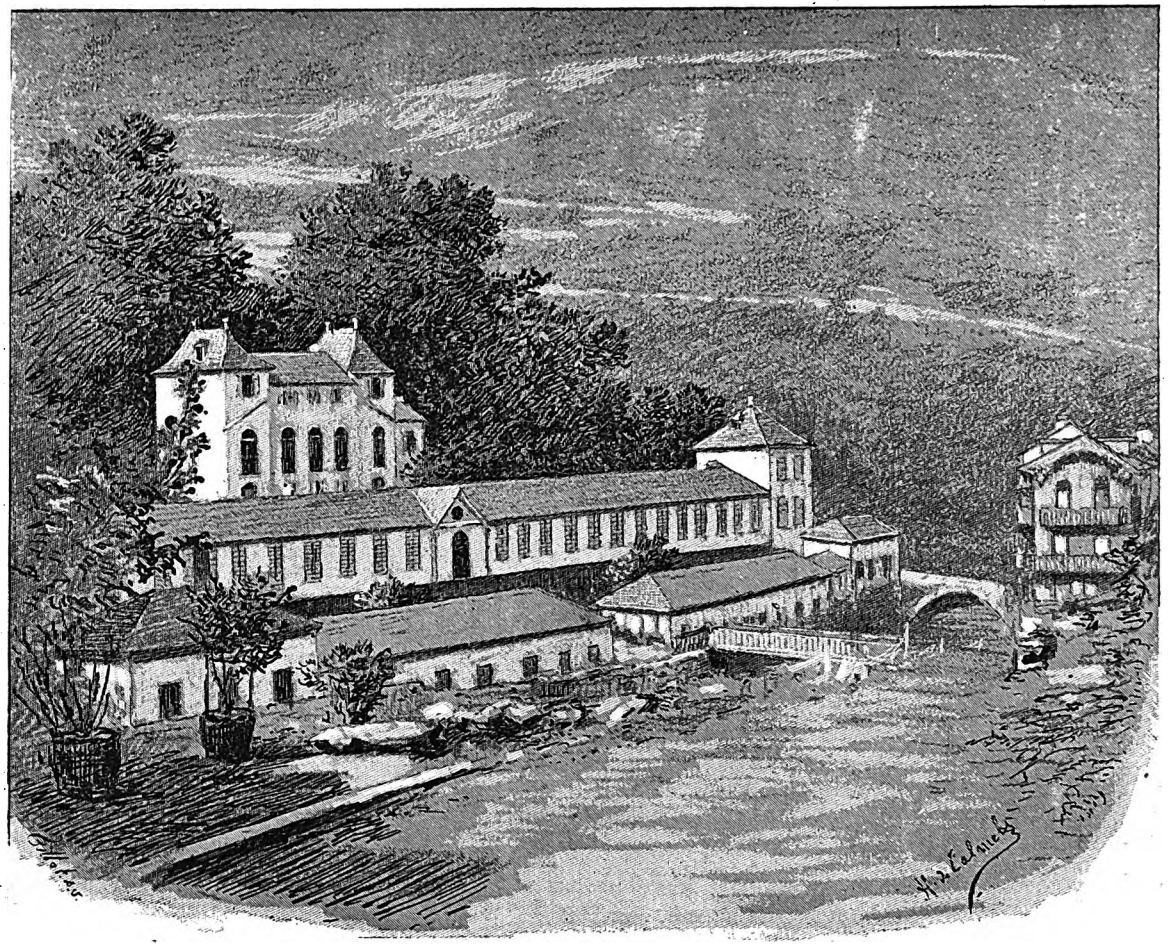

Figure 7. — Thermes du Teich.

Digitized by Google

à un architecte fort intelligent du reste, mais peu au courant des aménagements thermaux. Aussi a-t-il conçu un plan, qui, malheureusement, reproduit les fautes anciennes & en apporte de nouvelles vraiment inadmissibles à notre époque. Il est regrettable que la dépense que fait en ce moment la Société générale des eaux d'Ax, ne soit pas mieux utilisée.

Si le plan de l'établissement est incorrect au point de vue de la science hydrologique moderne, certaines installations sont au contraire très correctes. M. Ménelon, le directeur des Thermes, est, en effet, l'auteur d'appareils de pulvérisation qui constituent, je le crois du moins, le dernier progrès du mécanisme spécial à ces appareils. Les humages parfaitement compris, ne représentent point encore le dernier mot de ce genre d'installation, mais constituent un progrès réel sur ce qui existe dans le même genre ailleurs qu'à Ax.

Les sources qui alimentent le Teich sont les suivantes :

1° Sources fortes : Viguerie, puits Orlu, Jolv, Pyramide, Quod, n° 4. — Les sources moyennes & faibles : Pompe, Pâtissier, n° 6, grotte, Saint-Roch, Isabelle, Astrié, Chaude, 3° sources faibles : Astrié froide, Bleue.

Captage des sources du Teich. — Les sources sont captées soit dans le terrain de tapp, soit sur ce terrain directement, soit au-dessus, dans des alluvions meubles.

Les coupes de la page 251, montrent comment se comportent les sources par rapport au terrain susdit :

Au niveau de la rivière le tapp est excessivement dur, & cette dureté diminue à mesure que l'on s'élève dans la couche d'alluvions. Aussi. en arrière du Teich, on a pu creuser directement dans le tapp de vraies grottes qui ont servi, non seulement à aller à la recherche des eaux chaudes, mais à les emmagasiner. Telles les sources Bleue, Astrié, Boullié, &c.

La source Viguerie a été captée directement sur le terrain de tapp, au bord de la rivière de l'Orlu. C'est en 1863 que j'ai exécuté ce captage, sur l'emplacement même de l'ancien. Il existait, là où coule aujourd'hui la source Viguerie, un griffon ascendant à 71° environ, débitant cinquante litres d'eau chaude par minute, qu'on avait primitivement enfermé au milieu

Digitized by Google

même des alluvions meubles, dans une vieille barrique défoncée, pour le faire monter à la surface du sol. Ce griffon avait des variations de température au moment des crues de l'Orlu. Cet état des choses était trop incommode pour le service des bains ; il fallait le modifier.

Le sol, fouillé jusqu'à la rencontre du tapp, m'a permis d'enfermer les divers griffons de ce tapp, dans un réservoir muni d'un tuyau d'écoulement inférieur. Grâce à cet écoulement, on a pu bâtir les murs du bassin inférieur, qu'on a surmonté d'un tuyau d'ascension en poterie de trois mètres environ de hauteur. Ce tuyau vient s'ouvrir dans un bassin supérieur, duquel partent deux conduites. L'une d'elles est destinée à alimenter les baignoires en eau chaude, l'autre sert à conduire l'eau chaude, non employée pour les baignoires, dans un serpentin, où, en se refroidissant, elle permet de préparer des bains à une température convenable.

L'installation supérieure étant terminée, & les murs de la base étant parfaitement secs, on a bouché le conduit d'écoulement inférieur, d'une manière très solide & définitive. L'eau a gagné la partie supérieure du captage & a pu s'écouler, soit dans le serpentin, soit dans les baignoires.

Ainsi aménagée, la source Viguerie a pu fournir une eau chaude absolument pure de tout mélange extérieur d'eau froide. La température étant montée à 73° 2, sa sulfuration est restée fixe comme sa température, accusant $0^{gr},023$ de monosulfure de sodium par litre, & la source débite 105 litres par minute.

Les figures suivantes mettent en présence les deux captages, l'ancien & le nouveau. (Fig. 8 & 9.)

A l'époque où l'on capta la source Viguerie, on remania également une partie du sous-sol du Teich, & l'on put ainsi découvrir la source Joly & l'utiliser. Cette source se rapproche beaucoup, par sa température & sa sulfuration, de l'eau Viguerie.

Toutes les autres sources de cet établissement sont captées dans les alluvions meubles, non encore transformées en totalité en terrains de tapp. Ainsi, les sources des grottes, s'épanchent dans des cavités creusées dans les alluvions à demi solidifiées, en forme de grottes. Ces cavités drainent, pour ainsi

Digitized by Google

dire, les eaux qui s'y infiltrent, après être montées à travers le tapp le plus solide.

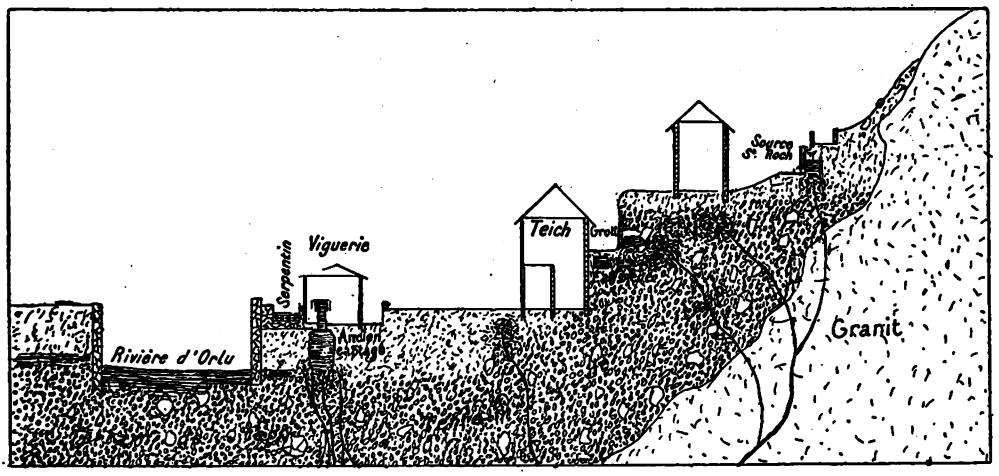

Fig. 8. — Ax. (Captages des sources du Teich en 1863)

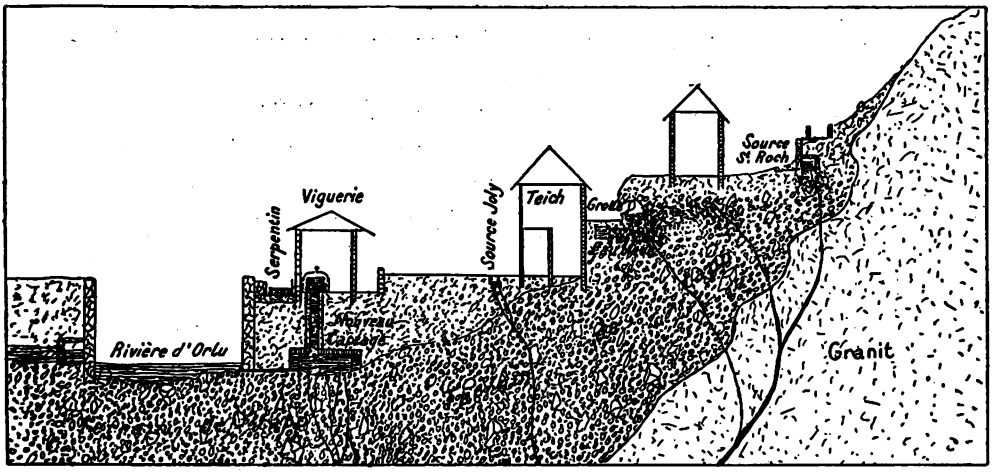

Fig. 9. — Ax. (Captages des sources du Teich en 1864).

La source du puits Orlu, sur la rive droite de la rivière, & qui alimentait exclusivement les douches du Teich, il y a quelques années, vient du massif de la place du Breilh. Elle

Digitized by Google

coule au point où elle est captée, après être descendu vers le talweg de la vallée, à travers les terres meubles des jardins du Coustou, en glissant à la surface du terrain de tapp, qui constitue le sous-sol de ces jardins.

3° *Le Breilh.* — Après le Couloubret & le Teich, c'est l'établissement le plus ancien. Il appartient à la famille Sicre.

Cet établissement se présente sous la forme d'une longue galerie avec colonnade. Il est situé dans le jardin de l'hôtel Sicre.

Les sources qui l'alimentent sont les suivantes : Petite sulfureuse (la plus suivie des buvettes d'Ax) ; les sources 1, 4, 5, 7, 9, 11 ; Fontan (eau bleuissant); source Marie, plus tard appelée source Hardy. Cet ensemble de sources se rattache à la grande masse de la place du Breilh. Les eaux sont supérieures au terrain de tapp & coulent pour la plupart, à sa surface.

4° *Le Modèle.* — Cet établissement a été créé en 1865, par une Société, à la tête de laquelle se trouvait un ennemi personnel de M. Rivière-Boulié, propriétaire du Couloubret & du Teich, & qui avait voulu, malgré tous les avis qui lui avaient été donnés pour l'arrêter, susciter une concurrence aux vieux thermes d'Ax.

Le récit suivant ne sera pas déplacé dans notre exposé; le lecteur pourra s'en convaincre.

Mon étude géologique des eaux d'Ax, publiée en 1865, m'avait permis de démontrer que le groupe des eaux des Canons des Rossignols, du bassin des Ladres & de l'Hospice, gagnait les talweg des vallons d'Orlu & d'Ascou, en s'écoulant à la surface du terrain de tapp. C'était cet écoulement naturel qui produisait les sources dites Florence, qui arrivaient au jour en nappe largement fournie, au pied du pont du Breilh, & qu'on utilisait comme eau de lavage des laines travaillées au foulon Florence. M. Rivière (Benjamin) avait mis dans ses idées d'utiliser ces sources dans le but déjà cité. Consulté par lui, je cherchai à le dissuader de son projet, pour deux motifs scientifiques, mais d'ordre différents : 1° l'étude d'Ax, au point de vue de l'économie politique de la station, disait qu'il fallait se garder de créer une nouvelle concurrence thermale dans une ville où il existait déjà plusieurs établissements rivaux ; 2° d'après l'étude des sources que l'on destinait à l'édification d'un

Digitized by Google

nouvel établissement, ces sources ne naissaient pas dans la propriété Florence ; la ville d'Ax, propriétaire de tous les terrains supérieurs, pouvait à sa volonté les arrêter au passage & les empêcher d'arriver à l'endroit où elles s'écoulaient pour le moment.

Les raisons portées ne suffirent pas pour arrêter la décision de M. Rivière (Benjamin). La Société fut créée, & l'on se mit à l'œuvre pour opérer un semblant de captage des sources. Désireux d'éviter la ruine des malheureux actionnaires aveuglément entraînés dans cette affaire, je résolus de faire une expérience publique, pour démontrer aux intéressés la provenance réelle des sources.

En plein jour, je fis vider dans un aqueduc de la place du Breilh, voisin du bassin des Ladres & presque toujours à sec, quatre cent litres de solution concentrée de sulfate de protoxyde de fer, & je conviai tous ceux que l'expérience pouvait intéresser à voir noircir les sources que l'on cherchait à capter.

Le sulfate de fer ainsi versé à la partie supérieure des alluvions meubles qui recouvrent le terrain de tapp, devait peu à peu s'infiltrer dans ces alluvions, & rencontrant à la surface du tapp, les eaux sulfurées chaudes qui s'écoulaient vers la rivière d'Orlu au pied N.-O. du pont du Breilh, il ne pouvait qu'être décomposé, en fournissant du sulfure de fer, noir, qui devait à son tour arriver au jour avec les eaux complètement noires.

Douze heures après mon opération, les sources dévoilèrent, en effet, les résultats chimiques survenus ; & leur couleur noire, au lieu de servir à éclairer la question, ne servit qu'à exciter la colère de ceux que j'avais voulu convaincre.

L'établissement du Modèle fut créé, demeura pendant plus de vingt années un sujet de discorde locale, & ne cessa d'être la barrière à tout progrès de la station, que grâce à la générosité & au dévouement de MM. Ernest Calvet & Georges Rivière, qui l'achetèrent en 1891, à très chers deniers, pour le faire entrer dans l'affaire générale de la Société des thermes d'Ax.

Une source du Modèle, vraiment intéressante, & peut-être la seule qui naisse sur place, c'est la source dite Alcaline.

Les diverses allures des griffons emmagasinés dans ces thermes a fait penser qu'il y avait au Modèle plusieurs sources

Digitized by Google

qu'on a nommées : Grande sulfureuse, source du Foulon, eau des Abeilles, eau alcaline.

Ces sources sont exploitées dans un établissement à deux étages, bâti le long de la rivière d'Orlu.

La superposition des étages entraîne, ici comme partout, les grands inconvénients des infiltrations d'eau dans les murs. L'étage inférieur est rongé par cette humidité, tandis que l'étage supérieur se conserve à peu près intact. On trouve au Modèle des salles de bains, de douche & de pulvérisation.

CAPTAGE DES SOURCES. — Ce que je viens de dire montre que les sources sont captées entre le terrain de tapp & les alluvions meubles. Il a été impossible de les rendre ascendantes ; aussi il a fallu recourir à des moyens artificiels pour les emmagasiner dans les réservoirs placés dans les combles de l'établissement. Une roue hydraulique commande une pompe aspirante & foulante, qui permet de pourvoir aux dépenses des bains & des douches en eaux chaudes & froides.

5° *Sources de la voie publique.* — Elles sont au nombre de cinq : le Rossignol supérieur (la plus chaude de la station, 77°8); le Rossignol inférieur ; les Canons ; Roger-Bernard (bassin des Ladres) ; des Yeux (bassin des Ladres) ; du Coustou.

Ces sources ne sont pour ainsi dire pas captées. Leurs usages méritent d'être mentionnés.

La source Roger-Bernard & des Yeux, ainsi qu'un très grand nombre de griffons sans nom, alimentent le bassin des Ladres ou des Lépreux, qui servait, du temps de saint Louis, à baigner les victimes d'un mal qu'on croyait rapporté d'Orient, & qui était endémique dans le pays, probablement avant les croisades. Le bassin qui existe actuellement n'est pas celui qui servait sous le règne de saint Louis, mais a été refait, il y a plusieurs siècles, sur le même emplacement.

La source des Canons (76°) est utilisée par les habitants pour faire subir une première préparation aux herbages destinés soit à l'alimentation des ménages, soit à celle des animaux. On y fait durcir les œufs. Les habitants du pays vantent beaucoup la soupe à l'ail préparée avec l'eau de cette source.

Le Rossignol supérieur (77°8) est destiné à alimenter les douches du Couloubret & au lavage de la voie publique.

Digitized by Google

L'eau du Rossignol inférieur (76°5) permet, grâce au bassin dans lequel on peut la faire couler à volonté, de procéder à l'épilation des porcs après que le tueur les a sacrifiés.

En hiver, on réunit l'eau de presque toutes ces sources & on les amène dans les parties basses de la ville, pour faire fondre la neige.

La figure 10 représente la place du Breilh & l'emplacement des sources.

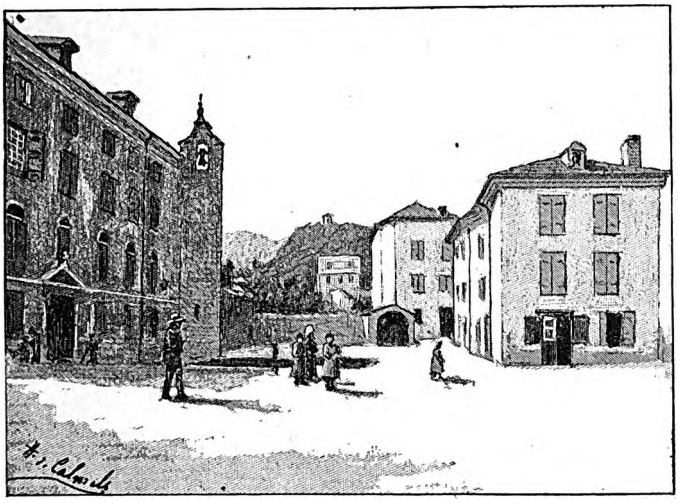

Fig. 10. — Ax en 1863. (Place du Breilh.)

Tels sont les renseignements les plus intéressants que je puis donner ici sur la station d'Ax. Une étude détaillée comporterait une publication plus longue & qui serait déplacée dans notre *Revue*.

En terminant, je dois exprimer un vœu, c'est que tous les habitants d'Ax puissent arriver à comprendre que pour donner à la station le développement & l'importance qu'elle comporte, il faut marcher unis.

La richesse de cette ville thermale en eaux chaudes est déjà considérable. Par les aménagements projetés, on deviendra maître d'un volume d'eau énorme, il y a déjà bien des années que je l'ai dit. Cette abondance d'eau étant acquise, Ax, amé-

Digitized by Google

nagé d'après les règles dictées par la science, peut, un jour, devenir la station sulfurée la plus importante des Pyrénées.

B. Eaux d'Ussat-les-Bains.

Il est regrettable que des auteurs sérieux, tels que M. Rotureau & d'autres, aient écrit sur Ussat des erreurs qui, sous leur signature, auraient la chance de se propager dans le monde médical. Je ne saurais, dans la publication actuelle, discuter les inexactitudes de ce savant hydrologiste, mais je m'efforcerai de donner certains détails, qui permettront de rétablir avec vérité, les faits scientifiques relatifs à la station.

Géographie. — La station primitive était située sur la rive droite de l'Ariège, à une altitude de 490 mètres, dans la vallée même, auprès des escarpements calcaires criblés de grottes, qui forment à l'Est une muraille à pic.

Actuellement, un second établissement a été créé sur la rive gauche de la rivière.

Des griffons d'eau minérale sont échelonnés le long des parois de la vallée, sur les deux rives de l'Ariège, dans une longueur de 1 kilomètre environ.

Géologie. — Les couches jurassiques du Lias ont été ouvertes & cassées en forme de V, & c'est du fond de ce V & des bords inférieurs que surgissent les naissants d'eau minérale. (Fig. 12).

Au-dessous du Lias, existe à coup sûr le Trias, gypsifère & accompagné d'ophite. Ce terrain est visible sur plusieurs points de la vallée vers le N.-O., surtout à Arignac, & vers l'O. à Baillères.

Si l'on fait passer une coupe par les villages de Lapége & Cazenave, S.-O.-N.-E., en passant sur le village de Capoulet (vallée de Niaux) & sur les sources d'Ussat (vallée de l'Ariège), cette coupe permet de se rendre compte de l'hydrogéologie de la station dont je m'occupe. De plus, elle montre qu'à Capoulet existe également une source, portant le nom de Saint-Pandelon, très abondante, de même nature que celles d'Ussat, seulement à température basse, environ 16°9. (Fig. 11).

Les systèmes de terrains en rapport immédiat avec les eaux

Digitized by Google

d'Ussat & de Capoulet, sont le Trias & le Lias. Le premier de ces terrains n'est pas visible à Ussat; seul le Lias est pleinement développé. Mais on vient de me rapporter des environs de Capoulet des fragments de gypse dont la présence ne sau-

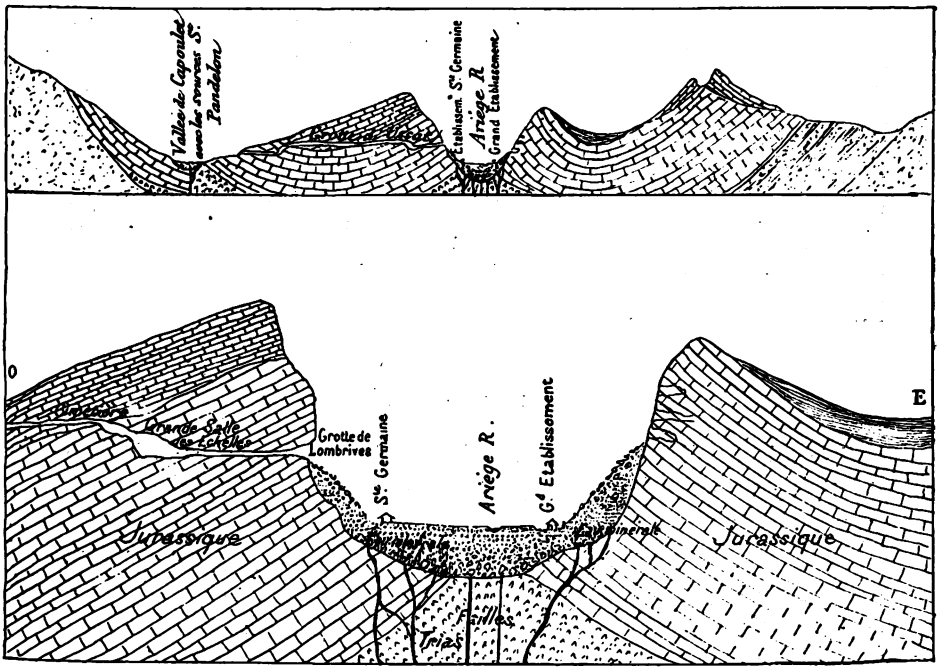

Figures 11 et 12.

rait être rapportée, en ce point du département de l'Ariège, qu'au système Triasique.

1° *Grandes fractures de la région.*

La direction générale de la vallée, à Ussat, court aux environs de N. 30°o. Ce sont des fractures ainsi dirigées qui ont servi d'issue principale aux eaux minérales d'Ussat. Mais, en outre de ces fractures, on en remarque de très nombreuses, qui ont formé des surfaces de glissement dans le Lias & qui se dirigent vers le N. E. (environ E. 45° N.).

Digitized by Google

Ces deux systèmes de fractures (N. 27° à 30° O. & E. 45° à 50° N.) s'entre-croisent souvent dans les grottes de la région, surtout dans la grotte des Echelles, dont les principaux couloirs ont la direction E. 45° N.

Il est probable qu'à une certaine époque, post secondaire, des sources très fortement chargées en acide carbonique, dont les eaux actuelles d'Ussat ne sont que le très faible représentant, ont, en s'infiltrant dans les fractures que nous venons de signaler, dissous les calcaires & déterminé la formation de ces immenses couloirs qui, en se prolongeant de la vallée de l'Ariège à la vallée du Vic-de-Sos, forment aujourd'hui les deux magnifiques grottes d'Ussat & de Niaux. Telle est aussi l'origine probable des nombreuses cavernes dont les entrées dominent au nord, sur la rive droite de l'Ariège, les hôtels & l'établissement thermal.

2° *Alluvions aquifères.*

Tout le fond du grand V, qui constitue à Ussat la vallée de l'Ariège, est rempli par une alluvion sableuse à niveaux multiples de cailloux roulés.

Cet énorme dépôt est visible sur le bord O. du chemin de fer, où on le voit recouvert par un dépôt glaciaire que cache presque partout le talus d'éboulis calcaire. L'Ariège a creusé son lit dans ces dépôts.

Les sources thermales le traversent de bas en haut.

3° *Distribution naturelle des eaux chaudes.*

Trouvant une éponge perméable constituée par les alluvions sableuses, les sources chaudes s'épanchent dans toute l'épaisseur & dans toute l'étendue de la masse. Aussi, on les retrouve très facilement lorsqu'on fait des fouilles à 3 ou 4 mètres de profondeur sur chaque rive de l'Ariège, le long de la montagne.

Sur la rive droite, il y avait autrefois deux établissements : le grand Etablissement & les bains Louet. Sur la rive gauche, on avait cherché à exploiter les eaux chaudes en cinq points

Digitized by Google

différents sur une espace de 1 kilomètre environ, entre l'ancien hôtel Pélissié & les bains dits Sainte-Germaine.

En plusieurs points, dans les prairies qui bordent l'Ariège, l'eau chaude coule à certains moments en assez grande abondance.

Les figures 11 & 12 montrent l'allure probable des eaux chaudes à travers les alluvions.

COMPOSITION CHIMIQUE DES EAUX. — Les eaux d'Ussat doivent être rangées dans la catégorie des eaux salines séléniteuses (sulfatées calciques & magnésiennes).

Leur analyse complète n'a jamais été faite. Voici le tableau des analyses les plus importantes dues à M. Willm.

Analyse de l'eau d'Ussat (1886). (*Galerie d'alimentation des baignoires.*)
Grand établissement.

Acide carbonique des bicarbonates	0g·1276
Acide carbonique libre	0.0129
Carbonate de calcium	0.1416
Carbonate de magnesium	0.0027
Carbonate terreux	0.0011
Silice libre	0.0265
Sulfate de calcium	0.6992
Sulfate de magnesium	2.0930
Sulfate de potassium	0.0125
Sulfate de sodium	0.0151
Chlorure de sodium	0.0446
Lithium	Traces.
Azotates	Traces.
	1g·2768
Résidu de 1 litre porté au rouge sombre	1g·1304

Contrôle de l'analyse.

Calcul du résidu en sulfate	1g·19cg2
Résidu directement transformé en sulfate	1.2005
Alcalinité calculée	0.1388
Alcalinité directement obtenue	0.1401

ÉTABLISSEMENTS BALNÉAIRES. — On a essayé dans ces dernières années, & l'on essaie encore, de multiplier les établisse-

Digitized by Google

ments balnéaires dans la station, partout où l'on trouve de l'eau chaude. Les tentatives diverses ont échoué, & il ne reste plus en présence que deux établissements : celui de Sainte-Germaine, le plus mal conçu & tenu, celui de l'hospice de Pamiers, le plus ancien, le plus intéressant. Les thermes Saint-Vincent, voisins de ceux de Sainte-Germaine, sont fermés & délaissés. Ils appartiennent aussi à l'hospice de Pamiers.

1° *Établissement Sainte-Germaine.* — Cet établissement a été créé en 1866, par un épicier de Tarascon, M. Lacoume, qui, devenu propriétaire d'un champ sur la rive gauche de la rivière, au-dessous de l'entrée de la grotte des Echelles, trouva en creusant un puits de l'eau chaude que l'on y soupçonnait déjà depuis longtemps, vu la fonte rapide des neiges en hiver. L'installation de l'établissement que créa cet industriel, très légèrement faite, contribua à la ruine de l'entreprise qui ne tarda pas à se produire, à la suite de la guerre de dépréciation que se firent les deux établissements en lutte.

Depuis lors, l'établissement vendu à des gens dans l'impossibilité financière de le relever, même de l'entretenir convenablement, perd de plus en plus de sa valeur[1].

L'eau qui l'alimente est néanmoins d'excellente qualité. Il faut malheureusement la monter au moyen d'une pompe aspirante & foulante, ce qui rend son exploitation d'autant plus difficile & défectueuse, même pour le service des bains.

Je ne m'étendrai pas plus longtemps sur les thermes en question, qui d'ailleurs n'auraient leur raison de vivre que s'ils devenaient propriété conjointe à celle du Grand Etablissement.

2° *Grand Etablissement.* — Les eaux qui l'alimentent & les terrains qui avoisinaient les sources primitives appartenaient à un seigneur d'Ornolac, M. de Fraxines, qui les tenait lui-même d'un héritage du seigneur d'Arnave. M. de Fraxines en dota l'hospice de Pamiers, par acte du 7 décembre 1787.

A cette époque, les douze baignoires tout à fait primitives qui constituaient la station étaient formées par des dalles de schistes plantées en terre. Le fond était constitué par le sol

1. On dit qu'il vient d'être vendu à une Société parisienne par son dernier propriétaire, M. Razous.

Digitized by Google

caillouteux, à travers lequel l'eau minérale montait directement dans les archaïques piscines. Les murs grossiers & les toits de chaume qui les recouvraient formaient des loges irrégulières qui furent remplacées par un établissement presque aussi primitif, dont le plan existe encore dans les archives départementales, & dans lequel vint se baigner, en 1807, le roi de Hollande.

En 1822, on modifia l'état des choses antérieur, en ce qui touchait les cabines de bains, mais les baignoires ne furent point changées, on en augmenta simplement le nombre.

Vers 1840, M. le Dr Félix Vergé, médecin inspecteur des eaux d'Ussat, prit l'initiative, pour faire subir une transformation à la station.

A cette époque, l'état d'équilibre des eaux chaudes dans les alluvions était instable & cette instabilité se manifestait par des mouvements d'exhaussement & d'abaissement des eaux, dont les baigneurs étaient victimes.

J'ai cherché, par la série des coupes ci-après, à montrer ce que pouvaient être ces mouvements. C'est la première fois qu'un semblable publication est faite sur la station, & je crois que, au point de vue général du captage des sources thermales, il est de première importance de se rendre un compte exact du travail si remarquable exécuté à Ussat par M. Jules François, travail dont cet ingénieur n'a pas, malheureusement pour la science, publié les plans & les explications techniques.

Entrons donc dans quelques détails de principe :

L'expérience de tous les jours avait depuis bien des années mis en relief trois faits principaux, relatifs à l'allure des sources d'Ussat.

On avait remarqué :

1° Que pendant les grandes crues de l'Ariège & à l'époque des hautes eaux, les baignoires ne contenaient que de l'eau froide;

2° Que pendant la saison des basses eaux, l'eau chaude arrivait bien aux baignoires, mais en quantité minime & ne les remplissaient qu'en partie;

3° Que lorsque les baignoires étaient suffisamment alimentées en eau chaude, l'Ariège se maintenait à un niveau constant, entre celui des grandes eaux & celui de l'étiage.

Digitized by Google

On appela en 1837 M. Jules François, jeune ingénieur des mines nouvellement attaché au service des mines de fer de Rancié, pour lui exposer la situation & pour le prier d'étudier les moyens de porter remède au mal.

M. François, après avoir suivi par lui-même l'allure des sources chaudes, comprit le mécanisme de leurs changements de niveau & conçut immédiatement un plan d'action pour éviter de si graves inconvénients.

Dans une réunion officielle des autorités compétentes départementales, M. François exposa les résultats de ses observations & son plan de travaux à exécuter.

Le jeune ingénieur fit comprendre aux intéressés : 1° que les mouvements d'élévation & d'abaissement des eaux chaudes étaient dus aux infiltrations plus ou moins abondantes des eaux de l'Ariège ; 2° que pour maintenir les eaux chaudes à un niveau constant, il fallait aussi maintenir les eaux froides d'infiltration à un niveau constant.

La première coupe des quatre qui suivent, montre l'Ariège très haute & la nappe d'eau chaude s'écoulant vers les baignoires, refoulée vers la montagne. Les baignoires sont envahies par les eaux froides. (Fig. 13-1.)

La seconde fait voir l'Ariège à l'étiage. A ce moment, l'eau chaude s'écoule bien vers le talweg de la vallée, c'est-à-dire vers l'Ariège, mais le fond seul des baignoires est léché par la partie supérieure de la nappe d'eau chaude. (Fig. 13-2.)

La troisième coupe représente l'Ariège à son niveau le plus constant, & la nappe d'eau chaude s'écoulant vers la rivière, mais ayant un niveau plus élevé que dans le cas précédent, elle alimente largement les baignoires. (Fig. 13-3.)

C'était là ce qu'avait fait connaître M. François. Après une semblable explication, il n'y avait plus qu'à trouver le moyen de maintenir les choses dans l'état où elles sont indiquées dans la troisième coupe. M. François ayant également exposé à la Commission le plan qu'il avait conçu pour arriver au résultat, ce plan fut adopté.

En voici les principes.

Il fallait entourer les naissants d'eau chaude, dont on ne connaissait l'épanchement que sous forme de nappe & non

Digitized by Google

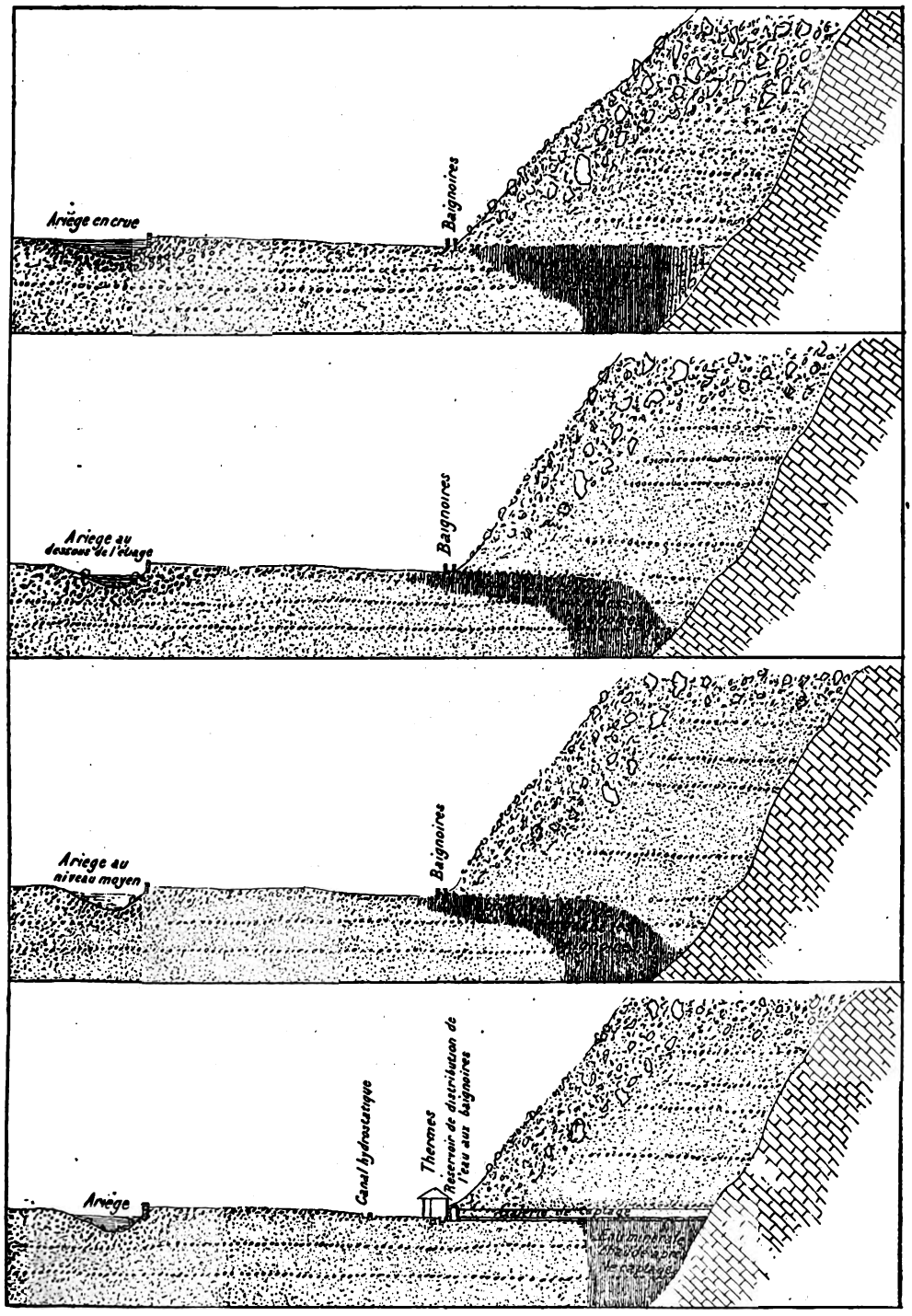

Figure 13. — Rapport des crues de l'Ariège et de la nappe d'eau chaude.

Digitized by Google

sous forme de griffons, d'un barrage d'eau froide, à niveau constant, de manière à les mettre à l'abri des surélévations & des abaissements des infiltrations de l'Ariège.

La 4e coupe de la figure 13 & les plans qui suivent, montrent non seulement les travaux exécutés, mais les résultats obtenus.

Travaux exécutés. — M. François profita d'un barrage en travers de la rivière de l'Ariège, à 2 kilomètres environ en amont d'Ussat, & destiné à alimenter le *beal* du vieux moulin situé jadis en face de l'hôtel du Grand Etablissement. Il amena l'eau du canal de fuite de ce moulin, jusqu'à l'extrémité sud des anciens thermes. Le niveau de ces eaux étant supérieur à celui de l'Ariège & à celui de la nappe d'eau minérale chaude, il put, en faisant des saignées dans ce canal, & au moyen de rigoles souterraines creusées dans l'intérieur de la montagne & perpendiculairement à la vallée, inonder d'une manière permanente tout le sous-sol alluvien, perméable, dans lequel s'épanchaient les eaux chaudes.

Résultats obtenus. — L'écoulement de l'eau froide étant permanent & à niveau constant, il s'établit dans le sous-sol de la montagne un équilibre constant entre les eaux chaudes & les eaux froides. La masse d'eau minérale thermale fut, par cet artifice, concentrée au-dessus de ses naissants, & refoulée vers la roche en place, ainsi que le représente la figure 13 n° 4, à un niveau maximum qui ne pouvait plus varier, qu'à la condition de faire varier, également, celui de la nappe froide artificielle. Ce maximum constant était toujours supérieur à celui des eaux de l'Ariège, puisque l'arrivée des eaux froides se faisait par un canal supérieur de 2 mètres environ à celui de la rivière; les fortes crues ne le dépassant pas, n'avaient plus d'action directe dans le sous-sol. De même, à l'étiage, les alluvions se trouvant artificiellement inondées jusqu'à ce maximum constant, les eaux chaudes étaient toujours maintenues au même niveau dans le sous-sol de la montagne, niveau également bien supérieur à ce qu'il était dans les temps primitifs.

Dans ces conditions on creusa perpendiculairement à la vallée, derrière les anciens thermes, des galeries d'amenée, pour aller atteindre l'eau chaude dans sa nouvelle situation, & pour la conduire sur le lieu d'exploitation. Ce travail nouveau per-

Digitized by Google

mit de constater qu'on avait, par ce captage d'un genre tout spécial, séparé la nappe d'eau minérale, en eaux chaudes, eaux tièdes & eaux froides. Il fut aisé grâce aux galeries d'écoulement qui atteignaient les différentes parties de la nappe ther-

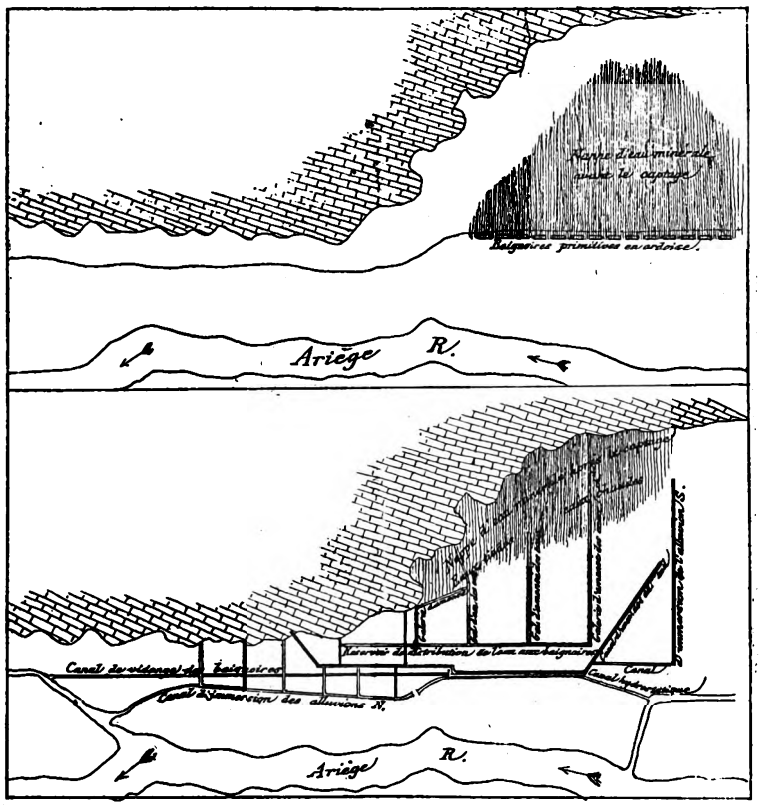

Figure 14. — La nappe d'eau chaude avant et après la création du canal hydrostatique.

male, de conduire chaque genre d'eau en un point extérieur déterminé. On n'utilisa que l'eau vraiment chaude (38°) pour alimenter l'établissement qu'on allait reconstruire à neuf.

A cet effet, on amena les eaux chaudes, celles du Sud, dans un réservoir étroit & long, qui se développait entre la montagne & les nouveaux thermes, chaque baignoire venant directement puiser dans ce réservoir l'eau nécessaire à son alimentation. (Fig. 14, 1 & 2.)

Digitized by Google

Dans ces nouvelles conditions, il fut possible de créer un établissement thermal important, n'ayant plus aucun des inconvé-

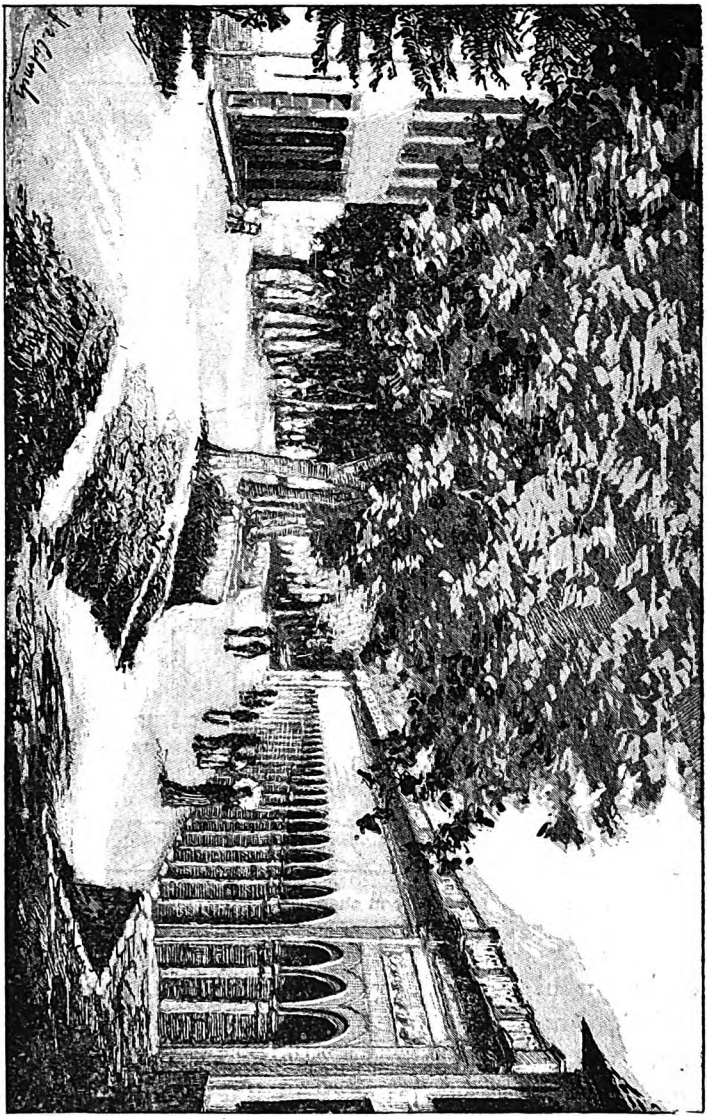

Fig 15. — Établissement thermal d'Usset.

nients de l'ancien, & qui constitue l'établissement encore existant, dont nous avons cru devoir donner une image fidèle. (Fig. 15.)

Digitized by Google

Ainsi que le prouvent les deux analyses suivantes, faites l'une bien avant le captage des sources, par Figuier, l'autre après ce captage, par Filhol, les travaux de M. François ont singulièrement modifié la nature & la pureté des eaux d'Ussat.

Analyse de l'eau d'Ussat par Figuier.

	Pour 1 litre.
Chlorure de magnésium	0g.024
Sulfate de magnésie	0.276
Carbonate de magnésie	0.010
Carbonate de chaux	0 268
Sulfate de chaux	0.306
Perte	0.005
	0g.899

Analyse var Filhol.

	Pour 1 litre.
Acide carbonique	1cc657
Azote	2.038
Oxygène	1.05
Carbonate de chaux	0.6995
Carbonate de soude	0.0381
Carbonate de magnésie	Traces.
Carbonate de fer	Traces.
Sulfate de magnésie	0.1791
Sulfate de soude	0.0583
Sulfate de potasse	0.0200
Sulfate de chaux	0.1920
Chlorure de magnésie	0.0420
Matière organique & perte	0.0471
	1g.2761

AMÉNAGEMENT DES THERMES. — Les thermes d'Ussat sont aménagés d'une manière assez spéciale. Les bains sont à eau courante & par suite à température absolument fixe.

La longueur du réservoir d'alimentation des baignoires est telle, que, dans le trajet qu'elle parcourt pour aller d'une extrémité de ce réservoir à l'autre, l'eau se refroidit naturellement. On peut donc prendre des bains à températures différentes, suivant que la cabine dans laquelle on se baigne correspond à la tête ou à l'extrémité inférieure du réservoir de distribution.

Digitized by Google

Les cabinets de bains sont larges, aérés, mais manquent de déshabilloirs.

Il y a une salle de douches générales & un cabinet de douches locales...

PROPRIÉTÉS PHYSIOLOGIQUES DES SOURCES. — L'eau d'Ussat est une eau essentiellement sédative; elle procure le calme du système nerveux, donne facilement le sommeil, & assouplit les membres.

L'effet sédatif est quelquefois tellement marqué, qu'il conduit à un véritable affaiblissement. Aussi doit-on, à ce point de vue, se méfier des eaux en question.

PROPRIÉTÉS THÉRAPEUTIQUES. — Ce sont surtout les affections utérines & les maladies nerveuses qui relèvent des eaux d'Ussat. Ceci est un fait classique, malheureusement perdu de vue depuis bien des années par le corps médical, qui prive ainsi les malades d'une ressource hydrothermale des plus précieuses.

La chorée guérit à Ussat d'une manière rapide & sûre, en général.

M. Rotureau, dans son article Ussat, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, a donné les eaux d'Ussat comme étant employées surtout en boisson, dans les affections gastro-intestinales. C'est là une erreur, non seulement regrettable, mais dangereuse. Ces eaux, absolument indigestes, produisent quelquefois de graves désordres sur l'intestin. Non seulement elles n'ont jamais été conseillées en boisson par les médecins locaux, mais le public lui-même les laisse de côté, & s'il en goûte une fois, il les abandonne ensuite, avec une certaine terreur. Le Dr Vergé les proscrivait complètement de la pratique.

Si Ussat avait les moyens de faire correctement parler d'elle comme le font d'autres stations, elle reprendrait à coup sûr son ancienne vogue, que lui a si injustement enlevé la mode, cette folle, qui perd ou qui fait triompher à son gré nos stations balnéaires.

On transporte à Ussat une eau ferrugineuse qui naît sur les bords de l'Ariège aux environs de Tarascon, entre la gare & le moulin de Séré. Cette eau est connue & classée sous le

Digitized by Google

nom d'eau ferrugineuse de Sainte-Quitterie (nom de la patronne du faubourg de Tarascon.)

Elle vient du terrain silurien supérieur & du dévonien, qui existent sous les alluvions de la vallée, terrains très riches en pyrites de fer.

Voici, d'après Magnes-Lahens, la composition de cette source par litre (analyse de 1818)[1].

Cette eau, tout en étant reconstituante par son fer, est légèrement purgative.

Acide carbonique libre	0g 0265
Muriate de soude	0.0212
Muriate de magnésie	0.0477
Sulfate de chaux	0.0339
Sulfate de magnésie	0.0954
Sous-carbonate de fer	0.1272
Silice	0.0053
Matière grasse résineuse	0.0212
Perte	0.0371
	0g 7155

C. LES EAUX FERRUGINEUSES DU ROCHER DE FOIX ET LES EAUX NITRATÉES DE VILOTTE.

Ces eaux ont été découvertes il y a peu d'années, au pied Nord du rocher de Foix, sur les bords de la rivière l'Arget.

Il est probable qu'elles émergent d'une longue faille qui a mis en contact, dans la vallée de la Barguillère, le granit avec les terrains secondaires. On voit en effet, dans la vallée susdite, de nombreuses sources ferrugineuses tout le long de cette grande faille, entr'autres à Saint-Pierre & à Foix.

On a fait de cette eau une sorte de panacée, au début de son exploitation, & ce qui nous étonne le plus, c'est de voir le nom du Dr Jeanbernat au bas de la réclame faite autour de cette source.

1. J'y ai constaté en plus des éléments indiqués par Magnes-Lahens, des traces notables d'arsenic & de cuivre. Il y a aussi d'autres métaux.

Digitized by Google

Les eaux du rocher de Foix sont des eaux ferrugineuses légèrement sulfurées. A ce titre elles conviennent dans l'anémie & la chlorose, & peuvent, secondairement, améliorer ou même guérir des états locaux subordonnés à ces deux états du sang.

Filhol en a fait l'analyse. En voici les résultats :

Produits gazeux.

Azote	25cc.
Acide carbonique libre	08·0770
Acide sulfhydrique libre	0.0020

Substances fixes.

Bicarbonate de chaux	08·0240
Bicarbonate de magnésie	0.0110
Bicarbonate de manganèse	Trac. tr. s.
Sulfate de protoxyde de fer	0.0300
Sulfate de chaux	0.0210
Sulfate de magnésie	0.0590
Phosphate de chaux	Traces.
Silicate de potasse	0.0040
Chlorure de sodium	0.0020
Iodure de sodium	Traces.
Lithine	Traces.
Arsenic	Trac. tr. s.
Silice libre	00.220
Matière organique	0.0600
	08·2530

L'une des sources est assez mal captée, l'autre est souvent envahie par les crues de l'Arget.

Leur température est de 15° d'après Filhol, je les ai trouvées à 12°.

Le débit est de 18 litres par minute, ou de 25920 litres par vingt-quatre heures.

Cette source, telle qu'elle est, peut rendre de très grands services aux habitants de Foix, car les anémiques ont en elles une médication des plus actives, lorsqu'ils sont sensibles à l'action du fer. L'eau se digère avec une bien plus grande facilité que celle de Sainte-Quitterie de Tarascon.

Cette eau pourrait facilement s'exporter, car par suite de la

Digitized by Google

présence d'une légère quantité d'acide sulfhydrique, elle est dans d'excellentes conditions de transport.

D. Eaux nitratées de Foix (Vilotte et Sainte-Hélène).

Sur la promenade de Vilotte, coule une source vraiment intéressante au point de vue hydrologique. Elle constitue un épanchement de la nappe phréatique moyenne de la région, & est remarquable par la quantité de nitrate de potasse qu'elle contient. Il y en a, en effet, o gr.010 par litre.

Cette eau est d'excellente qualité comme eau potable. Elle est recherchée par tous les habitants de la ville, vu même par les étrangers qui traversent Foix. Elle n'a jamais causé d'accident épidémique, & constitue une boisson qui, de ce fait seul, la fait classer au premier rang.

Les municipalités qui se succéderont à Foix doivent considérer comme un devoir de ne jamais toucher au captage de cette source, & de la mettre à l'abri de toute cause de contamination.

La ville est alimentée par l'eau d'un ruisseau qui traverse la grotte de Sainte-Hélène, située en aval de Foix. Cette eau est également nitratée, mais surtout bicarbonatée calcique. Elle marque 30° à l'hydrotimètre &, néanmoins, cuit parfaitement les légumes. Son principal inconvénient est d'être quelquefois trouble & d'un débit irrégulier.

E. Eaux de Foncirgue.

Elles sont d'une abondance extrême, constituant par leur ensemble un véritable petit torrent.

Elles naissent dans le terrain nummulitique, sortent de la stratification des bancs calcaires à *ostrea unciféra*, orientées o,15° à 18° N., & cassés par une fracture N. S.

Elles sont exploitées dans un établissement absolument primitif, n'offrant aucun attrait à ceux qui veulent aller en villégiature dans cette station.

Tout est à créer.

L'exploitation de l'eau en bouteilles, pour le transport, est primitive & devrait être entreprise d'une manière sérieuse.

Digitized by Google

On a complètement trompé le public & le corps médical sur les propriétés des eaux de Foncirgue. Une réclame absurde & déloyale en a fait une panacée universelle. On dit même, sur les étiquettes qui enveloppent les bouteilles destinées à l'exportation, que ces eaux sont les plus gazeuses connues, tandis qu'elles ne contiennent, en réalité, que des traces minimes d'acide carbonique.

Il est de mon devoir de dire l'exacte vérité sur ces sources & de fournir aux médecins & au public des renseignements précis sur la valeur & l'emploi de ces eaux si remarquables.

Les eaux de Foncirgue conviennent exclusivement aux affections chroniques des intestins, lorsque ces affections coïncident soit avec un épuisement général, soit avec des troubles névralgiques & rhumatoïdes. Dans ces cas, j'en ai obtenu des effets vraiment merveilleux. Toniques & digestives, dans la convalescence de la fièvre typhoïde, je les ai vu rappeler pour ainsi dire à la vie des malades atteints de cancer & d'ulcère de l'estomac. Elles ne guérissent ni le cancer ni l'ulcère, mais elles donnent à l'intestin une tonicité nouvelle, qui active les fonctions digestives & l'absorption.

En bains elles sont sédatives, sans affaiblir.

Voici quelle est la composition chimique de la source de la Buvette, composition qui prouve, une fois de plus, qu'il faut bien peu de chose à une eau nous arrivant des entrailles de la terre pour posséder des propriétés thérapeutiques quelquefois bien remarquables. (Analyse du Dr F. Garrigou.)

Silicate de sodium	0g 0074
Silicate de potassium & de lithium	0.0018
Sulfate de calcium	0.0520
Sulfate de magnésium	0.0800
Chlorure de calcium	0.0026
Bicarbonate de calcium	0.2700
Bicarbonate de magnésium	0.080a
Bicarbonate de fer	Traces.
Alumine, zinc, cuivre, plomb, arsenic	Traces.
Iode	Traces.
Matières organiques	0.0160
	0g·3399

Digitized by Google

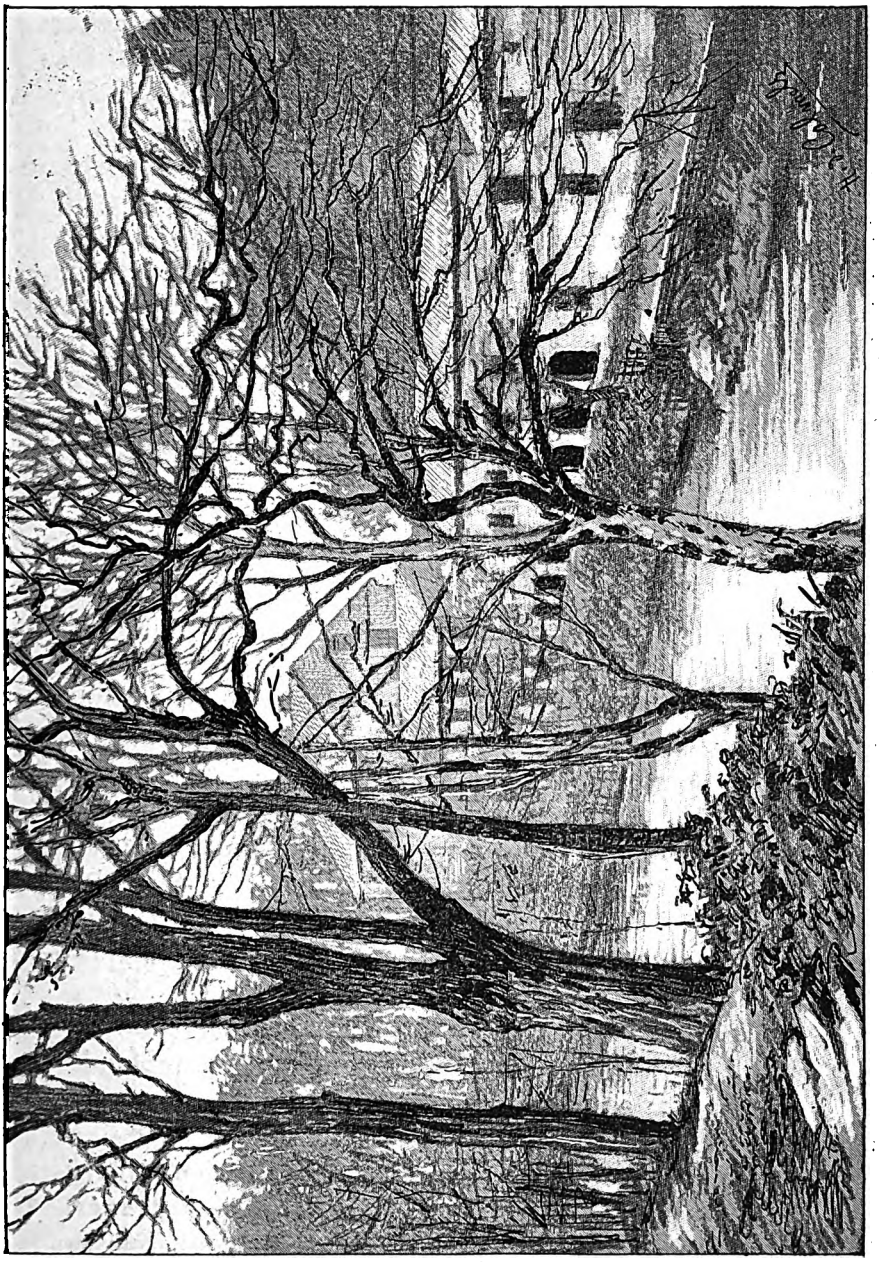

Fig. 16. — Établissement thermal de Foncirgue.

Digitized by Google

La figure nº 16 donne une idée du site de la station de Foncirgue.

F. Eaux potables de la vallée de l'Ariège.

Les alluvions de la vallée de l'Ariège reposent sur le terrain miocène, à partir de la plaine qui commence au sortir de la petite ville de Varilhes. On peut comparer ces alluvions à une longue éponge plus ou moins perméable, reposant sur un long bassin de porcelaine imperméable. Le tout aurait une inclinaison permanente dans un sens déterminé, Est-Ouest, par exemple, la partie Est étant plus élevé que la partie Ouest.

La rivière de l'Ariège coulerait sur les parties les moins perméables de l'éponge, qui serait en certains points profondément entamée pour former le lit de la rivière.

Les alluvions étant constamment imbibées d'eau à la partie Est par la rivière supérieure coulant sur l'éponge (les alluvions supérieurs), cette eau gagne constamment par la pesanteur, la base des alluvions, au contact du miocène imperméable. Il existe donc en permanence, une nappe inférieure (invisible) d'eau qui circule dans le sous-sol, de l'Est à l'Ouest, comme la rivière supérieure. C'est cette nappe d'eau qui constitue la nappe d'eau des puits, ou nappe *phréatique*.

Lorsque les alluvions sont profondément ravinées, jusqu'à la couche phréatique, l'eau de cette couche apparaît, & coulant à la surface, elle constitue des ruisseaux. Là où les alluvions ne sont pas ravinées, on ne peut atteindre la nappe qu'au moyen de puits.

Dans les points voisins du cours d'eau supérieur (de la rivière visible, de l'Ariège, lorsque ces points ont été profondément entamés par ce cours d'eau, on voit paraître des sources quelquefois très nombreuses & souvent considérables, qui ne sont autre chose que le trop plein du fleuve inférieur (invisible), donnent la nappe phréatique. Ces sources sont généralement formées sur les bords de l'Ariège, comme du reste sur les bords de presque tous les fleuves, par des eaux excellentes pour la boisson.

Digitized by Google

Tout le long de la vallée de l'Ariège, on peut voir à partir de Pamiers, partout où les alluvions (l'éponge) sont profondément érodées, des sources magnifiques, dont quelques-unes sont utilisées pour l'alimentation de localités riveraines.

Ainsi, à Pamiers, la source de Sainte-Hélène alimente les casernes d'infanterie ; à Bonnac, les sources de la rive droite de la rivière fournissent l'eau potable aux habitants de la rive gauche. Au Vernet, la nappe phréatique coulant à ciel ouvert forme une petite rivière qui tombe de près de quinze à vingt mètres de hauteur, en cascade, dans l'Ariège.

A la propriété de la Bartale, près Saverdun, les sources qui s'échappent de la nappe phréatique sont tellement abondantes qu'on cherche souvent à s'en débarrasser, car elles inondent les champs.

A Artenac, l'eau phréatique alimente des quantités de fontaines & un énorme vivier.

A Terraqueuse, dont le nom indique la richesse en eau, cette même nappe phréatique s'échappe en véritable rivière.

Les eaux de toutes ces localités sont presque toujours des eaux excellentes pour la boisson, donnant un titre hydrotimétrique qui se maintient presque toujours au-dessous de 25° & ayant une température qui varie de 10° à 12°.

Il est certain, ainsi que je l'ai dit bien souvent, qu'une semblable quantité d'eau qui peut, ici, être estimée, dans l'écoulement de la partie visible de la nappe phréatique, à quatre cents litres par seconde, environ, pourrait être très utilement utilisée pour alimenter en eau potable une ville comme Toulouse, ville exigeant vingt mille mètres cubes en vingt-quatre heures. La nappe phréatique en donnerait, dans sa partie visible, près de trente mille.

Mais pour utiliser complètement la nappe en question dans tout son entier, il faudrait barrer la vallée profondément entre les coteaux, & ramener au jour, en un point plus bas que le lieu de captage, toute la masse d'eau ainsi emmagasinée. On aurait alors une nouveau cours d'eau pouvant donner à la fois l'eau potable, la force motrice, l'arrosage & le transport.

L'eau ne saurait jamais manquer, car l'Ariège, au sortir de la montagne, alimenterait constamment par l'inbibition des

Digitized by Google

alluvions supérieures, la nappe phréatique de la vallée. Celle-ci n'irait plus se perdre d'une manière inutile vers l'Océan, en coulant dans un sous-sol, qui, jusqu'ici, a caché cette énorme richesse.

Pour justifier cette opinion, il n'y a qu'à rappeler les observations de M. Daubrée sur la nappe phréatique de la vallée du Rhin. « On reste au-dessous de la vérité, dit M. Daubrée, « en admettant pour le volume d'eau qui imbibe le gravier « (c'est-à-dire l'alluvion, l'éponge) la fraction de 1/5. Ainsi, « ajoute-t-il, la nappe adjacente au Rhin renferme, par consé- « quent, à la hauteur de Strasbourg & sur un kilomètre de « longueur, une quantité d'eau égale à celle qui passe au pont « de Kehl, en onze heures & demie, au niveau moyen. »

Il est certain, proportion gardée, que la tranche d'eau qui imbibe l'alluvion de l'Ariège sur un kilomètre de long au niveau de Saverdun par exemple, est encore énorme, & comme cette tranche se renouvelle sans cesse, il est probable qu'elle constituerait comme eau potable, & comme cours d'eau utilisable pour l'agriculture, pour l'industrie & pour le transport, une richesse importante que notre incurie laisse improductive.

BIBLIOGRAPHIE

1° AX.

Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France antérieure à 1758.

SICRE (Abraham). Mémoire sur les eaux d'Ax, 1758.

CARRÈRE. Catalogue raisonné, 1785.

PILHES. Traité analytique & pratique des eaux d'Ax & d'Ussat. Pamiers, 1786.

PILHES. *Id.* édition de 1787, accompagnée d'une correspondance & d'une discussion entre Pilhes & un rédacteur de journal, au sujet des eaux.

MAUDINAT. Observation & réflexions sur les bains d'Ax (journal de médecine. Juillet 1788.)

DISPAN. Analyse des eaux d'Ax (eau du Bain-Fort & source n° 4, au Couloubret), 1809.

DISPAN. Analyse des sources du Teich (eau bleue, source n° 4, eau du petit Robinet, eau de la Grande Pyramide), 1820.

Digitized by Google

MAGNES-LAHENS. Analyse des eaux minérales d'Ax. Toulouse, 1823.

LAFONT-GOUZI (G.-G.). Précis des propriétés physiques, chimiques & médicales des eaux thermales d'Ax. Toulouse, 1848.

ASTRIÉ-ROLLAND. De la médication thermale sulfureuse appliquée. Thèse de Paris, n° 293, 1852.

FONTAN (J.-P.A.). Recherche sur les eaux minérales des Pyrénées, de l'Allemagne, de la Belgique, &c. Paris, 1853.

ALIBEBT (Constant). Traité des eaux d'Ax. Paris, 1853.

FILHOL (E.). Eaux minérales des Pyrénées. Toulouse, 1853.

BOUCOIRAN (L.). Ariège, Andorre & Catalogne. — Guide historique, pittoresque & descriptif aux bains d'Ussat & d'Ax. Paris, 1854.

DURAND-FARDEL, LEBRET, LEFORT, Jules FRANÇOIS. Dictionnaire des eaux minérales, article Ax, 1860.

GARRIGOU (Félix). Etude chimique & médicale des eaux sulfureuses d'Ax. Paris, 1862.

RIVIÈRE-TARDIEU. Projet d'achat des établissements thermaux d'Ax & de la Forêt de Caroutch. Foix, 1863.

LEFORT (Jules). Rapport sur un travail de Garrigou (Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris), t. X, 1863-64.

GARRIGOU (F.) & MARTIN (L.). Etude géologique sur les eaux sulfurées d'Ax. (Compte rendu Acad. des sc., Paris, 1864.)

GARRIGOU (F.). Ax, ses sources, sa géologie. Toulouse, 1864.

SOCIÉTÉ DU MODÈLE. Statuts de la fondation de l'établissement. Foix, 1864.

SCORESBY-JACKSON. On the temperature of certain hot-springs in the Pyrénées. (Transaction of the Royal Society of Edimburg), v. XXIII, Pau III, 1864.

RIVIÈRE (Benjamin). Rapport au sujet du Modèle. Foix, 1865.

DESNOS (L.). Dictionnaire de médecine & de chirurgie pratiques, t. IV, 1865. Paris.

AUPHAN (V.). Les eaux d'Ax & leurs applications thérapeutiques. Paris, 1865.

GARRIGOU (F.). Géologie de la station thermale d'Ax (Bul. Soc. géol. de F., 2e série, t. XXIV, 1867.

ROTUREAU (A.). Dictionnaire encyclopédique de Dechambre. Ax. — Paris, 1867.

CAPDEVILLE. Rapport au sujet de l'établissement Modèle. Foix, 1867.

FLORENCE (Eucher). Lettre au sujet de l'établissement Modèle. Toulouse, 1867.

GARRIGOU (F.). Coup d'œil sur l'installation balnéaire de la station d'Ax. (Gazette hebdomadaire, 1868.)

GARRIGOU (F.). Formation du sulfure du sodium. Ax. (Annales Soc. d'hydr. méd. de Paris, 1868.)

AUPHAN (Dr V.). Traitement hydro-minéral du rhumatisme. Paris, 1868.

Digitized by Google

GADRAT, aîné. Guide du baigneur & du touriste à Ax & à Ussat. Foix, 1869.

FRANCAL (J.). Guide du baigneur & du touriste à Ax-les-Bains, avec une notice médicale, par M. le Dr Auphan. Foix, 1869.

GARRIGOU (F.). Remarques sur la sulfhydrométrie. (Id., 1869).

CAPDEVILLE. Rapport au sujet du Modèle. Foix, 1869.

BONNANS (H). Thèse sur les eaux minérales de l'Ariège, 1882.

MARCAILHOU-D'AYMERIC (H.). Nouveau guide pratique de l'étranger à la station d'Ax-les-Bains. Foix, 1885.

MARCAILHOU-D'AYMERIC (H.). Monographie de la ville d'Ax. Toulouse. (Ouvrage ayant obtenu une médaille de vermeil au concours de la Soc. archéol. du Midi en 1887), 1886.

AUPHAN (Dr V.). Action physiologique & thérapeutique des eaux sulfurées sodiques alcalines d'Ax-sur-Ariège. Toulouse, 1886.

AUPHAN (Dr V.). Ax, ses richesses thermales & sa thérapeutique. (Lu le 15 octobre 1886 au Congrès d'hydrologie.) Toulouse, 1886.

GARRIGOU. Conférence sur Ax. Congrès de Biarritz, 1886.

PUJOL. Eaux thermales d'Ax. Création d'un hôpital militaire. Congrès de Biarritz, 1886.

CONGRÈS DE 1886. Excursion du Congrès de Biarritz à Ax. Paris, 1886.

WILLM. Analyse des eaux d'Ax. Comité consultatif d'hygiène de France. T. XVI. Paris, 1886.

AUPHAN (V.). Conférence sur Ax faite au Congrès de Biarritz. (Revue d'hydrologie pyrénéenne. Toulouse, 1867.)

FUGAIRON (L. S.). Topographie médicale du canton d'Ax, comprenant un traité des eaux thermo-minérales. Paris, 1888.

AUPHAN (V.). Généralité sur les sources thermales d'Ax. Foix, 1889.

FOCH (P.). Les eaux d'Ax-les-Bains & leur emploi. Toulouse, 1889.

DELIEUX (H.) Excursion hydrologique dans l'Ariège. Toulouse, 1892.

2° USSAT.

BÉCANE. Mémoire sur les eaux d'Ussat.

RAULIN. Voir Dictionnaire raisonné de Carrère.

Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France antérieure à 1758.

PILHES. Traité pratique des eaux d'Ax & d'Ussat. Pamiers, 1876.

CARRÈRE. Catalogue raisonné sur les eaux minérales. Paris, 1785.

GARRIGOU (M.). A la naïade des bains d'Ussat. Foix, 1808.

FIGUIER. Analyse de l'eau d'Ussat, 1810, dans Journal des bains d'Ussat. Foix, 1810.

CHRESTIEN. Lettre sur Ussat. Id., 1810.

MAGNES-LAHENS. Analyse de l'eau thermale de M. Gaston Louet à Ussat. Foix, 1832.

X..... Un pauvre de Pamiers aux autorités de sa ville. (Pamphlet

Digitized by Google

contre un sous-préfet compromis à Ussat.) Toulouse. Sans date, mais de 1838.

VERGÉ (F.). Notice sur les eaux d'Ussat, avec planches. Foix, 1842.

DIEULAFOY. Notice sur l'établissement des bains d'Ussat. Toulouse, 1848.

DIEULAFOY. Rapport sur Ussat à l'Académie des sciences de Toulouse, 1853.

FILHOL (E.). Traité des eaux des Pyrénées. Paris, 1853.

BOUCOIRAN (L.). Ariège, Andorre & Catalogne. — Guide historique, pittoresque & descriptif aux bains d'Ussat & d'Ax. Paris, 1854.

FILHOL (E.). Analyse chimique des eaux minérales d'Ussat. Pamiers, 1856.

VERGÉ (F.). Nouvelle notice sur les eaux d'Ussat. Foix, 1856.

BONNANS. Guide du médecin aux eaux d'Ussat. Foix, 1857.

OURGAUD. Etablissement d'un vaporarium à Ussat-les-Bains. Pamiers, 1859.

OURGAUD (Dr). Précis sur les eaux thermales à base de chaux, de soude & de magnésie, d'Ussat-les-Bains (Ariège), & rapport sur la saison thermale de 1859, avec plans & notes historiques.

BONNANS. Quelques réflexions sur le précis du Dr Ourgaud sur Ussat-les-Bains. Toulouse, 1860.

DURAND-FARDEL, LEBRET, LEFORT, J. FRANÇOIS. Dictionnaire des eaux minérales (article Ussat), 1860.

RAMES, GARRIGOU & FILHOL (H). L'homme fossile de Lombrive. Toulouse, 1862.

GARRIGOU & FILHOL (H.). La faune de la grotte de Lombrive. (Compte rendu de l'Acad. des sciences de Paris), 1863.

GARRIGOU (F.). Une excursion dans la grotte de Lombrive. Toulouse, 1864.

DESNOS. Dictionn. de médecine & de chirurgie pratiques. Paris, 1865,

GUITARD. Souvenir d'Ussat. Toulouse, 1865.

BLONDIN (Dr Th.), Ussat-les-Bains. Etudes médicales sur les eaux minérales de cette station thermale, 1865.

M..... Ussat, bains de Sainte-Germaine. Toulouse, 1867.

DURAND-FARDEL. (M.) Traité des eaux minérales, article Ussat, 1885.

BONNANS. (H.) Thèse sur les eaux minérales de l'Ariège. Paris, 1885.

ROTUREAU. Dictionnaire encyclopédique de Dechambre. Paris, 1886.

LABAT (A.). Etude sur Ussat. Paris, 1886.

GARRIGOU (F.). Conférence sur Ussat au Congrès de 1886.

WILLM. Comité consultatif d'hygiène en France. Analyse des eaux d'Ussat. Paris, 1886.

FILHOL (E.). Traité des eaux minérales des Pyrénées; 2e édition, publiée par le Dr Joulin, 1888.

X... Notice sur les eaux minérales d'Ussat. Photogr. Toulouse, 1887.

SÉNAC (A.). Sources thermo-minérales d'Ussat-les-Bains, Foix, 1887.

Digitized by Google

DÉLIEUX (H). Excursion hydrologique dans l'Ariège. Toulouse, 1892.

3° EAUX DU ROCHER DE FOIX.

FILHOL (E.). Analyse des eaux du Rocher de Foix. Foix, 1864.

X..... Notice historique & médicale sur les eaux du Rocher de Foix. Toulouse, 1865.

DÉLIEUX (H). Excursion hydrologique dans l'Ariège. Toulouse, 1892.

4° FONCIRGUE.

JALABERT. Voir Carrère. Catalogue raisonné sur les eaux minérales, 1785.

FAU (G.). Esquisse sur les eaux minérales acidulées de Labastide-du-Peyrat. Foix (Germinal, an IX), 1800

FAU (A.). Analyse chimique des eaux minérales & thermales de Foncirgue, commune du Peyrat. Foix, 1835.

FILHOL (E.). Traité des eaux minérales des Pyrénées. Paris, 1853.

DURAND-FARDEL, LEBRET, LEFORT & Jules FRANÇOIS. Dictionnaire d'hydrologie (article Foncirgue), 1860.

DESNOS. Dictionnaire de médecine & de chirurgie pratique. Paris, 1885.

ROTUREAU. Dictionnaire encyclopédique de Déchambre, 1879.

JOLIEU (E.). Etudes thérapeutiques sur les eaux minérales & thermales de Foncirgue. Foix, sans date.

SANS (DE VERNIOLE). Observation sur la propriété des eaux de Foncirgue. Manuscrit de 1886.

GARRIGOU (F.). Les eaux de Foncirgue. (Revue des Pyrénées & de la France méridionale. Toulouse, 1889.)

DÉLIEUX (H). Excursion hydrologique dans l'Ariège. Toulouse, 1892.

5° EAUX POTABLES DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE.

GARRIGOU. Etude sur les eaux souterraines de la vallée de la Garonne & de l'Ariège, & sur les filtres de Toulouse. (Bulletin de la Soc. d'hist. naturelle de Toulouse, 1874).

GARRIGOU. Etude sur les eaux souterraines des vallées de la Garonne & de l'Ariège. Acad. des sciences de Toulouse, 1892.

DÉLIEUX (H). Excursion hydrologique dans l'Ariège. Toulouse, 1892.

Dr F. GARRIGOU.

Digitized by Google

LA QUERELLE

DES CAPITOULS ET DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX

AU SUJET DE LA STATUE DE CLÉMENCE ISAURE

Il est toujours délicat, & surtout périlleux, de parler après M. Roschach d'un sujet qu'il a traité, car il sait joindre à l'érudition la plus complète & la plus avisée la forme littéraire la plus attrayante. Aussi, en m'occupant à nouveau de la statue de Clémence Isaure qui a décoré le Capitole pendant plus de deux siècles, mon premier soin est-il de déclarer que je n'ai la prétention de rien ajouter ni contredire à « l'hypothèse » qu'il a naguère présentée à l'Académie des sciences, inscriptions & belle-lettres de Toulouse[1]. Je veux simplement parler des incidents auxquels a donné lieu cette statue en 1774 & 1775, d'après un dossier que j'ai retrouvé dans mes archives de famille.

*
* *

A plusieurs reprises, les Capitouls avaient été en conflit avec l'Académie des Jeux Floraux qu'ils prétendaient régenter à leur guise. Même après les lettres patentes du mois de septembre 1694, par lesquelles Louis XIV avait pris soin de réglementer les droits respectifs des Capitouls & de l'Académie, « réduite depuis un siècle à un petit nombre d'assemblées

1. *Une hypothèse sur la statue de Clémence Isaure,* lecture faite le 3 décembre 1891. (*Mémoires de l'Académie,* t. IV, p. 122 & suiv.)

Digitized by Google

tumultueuses[1], » l'accord n'avait pu se faire complètement. Il fut surtout troublé lorsque Louis XV rendit à Compiègne, en août 1773, un édit par lequel il affranchissait l'Académie de toute ingérence de la part des Capitouls & du Conseil de Ville.

Jusque-là, & depuis longues années, les assemblées académiques s'étaient tenues dans la salle du Grand-Consistoire & les Capitouls avaient coutume d'y assister en corps, d'y prendre la préséance & d'y pourvoir à l'ordre.

D'après le nouvel édit, le chef du Consistoire était seul académicien-né & le Conseil de Ville devait désigner parmi les Capitouls trois bailes qui auraient seuls le droit de participer au jugement des ouvrages, d'assister aux assemblées publiques & d'y paraître en robe consulaire.

La présidence des séances, tant publiques que particulières, de l'Académie devait appartenir exclusivement au Modérateur, & il était défendu aux Académiciens, de même qu'aux Capitouls, de prononcer, le jour de la semonce, d'autres discours que celui de l'orateur désigné par la compagnie pour la résumption des ouvrages lus pendant le cours de l'année.

Désormais, l'Académie ne tiendrait plus ses séances publiques dans la salle du Grand-Consistoire, mais bien dans la salle des Illustres. Cette dernière salle convenait d'autant mieux à l'Académie qu'elle était contiguë à la salle de ses assemblées particulières & qu'elle était plus propre à rehausser l'éclat des fêtes par ses dimensions plus considérables & par sa riche décoration. En conséquence, l'Académie fut autorisée à y faire transporter la statue de Clémence Isaure qui se trouvait dans la salle du Grand-Consistoire[2].

Quand il fut connu des Capitouls, cet édit froissa vivement leur amour-propre. Il en fut de même du Conseil de Ville, en grande partie composé d'anciens Capitouls qui partageaient

1. Voir le préambule des Lettres patentes d'érection de la Société des Beaux-Arts de Toulouse en Académie royale de peinture, sculpture & architecture, données à Versailles au mois de décembre 1750.

2. Voir notamment l'article 1 du titre Ier & les articles 1, 4, 5, 7, 8, 9 & 14 du titre III de l'édit d'août 1773.

Digitized by Google

leurs sentiments. Les uns & les autres estimèrent que la ville était lésée dans ses privilèges & dans ses intérêts. Ils étaient surtout blessés dans leur orgueil traditionnel, car ils considéraient la compagnie des Jeux Floraux comme une institution purement municipale dont ils étaient les chefs & les patrons.

L'Académie ayant fait enregistrer par le Parlement, le 5 février 1774, l'édit qu'elle avait obtenu, le Procureur général l'envoya à l'Hôtel de ville pour faire procéder à la même formalité. Mais, dans sa séance du 18 mars, le Conseil de bourgeoisie, sur la proposition de M. Savy de Brassalières, capitoul, chef du Consistoire, « délibéra de faire des suppliques au Procureur général pour obtenir une prorogation de délai, » & au cas où ces suppliques ne seraient pas agréées, il fut décidé qu'il « serait fait des actes de protestation au nom de la Ville contre l'édit pour se pourvoir par les voyes du droit[1]. » C'est ce qui fut fait le 23 mars vis-à-vis de l'Académie[2].

Cependant, huit commissaires à ce désignés devaient rechercher les articles de l'édit pouvant plus spécialement « grever les intérêts de la Ville & avizer aux moyens de conciliation avec Messieurs de l'Académie des Jeux Floraux. » Les pourparlers commencèrent aussitôt. Il y eut de fréquentes entrevues entre les commissaires des deux parties; mais ils ne purent arriver à se concilier.

En effet, Charles de Lagane, en ce moment procureur du Roi près la Ville & la Sénéchaussée, avait rédigé un mémoire circonstancié qui donnait gain de cause de la façon la plus complète aux Capitouls. Il le lut à l'assemblée du Conseil de Ville du 13 avril 1774[3] & souleva tous les esprits contre les prétentions des Mainteneurs.

* * *

D'après Lagane, l'Académie des Jeux Floraux ne devait son

1. Archives municipales, *Registre des délibérations*, BB 56, fol. 121 v° & 122 v°.

2. Archives municipales, *Registre des délibérations*, séance du 16 avril 1774, BB 56, fol. 124 r°.

3. Archives municipales, *Registre des délibérations*, BB 56, fol. 123 r° & v° & fol. 129 r°.

Digitized by Google

origine & son éclat qu'aux soins des Capitouls, qui en avaient été les seuls fondateurs & les seuls patrons. Si, dans la suite des temps, cette Académie avait obtenu de l'autorité royale des privilèges particuliers, ce n'était que par surprise en dépouillant, tantôt par des entreprises secrètes, tantôt par des concessions abusives, les Capitouls de leurs droits les plus certains & en leur enlevant les avantages que leur donnaient leur qualité, leur ancienne possession & le bien même de l'Académie auquel ils avaient travaillé pendant plusieurs siècles. Quant à la prétendue dame Clémence, ajoutait Lagane, elle « n'a guère plus de réalité que toutes ces nymphes du Permesse, dont les noms & les attributs ont tant varié chez les Grecs & chez les Latins. » C'est ainsi qu'il n'y a pas moins de sept opinions différentes sur son origine & sur sa personne. Les uns la font remonter vaguement aux Romains; d'autres la placent tantôt au douzième ou au treizième siècles, tantôt au quatorzième & au quinzième siècles, voire au seizième & plus spécialement à l'année 1540. L'historien attitré de l'Académie, Ponsan, a varié trois ou quatre fois sur la date qu'il assigne à sa naissance. Ce n'est qu'en 1513 qu'on la voit paraître en tête du registre qui fait le principal titre de l'Académie, sous la qualité de « fondatrice du Collège de la gaie science. » Mais ce n'est encore qu'un être sans véritable caractère, sans nom de famille, quoique les noms propres fussent en usage depuis plusieurs siècles. Un jurisconsulte, Guillaume Benoit, paraît être le premier écrivain, étranger aux Jeux Floraux, qui ait nommé, par occasion, dame Clémence. Puis, un poète en cherche de nouveauté pour exercer sa verve, Dolet, la célèbre, sans lui donner un nom, dans un petit poème latin comme ayant fondé des jeux littéraires à Toulouse. C'est seulement vers le milieu du seizième siècle qu'on la voit apparaître avec un nom de famille, celui d'*Isaure*. En conséquence, on la fait descendre tantôt d'un *Isauret* qui régnait à Toulouse avant le passage d'Annibal en Italie, tantôt d'un consul romain qui s'appelait *Servius Isauricus*, tantôt d'un autre *Isauret*, roi de Toulouse au temps de Charlemagne, & qui semble être le géant Isore, roi des Sarrasins de Coïmbre, dont parle le roman de Guillaume au Court-Nez, vicomte de Narbonne, tantôt enfin d'Isauret Tor-

Digitized by Google

sin, premier comte de Toulouse. On en fait en même temps une beauté accomplie & le type de la chasteté. Puis, on ajoute que c'est une dame opulente & généreuse. On termine en en faisant une dixième muse. On déterre une inscription sépulcrale contenant un précis de son testament, qu'on n'a jamais pu représenter. Il manquait à cette épitaphe l'indication du lieu de la sépulture. Bodin répare cette omission & désigne la Daurade, sans en rapporter aucune preuve. Il ajoute aussi d'autres legs à ceux de l'inscription sépulcrale, qu'il est violemment soupçonné d'avoir fabriquée de concert avec Marin Guascons, capitoul attaché aux Mainteneurs des Jeux Floraux. Vient après cela Papire Masson, qui, dans ses *Éloges*, affirme que le mausolée d'Isaure était dans le chœur de l'église de la Daurade, où l'on n'a jamais inhumé personne. Pour renchérir sur Bodin, Papire Masson donne des détails circonstanciés sur la vie & les obsèques de Clémence Isaure comme s'il en avait été témoin. Dans le siècle suivant, les Capitouls se ravisent. Ne voulant point abandonner à un être chimérique l'honneur qui revient au Conseil de Ville, ils revendiquent la fondation des Jeux, & alors commence la zizanie qui se continue jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Mais Caseneuve, si instruit des antiquités toulousaines, a démontré que les véritables instituteurs des Jeux Floraux sont les officiers municipaux de Toulouse & il ne parle pas de Clémence. En effet, les Capitouls ont, de toute ancienneté, distribué les prix au nom de la Ville. Eux seuls ont subvenu à tous les autres frais de la fête. C'est eux qui, en 1553, ont envoyé à Ronsard une Minerve d'argent, puis, en 1586, un Apollon d'argent à Jean-Antoine Baïf, enfin, des fleurs également en argent, en 1637, 1638 & 1651, à Maynard, à Colletet & à d'autres. L'invention d'une dame Clémence, bienfaitrice de la Ville & des Jeux Floraux, date de 1523, époque à laquelle certains Capitouls furent accusés de péculat. Pour soustraire l'administration économique de la Ville à la juridiction du Parlement, avec lesquels le Conseil politique avait eu de vives contestations, il dénatura une grande partie des fonds communaux en les présentant comme des biens donnés par dame Clemence. Mais ce prétendu testament n'a jamais pu être représenté, & l'inscription tumulaire

Digitized by Google

que l'on allègue pour y suppléer n'est pas datée & a été fabriquée de toutes pièces au seizième siècle, ainsi que le prouve sa latinité toute particulière & caractéristique de ce temps habile en falsifications de ce genre. On voit, du reste, que cette inscription est imitée du testament de Flora, cette célèbre courtisane romaine qui fit le peuple romain son héritier & à laquelle les érudits de la Renaissance ont emprunté le nom même des Jeux Floraux.

*
* *

Telle est la thèse que soutint Lagane devant le Conseil de Ville, à la séance du 13 avril 1774[1]. De son côté, l'Académie s'empressa d'y répondre point par point. Le public se mit de la partie, & bientôt la ville entière fut inondée de lettres, de libelles, de chansons, d'épigrammes, manuscrits ou imprimés, sur ce sujet qui passionnait les esprits.

Ces discussions si vives n'étaient point faites pour faciliter la conciliation. En effet, à la séance suivante du 16 avril, l'un des commissaires de l'Hôtel de Ville, M. Albaret, déclara que « la Commission s'était plusieurs fois assemblée avec MM. les commissaires nommés par l'Académie des Jeux Floraux pour tâcher de se concilier sur les différents articles de l'édit du mois d'août 1773..., mais que cette voye de conciliation n'avoit produit aucun effet par le refus de l'Académie de vouloir se départir de l'exécution des principaux articles qui grèvent le plus la ville & qui lui ottent l'honneur & la gloire qu'elle a d'être fondatrice de cette Académie pour l'attribuer à une chimère, tandis qu'elle a toujours fourny & qu'elle fournit encore à la dépense des prix que cette Académie distribue tous les ans ; que, dans cette position, la Commission, à elle joint le Conseil de robe longue, estime que la Ville ne doit pas différer de se pourvoir devers Sa Majesté en rapport dudit édit, afin d'obtenir de sa justice & de sa bonté paternelle la suppression, les changements & modifications de tous les articles de cet édit contraire à l'uzage de tout temps observé qui blessent ouver-

1. Archives municipales, *Registre des délibérations*, BB 56, fol. 123 r° & 123 v°.

Digitized by Google

tement ses droits & privilèges en tout préjudiciables à son intérêt[1]. »

Le Conseil de Bourgeoisie fut unanime à ratifier l'avis de la Commission & chargea en conséquence le syndic de la Ville de faire les diligences nécessaires pour dresser la requête en pourvoi & de se concerter à cet égard avec la Commission déjà nommée & le Conseil de robe longue[2].

Cependant l'Académie des Jeux Floraux continuait ses pourparlers en vue d'une transaction. Elle soumit au Conseil de ville de nouvelles propositions d'accommodement sur les bases bases suivantes[3] :

1° Les Capitouls pourraient assister tous les huit aux assemblées publiques au lieu de n'y être représentés que par trois bailes ;

2° L'Académie consentait à ce que le chef du Consistoire prononçât un discours public le jour de la semonce, ou le fît prononcer par un des trois bailes ;

3° La présidence & le droit de donner des ordres au capitaine du guet pour faire observer le silence continueraient à appartenir au Modérateur ; mais, au lieu de donner ses ordres à haute voix, il les donnerait sans affecter d'élever la voix ;

4° Il était dit dans les anciens statuts de 1694 (article 34) que, si l'Académie jugeait à propos d'aller tenir ses séances hors de l'Hôtel de Ville, elle n'était pas obligée à y inviter les Capitouls ni même les bailes : l'Académie s'engageait à ne jamais manquer à cette invitation ;

5° Les Capitouls étaient obligés par un usage constant, & par plusieurs arrêts du Parlement confirmant cet usage, de venir au-devant des Académiciens & de les accompagner jusqu'à la porte de la rue : ils en seraient dispensés désormais ;

6° Enfin, en attendant une décision définitive de la part du Roi, les Capitouls prêteraient à l'Académie la salle des Illustres dès cette année & lui remettraient, à titre de don de la part

1. Archives municipales, *Registre des délibérations*, BB 56, fol. 124 r°.
2. *Lib. & loc. cit.*
3. Lettre de M. P***, avocat au Parlement, à M. de S****, du 6 mai 1774, p. 26.

Digitized by Google

de la Ville, la statue de Clémence Isaure qui se trouvait à la salle du Grand-Consistoire pour la placer dans la salle des Illustres.

Ces nouvelles propositions de l'Académie des Jeux Floraux furent soumises au Conseil de Ville dans sa séance du 30 avril 1774[1]. Elles donnèrent lieu à de longues dissertations sur chacun des points. Lagane insista pour qu'elles fussent repoussées & produisit les nouveaux documents qu'il avait recueillis à l'appui de sa thèse. Finalement, le Conseil partagea son avis de la façon la plus complète & décida que le « discours qu'il avait prononcé en pareil Conseil le 13 du courant serait imprimé aux frais de la ville. » Ce discours fut en effet imprimé, mais avec de nombreuses adjonctions, car il ne comprend pas moins de 246 pages, format in-8°[2].

Cependant, on était à la veille du jour où l'Académie des Jeux Foraux devait tenir sa séance publique du 1er mai & procéder le mardi suivant à la distribution de ses prix. Il s'agissait de savoir ce que déciderait le Conseil de Ville. Il fut « délibéré que Messieurs les Capitouls prêteraient aux Académiciens la salle des Illustres pour y tenir ces deux assemblées & la feraient arranger à cet effet, mais que Messieurs les Capitouls n'assisteraient point à ces assemblées, qu'ils n'iraient point chercher les prix à la Daurade & ne feraient aucune démarche qui portât un caractère d'acquiescement ; au surplus, qu'ils feraient tenir dans la salle des soldats du guet commandés par un de leurs officiers pour maintenir la police générale dans les dites assemblées[3]. »

Le bruit s'étant répandu que l'Académie se proposait de célébrer sa translation à la salle des Illustres par une cantate en musique en l'honneur du Roi & à la gloire de dame Clémence, ainsi qu'il avait été fait après l'obtention des lettres patentes de 1694, les Capitouls déclarèrent que si l'on faisait de la musique, alors que l'édit de 1773 n'en parlait pas, ils feraient

1. Archives municipales, *Registre des délibérations*, BB 56, fol. 125 v° & 129 r°.

2. Il ne porte aucun nom d'imprimeur, ni de libraire, mais simplement le millésime M DCC LXXIV.

3. Archives municipales, *Registre des délibérations*, BB 56, f° 129 r°.

Digitized by Google

chasser les musiciens, renverser les pupitres & disperser les instruments ; & de fait, raconte une lettre du temps[1], un joueur de basson s'étant présenté, les soldats du guet le « bourrèrent à coups de bayonnettes ». Les Capitouls défendirent aux valets de ville de porter les fleurs comme à l'ordinaire & ne donnèrent aux Mainteneurs qu'une garde de douze hommes mesquinement équipés.

Malgré tout, la fête des fleurs fut très brillante. Les discours prononcés ne furent l'objet d'aucune manifestation tumultueuse. Tout se passa de la façon la plus correcte, tant du côté des Mainteneurs que du côté du public.

***

Fière de ce succès, l'Académie résolut de mettre à exécution l'article de l'édit d'août 1773 qui l'autorisait à faire transporter la statue de Clémence Isaure du Grand-Consistoire dans la salle des Illustres. Dans ce but, elle présenta au Parlement, le 26 septembre 1774, une requête à l'effet « d'ordonner que, les Capitouls présents ou dûments appelés, il seroit procédé par experts, accordés ou pris d'office, par-devant tel commissaire qu'il plairait à la Cour de députer, à la description exacte tant de la dite statue que de l'inscription apposée au bas d'icelle. »

Cette requête fut répondue favorablement le même jour, 26 septembre 1774, par M. Jean-Marie Gravier, « conseiller du Roi, secrétaire du Parlement de Toulouse, commissaire à ce député », & elle devait être exécutée « nonobstant toute opposition quelconque. »

Au jour fixé pour la nomination des experts (16 décembre 1774), à neuf heures du matin, les Capitouls ne comparurent point. Me Vidal, procureur en la Cour, se présenta au nom des « chancelier, mainteneurs & maîtres de l'Académie des Jeux Floraux » & désigna comme expert de ses mandants « M. Lucas ayné, professeur de sculpture de l'Académie des arts de cette ville, » demeurant près les Pénitents noirs. Le conseiller Gravier lui adjoignit d'office « le sieur Rivalz, che-

1. Lettre citée du 6 mai 1774, p. 28.

Digitized by Google

valier de l'ordre de l'Éperon d'or, professeur de l'Académie des arts », demeurant près du Sénéchal.

Ces deux experts, ayant prêté serment en cette qualité dans la maison d'habitation du conseiller Gravier « size rue des Fleurs, près le Palais », le 2 janvier 1775, à neuf heures du matin, se transportèrent le 26 de ce même mois de janvier au Capitole & procédèrent à leur mandat, toujours en l'absence des Capitouls qui ne se présentèrent pas, quoique dûment appelés par acte d'huissier.

Les experts commencèrent par vérifier l'état des lieux. Le procès-verbal qui en fut dressé le 26 janvier 1775 constate que la statue dont s'agissait au procès était de marbre blanc, qu'elle representait une femme en pied, qu'elle était placée dans la salle du Grand-Consistoire & dans une niche au-dessus de la porte du greffe de la police, que la tête & les bras de cette statue avaient été séparés & les bras réparés, que la dite statue était taillée à plat sur le derrière, que le piédestal ou plinthe qui la soutenait était engagé dans le mur, que la face de cette plinthe contenait une plaque de bronze en panneau ravalé sur laquelle on lisait gravée en caractères romains une longue inscription, qu'au bas de cette inscription se trouvaient quatre fleurs également gravées en creux & que la niche où était placée la statue était décorée d'écussons portant les armes de huit Capitouls avec leurs noms, ainsi que les armes de la ville.

Cette première constatation matérielle terminée, les experts déclarèrent « qu'ils avaient plusieurs autres faits & observation à rapporter relatifs à leur art » & qu'ils les « détailleraient exactement & au long dans la relation qu'ils remettraient » au conseiller Gravier pour l'annexer à son procès-verbal de descente sur les lieux. C'est ce qu'ils firent, en effet, le 28 janvier 1775. Leur relation est ainsi conçue :

« 1° Etant entrés dans le Grand-Consistoire, aurions vu sur la porte du greffe de la police vis-à-vis le parquet, & dans une niche pratiquée dans le mur, une statue de femme en pied, en marbre blanc des Pyrénées, de grandeur naturelle, laquelle nous auroit paru vêtue d'un costume ancien, tant pour la coiffure que pour ses vêtements. Etant montés à l'aide d'une échelle à main pour voir de près cette statue, aurions vu qu'elle étoit taillée à plat par le derrière.

Digitized by Google

« 2° Après un mûr examen, aurions trouvé que les bras étoient ajoutés & n'étoient point pris dans le même bloc, paraissant par la manière dont ils sont travaillés & sculptés avoir été refaits & ajoutés longtemps après la faction du tronc. Nous serions aperçus de plus que la teste, quoique paraissant du même artiste & travaillée en même temps que la statue, seroit séparée du tronc, mais bien rejointe & très artistement ajustée.

« 3° Aurions vu que le bras droit de la dite statue seroit plié à angle droit, tenant un cylindre dans la main, lequel est foré par le haut. Aurions vu de même que le bras gauche, abaissé le long du corps paroit tenir un rouleau ou espèce de volume antique un peu déroulé & sur lequel n'aurions vu aucune écriture.

« 4° Aurions pareillement vu que la ditte statue est posée sur un plinthe & ce plinthe sur une console en apenti de forme droitte sur toutes les faces formant une espèce de piédestal, le tout en pierre de taille formant la travée de la porte du greffe de la police. Nous serions aperçu qu'à la face du dit piédestal seroit encastrée une plaque de cuivre avec son cadre, le tout formant un panau renforcé.

« 5° Aurions trouvé une inscription avec des abréviations en stile lapidaire dont les lettres sont en caractère romain & gravées en creux, comme suit :

Cle . Isau . L. Isau . f . ex præclara Isau . fa quum in pp . cœli . op. vita . delegi . cast . q . annis . l . vixi . for . fru . vina . pisca . et . holitro . p . s . in pub . usum statuit C . P . Q . t . lg . Hac lege ut quot annis ludos flo . in œdem pub. quam ipsa sua impensa extruvit cælebrent rhosas ad m . ejus deferant & de reliquo ibi epulen . quod si neglexe . sine oo fiscus vindicet conditione supra dicta . h . s . v . f . m . ubi . r . c . p .

V. F

& au bas de la dite inscription, quatre fleurs gravées aussi en creux sur la même plaque.

« 6° Autour de la dite niche aurions vu dix écussons ou armoiries. Au côté droit, les armes de la ville, &, au dessous, quatre écussons contenant les armes de quatre capitouls. Au bas du premier, est gravé en lettres d'or : noble Raymond de

Digitized by Google

Couderc, bourgeois; au second, Me Nicolas de Saint-Pierre, avocat au Parlement; au troisième, noble Michel de Marensac, bourgeois, sieur de Montouli; au quatrième, François de Sabatery, sieur de Roquelau & Grépiac, avocat au Parlement. Et, au pilastre du côté gauche, aurions vu un écusson de pareille grandeur que celuy de la ville, dans le champ duquel on voit quatre fleurs placées deux à deux, &, au-dessous de cet écu, quatre autres armoiries fesant pendant à celles de l'autre pilastre avec ces noms au bas de chaqune : au premier, Antoine Pelletier, avocat en la Cour; au second, Me Pierre Despagne, conseiller du roy, contrôleur général des décimes en Languedoc, avocat en la Cour ; au troisième, Antoine Desfontaines, écuyer; &, au quatrième, Jean de Filis, bourgeois.

« Telle est la relation que nous avons fait selon nos lumières & notre conscience. A Toulouse, ce 28 (janvier) de l'an 1775.

» Rivalz, expert (signé).

« Lucas, expert (signé). »

L'inscription latine, telle que l'ont rapportée Rivalz & Lucas, doit être lue de la façon suivante :

Clementia Isaura, Ludovici Isauri filia, ex præclara Isaurorum familia, cum in perpetuum cœlibatum optimam vitam delegisset, castèque annis quinquaginta vixisset, forum frumentarium, vinarium, piscarium, & olitorium patriæ suæ in publicum usum statuit, capitolinis populoque tolosano legavit hac lege ut quot annis ludos florales in ædem publicam quam ipsa sua impensa extruxit celebrent, rosas ad monumentum ejus deferant, & de reliquo ibi æpulentur, quod si neglexerint sinè controversia fiscus vindicet conditione supre dicta. Hic sibi voluerit fieri monumentum ubi requiescit in pace.

Vivens fecit.

En voici la traduction française :

« Clémence Isaure, fille de Louis Isaure, de l'illustre famille des Isaures, s'étant vouée toute sa vie au célibat comme l'état le plus parfait, & ayant vécu cinquante ans dans cet état de

Digitized by Google

chasteté, établit pour l'usage public les marchés au blé, au vin, au poisson & aux herbes, & les légua aux Capitouls & au Peuple toulousain, à condition qu'ils célébreraient chaque année les Jeux Floraux dans la Maison publique qu'elle a fait bâtir à ses dépens, qu'ils porteraient des roses sur son tombeau, & que le surplus du revenu qu'elle assignait serait employé à donner de grands repas. Que si, d'ailleurs, ils négligeaient de s'y conformer, les biens légués reviendraient au fisc sans autre forme de procès, mais avec les charges sus-énoncées. Elle a voulu qu'on lui érigeât en ce lieu le tombeau où elle repose en paix.

« Elle a fait de son vivant (ce qui vient d'être dit) ».

*
* *

La salle du Grand Consistoire a, aujourd'hui, disparu. Elle a été remplacée par diverses pièces ayant accès sur la cour intérieure du Capitole & sur le square, sous la grande loggia du premier étage. Par suite, ont également disparu la niche, la plaque de marbre & les écussons qui se trouvaient au-dessus de la porte du greffe de la police & qui ont été détruits avec elle.

Quant à la statue, elle est encore conservée & correspond exactement à la description qu'en ont faite Rivalz & Lucas. Elle mesure $1^{m}87$ de haut & on y peut constater les quatre pièces distinctes qu'ils ont signalées : la tête sciée horizontalement au-dessus de la gorge, le corps & les deux bras.

Y a-t-il eu des changements opérés dans cette statue & à quelle époque remontent-ils ? C'est ce que nous indique un document joint au dossier qui est entre nos mains. Il est en date du 7 août 1627. Cet extrait authentique des minutes de Me Courduriès, alors notaire royal à Toulouse, constate, tout d'abord, que cet officier public s'est rendu ce jour-là, avant midi, dans le Consistoire de la maison de ville, où se sont présentés « Claude Pacot, habitant de Tholose, & Pierre Affre, natif de la ville de Béziers, sculpteurs, lesquels tous deux ensemble solidairement pour l'autre... ont promis & promettent à Me Antoine Dambelot, docteur & avocat en la Cour

Digitized by Google

& sindic de la d. ville, icy présent, & du vouloir & consentement de Mrs Nicolas de Saint-Pierre, chef de Consistoire, Raymond Couderc, Jean-Pierre d'Espaigne, Michel de Maransac, Antoine de Fontaines, François de Sabatier Roquerlan, Jean de Fily, capitouls, aussy icy présents, de faire restaurer & raccommoder la figure de dame Clémence, icelle blanchir, couper les bras qui en sont mal faits & en ajouter d'autres de marbre comme la d. figure, de couper le lyon qui est sous ses pieds & en faire une plinthe, ôter le chapelet & le piédestal, repolir & accomoder la table antique, tenant la d. figure de dame Clémence, en sa main droite les quatres fleurs ou églantines que les d. Pacot & Affre seront tenus de faire & dorer & en tout rehausser le mieux qui leur sera possible entre cy & le quinzième jour du mois de septembre prochain, à peine de tous dépens & intérêts, moyennant la somme de 140 livres, laquelle leur sera payée, savoir ce jourd'huy la somme de septante livres pour laquelle mandement leur a été délivré sur M. de Nicolas Davil, trésorier de la dite ville, & l'autre moitié qu'est pareille somme de septante livres leur sera payée à fin de besogne... »

Cet acte mentionne, en outre, la présence de « Jean Chalettes, maître-peintre », ainsi que sa signature, & il est probable que c'est sur son avis que la transformation de la statue fut faite, car il donna le dessin de la niche où elle fut placée & de la décoration qui l'orna, & ce furent également Claude Pacot & Pierre Affre qui exécutèrent ce travail. Le bail en fut donné à ces derniers le 28 août 1627 au prix de 220 livres[1].

La transformation de la statue s'accomplit très exactement au temps fixé. Elle est établie par la quittance finale que donnèrent les sculpteurs Claude Pacot & Pierre Affre le 25 novembre 1627 & qu'a retrouvée M. Roschach[2]. Et, autour de la niche où elle fut placée, on voyait les noms de la plupart des magistrats capitulaires qui avaient traité de la transformation avec Affre & Pacot.

1. *Archives municipales,* contrôle de 1627.

2. Archives municipales, *pièces à l'appui des comptes de l'année* 1627. — Compte approuvé le 10 décembre 1627.

Digitized by Google

L'un d'eux, Nicolas de Saint-Pierre, qui était précisément le chef du Consistoire, nous donne l'explication de cette transformation dans sa chronique municipale de l'année 1627. Il s'exprime ainsi :

« Bien que tout ce qui se dit de dame Clémence Isaure & de son prétendu testament soient choses assez fresles & dont n'appert point, si est-ce que les dits sieurs Capitouls, favorisant en cela la Jeunesse & les sciences, ayant veu despuis longues années l'image & statue de marbre blanc qu'on dict estre celle de dame Clémence, laquelle on présuppose estre la fondatrice de ces Jeux, tenue en un coing au fond dudit grand Consistoire, n'estre en lieu assez éminent & honorable pour la dignité de son subject, auroient, pour encourager d'autant plus les poètes qui se plaisent en son object, faict tirer la dicte image & statue de ce coing, & après avoir faict réparer aucuns deffauts y estans, l'auroient faicte poser & ériger dans une niche sur la porte du greffe de la police, avec la fleur de la violette en la main, tout à l'opposite du parquet de l'audience & à la veue de ceux qui dictent aux Jeux Floraux[1] ».

Ces divers documents établissent d'une façon péremptoire que Lagane se trompe lorsqu'il dit que la statue de Clémence Isaure fut exécutée en 1557 pour être placée debout sur un piédestal au coin du Grand-Consistoire & pour être appliquée contre la muraille : « taillée à plat par derrière, dit-il[2], on voit encore le boulon qui l'attachoit au mur. » Ainsi que l'a fait remarquer M. Roschach dans son mémoire lu à l'Académie des sciences le 3 décembre 1891[3], cette statue est taillée à plat par derrière comme toutes les figures couchées sur la table d'un tombeau, & le détail donné par quelques écrivains qu'elle avait un chapelet entre les doigts & un lion sous les pieds rappelle d'une façon évidente une disposition spéciale aux statues funéraires. On ne peut donc guère douter qu'elle n'ait décoré primitivement la plate-forme d'un sarcophage.

M. Roschach la fait remonter au treizième ou au quator-

1. Archives municipales. — Sixième livre de l'*Histoire*, p. 248.
2. *Discours contenant l'Histoire des Jeux Floraux*, p. 174.
3. *Mémoires de l'Académie*, 9e série, t. IV, p. 127.

Digitized by Google

zième siècle. Sa coiffure est, en effet, celle qu'on rencontre dans les statues sépulcrales de cette époque. Les cheveux tressés en natte se montrent à peine, en deux petites pelottes, à la hauteur des tempes, entre la pièce d'étoffe qui encadre le menton, cache complètement les oreilles & le cou & couvre la naissance de la gorge, & le voile, savamment drapé, qui descend très bas sur le front & retombe à droite & à gauche, en plis largement traités, jusque sur les épaules. Cette coiffure, d'une modestie ascétique, révèle mieux qu'une date l'archaïsme de l'œuvre. Elle remonte à Philippe le Bel & avait disparu dès le règne de Charles VII. On ne saurait donc l'appliquer à Clémence Isaure que ses biographies font mourir sous Louis XII[1].

*
* *

A la suite de la relation des experts Rivalz & Lucas, les Capitouls paraissent avoir voulu faire rétablir cette statue comme elle était primitivement, car nous retrouvons dans notre dossier la note suivante :

« *Nota.* Il faut graver la statue telle qu'elle était auparavant la convention ci-dessus (du 7 août 1627), avec le lion, le chapellet, le piédestal & la table antique. »

Au-dessous de cette annotation, un membre sans doute de l'Académie des Jeux Floraux a ajouté la réflexion suivante : — « L'auteur de cette note a voulu dire qu'il propose à des artistes d'aujourd'hui de dessiner la statue telle qu'elle était avant la convention, c'est-à-dire avec son premier costume. Le sieur L.... (c'est Lagane qui est visé probablement) veut qu'alors on ne puisse plus la reconnaître pour la statue de Clémence Isaure. Quand cela sera fait, il lui donnera un autre nom : il faut convenir que le tour est bien imaginé. »

Ces craintes ne se sont pas réalisées, car la statue dont s'agit est encore dans l'état constaté par Lucas & le chevalier Rivalz.

L'accord finit, d'ailleurs, par se faire entre les Capitouls & l'Académie des Jeux Floraux. Le 7 mai 1776, M. Savy de Brassalières, capitoul, chef du Consistoire, annonça au Conseil de

1. M. Roschach, *loc. cit.*, p. 124.

Digitized by Google

Ville que « l'Académie des Jeux Floraux, désirant terminer par la voye de la conciliation les différents qui s'étaient élevés entre elle & la Ville, avait donné un mémoire dans lequel elle exposait qu'elle avait nommé trois commissaires pour conférer, en présence de M. le président de Puivert, de tous ces différents, avec les trois commissaires que le Conseil de Ville pourra nommer s'il estime convenable à ses intérêts d'accepter la proposition. » Cette motion fut agréée « par acclamation, »[1] &, peu après, le différend fut terminé à la satisfaction de tous. C'est ce qu'a raconté l'abbé Magi dans un mémoire qu'il a intitulé : « Le procès & tout le monde satisfait, » & dont nous retrouvons la mention sur la première pièce de notre dossier.

Nous y voyons, en outre, que Rivalz & Lucas ne voulurent rien recevoir pour les honoraires de leur expertise. Mais l'Académie des Jeux Floraux tint à leur témoigner sa reconnaissance en faisant remettre à chacun d'eux un jeton d'argent.

Baron DESAZARS.

1. Archives municipales. — *Registre des délibérations du Conseil de Ville,* BB 56, fol. 172 v°.

Digitized by Google

LES SOURCES DU DROIT ROUSSILLONNAIS

I Impossibilité de déterminer l'origine de chaque usage. — Analogies de toutes les civilisations.

II. Droit visigothique : erreur des historiens locaux sur l'importance de son action. — Peu de consistance de la civilisation visigothique : opinion de Guizot & de M. E. de Rozière. — *Forum judicum* considéré au moyen âge surtout comme un code de procédure ; rareté des chartes où ce recueil est visé. — Dualité de la législation : la loi officiellement reconnue mais abandonnée en fait ; la coutume non reconnue mais pratiquée.

III Droit franc : la part qui lui fut faite dans la réorganisation de la société. — L'élément français dans la nationalité catalane.

IV. Droit romain du septième au onzième siècle. — Droit romain depuis le onzième siècle. — Son action sur les lois roussillonnaises.

V. Droit canonique.

VI. Combinaison de ces éléments : constitution des coutumes locales. — Leur prééminence. — Tentative de proscription des droits romain & canonique.

VII. Les *Usages* de Barcelone : leur date. — Leur objet & leurs sources . les *Usages* & le *Petrus*. — Les visées législatives des comtes de Barcelone. — Bibliographie des *Usages*.

VIII. Coutume de Perpignan : sa date & son objet. — Sa prétendue origine romaine. — Réfutation de cette théorie. — A quoi se réduit l'influence romaine sur la coutume de Perpignan. — Cause probable de cette influence.

I. Le droit du Roussillon au moyen âge est composé d'éléments très divers qui se sont si intimement pénétrés, mêlés, qu'il est souvent bien difficile de les distinguer.

On est généralement porté à exagérer la différence entre les législations de la combinaison desquelles est sortie la féodalité ; on dit trop aisément, à propos des coutumes du moyen âge : ceci est germanique & cela est romain. Dans tous les droits, on trouve un fonds commun : la vie humaine comporte un nombre restreint de situations & pour chacune d'elles un

Digitized by Google

nombre plus restreint encore de dénouements. Assurément la mise en scène, le costume & le décor, le tempérament des acteurs changent suivant les siècles & les latitudes; mais l'intrigue ne varie guère, & la comédie se reproduit, toujours la même.

A Rome, sous les Rois, certaines obligations des clients à l'égard du patron rappellent de bien près l'aide aux quatre cas due au suzerain par le vassal pendant l'époque féodale. Le talion se retrouve dans un grand nombre de civilisations primitives[1]. Le retrait lignager est en vigueur chez les Hindous[2] & dans le val d'Aran[3]. La *legis actio sacramenti* de la loi des Douze Tables offre de singulières analogies avec la *firma juris*, la *ferma de dret* du droit catalan; cette procédure est usitée dans plusieurs législations archaïques[4]. La composition, dont le principe est admis par les Usages de Barcelone & qui est pratiquée dans le tribunal criminel d'Andorre, existait en droit romain aussi bien qu'en droit canonique & dans les coutumes germaniques[5]. Les concessions de terre, qui ont joué un rôle si important dans la constitution de la féodalité, sont de tous les temps & de tous les pays.

S'il est une conclusion qui se dégage des études récentes sur l'histoire du droit comparé, c'est assurément cette similitude entre les coutumes des civilisations les plus éloignées[6]. Il me suffira de rappeler le fait de sir H. Sumner-Maine cherchant dans la constitution de la société hindoue l'explication de certains phénomènes juridiques de l'Europe féodale pour être en

1. Parmi les lois du pays qui ont admis le talion, voir le *Forum judicum*, VI, IV, 3; les Usages de Barcelone : « Si quis alicui in faciem spuerit emendet sol. viginti aut stet illi ad tallionem. » (Édition de 1544, fol. XXX; *Constitucions de Cathalunya*, t. I, liv. IX, tit. XV, § 15; Giraud, *Essai sur l'histoire du droit français*, t. II, p. 469.)

2. Henry Sumner-Maine, *L'ancien droit*, traduit par Courcelle-Seneuil, p. 264.

3. De Brocà & Amell, *Instituciones del derecho civil catalan*, 2e édit., t. II, p. 179.

4. H. Sumner-Maine, *op. cit.*, p. 316.

5. Fustel de Coulanges, dans la *Revue des Questions historiques*, du 1er janvier 1887, p. 18.

6. Dareste, *Etudes d'histoire du droit*, Préface, p. XI.

Digitized by Google

droit de conclure qu'il est extrêmement difficile d'attribuer à chacun des usages qui constituent la législation roussillonnaise une origine certaine, de distinguer dans cette législation les éléments qui la composent.

II. De ces éléments, celui dont l'influence incontestable s'est fait le plus anciennement sentir est le droit visigothique. Les historiens de la province se sont singulièrement abusés, ce me semble, sur la portée de cette influence : supposant que les guerres sarrasines avaient laissé subsister dans son intégrité l'état de choses antérieur, estimant que les Francs avaient, de leur côté, respecté les lois du Roussillon[1], ils ont conclu que le seul code hispano-gothique avait régi le pays durant une grande partie du moyen âge.

A priori, ces théories ne sont guère soutenables. C'est « un fait que rien n'explique d'une façon satisfaisante, mais que tout atteste. Des divers peuples germains, les Goths furent celui qui conserva le moins ses institutions & ses mœurs primitives[2]. » Son droit s'est littéralement fondu au contact du droit romain. Guizot a passé en revue les articles du *Forum Judicum ;* il a constaté que le peuple pour lequel ce code a été rédigé était presque entièrement romanisé ; il y a trouvé « d'assez grandes vues philosophiques, « de la prévoyance & de la sagesse ; » mais il y a vainement cherché les usages d'un peuple libre ; la constitution politique y est plus romaine que germanique, & « en matière civile la loi romaine se retrouve presque à chaque pas[3]. »

M. de Rozière est arrivé aux mêmes résultats. Dans le *Forum Judicum*, « on sent à chaque page le triomphe de la civilisation romaine & du clergé sur les institutions germani-

1. « ...Les loix nationales de l'Espagne, les loix gothiques, qui continuèrent d'être observées en Catalogne sous la domination des Sarrasins & après leur expulsion. » (Fossa, *Mémoire pour les avocats de Perpignan,* p. 81.)

2. Guizot, *De la législation des Visigoths*, dans la *Revue française*, novembre 1828, t. VI, p. 230.

3. Id., *ibid.*, pp. 230-231, 229, 217.

Digitized by Google

ques; » il n'y faut point chercher « la véritable expression des coutumes nationales[1]. »

Ce ne serait donc pas le droit, les mœurs, la civilisation des Goths qui auraient, par le *Forum Judicum*, exercé leur influence sur la société de nos pays; ce serait la civilisation romaine.

Est-il vrai, du moins, de dire que le *Forum Judicum*, quelles que soient sa composition & ses sources, ait réglementé le Roussillon pendant des siècles? Je ne le pense pas. On est frappé, quand on étudie ce code, de la part qui est faite à la forme du droit, de la place qu'y occupe la procédure, à l'exclusion des règles sur la condition des personnes & des terres. Peut-être même est-ce la raison pour laquelle il a duré si longtemps : il pouvait survivre aux révolutions les plus profondes du droit, du moment qu'on le considérait comme un code de procédure. Il est de fait que les mentions des lois visigothiques, relevées avec tant de soin par Fossa dans les documents anciens de notre province, se réfèrent généralement à la procédure ou aux pénalités encourues pour certains délits[2]. Mais il y a plus, ces mentions sont extrêmement rares. Fossa en a noté une quinzaine dans les nombreuses chartes qui forment l'*Appendix* du *Marca hispanica*[3]; on peut en ajouter quelques-unes : deux prises dans le même ouvrage[4], une signalée par M. Maximin Deloche dans le cartulaire de Beaulieu[5], une autre dans une pièce empruntée par dom Vaissete au cartu-

1. Eug. de Rozière, *Formules visigothites inédites*, Introduction, p. 1. — Voir dans le même sens Rosseeuw, *Histoire d'Espagne*, t. I, p. 392-396, & Laferrière, *Histoire du droit français*, t. V, p. 530.

2. Voir dans l'*Appendix* du *Marca hispanica* les actes 5 (2 février 832), 34 (25 mars 874), 39, 40 & 41 (29 & 31 janvier & 10 février 879), 143 (18 décembre 994), 204 (1er septembre 1030), 244 (26 octobre 1056) & 326 (25 septembre 1100).

3. *Mémoire pour l'ordre des avocats*, pp. 81 & 124, note.

4. 962. Déclaration des exécuteurs testamentaires de la comtesse Ava. (*Marca hispanica*, c. 880 & 881.)

5. « Si quis... aliquid abstrahere voluerit...., sicut lex Gothorum decernit, istud..... in duplo vel triplo componat. « (Publié par M. Maximin Deloche, Préface du *Cartulaire de Beaulieu*, p. LXXXV, note 2.)

Digitized by Google

laire d'Elne[1], plus enfin quelques passages d'un plaid de 865 relatif à Prades & une renonciation de Guillaume-Arnaud de Fuilla, ces deux dernières chartes publiées par Alart dans son *Cartulaire roussillonnais*[2]. Il faut y ajouter quatre ou cinq chartes que la loi visigothique a inspirées sans y être visée explicitement[3]. C'est, en somme, vingt-cinq documents environ où le *Forum Judicum* apparaît d'une façon incontestable. Si l'on rapproche ce nombre de la masse de titres qui nous sont parvenus sur le Roussillon du moyen âge, on devra reconnaître que le code visigothique n'a été qu'exceptionnellement appliqué dans la province.

D'où peut donc venir l'erreur des historiens? Elle vient de ce qu'il existait simultanément dans le pays deux législations : l'une officiellement reconnue, mais délaissée en fait, l'autre qui était la législation réelle, suivie dans la pratique.

Cette dualité n'est pas un fait aussi rare qu'on pourrait le croire. Quiconque a étudié l'histoire du droit a remarqué sûrement que la loi est très souvent en désaccord avec l'état social qu'elle est appelée à régir. Tandis que les mœurs sont soumises à une modification constante, à une perpétuelle évolution, la loi écrite, tantôt reste fixée dans une immobilité séculaire & tantôt change par saccades. A de certaines époques, elle est en progrès ou plutôt en avance sur les mœurs; en d'autres temps elle retarde singulièrement. C'est le cas ordinaire pour les peuples attachés à la tradition, comme l'étaient les générations du moyen âge : les événements marchaient, la société se trans-

1. Donation par l'évêque d'Elne à son église. (*Histoire de Languedoc*, édition Privat, t. V, col. 200.)

2. *Cartulaire roussillonnais*, pp. 1 & 79.

3. 30 décembre 962. Donation à l'abbaye de Cuxa de la vallée de Balaguer : « Et advenit mihi ipsum alode per decimum senioris mei, domni Mironi comitis... » (*Marca hispanica*, *Appendix*, c. 879.) — 14 juillet 1007. Autre mention du dixième attribué par la loi gothique à la femme sur les biens du mari (P. Puiggarri, *Notices sur Saint-Martin-de-Canigo*, dans le *Bulletin de la Société agricole des Pyrénées-Orientales*, t. VII, pp. 121-122.) — 18 novembre 1020. Mention analogue. (*Marca hispanica, Appendix*, c. 1031). — 24 juillet 1031. Mention analogue. (Dans le même ouvrage, c. 1050.) — 22 avril 1072. Autre mention. (*Cartulaire roussillonnais*, p. 81).

Digitized by Google

formait; au lieu de la suivre, la loi restait immuable; il venait un moment où elle ne répondait plus aux nécessités actuelles. A ce moment-là, une nation moins respectueuse des choses du passé l'aurait abrogée. Les gens du moyen âge n'agissaient point ainsi : la loi garda une vigueur apparente; elle se survécut à elle-même[1]. Seulement, pour régir les relations qu'elle ne prévoyait pas, les coutumes se constituèrent, elles se régularisèrent, s'étendirent au point qu'elles formèrent bientôt la véritable législation du pays. Les rédacteurs des actes anciens ne les citent pas, mais il les appliquent constamment, couramment. C'est pour avoir méconnu ce fait que les historiens du droit roussillonnais se sont trompés sur l'influence & la durée des lois gothiques[2].

III. Après le droit gothique, le droit franc exerça son action dans le pays. Je ne parle pas des lois arabes; les Sarrasins ont passé en Roussillon trop peu de temps; leur civilisation & leur langue étaient trop différentes de celles des vaincus pour que ces derniers aient pu s'assimiler les usages des conquérants. Ceux-ci d'ailleurs ont plus bataillé que légiféré, & leur invasion n'a pas laissé d'autres traces que les ruines & la désolation. On n'a pas encore signalé dans la région qui forme aujourd'hui le département des Pyrénées-Orientales un seul

1. Guérard a constaté ce même phénomène à propos de la loi salique. (*Cartulaire de Chartres,* Prolégomènes, p. XCVIII.) Dans les royaumes de Castille, de Léon & d'Aragon il existe de si nombreuses différences & si profondes entre les institutions du moyen âge & le *Forum Judicum* que Guizot a supposé, pour les expliquer, un retour des Goths à la vie errante, à la vieille civilisation germanique (*De la civilisation des Visigoths*, *Revue française*, novembre 1828, t. VI, p. 242); cependant le code hispano-gothique était resté pour eux la loi officielle.

2. On continue néanmoins & on continuera longtemps encore à leur attribuer quelques usages dont l'origine est difficile à déterminer. Lorsque dans un monument de la région se trouve une forme étrange, un procédé de construction bizarre, certains archéologues résolvent immanquablement la question en disant que c'est là de l'art byzantin. Dans l'histoire du droit de nos pays, c'est la législation visigothique qui remplit ce rôle de *deus ex machina* & qui sert à expliquer tout ce qui est inexplicable.

Digitized by Google

monument, pas une coutume qui puisse avec quelque vraisemblance leur être attribuée.

On a dit & répété que les Carolingiens permirent aux Visigoths de se gouverner d'après leurs coutumes nationales; le fait est exact dans une certaine mesure. Nous savons par les préceptes adressés aux comtes en faveur des Espagnols réfugiés en Septimanie que ceux-ci pouvaient juger leurs causes entre eux, conformément à leur droit national; c'était une conséquence naturelle du principe barbare de la personnalité des lois. Mais ce privilège ne s'étendait pas à tous les procès, & il s'en fallait bien que le *Forum Judicum* restât tout entier & seul en vigueur. Les tribunaux francs connaissaient des affaires criminelles les plus graves, celles qui plus tard appartinrent aux seigneurs hauts justiciers : homicide, rapt & incendie[1]. En outre, la personnalité des lois ne s'étendait pas aux institutions administratives; elle n'empêchait pas que l'organisation des pouvoirs publics ne fût imposée par les vainqueurs & par eux réglée conformément à leurs usages[2]. Or, on sait combien étaient intimement unis pendant le moyen âge le droit public & le droit privé. Enfin, la propriété dut, à la suite de l'arrivée des Francs, se reconstituer, & dans cette reconstitution l'un des éléments les plus importants, le plus important peut-être, fut le droit franc. Le régime des bénéfices n'était pas prévu dans le code gothique; il fallut, pour régler les contestations auxquelles il donna lieu, recourir aux lois franques. On est donc fondé à affirmer, avant toute étude des chartes, que depuis la fin du huitième siècle le droit franc a, dans nombre des cas, supplanté le code visigothique.

Les documents nous apprennent qu'en réalité les faits se

1. 1er janvier 815. (Précepte pour les Espagnols réfugiés. Publié dans les *Capitularia regum Francorum*, t. I, cc. 550-551.) — 11 juin 844. (Autre précepte. Dans le même recueil, t. II, c. 27.)

2. 11 juin 844. Charles le Chauve décide que les Espagnols réfugiés fourniront des chevaux de réquisition : « Si autem hi qui veredos acceperint, reddere eos neglexerint, & eorum interveniente negligentia, perditi seu mortui fuerint, *secundum legem Francorum*, eis quorum fuerint sine dilatione restituantur. » (*Capitularia regum Francorum*, t. II, p. 27.)

Digitized by Google

sont bien passés ainsi : la composition des tribunaux[1] avec les assesseurs & les *boni homines*, leur fonctionnement, la publicité des audiences[2] sont inspirées du droit franc bien plus que des lois gothiques[3].

C'est parce qu'elle se rapprochait davantage de la France que la Catalogne se distinguait du reste de l'Espagne; de même que sa langue, sa législation s'imprégna de l'influence française. La fusion des deux éléments espagnol & français s'opéra aux pieds des Pyrénées, & puis, avec les progrès de la reconquête, droit & langage se propagèrent vers le Sud : c'est en quelques mots l'histoire de la nationalité catalane. Les Arabes appelaient Afrank les pays de la région pyrénéenne occupés par les chrétiens; Borrel, comte de Barcelone, était pour eux le roi d'Afrank[4]. Ils donnaient à la bataille d'Acbatalbacar, livrée en 1010, le nom de bataille des Francs ou Catalans[5]. Au treizième siècle encore les Catalans se considéraient, semble-t-il, comme de nationalité française[6].

1. 22 mars 865. Plaid relatif à Prades. (Alart, *Cartulaire roussillonnais*, pp. 1-6.) — Juin 922. *Vidimus* d'une donation en présence de prêtres, de juges & de laïcs. (*Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. II, Preuves, cc. 384-386.) — 18 décembre 994. (Plaid pour le monastère d'Arles. *Marca hispanica*, *Appendix*, c. 948.)

2. D'après le *Forum Judicum*, les audiences ne sont pas publiques (II, II, 2; VII, IV, 7). — Voir à ce sujet Guizot, *Revue française*, novembre 1828, t. VI, p. 234, & Rosseeuw, *Histoire d'Espagne*, t. I, p. 416.

3. MM. Helferrich & de Clermont ont publié partie d'une charte datée par eux de 1046, qui doit être en réalité du comte de Barcelone Raymond Borrel († 1017), & dans laquelle ce comte oppose la loi franque à la loi gothique : « quod nullus descendentium illorum habeat potestatem ... judicare... nullum placitum... quae in lege Gotorum inveniri potest vel in lege Francorum ». (*Les communes françaises en Espagne & en Portugal*, p. 32, note).

4. De Tourtoulon, *Jacme Ier le Conquérant*, t. I, p. 41.

5. Bofarull, *Condes de Cataluña vindicados*, t. I, p. 147.

6. « Au commencement du treizième siècle, dit Alart, les comtés de la Catalogne ne constituaient pas une nationalité & les habitants ne songeaient pas encore à se dire Aragonais ni même Catalans, du moins à ce que nous croyons. Il semble qu'ils se croyaient plutôt Francs ou Français, & c'est ainsi que nous entendons un passage du testament de Raymond de Rocaberti, archevêque de Tarragona, du 1er juin 1214, où

Digitized by Google

IV. Le droit romain, proscrit par les rois visigoths au septième siècle, paraît avoir perdu toute son action. Continua-t-on de l'étudier dans le pays? Je l'ignore[1]; mais on dut cesser de l'appliquer, & il ne m'est pas possible de citer un seul document roussillonnais des neuvième & dixième siècles où le droit romain soit visé[2]. J'avoue que le fait de la transcription & de la conservation des livres de droit romain pendant le haut moyen âge me paraît prouver que l'on attachait à ces textes une certaine importance; mais il est fort possible que les gens des neuvième & dixième siècles aient admiré de confiance, sans lire & surtout sans comprendre. Il n'est pas besoin de remonter si haut pour voir des générations se passionner pour ou contre des œuvres qu'elles ne connaissent pas.

Lorsque les universités eurent mis à la mode le droit de Justinien, on se prit d'enthousiasme pour la législation antique. Toutefois, si l'on étudie de près l'influence qu'elle exerça sur les institutions de nos contrées, on ne manquera pas de constater que cette influence fut plus apparente que réelle, & que la division de la France en pays de droit écrit & en pays de droit coutumier, quelque ancienne qu'elle soit d'ailleurs, est une grave erreur historique.

S'il n'est pas absolument exact, en droit & au point de vue de la philosophie, de prétendre que les lois soient les rapports

il lègue 700 mazmutines d'or pour le rachat des esclaves, mais il veut que l'on rachète d'abord un Français, & le reste sera donné pour le rachat d'autres captifs : « ita quod Francigena redimatur inde prius... » (*Privilèges & titres*, p. 107, note).

1. Savigny, *Histoire du droit romain au moyen âge*, traduit par Guenoux, t. II, p. 50; P. Tailhan, *Les Espagnols & les Visigoths*, dans la *Revue des questions historiques*, 1er juillet 1881, p. 42.—9 décembre 915. Je relève parmi les livres donnés par l'évêque d'Elne à son église « canones II....., libros legis II, alium Romanorum, alium Gothorum. » (*Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. V, c. 136.)

2. On ne peut pas considérer comme document du pays la bulle du 18 août 878 donnée à la requête de l'archevêque de Narbonne, & où il est fait mention d'une loi de Justinien. (*Capitularia regum Francorum*, t. II, c. 276-278.—Dom Vaissete a signalé & publié une charte de 817 en faveur de l'abbaye d'Aniane où la loi romaine est citée. (*Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. I, pp. 947-948, & t. II, Preuves, c. 113.)

Digitized by Google

nécessaires des choses, cette définition est vraie en fait & au point de vue historique. Dans son ensemble, la législation d'un pays résulte de l'état même de ce pays ; le législateur n'innove guère ; il ne crée pas les relations sociales, son rôle est de les régler & de les fixer. On voit, il est vrai, des souverains imposer à leurs sujets une législation étrangère, prescrire aux Japonais l'usage du code Napoléon. Je ne l'ignore pas, encore que nul ne puisse prévoir ce qui résultera dans un demi-siècle des tentatives de ce genre. Mais ces tentatives même sont impossibles dans un pays où le fond du droit est conservé par la tradition orale.

Le droit écrit a sur la coutume de bien grands avantages. J'ai pu le constater, la tâche du juge est singulièrement compliquée quand il a mission de s'enquérir à la fois du droit & du fait, lorsqu'il doit démêler dans des témoignages passionnés ou intéressés des usages en eux-mêmes mal définis. Mais, par contre, la coutume est supérieure à la loi écrite en ce qu'elle est en complète harmonie avec les habitudes juridiques des populations qu'elle régit. La loi des Roussillonnais, c'étaient leurs pratiques, leurs mœurs-mêmes. En ceci comme sur bien d'autres points, la civilisation du moyen âge a ce mérite d'être vraie ; de même que ses arts, ses institutions sont non pas un placage emprunté à un monde disparu, mais la manifestation sincère & spontanée d'un état de choses réellement existant.

Quelle que fût l'admiration des légistes pour l'œuvre de Justinien, la société du Bas-Empire différait beaucoup trop de la société du Roussillon du douzième siècle pour qu'il fût possible d'appliquer couramment à celle-ci des lois qui avaient été faites pour celle-là[1]. Les historiens catalans[2] ont recueilli

1. Je n'ignore pas combien est fragile le raisonnement par analogie, combien est dangereuse une généralisation prématurée ; je crois néanmoins pouvoir émettre l'opinion que ce que je viens de dire du Roussillon est vrai de tous les prétendus pays de droit écrit.

2. De Brocá & Amell, *Instituciones del derecho civil catalan*, t. I, p. 40 & suiv. — Fait singulier, les historiens du droit catalan prétendent que le droit romain envahit la législation du pays précisément à l'époque où, d'après leurs théories, triompha le principe éminemment

Digitized by Google

avec un soin pieux les emprunts faits au droit justinien par les législateurs du pays. Or, la conclusion qui se dégage avec le plus de force de leurs recherches, c'est que les emprunts de ce genre sont extrêmement rares.

Ici encore on est induit en erreur, surtout par les glossateurs & les auteurs des coutumiers. Mais considérons les chartes, les actes à l'époque où triomphe l'influence romaine : les contrats sont de droit féodal, le fond est féodal, à ce point qu'on peut donner de ces contrats une analyse complète sans laisser soupçonner qu'ils renferment rien de romain. Et de fait, il y a de romain dans ces documents, outre la forme des clauses que le tabellion n'a pas toujours comprises & qui souvent rendent inexactement les conventions qu'elles devraient exprimer, la désignation de quelques lois, de vagues théories sur les obligations, & c'est tout. Ces réminiscences classiques ne suffisent pas à prouver que le droit de nos pays procédât du droit romain : autant vaudrait dire que la Chanson de Roland dérive de l'Iliade ou de l'Énéide, parce que le trouvère nomme de loin en loin, & avec l'à-propos que l'on sait, les dieux de l'Olympe.

En ce qui concerne notamment les mentions du sénatus-consulte Velléien, du rescrit d'Adrien, &c., il est essentiel de remarquer que si ces lois sont citées, du moins dans nos pays & jusqu'au treizième siècle inclusivement, c'est parce que les parties renoncent à leurs dispositions. La renonciation à ces textes était de droit, je crois qu'il est permis de l'affirmer, & entre deux actes, dont l'un la renfermait explicitement & dont l'autre ne l'exprimait pas, il n'y avait pas de différence quant au fond ; la seule différence est dans la forme, plus complète pour le premier document que pour le second.

Pourquoi donc les tabellions inséraient-ils dans leurs actes ces renonciations superflues ? Parce qu'elles se trouvaient dans leurs formulaires[1], parce que ces formulaires avaient été composés par des hommes trop savants pour leur temps & qui

germanique de l'intervention de la nation dans la confection des lois. Il faudrait pourtant choisir.

1. Cf. Glasson, *Les communaux & le domaine rural*, pp. 123-124.

Digitized by Google

avaient voulu le paraître, parce qu'il en est enfin des époques jeunes comme des jeunes hommes, qui éprouvent un besoin naïf de faire parade de leur érudition [1]. Ce sentiment & l'étude trop exclusive du droit antique avaient introduit dans les actes un élément scientifique, factice & trompeur, qu'il faut soigneusement éliminer.

Les mêmes causes produisent encore sous nos yeux un résultat identique. Les notaires andorrans n'ont garde d'omettre ces renonciations dans les instruments qu'ils rédigent. Il ne faut pas en conclure que les lois antiques soient en vigueur dans les vallées : le plaideur qui saisirait le bayle d'une action basée sur les dispositions du Velléien perdrait son temps & son procès. Je crois pouvoir aller plus loin & dire qu'il serait indiscret de demander aux tabellions quelle est au juste la signification de ces lois.

De même pour les procès. Le bayle, qui est généralement un paysan honorable du pays, règle les différends d'après les coutumes locales & l'inspiration de son bon sens : voilà le vrai droit andorran. Si l'affaire va en appel, elle est portée devant des gradués, qui ne manquent pas de préférer le Digeste solennel à ces pauvres coutumes d'Andorre : c'est l'élément scientifique.

En résumé, il en est des lois anciennes de la Catalogne comme de certains monuments du douzième siècle. Ceux-ci ont emprunté à l'antiquité quelques motifs d'ornementation, quelques formes, leur aspect extérieur; mais qu'on étudie de près leur ossature, & on constatera qu'au fond ces édifices sont bien romans.

Le droit romain représentait dans nos pays le droit par excellence, *jura* [2], la plus haute expression de la justice; mais

1. Cf. Stouff, *Formation des contrats par l'écriture*, dans la *Nouvelle revue historique de droit*, 1887, p. 287, note.

2. 17 juillet 1265. Procès entre Bernard, prieur de Serrabone, & le commissaire du Domaine, au sujet de l'allodialité des possessions du prieuré : « Asseruit insuper dictus prior sibi & aliis prelatis, religiosis ac clericis Elnensis dyocesis ab illustrissimo domino Jacobo, Dei gratia rege Aragonum, fore concessum quod, cessantibus suis interpretacionibus, judex in negocio feudorum datus judicaret secundum usaticos

Digitized by Google

dans la pratique il ne fut jamais qu'un droit supplétoire : tout au plus fut-il invoqué pour les cas que la coutume ne réglait point, parce qu'ils étaient assez rares ou d'assez peu d'importance pour qu'elle n'eût pas à en tenir compte[1].

V. J'estime que l'influence du droit canonique a été plus réelle & plus profonde. « Il donna aux corps de coutumes qui se formèrent en Europe moins de règles formelles que le droit romain, mais il semble avoir répandu une tendance vers les opinions ecclésiastiques sur un grand nombre de points fondamentaux, & cette tendance acquit de la force à mesure que chaque système se développa[2]. » Dès les premiers temps, il dirigea l'évolution des idées juridiques par une action constante & efficace. Les principes religieux exerçaient sur les esprits trop d'empire pour qu'il n'en fût pas ainsi. En fait, nous savons par les documents que les célèbres conciles de Tolède ont pendant de longs siècles régi le pays, & leurs canons sont invoqués jusque dans nos contrées[3].

VI. Après l'expulsion des Sarrasins, la société roussillonnaise se reforma, la féodalité s'établit : les rapports entre les per-

Barchinone & *jura;* quare, cum usatici Barchinone & *jura romana* nullam presumpcionem inducant predicta fore ejusdem domini Regis licet sint sita in regno ejus, nisi evidenter probetur predicta feuda esse... » (B 15, fol. 64 v°.) — Le commentateur Jacques de Montjuich dit à propos de l'usage *Magnates :* « Iste usaticus notabilis est & bonus & videtur a jure communi sive romano in duobus deviare. » (*Usatici*, éd. de 1544, fol. LXII.)

1. « Hodie ex defectu usaticorum leges romanæ loco legum Gottorum servantur. » (Calis, dans l'édition des *Usatici*, édit. de 1534, fol. IX v°.) — Dans le même sens, voir *op. cit.*, fol. XXIX & XXX. — Cf. De Brocá & Amell, *op. cit.*, t. I, pp. 44-45.

2. H. Sumner-Maine, *L'ancien droit*, trad. par Courcelle-Seneuil, p. 270.

3. 26 mai 1091. (*Marca hispanica*, *Appendix*, c. 1191.) — Je citerai comme trait de mœurs plutôt que pour l'histoire du droit la vente faite, le 9 septembre 1286, de « quasdam decretales scriptas in pellibus edulinis sine aparatu, cum decretalibus novis & novissimis, quas deportabat venales publice per villam Perpiniani Ripullus, corraterius Perpiniani. » (Notaires, n° 17, fol. 33 v°.)

Digitized by Google

sonnes & entre les biens se constituèrent sur des bases nouvelles; une législation naquit & grandit parallèlement au nouvel ordre de choses; à mesure qu'un contrat était imaginé & prenait faveur, des règles étaient admises pour le sanctionner & en assurer l'observation. Mais « rien dans le droit ne naît seulement d'un sentiment d'utilité; il y a toujours certaines idées antérieures sur lesquelles travaille le sentiment d'utilité, & dont il ne peut que former des combinaisons nouvelles[1]. »

Ces idées, ces principes, on les prit dans les législations que j'ai signalées; le temps, l'expérience, les nécessités des situations firent le reste, & de ces causes il résulta un droit *sui generis*. Le *Forum Judicum* resta le code officiel; mais, comme je l'ai dit, on l'abandonna dans la pratique. C'est ainsi que l'intervention des cautions dans les contrats[2], qui resta commune en Navarre[3], en Béarn[4], disparut presque entièrement du droit roussillonnais. La punition prescrite par la coutume de Perpignan contre les adultères surpris en flagrant délit & qui consistait à leur faire courir la ville[5] paraît être un vieil usage germanique, qui pourrait avoir été introduit dans le pays par les Francs[6]. La forme du serment, qui était prêté sur l'autel, procédait d'une idée religieuse[7]. La preuve par

1. H. Sumner-Maine, *L'ancien droit*, traduction par Courcelle-Seneuil, p. 220.

2. *Forum Judicum*, V, IV, 2.

3. *Fuero de Navarra*, III, XVIII. — Voir aussi l'Introduction placée par M. l'abbé Douais en tête du *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, p. LXXI, & dans le texte même du Cartulaire les chartes navarraises.

4. Voir dans le *Cartulaire de Sainte-Foi de Morlaas*, publié par mon regretté confrère Cadier, les chartes XIII, XIV, XXVIII, &c.

5. *Coutumes de la ville de Perpignan*, XVIII.

6. Voir Fustel de Coulanges, *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, p. 221. — Cet usage se retrouve en Ampourdan, à Castellon. (Pella y Forgas, *Historia del Ampurdam*, p. 534.

7. Us. *Sacramentum sit omni tempore.* (*Usatici*, éd. de 1544, fol. CXII v°; *Constitucions*, t. I, liv. IV, tit. I, § 2; Giraud, *op. cit.*, p. 474.) — Voir des exemples de ce serment : 14 août 1030, à Toulouges. (Alart, *Cartulaire roussillonnais*, p. 52.) — 24 août 1051, à Sainte-Eugénie, près du Soler. (*Ibid.*, pp. 64-65.) — 15 mars 1071. (*Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. V, c. 585.) — 12 janvier 1072, à Corneilla. (*Cartulaire rous-*

Digitized by Google

l'eau chaude ou froide[1], le combat judiciaire[2], s'introduisirent dans la procédure.

Cette reconstitution du droit fut un peu laissée au hasard des événements; aussi manqua-t-elle d'unité. Dans chaque ville, dans chaque village, des règles particulières se formèrent, sous l'empire de mille circonstances. De là une multitude de coutumes locales ayant un fonds commun, mais distinctes entre elles par certaines dispositions spéciales[3]. Dans chaque

sillonnais, p. 77.) — 6 août 1128. (*Marca hispanica*, c. 1263.) — 16 mai 1164, à Saint-Jean de Perpignan. (*Ibid.*, c. 1339.)

1. Usage *De bajuliis*. (Dans l'édition de 1544, fol. CXLI; *Constitucions*, t. I, liv. IV, tit. XXVII, § 14; Giraud, *op. cit*, p. 487.) — Dispositions portant que les infractions à la trêve de Dieu seront jugées « per judicium aquæ frigidæ. » (Labbe, *Conciles*, t. IX, p. 1185.) — 1er novembre 1000. Plaid par-devant l'évêque & le juge Guillaume; celui-ci ordonne d'en venir au jugement de Dieu. (*Histoire de Languedoc*, t. V, éd. Privat, c. 337-339.) — 15 mars 1071. Accord entre l'évêque d'Elne & le vicomte de Castelnou. (Voir ci-dessus la note précédente); dans le cas de plainte de la part de l'évêque contre le bayle du vicomte, celui-ci forcera le bayle à faire droit « per judicium aque calide. »

2. Usages *Antequam usatici* & *Mariti uxores*. (*Usatici*, éd. de 1544, fol. I & CXLIV; *Constitucions*, t. III, liv. X, tit. VI, § 1, & t. I, liv. IX, tit. VIII, § 2; Giraud, *op. cit.*, pp. 465 & 488.) — 1074 environ. Projet de convention entre les comtes d'Ampouries & de Roussillon; un passage paraît être relatif au partage des gages de bataille. (*Cartulaire roussillonnais*, pp. 83-86.) — 21 février 1213. Charte pour Salses; ses habitants sont dispensés du jugement de Dieu & du duel. (Alart, *Privilèges & titres*, p. 101.) — 12 décembre 1233. Disposition analogue dans la charte de Claira. (*Ibid.*, p. 135.) — MM. de Brocá & Amell voient dans l'usage des combats judiciaires une preuve de l'influence franque. (*Op. cit.*, t. I, p. 23.)

3. « On voit en 1193 une terre tenue à Vilanova de Raho *secundum consuetudinem illius ville nove de Radon* (archives de l'hôpital de Perpignan); en 1213, un règlement de redevances pour une terre sise à Torrelles est fait *ad consuetudinem ville de Turrillis* ». Alart, *Privilèges & titres*, p. 18, note 2.) — 20 janvier 1279. Traité entre les rois d'Aragon & de Majorque : « Item promittimus (c'est le roi de Majorque qui parle) per nos & nostros servari & servare facere in terris Rossilionis & Ceritanie & Confluentis & Vallispirii & Coquolibero usaticos, consuetudines & constituciones factos & factas & eciam faciendos & faciendas per vos & vestros cum consilio majoris partis baronie Cathalonie, sicut moris est fieri, salvis specialibus consuetudinibus locorum pre-

Digitized by Google

cour judiciaire, au tribunal de chaque bayle, la jurisprudence prit corps, & dès le treizième siècle certains juges rédigèrent les styles de leur juridiction[1]. Enfin, les localités obtinrent des souverains des concessions, des privilèges de droit public & privé, qui modifièrent leurs lois.

Le préambule des coutumes d'une ville catalane, Lérida,

dictorum (*sic*) terrarum. » (B 190, fol. 34 r° & v°, & Fossa, *Mémoire pour les avocats*, pp. 122-123, note.)

1. 9 avril 1274 : « Noverint universi quod ex parte proborum hominum Perpiniani fuit supplicatum nobis Jacobo, Dei gracia regi Aragonum, Majoricarum & Valencie, comiti Barchinonensi & Urgelli & domino Montispessulani, quod consuetudinem quam ipsi ab antiquo habent scriptam in libro aliarum consuetudinum Perpiniani... confirmaremus eisdem. » (Alart. *Privilèges & titres*, pp. 331-332.) — 5 juin 1277. Concession aux gens de Collioure des coutumes de Perpignan, « que tamen scripte sunt in libro curie bajuli Perpiniani. » (B 11.) — Tastu a signalé un règlement d'août 1300 qui vise le livre de la cour du viguier. (*Notice sur Perpignan.*) — 2 septembre 1305. Le Roi ayant enjoint de déterminer les limites du territoire de Prats-de-Molló, ordonne « que ho metats al libre de la cort. » (Livre vert de Prats-de-Molló, fol. 28.) — 2 mars 1322. Ordonnance sur la restitution des dots & douaires. Le Roi enjoint de la transcrire « in libris curiarum dictorum comitatuum ». (Archives municipales de Perpignan, Livre vert mineur, fol. 72.) — 19 juillet 1324. Sanche de Majorque, qui a, le 8 octobre 1322, donné l'ordre d'observer les Usages de Barcelone & les coutumes écrites de la Catalogne, prescrit de suivre les us & stils des cours locales. (*Liber stilorum*, B 346, fol. 44. — 1337 environ. « Item utitur curia regia ex antiqua ordinacione regia, licet non reperiatur in registris dicte curie... » (*Les stils de Villefranche-de-Conflent*, publiés par Alart, dans la *Revue historique de droit*, avril 1862, p. 40 du tir. à part.) — 1355 environ. « Quoniam, a serenissimis retro principibus regibus Aragonum, comitibus Barchinone, plures fuere edicte pracmatice sanciones, annotationes & littere declaracionum que in diversis libris curiarum viccarium & bajuliarum civitatum & locorum Cathalonie sunt inserte. » (*Liber stilorum*, fol. 1.) — 29 mai 1360. Ordre du Roi d'observer les stils des cours locales jusqu'à ce qu'il soit décidé à ce sujet par la commission déléguée par les Corts. (Même registre, fol. 45 r° & v°.) — 20 avril 1371. « Quanquam pro conservacione & tuicione jurium & regaliarum nostrarum alique sint in vestris & cujuslibet vestrum ordinaciones & usancie antiquissime scripte & vulgariter *stils* nuncupate.» (Lettre du roi Pierre au lieutenant du gouverneur & au viguier de Roussillon. Même registre, fol. 48.)

Digitized by Google

nous fait connaître avec précision quel rang était attribué, en 1228, dans le droit local, aux différentes législations : en premier lieu, on invoquait les coutumes de la ville, écrites ou non, & les ordonnances de police ; en second lieu, les chartes & privilèges émanés du prince ; en troisième lieu, les Usages de Barcelone ; en quatrième lieu, les lois gothiques ; enfin les lois romaines[1]. Dans les accords intervenus pour la création du royaume de Majorque, il fut convenu que les lois aragonaises seraient suivies dans le nouveau royaume, « sauf les coutumes locales. » La coutume locale était suivie préférablement à tout autre droit.

En 1243, Jacques Ier défendit d'appliquer les lois là où suffisaient cette coutume & les *Usages*[2]. En 1251, il alla plus loin & ordonna, à défaut de la coutume & des *Usages*, de juger selon l'équité, proscrivant absolument les lois romaines, gothiques & canoniques, & défendant même aux légistes de plaider devant les tribunaux laïques[3]. On a souvent parlé de cette tentative[4], qui était condamnée à échouer ; les auteurs l'ont expliquée diversement. Je serais assez disposé à l'attribuer au désir qu'avaient les rois d'Aragon d'assurer le triomphe de leur œuvre législative, les *Usages*, & du droit national sur une législation étrangère. Un écrivain a dit de cet essai que

1. Villanueva, *Viage literario a las iglesias de España*, t. XVI, p. 194, cité par Alart, *Privilèges & titres*, p. 113, note 1.

2. *Constitucions de Cathalunya*, t. II, liv. II, tit. III, § 1.

3. 30 mars 1251. (*Marca hispanica*, *Appendix*, c. 1438-1440 ; *Constitucions*, t. III, liv. I, tit. VIII, § 1 ; Henry, *Histoire du Roussillon*, t. II, p. 311).

4. De Brocá & Amell, *Instituciones del derecho civil catalan*, t. I, pp. 41-44 ; de Tourtoulon, *Jacme Ier, le Conquérant*, t. II, pp. 148 & 291 ; P. Tastu, *Notice sur Perpignan*, &c. — Il fut d'ailleurs apporté des tempéraments à cette mesure. En 1272, le viguier de Roussillon refusait d'entendre les clercs plaider pour l'évêque dans une affaire relative à Saint-Cyprien ; le 14 novembre, le Roi écrivit d'admettre à l'avenir les avocats clercs qui représenteraient l'évêque. (Notaires, n° 3, fol. 3 r°). — En 1359, les Corts de Cervera décidèrent que les avocats & les juges devraient connaître « tots los sinc libres ordinaris de dret civil o al menys los libres ordinaris de dret canonic. » (*Constitucions de Cathalunya*, t. I, liv. II, tit. VI, § 4.)

Digitized by Google

c'était une boutade. Le mot est sévère autant qu'injuste : il était naturel de réagir contre les tendances des légistes. Le roi Jacques était mis en présence de plusieurs législations ; il était rationnel qu'il se prononçât non pas en faveur de la plus savante, mais en faveur de celle qui était le plus conforme à la société pour laquelle on la choisissait. Il en est des lois comme des gouvernements, desquels Montesquieu a pu dire que le meilleur est celui « dont la disposition particulière se rapporte mieux à la disposition du peuple pour lequel il est établi[1]. »

On voit à quel rôle était tombé le code gothique ; il ne formait plus qu'un droit supplétoire. Il descendit encore & un jour vint, au quatorzième siècle, où on n'appliqua cinq ou six de ses dispositions que parce qu'elles étaient passées en coutumes[2].

VII. Les coutumes locales du Roussillon furent rarement rédigées. C'est pour l'histoire du droit dans la province une lacune qui n'est peut-être pas irréparable.

Quelle que soit leur origine, qu'ils émanent d'un législateur ou qu'ils aient été rédigés par un particulier, coutumes & coutumiers portent trop profondément la trace des préoccupations ou des préjugés de leur auteur[3]. Ces œuvres, précieuses pour connaître l'état des idées juridiques d'une époque, ne font pas revivre, dans la réalité de la pratique, le droit du moyen âge[4].

1. *Esprit des lois*, liv. I, chap. III.

2. Massot-Reynier, Introduction à la *Coutume de Perpignan*, p. LII ; Brocá & Amell, *op. cit.*, t. I, pp. 48-49.

3. Les *Stils* de la cour du viguier de Conflent ont été rédigés peut-être en 1337. Les tendances envahissantes de la royauté s'y font jour dans maint article. Le texte de ces *Stils* a été publié par Alart dans la *Nouvelle revue historique de droit*, mars-avril 1862.

4. Il existe à Andorre un coutumier de date récente dont l'histoire est vraiment trop instructive pour que je n'en dise pas quelques mots. Un viguier épiscopal des Vallées avait rédigé une lourde compilation, le *Manual Digest*, sur le passé & les institutions de ce petit pays. Vers 1762, le curé des Escaldes, Anton Puig, reprit le *Manual Digest*, & en tira son *Politar*. Esprit étroit & sans culture, A. Puig s'arrête au côté matériel des choses, règle la place des juges & la forme de leur siège, dit & répète qu'il faut sur leur table « un bon tapis », mais oublie

Digitized by Google

Ces documents peuvent être ramenés à deux types : les uns, les coutumes, ont été édictés par un seigneur, souvent à l'occasion de l'établissement d'une commune ou de la fondation d'une bastide ; les autres, les coutumiers, sont des compilations formées par des juristes dans le but d'éclairer le juge, de fixer la tradition & d'aider la mémoire des prud'hommes chargés de la conserver.

Au premier type se rattachent, outre quelques chartes de bastides extrêmement courtes & ne renfermant pas de dispositions relatives au droit privé, les *Usages* de Barcelone ; au second type paraît appartenir la Coutume de Perpignan, vraisemblablement due à l'initiative d'un simple jurisconsulte & ayant reçu de la pratique la sanction qui lui manquait d'abord.

Coutumes & coutumiers sont toujours très incomplets : ils ne renferment qu'une faible partie des usages locaux. Pour les coutumiers notamment, la raison qui avait motivé leur confection entraînait cette conséquence : si on les rédigeait, c'est qu'on éprouvait le besoin de fixer des points contestés ou mal définis & rarement appliqués ; il y a des chances pour que le droit courant ne s'y trouve pas.

On commet trop généralement cette erreur de croire que les usages locaux ont acquis existence & autorité le jour seulement

de fixer leur compétence. Chroniqueur ignorant & passionné, il commet les plus invraisemblables erreurs. Son œuvre présente les mêmes défauts que les coutumiers du moyen âge : lacunes énormes, manque de proportion entre les parties du livre. De même encore que les vieux auteurs des coutumiers, A. Puig ne se borne pas à constater les usages, il cherche à les modifier ; il ne cite pas les sentences qui établiraient la jurisprudence, il renvoie aux jurisconsultes étrangers qu'il a étudiés. En dépit de ces imperfections, le *Politar* a exercé une réelle influence sur la marche des événements & le développement des institutions dans les vallées andorranes. Le Conseil ne manque pas de le feuilleter dans les cas difficiles & d'en tirer argument ; pour tout bon Andorran, le *Politar* est la loi & les Prophètes. « C'est leur Talmud, » me disait un jour un homme d'esprit. Or, à le leur entendre citer avec tant de vénération, les étrangers s'y sont laissés prendre. Ce livre inepte d'A. Puig est reproduit par les auteurs sérieux, & il a failli recevoir naguère une consécration officielle. Aux érudits qui recherchent l'état de notre ancien droit dans les seuls textes des coutumes, je prends la liberté de recommander cette histoire du *Politar* d'Andorre.

Digitized by Google

où un scribe les confia au parchemin, qu'en dehors de ces textes écrits il n'y avait rien que le droit classique : romain à Perpignan, gothique dans le reste de la province[1].

Il est manifeste cependant que des usages non écrits vivaient & prospéraient à côté des précédents. A Perpignan, par exemple, les lois fondamentales, constitutives de la société, ne sont pas renfermées dans les textes de la coutume qui nous sont parvenus : est-ce à dire que la propriété, la famille fussent organisées comme elles l'étaient dans l'antiquité? Évidemment non, & la preuve en est dans la coutume elle-même, qui fait à tout moment allusion à une institution féodale, à la seigneurie foncière, aux lods & ventes, en un mot à la législation civile & politique qui régissait le moyen âge.

Les *Usatici Barchinonensis patriæ* furent promulgués par le comte Raymond-Bérenger le Vieux, en 1068, suivant l'opinion communément adoptée. Certains articles ont été ajoutés : ainsi l'article *Omnes causæ*, sur la prescription, qui reproduit une loi du *Forum Judicum*, elle-même imitée du droit romain, fut inséré parmi les *Usages* en 1251 ; tel paraît être aussi le cas des trois premiers & des derniers, à partir de l'article 141[2].

La principale raison d'être de ce code est de réglementer les tenures féodales, dont la loi visigothique ne s'occupait point[3]. On prétendrait à tort cependant que les *Usages* n'eurent pas d'autre objet que de combler cette lacune ; pour le prouver, il suffira de faire observer qu'en tête du titre des Constitutions de Catalogne *De injurias y danys* (dommages) *donats*[4], on a

1. Ce que la coutume ne dit pas, ce n'est pas pour nous l'inconnu, c'est le *jus scriptum*, ce sont les lois romaines, &c. (E. Jarriand, *Nouvelle Revue historique de droit*, 1890, p. 50.

2. Giraud, *loc. cit.*, p. 499; Massot-Reynier, *op. cit.*, p. LXVI; de Brocá & Amell, *op. cit.*, t. I, pp. 5, 19-22, 48; Julius Ficker, *Ueber die* Usatici Barchinonae *und deren Zusammenhang mit den* Exceptiones legum Romanorum, p. 245.

3. Massot-Reynier, *op. cit.*, p. XLIV ; Fossa, *Mémoire pour l'ordre des avocats*, pp. 81-82, note; Laferrière, *Histoire du droit français*, t. V, p. 532.

4. *Constitucions*, t. I, liv. IX, tit. XV.

Digitized by Google

pu placer vingt-huit articles des *Usages;* on en a rangé neuf dans le titre de la même compilation relatif aux témoins[1].

Parmi ces articles, les uns sont tirés des styles des cours, ils confirment la jurisprudence ; d'autres paraissent être dus à l'initiative du comte, seul ou avec son conseil[2]. Quelle que soit la source où Raymond-Bérenger les a pris, il propose les *Usages* comme de véritables lois, auxquelles il donne la force de sa volonté souveraine. Certaines ont pour but de sanctionner des coutumes passées dans les mœurs[3] ; d'autres sont inspirées du droit romain[4] ; l'article LXIX, *Item stuatuerunt siquidem*, porte particulièrement l'empreinte de cette influence, dans l'adage fameux : « la décision du prince a force de loi[5]. »

M. Julius Ficker a très heureusement rapproché des *Usages* une petite compilation de droit justinien connue sous le nom de *Petri exceptiones legum Romanorum.* Il existe entre ces deux codifications une incontestable parenté : le sens & les termes de quelques parties sont les mêmes ; certains passages des *Exceptiones* sont passés dans l'œuvre de Raymond-Bérenger avec des modifications de forme. La parenté est donc bien établie.

Le code de Raymond-Bérenger fut d'abord promulgué dans

1. *Constitucions,* liv. III, tit. XV, t. I.

2. Fossa, *Mémoire pour l'ordre des avocats*, p. 130, note 4 ; Massot-Reynier, Introduction à la *Coutume de Perpignan,* p. LXIV. — Voir le texte même de l'usage *Hec sunt usualia de curialibus usibus. (Usatici,* éd. de 1544, fol. V v°; *Constitucions*, t. I, liv. IX, tit. XV, § 1 ; Giraud, *op. cit.*, p. 466.)

3. « Homicidium & cugucia que non possunt neclectari sunt secundum leges & *mores* judicata & emendata sive vindicata. » (*Usatici,* éd. de 1544, fol. II ; *Constitucions*, t. III, liv. X, tit. VI, § 1 ; Giraud, *op. cit.*, p. 465.)

4. Fossa, *Mémoire pour l'ordre des avocats,* p. 60.

5. « Item statuerunt siquidem predicti principes ut exorquiæ nobilium videlicet & magnatum, tam militum quam burgensium, omni tempore in principum potestatem deveniant, videlicet omnia illorum alodia, quia quod principi placuit legis habet vigorem. » (*Usatici,* édition de 1544, fol. CXXIIII ; *Constitucions,* t. III, liv. X, tit. I, § 1 ; Giraud, *op. cit.*, p. 478.) — Cette formule est tirée des Institutes, liv. I, tit. II, § 6.

Digitized by Google

le seul comté de Barcelone[1], pour assurer l'unité législative dans ce comté : cette intention est, pour l'époque, vraiment remarquable. Plus tard, il suivit la fortune des descendants de Raymond, car les comtes de Barcelone furent constamment préoccupés d'implanter les *Usages* dans les pays qui tombèrent successivement en leur pouvoir[2]. Dès les premières années du treizième siècle, les chartes signalent en Roussillon & Cerdagne l'introduction de certains articles des *Usatici;* lorsque le

1. Tel n'est pas, à la vérité, l'avis des historiens catalans (de Brocá & Amell, *op. cit.*, t. I, p. 17) ; mais ces auteurs supposent que l'hégémonie de toute la contrée appartenait aux comtes de Barcelone. Cette thèse ne se présume pas ; elle est, au contraire, très improbable, & il aurait fallu l'appuyer d'arguments sérieux.

2. 13 septembre 1207. Pierre d'Aragon, abolissant l'*exorquia* à Villefranche-de-Conflent, s'appuie sur les *Usages* pour prouver qu'il est fondé à exiger ce droit. (Publié par Alart, *Privilèges & titres,* p. 91.) — 13 novembre 1225. Nunyo-Sanche, seigneur de Roussillon, rend à Raymond de Canet, fils de Cerdane de Rodès, morte *ab intestato,* les biens de ladite dame, tombés en commise en vertu de l'article *Si a vicecomitibus usque ad inferiores milites.* (B 16, fol. 15 v°-16 ; analysé par Alart, *Privilèges & titres,* p. 121.) — 6 janvier 1243. Jacques le Conquérant accorde aux gens de Villefranche-de-Conflent, entre autres choses, « quod placitetis de X diebus in X, *secundum quod consuetudinis est Barchinone.* » (Publié par Alart, *Privilèges & titres,* p. 168.) — Même jour. Concession analogue octroyée à Bellver, presque dans les mêmes termes. (*Ibid.*, p. 167.) — 12 avril 1264. Appel de Pierre, abbé de Saint-Martin-de-Canigou, contre une sentence du sous-viguier de Cerdagne, basé sur ce que la citation du sous-viguier n'observait pas les délais exigés par les Usages de Barcelone. (Alart, *Privilèges & titres,* pp. 252-253.) — 20 décembre 1264. Confirmation à Pierre Toaches, de Salses, des fiefs royaux tenus par lui « ad consuetudinem Barchinone. » (B 41.) — 1265. Accords intervenus entre les commissaires du Domaine & certains vassaux du roi, au sujet des fiefs irrégulièrement aliénés ; quelques-uns de ces accords portent, à la fin, la clause suivante : « Et non possit vobis vel vestris obesse vel prejudicare licet vos vel vestri cessaretis a domino Rege vel suis successoribus petere vel obtinere investituram predicti feudi juxta usaticum Barchinone, cum de uno in alieno pervenerint successive. » (B 15, fol. 2.) — 3 mai 1281. Hommage au procureur royal par Arnalde, de Salses, pour les biens que son fils Pierre Toaches tient « ad feudum, ad consuetudinem Barchinone. » (B 41 & B 16, fol. 31.)

Digitized by Google

royaume de Majorque fut établi, il fut entendu, nous le savons, que ce code aurait, dans le nouvel état, force de loi [1].

Les *Usages* ont été publiés à Barcelone, en 1544 : *Antiquiores Barchinonensium leges quas vulgus Usaticos appelat, cum commentariis suppremorum jurisconsultorum Jacobi a Montejudaico, Jacobi & Guillermi a Vallesicca & Jacobi Callicii* (in-8°). On sait qu'ils ont été réimprimés par Giraud dans son *Essai sur l'histoire du droit français* (t. II, pp. 465-509), & que la traduction catalane en a été insérée en tête des divers titres des *Constitucions*.

VIII. La coutume de Perpignan, très intéressante en elle-même, n'a qu'une importance secondaire pour l'étude qui nous occupe. Cette ville jouissait de privilèges tellement étendus qu'il est dangereux de juger, d'après sa législation particulière, des lois du Roussillon en général.

Le texte en est connu par trois manuscrits du quatorzième siècle [2] ; mais il est lui-même plus ancien : il paraît avoir été rédigé vers la fin du douzième siècle [3]. Il est assez développé &

1. Fossa s'est trompé cependant quand il a dit que le roi d'Aragon avait enjoint au commissaire de ses domaines de suivre, dans les questions domaniales, les Usages de Barcelone. (*Mémoire pour l'ordre des avocats*, pp. 122-123, note, & *Réponse pour le marquis d'Oms*, p. 15.) Le souverain avait décidé seulement qu'en matière d'allodialité, les biens d'église seraient régis par les *Usages* & par le droit romain. J'aurai à revenir, sur ce point, à propos du franc-alleu en Roussillon. — Cf. Massot-Reynier, *op. cit.*, pp. 74-75.

2. Voir la bibliographie des coutumes de Perpignan dans Massot-Reynier, Introduction à la *Coutume de Perpignan*, pp. XVII-XXIV.

3. Massot-Reynier a cherché à établir, par la comparaison entre certains articles de la coutume, d'une part, & diverses concessions de date connue, d'autre part, que la rédaction de la coutume remonte à la période comprise entre 1172 & 1196, peut-être entre les années 1172 & 1175. Cette dernière conclusion paraît devoir être rejetée. En 1175 même, en effet, le roi d'Aragon octroyait aux Perpignanais un privilège que Massot-Reynier a publié (p. 47), & qui a vraisemblablement inspiré entre autres l'article XX de la coutume. Tout ce raisonnement a d'ailleurs le tort grave de supposer que le rédacteur ou plutôt le compilateur a tenu compte de toutes les concessions antérieures & que le texte n'a pas varié depuis la première rédaction. Alart donne l'année

Digitized by Google

comprend soixante-neuf articles. Cependant, ces coutumes sont fort incomplètes ; elles ne traitent même que les questions secondaires du droit.

La législation de Perpignan se composait des coutumes, écrites & non écrites, & du droit romain. M. Massot-Reynier en a conclu que les coutumes s'étaient formées sous l'empire du droit romain, que le droit romain avait été en vigueur à Perpignan dès l'origine de cette localité. Perpignan aurait été habité d'abord par une poignée d'agriculteurs gallo-romains qui auraient gardé leurs lois nationales à travers toutes les vicissitudes de ces temps, lorsque la *villa* devint un hameau, le hameau un village, le village une ville & une capitale[1].

Ces idées ont repris faveur dans ces derniers temps & elles ont été formulées avec une précision, un luxe de détails, qui font vraiment honneur à l'imagination des auteurs. Perpinianus, nous dit-on, était un citoyen romain émigré dans nos pays au cinquième siècle, ainsi que l'indique la forme de son nom ; il est à présumer qu'il se maria. Ses ingénieux biographes ont négligé de nous apprendre s'il fut heureux en ménage, mais il dut avoir une très nombreuse famille, car sa métairie est devenue la ville de Perpignan. Or, en examinant attentivement la finale du nom de ce personnage, un savant particulièrement perpicace y a découvert que Perpinianus était régi par le droit latin ; ses enfants de même. Et voilà comment, huit cents & milie ans après, les livres de Justinien faisaient loi dans l'ancienne *villa Perpiniani*. La philologie ainsi comprise est une bien belle science, & j'avoue que je n'aurais jamais trouvé tant de choses dans un suffixe. Par malheur, ces théories séduisantes ne résistent pas à un examen attentif.

Perpignan apparaît dans l'histoire au dixième siècle, à un

1242 comme la date possible de la coutume en sa forme actuelle. (*Privilèges & titres*, p. 18, note 2.) Au reste, ces discussions n'offrent pas grand intérêt ; les coutumes elles-mêmes sont beaucoup plus anciennes ; il importe assez peu de savoir quand on les a réunies.

1. *Op. cit.*, pp. XXXVIII-XL. — Ces théories ont été reprises par Laferrière, *Histoire du droit français*, t. V, p. 498 & suivantes, & plus récemment encore.

Digitized by Google

moment où les races étaient fondues, où il n'y avait ni Romains, ni Visigoths, & où le nom de l'individu n'indiquait plus depuis longtemps sa nationalité[1]. Dira-t-on que cette localité a existé bien avant que les chartes la signalent? Cette hypothèse a un double défaut : elle est gratuite & elle est inutile, elle ne repose sur rien & elle n'explique rien. C'est ce que prouve un bref examen de la question.

Supposons que Perpignan ait été fondé au cinquième siècle. Même à cette époque, le nom du propriétaire de la *villa* ne prouve pas qu'il fût Gallo-Romain[2], rien ne dit qu'il habitât lui-même cette terre. Allons plus loin dans la voie des hypothèses. Admettons encore qu'il y ait eu à Perpignan, au cinquième siècle, une population gallo-romaine, &, fait invraisemblable, que ces institutions primitives aient résisté à toutes les influences extérieures, à toutes les invasions; que ce village romain, isolé en pays gothique, ait pendant de longs siècles conservé ses lois & sa physionomie originelles : qu'en serait-il résulté? C'est que nous retrouverions au fond de la coutume perpignanaise le droit du cinquième siècle, le droit théodosien, qui aurait pénétré la masse de cette coutume. Est-ce ainsi que se manifeste en réalité l'influence de la législation antique sur les usages de notre ville? Bien loin de là, cette influence est toute de surface, & ce qu'il y a de romain dans la coutume de Perpignan est non pas théodosien, mais justinien[3].

Au fond, cette coutume est inspirée du droit féodal, dont les rigueurs y sont atténuées par d'importants privilèges[4] : l'orga-

1. 2 avril 812. Parmi les noms des Goths fugitifs on relève des noms d'origine latine, grecque ou hébraïque : Asinarius, Amabilis, Christianus, Stephanus, Johannes, Solonis, &c. (*Capitularia regum Francorum*, t. I, c. 499.)

2. Voir Fustel de Coulanges, dans la *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1887, pp. 12 & suivantes.

3. Voir notamment Laferrière, *Histoire du droit français*, t. V, pp. 518-519. — En Roussillon & en Narbonnais, au treizième siècle, on dénonçait un nouvel œuvre en jetant trois petites pierres, l'une après l'autre, & en disant chaque fois : « Vos denunciam obra nova. » (Alart, *Privilèges & titres*, p. 310.) Cette procédure est, à peu de chose près, rapportée dans le Digeste, liv. VIII, tit. V, § 6, & liv. XXXIX, tit. I, § 5.

4. Voir notamment §§ VII & IX.

Digitized by Google

nisation des pouvoirs publics, le nom & la nature des redevances, le mode de tenure des terres[1], tout cela nous ramène à la féodalité. On ne trouve guère de romain dans cette codification que certaines règles de procédure, quelques prescriptions relatives aux cautions[2], & surtout des lambeaux de phrases que le rédacteur, frais émoulu de quelque université voisine, a insérées dans le texte[3], enfin les dispositions du premier article, qui exclut le droit visigothique & les Usages de Barcelone & ne laisse guère de place qu'au droit antique pour combler les lacunes de la législation locale.

Si l'influence romaine dans les coutumes n'est pas ce que l'on a cru, elle existe cependant, & je me suis demandé d'où elle venait.

L'article premier nous l'apprendra peut-être. Le voici, tel qu'on l'a compris :

« Les hommes de Perpignan doivent plaider & être jugés suivant les coutumes de la ville & suivant les lois là où les coutumes défaillent, & non par les Usages de Barcelone ni par la loi gothique, parce qu'ils ne sont pas en vigueur, non plus que l'*exorquia*, l'*intestia* ni les monopoles seigneuriaux, à l'exception du monopole du sel. »

« Homines Perpiniani debent placitare & judicari per consuetudines ville & per jura ubi consuetudines deficiunt & non per usaticos Barchinone neque per legem goticam, quia non habent locum in villa Perpiniani ; neque intestatio, neque exorquia, nec aliquod desvet, nisi in sale tantum... »

Cette leçon, qui a été adoptée par le traducteur du quatorzième siècle, me paraît défectueuse. Dire que les hommes de Perpignan ne sont pas jugés d'après la loi gothique parce que celle-ci « n'a pas lieu » dans la ville, c'est commettre un lourd pléonasme. Je préférerais placer le point-virgule avant « quia non habent locum » & traduire : les hommes de Perpignan ne sont pas jugés d'après les Usages de Barcelone ni par

1. § VI.
2. § V.
3. § XXVIII.

Digitized by Google

la loi gothique, car on n'admet dans la ville ni l'*intestia*, ni l'*exorquia*, &c.

La loi gothique & les Usages étaient réputés le droit commun ; de même, l'*exorquia*, l'*intestia*, les monopoles étaient le droit commun. Les hommes de Perpignan, qui en étaient dispensés par suite de concessions dont le texte ne nous est point parvenu, étaient portés à confondre dans une même aversion & un même mépris les lois qui régissaient le peuple roussillonnais autour d'eux & les charges auxquelles ce peuple était soumis, à croire que celles-ci dérivaient de celles-là, & à chercher la consécration de leurs privilèges dans ce droit romain qui brillait à leurs yeux de barbares d'un si éblouissant éclat. Perpignan se jeta vers le droit romain parce que, trop bien dotée pour partager le sort du reste du pays, la ville était attirée par la gloire de Justinien. Les légistes s'en inspirèrent sur quelques points de détail ; ils décidèrent ou ils obtinrent que le droit supplétoire de leurs coutumes serait le droit romain. Mais là s'arrêta le triomphe de la loi classique ; il fut simplement, je le répète, théorique & factice, & le fond de la législation à Perpignan fut & resta féodal.

S. BRUTAILS.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

TOURISTES D'AUTREFOIS DANS NOTRE MIDI

Victor Hugo : Gavarnie[1].

Lorsqu'on a passé le pont des Darroucats & qu'on n'est plus qu'à un quart d'heure de Gèdre, deux montagnes s'écartent tout à coup & vous découvrent une chose inattendue.

Vous avez visité peut-être les Alpes, les Andes, les Cordillières; vous avez depuis quelques semaines les Pyrénées sous les yeux; quoi que vous ayez pu voir, ce que vous apercevez maintenant ne ressemble à rien de ce que vous avez rencontré ailleurs. Jusqu'ici, vous avez vu des montagnes; vous avez contemplé des excroissances de toutes formes, de toutes hauteurs; vous avez exploré des croupes vertes, des pentes de

1. L'abondance des matières ne nous permet pas de donner dans cette livraison la suite du *Voyage de Golnitz* dans le midi de la France qui perdrait de son intérêt à être trop morcelée. Nous pouvons au contraire disposer d'une place suffisante pour la brève description de Gavarnie par Victor Hugo; cela & une page assez insignifiante sur Luz constitue toute la part des Pyrenées dans le volume publié en 1890 chez Hetzel & Quantin, Paris, sous le titre *En Voyage*. Une note des éditeurs nous apprend que la catastrophe du 4 septembre 1843 avait interrompu le vovage aux Pyrénées (une fille de l'illustre poète avait péri dans une promenade sur la Seine & son mari désespéré Charles Vacquerie ne pouvant la sauver avait voulu mourir avec elle) Nous reproduirons une autre fois l'admirable poème sur Gavarnie qui est un des plus beaux du livre du maître : *Dieu*. E. C.

Digitized by Google

gneiss, de marbre ou de schiste, des précipices, des sommets arrondis ou dentelés, des glaciers, des forêts de sapins mêlées à des nuages, des aiguilles de granit, des aiguilles de glace; mais, je le répète, vous n'avez vu nulle part ce que vous voyez en ce moment à l'horizon.

Au milieu des courbes capricantes des montagnes hérissées d'angles obtus & d'angles aigus, apparaissent brusquement des lignes droites, simples, calmes, horizontales & verticales, parallèles ou se coupant en angles droits, & combinées de telle sorte que de leur ensemble résulte la figure éclatante, réelle, pénétrée d'azur & de soleil, d'un objet impossible & extraordinaire.

Est-ce une montagne? Mais quelle montagne a jamais présenté ces surfaces rectilignes, ces plans réguliers, ces parallélismes rigoureux, ces symétries étranges, cet aspect géométrique.

Est-ce une muraille? Voici des tours en effet qui la contrebutent & l'appuient, voici des créneaux, voilà les corniches, les architraves, les assises & les pierres que le regard distingue & pourrait presque compter, voilà deux brèches taillées à vif qui éveillent dans l'esprit les idées de sièges, de tranchées & d'assauts; mais voilà aussi des neiges, de larges bandes de neige posées sur ces assises, sur ces créneaux, sur ces architraves & sur ces tours. Nous sommes au cœur de l'été & du midi; ce sont donc des neiges éternelles. Or, quelle muraille, quelle architecture humaine s'est jamais élevée jusqu'au niveau effrayant des neiges éternelles? Babel, l'effort du genre humain tout entier, s'est affaissée sur elle-même avant de l'avoir atteint.

Qu'est-ce donc que cet objet inexplicable qui ne peut pas être une montagne & qui a la hauteur des montagnes, qui ne peut pas être une muraille & qui a la forme des murailles?

C'est une montagne & une muraille tout à la fois; c'est l'édifice le plus mystérieux du plus mystérieux des architectes; c'est le collosseum de la nature; c'est Gavarnie.

Représentez-vous cette silhouette magnifique telle qu'elle se révèle d'abord à une distance de trois lieues : une longue & sombre muraille dont toutes les saillies, toutes les rides sont

Digitized by Google

marquées par des lignes de neige, dont toutes les plates-formes portent des glaciers. Vers le milieu, deux grosses tours; l'une qui est au levant, carrée & tournant un de ses angles vers la France; l'autre qui est au couchant, comme si c'était moins une tour qu'une gerbe de tourelles; toutes deux couvertes de neiges. A droite, deux profondes entailles, les brèches, qui découpent dans la muraille comme deux vases qu'emplissent les nuées. Enfin, toujours à droite & à l'extrémité occidentale, une sorte de rebord énorme plissé de mille gradins, qui offre à l'œil, dans les proportions monstrueuses, ce qu'on appellerait en architecture la coupe d'un amphithéâtre.

Représentez-vous cela comme je le voyais : la muraille noire, les tours noires, la neige éclatante, le ciel bleu; une chose complète. enfin, grande jusqu'à l'inouï, sereine jusqu'au sublime.

C'est là une impression qui ne ressemble à aucune autre; si singulière & si puissante à la fois qu'elle efface tout le reste & qu'on devient pour quelques instants, même quand cette vision magique a disparu dans un tournant du chemin, indifférent à tout ce qui n'est pas elle.

Le paysage qui vous entoure est cependant admirable; vous entrez dans une vallée où toutes les magnificences & toutes les grâces vous enveloppent.

Des villages en deux étages, comme Tracy-le-Haut & Tracy-le-Bas, Gédre-Dessus & Gèdre-Dessous, avec leurs pignons en escalier & leur vieille église des Templiers, se pelotonnent & se déroulent sur le flanc de deux montagnes, le long d'un gave blanc d'écume, sous les touffes gaies & fantasques d'une végétation charmante. Tout cela est vif, ravissant, heureux, exquis. C'est la Suisse & la Forêt-Noire qui se mêlent brusquement aux Pyrénées. Mille bruits joyeux vous arrivent comme les voix & les paroles de ce doux paysage; chants d'oiseaux, rires d'enfants, murmures du gave, frémissement des feuilles, souffles apaisés du vent.

Vous ne voyez rien, vous n'entendez rien; à peine percevez-vous de ce gracieux ensemble quelque impression douteuse & confuse. L'apparition de Gavarnie est toujours devant vos yeux & rayonne dans votre pensée comme ces horizons surnaturels qu'on voit quelquefois au fond des rêves.

Digitized by Google

Le soir, en revenant de Gavarnie, je note un moment admirable. Voici ce que je contemple de ma fenêtre.

Une grande montagne remplit la terre; un grand nuage remplit le ciel. Entre le nuage & la montagne une bande mince du ciel crépusculaire, clair, vif, limpide, & Jupiter étincelant, caillou d'or dans un ruisseau d'azur. Rien de plus mélancolique & de plus rassurant & de plus beau que ce petit point de lumière entre ces deux blocs de ténèbres.

LES GENTILSHOMMES COMMINGEOIS

VOLONTAIRES A LA CAMPAGNE DU ROUSSILLON EN 1639.

En fouillant les archives malheureusement trop pauvres, de la mairie de Muret, j'ai eu la bonne fortune de trouver un acte original & inédit intéressant notre pays de Comminges, dont cette ville fut l'ancienne capitale.

Cette pièce est tout simplement la liste des gentilshommes commingeois volontaires qui firent la campagne du Roussillon en 1639, sous les ordres de Monsieur de Fontanilles; elle est signée de la main du prince de Condé[1]. Quelques autres documents se rapportant à cette expédition y étaient joints.

Il m'a paru utile de secouer la poussière qui couvrait ces vieux papiers, car si les uns peuvent donner un état assez exact de la noblesse de ce pays à cette époque & servir pour la justification nobiliaire à certaines familles, les autres nous fournissent des détails historiques qui ne manquent pas d'importance.

Nous savons que le roi Louis XIII, ayant résolu de faire la conquête du Roussillon, porta de nouveau la guerre sur la frontière d'Espagne. Il ordonna à Condé de réunir une armée

1. Henry II de Bourbon, prince de Condé, né en 1588, mort en 1646, fils de Henry I, prince de Condé, & père du grand Condé.

Digitized by Google

que ce dernier passa en revue à Sigean le 9 juin 1639. Il fut rejoint quelques jours après par le duc d'Holwin, que le roi venait de créer maréchal & qui avait pris le nom de duc de Schomberg.

Cette armée était formée en majeure partie de gentilshommes volontaires du Languedoc & des milices de cette province.

Vingt-deux diocèses offrirent d'eux-mêmes de lever & d'entretenir dix mille hommes.

Le Comminges fournit largement sa part en hommes & en argent. En sus des quatre-vingts gentilshommes volontaires dont nous donnons les noms, il y fut équipé & armé deux compagnies de cent hommes chaque, une de soldats & une de pionniers; cette dernière composée presque entièrement de maçons & de charpentiers.

La moitié des soldats étaient armés de mousquets, d'épées & bandolières & l'autre moitié de piques & d'épées; les pionniers, munis des outils nécessaires. La solde des officiers, celle des soldats & pionniers, payée à partir du jour de leur départ, était assurée pour trois mois.

A la fin de la campagne, Henry de Bourbon constatant les états de services des gentilshommes commingeois, dit qu'à l'avenir, ils doivent être déchargés du service du ban & de l'arrière ban, ce qui fut fait.

Voici d'ailleurs la copie exacte de la pièce originale :

Rolle des gentishommes volontaires qui ont servi ceste campaigne soubs monsieur de Fontanilles.

MESSIEURS

de Fontanilles
de Castelnau
de Labastide
de Dèze
du Mastes
de Latour
le chevalier du Masses
de Castelguaillart
de Fontalède
de Làbusquière
le chevalié du Poyregade
de Montpezat
Dambreils
Ducros de Camen
de Nostens
de Lahite Taurignan
de Montramié
de Labroquère

Digitized by Google

de St-Blanquat
de Navarre
de Lapasse
de Floran
de Celerm Descanecrabe
de Noillan
de Lespinasse Ste-Croix
de Lacoste
de Labastide de Samathan
de Saubens
Dandofiele
Dargues
de Lariviere.
de Bachos
de Hoste
de St-Martin de Lomaigne
de Lasserre St-Felix
de Saus
de Junius
de Merenviele
de Canet
de Reule
du Poy de Toget
de Vic
de Ponbarat du Jardin
de Lendres
de Condet
de Vilières
de Lalane
de Montagut de Salles
de Gourdan
de Landorte
de Benque
de Rius
de Bouillac
de Sarrecave
de Gautios
Darros Dencause
de Verdelin
de Taurignan
de Bajen
de Labarthe Inart
de Marbe
de Tillouse
Despeirens
de Mourlon
de Pipes
de Montastruc Despariatges
de Coumetroune
de Mirepoix
de Baudens
de Izaut
de Meras de Lahite
Dandré de Lahite
de Saintelix
de Basus
de Pont
de Lafontene
de Ledein
de Grave de Condomois
de Binos
du Faugra

Les susnommés ont servi le Roy dignement en cette armée, ont congé & doibvent estre deschargés des poursuites du ban & arrière ban.

Faict à La Palme ce 4 novembre 1639.

Henry de Bourbon.

Machault.

Par Monseigneur,
Perrault,

Digitized by Google

Il serait trop long & superflu, de donner ici la copie des autres pièces moins importantes où j'ai puisé cependant les quelques notes qui précèdent. Le lecteur sait maintenant où les trouver, si un jour le besoin de les consulter se faisait sentir [1].

Léon BAURIER.

1. Archives de la mairie de Muret, n° 132 du Catalogue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Le Prunier et la préparation de la Prune à Agen[1],

Tel est le titre modeste d'un livre fort utile dont M. Louis Bruguière, d'Agen, vient de publier la quatrième édition.

Cette étude, très documentée, intéresse particulièrement plusieurs contrées du midi de la France. La lecture en est rendue attrayante non seulement par les qualités du style mais encore par les données historiques qu'elle renferme & par le charme tout particulier que l'auteur a su donner à un sujet qui peut paraître aride par lui-même.

La prune d'Agen est universellement connue par son agréable saveur & par les propriétés précieuses qui la distinguent. Sans doute il y a en Europe une grande variété de pruniers dont les produits sont plus ou moins estimés selon les climats, la nature du terrain & le mode de culture. Mais la véritable prune d'Agen dite robe-sergent ou prune d'Ente n'a pu s'acclimater que dans le département de Lot-&-Garonne & dans certaines parties des départements voisins. Elle constitue pour ces contrées un important élément de commerce. La production, en effet, y est considérable. D'après les évaluations du commerce, les récoltes atteignent aujourd'hui un total de cinq à six cent mille quintaux, représentant environ une valeur de dix-huit à vingt millions de francs. L'exportation maritime seule, sans compter les envois en France & dans les divers pays

1. Paris, G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.

Digitized by Google

d'Europe, s'élève à plus de sept millions cent-cinquante mille francs. Ces chiffres parlent assez haut & disent assez l'importance des transactions auxquelles la prune d'Agen donne lieu dans les différentes parties du monde. C'est de Bordeaux, principalement, que ce précieux fruit est expedié par milliers de caisses, à destination des contrées lointaines de l'Amérique du Sud.

A quelle date remonte la culture du prunier dans la France méridionale? Des recherches auxquelles s'est livré M. Louis Bruguière, il résulte que le prunier, du moins pour certaines variétés, a été cultivé en Europe dès la plus haute antiquité. Dans sa deuxième églogue, Virgile en parle comme d'un arbre commun en Italie, & Pline le Naturaliste, « en cite onze variétés dont malheureusement il n'a pas déterminé le caractère avec assez de précision pour qu'on puisse les reconnaître aujourd'hui. »

A la suite des croisades, les rapports entre l'Orient & l'Occident sont devenus très fréquents. Des plantes & des espèces d'arbres, jusqu'alors inconnues, ont été introduites en France & il est à supposer qu'on ait importé de l'Asie-Mineure, principalement des environs de Damas, d'excellentes variétés de fruits.

Mais s'il faut en croire une tradition rapportée par M. Bruguière, l'introduction de la prune d'Ente dans l'Agenais serait due à des moines dont le couvent existait il y a plusieurs siècles aux environs de Clairac. Cette hypothèse nous surprend d'autant moins que les moines du moyen âge, grâce à la puissante constitution de leurs établissements, ont été les promoteurs de progrès en tous genres rendus impossibles à l'initiative privée. Les moines du moyen-âge nous ont conservé de nombreux & précieux documents de l'antiquité ; ils ont, les premiers, creusé au douzième siècle les puits dits artésiens qui depuis ont rendu tant de services à l'industrie & c'est à eux qu'on doit les premiers essais de drainage. Enfin ce sont les moines du moyen âge qui, défricheurs infatigables, ont créé en l'an 1200, en Champagne & en Bourgogne, autour des abbayes de Clairvaux & de Cîteaux, sur des terres incultes, les vignobles devenus depuis si célèbres.

Digitized by Google

« Des vergers du monastère de Clairac, la culture du prunier s'est successivement étendue dans le département de Lot-&-Garonne & dans certaines portions des départements voisins. Cette culture se concentre aujourd'hui sur les bords de la Garonne par delà Agen jusqu'à Marmande & dans la vallée du Lot, aux environs de Clairac, Monclur & Villeneuve. »

Nous avons vu par les chiffres cités plus haut quelle est l'importance de la production & combien la prune d'Ente, cette exquise variété de prune d'Agen, est recherchée partout aussi bien en France que dans la plupart des pays étrangers.

Si la prune d'Agen jouit de cette réputation universelle, c'est qu'elle peut être diversement utilisée. « En raison de sa délicieuse saveur, elle figure sur les tables les mieux servies à l'état de pruneaux, de confiture ou de compote. » Soumise à la distillation, elle donne une agréable eau-de-vie bien supérieure par son arome à l'eau-de-vie de prunes en usage dans certaines contrées, principalement en Alsace. Mais ce fruit, nous dit M. Bruguière, « est surtout employé comme aliment. Dans les longs voyages maritimes il sert de correctif à la nourriture trop salée & devient pour ceux qui peuvent l'employer, un puissant préservatif du scorbut. »

Mais pour arriver à cet état de perfection que d'efforts & que de soins dépensés ! C'est dans la culture si difficile du prunier que l'auteur de l'étude dont nous ne pouvons donner ici qu'une analyse sommaire, entre dans le vif de la question qu'il traite avec beaucoup de compétence & qui intéresse à un si haut degré certaines parties de la France méridionale. C'est en quelque sorte la partie didactique de son remarquable travail.

Le prunier vit & se développe avantageusement sur le même terrain que la vigne ; il paraît soumis aux mêmes influences climatériques & il exige des soins aussi délicats. L'auteur ne néglige aucun des détails, si minimes qu'ils soient, qui peuvent être utiles à ceux qui s'adonnent à la culture du prunier. S'appuyant sur les sources les plus autorisées & sur ses propres observations, il traite successivement les questions relatives à la plantation du prunier, à sa taille, à son rendement, à la préparation de la prune & aux nombreuses transformations dont cet excellent fruit est susceptible.

Digitized by Google

Le rendement du prunier, question capitale pour le cultivateur, est soumis à des fluctuations diverses, à des alternatives bonnes & mauvaises dont les causes sont indépendantes des soins & des méthodes employés pour la bonne venue du précieux arbuste. C'est que le prunier, comme la vigne, a ses maladies qui tirent principalement leur origine de l'action des insectes dont le nombre est considérable. D'après un savant entomologiste, M. Lischenstein, on en compterait plus de deux cents. Les plus redoutables sont, outre la gomme qui est une maladie provenant de l'organisme même du prunier, les chenilles fileuses, le rhynchite ou charançon du prunier, le tenthrède, le scolyte, &c. Les ravages causés par ces divers insectes sont, paraît-il, énormes. Les uns s'attaquent aux jeunes pousses, d'autres aux feuilles, & quelques-uns aux fruits eux-mêmes. Les dégats donnent aux arbustes, à l'entrée de la belle saison, l'aspect triste & dénudé de l'hiver & entraînent parfois la mort du prunier. Dans un chapitre intéressant de son livre, M. Bruguière nous fait connaître les divers systèmes employés pour combattre le fléau, car c'est une chasse continuelle, une guetre incessante, acharnée qu'il faut faire aux trop nombreux ennemis du prunier; encore, malgré les efforts tentés, ne sont-ils pas toujours vaincus.

Toutefois, & nonobstant les ravages des insectes & les frais considérables qu'occasionnent les travaux de plantation, les sarclages autour des arbustes & d'autres soins indispensables, le rendement par prunier est en moyenne de dix-huit kilogrammes de fruits verts, soit six à sept kilogrammes par arbre de fruits confits. Or, s'il faut cent cinquante arbres espacés les uns des autres de huit mètres pour constituer une hectare, c'est donc, à raison de neuf cent kilogrammes ou dix-huit quintaux de fruits confits que le cultivateur obtient par hectare, un revenu net de trois cent vingt & un francs quatre-vingt-quatre centimes. En outre, ce revenu est indépendant des autres profits qu'on retire des espaces compris entre les pruniers,

Si la question du rendement est importante pour le cultivateur, celle de la préparation de la prune ne l'est pas moins pour le commençant qui expédie à l'étranger ce produit converti en pruneaux. C'est avec un réel intérêt qu'un lit dans le

Digitized by Google

travail de M. Bruguière les détails qu'il donne sur cette opération si difficile à effectuer & de la bonne exécution de laquelle dépend la valeur marchande de la prune.

La prune verte renferme 75 % d'eau & 25 % de pulpe. La transformation du fruit en prunes sèches a pour but d'enlever à la prune 68 % d'eau tout en lui maintenant ses principes sucrés. A cet effet, on lui fait subir trois cuissons successives à une température variant de 45 à 90° & quelquefois même, suivant les besoins à 100°. Ces cuissons, qui exigent de nombreuses manipulations dans les fours doivent être surveillées avec le plus grand soin car le pruneau en travail de fermentation étant extrêmement hygrométrique, la moindre humidité peut déterminer la moisissure. On n'obtient alors qu'un produit imparfait, altéré. Autrefois, les prunes étaient confites au soleil comme les figues. Le système des fours ordinaires, adopté plus tard, était de beaucoup préférable. Encore ce dernier système exigeaitt-il une main-d'œuvre considérable qui tendait à augmenter le prix de revient des pruneaux. On a dû chercher de nouvelles combinaisons. Ici, comme pour d'autres industries, des progrès considérables ont été réalisés. Grâce aux nombreuses récompenses offertes aux hommes de science & aux praticiens du pays d'Agen, de grands efforts ont été tentés & on a abouti à d'excellents résultats. Il s'agissait, en effet, d'enlever graduellement la vapeur d'eau exhalée par les prunes en préparation, de répartir également la chaleur sur tous les points chauffés & de conserver à la prune, par une rapide évaporation, les qualités d'arome qu'elle possède. Ces résultats ont été obtenus par la construction d'étuves à prunes dont cinq ont été primées par le comice agricole de Villeneuve. Outre qu'elles simplifient & abrègent les manipulations, ces étuves augmentent sensiblement le rendement en poids. Les anciens fours ne donnaient, en effet, que 30 à 35 % tandis qu'avec les étuves le rendement s'élève à 40 & 45 % avec une grande économie de temps & de combustible. Avec les nouvelles méthodes il faut généralement quarante heures pour obtenir la transformation de la prune en pruneaux.

La prune d'Agen a de redoutables rivales dans les fruits similaires de certains pays tels que la Hongrie, la Serbie & la

Digitized by Google

Bosnie. Ces pays en récoltent des quantités relativement considérables variant, pour la Serbie de deux cent cinquante à trois cent mille quintaux, & pour la Bosnie, de trois cent cinquante à quatre cent mille quintaux. Le fruit de ces contrées a, il est vrai, un aspect semblable à celui de nos prunes, mais il diffère essentiellement par le volume & la qualité. Mais la production s'y fait dans des conditions de bon marché qui ont pu, un instant, en raison des traités de commerce & de la facilité des transports, alarmer nos cultivateurs. Envisagées à ce point de vue les craintes ne nous paraissent pas devoir être justifiées, car en définitive, par ce temps d'expansion commerciale, les prunes d'Agen sont inévitablement soumises, comme les autres marchandises, aux risques de la concurrence étrangère. A notre avis, les craintes dont nous parlons pouvaient provenir d'autres causes. On nous a affirmé en effet, que des démarches auraient été faites auprès de l'Administration en vue d'obtenir l'entrée en France, sous le régime de l'admission temporaire & à charge de réexportation, des prunes étrangères. Si ces démarches avaient abouti, ces prunes ainsi admises en franchise de droits, auraient vraisemblablement, mêlées à nos propres produits, été présentées sur les marchés étrangers avec le cachet de la prune d'Ente, ce qui eut pu porter atteinte à la bonne renommée de la prune d'Agen & causer de la sorte un préjudice réel aux intérêts de nos producteurs. Heureusement, ces tentatives ont échoué & les droits de douane dont étaient antérieurement frappées les prunes étrangères ont même été portés de huit à quinze francs les cent kilogrammes. Cette augmentation nous paraît de nature à rassurer les intérêts alarmés & ne peut manquer, nous en avons la conviction, de stimuler la production agenaise & de donner une nouvelle impulsion aux efforts tentés pour la recherche & la création de nouveaux débouchés.

Au surplus, un fait qui nous paraît de nature à entretenir ces légitimes espérances; c'est la victoire remportée par la prune d'Agen en plein pays ennemi. Dans un concours de prunes françaises & étrangères qui eut lieu en 1885 à Keszthély (Hongrie) la prune d'Agen, par seize voix contre une fut reconnue incontestablement supérieure à ses rivales. Cette vic-

Digitized by Google

toire est la consécration de la bonne renommée acquise depuis longues années à nos prunes du Lot-&-Garonne.

« Les arbres donnent à chaque contrée sa physionomie particulière. Les pruniers, disséminés dans les campagnes de l'Agenais, offrent à l'œil un aspect varié & des plus gracieux. Que ce spectacle ait inspiré les poètes, il n'y a pas à s'en étonner. » Ainsi s'exprime M. Louis Bruguière, & ceux qui aiment la belle nature, les gracieux paysages, partageront son avis. Aussi le prunier a-t-il trouvé ses poètes comme la vigne. Nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue* en reproduisant ici un des charmants couplets écrits en langue patoise & composés en l'honneur de la prune d'Agen par M. Chastanet, félibre majoral d'Aquitaine qui a obtenu le premier prix des Jeux Floraux dans un concours organisé en 1886 par les félibres de Paris.

La grapo de rasin, uclado
Per lous rais de la soulelhado,
Quand a durmit dins lou tounéou
Lichauro l'amo & lou cervéu,
Lou mêmo soulei, en Gascougno,
A l'enrebours fai sa besougno,
Per nous refreichi, bravo gent
Maduro la pruno d'Agen.

La grappe de raisin, brûlée par les rayons de l'ardeur solaire, quand elle a dormi dans le tonneau, réchauffe l'âme & le cerveau. Le même soleil, en Gascogne, fait sa besogne tout au rebours. Pour nous rafraîchir, braves gens, il mûrit la prune d'Agen.

Hippolyte CABANNES.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Mission en Espagne. — M. L. MABILLEAU, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen, est chargé d'une mission en Espagne, à l'effet d'y étudier les manuscrits grecs d'origine byzantine conservés dans les grandes bibliothèques de ce pays & d'y poursuivre des recherches relatives à l'histoire de la culture byzantine en Espagne.

Thèses de doctorat : *Faculté des lettres de Paris.* — M. P. BOISSONNADE, professeur agrégé d'histoire au lycée d'Angoulême, a soutenu le 17 mai, en Sorbonne, pour l'obtention du doctorat ès lettres, une thèse française sur l'*Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille.* Essai sur les relations des princes de Fera-Albret avec la France & l'Espagne (1479-1521).

— M. P. CAMENA D'ALMEIDA, ancien élève de l'École normale supérieure, maître de conférences de géographie à la Faculté des lettres de Caen, a soutenu pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le jeudi 8 mai, la Thèse française : *Les Pyrénées : développement de la connaissance géographique de la chaîne.*

Cette Thèse a été publiée chez Colin en un volume in-8°, que nou analyserons dans une prochaine livraison.

— M. Maxime LANUSSE, professeur au lycée de Grenoble, a soutenu pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le mercredi 10 mai, à midi, la Thèse française : *De l'influence du dialecte gascon sur le langue française de la fin du quinzième siècle à la seconde moitié du dix-septième.*

— La Faculté des lettres de Bordeaux a obtenu la **création d'une chaire de langues et de littérature du Sud-Ouest.** Cette création est assurée à frais communs par l'Etat & par la ville. Le conseil municipal a voté la part afférente à cette dernière, soit une somme annuelle de 3,000 francs.

M. Jullian est, cela va sans dire, le professeur désigné.

Digitized by Google

Les droits de la République d'Andorre et le gouvernement français. — M. Ch. Dupuy, président du conseil, a reçu, en mai dernier, le vice-président & deux délégués de la République d'Andorre qui venaient l'entretenir des travaux de construction de routes, chemins de fer, écoles que leur pays a l'intention de faire exécuter par voie de concession. La délégation vint traiter avec le gouvernement français la question de l'étendue des droits de la république d'Andorre à cet égard, & notamment le point de savoir si elle est ou non soumise à l'autorisation préalable de la France, dont elle relève. Les délégués ont produit une charte datée de 780 qui consacre, suivant eux, les droits de la petite République & de laquelle il semblerait résulter qu'ils sont affranchis de l'autorisation préalable de leurs suzerains. M. Ch. Dupuy a promis d'étudier la question avec la plus entière bienveillance.

Les délégués ont été reçus également par le Ministre des affaires étrangères. Ils ont demandé audience au Président de la République, qui leur a fait le meilleur accueil.

Les incendies des Landes. — M. Poisson, conseiller général du département des Landes, a publié une lettre fort intéressante, dont nos lecteurs nous sauront gré de leur donner le passage suivant :

« La statistique des incendies démontre qu'une partie seulement de ce pays forestier, & toujours la même est frappée par le fléau. C'est la région qui a été boisée à la suite des prescriptions de la loi de 1857 sur la mise en nature des landes. La région appelée Marensin, qui comprend une partie de l'arrondissement de Dax & un canton de l'arrondissement de Saint-Sever, est rarement atteinte par les incendies, & ceux qui éclatent sont promptement éteints. Cependant cette partie du département des Landes est, de temps immémorial, couverte de forêts de pins.

« Les incendies sont rares dans le Marensin, parce que la forêt est fréquemment traversée par des routes & qu'elle est parsemée de métairies : les routes constituent des pare-feux qui permettent d'arrêter l'incendie, & la présence de cultivateurs dans la forêt constitue d'abord un ensemble de sentinelles vigilantes, & amène ensuite promptement la disparition du sous-bois. Ce sont les morts-bois que l'on trouve en grande abondance dans les landes de Gascogne qui rendent ce pays si dangereux au point de vue du feu. Les morts-bois sont constitués par les bruyères, l'ajonc, entremêlés de fougères, de diverses fétuques & de feuilles de pins. Dans le Marensin, ce sous-bois est coupé; on l'utilise comme litière pour les animaux ou on le brûle pour obtenir des cendres.

« La loi de 1857 a eu aussi son application dans le Marensin ; mais les propriétaires, se conformant aux traditions, ont créé des métairies dans les jeunes forêts.

Digitized by Google

« C'est cet exemple que devraient suivre les grands propriétaires de la lande : ils mettraient ainsi dans leurs forêts des surveillants, & feraient disparaître les éléments qui alimentent l'incendie. Au point de vue des mesures législatives à prendre, tout le monde étant d'accord dans les Landes pour constater le bon effet du débroussaillement, il y aurait lieu d'appliquer aux forêts des landes de Gascogne une partie des mesures employées dans la forêt des Maures pour obtenir ce nettoiement de la propriété. L'article 9 de la loi qui vient d'être votée à la Chambre pour la forêt des Maures, porte que tout propriétaire dont le terrain ne sera pas complètement débroussaillé pourra être contraint par le propriétaire voisin au débroussaillement sur la limite des deux propriétés. Les Compagnies de chemins de fer seront tenues également de débroussailler à leurs frais une zone de 20 mètres de chaque côté de la voie. Enfin, l'Etat assure son concours financier pour la création de pare-feux sous forme de subvention pour les routes créées dans la forêt.

« Telles sont les mesures les plus pratiques à prendre dans les Landes pour éviter les incendies & diminuer leur importance. »

La ligne internationale de Canfranc en Espagne. — L'inauguration du chemin de fer de Huesca à Jaca, tronçon de la future ligne internationale de Canfranc, a eu lieu le 1er juin. Une foule nombreuse, sur tout le parcours, témoignait d'un grand enthousiasme.

Cette ligne est destinée à établir une communication directe entre l'Aragon & le département des Basses-Pyrénées. Le bruit avait couru que la reine & le ministre du *fomento* assisteraient à l'inauguration, mais ils ont renoncé à ce voyage. En effet, l'Aragon, région essentiellement agricole, traverse des circonstances difficiles par suite de la sécheresse, & le moment n'a pas paru favorable pour organiser des fêtes; d'autre part, ces fêtes auraient manqué d'opportunité, du moment que l'on ne pouvait annoncer aux populations de l'Aragon l'heureuse issue des négociations suivies avec la France pour fixer définitivement l'emplacement du tunnel international qui doit être percé au travers des Pyrénées.

On sait que les ingénieurs français & espagnols s'étaient entendus sur l'emplacement du tunnel, en suite de quoi l'Espagne aurait demandé que l'accord relatif à cet emplacement fût ratifié par le gouvernement français; mais les négociations n'ont pas abouti; la France refuserait, paraît-il, de scinder la question des chemins de fer de Canfranc & de la Noguera-Pallaresa. Il faudrait donc, pour qu'une solution intervînt, que les travaux de la ligne Noguera-Pallaresa, qui ne sont pas encore commencés, se trouvassent dans le même état d'avancement que ceux de Canfranc, conformément à ce qui a été stipulé dans la convention du 13 février 1885.

Un décret en date du 4 mars de l'année dernière porte approbation

Digitized by Google

du projet de ligne qui, partant de Lérida & passant par Balaguer & Tremp, entrerait en France par la vallée du Salat, comme l'ont demandé les ingénieurs français. Mais depuis la publication de ce décret, rien ne semble avoir été fait pour donner une prompte solution à la question, puisque la concession du chemin n'a pas encore été mise en adjudication. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'attitude de la France, qui est parfaitement correcte & en harmonie avec la convention du 13 février 1885.

La ligne de Huesca à Jaca n'a qu'une longueur de 111 kilomètres, mais elle a exigé des travaux d'art & de terrassements considérables, car sur tout son parcours, elle traverse une contrée très accidentée & parfois pittoresque.

On part de Huesca à l'altitude de 455m84 pour arriver à Jaca à l'altitude de 829m80. La distance sera franchie en moins de quatre heures. C'est à la station de Sabinaniga, qui se trouve à 16 kilomètres avant Jaca, que s'arrêteront les voyageurs qui fréquentent les fameux bains de Panticosa, fortement recommandés pour les affections de poitrine. Pour atteindre la frontière française, il restera encore à faire 29 kilomètres qui ne seront probablement construits que lorsque la question du tunnel international aura été résolue.

Louable démarche de la Chambre de commerce de Toulouse. — Lorsque M. le Président du Conseil des Ministres est venu dans cette ville à l'occasion de la fête fédérale de gymnastique, M. Ozenne, au nom du commerce du Midi, a sollicité l'attention du Gouvernement au profit de la ligne internationale de France en Espagne, viâ Saint-Girons & Noguera-Pallaresa.

Le ministre a d'autres motifs de préoccupation, malheureusement; & nous n'avons pas lieu d'espérer que le vœu de la Chambre de commerce de Toulouse soit entendu de sitôt. Si la question pouvait devenir d'intérêt électoral privé, elle aurait grande chance d'aboutir, surtout cette année. E. C.

Correspondants du Ministère de l'Instruction publique et des beaux arts dans le midi.

Le Ministère a fait récemment de nouvelles nominations de membres correspondants des divers comités. Nous publions la liste complète pour les trois Académies de notre région.

Académie de Bordeaux. — *Gironde.* MM. ALLAIN (le chanoine), archiviste diocésain, à Bordeaux.

BRAQUEHAYE, professeur à l'École municipale de dessin, à Bordeaux.

BRUTAILS, archiviste du département.

DEZEIMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut, à Bordeaux, *membre non résidant.*

Digitized by Google

* Drouyn (Léo), membre de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Bordeaux.
* Dupré, ancien bibliothécaire, à Bordeaux.
Habasque, conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux.
* Jullian (Camille), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.
* Lescarret, correspondant de l'Institut, à Bordeaux.
Marionneau, correspondant de l'Institut, à Bordeaux.
Paris, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux.
* Pastoureau-Labesse, ancien ingénieur de la marine, à Bordeaux

Dordogne. MM. * Verneilh (le baron Jules de), membre de la Société historique & archéologique du Périgord, à Puyraseau.
Villepelet (Ferdinand), archiviste du département.

Landes. M. * Tartière, archiviste du département.

Lot-et-Garonne. MM. * Magen (Adolphe), membre de la Société d'agriculture, sciences & arts, à Agen.
Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, à Gontaud, *membre non résidant.*
Tholin, archiviste du département.

Basses-Pyrénées. MM. Flourac, archiviste du département.
Piche (Albert), à Pau.
Soulice, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Pau.

Académie de Montpellier. — *Hérault.* MM. Berthelé (Joseph), archiviste du département.
Cazalis de Fondouce, secrétaire général de l'Académie des sciences & lettres de Montpellier.
* Gide (Charles), professeur à la Faculté de droit de Montpellier.
Lechat, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier.
Pélissier, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
* Révillout, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Montpellier.
* Sabatier, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier.
* Saurel (l'abbé), membre de l'Académie des sciences & lettres de Montpellier.
Soucaille (Antonin), ancien professeur de l'Université, à Béziers.

Aude. M. Berthoumieu, membre de la Commission archéologique de Narbonne.

* L'astérisque désigne les correspondants honoraires.

Digitized by Google

Gard. MM. * AURÈS, ingénieur en chef des ponts & chaussées, en retraite, à Nimes.

BONDURAND, archiviste du département.

BARDON, receveur des domaines, à Nimes.

CABANÈS (Gustave), secrétaire de la Société d'études des sciences naturelles, à Nimes.

CARRIÈRE (Gabriel), membre de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes.

MINGAUD (Galien), archiviste de la Société d'étude des sciences naturelles de Nimes.

REVOIL (Henri), correspondant de l'Institut, architecte du Gouvernement à Nimes, *membre non résidant.*

ROUSSET, correspondant de la Société des Antiquaires de France, à Uzès.

Lozère. M. ANDRÉ (Ferdinand), archiviste du département.

Pyrénées-Orientales. M. VIDAL, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

Académie de Toulouse. — *Haute-Garonne.* MM. CARTAILHAC (Émile), directeur de la revue L'Anthropologie, à Toulouse.

DOUAIS (Le chanoine), secrétaire général de la Société archéologique du Midi, à Toulouse.

GARRIGOU (Le docteur), directeur de l'Association pyrénéenne, à Toulouse.

ROSCHACH, archiviste de la ville, conservateur des Musées des antiques de Toulouse.

TRUTAT, directeur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse.

Ariège. M. PASQUIER, archiviste du département.

Aveyron. M. LEMPEREUR, archiviste du département.

Gers. DE CARSALADE DU PONT (Le chanoine), président de la Société historique de Gascogne, à Auch.

Lot. M. COMBARIEU, archiviste du département.

Hautes-Pyrénées. DEJEANNE (Le docteur), à Bagnères-de-Bigorre.

* MM. FROSSARD, pasteur de l'Église réformée, à Bagnères-de-Bigorre.

LABROUCHE, archiviste du département.

Tarn. * POTHIER (le général), commandant l'artillerie à Castres.

Tarn-et-Garonne. M. POTTIER (le chanoine), président de la Société archéologique de Montauban.

Digitized by Google

Association météorologique et climatologique du Sud-Ouest de de la France. — Fondation de l'Observatoire Carlier à la tour Moncade, d'Orthez.

Permettez-nous d'appeler votre bienveillante attention sur une création de quelque importance scientifiques & de solliciter votre coopération à cet égard.

De 1864 à 1889, pendant vingt-cinq années, un simple amateur, CARLIER, a fait dans les Landes, à Saint-Martin-de-Hinx, près Bayonne, une admirable série d'observations météorologiques trihoraires qui, revues & mises en tableaux par M. ANGOT, chef de service au Bureau Central Météorologique, ont permis de déterminer avec précision le climat de ce point de notre Sud-Ouest & de contribuer à l'avancement général de la science qui nous est chère.

En mourant, Carlier légua ses instruments & son domaine à l'État, à charge de faire continuer ses observations; malheureusement, pour des motifs budgétaires, & à raison sans doute de la situation isolée de Saint-Martin-de-Hinx, le legs ne put être accepté.

Craignant de voir cette belle serie définitivement rompue, l'un de nous, M. Henry Léon, de Bayonne, a pensè qu'il convenait de transférer à Orthez, sur l'esplanade au pied de la tour Moncade, l'observatoire Carlier. Cette idée nous a paru excellente, après examen; aussi avons-nous résolu d'essayer de réaliser par voie d'association libre, ce que l'État ne peut faire en ce moment, & de créer à Orthez, dans ce beau monument historique classé, qui doit être restauré à bref délai, un Observatoire régional destiné à promouvoir la science, tout en perpétuant la mémoire de notre regretté confrère[1].

La veuve du patient observateur nous a promis ses instruments & ses documents.

La municipalité d'Orthez s'est empressée de mettre à notre disposition l'emplacement de la célèbre tour de Gaston de Moncade.

Une Commission, désignée par la Section Météorologique de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, a visité les lieux, durant le Congrès de Pau, en septembre dernier, & a fait un rapport très favorable.

Il convient donc de se mettre à l'œuvre sans plus tarder.

D'autre part, au Congrès d'hydrologie & de climatologie de Biarritz, il avait été décidé qu'on formerait une *Union des Météorologistes du Midi de la France,* de Bordeaux à Menton.

Si ce tourbillon de trop grande envergure a promptement avorté, il a donné lieu à un mouvement secondaire de quelque intérêt : « LA

1. Afin de relier la série de Saint-Martin-de-Hinx à celle d'Orthez, nous tâcherons de faire faire pendant cinq ans des observations comparées dans ces deux stations.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ CLIMATOLOGIQUE DU SUD-OUEST » qui, sous la direction du même M. Henry Léon, a groupé une centaine d'adhérents, fait naître des postes d'observation à Bagnères-de-Bigorre, Dax, Salies, Cambo, centralisé les observations de Pau, Bayonne, Biarritz, Arcachon, & publié ces observations en tableaux comparatifs, pendant trois années.

Ce premier essai d'association, quelque imparfait qu'il fût, nous a montré ce qu'on pourrait faire par voie de travail collectif, dûment organisé, & résultant d'une entente scientifique.

En conséquence, nous vous proposons de constituer, dans des conditions meilleures & plus durables, une association analogue, dont le premier acte serait de créer l'observatoire Carlier à Orthez, & nous sollicitons, Monsieur, votre précieux concours pour arriver à ces fins.

Vous trouverez, ci-après, un prejet de Statuts. que nous vous soumettons, & qui vous renseignera sur l'œuvre commune.

L'intérêt que vous portez, Monsieur, aux questions scientifiques & à tout ce qui touche à la prospérité de notre beau pays, nous est un sûr garant que vous voudrez coopérer à notre entreprise & nous envoyer votre adhésion immédiate.

D'ordinaire dans les associations, les cotisations sont fixées à un taux égal pour tous; nous voudrions introduire ce principe nouveau que les cotisations (qui sont une coopération véritable) doivent plutôt être la résultante de ces trois facteurs : les ressources dont dispose le coopérateur, l'intérêt qu'il porte à l'œuvre & les avantages personnels directs ou indirects qu'il en peut espérer.

Nous vous prions donc de vouloir bien fixer vous-même sur le Bulletin d'adhésion ci-inclus le montant de la cotisation annuelle que vous nous autorisez à recouvrer[1] & d'y ajouter le chiffre de la souscription qu'il vous plaît de donner en 1893, pour contribuer aux frais de premier établissement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Comité d'honneur & le Conseil d'Administration.

Comité d'honneur. — Président : Antoine d'ABBADIE, membre de l'Institut; BISHOFFHEIM, membre de l'Institut; MASCART, membre de l'Institut, directeur du Bureau Central météorologique; ANGOT, chef de service au Bureau Central; FRON, chef de service au Bureau Central; TEISSERENC DE BORT, chef de service au Bureau Central; le président de la Société Météorologique de France; CROVA, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier, membre de la Commission

1 Le Sociétaire sera toujours libre de modifier sa cotisation pour l'année suivante.

Digitized by Google

du Congrès de Pau; Dr FINES, directeur de l'Observatoire de Perpignan, membre de la Commission du Congrès de Pau; Dr GUEYRARD, directeur de l'Observatoire de Monaco, membre de la Commission du Congrès de Pau; SAHUT, président de la Société d'Horticulture de Montpellier; les présidents des Commissions Météorologiques de la Gironde, de la Haute-Garonne, du Gers, des Landes & des Hautes-Pyrénées; le Préfet des Basses-Pyrénées, président d'honneur de la Commission Météorologique des Basses-Pyrénées; l'Ingénieur en chef des Basses-Pyrénées.

Conseil d'Administration provisoire : MM. le baron SÉGUIER, à Billère près Pau, *président*; PLANTÉ, maire d'Orthez, *vice-président*; VILLEMUR, ingénieur des Ponts & Chaussées à Orthez, *secrétaire*; Henry LÉON, rue Argenterie, n° 10, à Bayonne, *trésorier*; MARCHAND, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi; les présidents des Sociétés des Sciences (ou leurs délégués) d'Arcachon, de Dax (Société Borda), de Bagnères-de-Bigorre (Société Ramon), de Pau, de Bayonne, de Biarritz-Association; Dr HAMEAU, d'Arcachon; Dr GANDY, de Bagnères-de-Bigorre; Dr Valery MEUNIER, membre de la Commission Météorologique des Basses-Pyrénées; Elisée MENDEZ, membre de la Commission Météorologique des Basses-Pyrénées; A. PICHE, président de la Commission Météorologique des Basses-Pyrénées.

Adresser les adhésions soit à M. PLANTÉ, maire d'Orthez, soit à M. Henry LÉON, rue Argenterie, 10, à Bayonne.

Statuts qui doivent régir l'Association[1].

ART. 1. — Entre les soussignés & ceux qui adhèreront par la suite aux présents Statuts, il est fondé une *Association Météorologique & Climatologique du Sud-Ouest de la France.*

ART. 2. — Le siège de la Société est établi à Orthez, tour Moncade.

ART. 3. — L'Association a pour but :

1° De favoriser le développement des études météorologiques & climatologiques de la région (de Bordeaux à Toulouse, points extrêmes, & centres d'autres régions), en établissant une entente & des relations suivies entre observateurs;

2° De faire installer des postes d'observatien, dans les conditions fixées par les instructions du Bureau Central Météorologique & d'y faire faire des observations comparables;

3° De créer, à cet effet, à Orthez (tour Moncade), & sous le nom de Carlier, un Observatoire régional qui servira de modèle aux postes se-

1. Ces Statuts regiront l'Association en attendant la première Assemblée générale, qui pourra les modifier sur amendements écrits proposés pour les adhérents.

Digitized by Google

condaires, qui vérifiera leurs installations & leurs instruments, donnera les instructions désirables, centralisera les documents concernant la région, les mettra en valeur & les publiera dans la mesure de ses ressources ; on pourra également publier les travaux des membres de l'Association.

ART. 4. — Cet Observatoire sera mis aussitôt que possible en correspondance optique, télégraphique & téléphonique avec l'Observatoire du Pic du Midi.

Il pourra être plus tard cédé à l'État, si ce dernier désirait en faire l'une des stations de plaine de l'Observatoire du Pic.

ART. 5. — Les observations seront faites à l'aide d'enregisteurs, contrôlés à l'aide d'observations directes par un ou plusieurs observateurs, sous la surveillance d'un directeur & le contrôle d'une Commission.

ART. 6. — Il sera paré aux frais de premier établissement au moyen d'une souscription publique pour laquelle il est fait appel aux particuliers, non moins qu'aux Sociétés savantes, Stations thermales ou hivernales & Syndicats de la région.

ART. 7. — Les frais d'entretien de l'Observatoire & de publication des documents seront prélevés sur les cotisations des adhérents & sur les subventsons annuelles de l'État, du Département, des Communes & des Associations libres intéressées, ou protectrices de l'œuvre.

ART. 8. — L'Association est administrée par un Conseil de 15 membres, dont 12 élus pour 3 ans & renouvelables par tiers. Chaque année le Conseil choisit dans son sein les membres du Bureau & les Commissions.

Sont membres de droit : le Maire d'Orthez, l'Ingénieur de cette ville & le Président de la Commission Météorologique du dépertemant.

ART. 9. — Chaque année, un rapport imprimé est envoyé aux sociétaires, qui adressent par écrit leurs observations, s'il y a lieu. La Société se réunit ensuite à Orthez, en assemblée générale, pour entendre un rapport écrit sur les observations présentées & statuer comme de droit.

ART. 10. — En cas de dissolution, l'avoir social sera offert au Bureau Central Météorologique ; s'il le refuse, le dernier Conseil, ou, à son défaut, une Commission de neuf membres élus par les sociétés savantes du département, statuera sur son emploi.

Congrès du Club-Alpin Français à Luchon, organisé par la Section des Pyrénées Centrales (à Toulouse), avec le concours de la Direction Centrale du Club, du 3 au 10 septembre. — *Première journée*, réception à Luchon, séance d'ouverture, fête de nuit offerte par la ville & la Compᵉ du Casino. — *Seconde journée*, 1ᵉʳ groupe, excursion à la vallée du Lys, 2ᵉ groupe. La Tusse de Maupas. — *Troisième journée,*

Digitized by Google

1° Le lac d'Oô ; 2° & La Tusse de Montarqué & les lacs glacés d'Oô. — *Quatrième journée*, 1° La vallée d'Aran (Espagne) ; 2° Le Pic de Hourgade. — *Cinquième journée*, Le port de Vénasque. Déjeuner à Peña Blanca, en face de la Maladetta. — *Sixième journée*, 1er groupe. Ascension du Pic de Néthou 2e Saint-Bertrand de Comminges ; grotte de Gargas. — *Septième journée :* Superbagnères. Clôture du Congrès. — Excursions finales, 1° Luchon à Bigorre par la vallée d'Aure. Réception par la Société Ramond. Excursions diverses au Pic du Midi, à Gavarnie, au Mont Perdu. 2° De Luchon à Barbástro (Espagne), par Sahun.

Toutes les demandes de programme détaillé & de renseignements doivent être adressés au Club Alpin Français, rue du Bac, 30, Paris, ou à M. Privat, trésorier de la section des Pyrénées Centrales, rue des Tourneurs, 45, Toulouse.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE. — **Visite des établissements thermaux du département des Hautes-Pyrénées** — 10 jours. — **Argelès-Gazost, — Cauterets, — Saint-Sauveur, — Barèges, — Bagnères-de-Bigorre, — Capvern. — L'excursion touchera également, en se terminant, à Luchon (Haute-Garonne), du 15 au 25 septembre prochain.**

Les excursions annuelles, qui sont en quelque sorte le côté pratique du cours d'hydrologie, & que dirige le professeur lui-même, sont destinées à faire connaître sous leur vrai jour scientifique & médical, d'après un plan uniforme, les stations thermales visitées. C'est là le but de l'excursion dont nous faisons connaître les détails & les conditions.

On partira de Toulouse le 15 septembre pour se rendre directement à la station d'Argelès-Gazost, d'où l'on rayonnera sur Cauterets, Barèges & Saint-Sauveur. — D'Argelès on se rendra à Bagnères-de-Birorre, — de Bagnères-de-Bigorre à Capvern. — Afin que les élèves & les personnes qui participeront à cette excursion scientifique puissent connaître la station qui s'intitule à juste titre : la Reine des Pyrénées, on ira de Capvern à Bagnères-de-Luchon. — De Luchon, on rentrera à Toulouse où l'excursion prendra fin.

La Compagnie du Midi a accordé : 1° une remise de 50 p. % à tous les membres de l'excursion pour se rendre par sa ligne à Toulouse & pour en repartir ; 2° une remise également de 50 p. % pour toute l'excursion. — Les autres Compagnies doivent aussi accorder la même remise pour permettre l'arrivée à Toulouse & le départ.

Les maîtres d'hôtel, les voituriers, ont accordé des prix de faveur pour tous les membres de l'excursion.

Nous avons établi les prix en première & deuxième, afin de profiter des express autant que possible, en seconde pour MM. les Etu-

Digitized by Google

diants, & en première pour les personnes qui ne sont pas Etudiants (Médecins, Pharmaciens, Ingénieurs, Architectes, amateurs, &c.).

1° Prix de l'excursion totale de Toulouse à Toulouse, toute dépense comprise pour MM. les Etudiants qui ont suivi le cours d'hydrologie de la Faculté..... ..... 60 fr.

2° Prix de l'excursion totale, toute dépense comprise, pour tous les Etudiants en médecine, en pharmacie, en droit, en sciences, en lettres, pour toute la France..... 75 fr.

3° Prix pour les personnes qui ne sont pas Etudiants..... 120 fr.

Nota. — On est obligé de voyager toujours en corps pendant tout le temps de l'excursion sous peine de perdre tous les droits aux prix réduits de la Compagnie du Midi, des maîtres d'hôtel, des voituriers, &c.

On peut se faire inscrire à partir de ce jour jusqu'au 4 septembre inclusivement, au Secrétariat de la Faculté de médecine de Toulouse, en envoyant en mandat-poste la moitié du prix de l'excursion, suivant les catégories. La seconde moitié sera versée entre les mains du Trésorier de l'excursion au moment où l'on viendra prendre, à ce même secrétariat, la carte de membre de l'excursion. — Dans le cas où l'un des membres inscrit ne pourrait pas prendre part à l'excursion, la somme versée serait gardée jusqu'à concurrence des frais entraînés par l'inscription.

A partir du 10 septembre, les sommes versées seront gardées intégralement.

Toulouse, le 8 juin 1883.

Vu : *Le Doyen*,

CAUBET.

Le mouvement Espagnol et la Revue des Pyrénées.

Notre *Revue* a depuis son origine un succès exceptionnel parce qu'elle reste fidèle au programme tracé par ses fondateurs. Elle se consacre aux trois Académies de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier. Tous ses articles sans exception, ont pour but d'étudier, de mettre en évidence le Midi pyrénéen.

Elle ne sort pas de son domaine en faisant connaître le versant espagnol, & désormais elle se préoccupera aussi de l'Espagne entière dont le mouvement intellectuel n'est pas assez apprécié en France.

Il nous appartient de le suivre & d'essayer d'en présenter le tableau. En effet, la Faculté des lettres de Toulouse est la seule qui possède une chaire de langue & de littérature espagnole; on sait qu'elle est occupée avec éclat par notre collaborateur M. Mérimée. A la Faculté de droit depuis deux ans a lieu un cours (spécialement subventionné par la ville) de législation comparée des peuples du Midi de l'Europe.

Digitized by Google

Le droit Espagnol y occupe la première place (professeurs MM. Hanriou & Brissaud, l'un par le droit public, l'autre par le droit privé. Notre ville, en outre, possède un enseignement municipal d'espagnol. Les cours nombreux sont publics & gratuits[1].

Toulouse a les plus étroites relations commerciales avec nos voisins. Ses principales maisons ont des comptoirs à Barcelone & autres lieux; lorsque la voie ferrée traversera les Pyrénées, elle sera à la tête du trafic international.

Ajoutons encore que le Comité toulousain de l'*Alliance française* pour la propagation de notre langue à l'étranger, est seul chargé de veiller aux progrès des Ecoles espagnoles où le français est enseigné & de les aider.

La *Revue des Pyrénées*, avec le concours de ses nombreux & savants collaborateurs, viendra ajouter son action spéciale à tous ces efforts au profit de l'amitié qui unit deux grands peuples de même race.

Bulletin bibliographique

L'Université de Perpignan avant & pendant la Révolution française, par M. l'abbé Ph. Torreilles. professeur au grand séminaire. Perpignan, 1892, 114 p. in-8°.

— *Egarer un Pic. Tribulation d'un géographe*. par M. Fontès. Toulouse, 11 p. 1892.

— *Un Cours d'eau méconnu*, par le méme, 12 p. in-8°. Toulouse, 1892.

— *Recorts del roselló ab traducció á francés enfront*, de Pierbe Talrich. Illustració, per L. Le Nain y P. Teyssonnières. Perpignan, Latrobe, 50 p. in-8°.

— *Les variations du littoral Narbonnais examinées au point de vue de la concordance des données géologiques avec les descriptions des géographes de l'antiquité*, avec une carte, par Gaston Jourdanne. Paris, E. Leroux, 1892, 32 p. in-8°.

— *Les poissons, les crustacés & les mollusques de la Méditerranée*, par Mlle Marguerite Sol. Narboune, F. Pons, 1893, 112 p. in-12.

— *Essai sur l'Histoire de la Transhumance dans les Pyrénées françaises*, par J.-F. Bladé. Paris, E. Leroux, 1893. 16 p. in-8°.

— *Les Pythomorphes de France*, par Albert Saudry. Paris, Baudry & Comp., 1892. 54 pl. gr. in-12, 2 pl. en phototypie.

1. En ce moment *deux cents élèves* subissent les examens de fin d'anuée. Le professeur habile & dévoué, M. Lacaze, fondateur de ces cours il y a vingt ans, a groupé ses anciens élèves en un Athénée florissant.

Digitized by Google

— *Deux reliquaires de l'Eglise Saint-Sernin de Toulouse*, par C.. DOUAIS. Lille, 16 p. in-8°, avec photogravures extr. de la *Revue de l'art chrétien.*

— *Quelques hypothèses sur l'imprimerie en Languedoc au quinzième siècle*, par Mlle M. PELLECHET. 8 p. in-8° fig. extr. du *Journal général de l'imprimerie & de la librairie.*

— *Histoire de Saint-Julia de Gras-Capou*, ancienne ville maîtresse du diocèse de Toulouse, par l'abbé ARAGON. Paris, A. Picard. 267 p. in-8°, pl. & fig.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 1147

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA 3me LIVRAISON DE 1893.

DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

Dr Félix Garrigou : Les eaux médicinales & potables des vallées de l'Ariège & du L'Hers (Ax, Ussat, Rocher de Foix, Foncirgues) *avec de nombreux dessins*,..... 225

Baron Desazars : La querelle des Capitouls & de l'Académie des Jeux Floraux au sujet de la statue de Clémence Isaure,..... 281

S. Brutails : Les sources du Droit Roussillonnais..... 298

Variétés :

Touristes d'autrefois dans notre Midi : VICTOR HUGO à Gavarnie..... 325

Les gentilshommes commingeois volontaires à la campagne du Roussillon, en 1639, par M. Léon Baurier..... 328

Bibliographie pyrénéenne et méridionale :

Le prunier & la préparation de la prune à Agen, par M. L. Bruguière (Compte rendu par H. Cabanes)..... 332

Nouvelles et faits divers : Mission en Espagne. — Thèses de doctorat. — Une chaire de langues & de littérature du Sud-Ouest à la Faculté des Lettres de Bordeaux. — Les droits de la République d'Andorre & le Gouvernement français. — Les incendies des Landes. — La ligne internationale de Canfranc en Espagne. — Liste des correspondants du ministère de l'Instruction publique dans le Midi. — Association météorologique & climatologique du Sud-Ouest de la France, fondation de l'Observatoire Carlier à la Tour-Moncade d'Orthez..... 339

Congrès du Club-Alpin français à Luchon en septembre prochain..... 348

Faculté de médecine de Toulouse : Excursion hydrologique dans les Pyrénées en septembre prochain..... 349

Le mouvement Espagnol & la *Revue des Pyrénées*..... 350

Bulletin bibliographique..... 351

Six livraisons par an. Abonnement 15 francs.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39 — 1147

Cette livraison contient un supplément concernant le monument qu'on va élever à la mémoire de M. A. de Quatrefages.

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRIGÉE PAR

LE DOCTEUR F. GARRIGOU

Chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse.

COMITÉ DE RÉDACTION

E. CARTAILHAC, un des directeurs de *l'Anthropologie*,
H. FILHOL, sous-directeur du laboratoire de zoologie, des hautes études, au Muséum de Paris,
G. GAUTIER, membre de la Commission archéologique de Narbonne,
E. HEBRARD, membre de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne,
HENRY LABROQUÈRE, A. LEBÈGUE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
E. MÉRIMÉE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
A. MILLARDET, prof. à la Faculté des sciences de Bordeaux, correspondant de l'Institut,
E. ROSCHACH, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historique
J. TIMBAL, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse,
E. TRUTAT, directeur du Muséum de Toulouse.

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux,

Six livraisons par an. Abonnement 15 francs.

TOME V.

ANNÉE 1893, 4me FASCICULE

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, rue des Saints-Pères, 15. — TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet. — MARSEILLE, Passailhan.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES NOTES

SUR

LES FORÊTS DES PYRÉNÉES

Les Pyrénées comparées aux autres chaines de montagnes.

« Au point de vue pittoresque, le seul qui frappe la grande majorité des hommes, les Pyrénées sont partagées en trois zones si distinctes & si nettement caractérisées, qu'elles semblent être des fragments de plusieurs continents. Au centre où elles arrivent à 3400 mètres d'altitude, il y a la Sibérie; à l'est, l'Afrique, à l'ouest, l'Europe avec tous ses climats, sa flore & sa verdure intense où se devine le voisinage humide de l'Océan.

. . . . . .

Aussi la variété est-elle un des grands charmes des Pyrénées. »

(Du comte Henry Russell, dans les pages pleines de poésie qu'il vient d'écrire pour le volume publié à Pau à l'occasion du dernier Congrès scientifique).

Trois coups de pinceau pour fixer & résumer ses impressions. Et dans les descriptions qui suivent, il montre le rôle prépondérant que jouent les forêts dans cette diversité d'aspects qui excite à un si haut degré son enthousiasme communicatif.

Ces observations sont très exactes. Mais elles n'ont rien qui soit spécial aux Pyrénées & elles ont été faites avec une égale vérité à l'endroit des Alpes, par M. Broilliard, ancien conservateur des forêts. « En parcourant les Alpes du nord au sud, écrivait-il, il y a bien des années, on quitte bientôt les sapins & les épicéas pour entrer dans des forêts d'essences résineuses à couvert léger, pins & mélèzes. Ici, la variété des essences, des climats & des sols, depuis les glaciers jusqu'à la mer,

Digitized by Google

donne les types de forêts les plus différents & les plus curieux. Du recoin glacé, planté d'aroles à plus de 2000 mètres d'altitude, jusqu'aux rochers brûlés & poudreux qui portent les pins de Jérusalem, au bord de la Méditerranée, il y a autant de distance climatérique que de la Sibérie à la Syrie, toute l'Asie traversée du nord au sud[1]. » N'est-ce point toujours la même impression, très juste, traduite en d'autres termes, &, toujours, la forêt intervenant pour donner à la montagne cette variété de couleurs & d'aspects si caractéristique?

Mais parce que l'une ou l'autre de ces chaînes de montagne présente dans son ensemble, les mêmes contrastes, s'en suit-il qu'elles se ressemblent entr'elles? Elles diffèrent, au contraire, essentiellement. Le relief du sol & les éléments minéralogiques qui caractérisent chacune d'elles influent déjà d'une façon sensible sur la végétation. Mais c'est du climat surtout, du climat avec les facteurs multiples qui le produisent (exposition & altitude, abris, courants & état hygrométrique de l'air) que la végétation est l'expression la plus fidèle & la plus complète. De là, les différences si tranchées qu'elle présente.

D'une façon générale, le climat des Alpes est chaud & sec, celui des Pyrénées est tempéré & humide. Aussi, tandis que le pin pinier, le pin maritime & le pin d'Alep sont communément répandus sur le littoral & sur les premiers gradins des des Alpes-Maritimes où ces deux dernières essences atteignent l'altitude de 900 mètres, le pin d'Alep fait absolument défaut dans la région pyrénéenne & les deux autres n'y sont représentés que par quelques échantillons dans les départements des Pyrénées-Orientales & des Basses-Pyrénées. Tandis que le chêne-liège & le chêne yeuse dominent dans les Alpes-Maritimes jusqu'aux altitudes respectives de 700 mètres & de 1500 mètres, ces essences s'arrêtent brusquement dans les Pyrénées-Orientales aux cotes de 400 mètres & de 800 mètres; la première y est assez rare, la seconde beaucoup plus commune, mais aucune des deux ne se retrouve dans aucun autre département pyrénéen. Et plus on s'élève dans les deux chaînes, plus les con-

1. *Cours d'aménagement des forêts enseigné à l'École forestière*, par M. Broillard (édité à Nancy en 1878).

Digitized by Google

trastes de leur flore ligneuse deviennent saisissants : dans les Alpes, des arbres de soleil & de lumière, depuis le pin sylvestre qui finit vers 1500 mètres jusqu'au pin à crochets, au mélèze & au pin cembro qui sont à 2500 mètres les derniers représentants de la végétation alpine ; dans l'atmosphère humide & nuageuse des Pyrénées, les hêtres & les sapins, indifférents aux pluies & aux brumes, & qui règnent en maîtres sur toute la chaîne, depuis le bassin de la Nive, à 800 mètres d'altitude, jusqu'au Canigou, à 1950 mètres. Mais cette loi générale n'a pourtant rien d'exclusif. Il est bien évident qu'on trouve des pins dans les Pyrénées, des hêtres & des sapins dans les Alpes. Mais ces essences n'y sont que partiellement distribuées, dans des stations en quelque sorte invariables. C'est ainsi que dans notre chaîne, les pineraies de quelque importance ne franchissent guère les limites des Pyrénées-Orientales ; on en rencontre encore quelques rares massifs disséminés dans les Hautes-Pyrénées, aux expositions les plus chaudes ; partout ailleurs, ce sont plutôt des bouquets d'arbres ou des sujets épars. De même dans les Alpes, les futaies de hêtre & de sapin sont reléguées sur les versants septentrionaux, aux expositions abritées, favorisées d'une fraîcheur relative.

Tels sont bien, en effet, les caractères de la flore ligneuse alpestre dans les quatre départements méridionaux de la chaîne, depuis le littoral jusqu'à la Drôme. Mais dès qu'on passe du bassin de la Durance dans celui de l'Isère, le climat se modifie & le décor se transforme : c'est un véritable changement à vue. Qu'on franchisse le col de Luz-la-Croix-Haute par la voie ferrée qui mène de Gap à Grenoble & que, tournant le dos aux Alpes de Provence, & sans arrêter le regard sur le bassin désolé du Drac, on le promène sur le merveilleux panorama des Alpes Dauphinoises, ce sont les Pyrénées qui surgissent, plus lumineuses, plus majestueuses encore. Et si on parcourt ces ravissantes vallées de l'Isère & des Deux-Savoies, la Romanche, le Grésivaudan & le Guier, la Maurienne & la Tarentaise, l'Arve & la Dranse, ce sont encore les forêts pyrénéennes qui reparaissent, avec leur verdure intense, les futaies de hêtre & de sapin &, de plus, les épicéas

Digitized by Google

si pittoresques qui manquent, on ne sait pourquoi, dans nos montagnes où ils devraient si bien vivre.

Abstraction faite du relief du sol & des altitudes qui sont si différents, les Pyrénées présenteraient, au point de vue forestier, plus d'analogie encore avec les Vosges. C'est presque la même flore ligneuse, c'est la même distribution & la même succession des essences principales : depuis les taillis de chênes purs ou mélangés de charmes dans les Vosges & de hêtres dans les Pyrénées, qui peuplent les zones inférieures, jusqu'aux futaies de hêtres & de sapins qui tiennent tout le reste de la montagne, y dominent absolument & se panachent dans les Vosges de quelques massifs d'épicéas, dans les Pyrénées, de pins à crochets plus rares encore. Bien que plus uniformément répandu dans la chaîne vosgienne qu'au sud-ouest de la France, le pin sylvestre y reste néanmoins subordonné aux autres essences. Même identité dans la végétation que dans la composition de la flore. C'est la conséquence de la constitution orographique du pays, l'altitude des Pyrénées & leur voisinage des deux mers atténuant l'influence qu'exercerait sur le climat leur latitude méridionale. Cette végétation est luxuriante. Les Pyrénées & les Vosges sont les montagnes vertes par excellence. Et sous l'action vivifiante d'un incomparable climat, tour à tour baignées dans les vapeurs de l'Océan & réchauffées par les rayons du soleil du midi, nos forêts des Pyrénées devraient être les plus belles d'Europe, si elles n'avaient à lutter contre les nombreux fléaux qui les ravagent.

Si on franchit la frontière & qu'on pénètre en Espagne, les essences qu'on y rencontre sont à peu près les mêmes que dans nos forêts françaises. Mais comme le climat y est beaucoup plus chaud à cause de l'exposition générale qui est renversée, les pins s'y mêlent en plus forte proportion aux sapins & aux hêtres qui restent toujours les essences dominantes des peuplements. Comme particularité, sur certains points, des ifs nombreux, formant presque massifs, circonstance qu'on ne rencontre jamais dans nos forêts de France où ils ne vivent qu'à l'état disséminé. On a voulu trouver encore dans les pineraies espagnoles des espèces spéciales : le pin des Pyrénées (Pinus Pyrenaïca) & le pin d'Espagne (Pinus Hispanica). Ce

Digitized by Google

ne sont, croyons-nous, que des variétés, le premier, du pin d'Alep, le second, du pin laricio, qui s'associent au pin sylvestre & au pin à crochets. Citons enfin, comme essence spéciale à l'Espagne, les massifs de pinsapos, ces sapins si remarquables cultivés seulement comme arbres d'ornement dans nos jardins & dans nos parcs.

Statistique sommaire.

Il serait impossible de donner une idée, même approximative, de l'importance du domaine forestier pyrénéen, sans entrer dans quelques détails statistiques[1].

Au point de vue administratif, les six départements pyrénéens se répartissent dans trois conservations forestières.

Les Pyrénées-Orientales & l'Aude appartiennent à la 25me conservation dont le siège est à Carcassonne. L'Ariège & la Haute-Garonne dépendent de la 18me conservation, de celle de Toulouse. Les Hautes-Pyrénées & les Basses-Pyrénées font partie de la 22me conservation dont le siège est à Pau.

La conservation de Carcassonne comprend, dans la chaîne pyrénéenne, trois inspections ou parties d'inspections. La conservation de Toulouse comprend, dans la région montagneuse des Pyrénées, cinq inspections ou parties d'inspections. Celle de Pau comprend, dans cette même zone montagneuse, sept inspections ou parties d'inspections.

Le service spécial des aménagements est confié dans la conservation de Carcassonne à un garde général, dans celle de

1. Une partie des chiffres qui vont être donnés a pu être extraite des statistiques établies pour l'Exposition universelle de 1889 par MM. Dubreuil, inspecteur des forêts, pour les Basses-Pyrénées, Martimor, inspecteur adjoint des forêts, pour les Hautes-Pyrénées, Loze, inspecteur des forêts, pour la Haute-Garonne, Vaultrin, inspecteur des forêts, pour l'Ariège, Rousseau, conservateur des forêts, pour l'Aude, de Boixo, inspecteur des forêts, pour les Pyrénées-Orientales. Ils ont été complétés, quand ils y manquaient, par les recherches nombreuses & les calculs auxquels nous avons dû nous livrer. La connaissance que nous avons prise, depuis plus de trente années, de la chaîne des Pyrénées nous permet d'en garantir, autant qu'il est possible, l'exactitude.

Digitized by Google

Toulouse, à deux inspecteurs adjoints, dans celle de Pau, à un agent du grade d'inspecteur.

Le service spécial du Reboisement créé dans les Pyrénées en 1860, à la suite des désastreuses inondations de 1856, supprimé en 1870, rétabli de nouveau en 1877 sous le coup de l'émotion produite par la catastrophe de 1875, a fait en 1888 l'objet d'une fusion avec le service ordinaire. Nous n'avons pas à apprécier ici cette mesure. L'avenir seul démontrera si elle était justifiée & si elle fut heureuse. Disons seulement qu'un service spécial du Reboisement a été maintenu dans la 22me conservation. On a compris avec raison qu'il y avait intérêt à ne point faire passer en d'autres mains la direction de travaux importants qui exigent des notions, une compétence & une pratique spéciales.

Les six départements sur lesquels s'étend la chaîne des Pyrénées embrassent une superficie totale de 3,377,254 hectares dont la zone montagneuse occupe 1,276,029 hectares. L'étendue des terrains boisés, ou censés boisés, dans cette dernière région est de 408,237 hectares, ce qui représente une proportion de 31,9 p. %, rapport élevé, si on le rapproche de celui de 17,9 p. % qui exprime l'importance proportionnelle des forêts pour la France entière.

Quelle est la répartition des forêts pyrénéennes suivant la nature des propriétaires? Il est intéressant de la connaître. Ne sait-on pas combien la qualité des propriétaires, en influant sur la nature des produits qu'ils cherchent à réaliser, influe par cela même sur les services que les forêts sont appelées à rendre à la société? Cette contenance boisée ou censée boisée de 408,237 hectares se distribue de la façon suivante :

A l'Etat.....	130,499	408,237.
Aux communes & établissements publics,	162,667	
Aux particuliers.....	115,071	

Les forêts domaniales entrent donc pour une proportion de 32 % dans cette contenance totale : relation qui peut paraître élevée, si l'on considère que l'Etat ne possède en France guère plus du dixième de la propriété forestière, mais qui perd

Digitized by Google

toute son importance quand on sait que la moitié do ce vaste domaine est réduit aujourd'hui à l'état de vides ou de vacants improductifs. L'ancien comté de Foix ne renferme-t-il pas à lui seul plus de 50,000 hectares de vacants domaniaux qui faisaient autrefois partie du patrimoine forestier d'Henri IV?

L'origine de ces forêts n'est point la même. Les unes, en très grande majorité, dépendaient dejà de l'ancien domaine royal, à l'époque du recensement des forêts domaniales ordonné en 1669 par Louis XIV, à l'instigation de son grand ministre Colbert. D'autres, dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude & les Hautes-Pyrénées, étaient des biens ecclésiastiques, rattachés au domaine national, lors de la suppression des congrégations religieuses sous la Révolution.

L'étendue des bois communaux de la région montagneuse soumis au régime forestier n'est que de 129,669 hectares. N'est-il pas profondément regrettable que l'action tutélaire de l'administration ne s'étende point sur les autres? Quant à leur origine, elle est essentiellement variable. Mais ces forêts proviennent le plus souvent, soit de concessions seigneuriales remontant à des temps plus ou moins reculés, soit de démembrements du domaine de l'Etat prononcés, à suite de procès par l'autorité judiciaire, soit de cantonnements de droits d'usage opérés dans les forêts domaniales ou d'origine féodale qui en étaient grevées.

Les forêts des particuliers sont toutes d'origine seigneuriale ou abbatiale, puisque le domaine royal en France était inaliénable. Jusqu'à la Révolution, elles ne changèrent point de maîtres. Ce n'est que depuis un siècle, que la transformation de cette propriété forestière a commencé & continue de s'accomplir. Une partie de ces domaines est restée entre les mains des descendants des anciens seigneurs; les autres, en grand nombre, ont été successivement acquis par les propriétaires actuels. Il semble que, dans les Pyrénées, leur nombre & leur étendue vont en augmentant, quand on marche de l'ouest vers l'est de la chaîne. C'est dans l'Ariège qu'elles prennent la plus grande importance.

Au point de vue du régime auquel elles sont soumises, les forêts de la région montagneuse pyrénéenne comprennent

Digitized by Google

120,482 hectares de taillis & 222,140 hectares de futaie. Leur distribution est à peu près invariable dans les Pyrénées centrales & occidentales. Aux taillis ou aux belles futaies de chênes pédonculés de la plaine succèdent sur les premiers gradins de la montagne, les taillis de chêne pédonculé & de chêne rouvre, parfois mélangés de châtaigniers. Puis viennent, à mesure qu'on s'élève, les taillis de hêtre & chêne croissant en mélange, puis enfin les taillis furetés de hêtre pur. Et on entre alors dans la zone des futaies de hêtre & de sapin, tantôt pures, tantôt mélangées, qui vous conduisent jusqu'aux extrêmes limites de la végétation forestière. Dans les Pyrénées-Orientales, c'est le chêne yeuse qui domine dans les taillis & les pins qui entrent en plus grande proportion dans la composition des futaies. Est-il besoin d'ajouter que nous n'avons nommé là que les principales essences formant ces grands massifs forestiers? Pour énumérer toutes celles qui y sont représentées, il faudrait donner une nomenclature à peu près complète de toutes nos essences indigènes. Et la flore arbustive est plus riche & plus variée encore!

PRODUCTION ET DÉBOUCHÉS.

Si l'on déduit de la superficie forestière pyrénéenne les 65,615 hectares de vacants domaniaux de l'Ariège & du Roussillon *absolument nus & incultes* & qu'on ne peut à aucun titre considérer comme forêts, il reste une étendue boisée de 342,622 hectares entrecoupés de vides & de clairières plus ou moins nombreux.

On y exploite chaque année en moyenne, un volume de 340,000 mètres cubes de bois d'œuvré ou de chauffage, d'une valeur approximative de 2,000,000 de francs.

Les bois de feu, fournis presque exclusivement par le hêtre, l'essence feuillue dominante de la chaîne pyrénéenne, sont partout consommés sur place ou dans des centres voisins des lieux de production.

Le hêtre qui alimente dans d'autres régions les industries si diverses qui ne vivent que de la fabrication des objets dits *de*

Digitized by Google

râclerie, n'est guère utilisé dans les Pyrénées que pour le sabotage, & sur certains points, en petite quantité, pour des sciages de planches & de madriers servant à la menuiserie & à l'ébénisterie. On commence seulement à le rechercher pour les traverses de chemin de fer. Si ce commerce se développe, il créera un débouché précieux à ces importants produits. Le revenu des forêts s'accroîtrait *sensiblement* & les communes propriétaires se décideraient sans doute à les laisser exploiter pour en tirer des ressources qu'elles négligent aujourd'hui.

Les bois d'œuvre de la région montagneuse sont presque exclusivement fournis par le sapin & le pin. On les débite en poutres, poutrelles, chevrons ou en planches de longueur, de largeur & d'épaisseur variables suivant les localités. Très recherché autrefois, le sapin des Pyrénées est aujourd'hui fort discrédité & ne peut lutter que difficilement avec la concurrence redoutable que lui font sur nos marchés les bois *du nord*. Le sapin est encore utilisé dans la fabrication de la pâte à papier, & la création de cette industrie dans les Pyrénées avait provoqué d'abord un relèvement de cours très sensible. Mais bien que cette consommation se soit considérablement accrue depuis quelques années, l'industrie locale est restée à peu près stationnaire, parce que les pâtes à papier importées de Norwège & de Finlande ont satisfait aux besoins nouveaux. Les premiers traités conclus par les usiniers pour la fourniture de la matière première n'ont pu être maintenus ou n'ont été renouvelés qu'à des conditions beaucoup plus désavantageuses pour les marchands de bois.

En dehors des centres de consommation locaux, les principaux débouchés de ces produits sont Hendaye & Bayonne, Pau, Lourdes & Tarbes, Lannemezan & Auch, Montréjeau & Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Cette, Montpellier & même Bordeaux.

Les bois constituent les produits *principaux* des forêts.

Les produits *secondaires* presque entièrement fournis par la valeur du pâturage, ne peuvent pas être estimés à moins de 1,200,000 francs.

C'est donc à la somme de 3,200,000 francs que s'élève le

Digitized by Google

produit annuel moyen des forêts des Pyrénées, soit à près de 10 francs par hectare.

C'est peu sans doute, mais on n'ignore pas que l'intérêt qui s'attache à la conservation & à l'amélioration des forêts *de montagne* ne se mesure pas uniquement aux revenus qu'elles donnent. C'est par les services immatériels qu'elles rendent à la société qu'elles sont surtout utiles. Quoi qu'il en soit, il est certain que les produits dont nous venons de parler pourraient & devraient atteindre un chiffre très supérieur. S'il reste aussi peu élevé, les causes en sont multiples. Il faudrait, pour les développer, sortir du cadre que nous nous sommes imposé; nous ne pouvons que les énumérer. Elles tiennent :

1° Aux difficultés que présentent les exploitations dans la plupart des forêts pyrénéennes & à leur éloignement des centres de consommation;

2° A l'insuffisance, souvent même au manque absolu des voies de transport; les produits ne pouvant être ni extraits des forêts, faute de chemins intérieurs de vidange, ni circuler une fois qu'ils en sont extraits, faute de chemins d'accès, restent alors sans valeur & pourrissent sur place;

3° A l'opposition irréductible que, sur bien des points, les communes mettent à toute exploitation de bois; elles préfèrent se priver de coupes que des pâturages & leurs forêts demeurent improductives;

4° Aux délivrances usagères qui empêchent l'assiette de toute autre coupe dans les forêts domaniales où les cantonnements des droits d'usage n'ont pas été opérés : ce qui a lieu notamment dans presque tout le département de l'Ariège;

5° A la crise aigue que traverse, depuis quelques années, le commerce des bois dans notre région & qui résulte en grande partie de la concurrence faite par les bois étrangers à nos produits nationaux & de l'emploi de plus en plus généralisé de la houille & du fer comme combustible & comme charpentes;

6° Enfin, à la faible consistance de ces peuplements forestiers qui explique la faiblesse de leur production.

Que cachent-elles donc ces Pyrénées si fraîches & si vertes, sous leurs trompeuses apparences qui peuvent charmer le re-

Digitized by Google

gard du touriste, mais qui navrent l'œil plus clairvoyant du forestier? Il ne faut pas longtemps, hélas! pour découvrir le mal & il suffit de pénétrer dans ces massifs pour rencontrer à chaque pas les ruines causées par tous les abus qui s'y sont accumulés. Veut-on les connaître?

Ici, c'est la hache des délinquants, pratiquant en forêt des trouées qui ne se referment plus : des populations entières, fainéantes & vicieuses, insensibles à tous moyens de répression, ne vivant que de maraude forestière en temps de calme, se ruant sur les forêts pendant les périodes d'agitation, pour y commettre de véritables actes de vandalisme.

Là, ce sont les incendies causés par l'imprudence ou par la malveillance des pasteurs : l'écobuage des vacants pour la rénovation des pâturages & le feu gagnant la forêt voisine, quand une main criminelle ne l'y a point allumé directement.

Dans l'Ariège, ce sont ces exploitations à outrance consommées au temps de la prospérité de l'industrie métallurgique : d'immenses forêts disparues autrefois dans le feu des forges & dans les galeries des mines, &, aujourd'hui, en face de la résistance des usagers, l'État impuissant à restaurer les ruines de son vaste domaine déboisé.

Tantôt, c'est l'enlèvement des feuilles mortes qui dérobe au sol les principaux éléments de sa fertilisation. Tantôt, comme dans les Hautes & les Basses-Pyrénées, c'est la pratique plus funeste encore du soutrage, puisque le même coup de faux qui rase les ajoncs, les fougères & les bruyères destinés à faire les plus médiocres engrais, tranche impitoyablement tous les jeunes semis qui lèvent d'une année à l'autre..... tout l'espoir de la régénération de la forêt.

De tous temps, des besoins impérieux à satisfaire, des déficits de budget à combler, se traduisant par des avalanches de demandes de coupes extraordinaires : exploitations forcées qui épuisent du même coup les épargnes accumulées & les ressources futures des forêts communales, & que les conseils municipaux n'obtiennent souvent que de la lassitude d'une administration impuissante à résister à toutes les pressions qu'elle subit.

Partout enfin, &, surtout, l'exercice immodéré du pâturage

Digitized by Google

qui cause à lui seul aux forêts plus de préjudice que tous les autres fléaux réunis : les exigences toujours plus âpres, toujours inassouvies des populations pastorales que les agents forestiers ne parviennent à maîtriser qu'au prix de luttes incessantes dans lesquelles ils usent leur popularité & compromettent parfois leur avenir.

Et nous ne parlons ici que de l'état déplorable des forêts qui restent! Il n'est point question de celles qui ont disparu. Dans quelle proportion & à quelles époques ont été opérés ces grands déboisements? Les recherches seraient bien longues & les précisions bien difficiles à faire. Mais on sait que, même dans les temps modernes, la marche de ces destructions ne s'est point ralentie.

« Les six départements pyrénéens, écrit M. Broilliard, étaient autrefois riches en bois; le bassin de l'Adour à lui seul aurait pu suffire à approvisionner la flotte de l'Etat, tant en chêne qu'en bois résineux. Mais depuis Henri IV, les forêts des Pyrénées ont décru progressivement en étendue & en richesse. Chaque siècle en emporte la moitié, tout autant qu'il en laisse; d'autre part, les gros arbres en ont été coupés ou détruits en masse au siècle dernier. Les droits d'usage les plus désastreux & un pâturage effréné ont complété l'œuvre de ruine, & les vides occupent aujourd'hui le tiers de l'étendue des forêts domaniales..... Les bois communaux sont dans un état plus triste encore que les forêts domaniales. »

Quel pourrait être le remède à une pareille situation?

Il faudrait, pour les forêts domaniales, que l'Etat s'appuyant sur ses droits de propriétaire & sur l'intérêt général, eût l'énergie & la volonté nécessaires pour briser les résistances des usagers & poursuivre vigoureusement la restauration du vaste domaine qu'ils ont ruiné.

Il faudrait, pour les forêts communales, fortifier l'action de l'administration forestière. Et pour cela, dit M. Tassy, un des écrivains forestiers les plus autorisés, « la première, la principale des mesures à prendre, serait de diminuer, sinon de supprimer l'autorité des préfets dans la gestion des forêts communales & des pâturages communaux des hautes montagnes. »

Digitized by Google

N'est-ce point dire combien nous sommes loin encore d'une amélioration si désirable?

Et cependant, que faut-il pour donner satisfaction à notre amour-propre national? Simplement franchir la frontière. Si on jette, en effet, un coup d'œil sur le versant espagnol, on est frappé de l'état de délabrement bien plus grand encore des massifs qui le couvrent. Des cantons entiers de forêts ne sont plus peuplés que de squelettes d'arbres. Aux causes de ruine que nous avons énumérées pour les forêts françaises s'ajoute pour les forêts espagnoles l'organisation défectueuse de la surveillance. Les gardes sont en nombre insuffisant, mal payés, trop éloignés en général de la résidence de leurs chefs & le service de police qu'ils exercent laisse beaucoup à désirer. Là, c'est la dévastation plus avancée, plus irrémédiable encore.

REBOISEMENT.

On sait l'intérêt puissant qui s'attache à la question du boisement des montagnes. Si l'influence bienfaisante des forêts aux points de vue climatologique & hygiénique, qui semble pourtant démontrée, peut donner lieu encore à certaines controverses, il n'en est pas de même de leur action sur le régime des eaux qui ne saurait faire l'objet d'aucun doute. Tout le monde est aujourd'hui d'accord sur ce point : savants, agriculteurs & économistes, ingénieurs & forestiers, administrateurs & législateurs. Et personne plus ne conteste l'action prépondérante qu'exercent les montagnes boisées sur la conservation des sources dont elles assurent l'alimentation & règlent le débit, sur les inondations qu'elles peuvent conjurer, sur les torrents dévastateurs qu'elles éteignent, sur le régime des autres cours d'eau qu'elles tendent à régulariser.

L'influence des forêts sur les inondations est traitée dans tous les livres. La démonstration n'est plus à faire. Et sans entrer dans l'analyse des actions multiples qu'elles exercent sur l'écoulement superficiel des eaux, des effets mécaniques & physiques qu'elles produisent, on peut les résumer ainsi : Les forêts réduisent le volume des crues & en prolongent la durée.

Digitized by Google

Elles retardent la fonte des neiges & s'opposent aux débâcles subites. Grâce à elles, le sol des montagnes se consolide, les terres sont maintenues sur leurs pentes & l'exhaussement du lit des cours d'eau est arrêté. S'attaquant ainsi à toutes les causes des inondations, elles doivent les conjurer ou atténuer au moins l'intensité des désastres. Et à chacune de ces catastrophes périodiques, les observations recueillies viennent apporter une confirmation nouvelle à ces faits indiscutables. N'en citons que deux exemples. Si, en 1875, à Luchon, l'Onne & la Pique se comportèrent de façon si différente, ne doit-on pas l'attribuer uniquement à l'état superficiel différent de leur bassin de réception? Les vallées du Larboust & de la Pique sont contiguës. Placées dans des conditions identiques sur le passage de la bourrasque, elles durent recevoir la même quantité d'eau. Mais le bassin de la Pique est merveilleusement boisé, les massifs forestiers y occupent près de la moitié de la superficie totale; celui du Larboust, au contraire, est presque entièrement dénudé, les bois ne couvrent pas le vingtième de sa surface. En faut-il davantage pour expliquer les divers phénomènes qui se sont produits? D'un côté, la violence & la soudaineté de la crue de l'Onne, son débit passant rapidement de 11 mètres cubes à 130 mètres cubes, les dommages causés aux propriétés privées s'élevant à plusieurs centaines de mille francs, les ponts emportés, la ville de Luchon très sérieusement menacée; de l'autre, la crue relativement modérée de la Pique, retardant de plus de douze heures sur celle de l'Onne & se prolongeant pendant une demi-journée après elle, son débit passant progressivement de 8 mètres cubes à 46 mètres cubes environ, les dégâts causés aux propriétés ne dépassant point 6,000 francs. Pareils faits viennent encore d'être observés & enregistrés pendant la période d'inondations successives qui, de 1888 à 1891, ont désolé le Roussillon. Là, c'est l'Agly qui se distingue des deux autres rivières torrentielles voisines, la Tet & le Tech, par le nombre, le volume & l'instantanéité de ses crues. Dix-neuf débordements en douze ans, cinq dans ces quatre dernières années, des crues horaires doubles & triples de celles des deux autres rivières, telles sont les allures de ce redoutable cours d'eau. Et comme il coule par une pente

Digitized by Google

moyenne de $0^{m}014$ par mètre, sensiblement plus faible que celles de la Tet & du Tech, circonstance qui devrait modérer son impétuosité; n'est-ce pas encore à l'état superficiel de son bassin de réception qu'il faut demander l'explication de sa torrentialité excessive? La proportion des forêts n'y atteint guère que 4 o/o, tandis qu'elle s'élève à 23 & 24 % dans les bassins du Tech & de la Tet. Toujours les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Les forêts agissent non moins puissamment sur les torrents, ces cours d'eau d'une nature si spéciale, à pente excessive & à régime intermittent qui « attachés, dit Surell, comme une lèpre à la montagne, en rongent les flancs & les dégorgent dans les plaines, vouant à la stérilité tout le sol qu'ils tiennent enseveli sous leurs dépôts. » Cette action des forêts est établie de la façon la plus saisissante par l'éminent ingénieur dans son *Étude* sur les torrents des Hautes-Alpes. Après avoir analysé les causes multiples qui président à la formation des torrents & en déterminent la violence, il formule le résultat de ses observations en quatre lois dont l'exactitude s'est partout vérifiée :

« La présence d'une forêt sur un sol empêche la formation des torrents.

« Le déboisement d'une forêt livre le sol en proie aux torrents.

« Le développement des forêts provoque l'extinction des torrents.

« La chute des forêts redouble la violence des torrents & peut même les faire renaître ».

Les Pyrénées sont, comme les Alpes, assujetties aux mêmes lois fatales; mais il est intéressant d'indiquer les caractères qui distinguent les torrents qu'on y rencontre. Ce qui les différencie surtout de l'immense majorité des torrents des Alpes, c'est qu'ils sont de dates beaucoup moins anciennes. Tandis qu'on rencontre dans la chaîne alpestre des torrents de tous les âges, depuis les torrents éteints qui devaient être en pleine action aux époques préhistoriques, jusqu'aux torrents modernes, la plupart des torrents pyrénéens sont de formation toute récente. Ils se sont développés sous les yeux de la génération

Digitized by Google

contemporaine. Quelques-uns datent d'hier à peine. Sans quitter la région des Pyrénées centrales, on peut en citer de frappants exemples.

Les torrents du Castelet & de Verdun, dans la Haute Ariège, sont entrés en activité dans les journées des 22 & 23 juin 1875 & l'on n'a pas perdu le souvenir des dégâts matériels & des terribles accidents de personnes qui se rattachent à leur sinistre apparition.

Il a suffi de deux orages éclatant à un mois d'intervalle, le 15 juin & le 29 juillet 1885, pour provoquer la formation subite du ravin de Saurat dans le bassin de même nom & du torrent de Gestiès dans le bassin du Vicdessos. Ce dernier est devenu en quelques heures l'un des plus redoutables de la chaîne. Se creusant une tranchée gigantesque dans des terrains de transport, il menace aujourd'hui de la façon la plus sérieuse l'existence des habitants de Siguer.

Dans le bassin de la Pique, en amont de Luchon, phénomène plus saisissant encore. Là, c'est le Laou d'Esbas prenant naissance & se formant en une nuit de toutes pièces, après la période de pluies prolongée du mois d'avril 1865. Et comme début, ces foudroyants effets : plus de 600000 mètres cubes de matériaux arrachés au flanc de la montagne & précipités d'un seul coup dans la vallée, la plaine de Luchon submergée & la station thermale de ce nom exposée au plus grand péril.

Puis, c'est la courbe de Péguère, au-dessus de Cauterets, devenue célèbre par l'effroi que causèrent au mois d'avril 1884 ses mitraillades de granits sur la Raillère & surtout par les travaux de restauration si périlleux & si remarquables que le service forestier y a fait exécuter. Il n'était question de rien moins, sans cette audacieuse entreprise, que de déplacer les thermes de la Raillère & les établissements voisins, au risque de compromettre peut-être la vertu & le renom de ces sources auxquelles la station de Cauterets doit sa fortune.

Plus loin enfin, dans le bassin du gave de Pau, ce sont les deux torrents jumeaux, le Sonjou & le Sané, ces fruits du Pimené & du pic de la Hosse. Sortis une première fois de leur longue léthargie en 1875, ils vomirent dans la journée du 6 octobre 1880 un tel volume de matériaux dans la gorge

Digitized by Google

de Saint-Sauveur à Gavarnie, que le gave & la gorge furent momentanément barrés. Et quand ce barrage se rompit, des habitations, des granges, une usine & la route nationale de de Paris en Espagne, sur une longueur de plusieurs centaines de mètres, furent emportées par l'impétuosité du courant.

Il faudrait en citer bien d'autres, dans la vallée du Bastan, aux abords de Barèges, dans les bassins affluents de la Garonne, dans la Haute Ariège où ils sillonnent les flancs du Saint-Barthélemy, depuis Arnave jusqu'à Ax, dans le bassin de Vicdessos surtout, depuis Niaux jusqu'aux longues vallées d'Artiès, de Soulcen & d'Artigue qui découpent le grand territoire d'Auzat. Mais nous n'avons voulu parler que de ceux qui viennent de naître, puisque c'est l'un des traits caractéristiques des torrents pyrénéens.

Toutefois, le torrent n'est encore chez nous qu'à l'état d'exception, mais exception qui deviendrait bien vite la règle, si on n'y veillait attentivement. Nos vallées sont, en effet, bien loin encore, heureusement, de l'état de dégradation des grandes vallées torrentielles des Alpes, telles que le Drac & la Bléone, le Verdon & le Var & surtout l'Ubaye & la Durance. Là ce ne sont que montagnes en ruines, ravinées, éventrées en tous sens, rongées jusqu'à leur ossature par une multitude de torrents dont les bassins se touchent, couvrant les vallées, si larges soient-elles, des matériaux qui les composaient & qu'elles y accumulent depuis des siècles. Cela tient à leur constitution géologique & à leur climat meurtrier. Soulevées à des époques relativement récentes, formées en général de terrains stratifiés secondaires ou tertiaires, leurs calcaires, leurs marnes & leurs argiles ne purent résister à l'action des eaux, quand des abus de jouissance de toutes sortes eurent fait disparaître le tapis végétal qui les protégeait. Les Pyrénées, au contraire, ont soulevé des roches plus anciennes. Elles doivent leur état relatif de conservation à la solidité que leurs terrains tiennent de la nature même de leur composition & de leur structure, à l'exposition septentrionale de leurs versants, & surtout, à leur climat privilégié. Sur un sol généralement profond & fertile, tourné le plus souvent du côté du nord, constamment baigné par une atmosphère chaude & humide, la

Digitized by Google

végétation forestière ou herbacée acquiert une puissance exceptionnelle. Mais par contre, quand cette armature végétale a disparu, quand ces terrains s'entament & sont livrés sans protection à l'action destructive des météores, ces érosions se développent avec une vitesse & une énergie effrayantes. Ceci nous conduit tout naturellement à signaler un nouveau caractère des torrents pyrénéens. Après la rapidité de leur formation, la rapidité de leur progression. Nous n'en citerons qu'un exemple, car il ne s'agit point ici de monographies à écrire; mais il est bien typique. Il avait suffi d'une nuit au Laou d'Esbas pour se former de toutes pièces. En moins de dix ans, il se développait sur une longueur de 2 kilomètres, de la crête à la base de la montagne; la largeur de son excavation dépassait sur certains points deux cents mètres, avec une profondeur verticale de cent vingt mètres. Ces chiffres ne disent-ils pas mieux que toute description l'intensité de ces phénomènes torrentiels?

Il est donc à craindre que les Pyrénées arrivent à un moment psychologique inquiétant. Elles s'entament sur bien des points. Pour des montagnes de leur âge, y a-t-il là rien d'étonnant? C'est peut-être la décrépitude qui commence, avancée dans tous les cas par des abus de jouissance qui touchent à l'aveuglement. Il importe donc de cicatriser au plus vite les plaies qui s'ouvrent. Il y là à faire économie de temps & d'argent.

Il ne faut pas croire cependant que dans les Pyrénées l'œuvre du reboisement ait partout la même importance & le même but. Dans les Basses-Pyrénées, il n'y a rien à faire ou à peu près. Et si dans les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne & l'Ariège, il y a de grands travaux de correction de torrents à entreprendre, associés à des travaux de reboisement proprement dits, dans l'Aude & dans les Pyrénées-Orientales, ce sont surtout des travaux forestiers, plantations & semis, qu'il importe d'exécuter. Là, comme dans la région des Cévennes, c'est la régularisation du régime des eaux qu'il faut poursuivre par la création de massifs forestiers importants sur des versants de montagne qui en sont totalement dépourvus. N'est-ce point le seul moyen de conjurer ces crues excessives & soudaines dont la fréquence

Digitized by Google

& l'intensité vont toujours en croissant dans le Roussillon & dans la vallée de l'Aude?

C'est ce dernier but que l'on poursuivit avec les périmètres de reboisement obligatoires qui furent décrétés dans les Pyrénées-Orientales & dans l'Aude, dans les Hautes & les Basses-Pyrénées, par application de la première loi sur le reboisement des montagnes du 28 juillet 1860. Pourquoi les déclarations d'utilité publique ne pénétrèrent-elles point dans la Haute-Garonne &, surtout, dans l'Ariège? Nous ne l'avons jamais compris. L'Etat qui avait sans doute cru pouvoir marcher sans résistances dans l'Ariège, sur ses terrains domaniaux, en rencontra de si vives, qu'il fut obligé de s'arrêter au bout de quelques années. Les droits des usagers s'opposaient à la restauration des terrains qu'ils avaient eux-mêmes ruinés! Comme si de simples droits d'usage méritaient plus de ménagements & de respect que les droits de propriété des communes & des particuliers qu'on avait violentés ailleurs! Comme si les uns & & les autres n'eussent pas dû fléchir devant l'intérêt général! Comme si la loi n'aurait pas dû être appliquée à tous les terrains qu'elle visait, quelle que fût la nature du propriétaire!

Aussi, tandis que sur tous les terrains périmétrés, le service forestier ne rencontra aucune opposition sérieuse, ailleurs, au contraire, l'essor donné aux travaux de 1861 à 1863, se ralentit-il à partir de l'année 1864; en 1868 & 1869, les étendues reboisées devinrent tout à fait insignifiantes & en 1870, l'œuvre entreprise fut entièrement abandonnée. Il ne fallut rien moins que la douloureuse catastrophe de 1875 pour attirer l'attention du gouvernement sur ce coin négligé des Pyrénées. Un service spécial du Reboisement y fut bientôt créé, avec mission d'y appliquer, comme sur le reste de la chaîne, les dispositions d'une législation nouvelle impatiemment attendue. Cette loi présentée à la Chambre des députés en 1876, au lendemain des désastres de l'année précédente, ne fut promulguée que le 4 avril 1882. Il n'y a pas à l'analyser. Comment fut-elle appliquée dans les Pyrénées?

Elle prescrivait d'abord *la revision* des anciens périmètres décrétés sous l'empire de la loi de 1860. Ne devaient être maintenus, pour être expropriés, que les terrains qui tombaient sous

Digitized by Google

le coup de la nouvelle loi, beaucoup plus restrictive, *ceux dont la dégradation du sol & des dangers nés & actuels rendaient la restauration nécessaire.* Les autres devaient être rendus à la jouissance des propriétaires. Le service des forêts avait pour mission de procéder dans un délai de trois années à cette importante revision. Il l'a opérée avec un esprit d'extrême modération, puisque sur les dix-neuf périmètres antérieurement décrétés, il n'en a conservé que six d'une étendue de 5735 hectares, rendant à la jouissance des propriétaires 5131 hectares, dont 800 hectares avaient déja été reboisés aux frais de l'Etat, avec une dépense de 105,000 francs. Et cependant, y avait-il rien de plus élastique que les termes de l'article 2 de la loi de 1882? Et ne pouvait-on pas soutenir que ces terrains des Pyrénées, amenés à un état de dénudation complète par des abus de tous genres, & créant un danger réel au point de vue des inondations, tombaient sous l'application de la loi?

L'acquisition par l'Etat des terrains maintenus dans les périmètres revisés a été accomplie, suivant le vœu de la loi, avant le 4 avril 1887.

L'administration forestière a entrepris ensuite une reconnaissance générale de toute la région montagneuse des Pyrénées, afin d'arrêter d'une façon précise l'emplacement & les limites des terrains à comprendre dans les nouveaux périmètres de restauration. En admettant, ce qui est impossible, que tous ces projets soient votés par le Parlement, l'étendue des nouveaux périmètres atteindrait à peine dans les Pyrénées 17 000 hectares. Et c'est un maximum!

C'est enfin, à partir de 1880, qu'ont été entrepris les travaux importants de correction du torrent du Laou d'Esbas dans la Haute-Garonne, de la combe de Péguère à Caurerets, des torrents de Moulinas & de Suc-Sentenac dans le bassin de Vicdessos, pendant qu'une impulsion plus vive était donnée au traitement du Rieulet près de Barèges. Dans la partie orientale de la chaîne, ou continuait le reboisement des périmètres acquis par l'Etat.

A l'heure actuelle, on peut évaluer à environ 7500 hectares les surfaces reboisées par l'Etat depuis une trentaine d'années, soit dans l'intérieur soit en dehors des périmètres. Les reboi-

Digitized by Google

sements exécutés à titre facultatif & avec subventions de l'Etat, par les communes ou les particuliers, occupent une étendue presque égale.

En résumé, le nouveau champ d'action du service de reboisement dans les Pyrénées ne s'étendra pas sur plus de 18000 hectares, dont 1500 environ restant à restaurer dans les anciens périmètres. Dix-huit mille hectares seulement! A peine 1.4 % de la superficie totale de cette région montagneuse! Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires. Ils montrent, mieux que tous les raisonnements, quel esprit de modération excessive, ... presque coupable, le service forestier a apporté dans l'application de la loi du 4 avril 1882. Et malgré cela, il s'est rencontré au Ministère de l'Agriculture un homme considérable, M. de Lapparent, qui n'a pas craint d'écrire récemment que dans les Pyrénées les forêts prenaient trop de place, & qu'au lieu de les agrandir, il faudrait au contraire, instituer des commissions avec charge d'étudier dans quelle mesure elles devraient être sacrifiées à l'intérêt pastoral. Le reboisement vient heureusement de trouver un défenseur plus autorisé encore. A l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Chambrelent, membre de la section d'agriculture, a donné lecture d'un mémoire destiné à appeler l'attention du Gouvernement sur la nécessité de procéder au reboisement *en grand* des montagnes. Chiffres en main, le savant ingénieur prouve qu'il en coûterait moins cher pour exécuter un programme d'ensemble s'appliquant à la fois aux Pyrénées & aux Alpes, que pour réparer chaque année les dégâts subis par les cours d'eau, les routes & les chemins de fer. Est-il nécessaire d'ajouter que nous sommes sur cette question d'accord avec le grand reboiseur des dunes?

Et le jour où les fameuses commissions mixtes que M. de Lapparent appelle de tous ses vœux viendraient à fonctionner, elles ne pourraient manquer de reconnaître que, à peu près partout, l'intérêt forestier est sacrifié à l'intérêt pastoral, qu'il existe des vallées & des régions presque exclusivement pastorales & dans lesquelles des massifs boisés seraient avantageusement placés, & que, pour rétablir comme il le demande, un juste équilibre entre deux intérêts opposés, mais également

Digitized by Google

respectables, il faudrait commencer par soumettre au régime forestier plus de 30000 hectares de bois communaux parfaitement susceptibles d'exploitation régulière & qui ont échappé jusqu'ici, on ne sait pourquoi, à cette action protectrice.

E. DE GORSSE,

Conservateur des Forêts à Pau.

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE DE MON AMI JULIEN SACAZE.

LES CONVENAE ET LES CONSORANNI

Dans ce travail, je prétends étudier par le menu l'état des anciens habitants du Comminges & du Couserans, des *Convenae* & des *Consoranni*, durant la domination romaine. Avant d'être englobés comme nous verrons, dans l'Aquitaine augustale, & ensuite dans la province de Novempopulanie, ces deux peuples se trouvaient compris dans la Gaule Narbonnaise. C'est pourquoi je ne crois pas inutile d'esquisser tout d'abord, mais très sommairement, l'extension progressive de cette province dans la direction de l'est à l'ouest.

La colonie phocéenne de Marseille avait été, de tout temps, l'alliée de Rome. Inquiétée, vers 155 avant J.-C., par les peuplades ligures de son voisinage, Marseille appela les Romains à son secours. Trente ans plus tard, vers 124 av. J.-C., elle recourut une seconde fois à leur aide. Désormais les Romains ne quittèrent plus le sol gaulois. De 124 à 118 av. J.-C., nous les voyons entreprendre, contre les Ligures, les *Allobroges*, & particulièrement contre les *Arverni*, une série de combats qui assirent leur suprématie sur tout le territoire compris entre les Cévennes & les Alpes, de Toulouse à Genève & à Nice. Ainsi fut formée la province de la Gaule Transalpine dont Narbonne était la ville principale, & dont Toulouse & Aix (*Aquae Sextiae*) formaient les autres places importantes.

Voilà comment la Province romaine s'étendit graduellement

Digitized by Google

dans le sud de la Gaule, jusqu'à déborder sur la rive gauche de la Garonne, & à se trouver ainsi en contact avec l'Aquitaine encore autonome, par la portion orientale des pays des *Tolosates* & des *Convenae*. Mais, à aucune époque de l'antiquité les *Tolosates* n'ont fait partie de l'Aquitaine. C'est pourquoi je ne veux & ne puis m'expliquer ici que sur les *Convenae* & sur les *Consoranni*, annexés par Auguste (27 av. J.-C.) au territoire de l'ancienne Aquitaine autonome, en même temps que la portion de la Celtique comprise entre la Garonne & la Loire. Par le fait de ces annexions, se trouva constituée la province que nos érudits désignent volontiers sous les noms de Grande Aquitaine, d'Aquitaine augustale, & qui fut démembrée plus tard en Première Aquitaine, Seconde Aquitaine, & Novempopulanie.

Section I. — LES CONVENAE.

§ 1. Dénominations des Convenae d'après les textes antiques. — Ici, j'ai hâte de prévenir le lecteur que, pour les *Convenae* comme pour les *Consoranni*, je fournirai du premier coup toutes les dénominations fournies par les auteurs anciens. Nous verrons d'ailleurs, en temps utile, que l'expression *Convenae* n'a pas désigné les populations d'un territoire fixe & invariable.

Convenae arum, subst. Plin. Nat. Hist., IV, XXXII (XIX), 1. Notit. Provinc. — *Civitas Convenarum*, *Convenarum urbs*, Hieronym. In Vigilant. — *Civitas Convenarum*, & *Convenus*, *a*, *um*, adj. Inscript.[1] — πρὸσ μὲν τῇ Πυρήνῃ τὴν τῶν Κωμουενῶν (ϛ) ἐσ-ι

1. Voici ces inscriptions tout au long. — D*is* M*anibus* | VALERI*a*E IVSTINAE | NATA CONVENA | AQVITANIA VIXIT | AN*nos* XXI IVN*ius* VALER | IANVS MIL*es* COH*ortis* III PR*aetoriae Senturiae* (sic) FELICIS (?) CION*iugi* (sic) B*ene* M*erenti* F*ecit*. Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n° 16. — *Ti. Claudio Drusi Filio Caesari Augusto Germanico Pontifici. Maximo tribunicia potestate.....* | IM-P*eratori* XXVI CO*nSuli* V P*atri* P*atriae* | CIVITAS CONVEN*arum*. *Id. Ibid.*, n° 77. Il s'agit ici de Claude I^er^. — STATIO SPLEND*idissimi* | VECTIGAL*is* XL (*id est quadragesimae*) *Galliarum Lugduni* |

Digitized by Google

συγκλύδων, ἐν ᾗ πόλις Λουγδουνον, καὶ τὰ τῶν Ὀνηϛιῶν θερμὰ κάλλιστα ποτιμωτάτου ὕιατος· καλὴ δὲ καὶ ἡ τῶν Αὐσῶν. Id. Ibid., IV, III. 1. Strabon. Géogr. IV, II, 1. — Αεδώκασι δὲ Λάτιον Ῥωμαῖοι καὶ τῶν Ἀκουιτανῶν τισι, καθάπερ Αὐσκίοισ καὶ Κωνουέναισ. Id. Ibid., IV, III, 2. — Κομουενοὶ καὶ αὐτῶν πόλις Λουγδούνον κολωνία. Ptolém., Géogr., II, VII (VI), 2.

Certains érudits croient à l'existence de monnaies des anciens *Convenae*.

Voici quelle est leur doctrine.

A/— Un fleuron formé de quatre branches recourbées en forme de *S*, & composés de trois traits, dont l'intermédiaire est beaucoup plus épais. R/— Une croix, dont les premier, deuxième & quatrième cantons, ornés d'une olive, contiennent en outre une légende externe. Le troisième canton renferme une hache comme celle des *Tolosates*, & trois points en triangle. La légende commence au quatrième canton par les lettres COVE. Elle continue dans le deuxième canton par des lettres indéchiffrables. Trois de ces pièces ont été décrites par de Saulcy. Une obole pareille existe au Musée de Saint-Germain. J'estime que la fantaisie des numismates se manifeste une fois de plus, en attribuant aux *Convenae* ces monnaies dont la légende est COVE, sans interposition de N entre O & V. Or, CON forme la première syllabe du mot *Convenae*.

§. II. ORIGINE DES CONVENAE. — Les *Convenae*, ou gens venus de divers lieux, descendaient de déserteurs & de voleurs des Pyrénées, rassemblés & exercés par Sertorius, & transférés par le grand Pompée sur le versant méridional de la Gaule.

CONV*enarum* SUB CV*ra praepositi* | AVG*usti* | N*ostri* VERN*a*... RESTITVT*a quae per*... | LVM ABSVMPTA *a fondamentis corruerat* (?) *Id. Ibid.*, n° 80. — INP*eratori* (sic) CAES*ari Marco* IVL*io* PHI | LIPPO PIO FELICI | AVG*usto* CO*nsuli Patri Patriae* ET N*arco* (sic) IVL*io* PHILIPPO | NOBILISSIMO CAES*ari* PRINCIP*i* | IVVENT (?)... ET OTA | CILIAE SEVERAE | AVG*ustae* NAtRi (sic) IVNi*Oris* (?) *Caesaris*—N*ostri* ET CASTROR*um a Civitate Convenarum Mille Passus. Id. Ibid.*, n° 147.

Digitized by Google

Là-dessus, nous avons les témoignages de César[1], de Pline[2], de Strabon[3], & de saint Jérôme[4].

Pompée revint dans la Gaule après la pacification de l'Espagne, 72 ans av. J.-C. Il faut donc reporter à cette année-là l'établissement, sur le versant nord des Pyrénées, de ces fugitifs & de ces voleurs, de ces *Convenae*, composés, d'après saint Jérôme de *Vectones*, d'*Arrebaci* & de *Celtiberi* venus d'Espagne. Leur capitale, je l'ai déjà dit, était *Lugdunum Convenarum* ou Saint-Bertrand-de-Comminges, ville dont on n'a pas assez remarqué la position fort avantageuse au point de vue de l'extension possible de l'influence romaine.

Et d'abord, *Lugdunum Convenarum* commandait absolument les communications de toute la haute vallée de la Garonne, & de son affluent La Pique, avec les plaines sous-jacentes de la Gaule. Maîtres désormais du cours supérieur du fleuve, les Romains, en cas de guerre avec l'Aquitaine, pouvaient en quelques heures, transporter leurs troupes de *Lugdunum Convenarum* sur la plus haute portion du plateau de Lannemezan, sis dans le territoire des *Bigerriones*, *Begerri* ou *Bigerri* (Bigorre), & se trouver ainsi en descente non seulement sur les affluents de la rive gauche de la Garonne (Baïse, Gers, Arrats, Gimone, Save), mais aussi sur l'Adour, dont la source est dans la vallée de Campan, comprise également dans le pays des *Bigerriones*.

La situation de *Lugdunum Convenarum* présentait donc, au point de vue de la conquête future de l'Aquitaine, des avan-

1. Liceret ne civibus ad cives de pace legatos mittere, quod etiam fugitivis ab saltu Pyrenaeo praedonibusque licuisset. CAES. *Bell. Civ.* III, 19.

2. Mox in oppidum contributi Convenae. PLIN., *Hist. Nat.*, IV, XXXIII (XIX), 1.

3. J'ai déjà fourni le passage de STRABON, *Geogr.*, IV, II, 1.

4. Iste caupo Calagoritanus..... Nimirum respondet generi suo, ut qui de latronum convenarum natus est semine : quos Cn. Pompeius edomita Hispania, & ad triumphum redire festinans, de Pyrenaei iugis in unum oppidum congregavit, unde Convenarum urbs nomen accepit. Hucusque latrocinetur contra ecclesias Dei : & de Vectonibus, Arrebacis, Celtiberisque descendens, incurset Galliarum eclesias. HIERONYM,. *adv. Vigilant.* Cf. ISIDOR., *Orig.*, IX, 2.

Digitized by Google

tages auxquels Pompée songea sans doute, mais dont P. Crassus, légat de César, ne put profiter. Or, l'expédition de Crassus n'eut lieu que durant la troisième campagne de la guerre des Gaules, c'est-à-dire 56 ans avant J.-C., par conséquent seize ans après la translation des *Convenae* en Gaule & la fondation de *Lugdunum Convenarum* par Pompée. Nul ne donne ce qu'il n'a pas. Donc, les Romains de la Narbonnaise possédaient déjà le territoire alors attribué aux *Convenae*, ou tout au moins Pompée le conquit alors pour le leur octroyer. Ainsi, en mettant les choses au pire, les *Convenae* étaient déjà soumis aux Romains seize ans au moins avant la conquête des Gaules. Et comme les Romains ne possédaient alors, en ce pays, que la Narbonnaise, les *Convenae* en firent forcément partie jusqu'à l'époque où ils en furent distraits par Auguste, pour contribuer à l'agrandissement de la primitive Aquitaine.

Il serait d'ailleurs absurde de supposer que les Espagnols cantonnés par Pompée dans la plus haute portion de la vallée de la Garonne, aient été les premiers habitants de ce pays. Le territoire où il les établit en nombre indéterminé était, & sans aucun doute, déjà habité. Cette déduction d'étrangers eut donc pour principal résultat de donner le nom de *Convenae* aux populations fixées dans la région dont je vais tâcher d'indiquer l'étendue.

§ III. — TERRITOIRE DES CONVENAE AVANT LEUR ANNEXION A L'AQUITAINE. — Ici, je touche déjà à une question neuve & complexe. C'est que l'expression *Convenae* n'a pas toujours désigné dans l'antiquité les populations d'un territoire invariable. J'ai déjà dit que, lors de la réorganisation de la Gaule (27 av. J.-C.), Auguste étendit jusqu'à la Loire les limites de l'Aquitaine, sans préjudice de l'annexion des pays des *Convenae* & des *Consoranni*. L'Aquitaine ainsi agrandie englobait alors dix-sept cités, dont quatre, les *Convenae*, les *Auscii*, les *Tarbelli* & les *Vasates*, représentaient toute la partie sud de la nouvelle province. C'est à tort, en effet, que certains érudits y placent les *Datii*. Les quatre susnommées cités absorbèrent donc tous les anciens peuples du sud-ouest de la Gaule mentionnés surtout par César & par Pline. Quels territoires comprit

Digitized by Google

alors la cité des *Convenae*? Tous ceux dont nous constaterons en temps utile les démembrements postérieurs, c'est-à-dire ceux qui formèrent plus tard les municipes novempopulaniens de la *civitas Consorannorumn* & de la *civitas Turba ubi castrum Bogorra* (& non *Bigorra*), en y ajoutant, bien entendu, la *civitas Convenarum* du Bas-Empire. Est-ce tout? Je crois que non. César mentionne, en effet, les *Garumni* parmi les nations de l'Aquitaine autonome soumises par son légat P. Crassus. Mais ces *Garumni* constituaient-ils un peuple distinct, au vrai sens du mot? Certains savants l'ont nié, par la raison que le nom dont il s'agit serait tiré visiblement du cours d'eau *Garumna*, ce qui ne concorde pas avec les habitudes du temps & du pays. Peut-être ces érudits ont-ils raison. En tous cas, le mot *Garumni* ne peut alors s'appliquer qu'à des populations établies dans une portion quelconque de la vallée de la Garonne. Or, il est notoire que les deux rives du plus bas cours de ce fleuve étaient occupées par les *Bituriges Vivisci* (Bordelais). Plus en amont, & dans les mêmes conditions se trouvaient les *Vasates* (Bazadais), les *Nitiobriges* (Agenais primitif), & les *Tolosates* (Toulousain primitif). Remontons maintenant vers le cours tout à fait supérieur de ce fleuve. Nous savons que là, sur l'une & l'autre rive, le territoire appartenait aux *Convenae*. Il faut donc forcément placer un peu plus bas nos *Garumni*. Si jamais une partie des populations ainsi désignées s'étendit sur la rive droite du fleuve, elle dût être absorbée dans la Province romaine, avant la conquête de l'Aquitaine, pour être alors annexée au territoire des *Convenae*. Mais, en supposant cette opinion fondée, les *Garumni* de la rive gauche n'en demeurèrent pas moins indépendants jusqu'à la conquête de P. Crassus. Nécessairement, le pays de ceux-ci dût alors être annexé sous Auguste à la cité des *Convenae*. Et pourquoi? Parce qu'il est impossible de placer ces *Garumni* de César sur la rive gauche de la Garonne ailleurs que sur le seul espace resté libre à raison des constatations précédentes. Et cet espace, quel est-il? C'est la portion de la *civitas Convenarum* du Bas-Empire, la portion du diocèse de Comminges sise sur la rive gauche du fleuve, c'est-à-dire, au minimum, la totalité des archiprêtrés de Bourjac & de Serrère, & une portion de ceux de

Digitized by Google

Rivière & de Nébouzan. A ce compte, le domaine des *Convenae*, avant la conquête de l'Aquitaine, équivalait donc à peu près à la *civitas Convenarum* du Bas-Empire & au diocèse de Comminges, sous condition d'en démembrer les territoires sus-indiqués. Ce peuple avait alors, & sans conteste, *Lugdunum Convenarum* pour oppidum ou chef-lieu. Nous verrons qu'il en fut de même pour la cité des *Convenae*, si notablement agrandie par Auguste, & pour la *civitas Convenarum* après qu'on en eut distrait la *civitas Consorannorum* & la *civitas Turba ubi castrum Bogorra*.

§ IV. — La cité des Convenae créée sous Auguste. — J'ai déjà dit que, sous Auguste, le sud de l'Aquitaine, si notablement agrandie par ce prince, se divisait en quatre cités : les *Convenae*, les *Auscii*, les *Tarbelli* & le *Vasates*. Ces quatre cités correspondent à autant de régions naturelles ; mais je ne suis tenu de m'inquiéter ici que de celle de la cité dont s'agit.

Considérons, en effet, sur n'importe quelle carte, la portion constituée par le versant nord des Pyrénées centrales & les plaines sous-jacentes. Là, nous trouvons, en marchant de l'est à l'ouest : 1° La haute & moyenne portion du bassin du Salat (affluent de la Garonne, rive droite), autrement dit le pays de *Consoranni* ou diocèse de Couserans, tel qu'il existait encore au moment de la Révolution ; 2° la haute vallée de la Garonne & de ses affluents de la rive gauche, la Pique & la Neste, autrement dit le pays des *Convenae* ou diocèse de Comminges avant les annexions faites sous Auguste ; 3° la haute portion du bassin de l'Adour, équivalente aux montagnes du Bigorre & de son appendice le Lavedan, ainsi qu'à la plaine sous-jacente vers le nord, jusqu'à la limite méridionale du diocèse d'Auch, tel qu'il existait encore au moment de la Révolution.

Voilà les trois régions qui constituèrent, sous Auguste, la cité des *Convenae*. Ce municipe fut alors doté, de même que celui des *Auscii*, du *ius latii*, comme le prouve un passage déjà cité de Strabon. Il s'agit, bien entendu, du *latium minus*. Sauf la différence de la montagne à la plaine, le caractère naturel de cette création politique est attesté visiblement par la constitu-

Digitized by Google

tion du sol, où domine, sur les hauteurs, le régime forestier & pastoral, & dans les régions sous-jacentes l'agriculture proprement dite, avec rapports forcés, à raison des intérêts solidaires, entre les gens de la montagne & des plaines. Notez aussi l'abondance des eaux thermales, & jadis la tendance notablement marquée au culte des divinités topiques, dont l'existence nous est attestée par quantité d'épigraphes. Voilà déjà des motifs suffisants pour donner à la cité des *Convenae* créée par Auguste, le Couserans, le Comminges & le Bigorre. Mais voici encore d'autres preuves. Du démembrement de l'Aquitaine augustale naquirent plus tard les provinces de Première, Seconde Aquitaine, & de Novempopulanie. Or, cette dernière englobait la *civitas Convenarum* & la *civitas Consorannorum*. C'est donc bien la confirmation de ce fait que les *Consoranni* comme les *Convenae* appartenaient à l'Aquitaine agrandie. Et comme on ne constate que plus tard leur existence, en tant que cités distinctes, ils ne pouvaient faire auparavant partie que de la cité des *Convenae* créée sous Auguste. D'autre part, il est absolument impossible de pousser vers l'ouest la grande région naturelle & ladite cité augustale plus loin que la frontière orientale du Béarn. Or, là commence précisément le pays des anciens *Bigerriones*, qui forma plus tard la *civitas Turba ubi castrum Bogorra* représentée par l'ancien diocèse de Tarbes. Tout concorde donc à nous montrer composée comme suit la cité des *Convenae* créée sous Auguste : 1° les pays des *Convenae* & des *Consoranni*, enlevés à la province romaine; 2° le territoire des *Bigerriones*, emprunté à l'ancienne Aquitaine autonome.

On a vu plus haut, dans le passage précité de Ptolémée qu'il donne à *Lugdunum Convenarum* le titre de colonie (κολωνία). Mais il ne s'agit ici que d'un titre honorifique. Ce titre n'emporte, en effet, aucune idée de déduction de citoyens romains. Pompée, je le répète, n'amena dans le pays que des Espagnols. Il est très notoire d'ailleurs que bien d'autres villes que celle dont s'agit portèrent, sous le Haut-Empire, le nom de colonies sans être légalement constituées comme telles.

Et maintenant, tâchons de savoir, au moins par à peu près, quand & comment cette cité se démembra.

Dans sa très sommaire description de la Gaule, Pomponius

Digitized by Google

Méla se règle sur la division que César fait de ce pays. Pour lui, l'Aquitaine s'étend des Pyrénées à la Garonne : *a Pyrenaeo ad Garumnum Aquitani.* D'après cet écrivain, les *Ausci* ont pour capitale *Climberrum*, la cité la plus illustre du pays : *Urbesque opulentissimae ... in Ausciis Climberrum* (variante *Elimberrum*)[1]. Mela naquit sous Auguste. Il écrivait certainement au premier siècle de notre ère. Je conviens volontiers que ce géographe ne passe pas pour être exact en toutes choses. Mais nous savons qu'il était natif de Tingitera, en Bétique, ce qui déjà donnerait à croire qu'il était assez exactement renseigné sur l'Aquitaine. La chose est d'ailleurs confirmée par la concordance de ce qu'il dit de la Gaule tout entière avec ce que nous apprennent à ce sujet les géographes les plus autorisés de l'antiquité. Admettons donc que les *Auscii* étaient, vers le temps de l'empereur Claude Ier, le peuple le plus important de l'Aquitaine. Pour faire court, j'affirme ici gratuitement, sauf à le prouver ailleurs, qu'au moment de la création de la cité des *Auscii* sous Auguste, ce municipe englobait tous les territoires représentés, dans le Bas-Empire, pour la *civitas Elusatium*, la *civitas Ausciorum*, & la *civitas Lactoratium*. L'ensemble de ces trois districts est évidemment moindre que celui de la cité des *Convenae* sous Auguste. Il ne me semble donc pas trop téméraire d'en induire que celle-ci devait être déjà morcelée en deux, ou même en trois. Dans le premier cas, je croirais volontiers que la *civitas Consoranarum* fut détachée la première, & que celle des *Convenae* demeura réduite, pour un temps plus ou moins long, au Comminges & au Bigorre. Mais, si l'on considère que, sous le Haut-Empire, la cité des *Auscii* fut également démembrée d'assez bonne heure en cités des *Auscii*, des *Lactorates*, & des *Elusates*, il faut bien admettre que le sectionnement de la cité augustale des *Convenae* en trois cités est antérieur. Or, voilà ce que je crois être en état de prouver dans un mémoire autre que celui-ci. Sous le bénéfice de ces considérations, & à charge d'acquitter plus tard ma promesse, je considère donc la division tripartite de la cité primi-

1. POMP. MELA, *De situ orbis*, III, 2.

Digitized by Google

tive des *Convenae* comme ayant eu lieu vers le règne de Claude Ier.

Il est du reste à observer que les cités des *Convenae* & des *Auscii*, créées par Auguste, ayant été gratifiées par ce prince du *latium minus*, on a pu les morceller, sous le Haut-Empire sans porter préjudice à leurs habitants, ni étendre la même faveur à ceux des contrées voisines, jusqu'à l'époque où Caracalla reconnut le titre de citoyens à tous les hommes libres de l'État romain.

Dorénavant, on me permettra de me désintéresser ici de la *civitas Turba ubi castrum Bogorra*, née du sectionnement dont s'agit, mais uniquement mentionnée sous ce vocable dans la *Notitia provinciarum*. Là-dessus je m'expliquerai amplement dans ma *Géographie du Sud-Ouest de la Gaule pendant la domination romaine*. Mais, pour le moment, je me restreins aux cités des *Convenae* & des *Consoranni*, à raison de ce fait que les territoires de ces deux futurs municipes étaient passés, sous Auguste, de la Province romaine à l'Aquitaine agrandie par ce prince.

Ainsi, la cité des *Convenae* n'engloba plus, après son sectionnement en trois municipes, que le territoire à peu près représenté par la *civitas Convenarum* du Bas-Empire. Cette cité devait donc correspondre sensiblement au futur diocèse de Comminges tel qu'il sera délimité plus bas, c'est-à-dire au territoire des *Convenae* du temps de Pompée, augmenté du domaine des *Garumni* de César.

§ V. — La civitas Convenarum après le démembrement de la civitas Consorannorum et de la civitas Turba ubi castrum Bogorra. — Sans doute, la *civitas Consorannorum*, la *civitas Turba ubi castrum Bogorra* ne figurent sous ces vocables que dans la *Notitia provinciarum*. Mais qu'importe, puisque l'existence de ces deux municipes est incontestablement fort antérieure? Par l'effet de ce morcellement dont j'ai déjà parlé, la *civitas Convenarum* dût donc se trouver réduite à peu près aux territoires des *Convenae* avant la réorganisation de la Gaule par Auguste.

Il n'est pas douteux que, par le fait de cette réforme, bon

Digitized by Google

nombre de peuples gaulois figurèrent à titre de simples *pagi* ou *vici* dans les cités nouvellement créées. Ce fait dût se passer surtout dans l'ancienne Aquitaine autonome, dont le sol se divisait entre un grand nombre de petits États. Par malheur, il est impossible de constater, dans notre Sud-Ouest, à quelle époque remontent les *pagi* & les *vici* dont l'existence nous est certifiée par des inscriptions romaines. C'est pourquoi je trouve commode, en pratique, de ne signaler ici pour le Comminges, & plus bas dans le Couserans, que dans les paragraphes où je traite & traiterai de la plus basse époque de la domination romaine.

Dans la *civitas Convenarum*, je ne puis indiquer que le *vicus Florentinus* dont l'existence est attestée par une inscription découverte à Saint-Bertrand-de-Comminges[1]. Mais il serait périlleux de désigner la localité qui le représente maintenant ce *vicus* en Comminges.

Par contre, je puis fournir, en suivant l'ordre alphabétique, les noms d'un certain nombre de localités dont l'existence nous est certifiée par des témoignages presqu'universellement solides.

Aherbelste. — C'est le nom d'un dieu[2] local, gravé sur un autel provenant, selon Dumège, du pays de Nébouzan. Peut-être, au contraire, vient-il de Saint-Aventin, près Bagnères-de-Luchon. D'après certains érudits, ce nom serait aujourd'hui représenté par la vallée de Larboust, appelée *vallis Larbusti* dans les documents des époques féodale & monarchique.

Aquae Convenarum. — Localité mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin : *Aquis Convenarum.* Pour M. Longnon, c'est « Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), dont les habitants se nommaient *vicani Aquenses* (inscription)[3]. » Voici cette inscription, que M. Longnon ne pouvait évidemment donner

1. TIB*erius* PVBL*icius* SABINVS VIKANIS VICI FLORENTINI MENSAS CVM BASIBVS *Sua Pecunia Faciendas Curavit.* SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n° 79. Cette inscription s'enroule sur la tranche d'une table de marbre. Les lettres sont du premier au deuxième siècle.

2. AHERBEL | STE DEO | SENIVS ET | HANNA | PROCVL*i Filii.* — *Id.*, *Ibid.*, n° 348.

3. LONGNON, *Atlas historique de la France*, première livraison, I, 25.

Digitized by Google

dans un travail aussi condensé que le sien[1]. Par la forme des lettres, cet épigraphe semble bien remonter au temps du Haut-Empire ; mais il serait peut-être audacieux de le dater du premier siècle de notre ère. Dans cette hypothèse, & si je n'ai pas eu tort de composer comme on sait la cité des *Convenae* créée sous Auguste, on pourrait être tenté de s'en prévaloir pour admettre que le *vicus Aquensis* de l'inscription représenterait les *Aquae Convenarum*, par la raison que ledit *vicus* se trouvait alors englobé dans ce municipe.

A cela j'objecte d'abord que, ni M. Longnon, ni aucun de ses devanciers n'ont soufflé mot de ce que j'avance de mon chef, à mes risques & périls. M. Longnon n'a donc pu avoir une idée pareille. Pas davantage, & pour la même raison, il n'a pu songer que le démembrement de la cité augustale des *Convenae* en trois municipes pourrait bien remonter au premier siècle. Mais alors, comment attribuer, après ce démembrement, aux *Convenae* ce *vicus Aquensis* identifié par M. Longnon avec Bagnères-de-Bigorre ? N'est-il pas assez clair, sur la simple inspection d'une bonne carte, que si l'on comprend dans la cité définitivement réduite des *Convenae*, dans la *civitas Convenarum* de la *Notitia provinciarum*, Bagnères-de-Bigorre, il faut aussi comprendre dans ce municipe toute la haute vallée de l'Adour. A ce compte, il ne resterait donc plus pour constituer la *civitas Turba ubi castrum Bogorra*, que les vallées de Lavedan ? Or, il est assez clair que cela serait bien loin de suffire.

Ainsi, l'identification proposée par M. Longnon repose simplement & uniquement sur l'idée d'*Aquae*, d'eaux thermales, suggérée d'un côté par *Aquae Convenarum* & de l'autre par *vicani Aquenses*. Mais, comme l'atteste Pline, ces eaux thermales abondaient en Aquitaine. Et puis, d'autres textes antiques ne nous signalent-ils pas, dans notre sud-ouest, les *Aquae Tarbellicae* (Dax, Landes), les *Aquae Siccae* (à un kilomètre au nord, Lafitte-Vigordane, Haute-Garonne) ? En dehors de mon

1. NVMINI AVGVSTI | SACRVM | SECVNDVS SEMBEDO | NIS NOMINE | VICANORVM AQVEN | SIVM SVO POSVIT. Bladé, *Épigraphie antique de la Gascogne*, n° 141.

Digitized by Google

domaine, n'avons-nous pas *Aquae* (Aix-les-Bains, Savoie), *Aquae* (Baden, Suisse, canton d'Argovie), *Aquae Bormonis* (Bourbon-Lancy, Allier), *Aquae Granni* (Aix-la-Chapelle, Prusse Rhénane), *Aquae Nisincii* (Saint-Honoré-les-Bains, Nièvre), &c., &c. ?

Mais je n'ai pas tout dit. D'où vient cet *Aquae Convenarum?* Dans l'Itinéraire d'Antonin, route d'*Aquae Tarbellicae* (Dax) à *Aquis Convenarum*, nous lisons :

Aquis Tarbellicis		(Dax)
Beneharnum	mpm XIX	(Lescar)
Oppido novo	mpm XVIII	(Naix ? ? ?)
Aquis Convenarum	XVIII	(?)

Sur la carte de Peutinger, on lit *Aquis,* mais la position de ce lieu ne permet pas d'y reconnaître une autre localité que Dax.

Enfin, dans l'Anonyme de Ravenne, décrivant, non pas la *Spanoguasconia* ou duché bénéficiaire de Vasconie durant le haut moyen âge, mais bien la Septimanie, nous trouvons entre *Sestantione* & *Burrea* ou *Burret,* non pas *Aquae Convenarum,* comme le portent bien des éditions, mais *Ague Converantia,* variante *Aque Converantia,* comme je vois dans le texte établi par Pinder & Parthey.

Ainsi, le nom d'*Aquis Convenarum* ne nous est connu que par l'Itinéraire d'Antonin. Comme M. Camille Jullian, j'estime que le principal de ce document remonte au règne de Caracalla (198-217), & qu'on n'y a pas beaucoup ajouté plus tard, surtout en ce qui concerne la Gaule. Mais, pour les raisons déjà dites, la cité des *Convenae* créée par Auguste s'était déjà sectionnée auparavant en trois municipes. Il est d'ailleurs assez clair qu'elle ne dura pas assez pour qu'on ait pu prendre l'habitude de désigner une station d'eaux thermales en ajoutant le nom de *Convenarum* à celui d'*Aquae.* Cette station se trouvait donc dans la *civitas Convenarum,* & non dans la *civitas Turba ubi castrum Bogorra* du Bas-Empire. Notez enfin que, dans le tronçon de voie précité, *Aquae Tarbellicae* & *Aquis Convenarum* occupent les points extrêmes. On était donc dans

Digitized by Google

la *civitas Convenarum*. Mais où trouver le lieu dont s'agit? Certains croient le reconnaître dans Capvern, dont les eaux étaient déjà fréquentées du temps des Romains, & qui faisait, sans conteste, partie du Comminges. Là-dessus je ne contredis ni approuve, me bornant à faire observer qu'il y a bien d'autres thermes en ce pays.

Arpenninus. — Mentionné dans une inscription trouvée à Cardeillac non loin de Saint-Gaudens[1]. Sacaze y voit le nom d'un dieu de montagne.

Artahe & *Artehe*. — Nom d'un dieu[2] gravé sur trois inscriptions trouvées à Saint-Pé-d'Ardet, Pays de Frontignes. *Artahe* & *Artehe*, qu'Ardet rappelle, semblent bien le nom d'une localité divinisée.

Baessert. — Le nom de ce lieu divinisé[3] persiste encore par la chapelle de Notre-Dame-de-Baesert, commune de Gourdan.

Averanus. — Nommé, dit Dumège, dans une inscription trouvée près de Melles[4]. Mais quoi? L'inscription n'a pas été retrouvée, & Dumège fut maintes fois un faussaire.

Bascei. — Nommé dans un autel trouvé dans le val de Bassioué, territoire communal de Melle, Pays de Frontignes, « divinité éponyme : Bassia, Bassiès, Bassioué, Bassibié, Bassiouante, &c., sont les noms de plusieurs montagnes des Pyrénées centrales[5]. »

Calagurris ou *Calagorris*. — Ce nom s'induit de l'adjectif *Calagurritanus* consigné dans le passage précité de saint Jérôme concernant l'hérésiarque Vigilance. Certains érudits identifient

1. ARPENNINO | DEO | BELEX BE | LESCONIS *Filius* | *Votum Solvit Libens Merito*. SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n° 226.

2. DEO | ARTAHE | ..... *Pompeia* (?) PAVLI | NIANI. *Id.*, *Ibid.*, n° 268. — ARTEHE DEo | BONNEXIs | AMANDI *Filius* | *Votum Solvit Libens Merito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 265. — LEXEIA | ODANNE *Filia* | ARTEHE | *Votum Solvit Libens Merito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 267.

3. BAESSERTE | DEO | HARBELEX | AASI *Filius* | *Votum Solvit Libens Merito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 203.

4. AVERANO | IVLIA SERCI *Filia* | PAULINA | *Votum Solvit Libens Merito*, *Id. Ibid.*, n° 291.

5. DEO | BASCEI A | NDOSSO | ANDOX | *Votum Solvit Libens Merito*. SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n° 292.

Digitized by Google

Calagurris avec Cazères (Haute-Garonne). Mais ils ne prennent pas garde que ce bourg était compris dans le diocèse de Rieux, formé en 1317 aux dépens de celui de Toulouse. Cazères n'a donc jamais appartenu au territoire que j'étudie. M. Longnon propose Martres-de-Rivière (Haute-Garonne)[1]. Cette localité a du moins l'avantage de se trouver dans l'ancien diocèse de Comminges.

Erge & *Erce*. — Nom d'un dieu topique gravé sur dix-neuf inscriptions[2] trouvées au quartier de Marto, commune de Montsérié, dans la vallée de la Neste. Certains autels consacrés à Mars sont de la même provenance. « Peut-être, dit Sacaze, le nom de ce lieu se trouve-t-il dans Marto, & celui de Erge dans Montsérié. Dans le Couserans est un village de Erce. » Je laisse à Sacaze toute la responsabilité de cette opinion.

Exprcenn. — Le nom de ce dieu topique est gravé sur un autel trouvé à Cathervielle, vallée de Larboust[3]. Si j'en parle,

1. LONGNON, *Atlas géographique de la Gaule*, texte explicatif, première livraison, p. 26.

2. ERCE DEO | ANDERE | SAPALONIS | F*ilius* V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 416. — DEO ERGE | ANDOS | TON AN | DOSSI VI | TALIS NA | RHONSI F*ilius* | V*otum* S*olverum* L*ibentes* M*erito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 417. — ERGE DEO A | . NIC . | V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 418. — *Er*CE D*eo* | ...OS . S | *Votum Solvit Libens Merito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 419. — ERGE DEO | BONTEN . *Id.*, *Ibid.*, n° 420. — ERGE | SACR*u*M | CAELIA... *Id.*, *Ibid.*, n° 421. — ERGE DEO | ENNEBO | X V*otum* S*olvit*. *Id.*, *Ibid.*, n° 422. — ERGE DEO | GORIS ? (GORI× ?) | HANNAX... *Id.*, *Ibid.*, n° 423. — TEMPLo ERCE | HANN*ax* | L*ibens* ? | V*otum* S*olvit* M*erito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 424. — ERGE DEO | I..IVL*ius* | NOVALIS | V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 425. ERG*e D*eo | NEV... *Id.*, *Ibid.*, n° 426. — *Er*GE DEO | ORO | BELEXENSIS | FEL*um* | V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*. *Id.*, *Ibid.* n° 427. — ERGE DE | *o* RHE. | ANOSS*i filius* | V*otum* S*olvit*. *Id.*, *Ibid.*, n° 428. — ERGE DEo | RUSTICA | PARATI FIL*ia* | V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 429. — ERGE | ..... *Id.*, *Ibid.*, n° 430. — ERGE D | EO. *Id. Ibid.*, 431. — *Deo Erge* IVCV*ndus* | TITV*lli* F*lius* | V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito* I*d*,, *Ibid.*, n° 432. — E*rge* (?) D*eo* (?). *Id.*, *Ibid.*, n° 433. — *Er*GEANO (?) | DEO LICI*n* | IA LICI | *ni*I FILIA | V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 434.

3. DEO | EXPRCE | NNIO | SILEX | V*otum* S*olvit* L*ibens* M*erito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 363.

Digitized by Google

c'est parce que certains auteurs ont prétendu le retrouver dans Esperce, village de la Haute-Garonne. Mais Esperce n'a jamais fait partie du Comminges.

Fagus. — Il s'agit du hêtre divinisé, dont le nom se trouve sur des autels votifs trouvés à la Croix-de-l'Oraison, entre Tibiran & Generest[1], à Generest[2], & au hameau de Lardivert près Saint-Béat[3]. Tout porte à croire que ces deux localités tiraient, à l'époque romaine, leur dénomination de la présence d'un beau hêtre. D'autres autels anépigraphes du Comminges portent un hêtre sculpté.

Fontes. — Un autel provenant de l'église de Castillon-de-Larboust est consacré aux Fontaines divinisées. Il s'agit évidemment des Fontaines de cette localité[4].

Garre. — Bon nombre d'érudits admettent que c'est le Pic du Gar divinisé. Ce nom de *Gar* nous est fourni par deux inscriptions, découvertes à Gaut, Pays de Frontignez, & à Ore, même pays, il est associé à Diane[6]? C'est probablement le même Carrennis à Huos[7]. A Ore, il est associé à celui de Diane & à celui de Horolat, qui doit être le lieu d'Ore divinisé.

Harauso. — Y a-t-il lieu de croire que ce nom, inscrit sur deux marbres provenant de Boucou, persiste dans celui du ruisseau de Boucou, du ruisseau dit l'Harousset, Harousset ou Aroussec? En ce cas, ce petit cours d'eau aurait été jadis divinisé. Mais Sacaze fait observer que ces trois derniers noms sont plutôt une corruption de *Arriusec*, ruisseau à sec[8]. Cette

1. FAGO | DEO | BONNVS | TAVRINi Filius. *Id.*, *Ibid.*, n° 116.

2. FAGO DEO | POMPEIA Caii Filia | Votum Solvit Libens Merito. SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n° 118.

3. FAGO DEO | ERDENIVS | ERDESCI Filius | Votum Solvit Libens Merito. *Id.*, *Ibid.*, n° 282.

4. FONTIBVS | ANDERILLA (ou ANDERETIA) | HANNACONES | Filia Votum Solvit Libens Merito. *Id.*, *Ibid.*, n° 350.

5. Ici le nom du Dieu est écrit *Gar.* — DEO | GARRI | GEMIN | VS SERVus | Votum Solvit Libens Merito. Id., *Ibid.*, n° 298.

6. DIANaE ET | HOROLATI | ET GARRE | DEO ANTINOVS | Votum Solvit Libens Merito. *Id.*, *Ibid.*, n° 278.

7. DEO | CARRE | NIO | ..... *Id.*, *Ibid.*, n° 211.

8. BOCCO | HARAVSO | NI . Marcus VALerius | FVSCVS | Votum Solvit Libens Merito. *Id.*, *Ibid.*, n° 198. — BOCCO | HAROVSONI |

Digitized by Google

opinion ne me répugne aucunement. Je ferai seulement observer que dans *Arriusec*, l'*A* préfixe aurait, en ce cas, été placé devant *R*, conformément à une particularité bien connue de la phonétique du dialecte gascon. Mais cette particularité est-elle en usage à Boucou?

Horolat. — J'ai déjà dit, à propos de *Gar*, que *Horolat* est peut-être le nom divinisé du lieu actuellement appelé Ore.

Ilixo. — Le nom de ce dieu est gravé sur quatre inscriptions trouvées à Bagnères-de-Luchon. Voilà donc bien un nom de pays, car il s'applique à toute une vallée (la *vallis Lixonis* ou *Luchonis* des temps féodaux & monarchiques), & non pas seulement à la station thermale de Bagnères.

Lugdunum Convenarum. — J'ai déjà signalé, d'après divers textes antiques, ce chef-lieu des *Convenae*, de la cité des *Convenae* créée sous Auguste, & de la *civitas Convenarum* des temps postérieurs. *Lugdunum* est aussi nommé dans l'Itinéraire d'Antonin; *Belsino*, — *Lugdunum..*, *m. p. m.* M. Longnon identifie *Belsino* avec[2] *Vic-Fezensac* (Gers), dans le diocèse d'Auch, tel qu'il existait encore au moment de la Révolution. C'est bien, en effet, là qu'il faut le chercher d'après la distance indiquée par l'Itinéraire.

Onesii. — Dans un passage déjà cité, Strabon place dans le municipe des *Convenae*, créé sous Auguste, les *Onesii* chez lesquels se trouvaient des thermes alimentés par d'excellentes eaux. On a prétendu retrouver ces thermes à Bagnères-de-Luchon. C'est absurde, puisque Luchon est, sans conteste, un nom de vallée, & qu'à l'époque romaine il existait déjà, comme le prouvent les inscriptions précitées. Les thermes romains de

Marcus VALERIVS | FVSCINVS | *Votum Solvit Libens Merito. Id., Ibid.*, n° 199.

1. ILIXONI | DEO | FAB*ia* FESTA | *Votum Solvit Libens Merito. Id., Ibid.*, n° 321. — ILIXO | M... *Votum Solvit. Id. Ibid.*, n° 322. — ILIXONI | DEO | SECVNDI | NVS VERECVNDE. *Id., Ibid.*, n° 223. — DEO | *Il*IXO. *Id., Ibid.*, n° 324. Une inscription fausse DEO LIXONI, &c., existe aux thermes de Bagnères-de-Luchon, *Id., Ibid.*, pp. 396-398.

2. LONGNON, *Atlas historique de la France*, texte explicatif, 1re livraison, p. 26.

Digitized by Google

Bagnères-de-Luchon, dont on a trouvé d'incontestables vestiges, étaient donc distincts de ceux des *Onesii*. Mais où chercher ceux-ci ? Le pays des anciens *Convenae* abonde en eaux thermales. Il en existe aussi dans ceux qu'occupaient jadis les *Consoranni* & les *Bigerriones*, *Begerri* ou *Bigerri*. Or, nous savons que ces deux contrées faisaient partie de la cité des *Convenae* créée sous Auguste. Il se pourrait donc fort bien que Strabon, qui écrivait sous son successeur Tibère, ait désigné ici une localité sise en dehors de la future *Civitas Convenarum*[1].

Lex. — Nom divinisé du lieu actuel de Lez[2], dans la vallée d'Aran, comprise dans la *civitas Convenarum*.

Mons ccaavus, ce dernier mot écrit pour *cavus*. — Inscription trouvée à Signac, près de Cierp. Elle est gravée deux fois sur le roc[3].

Il s'agit donc des montagnes les plus proches qui sont ici divinisées.

1. Dans ses *Inscriptions antiques des Pyrénées*, pp. 474-522, Sacaze fournit, sous la rubrique *Onesii & Vicina*, les inscriptions des vallées de Luchon, de l'Arboust ou Larboust, d'Aran, de Barousse, de Louron, d'Aure, & de Neste. Tout en déclarant que les limites des *Onesii* sont fort difficiles à déterminer, il leur donne visiblement, & au minimum les vallées de Luchon & de Larboust. Sacaze, admet, en outre, que le cours d'eau qui vient du lac d'Oô a toujours porté le nom d'One que certains lui donnent aujourd'hui, & qui, dans sa pensée, rappellerait les *Onesii* mentionnés par Strabon. Je n'accepte pas cette doctrine, & j'ai dit pourquoi dans un mémoire adressé au Congrès des Sociétés savantes de 1893. Dans le travail placé à la fin du livre de Sacaze & intitulé *Les neuf peuples de l'inscription d'Hasparren*, expose différents points de la doctrine déjà indiquée par lui au Congrès de 1889. Le procès-verbal alors imprimé porte que « sous quelques réserves de détail », j'approuve les conclusions de Sacaze. Pourtant je n'ai jamais cru, comme lui, que le sud de l'Aquitaine augustale ait compris déjà sous Auguste neuf peuples, ou plutôt cités (*novem populi*), dont le nombre fut ensuite porté à douze dans la province de *Novempopulanie* du Bas-Empire.

2. LEXI | DEO | C. SABI*nus* (?) | HORT*i* (?) *Filius*. *Id.*, *Ibid.*, n° 377.

3. MONS | CCAAVVS — MONS CCAAVVS. Id., *Ibid.*, n° 311. — MONTI | BVS Q. G. | AMOENVS | *Susceptum Votum Solvit Libens Merito*. *Id.*, *Ibid.*, n° 325.

Digitized by Google

Montes Nimidae. — Inscription trouvée à Marignac[2]. Le nom de ces montagnes divinisées est associé à celui du dieu Sylvain. Il s'agit évidemment ici de montagnes boisées.

Montes. — Inscription trouvée dans les thermes de Luchon[1].

Nymphae. — Les inscriptions consacrées aux Nymphes désignent évidemment des sources, & surtout des sources thermales divinisées. Je ne crois pas nécessaire de donner en note les textes de ces épigraphes, dont on a découvert huit à Bagnères-de-Luchon[3], une à Castillon-Larboust[4], une à Castello d'Ampurias dans la vallée d'Aran[5].

Sous la même rubrique, il faut classer les *Nymphae Augustae*, qui figurent dans trois inscriptions. La première, qui est douteuse, aurait été découverte à Gaud ou à Bagnères-de-Luchon[6]. Les deux autres auraient été certainement trouvées dans cette dernière localité[7].

Sex Arbores. — Mentionnés dans une inscription d'Arbas[8], Elle désigne à coup sûr un lieu où croissaient six arbres divinisés.

Tutela. Diverses localités ont dédié des autels à leurs génies protecteurs (*Genio loci, Tutelae Augustae, Tutelae loci huius.*) A cette classe d'inscriptions appartient celle qu'on peut lire ci-dessous[9], & qui provient du village de Poubeau.

1. SILVANO DEO ET | MONTIBVS NIMIDIS | C. IVL*ius* IVLIANVS ET PVBLICI | VS CRESCENTINVS QVI PRI | MI HINC COLVMNAS VICE | MARIAS CELAVERVNT | ET EXPORTAVERVNT | *Votum Solverunt Libentes Merito. Id., Ibid.*, n° 310.

2. MONTI | BVS Q. G. | AMOENVS(?) *Votum Solvit. Id., Ibid.*, n° 325.

3. SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées,* n^{os} 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334.

4. *Id., Ibid.*, n° 351.

5. *Id., Ibid.*, n° 372.

6. *Id., Ibid.*, n° 307.

7. *Id., Ibid.*, n^{os} 326 & 335.

8. SEX | ARBORIBVS | *Quintus* FVFIVS | GERMANVS | *Votum Solvit Libens Merito.* SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées,* n° 257.

9. TUTELAE | BONIO?? (BONIC..?) | *Severi??* (*Spurii??*) *Filius* | *Votum Solvit Libens Merito. Id., Ibid.*, n° 362.

Digitized by Google

Dans cette liste des divinités éponymes, ou présumées telles, que fournit l'épigraphie Commingeoise, je n'ai fourni que les éléments de géographie certains ou suffisamment probables. Pourtant les dieux topiques sont en plus grand nombre. Mais ceux que je ne nomme pas correspondaient jadis à des noms de lieux; il n'y a plus moyen de les reconnaître aujourd'hui.

Un censier des bénéfices du diocèse de Comminges rédigé en 1387, & publié par Morel, nous montre cet évêché divisé en vingt archiprêtrés, savoir : 1° En France, les dix-huit archiprêtrés (*Archipresbyteratus*) de Rivière (*Ripariae*), de Nébouzan (*Nebo*ϛ*ani*), de Nestes ou plutôt Pays de Nestès (*Nestesii*), de Barousse (*vallis Ursae*), de Frontignes (*Fruntinhesii*), de Layrisse (*Layrissae*), de Bavartès (*Bavarthesii*), de Cieutat ou plutôt pays de Cieutadès (*Cieutadesii*), de Luchon (*Luxonis*), d'Oueil (*Oculi*), de Larboust (*Larbusti*), de Louron (*Loronis*), d'Aure (*Aurae*), de l'Aure-Supérieure (*Aurae superioris*), d'Izaut ou plutôt Pays d'Izautès (*Y*ϛ*altesii*), de Salies (*Salisiis*), de Bourjac (*de Boyraco*), de Serres ou Serrère (*Serreriae*), 2° En Espagne, les archiprêtrés de Lez (*de Leys*) & de Gesa (*de Geysa*)[1].

§ VI. — Langue des Convenae. — Quelle langue parlaient les *Convenae*? Un romaniste fort autorisé, M. A. Thomas, croit que leur parler procédait de celui des Ibères, aujourd'hui représenté par le basque. Voici le résumé de sa doctrine :

Le pays de Comminges a emprunté son nom aux *Convenae*, qui l'habitaient, sans conteste, dès l'époque romaine. De *Con-*

1. Morel, *Le diocèse de Comminges en* 1387, dans la *Revue de Comminges* de 1888, 275-284. Cf. Castillon (d'Aspet), *Hist. des populations Pyrénéennes du Nébouzan & du pays de Comminges*, II, 452-456. Le document donné par Castillon montre qu'au dix-huitième siècle, la partie française du diocèse de Comminges se divisait en vingt archiprêtrés Il ne parle pas des deux entre lesquels se partageait la vallée d'Aran ; archiprêtrés espagnols de Lez & de Gesa, dont l'ensemble équivaut à la vallée espagnole d'Aran. Jusqu'à la Révolution, cette vallée fit partie du diocèse français de Comminges. Mais l'évêque de ce diocèse était tenu de nommer pour ladite vallée, un vicaire général & un official distincts & de nationalité espagnole. Aujourd'hui, ces deux archiprêtrés sont rattachés au diocèse espagnol d'Urgel.

Digitized by Google

venae, on a formé *Convenicus* (sous-entendu *pagus*.) M. Thomas montre la difficulté phonétique soulevée par cette étymologie. *Convenicus* aurait dû donner la forme *Convinge*, comme *conventus* a donné *couvent*. S'il n'en est pas ainsi, c'est qu'à l'origine, une cause pertubatrice a agi sur le mot latin *Convenae*, & l'a transformé en *Commenae*. Cette altération indique clairement que les *Convenae* ne connaissaient pas le v, & qu'ils le remplaçaient par le son labial voisin de M. Or, cette particularité se retrouve dans le basque actuel, qui dans quelques mots empruntés au latin, remplace le v par un M : *conventus* est devenu *comentu*, *verruca* c'est tranformé en *marroka*, &c. L'identité de la langue primitive des *Convenae* avec le basque semble donc résulter de cetre constatation ; elle apporte un élément important, qui n'avait pas été signalé jusqu'ici, à la solution si controversée du basque[1].

La remarque faite par M. Thomas est hors de doute. Je me permets d'ajouter qu'en Comminges, il existe d'autres particularités phonétiques communes au langage de ce pays & au basque. Elles sont pourtant moins nombreuses que dans les divers sous-dialectes de la Gascogne proprement dite.

Admettons donc comme philologiquement prouvé que le langage des *Convenae* subissait dans une mesure indéterminée l'influence de celui des Ibères. Sans doute ce fait ne se trouve pas historiquement constaté comme il l'est pour les peuples de l'Aquitaine autonome, par les témoignages de César & de Strabon. Mais il n'en demeure pas moins certain qu'à une époque très reculée, les Ibères occupaient non seulement la Péninsule espagnole, mais aussi tout le sud-ouest de la Gaule, depuis l'Océan jusqu'au Rhône. Les Commingeois, déjà soumis aux Romains avant la conquête de l'Aquitaine, ont donc, & après leur romanisation, retenu d'un état bien antérieur la particularité phonétique signalée par M. Thomas. L'influence de l'ancienne langue ibérienne sur le parler du reste de la Nar-

1. *Journal officiel* du 7 juillet 1886, Compte rendu de la séance de l'Académie des Inscr. & Belles-Lettres du 18 juillet 1886 ; A. THOMAS, *De la formation du nom de Comminges*, tirage à part des *Annales de la Faculté de Bordeaux*, de 1887. Cf. Léonce COUTURE, *Revue de Gascogne* de 1887, pp. 241-242.

Digitized by Google

bonnaise occidentale (au minimum le Toulousain primitif), & de la Celtique méridionale (Bordelais, Agenais primitif), est également attestée par le changement du v en B. Ce changement se retrouve aussi dans l'ancien pays des *Consoranni*. Mais on n'a fait encore sur le langage actuel de ses habitants aucune observation pareille à celle que M. Thomas a produite à propos des *Convenae*.

Section II. — LES CONSORANNI.

§ I. — Les Consoranni de la Province romaine. — Dans la Province romaine, les *Consoranni* ou *Consorani* se trouvaient incontestablement placés au levant des *Convenae*. Et comme ceux-ci se trouvèrent d'abord compris, sans conteste, dans ladite province, à plus forte raison dût-il en être de même de ceux-là. Les *Consoaranni* ou *Consoarinni* sont nommés pour la première fois par Pline, dans sa description de l'Aquitaine[1]. Il est vrai que cet écrivain nomme aussi les *Consuarani*, en s'expliquant sur la Province romaine ou Narbonnaise[2]. Certains érudits se sont prévalus de ce fait pour affirmer qu'il y a ici erreur résultant d'un double emploi. Mais, la chose fût-elle vraie, il n'en demeure pas moins prouvé que la *civitas Consorannorum*, née du triple sectionnement de la cité des *Convenae* créée sous Auguste, représente, comme nom, & approximativement au moins comme territoire, les anciens *Consoranni* établis dans la Province romaine, au levant des *Convenae*. Quant au surplus du problème, je ne saurais mieux faire assurément que de citer ici la doctrine de mon ami toujours regretté, B. Alart, dans ses recherches si solides, si peu connues & si souvent pillées, sur la géographie historique du Roussillon.

« Ces *Consuarini*, que Pline a mentionnés en deux mots, à la suite des *Sordones*, ont donné lieu à divers systèmes qui

1. Pline, *Nat. Hist.*, IV 33, (19).

2. *Id.*, *Ibid.*, III 5, (4). Il y a *Consuarani*, sans variantes dans l'édit. de Janus.

Digitized by Google

ont tour à tour promené ce peuple depuis les terres dites aujourd'hui du Conflent jusqu'aux rives de la Garonne. M. de Marca a distingué les *Consuarini* des *Consorani*, en plaçant les premiers dans le Conflent & le Capcir, & les seconds sur la rive droite du haut de la Garonne. Dom Devic, dom Vaissete, MM. Henry, Puiggarri, de Gazanyola & bien d'autres, ont adopté cette opinion, rejetée par d'Anville, & acceptée sous certaines réserves par Walckenaër. Par des raisons que personne n'a sérieusement combattues, d'Anville a placé les *Consuarini* & les *Consorani* dans le pays appelé plus tard le *Conserans*, & tout à fait en dehors des Pyrénées-Orientales. Quant à M. de Marca, il s'est borné, pour toutes raisons, à citer le passage de Pline. Dom Vaissete & tous les auteurs venus à la suite ont adopté l'opinion de Marca sans autre examen, & tous ces écrivains se sont ainsi bornés à s'appuyer sur l'opinion de leurs devanciers, sans y ajouter une preuve ou considération nouvelle. On se retrouve donc en face de Pline lui-même, & il est peut-être bon d'examiner si son témoignage n'a pas été interprété d'une manière arbitraire & par suite erronée. Pline nomme tout simplement, parmi les peuples de la Narbonnaise « les *Sardones* de la côte, & les *Consuarini* dans l'intérieur. » Mais quel est le sens du mot *intus?* Demandons-le à Pline lui-même. Le procédé de cet auteur, dans ses descriptions géographiques, consiste à insérer d'abord les noms de villes qu'il trouve *sur le bord de la mer*, pour donner ensuite ceux de *l'intérieur des terres*. C'est ainsi qu'après avoir décrit les côtes de l'Espagne antérieure, il place à l'*intérieur*, les *Ausetani*, les *Lacetani*, les *Cerretani* & les *Vascones :* « Post eos ..... *intus* recedentes radice Pyrenaei, Ausetani, Lacetani, &c. *In ora* autem colonia Barcino. » *Hist. nat.*, III, 4. De même pour la Narbonnaise, dont l'*intérieur* était occupé par les *Tricalli*, les les *Vocontii*, les *Segovellanni*, les *Allobroges*, &c. « Et intus Tricallorum, Vocontiorum & Segovellanorum : mox Allobrogum. At *in ora*, Massilia, &c. (*Ibid.*, III, 5). » Tous ces peuples étaient considérablement éloignés du rivage ; mais, comme on le voit, ce sont toujours les mêmes expressions qui reviennent (*in ora*, *intus*), & tout ce qu'on peut logiquement inférer du langage de Pline sur le point que nous examinons,

Digitized by Google

c'est que, vers les Pyrénées, la limite de la Narbonnaise était occupée aux deux extrémités par les *Sardones* à l'est & par les *Consuarini* à l'ouest, sans que le géographe ait fixé le point qui aurait pu leur servir de limite commune, ni mentionné aucun autre peuple dans l'espace qui pouvait les séparer. Reste à savoir si, en portant au cours de la Garonne les limites de la Narbonnaise, nous demeurons dans les données géographiques de Pline. Or, cet auteur se borne à indiquer les monts *Gebenna* comme une des limites de cette province, dans laquelle il place d'ailleurs les *Tolosani sur les confins de l'Aquitaine :* « A reliqua vero Gallia latere septentrionali montibus Gebenna & Jura ... In Mediterraneo coloniae : Arelate Sextanorum ..... *Tolosam Tectosagum* Aquitaniae contermini (*Ibid.*, III, 5) — Il n'y a donc rien, dans ce que nous avançons, qui ne soit pleinement d'accord avec le dire de cet écrivain &, si ses raisons sont logiquement déduites, il en résulte que le peuple *Consuarani* doit être définitivement fixé sur la rive droite de la haute Garonne, & qu'on ne saurait s'appuyer sur le témoignage de Pline pour le placer dans le confluent ou dans toute autre partie du département des Pyrénées-Orientales[1] ».

Aucun doute n'est donc possible en ce qui concerne nos *Consoranni.* On prétend posséder sur ce peuple deux pièces jusqu'à présent uniques, dont la première a été trouvée à Vieille-Toulouse. A/ Une petite tête tournée à gauche. R/ Un cheval galopant à gauche surmonté de la légende COVS. Deuxième pièce, denier également unique. A/ Tête barbare à droite avec la légende VéII..... R/ Un cheval galopant à droite avec la légende COV... Ces deux monnaies, dit de Saulcy, rentrent tout à fait dans le système des deniers croix des Tectosages. On a voulu voir dans COV... ou COVS la syllabe initiale de *Consoranni*, aujourd'hui le *Conserans*, & & dans la prononciation des gens du pays *Couserans*. Il fau-

1. ALART, *Géographie historique des Pyrénées-Orientales*, pp. 39-40. Alart dit *Sordones* & non *Sardones*. Polybe parle le premier des Pyrénées comme d'une barrière naturelle qui va de la Méditerranée à la Mer Extérieure, à propos de la deuxième guerre punique.

Digitized by Google

drait à ce compte lire COV*soranni*. Mais le sagace commandant Mowat refuse d'admettre que les orthographes CON & COV aient pu exister simultanément. Ces pièces ne sauraient donc être attribuées aux *Consoranni* avec quelque probabilité. Il est même fort possible que COV... & COVS..... soient le commencement du nom d'un chef, & non celui d'un peuple.

En parlant des *Convenae* j'ai prouvé que ce peuple était déjà soumis à la République seize ans au moins avant la conquête de l'Aquitaine, & qu'alors il ne pouvait par conséquent être compris que dans la Province romaine. A plus forte raison devait-il en être ainsi des *Consoranni*, dont le territoire s'étendait à l'est des *Convenae*, du côté de ladite Province. Nous savons en effet que depuis la prise de Numance (134 av. J.-C.), les Romains étaient déjà maîtres de toute l'Espagne, sauf le sud-ouest de la Péninsule. D'autre part, je viens d'établir que, dès 72 av. J.-C., les *Convenae* firent partie de la Narbonnaise jusqu'à l'époque d'Auguste. Cela étant, ne répugnerait-il pas au simple bon sens que, dans ces pays complètement soumis aux Romains; les *Consoranni*, que César ne uomme pas plus que les *Convenae* parmi les peuples de l'Aquitaine autonome, auraient constitué une enclave libre & indépendante? Donnons donc, jusqu'à l'époque d'Auguste, ce peuple à la Province romaine.

§ II. La civitas Consorannorum. — La *civitas Consorannorum* est mentionnée pour la première fois dans un document du Bas-Empire, la *Notitia provinciarum*. Mais j'ai déjà montré, dans la section précédente, comment ce municipe dût naître d'assez bonne heure par le fait du triple sectionnement de la cité des *Convenae* créée sous Auguste. Nous sommes d'ailleurs confirmés dans cette opinion par une inscription provenant de Saint-Lizier, que d'éminents spécialistes font remonter au Haut-Empire, & qui montre que dès-lors le territoire dont s'agit formait un municipe distinct[1].

Certains érudits ont prétendu que le chef-lieu de la *civitas*

1. *Dis* MANIBUS | *Lo* NEINI*i* (?) II VIR*i* | V*a*LERIA | .... VXOR— *marit*I OPTIMI (Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n° 57.)

Digitized by Google

Consorannorum portait le nom de *Lugdunum Consoranorum*[1]. La gratuité de cette affirmation dispense de la discuter. D'autres, au contraire, lui donnent le nom d'*Austria*, & notamment M. Longnon : « *Consorani* vel *Austria*. Saint-Lizier (Ariège)[2]. » Il y a lieu de s'étonner, avec M. Julien Sacaze[3], que M. Longnon s'approprie une erreur si manifeste. Sans doute, Hadrien de Valois rapporte un passage d'une ancienne Vie de saint Lizier, évêque de Couserans, où il est dit que ce prélat mourut *in civitate quae vocatur Coseranis sive Austria*. Une hymne insérée dans l'ancien bréviaire de Lescar, dit que Lycerius administrait simultanément les diocèses de Tarbes & d'Austrie : *Urbem regebat Tarbiam | Idem pastor & Austriam*. Mais ce n'est pas sur des textes légendaires relativement aussi récents qu'il est permis de fonder un point sérieux de doctrine.

Une inscription romaine mentionne, pour ladite cité, Hannar, le *magister* d'un *pagus* ou d'un *vicus* innommé[4].

A ce propos, Sacaze suppose que Hannar, avant d'être *magister* de son *pagus* ou de son *vicus*, en avait été questeur. Or, poursuit-il, « on ne connaît pas d'exemple, si je ne me me trompe, de questeur d'un *pagus*, tandis qu'il n'en manque pas pour les *vici*. Je supposerai donc un *vicus*, parce que la questure apporterait une nouveauté. Herzog croit à un *magister* sacerdotal (un curateur de fonds de culte) ; mais le titre de *quaestor*, en ce cas, est presque inusité[5].

Rien à tirer ni des anciens Itinéraires, ni des auteurs classiques, ni des inscriptions, sur les simples localités de la *civitas Consorannorum*.

Aucune indication n'autorise à supposer que les limites de

1. V. notamment Paul MONCEAUX, *Le grand temple du Puy-de-Dôme*, dans la *Revue historique*, janvier-février 1889.

2. LONGNON, *Atlas historique de la France, texte explicatif*, 1re livraison, 27.

3. Julien SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, pp. 113-114.

4. *Obito* HANNARo | DANNOR*igis Filio* | MAG*istro* QVATER ET | QVAESTORI | V*ivae* ALDENI DONNI FIL*iae* VXORI. (SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées* n° 58.)

5. *Id., Ibid.*, pp. 117-18.

Digitized by Google

cette *civitas* ne fussent pas à peu près les mêmes que celle du diocèse de Couserans, dont le siège était à Saint-Lizier. Ce diocèse dura jusqu'à la Révolution. Je ne connais pas, sur ledit évêché, de plus ancien pouillé que celui de 1516, conservé aux *Archives Nationales*, G_2^8. Il commence au v° du fol. 718 du registre, & finit au v° du fol. 722. Les paroisses y sont groupées sous deux titres, *Couserans* & *Castilhonnez*. Mais rien n'atteste, en ce pouillé, si c'étaient là deux archidiaconés, ou simplement deux archiprêtrés.

En finissant ce mémoire, je le recommande instamment à toute la sévérité des critiques compétents, & je les remercie d'avance de leurs censures salutaires. Ainsi je pourrai, dans mon *Histoire de la Gascogne*, améliorer l'une des parties les plus difficiles de la géographie historique de ce pays durant la domination romaine.

Jean-François BLADÉ,

Correspondant de l'Institut.

Agen, ce 15 mars 1893.

Digitized by Google

CARCASSONNE

CONFÉRENCE FAITE LE 10 MAI 1893 A CARCASSONNE

DEVANT

LES FÉLIBRES DE PROVENCE ET DE LANGUEDOC

I. — *Exposé historique.*

La Société d'Etudes scientifiques de l'Aude a pensé que la meilleure façon de marquer la part qu'elle prend aux fêtes littéraires qui réunissent aujourd'hui, sans distinction de parti, tous les citoyens de la ville de Carcassonne, était de présenter aux hôtes éminents qui sont venus nous rendre visite, l'histoire de cet incomparable monument, unique au monde, qui s'appelle la Cité de Carcassonne. La science pure n'atrophie point, quoi qu'on ait dit, les nobles sentiments du patriotisme, elle n'empêche point de sentir les beautés idéales de la poésie. Les poètes de leur côté aiment à célébrer les conquêtes de l'esprit sur la matière. Aussi ne faut-il point s'étonner qu'une société savante ait tenu à recevoir, ce soir, des poètes. Et puis, savants ou poètes, historiens ou artistes, ne sommes-nous pas tous les fils de cette terre méridionale qui a servi de trait d'union entre la civilisation antique partie de l'Orient & la civilisation moderne des grandes capitales du Nord.

C'est ce qui apparaît d'ailleurs lorsqu'on remonte jusqu'à ces périodes obscures qui sont comme l'aurore des temps historiques à propos du vieux nom de Carcassonne, bien antérieur à la période gauloise, & qui semble remonter jusqu'à l'époque où les Phéniciens, ces premiers navigateurs de la

Digitized by Google

Méditerranée, vinrent apporter sur nos rivages les premiers éléments de la civilisation sémitique, moule imparfait que devait briser en Grèce le génie, plus libre, de la race Aryenne.

L'ancienne *Carcaso* de l'époque romaine ne serait autre qu'une colonie phénicienne & elle reproduirait le nom de Carthage que les Grecs traduisirent assez mal par *Carchèdon*. L'adoucissement habituel du *d* en *s* que M. Frédéric Mistral, d'accord avec les maîtres de la philologie moderne, a lumineusement constaté dans son *Trésor du Félibrige*, produisit *Carchéson*, plus tard *Carcaso*, puis *Carcassona* & enfin Carcassonne[1]. Il est incontestable que les Phéniciens ont pu remonter dans leurs légers bateaux jusqu'au pied même du plateau où est assise la Cité de Carcassonne. Le cours de l'Aude est aujourd'hui considérablement diminué; c'est à peine s'il est flottable, mais lorsqu'on examine la carte géologique du département de l'Aude, on voit, sur les bords du fleuve, des alluvions qui se trouvent bien au-delà de l'atteinte des crues actuelles[2].

Après les Phéniciens, les Grecs, puis les Gaulois, dont la tribu des Volkes Tectosages, qui s'établit des environs de Béziers à l'*oppidum* de Vieille-Toulouse, remonta sans doute la vallée de l'Aude, peut-être jusqu'a *Redæ*, aujourd'hui Rennes & certainement jusqu'à l'*oppidum* de *Gaure*.

Mais il faut arriver jusqu'aux Romains pour avoir sur notre vieille cité des documents authentiques. Ce sont deux inscriptions dont l'une trouvée à Rieux-Minervois est aujourd'hui au Musée de Narbonne.

C. COMINIO. C. F.

VOLT. BITVTIONI

PRAIT. C. I. C.[3]

1. DESJARDINS, *Geographie de la Gaule romaine*, II, 221. — BARGÈS, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celto-Ligurie*. Paris, Leroux, 1878.

2. *Carte géologique de l'Aude*, publiée sous les auspices du Conseil général. — VIGUIER, *Etudes géologiques sur le département de l'Aude*.

3. *Corp. Inscr. Lat.* XII, 5371.

Digitized by Google

La suivante a été trouvée à Mayence où elle figure au Musée :

C. JVLIVS C. F. VOL.

CARC. NIGER. MI

LES LEG II ANNOR

XXXV. AER XVII

H. S. E.[1]

Quand nous disions que ces deux inscriptions étaient les seuls documents authentiques que nous avons conservés de Carcassonne romaine, nous n'entendions pas oublier les soubassements de la tour du *Plô* restes du *castellum* construit à la hâte, à la fin de la période romaine, au moment où les invasions barbares devenaient de plus en plus menaçantes. Les traces d'un aqueduc romain dans la direction de Pech-Mary sont encore visibles. Quant au temple d'Apollon, dont Besse prétend avoir vu les restes dans la rue Bélichon, on ne les a pas encore retrouvés.

L'Empire romain est tombé ; de toutes parts les barbares vont s'en partager les lambeaux. Nous sommes au cinquième siècle de notre ère ; Ataulf, successeur d'Alaric Ier, conduit les Wisigoths de Rome à Narbonne, à Carcassonne, à Toulouse. C'est en 413 qu'il pénètre dans Carcassonne.

L'illustre Fustel de Coulanges a soutenu que les Wisigoths s'établirent en Gaule moins en envahisseurs qu'en alliés du peuple romain[2]. Ce n'est ici le lieu ni le moment de discuter cette opinion qui paraît fondée, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se produisit un singulier phénomène. Les vainqueurs car, alliés ou non, les Wisigoths étaient les vainqueurs des Romains, furent absorbés par la civilisation des vaincus. Leurs rois prirent à tâche de se romaniser (eux & leur peuple), ils choisirent leurs ministres parmi l'aristocratie gallo-romaine du Midi, car c'était chez celle-ci que s'étaient réfugiées les der-

1. HERZOG, *Gall. Narb.* append. épigr.

2. *Institutions politiques de l'ancienne France*, II, 401. — BARRIÈRE-FLAVY, *Etudes sur les sépultures barbares.*

Digitized by Google

nières traditions du savoir, de la politesse, de l'éloquence, de la littérature latines. Il semblait que ces barbares voulaient à toute force renier leur origine pour devenir les continuateurs de la civilisation romaine.

Cette constatation est importante à signaler car elle permet d'y voir la raison primitive de la différence essentielle que présentèrent plusieurs siècles plus tard, au temps de Simon de Montfort, le Nord & le Midi de la France ; le Nord, belliqueux, encore barbare, se plaisant au récit des batailles contées par les trouvères dont la poésie épique a des accents qui rivalisent avec ceux d'Homère ; le Midi, civilisé, aimant peu les prouesses guerrières, mais se plaisant à écouter les accents mélodieux de la poésie lyrique des troubadours[1].

Il commença de se former alors une race particulière, une *nationalité méridionale,* comme a osé l'appeler avec raison le savant docteur Noulet[2] ; confuse, il est vrai, n'ayant peut-être jamais eu conscience d'elle-même, mais dont l'épanouissement ne fit que progresser jusqu'à la catastrophe du treizième siècle. A ce moment une autre nationalité se formait au nord de la France, la *nationalité franque.* A laquelle des deux appartiendrait la suprématie définitive dans le pays qui s'appelait encore la Gaule? La force des armes pouvait seule le décider ; aussi la bataille de Vouillé dans laquelle le roi Wisigoth Alaric II fut tué, dit-on, de la main même de Clovis, était un choc prévu, inévitable, entre ces deux nationalités en formation.

Les rois Goths avaient certainement pressenti la rencontre ; aussi se fortifièrent-ils très puissamment à Carcassonne, comme le montrent les contours de l'enceinte intérieure de la Cité construite par eux.

L'architecture militaire wisigothique est caractérisée par des assises de petits moellons de 10 à 12 cent. de hauteur avec rangs de grandes briques alternées. Ne possédant point les puissantes machines des Romains & n'ayant point acquis l'expérience des ingénieurs du Moyen Age, ils n'usaient que de matériaux peu volumineux qu'ils apportaient à pied d'œu-

1. P. Meyer, *Romania,* v, 257.
2. *Las Flors del Gay Saber,* préface.

Digitized by Google

vre, à dos d'hommes ou de mulets. Les Wisigoths ne connaissaient point les meurtrières, ils exagéraient l'ouverture de créneaux qu'ils ne savaient couvrir que d'un volet mobile de bois se baissant sitôt que l'homme d'armes avait lancé sa flèche ou son trait[1].

Ici se termine ce qu'on appelle la période antique. Mais pourquoi les Romains négligèrent-ils de fortifier l'important plateau stratégique, clef de la vallée de l'Aude, pour n'y élever, à la fin de leur domination, qu'un *castellum* improvisé? C'est que ce qui leur importait le plus c'était le libre passage des Alpes à l'Espagne. Ce passage ils l'avaient par la *via Domitia*, qui, d'Arles aux Pyrénées, en passant par Narbonne, leur permettait de se transporter rapidement & sûrement dans leur province espagnole.

Au contraire, si les Wisigoths se fortifièrent à Carcassonne, c'est que, n'ayant rien à faire du côté du Rhône, ils s'assuraient un passage en Espagne par la vallée de l'Aude, par Limoux, Alet, Quillan, Mont-Louis, Livia, Puycerda. En outre, pendant deux cents ans, depuis Vouillé jusqu'à la prise de Carcassonne par les Arabes (725), Carcassonne était au nord-ouest de leur royaume leur ville frontière, *leur trouée des Vosges*, si je peux m'exprimer ainsi.

Nous venons de voir apparaître les Arabes, autrement dit les *Sarrasins*. Ils occupèrent Carcassonne pendant peu de temps, de 725 à 759. Ils ne paraissent point y avoir laissé de traces de leur passage, sauf peut-être, la Tour *Pinte*. Cros-Mayrevieille[2] & Foncin la croient arabe. Viollet-le-Duc la croit de l'époque féodale. En tout cas, sa forme carrée, tout à fait exceptionnelle à la Cité, son isolement au milieu d'autres constructions avec lesquelles elle n'a aucun lien, & sa ressemblance avec les tours sarrasines d'Arles, me portent à lui attribuer une origine effectivement arabe.

Mais si les Sarrasins n'ont laissé à la Cité aucun vestige

1. VIOLLET-LE-DUC, *La Cité de Carcassonne*. Paris, lib. Morel 1888. — FONCIN, *Guide à la Cité de Carcassonne*. Carcassonne, Pomiès, 1866, in-12.

2. CROS-MAYREVIELLE, *Les mouuments de Carcassonne*. Paris, Didron, 1851, in-8°.

Digitized by Google

certain de leur architecture militaire, ils y ont laissé de nombreuses traditions légendaires. C'est ainsi qu'on voit dans la *Chanson de Roland* que le vaillant paladin s'empara de Carcassonne :

> Estranges terres & de lonc & de lé,
> Conquis avoit par sa grant poesté
> Et *Carcasone* une bone cité[1].

Mais le type légendaire le plus curieux pour nous, parce qu'il est local, est celui de Mme Carcas, dont un artiste du seizième siècle a représenté grossièrement les traits sur la porte du Châtelet de la Porte Narbonnaise.

Charlemagne fait le siège de Carcassonne ; il ne peut s'en emparer. Les assiégés font une sortie & empoisonnent toutes les rivières. Alors Charlemagne frappe la terre de son épée &, selon Besse, *jaillit une belle & cristaline source* qui n'a jamais tari & porte encore le nom du grand empereur.

Mme Carcas, femme de Balaach, roi sarrarsin de Carcassonne, voit ses soldats périr l'un après l'autre. Restée seule, elle fabrique des mannequins & toute la journée, faisant le tour des remparts, elle tire des flèches, ce qui persuadait *aux Français* que la place avait encore beaucoup de soldats pour la défendre. Se trouvant, après tout, réduite à l'extrémité & n'ayant plus pour provisions qu'un porc & une *eymine* de blé, elle fait manger le blé au pourceau & le jette au bas des murailles. L'animal vint tomber près de la tente de Charlemagne : « Des assiégés qui après neuf mois de siège donnent du blé à leurs pourceaux ! s'écria-t-il, ils doivent encore avoir des provisions. Nous n'avons pu les prendre par la force ; jamais nous ne les prendrons par la famine ! » Et il lève le camp.

Aussitôt Mme Carcas rappelle Charlemagne. Il lui suffit d'avoir eu la gloire de le vaincre. Elle veut lui donner la Cité

1. C'est le rajeunissement opéré au treizième siècle (manuscrit de Versailles) du texte primitif que voici :

> Er main sedeit l'empereire suz l'umbre :
> Vint i ses niès, ont vestue sa brunie
> E ont preiet dejuste Carcasonie.

Digitized by Google

& l'appelle. Mais l'empereur est déjà loin. Il n'entend pas. Alors un de ses officiers l'appelle :

« Sire, Carcas te sonne ! »

D'où est venu, dit-on, le nom de Carcassonne. Charlemagne, charmé, fait le meilleur accueil à l'héroïne, & lui donne à choisir un époux parmi les officiers de sa garde. Et elle fit choix d'un beau gentilhomme nommé Roger d'où la légende veut que soient descendus les Roger, comtes de Carcassonne [1].

On le voit, l'apparition de nos comtes sur la scène de l'histoire ne manque pas de poésie. Mais la critique historique doit distinguer là où la légende se contente de semer de poétiques récits. Carcassonne a eu plusieurs dynasties de comtes & le nom de Roger n'apparaît qu'à la seconde.

Il y eut d'abord des comtes amovibles qu'on a appelés les *comtes francs*. C'étaient des officiers, de simples préfets militaires, révocables par conséquent. Le premier semble s'être appelé Dellon & avoir reçu de Charlemagne lui-même, en 778, le gouvernement de Carcassonne.

Lors de la dislocation de l'Empire chacun de ces comtes se déclara souverain dans l'apanage qu'il devait à la forte administration de Charlemagne, souverain & héréditaire. C'est le commencement de la période féodale, organisation qui se dessine surtout à partir de 819. Mais la première dynastie héréditaire des comtes de Carcassonne est fort obscure ; ce qu'on sait le mieux, c'est qu'ils avaient ajouté au dixième siècle, le Razès à leur apanage. Le dernier d'entre eux eut une fille, *Arsinde*, qui épousa *Arnaud*, fils du comte de Comminges. De ce mariage naquit Roger Ier, dit *le Vieux*, à partir duquel on commence à avoir des données certaines. Roger le Vieux régna de 957 à 1012. Il fut véritablement le premier seigneur féodal de Carcassonne ; il signait ses actes du règne de Dieu (*Deo regnante*) & refusa de reconnaître la royauté de Hugues Capet.

L'histoire de ses successeurs est très embrouillée ; chacun de ses fils se partageant le domaine paternel à parts égales, il y

1. Besse, *Histoire des comtes de Carcassonne*, Béziers, 1645, in-8°). — G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 89 & 254.

Digitized by Google

eut à la fois quatre comtes de Carcassonne. Passons rapidement aussi sur la troisième dynastie dite de *Barcelone*. Les comtes de Barcelone prétendaient avoir des droits sur la suzeraineté de Carcassonne; mais cette suzeraineté ne fut que nominale. Cependant il importe de la signaler au passage pour montrer que les rapports politiques de notre région étaient plus fréquents avec la Catalogne, avec l'Espagne, avec le Midi qu'avec le Nord. D'ailleurs la séparation du Midi & du Nord de la France était absolue depuis Charlemagne, & elle ne fit que s'accentuer jusqu'au moment de la croisade albigeoise.

Saluons en passant la grande figure de Bernard Aton. Il ne fut pas seulement le fondateur de la dynastie des comtes de Trencavel, il fut aussi l'initiateur de la *République de Carcassonne* au Moyen Age. Il déploya autant d'efforts & de génie politique pour conquérir le comté de Carcassonne que Henri IV pour conquérir la couronne de France. La dynastie de Trencavel dura deux cents ans, du commencement du onzième siècle au commencement du treizième [1].

Mais quel est donc cet orage qui gronde si formidablement dans la direction de Béziers? Quelles sont ces sanglantes mêlées, ces cris féroces? C'est l'armée des croisés qui s'avance, c'est la croisade albigeoise qui descend vers Carcassonne dont elle commence le siège le 1er août 1209. On ne nous en voudra pas, n'est-ce pas, de répéter avec une patriotique émotion que la force des armes fut impuissante à faire tomber Carcassonne aux mains des croisés. Les fils de Mme Carcas n'avaient point dégénéré, & superbement ils se défendirent dans leur superbe Cité,

> Dins Carcassouño l'ufanouso.
> Subre la routo de Toulouso [2].

Il fallut un guet-apens où fut traitreusement attiré le vi-

1. Sur les comtes & vicomtes de Carcassonne : BOUGÈS, *Histoire de Carcassonne*, Paris, Gaudouin, 1741. — CROS MAYREVIELLE, *Histoire du comté de Carcassonne*. Paris, Dumoulin, 1846. — MAHUL, *Cartulaire & Archives de l'arrondissement de Carcassonne*. — DOM DEVIC & DOM VAISSETE, *Histoire de Languedoc*, édition Privat.

2. Tiré du poème de *Toloza* par Félix GRAS.

Digitized by Google

comte Roger avec ses meilleurs capitaines pour que la garnison privée de ses chefs, abandonnant la défense de la place, laissât pénétrer dans l'enceinte inviolée Simon de Montfort, ses légats & ses croisés. Et même prisonnier, le vaillant Roger de Trencavel inspirait tant de crainte aux envahisseurs qu'il fut lâchement assassiné, *miserabiliter interfectus*, ce sont les expressions du pape Innocent III lui-même.

Je ne veux point agrandir ce redoutable débat, mais soucieux avant tout de la vérité historique, je dois dire que la conduite des croisés fut épouvantable, atroce & odieuse; les légats du pape se conduisirent comme des bouchers, & l'ancien troubadour Foulques, devenu évêque de Toulouse, a laissé un renom de fourberie & de cruauté encore vivace de nos jours. Mais ce qu'il y a de vrai aussi c'est que le pape fut constamment trompé par ses représentants, que le comte de Toulouse, par ses pusillanimités, ses atermoiements, fit plus de mal peut-être à la cause méridionale que les croisés eux-mêmes, & que chaque fois qu'on voit le pape intervenir directement dans les évènements on entend sortir de sa bouche des paroles de magnanimité, de clémence & souvent de pardon.

Ce qu'il y a de vrai aussi, c'est que, sauf quelques exceptions héroïques comme celles de Roger Trencavel, de Bernard de Saissac, du comte de Termes, des comtes de Foix (pour ne citer que ceux-là), la noblesse méridionale ne sut pas, en général, élever son âme à la hauteur du péril. Chacun ne songeait qu'à détourner de sa tête l'orage qui menaçait son voisin. De telle sorte que lorsqu'on voit se produire une résistance acharnée, on la trouve organisée par la bourgeoisie & le peuple, par ces corps consulaires qui avaient su élever la dignité des franchises communales à une hauteur que nos modernes lois centralisatrices ne permettent plus aujourd'hui.

Sans doute la croisade albigeoise fut une guerre de religion, sans doute la question religieuse fut le prétexte de cette guerre sanglante; mais, au fond ce qui domine les mouvements des hommes de cette époque, c'est une question de race. Entre la rude société du Nord de la France & la brillante civilisation méridionale du treizième siècle, une rencontre était aussi fatale, aussi inévitable que celle qui plusieurs siècles aupara-

Digitized by Google

vant avait mis les deux races aux prises sur les champs de babaille de Vouillé.

Cette époque a quelque chose de si majestueux dans sa sauvage grandeur que les poèmes qui l'ont chantée sont imprégnés du souffle épique le plus élevé. Et son souvenir qui date de six siècles est encore si proche de nous qu'à la *Chanson de la Croisade* composée par deux troubadours du treizième siècle [1] a répondu de nos jours la Geste provençale de *Toloza*, œuvre d'un magique poète & d'un patriote ému, j'ai nommé Félix Gras, notre cher Capoulié [2].

Lorsque ces événements tumultueux se furent un peu apaisés, on vit les rois de France, qui jusqu'alors s'étaient un peu tenus à l'écart, apparaître peu à peu. C'est Louis VIII qui commence, & sa marche militaire dans le Midi ressemble plutôt à la promenade d'un grand seigneur venant visiter le splendide domaine qu'il vient d'acquérir qu'à une campagne militaire. Puis saint Louis & Philippe le Hardi affermissent progressivement leur autorité. L'indépendance du Midi a vécu [3].

II. — *Projections photographiques.*

1. *Inscriptions romaines* (Voyez plus haut.)

2. *Tour wisigothe & tour Pinte.* Cette dernière paraît arabe.

3. *Plan général de la Cité* tiré du rapport de M. Viollet-le-Duc à la Commission des Monuments historiques.

4. *Forteresse de Kalaat-el-Hosn en Syrie.* J'ai tenu à rapprocher le plan de cette forteresse de celui de la Cité pour montrer l'influence orientale manifeste dans le contour des enceintes de la Cité.

5. *La Cité avant sa reconstruction.* Bas-relief de plâtre exécuté en 1846 par le peintre Salières.

6 & 7. *Deux vues de remparts avant leur reconstruction.*

1. Publiée par P. MEYER. Paris, Renouard, 1875, 2 vol. in-8°.

2. *Toloza*, geste provençale. Paris. Fischbacher, 1882.

3. Sur tous ces faits, cf. *Histoire de Languedoc* édition Privat, & la savante introduction placée par M. P. MEYER en tête de son édition de la *Chanson de la Croisade.*

Digitized by Google

8. *Porte d'Aude*, porte romane, montée.

9. *Suite de la porte d'Aude*, crénelage extérieur, machicoulis.

10. *La même*, indiquant la hauteur des courtines, l'entrée des Lices; on aperçoit derrière la courtine les anciens jardins de l'évêché.

11. *La même*, vue de la terrasse du Château.

12. *Enceinte occidentale*, du Château à la Tour de l'Evêque.

13. *La Tour de l'Evêque & celle du grand Canisou* prise au bas du rempart extérieur.

14. *L'installation du Hourdage au moment d'un siège.* Figure tirée du rapport Viollet-le-Duc à la Commission des Monuments historiques.

15. *L'enceinte méridionale.* Enceinte intérieure : de la Tour Mipadre à la Tour du Plo. Enceinte extérieure : de la Tour du Grand Burlas à la Tour de la Vade. — Le plateau de la Tour Miprade est le point faible de la Cité.

16. *L'enceinte orientale :* Vue des Lices; tour du Sacraire Saint-Sernin.

17. *Tours de la Vade & de la Peyre*, vue prise du fossé extérieur.

18. *Tours narbonnaises*, vue d'ensemble prise du côté Est; statue de Mme Carcas. Entrée du quinzième siècle.

19. *Châtelet des Tours Narbonnaises.* En avant est un ancien pont-levis.

20. *Base des Tours narbonnaises* avec la statue de la Vierge; profondeur de la Porte Narbonnaise.

21. *Tours Narbonnaises*, vue d'ensemble prise de l'ouest. Cinq grandes fenêtres ogivales indiquent le logement de l'officier chargé de la garde des tours & appelé improprement salle des Chevaliers.

22. *Les Tours Narbonnaises*, vues de la rue qui y conduit.

23. *Coupe des Tours Narbonnaises suivant l'axe de la porte*, montrant la manœuvre des portes, des herses; l'installation du hourdage. Figure tirée du rapport Viollet-le-Duc.

24. *Tours Narbonnaises*, vues du fossé indiquant le châtelet & la barbacane de l'enceinte extérieure.

25. *Entrée du Château Comtal.*

26. *Tours du Château*, vue prise du N.-E.

Digitized by Google

27. *Ensemble du château avant toute reconstruction.*

28. *Chemin couvert de l'ancienne barbacane du Château.*

29. *Reconstruction idéale du Château & de sa barbacane.* Tiré du rapport Viollet-le-Duc. Sur l'emplacement de la barbacane s'élève aujourd'hui la moderne église de Saint-Gimer.

30. *Le cloître Saint-Nazaire* où a eu lieu le banquet des félibres.

31. *Eglise Saint-Nazaire.* Vue méridionale montrant l'opposition du roman & de l'ogive.

32. *La même.* Détails d'ogive; chapelle de Radulphe; vestiges du cloître; rosace méridionale, clochetons.

33. *Abside & chœur.* Rosace septentrionale; tombeau dit de Simon Vigor.

34. *Tombeau de l'Evêque Radulphe.* Radulphe, évêque de Carcassonne, fut avec saint Louis le fondateur de la ville-basse. (1247).

35. *La Cité, vue prise d'ensemble au soleil levant.*

Du fond d'un rouge flamboiment
Surgit l'antique Carcassonne.
Dans l'atmosphère qui frissonne
On dirait un bûcher fumant.

Est-ce un signal de ralliement
Du vieux Moyen Age en personne?
Du fond d'un rouge flamboiment
Surgit l'antique Carcassonne.

Là-bas, fier Montfort écumant
Lançant des traits dont l'air foisonne,
Le soleil monte & l'emprisonne
Dans un immense embrasement.
Du fond d'un rouge flamboiement [1].

III. — *Conclusion.*

Maintenant que nous avons rapidement parcouru la Cité & que nous connaissons les restaurations dont elle a été l'objet, faisons un rapide historique de cette restitution. Notre com-

1. Tiré des *Rondels* d'Achille Rouquet, en préparation.

Digitized by Google

patriote, M. Cros-Mayrevieille & le poète Alexandre Guiraud, furent les premiers à attirer l'attention du gouvernement sur la Cité. Mais ils n'obtinrent tout d'abord que des secours insignifiants. Les travaux commencèrent réellement vers 1845 par la restauration de l'église Saint-Nazaire. Mais ce fut surtout le gouvernement impérial qui lui donna une vive impulsion. L'État, le département de l'Aude, la commune de Carcassonne ont contribué aux dépenses qui, à l'heure actuelle, se sont élevées en bloc à la somme de treize cent mille francs environ[1].

Une dernière question se pose. Combien d'hommes fallait-il pour soutenir un siège à la Cité. Le nombre en a été établi de la façon suivante par M. Viollet-le-Duc[2].

1° *Enceinte extérieure*, 14 tours à 20 hommes par tour	280
Les trois barbacanes	60
Défense des courtines aux points attaqués	100
2° *Enceinte intérieure*, 24 tours à 20 h. par tour.	480
Porte Narbonnaise	50
Défense des courtines intérieures	100
3° *Garnison du Château*	200
4° *Un capitaine par poste & par tour*	53
	1.323

Il n'y a ici que les combattants; il faut ajouter un nombre égal de servants : charpentiers, terrassiers, ce qui donne un total général de 2646.

Il est certain que, prise dans son ensemble, la Cité de Carcassonne est un incomparable monument. On trouve ailleurs des églises plus belles que Saint-Nazaire, des châteaux féodaux plus grandioses que le Château Comtal, des maisons plus anciennes ou mieux conservées que celles de la Cité, on trouve

1. G. JOURDANNE, *Restauration de la Cité de Carcassonne*, Revue méridionale, 1890, p. 269.

2. *La Cité de Carcassonne*, p. 74.

Digitized by Google

des tours plus formidables, plus colossales que les nôtres, mais ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs c'est cet ensemble de constructions militaires, religieuses & civiles qui nous présente l'aspect complet d'une ville, de telle sorte qu'on pourrait appeler Carcassonne la Pompéi du Moyen Age.

Les administrateurs de la ville de Carcassonne sont souvent fort embarrassés (j'en sais quelque chose) pour varier les plaisirs ordinaires des fêtes publiques. Cependant nous avons là une mine inépuisable. J'eus l'honneur d'être reçu une fois dans une de ces réunions intimes & familiales où se conplaisait vers la fin de sa vie l'auteur de *l'Art d'être grand père*, & j'y étais allé avec un de mes compatriotes, aujourd'hui littérateur connu dans la presse parisienne. Le vieux poète songeait silencieux dans un fauteuil lorsqu'un de nous vint à dire qu'il était de Carcassonne. Tout à coup le visage de Victor Hugo s'anima : « Carcassonne, dit-il, c'est une belle cité ; si j'étais maire de cette ville (voyez-vous Victor Hugo maire de Carcassonne ?) j'organiserais des fêtes annuelles dans la Cité ; j'achèterais toutes ces masures qui la déshonorent & j'en ferais construire d'autres dans le style de l'époque. Je représenterais tantôt la Cité subissant un siège, tantôt les prudhommes discutant avec leur vicomte sous l'orme féodal, tantôt les vicomtes tenant une cour plénière. J'organiserais des trains spéciaux, à Londres, à Bruxelles, je voudrais qu'elle devînt chaque année le rendez-vous de milliers de visiteurs !... »

Ce rêve de poète n'est peut-être pas aussi fantaisiste qu'il en a l'air. Quand on songe au nombre d'étrangers qui déjà s'arrêtent à Carcassonne, il est certain qu'il serait possible d'augmenter encore ce courant. En tout cas je suis heureux que le rêve de Hugo ait reçu un modeste commencement d'exécution sous les auspices du félibrige, de cette association de grands poètes & de patriotes, qui incarne, qui symbolise en ce moment les revendications diverses de la terre méridionale.

Mais, avant de terminer, qu'il nous soit permis de jeter un dernier regard sur ce qu'était la Société au temps des Trencavels, au moment où elle fut, comme l'a dit Elisée Reclus, engloutie dans l'irréparable désastre de la croisade.

Nous sommes beaucoup trop habitués à ne voir dans la pé-

Digitized by Google

riode féodale du Moyen-Age qu'une époque de rudesse tyrannique & d'inculte barbarie, un temps où une classe d'hommes, les roturiers & les serfs, ne semblaient être créés & mis au monde que pour subir les vexations de la classe noble des seigneurs.

Ce sombre tableau peut être vrai pour le Nord ; il n'est point exact pour le Midi du onzième au treizième siècle.

A partir de la convention signée entre Bernard Aton & les habitants de Carcassonne, la Cité fut administrée par un corps municipal, élu par l'universalité des citoyens, &, dans les grandes circonstances, le peuple lui-même était appelé à se faire entendre. Ces libertés grandirent de plus en plus sous la dynastie des Trencavels, de telle sorte qu'au moment de la croisade nos heureux ancêtres possédaient toutes ces grandes choses dont nous sommes si fiers aujourd'hui & dont la conquête a coûté tant d'efforts, de larmes & de sang. La dignité du citoyen n'était pas un vain mot, le travail était honoré & protégé, la roture n'était pas une marque d'infériorité & de grands seigneurs ne dédaignaient point d'entrer dans les assemblées presque républicaines qui dirigeaient les affaires municipales d'alors. La liberté de conscience existait en faveur de tous. Juifs à la fois gens de science & de négoce, musulmans médecins, mathématiciens, philosophes, avaient leurs coutumes consacrées.

Au sein de cette population active, libérale & intelligente se parlait une langue inconnue au reste de la France, le parler d'oc. La langue française y était totalement ignorée ; ce sont les soldats de Simon de Montfort qui la parlèrent les premiers sur les champs de bataille du Midi.

Tandis que le Nord en était encore à combattre pour la *Trêve de Dieu*, tandis que les communes luttaient péniblement pour l'affranchissement de la classe roturière, tandis que d'épouvantables famines ravageaient des provinces entières, le Midi avait depuis longtemps désarmé la féodalité & se livrait paisiblement au commerce qui affluait d'Italie, d'Espagne, d'Egypte vers les grands ports de Marseille & de Narbonne.

La noblesse se reunissait dans des cours plénières où les belles roturières étaient invitées, où s'étalaient au milieu d'un

Digitized by Google

peuple amoureux de poésie, de beauté, de luxe & de richesse, des splendeurs encore inconnues du reste de la France.

Au-dessus de tout cela resplendissait la poésie des Troubadours dont la voix harmonieuse est parvenue jusqu'à nous pleine de grâce & de fraîcheur, après avoir inspiré Pétrarque & excité l'admiration de Dante. Les plus humbles enfants du peuple, pourvu qu'ils eussent du talent, étaient reçus dans les plus nobles assemblées. Le troubadour Arnaud de Mareuil, fils d'un pauvre serf, était l'ami intime & préféré du vicomte de Carcassonne, & il était dans les bonnes grâces de la fille du plus puissant seigneur de la contrée, d'Adélaïde, fille du comte de Toulouse.

Si cette brillante civilisation n'eût été bouleversée, c'eût été le Midi qui eût enlevé à l'Italie son plus beau titre de gloire, celui du grand mouvement de la Renaissance.

A partir du moment où les rois de France, poursuivant la grande œuvre historique de l'unité française, eurent rattaché notre pays à la couronne, l'individualité de notre Cité disparut & elle ne fut plus qu'une des sénéchaussées provinciales de l'ancienne France. Un des derniers épisodes de cette indépendance fut la lutte que soutint un simple moine franciscain, Bernard Délicieux, secondé par les consuls de Carcassonne. Je n'ai point à entrer dans les détails de cette longue lutte qui dura vingt ans, de 1300 à 1320. Il me suffira de dire que ce moine hardi, tribun d'une incomparable éloquence, austère comme un cénobite du désert, tenait le peuple suspendu à ses lèvres de feu, &, armé de la seule autorité de sa parole, fit délivrer, par la multitude, les prisonniers politiques ou religieux enfermés dans la prison de *la Mure*. C'est le sujet du beau tableau de J.-P. Laurens : *Les Emmurés de Carcassonne*.

Allant infatigablement du roi de France au roi de Majorque, aidé par d'admirables héros, les consuls de Carcassonne, à la tête desquels se trouvait Elie Patris, ce Savonarole du Languedoc, eut la fin que méritait son indomptable courage. Condamné à mort pour crime de lèse-majesté, comme on ne pouvait le punir corporellement à cause de son caractère de prêtre, il fut jeté pour le reste de ses jours, dans cette sombre

Digitized by Google

prison de *la Mure*, à laquelle il avait arraché tant d'innocentes victimes. Quelques temps auparavant Elie Patris, avec quinze de ses compagnons, avaient été pendus à un gibet.

Voilà, Messieurs, ce que nous rapporte l'histoire de Carcassonne, depuis les temps anciens jusqu'au moment où les rois de France y firent prévaloir leur autorité. Cette histoire, je n'ai pu la tracer que dans ses grandes lignes ; mais on conviendra qu'elle mérite d'être étudiée & que les belles tours qui se profilent sur les rives de l'Aude, ont été les témoins de grandioses événements.

Un peuple, une cité, n'a pas le droit de renier le souvenir de ses ancêtres, surtout lorsqu'en lisant ses vieilles & longues annales il peut se dire fièrement

Que s'és estat maltrassado
La bruno raço d'o n'a pas jamai plegat[1].

Nous vous saluons, Messieurs les Félibres, vous donc les accents nous reportent à l'époque où la langue d'oc était parlée par de belles châtelaines, par de puissants seigneurs, par un peuple fier & libre. Vous avez fait courir dans l'air comme un frisson de renouveau.

Chantez Félibres, chantez longtemps encore! Il y a vraiment quelque chose de l'âme de la patrie dans vos vers. Que sainte Estelle, dans nos cœurs, reste toujours la sœur de Jeanne d'Arc. Mais, dans notre petite patrie, de la Méditerranée aux flots bleus, jusqu'à l'Océan aux vertes vagues, dégagés de ces passagères querelles qui divisent les meilleurs enfants d'un même pays, faisons retentir l'hymne de la Coupe sainte & la ballade du roi Pierre.

Chantez Félibres, car petits-fils de dame Guiraude, neveux de Pierre Vidal & d'Arnaut de Mareuil, votre voix nous a fait tressaillir jusqu'en des fibres inconnues; elle a été le touchant écho des ballades maternelles...

Gaston JOURDANNE.

1. Tiré du poème de *Toloza*.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

TOURISTES D'AUTREFOIS DANS NOTRE MIDI

Abr. GOLNITZ, DE DANTZIK : DE TOULOUSE A BORDEAUX EN 1631.

(SUITE) [1]

Au sortir de Toulouse, dans une plaine charmante, riche en vignes, nous traversons *Gafelaze*, *Bourquières*, *Masseribaut*, *Bouloc* & le bourg de *Fronton*, situé à trois milles, soit à peu près moitié chemin ; là, nous déjeunons à *Notre-Dame*, sans confort ni propreté. Puis par la *Bastide*, *le Clou* & *Bressollcs*, qui portent encore les traces du dernier siège de *Montauban*, nous atteignons cette ville au bout de trois milles ; la soirée était orageuse & pluvieuse ; mais nous trouvâmes bon gîte à *Saint-Jean*.

MONTAUBAN. — Avant d'entrer en ville il faut traverser le *Tarn* sur un pont superbe & très haut, construit entièrement en briques. Le *Tarn* est ce fleuve duquel César dit : *Les Tolosates séparés des Petrocorii par le fleuve Tarnis*, & qu'Ausone appelle aurifère. Issu des monts Cévennes, il dirige son cours chez les Gabales (qui sont vulgairement nommés *Gavax*.) [La Lozère actuelle] dans des défilés montagneux & rocheux avec une force & un fracas tels qu'il répand autour de lui la terreur & les désastres, tout pareil à un torrent, mais lorsqu'il arrive dans le Rouergue à Millau, la dernière grande ville de cette région, il est plus calme & plus large.

Auprès de Montauban il reçoit le petit cours d'eau du *Tescou*.

1. Voir ci-dessus, p. 325.

Digitized by Google

Le Tarn abonde en brochets, barbeaux, aloses, vaudoises & autres poissons d'un goût & d'une chair excellents. *Sidoine, Appollinaire* dans son *Propenticum* a parlé ainsi que suit du Tarn & de ses poissons :

Hinc te Lerora Caucasum Scytarum
Vincens aspiciet, citroque Tarnis
Limosum & solido sapore pressum
Piscem pespicua gerens in unda..

Montauban est situé sur une colline fertile plantée de vignes ; son terrain est d'une telle richesse qu'il rivalise avec les plus célèbres, aussi *Masson* la traite-t-il de ville riche, populeuse, remarquablement fournie, & de plus, au dire des médecins, salubre pour les malades. En effet elle possède une *Fontaine* d'une merveilleuse pureté qui s'épand en dix jets & fournit largement à l'usage des habitants. C'est ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville. Il faut cependant parler aussi de l'*Académie* qui est assez récente, où la munificence royale subvient aux travaux de quelques savants.

En dehors de la ville, il faut visiter les portes & les prodigieuses fortifications avec leurs demi-lunes & ouvrages à cornes; il y a six portes & sept bastions; il n'est pas permis de les dessiner non plus que les travaux du dernier siège dressé par le roi. Lisez dans *de Thou*, liv. 33, le récit des divers sièges.

Poursuivons notre chemin. Après avoir passé notre nuit en ce lieu, nous montâmes le lendemain matin à cheval avec le consul & visitâmes les fortifications & l'emplacement du camp du roi ; puis après déjeuner reprîmes notre route. Avant de quitter la ville vous ferez bien d'acheter des fourchettes & des couteaux d'une très jolie forme que l'on y fabrique. La terre de ce pays produit, outre le blé, un vin généreux; on trouve des bois de chêne à *la Palliole*, distante d'un mille, là, durant un assez long parcours le sol est moins fertile; mais on retrouve les superbes vignobles à *Fond-de-l'Estoile*, puis des champs plantés de pruniers élégamment rangés & une route charmante jusqu'au Tarn. Il faut passer l'eau en bac, les Montalbanais ayant brûlé le pont ; on paie deux sous par cheval.

Digitized by Google

Du bac il faut faire trois milles pour atteindre Moissac où nous arrivons vers le soir pour coucher à l'*Ecu-de-France*.

MOISSAC. — C'est la dernière ville qu'arrose le Tarn; elle fut dévastée pendant les guerres des albigeois, puis, presque entièrement brûlée, saccagée, détruite par les Anglais, rétablie par les survivants, repeuplée par les voisins lorsque l'ennemi fut chassé de l'Aquitaine. Maintenant elle compte parmi les principales villes du Quercy (*dit Masson*), elle est célèbre par un riche couvent de Bénédictins où l'on voit le tombeau & les reliques de saint Cyprien. Les habitants font commerce de froment, vins, huile, safran, laine, sel & poisson.

Non loin de la ville, avant le premier mille, la Garonne reçoit comme malgré elle les eaux du Tarn toujours troubles & rousses à cause de l'argile de cette couleur qu'elles enlèvent à leurs rives, les eaux limpides de la Garonne semblent fuir & rejeter le Tarn : pendant un mille & plus vous les voyez couler comme si elles se détournaient sans cesse vers un lit différent pour éviter de salir leurs flots transparents. Ainsi le Tarn poursuit sa course isolée du pays des Gabales jusqu'à Agen. (*Masson.*)

Au sortir de Moissac nous trouvons *la pointe de Moissac* & le port de *Malause*, où se voit le confluent du *Tarn & de la Garonne;* puis *Pomovie*, laissant *Obelar* à gauche & le château de *Godorville* à droite; puis *Valence*, *Golfets*, *Pont-de-la-Bargalone* sur une rivière qui se jette auprès dans la Garonne, *La Magistère* sur les bords du fleuve; là nous nous arrêtons après avoir fait trois milles & demi, nous déjeunons à *la Poste*. Après nous être régalés des succulents poissons de Garonne, nous traversons quelques méchants hameaux, l'*Espère*, *Mary*, & arrivons au bourg fortifié *La Foy*, voyant de ci de là des châteaux aux sommets des coteaux. Vers le soir nous arrivons à Agen après avoir fait deux milles & demi dans une plaine délicieuse mais par un temps toujours pluvieux. L'hotellerie où nous sommes descendus avait pour enseigne *Saint-François-de-la-grande-Barbe*, l'hotellier était au service des voyageurs pendant le jour, la nuit en prison pour dettes.

AGEN. — Agen, ville épiscopale des Nitiobriges (cet évêché

Digitized by Google

dépend de l'archevêché de Bordeaux), est enrichie par la Garonne qui, parcourant avec ses eaux fécondantes des terres déjà fertiles, y produit des récoltes à faire écrouler les greniers. C'est une ville importante ayant un gouverneur & un tribunal royaux; Saint Jérome nous a conservé le souvenir de son évêque Phæbade. (*Voir Masson*).

L'on voit non loin, dans le fleuve, de grandes piles de pierres qui sont les restes d'un pont antique; d'après ce qui survit l'on peut juger qu'il était d'une grande beauté. Cette cité est placée dans une plaine large, ouverte, d'une fertilité qui la fait mettre au premier rang parmi les plus riches de l'Aquitaine; trois cours d'eau y coulent : le Lot, le Gers & la Garonne. Voyons ce qu'en dit Jules César Scaliger qui, appelé par la munificence d'un évêque d'Agen de la famille de la Rovère, s'y fixa & y vaqua à ses études. « Agen est, s'il faut en croire les habitants, la première des villes d'Aquitaine. Mais cette prétention n'est justifiée ni par l'histoire ni par la tradition. Vous trouvez l'ombre de son nom, en quelque sorte, dans Ptolémée & Pline, si toutefois c'est bien d'elle qu'il s'agit. Je ne sais si la richesse du sol est profitable ou nuisible à ses habitants; car, attachés à la seule pensée de la récolte, ils négligent toute construction, non-seulement urbaine mais même rustique. Ils ne songent nullement aussi à cultiver leur esprit. Si l'un d'eux s'applique à l'étude des lettres, c'est l'esprit du lucre qui l'y pousse, comptant s'ouvrir par elles le chemin de la fortune. Un seul but ici : agrandir l'héritage paternel. Vous n'y trouverez pas un seul livre à acheter, à part *Justinien* & les rudiments de Grammaire. C'est du bout du monde, de plus de quatre vingts milles, qu'il m'a fallu faire venir ma bibliothèque, de Bâle, Florence, Venise, Rome. » Voilà comment Scaliger traite Agen dans son *Oratio pro M. T. Cic. contra Ciceronianum Erasmi.* Et il ne devait être loin de la vérité, car le frère, Augustin si je ne me trompe, qui nous montra le tombeau de Scaliger, n'était rien moins qu'un latiniste; je vous laisse à penser le reste des habitants! On nous montra le crâne dépouillé de Scaliger dont l'occiput est

Digitized by Google

très allongé, & nous vîmes aussi le tombeau avec cette inscription :

IVLII CASARJS SCALIGERI
QVOD FVIT

Il appartenait à la famille des Scaliger de Vérone. [Je passe l'éloge de Scaliger par de Thou.] Le monastère dans lequel repose Scaliger est sordide & déshonoré par l'ignorance des moines. Les Jésuites n'ont pas dédaigné cette ville cependant; on vous ouvriia leur collège qui n'est pas mal.

Agen servait naguère d'apanage à la reine Marguerite dont Henry IV s'était séparé & qui jouissait de son revenu; depuis lors elle est rentrée dans le domaine royal.

Au mois de juillet 1578 fut installée la chambre tripartite, composée de douze conseillers & de deux présidents, l'un catholique l'autre réformé; pour chaque arrêt, le tiers des conseillers siégeant devait être protestant, &c.; c'est de Thou qui nous donne ces détails, & il raconte en avoir fait partie.

Au sortir d'Agen, dans une contrée fertile, riche en vignes & en noyers, nous trouvons au bout de deux milles *Clermont-Bas*, ainsi nommé pour le distinguer du Clermont qui est en Limagne; à un demi mille *Port Sainte-Marie*, petite ville élevée sur une colline plantée de vignes; ses remparts sont entièrement vêtus de pampres. Avant Clermont il nous avait fallp gravir une hauteur assez forte d'où l'œil embrasse à gauche la plaine coupée de vignes, prés, jardins; spectacle vraiment attachant : je ne puis parler de tous les bourgs, villages & hameaux épars dans la verdure. Un demi mille nous mena à *Aspelais* qui a un château-fort, un autre demi mille à la petite ville d'Aiguillon où nous prîmes notre repas *A la Croix Blanche*.

Cette ville fut autrefois célèbre par le siège qu'en fit inutilement durant quatorze mois Jean, duc de Normandie, plus tard roi de France. Elle appartient à la veuve du duc de Mayenne, tué au siège de Montauban. Aussi les habitants sont-ils très hostiles aux réformés, catholiques ardents.

La vie est facile en ce pays où rien ne manque : vins, blés, bestiaux, poissons abondent; ces derniers proviennent du

Digitized by Google

Lot qui coule sous les remparts de la ville. Après le passage de cette rivière, qui nous coûta un demi-sou par cheval, nous continuâmes notre route vers la Garonne, à travers *Nicole*, *Heiget* & parvînmes au bout d'un mille à *Tonneins*, mis en ruines & en cendres par le duc d'Elbeuf, durant les dernières guerres; de la ville, de ses portes, on ne trouve plus ni forme ni trace. Il faut passer le ruisseau de *Toussac*, deux milles d'un chemin d'une beauté extrême, où nous rencontrons *Hougerolles*, *Longeville*, *Coignos* nous amènent sur le soir à Marmande où nous nous serions bien trouvés dans l'hôtel des *Trois-Rois*, si le tapage d'une multitude de gros rats ne nous avait tenus éveillés une partie de la nuit.

A l'entrée de la ville, sise sur une colline auprès de la Garonne, on trouve tout près de la porte une fontaine jaillissant de trois robinets d'airain; elle est amenée d'une vigne voisine. Rien de remarquable à visiter, aucun édifice dont on puisse parler. Les habitants ont suivi le parti des Guise contre le roi & entretenu une grosse cavalerie chez eux. Ce qui ne leur était pas difficile, la plaine qui les entoure fournissant une abondante pâture, & un large champ à leurs mouvements.

Là, la Garonne, grossie par le Lot, commence à s'enfler & à ressentir le flux de l'Océan aquitain, qui alterne de six en six heures; lisez les dissertations à ce sujet dans les ouvrages de Physique.

Le lendemain nous atteignons *Saint-Basile* après un mille, puis, après *la Motte Montgaude*, la ville de *La Réole*, célèbre par son riche monastère bénédictin; nous descendons à *la Poste*.

Masson nous dit d'après Aymoin : le Monastère de *Regula*, dédié à Saint-Pierre, est situé sur une montagne qui, bien qu'environnée d'autres hauteurs vers l'Orient, le Nord & l'Occident, est cependant comme fortifiée du côté du Midi par le cours de la Garonne & des autres côtés par de profonds ravins, à l'Orient, c'est une vallée très étroite où coule une source nommée Moselle par les habitants, à l'Occident coule également une autre source nommée la Meuse. On pense que ces noms ont été donnés par les Français laissés en ce lieu par Charlemagne, pour la garde de cette province. Non loin de là,

Digitized by Google

en effet, à trois mille environ était *Casinologium*, palais de ce grand prince. C'est là qu'il laissa son épouse grosse de Louis-le-Débonnaire, pendant qu'il allait faire campagne contre les Sarrasins d'Espagne, &c.

A une demi-lieue de La Réole coule le Drop, non loin du bourg de *Gironde;* le passage coûta un sou par cheval. On laisse à gauche Bazas, patrie d'Ausone, &, au bout de deux lieues, on arrive à *Saint-Macaire* où la Garonne éprouve un flux & reflux très fort, deux fois en vingt-quatre heures ses flots se soulèvent & s'abaissent. Deux milles plus loin que ce village, on franchit une montagne de coquillages au-dessus de l'église de Sainte-Croix ; on y trouve des masses d'huîtres, vides, il est vrai, mais à l'état naturel. On laisse à gauche de l'autre côté de la Garonne le port de *Langon*, ville munie d'un fort, c'est la dernière du Bazadais, elle appartient aux Candalle. On voit encore à gauche *Barsac*, le port de *Violle*, village avec château sur une colline que baigne la Garonne, & *Loupiac*, à un mille de *Cadillac*, séjour de d'Epernon. Là, nous avons soupé dans un charmant hôtel, auprès de la Garonne, en dehors de la ville, nommé *Bigin*, où sont les relais.

CADILLAC. — La ville est assez bien garnie de tours & fossés, mais le château est magnifique, tel qu'on n'en voit pas dans le reste de la France, c'est lui qui fait la renommée du lieu & attire l'étranger.

Le site est délicieux . un bois d'un côté, la Garonne de l'autre. Quand à la construction, l'édifice est vraiment royal. Visitons-le ainsi que ses alentours.

De la base au faîte des toits il est construit en pierre de taille excellente, il est divisé en quatre étages percés de fenêtres régulièrement espacées. Du sommet la vue est magnifique sur tous les alentours, le haut des murs est revêtu de plomb pour empêcher les dégradations des eaux de pluie, cause générale de destruction ; il faut remarquer les tuyaux de plomb qui jettent ces eaux en dehors.

On pénètre à l'entrée dans une cour spacieuse où se voit un bassin de marbre dans lequel coule une eau vive, amenée par des canaux, il a 35 pieds de circonférence, 7 de diamètre. Dans un coin de la cour se trouve un atelier où les marbres

Digitized by Google

des Pyrénées, amenés de vingt-cinq lieues, sont sciés avec des scies sans dents & travaillés pour l'ornement de l'édifice.

L'intérieur du bâtiment est vraiment splendide, on y admire soixante chambres ornées d'une façon royale. On y peut compter vingt cheminées de marbres variés, toutes différentes, décorant des pièces diverses ; regardez les attentivement : nulle part en France vous n'en trouverez un tel nombre ni d'un si excellent travail. La chambre où demeure la reine-mère a une cheminée ornée d'un tableau de marbre noir dans lequel sont des ouvertures par où le cours de la Garonne se voit comme en un miroir ; dans cette pièce les lambris sont dorés. Un peintre allemand a ajouté à ces cheminées admirablement sculptées d'excellentes figures aux couleurs harmonieuses.

Les murs sont couverts de tentures d'or & de soie, tissées à la mode ancienne & à la nouvelle ; elles sont d'un grand prix, & ce n'est pas l'or qui en fait la valeur, elles sont de couleurs variées ; j'ai pu les admirer mais non les compter ni les graver dans ma mémoire. Que dirai-je des sièges, des lits à draperies, des carreaux de pavage ?. Je dirais peut-être des faussetés si j'essayais de les décrire en trois lignes.

Après la visite des appartements voyez la vis qui s'élève du bas au sommet de l'édifice, si ingénieusement que de la plus basse voûte vous voyez le couronnement par une ouverture ménagée dans la construction. Les voûtes souterraines qui soutiennent toute la bâtisse sont belles & utilisées pour divers usages.

La chapelle a pris plus de trente mille couronnes pour sa construction & sa décoration.

Au château est attenant un jardin spacieux & orné : une terrasse pour le jeu de *palemaille* a 350 pieds de long ; on compte dans le jardin soixante-quatre cryptoportiques & galeries avec leurs chambres. Ce sont ces voûtes pleines de fleurs & de verdure qui se gravent le mieux dans le souvenir.

Le duc d'Epernon y dîne souvent ; auprès de sa table est un Neptune de bronze tout nu qui jette de l'eau par diverses ouvertures, *nec pudendum est opertum, imo pro assertione te vidisse regium hunc hortum, notari habes si singularia circa præputium ; ita lex horti habet.* Une vallée boisée entoure le

Digitized by Google

jardin, elle est suivie par un petit cours d'eau, *Lille*, qui prend sa source à trois milles de là, à *Langram*, un pont commode le franchit; là vivent des lapins, & toute bête ennemie en est chassée.

Au sortir on montre les écuries, le jeu de Paume, & dans le voisinage un monastère de *Capucins*.

Quant on vous aura tout montré, il est juste de donner une bonne étrenne.

Au sortir de Cadillac, nous avons fait une partie de la route du même côté de la Garonne, jusqu'en face de *Podensac*, là nous avons traversé le fleuve, non sans peine; nous avons payé trois sous par cheval.

Podensac était une ville fortifiée, maintenant elle est à moitié détruite & fort laide. Les chroniques bordelaises racontent qu'Arnould, connétable de France, menant en Guienne une armée pour réclamer l'hommage dû au roi Philippe-le-Bel par le roi d'Angleterre au sujet de ce duché, soumit Bordeaux & les villes voisines, Podensac & Rions résistèrent & soutinrent un siège assez court, furent prises, eurent leurs remparts détruits & passèrent à l'état de simples bourgades, l'an 1293.

Sur l'autre rive de la Garonne nous trouvons un sol sablonneux; laissant *Rions* à droite nous passons par *Pirelade*, *Arbanac*, *Portes* & arrivons à *Castres* au bout de deux milles & demi. Après un léger repas à l'auberge *Saint-Martin*, nous faisons trois milles dans des bois de chênes où nous rencontrons les hameaux de *Laprade*, *Cadenac*, *Pont-de-Langon*, *Pont-de-la-Mouse*, *l'Evesque de Saint-Jean*, puis nous passons par des vignobles superbes, atteignons *Beugles* où les réformés de Bordeaux, ont leur temple; ils sont au nombre de plus de mille. Après un mille environ nous entrons dans Bordeaux, le célèbre port d'Aquitaine, & descendons au *Chapeau rouge*.

Trad. par J. DE MALAFOSSE.

Digitized by Google

UN DEMI-SIÈCLE D'ASCENSIONS

AU NÉTHOU

De tout temps; à l'aspect des montagnes & surtout des hautes cimes, l'homme s'est senti envahi d'une émotion profonde & indéfinissable. Suivant les âges, suivant les temps, différentes ont été ses impressions. A l'origine, ces puissants massifs n'ont éveillé chez lui que des idées de crainte, de terreur. Ces cimes ardues ou perpétuellement blanches de frimas étaient autant de lieux redoutés, asile inviolable des génies malfaisants ou de divinités protectrices dont il ne fallait point troubler le repos éternel. Ceux-là les déifièrent.

De nos jours, combien en est-il encore de peuplades sauvages qui professent les mêmes croyances, & voient même d'un mauvais œil le touriste s'approcher de la montagne sacrée.

Maintenant, depuis plus d'un demi-siècle surtout, nous envisageons froidement & sans crainte ces géants de la terre; le cortège d'idées superstitieuses surannées qui planait jadis sur eux comme une sombre auréole est tombé devant le septicisme &..... l'alpinisme moderne. De temps à autre la montagne se défend encore dans une dernière convulsion d'impuissance; elle fait bien quelques victimes, souvent imprudentes. Mais à présent nous luttons avec elle à armes égales, elle est vaincue par l'homme.

L'audace, je devrais dire la folie, l'invraisemblance des premières tentatives en ont fait des actions à demi-fabuleuses, & nous pourrions en rappeler plus d'une dont l'histoire nous a

Digitized by Google

gardé le souvenir dans les Alpes & les Pyrénées. Mais à quoi bon sortir de nos Pyrénées? Ne sont-elles pas assez belles sous tous rapports pour qu'il ne soit pas nécessaire d'aller chercher loin d'elles les premiers faits de l'alpinisme? Inutile du reste d'insister sur ce point, c'est une vérité banale connue depuis longtemps, & le doute n'est plus permis.

Ils étaient bien mal outillés nos devanciers pour s'engager ainsi dans le domaine de la montagne. Et qui avaient-ils pour les seconder dans leurs essais? Des hommes à peu près aussi novices qu'eux-mêmes, qui les suivaient presque à contre-cœur. Ils n'ont eu que plus de mérite.

De Thou, dans ses *Mémoires*, nous rapporte « qu'en 1581 un seigneur de la maison de Foix, le duc de Candale, tenta l'ascension du pic du Midi d'Ossau; mais il ne parvint qu'à une station voisine du sommet ». Puis c'est « Palma-Cayet, lecteur d'Henri IV, qui essaie lui aussi de gravir la montagne, mais il ne put, dit-il, monter qu'en un jour & demi ; encore bien las, & pour descendre, il fallut s'écouler d'asséant. »

Avec le Mont-Valier, la légende se joint à l'alpinisme. Les trois pitons rocheux « qui terminent sa lourde cime étaient autrefois surmontés de trois croix ; deux ont disparu. La tradition attribue l'une de ces croix à saint Valier, évêque de Couserans. Ce serait vraisemblablement la première ascension connue dans les Pyrénées. » La seule que le temps & les hommes ont respecté fut érigée au sommet en 1678, par ordre de B. de Marmiesse, évêque de Saint-Lizier. Elle porte l'inscription suivante : *Episcop — Domi Valeris — Posuere* — 1672.

Sans m'arrêter aux ascensions ou tentatives d'ascensions des précurseurs des alpinistes modernes, j'arrive tout d'un trait à celle dont le Néthou, point culminant de la chaîne entière, fut le théâtre depuis la fin du siècle dernier.

Nous lisons dans l'ouvrage de MM. Lambron & Lézat[1] « En 1787, Ramond paraît être le premier qui tenta d'atteindre le sommet de la montagne. Mais brusquement enveloppé

1. *Notice historique & médicale sur Bagnères-de-Luchon.* Paris, 1856, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

par des nuages, il n'y parvint pas & ne put vérifier sa situation. »

Le 17 vendémiaire an XI (9 octobre 1804) une deuxième ascension fut tentée par Cordier, accompagné de M. Neergaard. Mais ils n'atteignirent que l'altitude de 3215 mètres. — Le 11 septembre 1811, Charpentier ne dépassa pas le glacier de la Maladetta. — Le 11 août 1824, deux ingénieurs des mines, MM. Blavier & de Billy renouvelèrent les tentatives de Ramond & de Cordier. Mais la mort tragique de leur guide Barreau, tombé sous leurs yeux dans une crevasse du glacier de la Maladetta, coupa court à leurs explorations. — Le 29 juillet 1827, M. Arbanère chercha, mais inutilement, à gagner par le versant méridional & la vallée de Malibierne le sommet du pic de Néthou.

Il nous faut attendre jusqu'en 1842 pour enregistrer une nouvelle tentative d'ascension, qui cette fois devait être couronnée de succès. C'est à MM. Albert de Franqueville, botaniste distingué de Normandie, & Platon de Tchihatcheff, officier russe & géologue éminent, que revient l'honneur d'avoir les premiers conquis la cime du géant pyrénéen. Ils étaient accompagnés des guides de Luchon, Jean Argarot, Pierre Redonnet dit Nate & Bernard Ursule.

Il nous paraît intéressant & utile de donner ici le récit de cette mémorable expédition[1], tel que l'a publié M. Albert de Franqueville[1]. Nous ne pouvons mieux faire que de lui laisser la parole :

« ..... Depuis mon arrivée dans les Pyrénées, je nourrissais le désir de faire une nouvelle tentative pour parvenir enfin au sommet de ce pic (le Néthou), jusque-là réputé inaccessible.

« Une heureuse circonstance vint enfin me permettre d'exécuter mon dessin. Un jeune officier russe, M. de Tchihatcheff, arriva de Luz, poussé par le désir de tenter cette même entreprise. Je me réunis à lui.

« Ce fut le 18 juillet 1842 que nous quittâmes Bagnères-de-

1. *Un voyage à la Maladetta*, par M. Albert de Franqueville, 1 vol. in-8°, 1845, chez L. Maison, 17, rue de Tournon, Paris.

Digitized by Google

Luchon pour nous rendre à la Maladetta; nous étions accompagnés par quatre guides : Pierre Sanio, de Luz; il était venu avec M. de Tchihatcheff; Jean Argarot, Pierre Redonnet & Bernard Ursule, de Bagnères-de-Luchon. Ces deux derniers étaient chasseurs d'isards & regardés comme les plus intrépides montagnards du pays. Nous emportâmes avec nous tout ce qui était nécessaire pour passer plusieurs jours dans la montagne, des vivres, des couvertures pour la nuit, des haches, des cordes pour franchir les passages les plus dangereux.

« Nous gagnâmes le port de Vénasque par le chemin si pittoresque, si varié, qui longe les bords de la Pique & par le sentier étroit & rapide qui s'élève en lacets le long de la montagne. Quand nous eûmes atteint le port, nous fîmes halte un instant pour décharger nos chevaux que nous renvoyâmes attendre notre retour à l'Hospice de Bagnères.

« Considérée de ce point, la Maladetta présente l'aspect le plus sauvage & en même temps le plus majestueux. Des forêts de pins gigantesques, les uns encore debout, les autres brisés par les ouragans, renversés par les avalanches, occupent sa partie inférieure. Des rochers âpres & stériles, dénudés par les eaux, forment ensuite autour d'elle une ceinture noirâtre & aride. Au-dessus étincellent les glaciers sillonnés par de larges & profondes crevasses. Une crête de rochers très escarpés & fort accidentés forme le faîte de la montagne. Cette crête lie ensemble les différents pics dont sa cime est hérissée. C'est ainsi qu'en commençant par l'est on voit d'abord le pic de Pouys, auquel Reboul & Vidal assignent 3058 mètres de hauteur absolue. Ce pic se bifurque vers son sommet. Cette circonstance lui a valu de la part des habitants du pays le nom de *Pic Fourcanade*, pic Fourchu. Viennent ensuite le pic de Néthou & les deux pics de la Maladetta, dont le premier a 3354 mètres de hauteur & le second 3312 mètres, d'après les mesurages trigonométriques de M. Corabœuf. Enfin se présente le pic d'Albe & celui de Malibierne, dont la hauteur n'a point encore été déterminée jusqu'ici.

« Nous commençâmes à descendre le versant méridional du port de Vénasque. Il se compose presque entièrement d'un calcaire de transition à petits grains, très friable, brillant d'un

Digitized by Google

vif éclat aux rayons du soleil. La couleur de ce calcaire, d'un blanc légèrement grisâtre, a fait donner à cette pente le nom de *Penna Blanca.*

« Un sentier étroit & rapide, tracé sur les roches qu'a rendues glissantes le frottement répété des mules, conduit du port au fond de la *vallée de l'Esera.* Là se trouve l'*Hospice de Vénasque*, situé à 708 mètres plus bas que le port, c'est-à-dire à 1705 mètres (Charp.) au-dessus du niveau de la mer. — Il est impossible de rien voir de plus sauvage & de plus sublime à la fois que la partie du val de l'*Esera* qui environne la Maladetta au nord & à l'ouest. Après être restés quelques instants à l'Hospice pour nous reposer, nous nous mîmes en route en remontant la vallée de l'Esera. Sa partie supérieure est beaucoup moins sauvage que celle qui s'étend depuis l'Hospice jusqu'à la ville de Vénasque.

« Sur le dernier de ces plateaux se trouvent encore aujourd'hui plusieurs étangs. On a donné à cet endroit le nom de *Plan des Etangs.* Il s'y trouve une cabane où se retirent pendant la nuit les pâtres qui gardent les troupeaux de ces prés. Nous allâmes coucher à la *Rencluse de la Maladetta*, située à 284 mètres au-dessus de la cabane du Plan des Etangs.

« Nous commençâmes à gravir la Maladetta par une dépression qui s'ouvre dans son sein, précisément vis-à-vis du port de Vénasque. Nous marchâmes pendant près de trois heures au milieu de rochers polis en remontant le vallon. Après avoir gravi une dernière éminence, couverte de la plus belle pelouse de verdure, nous aperçûmes devant nous une jolie prairie. De tous côtés elle était environnée de rochers qui formaient autour d'elle une enceinte presque circulaire; un seul endroit était accessible vers l'est; ce fut par là que nous y pénétrâmes, & encore fûmes-nous obligés de descendre un talus de gazon très rapide. Au milieu de l'enceinte coulait un torrent peu profond, mais que nous ne franchîmes qu'avec difficulté. Ce torrent se perd sous terre, dans une caverne nommée gouffre de *Tourinon*, pour ne reparaître ensuite que dans le fond de la vallée de l'Esera.

« Cette partie de la montagne est appelée par les chasseurs *Rencluse de la Maladetta* (Enclos de la Maladetta); sa hau-

Digitized by Google

teur, déterminée barométriquement par M. Charpentier, est de 2 083 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un enfoncement pratiqué par la nature dans la paroi méridionale de la Rencluse, où le rocher surplombe le sol de 4 à 5 mètres, formait l'abri qui devait nous garantir des injures de l'air. Nous y passâmes la nuit.

« Le lendemain, dès la pointe du jour, nous nous mîmes en marche en contournant la montagne par l'ouest. Après avoir traversé un épais fourré de rhododendrons, nous nous engageâmes dans une forêt de vieux pins, ravagée par les avalanches. Quand nous eûmes laissé derrière nous les derniers arbres de la forêt, nous fîmes quelques pas sur une maigre pelouse & toute apparence de végétation disparut à nos yeux. Nous venions d'entrer dans la région de l'éternelle stérilité. Pendant trois heures, nous marchâmes sur des fragments de rocs entraînés par les avalanches. Nous eûmes plusieurs fois à traverser de larges plaques de neige que toute la chaleur du soleil de l'été n'avait encore pu fondre. Quand nous fûmes arrivés vis-à-vis le pic d'Albe, nous nous dirigeâmes directement sur lui en gravissant une gorge étroite & escarpée. Nous passâmes au pied même du pic, & franchissant une de ses arêtes de rochers qui s'étendent depuis le sommet de la Maladetta jusqu'à sa base, nous aperçûmes au-dessous de nous les eaux calmes & bleues du *Lac d'Albe*, situé à 2 212 mètres (Charp.) au-dessus du niveau de la mer, & entouré de tous les côtés de rochers entassés confusément. Rien n'est plus pénible à traverser que ces masses de rochers. Une arête, composée de ces fragments de rochers, sépare le lac d'Albe d'un autre lac beaucoup plus étendu, le *lac de Gregonio*. Il est incontestablement beaucoup plus élevé que celui d'Albe ; aussi est-il encore presque entièrement gelé.

« Nous longeâmes le lac de Grégonio jusqu'au *port de la Malibierne*. Du haut de cette petite échancrure, dont l'accès est assez difficile, les yeux plongent dans la gorge de Malibierne, qui s'ouvre dans les flancs de la Maladetta. Elle se dirige de l'est à l'ouest. C'est la plus considérable de toutes les vallées qui prennent naissance dans la Maladetta. Enfin, nous sortîmes de la région des neiges pour entrer dans la zone où la

Digitized by Google

végétation commence à reparaître. Nous gravîmes un mamelon assez escarpé couvert d'un bosquet de pins, & après avoir franchi un énorme amas de blocs granitiques éboulés du haut de la montagne, nous arrivâmes à une vaste pelouse qui forme la partie supérieure du vallon de Malibierne. — C'est ici que nous passâmes notre deuxième nuit, dans une misérable cabane de berger.

« Le jour venu, nous franchîmes le torrent à l'aide de plusieurs rochers qui se trouvaient dans son lit. Nous commençâmes ensuite à gravir la montagne par une pente assez rapide & entièrement recouverte de fragments de rochers brisés. Moins gros que ceux que nous avions eus à traverser la veille, ils n'en étaient que plus incommodes. Ils cédaient sous le pied, &, glissant en arrière, ils nous entraînaient quelquefois plus bas que l'endroit que nous venions de quitter. Néanmoins cette partie de la route nous offrit moins de difficultés réelles qu'elle ne coûta de fatigues. — Deux heures après avoir quitté le lieu où nous avions passé la nuit, nous atteignîmes un plateau très vaste, situé au-dessus de la limite des neiges éternelles. Le milieu de ce plateau est occupé par le *lac Coroné*, dont les eaux restent gelées une grande partie de l'année. Au moment où nous mîmes le pied sur ses rives il commençait à dégeler, & de gros glaçons flottaient à la surface. C'est à ce lac que prend naissance le torrent qui arrose où plutôt dévaste le vallon de Malibierne, & va se réunir à l'Esera, un peu au-dessus de Vénasque.

« Nous attaquâmes hardiment le glacier. Rien ne fut plus facile que d'en franchir la partie inférieure; mais plus nous nous élevions, plus l'inclinaison devenait forte. La neige qui recouvrait le glacier, durcie par le froid, plus vif à ces hauteurs que sur les bords du lac, était devenue extrêmement glissante. Il fallut avoir recours aux crampons. Il ne nous fallut pas moins de deux heures pour parvenir au haut du glacier. Nulle part il n'était à découvert. Il s'y rencontre peu de crevasses; nous n'en rencontrâmes qu'une seule qui méritât à proprement parler ce nom. Elle occupait le sommet du glacier & s'étendait précisément devant la brèche que nous avions choisie. Nous la passâmes sur un pont de neige.

Digitized by Google

« Quelques minutes après nous étions arrivés à une échancrure formée par un abaissement subit de la crête de la Maladetta. C'était là le *nec plus ultrà* de tous ceux qui nous avaient précédés. Cette arête est située, d'après M. Charpentier, à une hauteur de 3171 mètres, & d'après M. Cordier de 3256 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est cet endroit qui, dans les catalogues des hauteurs pyrénéennes, figure sous le nom d'arête accessible à l'ouest du pic de Néthou. Il est assez difficile de s'imaginer quelle cause a pu arrêter ces hardis explorateurs si près du but qu'ils étaient venus chercher avec tant de peine & au milieu de tant de périls. A partir de cet endroit, il n'y a plus d'obstacles sérieux à vaincre, plus de véritables dangers à courir pourvu que l'on prenne les précautions dictées par la prudence.

« Au moment où nous nous présentâmes pour franchir la brêche, nous nous trouvâmes tout à coup environnés d'un nuage si épais, que nous pouvions à peine distinguer les objets à une dizaine de mètres de nous. Accumulées dans l'enceinte du lac de Coroné par le vent du sud, toutes ces vapeurs venaient déboucher par ce couloir étroit sur le versant septentrional de la Maladetta. Le vent s'y engouffrait avec une force terrible, entraînant avec lui des masses de brouillards. Les rafales étaient tellement violentes, que, pour ne pas être précipités dans un amas d'eau qui se trouvait de l'autre côté de la crête, nous étions obligés de nous cramponner de toute notre force aux aspérités du roc. Ces coups de vent étaient séparés les uns des autres par des intervalles d'un calme profond. Nous profitions de ces moments pour avancer; puis, au moment où la tempête venait nous assaillir de nouveau, nous nous collions contre le rocher jusqu'à ce que le calme fût revenu.

« Nous atteignîmes l'autre côté de l'arête, & gagnâmes le pied d'un escarpement qui n'était autre chose que la base même du pic de Néthou. Là régnait un calme parfait & qui contrastait vivement avec le rugissement des rafales qui se faisaient entendre à quelques pas de nous. Nous avions à nos pieds un assez vaste enfoncement pratiqué dans le glacier par l'action des vents chauds du sud; il était rempli d'eau entièrement liquide. Au-dessus de cet amas d'eau s'élève, en talus rapide &

Digitized by Google

couvert de neige, le glacier qui s'étend jusqu'au sommet du pic de Néthou. Entourés d'un épais brouillard, nous eûmes un moment d'indécision. Nos conducteurs étaient partagés d'opinion. Les guides inclinaient à attaquer franchement le glacier; les chasseurs, au contraire, voulaient essayer de gravir la muraille de granit à laquelle nous étions adossés.

« Il fut convenu que les guides & les chasseurs essayeraient d'abord de grimper le long des rochers, & que si cette tentative ne réussissait pas, nous nous hasarderions alors sur le glacier. Nous devions rester où nous étions & attendre que les guides nous eussent fait connaître le résultat de leurs recherches.

« Ils commencèrent donc à gravir le rocher, s'accrochant des pieds & des mains aux aspérités que présentait la surface exfoliée du granit. Bientôt ils disparurent à nos yeux, enveloppés par le brouillard. Au bout de quelques minutes nous les vîmes revenir, désespérant absolument de parvenir au sommet par cette voie. Nous nous dirigeâmes donc vers le glacier qui était notre dernière espérance. Nous prîmes toutes les précautions nécessaires pour nous engager sur ce glacier inconnu & qui pouvait recéler de dangereuses crevasses. Nos préparatifs consistèrent tout simplement à nous attacher les uns aux autres avec une corde. Chacun de nous était séparé de celui qui le précédait par une distance de 3 mètres. De cette manière, si nous eussions rencontré quelque crevasse, & que la neige eût cédé sous les pieds de quelqu'un d'entre nous, il eût été retenu dans sa chute par ses compagnons & n'eût couru aucun péril.

« Au surplus, cette mesure que nous avait suggérée l'expérience de nos guides se trouva inutile. Nous ne vîmes aucune crevasse. Peut-être étaient-elles encore couvertes de neige. La pente du glacier était même si peu rapide que nous pûmes nous débarrasser de nos crampons qui eussent inutilement entravé notre marche.

« M. de Tchiatcheff fut atteint de nausées assez violentes pour être obligé de s'arrêter de temps en temps, & de se coucher sur la neige. Quelques instants de repos suffisaient pour le remettre entièrement & lui permettre de continuer sa route. Ni les guides, ni moi ne ressentîmes rien de particulier. Peu de temps

Digitized by Google

nous suffit pour atteindre la partie supérieure du glacier où le roc se montre à nu. Nous pensions avoir gagné le point culminant de la montagne, quand nous vîmes à une quarantaine de pas de nous se dresser une dernière aiguille, qui pouvait avoir 10 mètres de hauteur. Nous trouvant sur la terre ferme, nous nous débarrassons de nos cordes, & nous nous élançons comme à l'envi vers ce dernier rocher.

« Sur le point d'y parvenir, nous nous arrêtons frappés de stupéfaction à l'aspect du passage qui nous reste à franchir pour y arriver. Nous sommes séparés du pic Néthou par une arête extrêmement aiguë; à droite, s'ouvre sous nos pieds un abîme au fond duquel se déroule le glacier de Coroné & les eaux noirâtres de son lac; à gauche, à une profondeur un peu moins grande, la partie orientale du glacier du Néthou s'abaisse par une pente des plus rapides. Pour comble de difficultés, le sommet de cette arête est encombré de fragments de granit désagrégés par la gelée ou disloqués par les coups de la foudre, & très dangereux à cause de leur peu de stabilité. Ce *pont de Mahomet* est pourtant la seule voie qui s'offre à nous pour arriver au but après lequel nous courons depuis si longtemps.

« Nous hésitâmes un moment, je l'avoue, avant de nous engager sur cet étroit passage; mais la vue de nos chasseurs qui s'avançaient d'un pas aussi ferme que s'ils eussent été sur une grande route, nous engagea bientôt à les imiter. Pour nous frayer la marche, ils précipitaient dans l'abîme les quartiers de rocs peu solides. Ces fragments, frappant le rocher dans leur chute, semblaient l'ébranler jusque dans ses fondements; ils bondissaient avec violence, &, rejaillissant sur le glacier, allaient s'engloutir dans le lac avec la rapidité & le retentissement de la foudre. Tel était pourtant le sort réservé à celui d'entre nous dont un vertige viendrait troubler la vue, ou dont le pied mal assuré glisserait sur le roc. Heureusement aucun de ces accidents ne nous arriva. Nous avançâmes peu à peu, passant nos bras par-dessus l'arête, & nous soutenant avec notre bâton ferré. Ainsi suspendus au-dessus d'un affreux précipice, nous n'avions qu'à baisser les yeux pour voir au-dessous de nous les eaux du lac de Coroné; tandis que si nous eussions

Digitized by Google

laissé échapper notre bâton, il eût été se perdre dans les crevasses du glacier de Néthou.

« Ainsi à cheval pour ainsi dire sur le sommet de la montagne, nous ne mîmes que quelques minutes pour franchir ce dangereux passage. Enfin, nous posâmes le pied sur le pic jusque-là vierge du pas de l'homme. Nous pouvions goûter sans restriction le plaisir d'avoir réussi à conduire à une heureuse fin une expédition si souvent tentée & toujours inutilement. La joie de nos guides n'était pas moins grande que la nôtre. La fierté du brave Jean, notre guide-chef, était tout à fait risible. Il se regardait vraiment comme le Christophe Colomb de la Maladetta. A peine arrivés sur le sommet du pic de Néthou, les guides commencèrent à ramasser des fragments de rochers, & à dresser une pyramide, comme pour prendre possession du lieu. Ils l'élevèrent assez haut pour qu'on pût l'apercevoir du port de Vénasque, & qu'elle servît ainsi à constater l'heureux succès de notre ascension.

« Après quelques moments donnés à la satisfaction que nous causait notre triomphe, nous commençâmes à examiner les objets qui nous entouraient. Le sommet du pic de Néthou est une plate-forme d'une trentaine de mètres de longueur sur six à huit mètres de largeur. Ce plateau est entièrement couvert de fragments de granit de diverses formes & de grosseurs très variées. De tous côtés, excepté de celui de la rampe par laquelle nous étions arrivés, s'ouvrent d'effroyables précipices. A l'ouest, le glacier de Coroné développe jusqu'au lac son éblouissant tapis. Au sud, se creusent sous nos pieds la gorge sauvage de Malibierne & ses profonds escarpements. Au nord & à l'est, s'étend le glacier de Néthou, presque partout de neige & ne montrant qu'en quelques endroits son dos bleuâtre & fendillé.

« La partie supérieure de ce glacier est fort peu rapide, mais un peu plus bas il se recourbe en forme de dôme, & son inclinaison devient alors excessive. Cet endroit est sillonné de profondes crevasses. Quelques-unes sont d'épouvantables abîmes qui engloutiraient infailliblement celui qui se hasarderait sur ces pentes dangereuses. Il y a de ces crevasses qui n'ont pas moins de 8 à 10 mètres de largeur, & une immense profon-

Digitized by Google

deur. Au fond de quelques-unes grondent des torrents furieux, alimentés par la fonte du glacier. Les crevasses les plus considérables ont ordinairement une direction parallèle à celle de la crête de la montagne. Les autres sont moins grandes & méritent plutôt le nom de fissures.

« Le brouillard s'était dissipé, & nous pouvions jouir sans obstacle de la magnificence de l'horizon que l'on embrasse du haut de la Maladetta. Au premier coup d'œil, on ne saisit qu'un immense chaos, au milieu duquel s'élancent les cimes les plus élevées des plus hautes montagnes de la chaîne ; mais bientôt un examen plus attentif fait découvrir un ordre admirable jusque dans ce désordre apparent. L'on distingue d'abord le faîte de la chaîne centrale qui court de l'est à l'ouest, toute déchiquetée de mille pics. De cette crête se détachent de nombreux rameaux formant ces longues vallées transversales qui portent d'un côté à la Garonne, de l'autre à l'Ebre, le tribut des eaux de ces montagnes & de leur glaciers. A mesure qu'elles s'éloignent du centre des Pyrénées, les chaînes qui séparent ces vallées s'abaissent. Dans un immense lointain se developpent à nos yeux les plaines de la Gascogne & de la Catalogne, où brillent, comme autant de rubans d'argent, les eaux des rivières qui arrosent & fertilisent ces belles provinces.

« Nous restâmes plus d'une heure à admirer ce superbe point de vue. Il fallut ensuite songer au retour, & regagner avant la nuit des contrées moins inhospitalières. Néanmoins, avant d'abandonner définitivement le pic de Néthou, nous voulûmes constater d'une manière irrécusable nos droits à la priorité de cette ascension. Dans un creux qu'avaient ménagé nos guides dans la pyramide qu'ils avaient élevée, nous déposâmes une bouteille bouchée avec soin. Nous y avions renfermé une feuille de parchemin contenant la date de notre expédition, nos noms & ceux de nos braves guides.

« Nous jetâmes ensuite un dernier regard autour de nous, & repassâmes sans encombre la rampe étroite qui nous avait amenés au sommet du pic. Quand nous fûmes arrivés près du glacier, nous délibérâmes sur la voie que nous suivrions pour regagner la Rencluse où nous devions passer encore cette nuit.

« Encouragés par le succès, nos guides voulaient nous y

Digitized by Google

conduire directement en traversant le grand glacier de la Maladetta. Deux heures auraient suffi alors pour atteindre le bas de la montagne. Ce chemin n'offrait à nos regards aucun obstacle, aucune difficulté, presque aucun danger. C'est la route qui, dès qu'on aperçoit la Maladetta, s'offre au premier regard comme la meilleure & la plus naturelle. C'est aussi en réalité la moins périlleuse, ainsi que le démontra jusqu'à la dernière évidence notre seconde ascension. »

Nous ne suivrons pas nos deux intrépides touristes dans leur retour qui s'effectua sans accidents, mais non sans fatigues, ni périls. — Nous renvoyons le lecteur à l'intéressant récit de M. de Franqueville.

Le 23 *juillet de la même année*, MM. de Franqueville & Tchiatcheff, s'adjoignant M. Laurent, professeur de chimie à Bordeaux, entreprirent une seconde ascension de la Maladetta pour y faire des expériences barométriques & hygrométriques. — Cette nouvelle ascension accomplie par le versant septentrional fut couronnée d'un succès complet.

..... « 1° Le mesurage barométrique, dit M. de Franqueville, a donné 3370 mètres pour la hauteur absolue du pic de Néthou. Ce chiffre diffère de celui obtenu par le colonel Corabœuf, dans sa triangulation générale des Pyrénées, de 34 mètres environ, tandis que celui des physiciens Reboul & Vidal s'éloigne de ce dernier de 78 mètres. Les baromètres dont je me suis servi, quoique fort bons, n'avaient peut-être pas toute la précision voulue pour les observations d'hypsométrie. C'est sans doute la cause de la différence qui se trouve entre mes résultats & ceux du colonel Corabœuf.

« 2° La moyenne de la température de plusieurs sources ou torrents a été de + 1 à + 5,2.

« 3° L'hygromètre de Saussure donna au sommet du pic 67 à 68,5. Son thermomètre, 8,7.

« 4° La moyenne de la température de l'air fut pendant quatre jours de la première ascension de + 8,5, & pendant les trois jours de la deuxième de + 9,3. »

Le succès des premiers vainqueurs du Néthou ne leur suscita tout d'abord que bien peu d'émules, & jusqu'en 1848, nous n'avons à enregistrer que l'ascension de MM. T. Lézat &

Digitized by Google

Augère. Mais à partir de cette époque elles deviennent extrêmement fréquentes, & nous voyons dès lors commencer une série non interrompue d'excursions, de pèlerinages alpestres, pour ainsi dire, au vieux pic. Des hommes presque exclusivement l'ont conquis, des femmes cependant, des enfants même en ont foulé la cime.

Il y a quelques années déjà (1872-73), notre ami & collègue le comte H. Russell publiait dans le *Bulletin de la Société Ramond* la liste des ascensions faites au Néthou de 1842 à 1868. — Dernièrement, nous compulsions les divers registres qui successivement ont reçu les impressions des touristes pendant un demi-siècle, & nous avons pensé que le moment était venu de publier en son entier les annales de la montagne pyrénéenne. Dans ces pages écrites le plus souvent à la hâte entre le ciel & la terre par des gens montés là-haut pour faire comme les autres, nous avions espéré trouver bien des notes précieuses ; nous nous étions trompés. Les touristes, en effet, sont restés les mêmes, aussi prosaïques, disons le mot ; le temps seul a marché, &, comme Russell, nous ne pouvons que déplorer une « immense pénurie d'observations intéressantes & scientifiques. »

Quoi qu'il en soit, les pages qui suivent ont, il me semble, leur place marquée dans la *Revue des Pyrénees*. Puissent-elles servir, espérons-le, à faire connaître davantage le puissant massif de granite & de glace dont les Pyrénées ont à juste titre le droit d'être fières.

Maurice GOURDON.

Memento des Ascensions faites au pic de Néthou de 1842 à 1892.

1842.

18 *juillet*. — Sommet du pic de Néthou : ascension faite en quatre jours.

MM. Albert de Franqueville (France) & Platon de Tchi-

Digitized by Google

hatcheff (Russie). — *Guides :* Jean Argarot, Pierre Redonnet, Bernard Ursule (tous trois de Luchon) & Pierre Sanio (de Luz).

23 *juillet.* — MM. Albert de Franqueville (France), Platon de Tchihactcheff (Russie) & Laurent, professeur de chimie à Bordeaux. — *Guides :* Jean Argarot, Pierre Redonnet, Bernard Ursule (tous trois de Luchon) & Pierre Sanio (de Luz). — Ascension accomplie par le versant septentrional avec succès complet.

1844.

4 *août.* — Sommet de Néthou : ascension faite en deux jours.

MM. Toussaint Lézat, ingénieur; Augère, propriétaire à Muret. — *Guides :* Redonnet-Nate, Estrujo fils & Ursule (de Barcugnas).

Il neigea beaucoup pendant notre ascension. Mais arrivés au sommet, il fit un temps magnifique, ce qui fit monter la température à + 11°: — Elle était à — 2° 1/2 à notre arrivée.

1848.

14 *juillet.* — The Rev. A. Marschall and Miss Marchall reached the top of the Néthou at 11,35 a. m. cloudy day: — *Guides :* Pierre Barrau and Jean Haurillon, who discharged their office in a mamer beyond all praise.

1849.

10 *août.* — Mme Ernestine Tavernier; MM. Tavernier, H. Delaunoy, Pierre Sapène. — *Guides :* Redonnet-Nate, Louis Morette, Jean Estrujo, B. Ursule.

1850.

18 *juillet.* — MM. le prince Michel Lobanow de Boslow, aide de camp de S. M. l'empereur de Russie & Bernard de Roches, ont atteint la cime de Néthou à dix heures. — *Gui-*

Digitized by Google

des : Pierre-Bernard Redonnet, Capdeville, Jean Estrujo, Bernard Estrujo.

26 *juillet.* — MM. Jules Cauzet, avocat; Amélie Alluaud (Limoges), Eugène Laporte (Limoges). — *Guides :* Pierre Redonnet, Capdeville, Estrujo.

1851.

3 *août.* — Partis de la Rencluse à quatre heures & demie du matin, arrivés au sommet du Néthou à neuf heures & demie avec le plus beau temps qu'il soit possible d'avoir, nous sommes redescendus en deux heures dix minutes. Le thermomètre marquait 8 degrés au-dessus de zéro. — *Guides :* Michot Redonnet. TOUSSAINT LÉZAT.

1852.

23 *juillet.* — Arrivés au sommet du Néthou à neuf heures du matin : MM. Tardif, officier d'artillerie, de Lassablière, d'Arnouville, Bianchi, opticien à Toulouse, T. Lézat, ingénieur civil.

Baromètre au sommet de Néthou.....	0,510^{mm}
Baromètre à Luchon.....	0,710
Thermomètre à l'air libre (au Néthou)...	+ 12°

Guides : Redonnet, Michot, Bertrand Lafont, père, Bernard Lafont, fils & Estrujo.

26 *août.* — Joseph-Charles Gabriel, comte de la Belmaye, est monté au sommet de Néthou par un temps magnifique. — *Guides :* J. Esturjo & Jean-Marie Mida (de Barèges).

21 *septembre.* — Les soussignés, de Toulouse, sont montés au sommet de Néthou : Emmanuel Pujol, Ernest Evuesque, Louis Bunel, Adolphe Regnault. — *Guides :* Redonnet dit Michot.

1853.

4 *août.* — Je suis parti de Luchon à minuit & demi, avec mon fils âgé de dix ans & demi, sous la conduite de Redonnet dit Michot & de Courrège frères, nous étions à cheval.

Digitized by Google

Partis de l'Hospice à quatre heures, arrivés à la Rencluse à sept heures & demie.

Après avoir déjeuné, nous avons commencé l'ascension à huit heures moins un quart. Après quatre heures de marche, la fatigue & le saisissement causé par les grandes crevasses sur lesquelles nous étions me firent prendre le parti de laisser mon fils en chemin & de le faire rétrograder avec un des guides. — Une heure après j'atteignis le sommet du Néthou avec Michot & Courrège.

A 4 h. 1/2 nous étions redescendus à la Rencluse; à cinq heures nous étions à cheval, & à neuf heures 1/4 nous rentrions à Luchon. Baron Charles Lezurier.

7 *août.* — MM. d'Armaillé, de Bernard, le comte de Serges, vicomte A. d'Orglandes. — *Guide :* Michot.

9 *août.* — Sommet de Néthou. — M. Théophile Bascher (Nantes). — Très content du guide Michot.

15 *août.* — Comte Maurice de Ganay, vicomte Etienne de Ganay, vicomte Arnaud de Lau, Jules de la Bigourdie, François Bryan. — *Guides.....?*

1854.

9 *juillet.* — Albert de Galloy. Fleury de Marain. — *Guides.....?*

2 *août.* — Cyprien Delvau (Angers), E. de Schoney, Paul Blacque. — *Guides.....?*

24 *septembre.* — Charles Baour (Bordeaux), A. Bert. — *Guide :* Berdonnet-Michot.

1855.

Août. — Jean Manuel de Harreta & François Manuel de Harreta. — *Guide :* Michot.

20 *août.* — Léon Bailly, J.-L. Duret (Bordeaux), aspirant de 1re classe sur le vaisseau *le Napoléon.* — *Guide :* Redonnet-Michot.

Nous ne faisons que rendre justice à toutes les qualités de ce guide, en disant qu'il nous rappelle les bons guides des Alpes.

Digitized by Google

1856.

18 *juillet.* — De Becdelièvre (Nantes).

31 *juillet.* — Richard (Angers); Ulric d'Abzac, Léon Legnay, Albert Vingtain (tous trois de Paris). — *Guides :* Michot, Pierre Barrau, Jacques Sors Argaiot, Joseph Estoup.

11 *août.* — Henri Nicolle (Paris), Dr Constans (Montauban), Jules Fournier (Meaux), Auguste Roche (Meaux).—Sont partis de la Rencluse à 4 h. 1/2, arrivés au sommet du Néthou à 8 h. 1/2 sous la conduite des trois *Guides :* Michot, Pierre & Jean Barrau.

25 *août.* — Georges Montagut (Périgueux). — *Guides :* Fauré aîné, Viscos fils (Barèges).

25 *août.* — Henry Ferras, de Lassus, Ferras de Lapeyrière, élève à l'Ecole de Saint-Cyr. — *Guides :* Michot, Bernard & J.-M. Lafont.

1857.

6 *juillet.* — L. de Becdelièvre, A. de Becdelièvre. — *Guides :* Pierre Redonnet, Jean Estrujo fils.

14 *juillet.* — Charles de Givenchy, Henry de Givenchy, Gaston de Saint-Just, Alfred Hartmann. — *Guides :* Michot, P. Barrau, Bourdette, Ursule (Barcugnas), Pierre Samson.

23 *juillet.* — Georges & Joseph Lasserre, Théodore Achard, Frédéric Chemineau. — *Guides :* Pierre, Jean, Louis & Charles Redonnet. — Sommet du Néthou, 7 h. 15 m.

31 *juillet.* — Robert Nourrit, Félix Féréol. — *Guides :* Barrau & J. Sors Argarot. — Sommet du Néthou, 10 h. du matin.

11 *août.* — Baron de Gaullier des Bordes, le vicomte Vicant, Charles de Larouzié. — *Guide :* P. Verdale.

12 *août.* — Sazerac de Forge, H. Geynetz, Maurice de Ferrière, Anatole Douran, A. de Lestang de Fins, H. de Lestang de Fins. — *Guides :* Redonnet-Natte, F. Argarot.

13 *août.* — Capitaine Sandford (Ecosse), L.-H. Ducoudray, Albert Ducoudray-Bourgault (Nantes), J. Duboys de Vaour (Tarn), Adhémar Sazerac de Forge (Angoulême). —

Digitized by Google

Guides : P. Redonnet, J. Tournan, J.-J. Lafont, J.-M. Lafont, Bernard Lafont, guide botaniste.

28 *août.* — Etienne Rougeot de Lombernon (Côte-d'Or). *Guide :* Benoît.

1858.

14 *juillet.* — Alfred Mame, Paul Mame, Alfred Tonnellé, Meauzé (Tours). — *Guides :* Redonnet-Natte, J. Ribis, Pierre Ribis, Guillaume Bajun, F. Capdeville.

6 *août.* — Auguste Bouscayré, Félix Prat. — *Guides :* Jacques Sors Argarot.

1er *septembre.* — Mlle Alice Prévost, Mme Sazerac de Forges, T. Lézat (ingénieur), Dr Lambron, Prévost (Paris), Louis de Neuville, Devrières, Leymerie, professeur de géologie à Toulouse, Sazerac de Forges. — *Guides :* Michot, Natte, Ursule, Barrau, J. Redonnet.

Le baromètre marquait au sommet du Néthou. . 0,510

Le baromètre marquait à Luchon. 0,710

Nous étions 34 personnes à la Rencluse & 29 pour monter au sommet du Néthou. Tout le monde y est arrivé. Mais il m'a été impossible de me souvenir de tous les noms. Si jamais quelqu'un d'eux y revient qu'il tâche de les inscrire ci-dessus.

Nous avons, de concert avec le Dr E. Lambron, laissé un thermomètre à minima au sommet de Néthou, afin que tous ceux qui font l'ascension nous rapportent le degré de température qu'il y aura eu au sommet du pic Néthou d'un hiver à l'autre & d'une ascension à l'autre.

12 *septembre.* — Arrivés à onze heures moins le quart. — Therm. : 0,05, curseur : 11,50. — Séjour au pic : une heure.

Mme Wetzel (Jenny), née Mather (Bordeaux), Pierre Auguste Wetzel, J.-D.-H. Wetzel, Louis Brunel (3e fois), Ad. Mather (Toulouse), Payauter (Angleterre), J. Victor Gavay, avocat à Toulouse. — *Guides :* Michot, P. Barrau, B. Cier, Bertrand Courrège, F. Couret.

..... Comte du Temple, G. de Fumel, H. de Redon, J. Laveissière, & un nom illisible.

Nota. — Barrau était porteur du livre registre : avant c'était une bouteille qui contenait les noms des voyageurs.

(A suivre)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Histoire du tribut des médailles payé à la vallée d'Aspe par les vallées de Darrè-Ayga en Labéda, par J. BOURDETTE. Paris, Argelès, Pau, Lourdes, 1893, in-8°.

Ce tribut n'est pas un tribut religieux, tant s'en faut; ces médailles ne sont pas objet de culte, ce sont beaux deniers morlas que les hommes d'Aspe, en Béarn, levaient chaque an, depuis un temps immémorial, chez les gens de Darrè-Ayga en Labéda. Tribut d'honneur plus que d'argent, car, même autrefois, quand la monnaie était rare, c'était encore un assez maigre tribut; il ne dépassait pas 7 livres, dont la répartition, morcelée jusqu'à l'obole, embrassait trente-un villages.

L'origine de cette redevance est une histoire bien singulière. Il y a plus de sept cents ans environ, les Labédanais massacrèrent une foule d'Aspais qui étaient venus leur faire visite. Ils n'étaient pas venus, il est vrai, avec d'honnêtes intentions, & l'on comprend cette manière rude d'exercer l'hospitalité en Labéda; on l'excuserait même, posé le cas naturel de légitime défense, en présence de visiteurs armés. Mais il y a ici un fait beaucoup plus grave, au regard de la religion, par où mal advint, & voici comment:

Tandis que les Aspais s'appropriaient par violence le fruit de la sueur des Labédanais, certain petit abbé de San Sabi monta sur un sureau & là il lut certaines mystérieuses formules dans un livre qu'il avait tiré de Salomon, par art diabolique. Et, le diable s'en mêlant, plus aucun Aspais jamais ne revit Aspe. Or il arriva depuis « que la terre de Labéda, Darrè-Ayga, demeura sans porter fruit, ni femme, enfant, vache, veau, ni jument, poulin, ni bétail d'aucun poil. » Tant il est vrai que les faveurs de l'esprit malin sont damnables & attirent malheur! Et cette calamité dura pendant six ans, jusqu'à l'intervention du grand saint Bertrand de Comminges, légat du pape; jusqu'à la pénitence; jusqu'au pardon; demeurant toutefois à perpétuité le droit des Aspais à une réparation qui fut le tribut dont il s'agit & que les Labédanais payaient encore à la veille de la Révolution.

Digitized by Google

C'est à cette légende diversement racontée & interprétée, que M. B., avec une habileté qui fait grand honneur à sa critique & à son érudition, s'efforce de donner une physionomie historique. Il y réussit. Qu'il n'y ait pas de place pour quelque subtile objection dans toute son argumentation, il serait peut-être téméraire de l'affirmer ; mais les démêlés, les incidents, les faits curieux qui se rattachent à l'exécution de la sentence & qui au fond sont peut-être des preuves, empêchent le lecteur entraîné d'y prendre garde, & l'auteur finit par avoir raison.

Des trois parties qui forment la trame de cette thèse : exposé du fait, discussion du fait, restitution de la vérité, la plus solide est la deuxième ; la plus intéressante, la plus mouvementée est la troisième. M. B., qui ne laisse passer, sans la relever, aucune occasion de discuter, termine son étude par une revue des historiens de la Bigorre & du Béarn, donnant la mesure de leur exactitude au point de vue du fait établi.

Mais n'est-il pas étonnant qu'on ne se souvienne plus dans le pays, après un siècle à peine, de ce tribut séculaire ? Demandez aux hommes de la Révolution pourquoi ils creusèrent un abîme aussi profond entre le passé & l'avenir. Il en va des pieuses légendes, des bonnes coutumes, des honnêtes traditions de la montagne comme du tribut des médailles, & l'auteur ne pardonne pas à la Révolution d'avoir enfoui dans l'oubli l'or de ces souvenirs. Aussi prend-il à les exhumer un plaisir extrême ; il le fait avec un soin pieux, mais non sans maudire l'ère coupable. N'attaquons pas ces trop vigoureuses convictions ; constatons seulement que les labeurs de M. B. sont féconds, qu'il est avantageux d'en recueillir les fruits, &, comme les Aspais, donnons bonne quittance à l'historien du Labéda, puisqu'il nous porte assidûment les arrérages de son érudition. M. M.

L'Université de Perpignan avant et pendant la Révolution française, par M. l'abbé Ph. TORREILLES. Perpignan, Ch. Latrobe, 1928 ; 114 p. in-8°.

Cet ouvrage est dû à un professeur distingué du grand séminaire de Perpignan, & a été publié dans le trente-troisième Bulletin de la Société agricole, scientifique & littéraire de cette ville. Nous y constatons avec regret une lacune. Pourquoi ne pas avoir reproduit, chose bien facile & peu coûteuse aujourd'hui, les anciennes gravures du Voyage pittoresque de la France, 1788. Cet ouvrage est rare, peu connu, les vues de la grande salle de l'Université & des docteurs en habits de cérémonie sont très intéressantes. Cette critique de détail une fois faite, nous n'aurons que des éloges à adresser à l'auteur. Il a pris soin de puiser à toutes les sources & de les indiquer par de nombreuses notes bibliographiques. On nous saura gré de donner ici quelques extraits (& une partie seulement de leurs notes) ; ils feront juger mieux qu'une analyse de la valeur de cette histoire.

Digitized by Google

CHAPITRE I, § VII. — *La Faculté de médecine.*

Durant tout le dix-huitième siècle, Louis XV & Louis XVI essayèrent plus d'une fois de donner du crédit & du relief à la chirurgie : des plans d'études furent imposés, & le chirurgien du roi dans chaque province reçut mission de les organiser, de réformer les abus & de se montrer sévère dans la collation des maîtrises. Mais notre pays avait ses coutumes, tenait à ses privilèges, n'entendait pas les laisser prescrire, dussent les habitants des campagnes en pâtir quelque peu.

De longue date Perpignan possédait une corporation de chirurgiens, dont les consuls étaient les protecteurs & les pères; d'eux ils recevaient & les statuts & le droit d'exercer ; le reste, habitant les villages, relevait du protomédic de la province. « En cette qualité, dit Carrère (ce dernier), est supérieur immédiat de tous les chirurgiens & apothicaires de toute la province, à l'exception de ceux de Perpignan; il leur donne des lettres de maîtrise; il reçoit leur serment d'obéissance; il est le juge des contestations relatives à leur profession; il taxe leurs mémoires; il fait tous les ans la visite des boutiques des apothicaires. »

Pendant longtemps le premier chirurgien du roi essaya de supplanter le protomédic dans ces fonctions. Consuls, intendants, premiers présidents prirent fait & cause pour ce dernier, & la charge demeura jusqu'à la Révolution. Mais si Louis XV céda sur ce point, il prit progressivement des mesures propres à développer les études chirurgicales.

Par édit du 31 mars 1759, le titre de protomédic fut réservé au doyen de la Faculté de médecine, comme au plus capable. En outre, déclare le même édit, « nul ne pourra être reçu à exercer la chirurgie en Roussillon qu'après avoir suivi pendant deux ans au moins le cours d'anatomie, d'opération & des bandages, » sous la direction du démonstrateur & du professeur chargés de ce cours. Auprès du premier, les élèves puiseraient des notions pratiques; le second leur dicterait alternativement des leçons orales de chirurgie & de médecine; après quoi, munis d'un certificat de présence, ils pourraient comparaître devant les consuls de Perpignan s'ils voulaient exercer en ville, devant le protomédic s'ils se retiraient à la campagne, afin d'obtenir des lettres de maîtrise.

En 1766, nouveau pas en avant. Les lettres patentes du 10 novembre portèrent homologation de l'accord passé entre le syndic de la ville de Perpignan & le lieutenant du premier chirurgien du roi; on y décrétait l'observation des statuts généraux sur la chirurgie. Il ne restait plus qu'à trancher la question des barbiers de village. Louis XVI le fit par nouvelles lettres dn 25 septembre 1779. Désormais les règles établies pour relever cet art jusqu'alors si décrié furent adoptées : le protomédic, quoique maintenu dans ses fonctions, ne put conférer les maîtri-

Digitized by Google

ses arbitrairement, mais à la suite d'un examen où assistaient des chirurgiens & le lieutenant du premier chirurgien du roi. De son côté, la Cour concourut pour une bonne part à toutes ces réformes; après avoir promptement enregistré l'édit royal, elle veilla à sa stricte application.

Sans les perturbations qu'amena la Révolution les résultats eussent été considérables. Formés à la pratique de leur art par des études plus sérieuses, stimulés par la perspective d'examens plus difficiles, les chirurgiens n'auraient plus procédé comme jadis sans règle & sans mesure. Se rappelant les sévères défenses d'exercer la médecine que le Conseil souverain avait renouvelées en 1745, appliquant dans les saignées les règles que M. Carrère leur avait données en 1758[1], ils seraient devenus à la fois plus prudents & plus experts.

Mais quelques années ne suffisent pas pour réformer un corps. En 1789, le crédit des chirurgiens ne s'était guère accru. Vulgairement appelés *sangraïres*, & peu estimés comme tels, ils « tenaient boutique », recevaient des abonnements à la barbe comme à la saignée, maniaient autant le rasoir que le bistouri[2]. Les drogues d'Helvétius qu'on distribuait gratuitement dans chaque village[3], nuisaient à leur profession, souvent aussi les paysans préféraient consulter de vieilles femmes ou leurs curés qui ne prenaient point d'honoraires[4]; néanmoins le nombre des chirurgiens avait augmenté. Le recensement de 1736 en comptait 9 à Perpignan, 93 dans le Roussillon & Vallespir, 46 dans le Conflent & Capsir, 6 en Cerdagne; en 1786, Perpignan en possédait 15, le Roussillon & Valespir 122, le Conflent & Capsir 35, la Cerdagne 13.

A la même époque, il n'existait que 2 docteurs en médecine en Cer-

1. C 485. *Manière dont on saignait dans les hôpitaux militaires.* M. Carrère rapporte que « suivant l'ordonnance, tous les malades sont saignés en même temps, sans consulter leur état actuel & dans une même bassine de cuivre, à la discrétion du garçon chirurgien, sans pouvoir juger s'il tire trop ou trop peu de sang. » Il dénonce le fait au ministre dans son mémoire & propose de nouveaux procédés plus rationnels.

2. C. 1140. Dans l'enquête faite en 1736, quoiqu'on ait soin de distinguer les chirurgiens des barbiers, il est dit : « Tous les chirurgiens sont dans l'usage d'exercer la profession de barbier. » C'est pour ce motif que Cassanyes, le représentant du peuple bien connu, ayant été exilé sous la Restauration, « s'établit *barbier* à Escala, bourg du littoral catalan ». V. *Le Correspondant* du 10 février 1792, p. 585.

3. C. 1141-1144. Ces drogues, expédiées de Paris sous forme de cachets, étaient distribuées gratis dans les provinces; on en distribua plus de cent mille certaines années dans notre Roussillon.

4. Il serait aisé de multiplier les faits. Un des plus curieux est relatif à l'émigration de l'abbé Tolra, curé d'Espira-du-Conflent. Chassé de sa paroisse, le bon curé emporte des remèdes, se cache quelque temps à Mantet, y trouve la plupart des habitants malades de la fièvre & sans soins, les soigne, se fait envoyer les remèdes par son neveu, &, après les avoir guéris, passe en Espagne.

Digitized by Google

dagne, 8 en Conflent, 31 en Roussillon & Valespir & 15 à Perpignan. La disproportion s'explique aisément. Pour devenir chirurgien il suffisait de quelque application; le doctorat en médecine exigeait au contraire trois ans d'etudes, des examens multiples sur la médecine, l'anatomie, la botanique & la chimie, plus une thèse publique. En outre, l'organisation nouvelle de la Faculté donnait au grade plus de relief & par suite le rendait moins accessible à la brigue ou à l'incapacité.

Il n'en avait pas toujours été ainsi. Avant 1723, raconte M. Campagne, la Faculté de médecine avait eu « de tout temps des professeurs, sans que le nombre en fût & sans qu'il y [eût] anciennement des chaires établies. Les docteurs qui avaient assez de zèle pour se charger volontairement d'enseigner sans gages le faisaient avec l'agrément des consuls & du recteur de l'Université. »

De cette époque date le premier essai d'organisation. Par lettres patentes du 5 mai 1723, Louis XV érigea deux chaires de médecine & une d'anatomie, avec appointements de 200 livres chacune, payables sur l'afferme de l'impariage. En 1759, on ajouta une nouvelle chaire de médecine, & le cours d'anatomie qui végétait misérablement fut régénéré. Le même édit projetait l'institution de leçons de botanique, & l'Université en chargeait alors M. Cellès; mais ce dessein ne fut pleinement réalisé qu'en 1767, par la fondation d'une chaire & la nomination de M. Costa-Serradeil comme professeur.

Nouvelle amélioration en 1779. « A l'occasion de l'heureuse délivrance de la reine, » Louis XVI établissait un cours gratuit d'accouchement pour les sages-femmes & les élèves en médecine[1], tandis que de son côté l'intendant, M. de Saint-Sauveur, fondait des prix d'encouragement pour ceux qui auraient montré le plus de zèle & le plus d'assiduité dans l'assistance aux leçons[2].

L'édit de juin 1786 couronna l'œuvre. « Les témoignages qui nous ont été rendus de l'émulation qui règne parmi les élèves de notre Université de Perpignan nous ont déterminé, déclare le roi, à leur procurer tous les moyens qui peuvent étendre leurs connaissances & favoriser le progrès des sciences & des arts dans la province du Roussillon... A ces causes... Nous créons, érigeons & établissons une sixième chaire

1. C. 1140. Edit du 10i établissant une fondation de 4000 livres & imposant deux ans de pratique pour chirurgien & sages-femmes avant d'exercer leur art.

2. C. 1306. En 1785, M. Costa proposa pour le prix M. Pacull & Mlle... Déjà à cette époque, sur sept sages-femmes établies à Perpignan, quatre avaient suivi le cours d'accouchement. Aucune des douze sages-femmes fixées en Cerdagne, des cinquante-une fixées en Conflent n'y avait paru. Et sur les quatre-vingt-quatorze que comptait le Roussillon, l'enquête (C. 1140) constatait que les villages d'Estagel, de Rivesaltes & de Claira y avaient envoyé des élèves. La plupart se formaient auprès de vieilles matrones achalandées ou bien ne se formaient pas du tout. L'enquête contient de curieux renseignements à ce sujet.

Digitized by Google

de professeur de médecine, qui sera expressément affectée à la chymie, pour la dotation de laquelle chaire il sera pris sur la caisse des impositions la somme de douze cents livres, tant pour les honoraires du professeur que pour les frais du cours gratuit qui se fera tous les ans sur les trois règnes de la Nature...[1] »

La médecine ne va jamais sans expériences pratiques. Dès 1759, le cours d'anatomie eut son amphithéâtre, & le professeur chargé des leçons orales obtint comme aide-démonstrateur le chirurgien-major de l'armée ou son délégué[2]. Depuis cette époque jusqu'en 1789, on constate tous les ans soit l'achat d'instruments & de « planches anatomiques, » soit l'envoi de six cadavres de soldats décédés à l'hôpital militaire, soit l'acquisition de moutons pour des expériences physiologiques[3]. »

Lors de la reconstitution du cours d'anatomie, il avait été décidé de créer un jardin de botanique dans la partie neuve de la ville, près des remparts, au quartier actuel des Tanneries. Le commandant de la province & le commandant de place y possédaient un lopin de terre qu'ils faisaient cultiver pour leur agrément; d'un commun accord ils le cédèrent en 1759 à l'Université. « Goun, professeur de l'Ecole de Montpellier, rapporte M. Bonafous, fut chargé de venir donner des plans, devis & distributions; il s'y rendit en juin 1766 & le jardin ne fut achevé qu'en 1767. » Dès 1772 les fleurs rares y étaient si nombreuses que l'*Almanach de Roussillon* se plut à en décrire les richesses; dans son *Voyage pittoresque*, Carrère déclare qu'il fut longtemps bien entretenu, & M. Bonafous écrivait en 1794 : « Le jardin a contenu très souvent deux mille cinq cents à trois mille végétaux. »

Qu'on ajoute à la création d'un jardin botanique celle d'un muséum d'histoire naturelle organisé la même année 1767 & celle d'un laboratoire de chimie érigé en 1766, & l'on aura une idée des améliorations réalisées durant le dix-huitième siècle. Le muséum a fourni les premiers éléments de nos collections actuelles. En 1773, Carrère y comptait « environ deux milles plantes, une grande quantité de minéraux... & d'animaux. » Longtemps, durant les premières années de ce siècle, on s'est servi des machines du cabinet de chimie. Pour l'établir on avait fait venir des instruments de Paris, de Montpellier; les autres avaient été fabriqués à Perpignan[4].

1. C. 1307. *Édit du roi, portant création d'une chaire de chymie dans l'Université de Perpignan, du mois de juin* 1786.

2. Édit du 31 mars 1759. L'amphithéâtre ne put être ouvert qu'après la construction de l'Université en 1763.

3. C. 509. Divers états de dépenses. Chaque année on envoie six cadavres de soldats. Jamais de cadavres de femmes ou d'enfants.

4. C. 1307. Etat des ustensiles apportés pour la chimie. Ceux de Paris, 824 liv. 19 sous. Ceux de Montpellier, 81 liv. 14 sous. Suit une liste d'objets, au nombre de 29, « qu'on peut faire à Perpignan par économie. »

Digitized by Google

C'était beaucoup pour une modeste Université d'une des plus modestes provinces de l'ancienne France; & ce qui était non moins appréciable, pour utiliser de telles ressources, nous possédions en 1789 un corps professoral assez remarquable.

CHAPITRE II, § V. — *La ruine.*

En effet, en octobre 1792, à l'examen d'admission, six élèves seuls sont présents; à la Faculté de droit, MM. Jaume & Vergès ne paraissent point, & faute de membres le Conseil s'assemble le moins possible. En décembre, comme on ne peut faire autrement, les Facultés convoquent tous leurs docteurs; il y en a trois pour la théologie, trois aussi pour le droit, cinq pour les arts, six pour la médecine. A les voir agir si peu nombreux & si mollement, on sent bien que la Révolution a fait son œuvre dans l'Université,

Jusque-là les docteurs se traitaient de maîtres; pour la première fois ils se donnent le titre de citoyen. C'est au nom de *cives* que M. Salétat-Tixedor commence le discours latin d'usage lors de la nomination de son successeur au rectorat, le 7 janvier 1793. Naturellement l'orateur se garde bien d'employer la formule ordinaire : *Apostolicâ & regiâ auctoritate sancitum est.* Les premiers mots dangereux sont supprimés pour rendre la phrase impersonnelle & bénigne. Après cela on peut se permettre de nommer comme recteur un modéré, M. Augustin Anglada.

Ce choix a cependant son importance, car il contraste singulièrement avec l'état des esprits alors en pleine effervescence de fédéralisme[1]. Il établit péremptoirement le peu de sympathie qu'éprouvait l'Université pour les excès révolutionnaires; & cette affirmation est d'autant plus décisive que tout présageait une ruine prochaine.

Cela ne faisait point de doute pour les esprits les moins enclins au pessimisme. Le procès de Louis XVI, la faiblesse des Girondins vis-à-vis des Jacobins de plus en plus audacieux, la progression accélérée du mouvement Terroriste eussent suffi pour convaincre des incrédules[2]. Seuls quelques étudiants, sourds aux grondements du volcan prêt à éclater ou assez téméraires pour n'en pas tenir compte, oubliaient la triste situation d'alors pour ne rêver que plaisirs & distractions. L'époque leur paraissait propice, car on était en plein carnaval. Mais comment faire avec un conseil municipal peu accommodant? N'existait-il pas un terrible arrêté du 15 janvier 1793?

Certes l'édit était menaçant. Il débutait, sans doute, par un simple désir que « tous les amusements frivoles, que le sage ne voit qu'avec peine, qui ne présentent qu'un mélange confus de ridiculité & portent

1. Nous avons essayé de reproduire la physionomie de Perpignan & du Roussillon à cette époque dans notre *Histoire du clergé*, pp. 880-394.

2. Sur les Girondins du Roussillon, voir la remarquable étude que M. Sorel a publiée sur ce sujet dans le *Bulletin de la Société*, 1889, pp. 142-224.

Digitized by Google

l'empreinte de l'ancien régime » fussent oubliés & abandonnés. « Mais les citoyens n'était pas encore à la hauteur des principes...; pour prévenir les désordres qu'entraînent nécessairement cette licence qui règne malheureusement pendant le temps de carnaval », au désir on joignait un ordre. Défense donc était faite, sous peine de trois jours de prison, de se travestir & de se masquer dans les rues & dans les bals publics autorisés par les autorités départementales. En outre tout bal privé était sévèrement prohibé.

En face d'un ordre si sévère, il ne restait qu'à obtenir la permission d'ouvrir un bal public. Nos jeunes gens s'étant abouchés avec quelques officiers, s'adressèrent aux administrateurs & demandèrent qu'on leur laissât de temps à autre la salle du rez-de-chaussée de l'ancien évêché déjà prise par une autre société de danses. La pétition où l'on parlait d'« harmonie des pouvoirs » & de « divine influence » était de nature à plaire, & liberté leur fut accordée de valser à leur aise « jusqu'au mercredi des cendres inclusivement. »

Quand avec le Carême vinrent les idées sérieuses & le temps des études, les événements avaient marché & l'heure de la ruine était sur le point de sonner. A la Convention on décidait la vente des biens des Universités, & déjà s'amoncelaient, se discutaient des projets hardis de réforme & même de suppression. A Perpignan on agissait néanmoins comme si le dénouement était encore éloigné. Le 7 mars 1793 on installa le recteur comme de coutume. Ainsi que ses prédécesseurs, M. Anglada fit sa profession de foi selon la formule de Pie IV, condamna les cinq propositions de Jansénius & jura de défendre les droits de l'Université.

Les événements devaient l'emporter sur les serments les plus solennels. Les registres de l'Université n'ont conservé que deux actes du Conseil d'administration, & tous deux sont des actes de déchéance. Le 17 & le 18 mars 1793, après avoir constaté qu'il avait été impossible de payer la contribution foncière de 1792, on décidait de vendre la masse d'argent du bedeau, la sonnette du recteur, la coupe du calice & les ornements sacrés[1]. Il ne restait plus qu'à rendre ses comptes & partir : c'est ce qu'on fit le 8 juin.

De grades conférés, du concours annuel d'émulation, les *Acta Universitatis* n'en parlent point. Tout porte à croire qu'ils n'eurent point lieu. Les razzia de proscrits opérés en mai 1793, l'invasion espagnole, les efforts désespérés des Girondins aux abois, l'audace toujours croissante des Jacobins empêchèrent peut-être le fonctionnement normal des études. Quoi qu'il en soit, on peut bien dire que, dès le mois d'avril, l'ancienne Université avec ses privilèges, son administration, son enseignement avait définitivement vécu.

Voici enfin les conclusions de M. l'abbé Torreilles. Après avoir ex-

1. Ce sont les deux dernières délibérations des *Acta Universitatis*.

Digitized by Google

posé les divers essais de réorganisation de 1793 jusqu'en 1804 (Ecoles centrales), il ajoute :

« On a plus d'une fois, en ce siècle, rêvé, tenté même de rétablir l'Université[1]. Ce sont là de belles, mais chimériques illusions. Jadis, dans un pays vivant de traditions & fermé à la vie générale de royaume, cette institution a rendu d'inappréciables services. Dans la France actuelle, dans un département qui n'a plus la physionomie à demi-espagnole d'autrefois, après les révolutions économiques, politiques & sociales dont nos contrées ont été l'objet, elle n'a plus sa raison d'être. Supposé qu'elle pût se fonder, avec notre société moderne engouée de la vie parisienne, préférant les grandes villes à notre modeste cité, on ne créerait jamais « un foyer naturel de hautes & complètes études. » Après avoir végété misérablement, l'enseignement supérieur tomberait bientôt d'inanition. Il est des morts illustres qu'on pleure parce que jadis ils ont rendu des services, quoiqu'on ne veuille ni ne puisse les remplacer : l'Université de Perpignan est de ceux-là. »

Trufficulture. Création de Truffières artificielles, par M. C. LANDES, membre du Conseil général de la Haute-Garonne, conservateur du Musée de la Société d'agriculture. Toulouse, 1893.

On peut être divisé sur la nature de la Truffe, mais on s'accorde à reconnaître, sans distinction de partis, qu'elle est un aliment de haut goût, désirable & recherché. Malheureusement la nature ne la prodigue pas, & c'est avec raison que l'art fait des efforts en vue de suppléer la nature. Crois-tu à la trufficulture, truffivore lecteur? Vous qui n'y croyez pas, renoncez à la Truffe. Elle n'appartient qu'à la finance, au gourmet étranger, à Lucullus, au grand apparat, aux culinaires solennités. Elle ne sera populaire, elle ne sera vôtre que le jour où, dans nos campagnes, l'agriculture réservera une place aux truffières artificielles. Voyons de plus près la question.

La Truffe se plaît dans le voisinage de certains arbres. Tout le monde sait qu'elle réside plus volontiers au pied du chêne. Or, c'est une opinion que le gland du chêne *protecteur*, semé en bon lieu & dans un sol convenablement préparé, peut engendrer un chêne *producteur*. Assemblez donc un grand nombre de chênes truffigènes, vous aurez une truffière ; vous aurez semé le gland, vous cueillerez la Truffe.

Mais est-ce bien le gland qui produit la Truffe? Byzantinisme ! Qu'importe, pourvu que naisse la Truffe où tombe le gland ; & si telle n'est pas la loi, tel est le fait. Certains émérites, mais trop spéculatifs agriculteurs, n'hésitent pas à le nier ; l'expérience, au contraire, la confirme. On ne veut pas dire par là qu'on peut cultiver la Truffe à volonté & en tout terrain ; on veut simplement constater qu'au moyen de

1. Notamment sous la Restauration.

Digitized by Google

plantations appropriées, on arrive à produire les conditions favorables à la croissance de la Truffe, & c'est au nom de cette expérience, plusieurs fois heureusement réitérée, que M. Landes fait prévaloir l'opinion inconsciemment ou maladroitement réputée erronée.

Donc étant admis, puisqu'on le prouve, que le chêne truffier n'est pas un producteur chimérique, comment convient-il de le traiter; en d'autres termes, quelle est la manière la plus simple, la moins coûteuse & la plus sûre d'obtenir la Truffe? Les amateurs trouveront à souhait ample réponse dans l'excellente petite brochure que nous leur signalons. La nature du terrain : perméabilité, inclination, altitude, exposition; la préparation du sol; la plantation directe; la méthode indirecte, celle qui consiste à semer des glands & qui est la meilleure; le cépage; les cultures intercalaires; la maturité, les variétés, la récolte, les statistiques, la conservation de la Truffe, tout y est prévu, savamment & clairement traité; c'est tout le manuel du bon trufficateur. C'est beaucoup dire & ce n'est pas assez dire; ce qu'il importe avant tout de faire ressortir, ce sont les avantages, c'est le caractère éminemment pratique, & en quelque sorte l'opportunité de ce genre de culture trop délaissée & qui cependant est peut-être le meilleur moyen de remplacer, dans certains terrains, la vigne détruite.

Cette culture est des plus simples; la Truffe n'est pas aussi exigeante qu'on l'a prétendu. Mais ne nous attardons pas à décrire les procédés; constatons, c'est le point essentiel, qu'elle se contente de terrains marneux, siliceux, calcaire, pierreux, rocailleux, comme il vous plaira. Or, n'est-ce pas déjà un très appréciable avantage que celui de pouvoir mettre en culture des terres pauvres qui ne pourraient donner que de médiocres récoltes, alors surtout que la culture est aisée & de bon rapport?

Ne doutez pas qu'elle soit rémunératrice. La Truffe est un aliment distingué & par conséquent d'un prix déjà élevé sur le lieu de culture & que triple & quadruple l'exportation. Il y a plus de vingt-cinq ans que la Société d'acclimatation en a recueilli les preuves. Mais la plus éloquente, la plus décisive n'existe-t-elle pas, en somme, dans l'emploi infiniment varié qu'en font les maîtres-queux; dans ces ragoûts, ces sauces, ces coulis, ces quenelles, ces hachis; ces combinaisons savantes, ces inventions, ces pâtés, ces poudings dont la Truffe hausse à la fois & le goût & le prix!!

Et cependant — étrange chose! — elle a ses détracteurs, hygiénistes atrabilaires qui la déclarent indigeste à cause des tares de son origine, à cause de sa composition chimique spéciale, à cause de la densité de ses tissus. A ce moderne préjugé, on pourrait opposer l'autorité des anciens, invoquer Vatel, citer Savarin, appeler Carême en garantie. Observez plutôt la nature; voyez à l'œuvre, au pied du chêne, les quadrupèdes rabasseurs, ils prouvent excellemment eux que l'instinct seul dirige, combien sont vaines les craintes & les menaces de l'hy-

Digitized by Google

giène. Et, auraient-ils tort, messieurs les cochons & les chiens, il n'en resterait pas moins vrai qu'un chapon qui vaut 5 francs par exemple, en vaut 6 fr. 50 & même 7 & même plus s'il est truffé; que le prix du kilo de Truffes varie de 9 à 15 francs; que l'hectare meublé de chênes truffiers soumis à une culture régulière peut rapporter entre 800 & 1000 francs, & qu'on a pu évaluer à plus de 16 millions le produit de l'exportation.

Mais, direz-vous, une truffière peut disparaître. Assurément, dans cinquante ans la sève sera épuisée, mais vos bénéfices ne le seront pas, vous posséderez une forêt. Et ici se présente une question d'un intérêt plus général, celle du reboisement de nos plaines & de nos coteaux, si l'on parvenait à étendre sur tous les terrains maigres la superficie des truffières. M. Landes traite ce point à larges traits, mais avec une piquante originalité.

Certes, il nous plaît de remercier l'anteur de cet utile & attrayant petit livre, & nous souhaitons que ses conseils soient particulièrement entendus dans certaines régions de l'arrondissement de Saint-Gaudens & de Muret. Que la critique se glisse entre les lignes; les anciens disaient : « le bien ne va pas sans le mal ». *Ubi uber, ibi tuber;* l'expérience aura bientôt raison de la critique & nous pourrons dire, retournant le proverbe au profit de la Truffe : *Ubi tuber, ibi uber,* où gît la truffe naît l'abondance. M. M.

Pierre TALRICH : **Recorts del Rossello ab traduccio a frances enfront. Il lustracio per L. Le Nain y p. Teyssonnieres.** Perpignan, Ch. Latrobe, in-8°, s. d.

Très joli, très élégant volume d'un lettré mort récemment & regretté à justes titres. Ses souvenirs du Roussillon sont dédiés au grand poète catalan Jacinto Verdaguer. Ce livre renferme d'abord une longue série de strophes qui justifient le titre général. C'est, sur des rythmes divers, l'éloge d'un beau pays. La montagne, les vallées, le rivage sont passés en revue & amoureusement chantés. Ne cherchons pas dans ces vers de profondes pensées. Les idées sont simples, pures, vraies. La sincérité de l'auteur est évidente. Il aime passionnément le Roussillon français, & par-dessus les limites nationales, son amour, comme le Canigou, domine aussi la Catalogne espagnole. Vient ensuite une ronde roussillonnaise chantée & dansée. Sept planches à l'eau-forte illustrent la brochure & représentent avec beaucoup d'art le Canigou, le Castillet & l'allée des Platanes de Perpignan, le château de Nyer, le pont de Céret; remarqué surtout la danse catalane. E. C.

Digitized by Google

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

La Sainte-Estelle à Carcassonne. — Depuis peu d'années, grâce à l'initiative de Mistral, les amis de la Langue d'Oc se réunissent en Congrès où tout le monde est libéralement convié. Nous n'avons pas à insister aujourd'hui sur ce mouvement littéraire, sa valeur à discuter, & les résultats qu'il a donnés ou qu'il peut donner. Disons seulement bien haut notre sympathie pour tous les efforts en faveur des choses de l'intelligence : *Félibres* & *félibrijados* ont droit en principe à nos félicitations, à nos encouragements sincères.

A Carcassonne, les fêtes ont été préparées par les soins de l'*Escolo Audenco*, de la *Société des Etudes scientifiques*, de la *Société des Arts & Sciences* & de la *Société des Beaux-Arts*. La municipalité avait largement accordé son concours, & le ciel favorisa d'un très beau temps les réjouissances populaires.

Le premier jour, réception à la gare, vin d'honneur à l'hôtel de ville, séance au théâtre. Nous publions dans cette livraison de la *Revue des Pyrénées* la remarquable Conférence de M. Jourdanne sur Carcassonne. Le second jour, réunion de la Maintenance de Languedoc pour l'approbation des statuts & règlements de l'*Escolo Audenco* de Carcassonne & de l'*Escolo Moundino* de Toulouse, — consistoire tenu sous la présidence du capoulié Félix Gras, par les félibres majoraux Mistral, Mir, Sans, Arnavielle, Carles de Carbonnières, Perbosc, Mouzin, Bernard, — puis la félibrejade proprement dite. Les Félibres, au milieu d'un grand cortège, musique en tête, gagnent par les rues & les chemins pavoisés la vieille cité. Le festin est servi dans le cloître de Saint-Nazaire, parfaitement ordonnancé, grâce aux soins de M. Dat de Saint-Foulc, & que les toasts, les chants, les poésies, les discours ont prolongé jusqu'au déclin du jour. Un peu trop. Nous ne retenons ici que trois ou quatre épisodes sur lesquels nous voudrions insister : la poésie de Mademoiselle X... de Bagnères-de-Bigorre, qui prend nom de Philadelphe de Gerde dans le monde du félibrige; l'hommage si justifié rendu au poète Achille Mir, l'honneur de Carcassonne & l'auteur inimitable de tant d'œuvres charmantes, *La Laouseto*, la *Messo de Ladern*, *Lou Curat de Cucugna ;* le beau discours du *Capoulié* Félix Gras;

Digitized by Google

enfin le chant traditionnel la *Coupo Santo*, entonné par Mistral, dont la belle figure & le beau génie illuminent ces fêtes, de Mistral acclame longuement le soir pendant la représentation de *Mireille*.

Un complet récit de ces événements littéraires a été publié dans un numéro exceptionnel de la *Revue meridionale* (Carcassonne, 3, rue Victor-Hugo), pp. 85-160, avec portraits en phototypie.

E. C.

L'Académie des Jeux Floraux et les fêtes littéraires à Toulouse en mai 1894. — L'Académie des Jeux Floraux célébrera l'année prochaine le deuxième centenaire de la promulgation par Louis XIV des lettres patentes qui la réorganisaient. A cette occasion, cette Académie, la plus ancienne du monde, prend l'initiative d'une fête littéraire, qui sera singulièrement rehaussée par le concours de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse, de la Société archéologique du midi de la France, de l'Académie de législation. Une commission formée par les délégués des quatre savantes compagnies étudie & prépare, sous la direction de M. le comte Fernand de Rességuier, le programme de ces fêtes qui honoreront grandement notre ville & auxquelles seront conviées les principales Sociétés littéraires de l'Europe & nos plus distingués écrivains.

Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion de parler de l'Académie des Jeux Floraux sans la féliciter de l'esprit large, tolérant dont elle a fait preuve cette année. Aux jeunes gens d'avenir qui ont brigué ses fleurs elle n'a pas tenu rigueur des licences un peu fin de siècle de leurs poésies. L'Académie n'est pas ennemie des innovations lorsqu'elles mettent en évidence l'inépuisable variété de l'art, lorsqu'elles témoignent d'un réel talent mis au service d'un sincère respect de la langue française dont elle s'est engagée à *maintenir*, dans la mesure de ses forces & de son mieux, les glorieuses qualités.

Nous savons bien que cette année même les critiques n'ont pas été épargnées aux Mainteneurs. On leur en veut de ne pas faire une part dans leurs concours à la langue de nos pères que les érudits nomment *romane* & le grand public *patois*. Sans doute, les fondateurs de l'Académie parlaient ces dialectes, & l'Académie est très sympathique à toutes les études spéciales & à tous les efforts qui sont tentés pour mettre en évidence notre vieille littérature nationale. L'année prochaine, dans les fêtes que nous annonçons, la *Lenguo moundino* ne sera pas oubliée. Mais reprocher à l'Académie de ne pas chaque année réserver des couronnes aux poésies patoises est injuste. Il faudrait donc blamer aussi les Félibres de ne pas remettre en honneur les vers latins & de laisser sans fleurs au jour des morts, dans un coin obscur de notre lycée, la tombe de l'auteur du *Prædium rusticum*. Non, ni les Félibres, ni les Mainteneurs surtout ne méritent le blâme à cet égard.

Nous est-il permis de retenir un point des remontrances adressées à

Digitized by Google

l'Académie du Gai-Savoir ? Pourquoi ce mythe charmant & bien français de Clémence Isaure (qu'il faudrait inventer, comme on l'a dit, s'il n'existait pas) l'empêcherait-elle de faire de temps en temps un pieux hommage de souvenirs reconnaissants à ses véritables fondateurs dont notre grand public n'entend *jamais* parler ? N'est-ce pas là une lacune plus sérieuse dont chaque année, au 3 mai, nous sentons l'injustice ? A l'an prochain, espérons-le, nous aurons un acte de solennelle réparation. E. C.

Exploration des lacs. — Mission scientifique dans les Pyrénées françaises et espagnoles.

La mission dont M. Emile Belloc a été chargé en Espagne est exclusivement scientifique. Elle a pour but de poursuivre, dans les régions du Haut-Aragon & de la Haute-Catalogne, ses études sur les lacs de la chaîne des Pyrénées.

Il vient de visiter dans le Haut-Aragon & la région de la Maladetta, *les petits lacs* qui avoisinent le revers méridional du port de Venasque (ou Benasque, comme disent les Espagnols), le *Grand lac de Greguena*, le plus élevé (alt. 2657 mètres), & un des plus grands des Pyrénées, & son voisin, le petit *lac d'Albe*.

En Catalogne, il a fait des observations à l'*Estan Redoun*, voisin du port de Biella, puis il s'est dirigé par le col de Rieous (2370 mètres) vers le massif lacustre de la haute Région de val Artias. Il a examiné avec soin cette contrée sauvage & grandiose qui renferme, probablement, le lac le plus vaste de la chaîne pyrénéenne, l'*Estan del Rieous* (alt. 2360 mètres). L'*Estan Tor* (alt. 2380 mètres), qui déverse directement ses eaux dans le grand lac, & l'*Estan de l'Escalette* (alt. 2340 mètres), bassin de réception des deux cuvettes lacustres précédentes, ont aussi fait l'objet de ses recherches.

Pour cette année, ses observations ont dû être données à l'étude géologique de ces divers bassins lacustres, à l'examen comparatif de la coloration des eaux & de leur température, & à l'étude des plantes & des animaux microscopiques vivant dans le sein de ces nappes liquides.

L'année prochaine j'espère que les difficultés administratives qui l'ont empêché de transporter mes appareils en Espagne n'existeront pas & qu'il lui sera possible de remplir sa mission sans entrave.

Distinctions espagnoles à nos collaborateurs. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre savant confrère, M. le comte de Saint-Saud, a reçu de la Reine d'Espagne la plaque de deuxième classe (grade de grand-officier) de l'ordre du Mérite militaire, qui ne s'accorde aux civils que pour des faits intéressant l'armée. Cette haute récompense est justifiée par la valeur des travaux géographiques accomplis dans les Pyrénées espagnoles de 1877 à 1892 & dont notre *Revue* a publié

Digitized by Google

la synthèse. Ces travaux ont été faits par M. de Saint-Saud, en collaboration avec M. le colonel Prudent, qui lui aussi, cela va sans dire, a été très honoré par le Gouvernement espagnol.

Rappelons que M. de Saint-Saud a reçu le 21 avril dernier, des mains de M. le Dr Hamy, de l'Institut, la grande médaille du prix Grad, de la Société de Géographie de Paris.

Découvertes archéologiques en Portugal. — Le vénérable doyen des archéologues de la Péninsule, M. le Ch. J. da Silva, fondateur de la Société royale des architectes & des archéologues portugais, correspondant de l'Institut, & qui est encore sur la brèche malgré ses quatre-vingt-sept ans, nous annonce une belle découverte. Dans la campagne de Alvaiazere, province de Leiria, on connaissait les vestiges d'une ville romaine. On vient de découvrir les ruines d'une cité plus antique & vraisemblablement Lusitanienne, ayant trois kilomètres de longueur sur deux de large. Les débris de tout genre y abondent. Il y a notamment une inscription en caractères inconnus, sauf M & N archaïques. Le cimetière a été retrouvé avec ses nombreux sarcophages de marbre. Les fouilles méthodiques vont être entreprises.

E. C.

Fêtes basques annuelles. — Nous recevons la lettre suivante, à laquelle nous avons répondu avec empressement. Nous serions heureux de voir quelques-uns de nos lecteurs envoyer spontanément leur adhésion à une œuvre si digne d'intérêt :

« MONSIEUR & CHER COMPATRIOTE,

« L'an dernier, au Congrès de la grande Association scientifique de France, tenu à Pau, un vœu fut émis dans la section d'anthropologie. Ce vœu, c'était de voir instituer dans notre pays *des Fêtes basques annuelles, consistant en Concours littéraire, Improvisations, Danses nationales, Joutes musicales & autres*, en vue de perpétuer les us & coutumes du peuple basque.

« Connaissant votre amour pour les traditions euskariennes, je viens faire appel à votre concours pour réaliser ce projet, dont l'exécution serait de nature à ajouter une page de plus à notre histoire nationale.

« J'estime qu'avec trente à quarante adhérents qui souscriraient chacun 25 francs on pourrait organiser ces Joutes basques & accorder des prix sérieux aux lauréats des divers concours.

« Je vous prie de vouloir bien répondre si ladite Société en formation peut compter sur votre adhésion.

« *Pour le Comité d'initiative,*
Signé : Dr M. GUILBEAUX. »

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le meilleur accueil a été partout réservé à l'appel du Comité, & que l'œuvre, par conséquent, est fondée.

E. C.

Digitized by Google

Les Espagnols en France.

Les Espagnols sont établis dans les départements qui touchent à leur pays : bassin de la Garonne & littoral de la Méditerranée.

L'immigration espagnole constitue deux groupes principaux. Le premier de ces groupes est relié à l'Espagne par Bayonne, par les principaux cols des Pyrénées occidentales & par la vallée de la Garonne. C'est de beaucoup le plus important; il descend jusqu'à Bordeaux, en laissant de côté le département des Landes. Le second a pénétré en France par les vallées des Pyrénées-Orientales & par la voie de mer; il s'étend jusqu'à Montpellier, ville où il rencontre l'élément italien & à partir de laquelle ce dernier devient prédominant.

Une colonie notable d'Espagnols est aussi établie à Marseille & aux environs : 1,805 individus dans l'arrondissement de Marseille.

Il est à remarquer que ni le département des Landes ni celui de l'Ariège ne comptent un nombre proportionnel considérable d'Espagnols : 329 dans le premier, 284 dans le second. Pour ce dernier département, le phénomène s'explique facilement : cela tient à ce que les Pyrénées centrales constituent là une barrière presque infranchissable.

Les départements qui comptent plus de 1,000 Espagnols sont les suivants : Basses-Pyrénées (16,787), Pyrénées-Orientales (9,630), Aude (7,051), Gers (6,324), Lot-&-Garonne (6,267), Gironde (5,678), Haute-Garonne (4,283), Héranlt (3,865), Hautes-Pyrénées (2,927), Bouches-du-Rhône (1,967). — Dans la Seine, il y a 4,676 Espagnols.

Congrès du Club-Alpin Français à Luchon- — 10-17 septembre.

PROGRAMME DES EXCURSIONS ET DES FÊTES.

Première journée. — Dimanche, 10 septembre. — Arrivée à Luchon. Visite de la ville, de l'Établissement thermal, du Casino, du Musée Lézat (plan en relief), des promenades.

Le soir : 8 h. 30 m., au Casino, séance d'ouverture. Fête de nuit offerte par la ville de Luchon & la Compagnie fermière. Farandole à cheval par la Société des Guides.

Deuxième journée. — Lundi, 11 septembre. — Première série : La vallée du Lys; premier groupe : départ à pied pour la vallée du Lys (10 kil.). Deuxième groupe : 8 heures, départ en voiture, même destination. Réunion générale (10 heures) à l'auberge du Lys. Visite de la cascade du Cœur & de la cascade d'Enfer. Déjeuner.

2 heures. Ascension à la rue d'Enfer, inauguration du nouveau sentier. Départ du premier groupe à pied, 4 h. 30 m.; deuxième groupe, départ 5 heures. Arrivée à Luchon, 6 h. 20 m.

Deuxième série : La Tusse de Maupas. 5 heures du matin, départ en voiture de Luchon, 7 heures auberge du Lys; montée à la rue d'Enfer, au Prat-Long, sommet. Descente par le lac Vert. Départ de l'auberge du Lys, 5 heures. Luchon, 6 h. 20 m.

Dépenses approximatives. Première série : premier groupe, 4 francs;

Digitized by Google

deuxième groupe, 10 francs. Deuxième série, 20 francs (on emporte son déjeuner.) — Le soir, à 7 h. 30 m., banquet (10 francs).

Troisièm journée. — Mardi, 12 septembre. — Saint-Bertrand-de-Comminges & la grotte de Gargas. Départ en chemin de fer de Luchon 7 h. 40 m. Arrivée à Loures 8 h. 52 m. A pied jusqu'à Saint-Bertrand 9 h. 30. Visite des remparts, de la cathédrale, du cloître; 11 heures, déjeuner. — 12 h. 30 m., départ pour la grotte de Gargas (1 h. 15 m.), visite de la grotte éclairée à la lumière électrique (très probablement); des fouilles seront préparées pour montrer que la grotte a servi de repaire au grand ours de cavernes. 3 h. 30 m., départ, visite de l'église de Valcabrère, Loures 5 h. 23 m., Luchon 6 h. 30 m. — Dépenses approximatives, 10 francs.

Quatrième journée. — Mercredi, 13 septembre. — Première série : le lac d'Oô. 8 heures, départ en voiture pour les granges d'Astos, montée à pied au lac. Déjeuner à l'hôtellerie, promenade sur le lac. Rentrée à Luchon, 6 h. 30 m. L'on trouvera aux granges d'Astos des chevaux de selle & des ânes pour la montée au lac. — Dépenses approximatives, 12 fr.

Deuxième série : La Tusse de Montarqué & les lacs glacés d'Oô. 5 heures départ en voiture de Luchon jusqu'aux granges d'Astos; montée au lac d'Oô, au lac de Séculégo, ascension de la Tusse de Montarqué, déjeuner au sommet. Descente sur le lac glacé du Portillon, arrivée aux granges d'Astos, 5 heures; arrivée à Luchon, 7 heures. — Dépenses approximatives, 20 francs.

Cinquième journée. — Jeudi, 14 septembre. — Première série : La vallée d'Aran (Espagne). Premier groupe, 7 heures, départ pour Bosost par Saint-Béat & le Pont-du-Roy. Deuxième groupe, 6 heures, départ à pied pour Bosost par la vallée de Burbe, 11 heures, réunion générale à Bosost, déjeuner, danses espagnoles. 3 heures, départ en voiture, visite des bains de Lez, arrivée à Luchon 7 heures. 4 heures, départ à pied, arrivée à Luchon 7 heures. — Dépenses approximatives : premier groupe 6 francs, deuxième groupe 18 francs.

Deuxième série : Le pic de Hourgade. 4 heures, départ en voitnre pour les granges d'Astos. (Les alpinistes ayant fait la veille l'ascension de la Tusse de Montarqué pourraient coucher au lac d'Oô.) — Dépenses approximatives, 25 francs.

Sixième journée. — Vendredi, 15 septembre. — Première série : Le Portde Vénasque (vue sur les glaciers de la Maladetta). Premier groupe, 4 heures départ à pied, 8 heures halte à l'hospice de France. Deuxième groupe, 7 h. départ en voiture, arrivée à l'hospice à 9 h. Réunion des deux groupes. Montée du Port à pied (2 h. 30) halte à Peña Blanca. Déjeuner en face de la Maladetta. Retour par le port de la Picade.

Nota. Chaque excursionniste aura à emporter son déjeuner (les hôtels de Luchon sont habitués à préparer ces provisions pour la montagne). Inutile d'emporter de vin; l'on trouvera au refuge de Peña Blanca, chez Francisco Cubillud, du vin, du café & de l'anisette espa-

Digitized by Google

gnole. Une tente sera dressés par les soins du comité d'organisation & permettra de s'abriter en cas de mauvais temps. — Dépenses approximatives : premier groupe 6 francs, deuxième groupe 13 francs.

Deuxième série : Ascension du Pic de Néthou. Départ à pied à 4 heures du matin avec le premier groupe, déjeuner avec toute la caravane à Peña Blanca. 3 heures, descente au plan des Etangs, arrivée à la Rencluse ; dîner, coucher. Le lendemain à 4 heures départ de la Rencluse ; le Portillon, traversée du glacier, ascension du dôme, passage du Pont de Mahomet. 9 heures sommet, déjeuner. Descente à la Rencluse, montée du Port, arrivée à Luchon 7 heures.

Nota. L'on ne peut guère coucher plus de six à la Rencluse ; au delà de ce nombre force sera de se contenter d'un lit de branches de pins étendues sur le sol de la cabane. Course longue, fatigante, mais du plus haut intérêt, & sans dangers sérieux pour les alpinistes expérimentés. — Dépenses approximatives, 60 francs.

Septième journée. — Samedi, 16 septembre. — Superbagnères. Course à cheval dans la matinée, 6 heures départ à cheval, ascension par les granges de Gounon. Descente par la route forestière. 12 heures, Luchon. — Dépenses approximatives, 8 francs.

Le soir, à 9 heures, au Casino, clôture du Congrès. Punch offert par la Compagnie fermière.

Nota. La course de Superbagnères pourra se faire également à pied.

Dimanche 17 septembre. — Excursion finale de Luchon à Bagnères-de-Bigorre par la montagne. 7 heures, départ par le col de Peyresourde, déjeuner à Arreau, montée du col d'Aspin, vallée de Campan ; 5 heures arrivée à Bagnères. — Dépenses approximatives, 22 francs.

Les jours suivants : Ascension du pic du Midi, visite de l'Observatoire, descente par Barèges à Luz. (En voiture, ascension à pied)

De Luz à Gavarnie, en voiture. Ascension du Tuquerouge, du Mont-Perdu.

Retour à Pierrefitte, point terminus.

Nota. Les personnes qui désireraient faire une grande course en Espagne pourront partir de Luchon avec guides & interprète, le samedi 9 pour aller coucher à Vénasque, & assister le dimanche aux fêtes originales de Sahun, puis descendre la vallée de l'Enserra jusqu'à Barbastro (station de chemin de fer) d'où ils pourront gagner Saragosse, Barcelone ou Pampelune.

Un programme plus détaillé sera distribué à Luchon. Toutes les demandes doivent être adressés au Club Alpin français, rue du Bac, 30, Paris, ou au président de la section des Pyrénées centrales, place du Palais, 10, Toulouse.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 1147.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA 4me LIVRAISON DE 1893 DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

E. de Gorsse : Quelques notes sur les forêts des Pyrénées..... 353
J.-F. Bladé : Les Convenae & les Consoranni..... 375
Gaston Jourdanne : Carcassonne..... 402

Variétés :

Touristes d'autrefois dans notre midi : Abraham Golnitz; de Toulouse à Bordeaux, traduction de M. J. de Malafosse..... 419
Un demi-siècle d'ascensions au Néthou, par M. Maurice Gourdon..... 428

Bibliographie pyrénéenne et méridionale :

Histoire du tribut des médailles payé à la vallée d'Aspe par les vallées de Darre-Ayga en Labéda, par J. Bourdette. (M. M.)..... 447
L'Université de Perpignan avant & pendant la Révolution française, par l'abbé Ph. Torreilles. (E. C.)..... 448
Trufficulture. Création de Truffières artificielles, par C. Landes (M. M.)..... 455
Recorts del Rossello, par Pierre Talrich. (E. C.)..... 457

Nouvelles et faits divers :

La Sainte-Estelle à Carcassonne. — L'Académie des Jeux Floraux & les fêtes littéraires à Toulouse en mai 1894. — Exploration des lacs des Pyrénées espagnoles. — Distinctions espagnoles à nos collaborateurs. — Découvertes archéologiques en Portugal. — Fêtes basques annuelles. — Congrès du Club alpin français à Luchon..... 458

AVIS : *Les Académies & Sociétés savantes, les Auteurs & Éditeurs qui désirent profiter de la publicité de la* Revue *sont priés d'envoyer leurs mémoires ou leurs ouvrages directement au siège de la direction, rue Valade,* 38, *Toulouse.*

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 1147.

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE
ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

FONDÉE PAR FEU JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRIGÉE PAR

LE DOCTEUR F. GARRIGOU

Chargé de cours (hydrologie) à la Faculté de médecine de Toulouse.

COMITÉ DE RÉDACTION

E. CARTAILHAC, un des directeurs de *l'Anthropologie*,
H. FILHOL, sous-directeur du laboratoire de zoologie, des hautes études, au Muséum de Paris,
G. GAUTIER, membre de la Commission archéologique de Narbonne,
E. HEBRARD, membre de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne,
HENRY LABROQUÈRE, A. LEBÈGUE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
E. MERIMÉE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse,
A. MILLARDET, prof. à la Faculté des sciences de Bordeaux, correspondant de l'Institut,
E. ROSCHACH, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques,
J. TIMBAL, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse,
E. TRUTAT, directeur du Muséum de Toulouse.

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux & régionaux.

Six livraisons par an. Abonnement 15 francs.

TOME V.

ANNÉE 1893, 5me & 6me FASCICULES

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, rue des Saints-Pères, 15. — TOULOUSE, Éd. Privat, rue des Tourneurs, 45.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet. — MARSEILLE, Passailhan.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — BARCELONE, A. Verdaguer. — BERLIN, Asher.

Tous droits réservés.

La planche hors texte qui doit accompagner l'article de M. Félix REGNAULT sur *Une nouvelle Halte de Chasse de l'âge du renne* se trouvera dans la prochaine livraison (1re de 1894), avec la table de l'année 1893, & *la table générale des cinq premiers volumes.*

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE PAGE

DE

L'HISTOIRE DU CHATEAU NARBONNAIS

ENTREVUE DU ROI CHARLES VI ET DU COMTE DE FOIX GASTON PHŒBUS

MŒURS DU MOYEN AGE

Le Palais de Justice de Toulouse, comprenant à la fois la Cour d'appel & le Tribunal de première instance, présente un amas de constructions vulgaires, dépourvues d'art & de style. On éprouve, en le regardant, une pénible surprise si on songe en même temps que notre ville fut pendant quatre siècles le siège d'une Cour souveraine de justice, d'un Parlement que ses membres proclamaient le second de France.

Rouen, Rennes, Grenoble, Dijon offrent au visiteur la vue de monuments remarquables, parmi lesquels on distingue celui où la Loi était gardée & appliquée. Paris a la Sainte-Chapelle. Toulouse n'offre rien de tel; & si la basilique de Saint-Sernin ne s'élevait majestueuse pour représenter l'art roman, on se demande quel titre pourrait invoquer la ville de Toulouse pour justifier l'appellation de Cité palladienne qu'elle s'est donnée. Elle a eu, il est vrai, ses Ecoles & ses Académies très florissantes; mais encore faut-il que la science & les arts se manifestent par la réalisation plastique de la pensée. On peut objecter que, pour l'édification & la beauté des monuments, la pierre qui brave le temps est un élément indispensable qui a fait défaut à nos pères, & que la brique qu'ils étaient obligés d'employer se dégrade promptement. Cependant l'hôtel de Pierre, qui fut

Digitized by Google

bâti pour le président de Clary, l'hôtel d'Assézat, le Pont-Neuf, attestent que la pierre n'était pas introuvable.

La Cour d'appel & le Tribunal reposent sur les assises & l'emplacement occupés antérieurement par le Parlement de Languedoc, & plus anciennement par le Château Narbonnais. Ce château fut, à son origine, la résidence des gouverneurs romains & le siège du gouvernement de la Gaule narbonnaise pendant la période historique gallo-romaine. La grande route de Narbonne à Toulouse venait aboutir dans son enceinte. Après les invasions du cinquième siècle, il fut successivement occupé par les rois wisigoths, par les Franks de Clovis, par les comtes de Toulouse, par les chefs de la croisade albigeoise, & temporairement par les rois de France, enfin par les membres du Parlement. Ceux-ci, qui en furent les hôtes pendant quatre cents ans, ne songèrent par à l'abandonner pour s'installer plus richement ailleurs, satisfaits & fiers d'y vivre avec les glorieux souvenirs qui s'y attachaient & qu'ils prétendaient conserver avec un religieux respect. Cependant, ils apportèrent à ce palais, dans le cours des siècles, des modifications & des aménagements qui en changèrent à peu près complètement l'ancienne physionomie. Au commencement du dix-neuvième siècle, il ne restait de lui qu'une vieille tour qui a été démolie & des substructions que les travaux d'édification du Tribunal, entrepris de l'année 1845 à 1850, ont permis de découvrir & qui restent encore ensevelis dans le sol.

Nous nous proposons d'écrire une simple page de l'histoire du Château Narbonnais, l'entrevue du roi Charles VI & du comte de Foix Gaston Phœbus qui eut lieu à Toulouse, en l'année 1389. Cette étude nous ouvre un chemin à travers le moyen âge dans notre Midi, & nous montrera le caractère, les habitudes & les mœurs de nos ancêtres.

*
* *

Charles VI avait douze ans lorsqu'il succéda à Charles V, mort en septembre 1380. Son père avait fixé sa majorité à quatorze ans. Il commença son règne sous la tutelle de ses

Digitized by Google

oncles les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, qui se préoccupèrent, les trois premiers surtout, beaucoup moins de former le jeune roi à l'exercice du pouvoir que de satisfaire son penchant naturel pour les amusements & les plaisirs. Cependant le duc de Bourgogne, qui avait des difficultés avec les communes de Flandre, obtint que le jeune roi le secondât avec les troupes royales, l'amena dans son expédition contre Artewalde, & lui fit goûter, à Rosebecque, la joie d'une première victoire.

A son retour de Flandre, Charles châtia les Parisiens auxquels il fit cruellement expier leur velléité de révolte & d'indépendance, & fit mettre à mort l'avocat général Jean Desmarets, vieillard de soixante et dix ans, qui, pendant les émeutes, s'était efforcé d'empêcher la violence.

Arrivé à l'âge de dix-sept ans, il voulut se marier. Un prince allemand, frère du duc de Bavière, qui servait dans l'armée française, indiqua sa nièce Isabelle qui n'avait que quatorze ans & qui était, paraît-il, une très belle personne. Malgré la répugnance du père qui ne voulait pas que sa fille fût exposée à un refus & à une humiliation dans le cas où elle ne plairait pas, il fut décidé que la jeune princesse ferait une visite à la duchesse de Brabant. Celle-ci lui fit faire de belles robes, car, en Allemagne, on se mettait trop simplement pour la mode de France. Ainsi préparée & parée, la princesse Isabelle arriva à Reims où le roi l'attendait. Il la trouva charmante & voulut l'épouser sans délai, disant qu'il n'en dormait pas. « Elle me plaît. Allez dire à mon oncle, le duc de Bourgogne, de conclure tout de suite. » — « Eh bien ! lui dit son oncle, il faut vous guérir de votre mal. »

Le 15 juillet 1385, le mariage eut lieu dans la cathédrale d'Amiens où la future reine fut conduite dans un beau chariot dont les cerceaux étaient recouverts d'étoffe d'argent.

Après les fêtes du mariage, sur les conseils du duc de Bourgogne, Charles VI fit préparer une grande expédition contre l'Angleterre avec laquelle on était toujours en guerre. Il s'agissait d'y transporter une forte armée. Plus de treize cents vaisseaux, grands & petits, furent réunis sur les côtes de la Manche, avec d'immenses provisions, biscuits en sac, oignons, pois,

Digitized by Google

fèves, chandelles, orge, avoine, guêtres, souliers, éperons, fers, clous, outils de cuisine, &c., &c., achetés à chers deniers aux Hollandais qui exigèrent qu'on les payât « tout sec. » La descente devait avoir lieu dans le mois de septembre 1386, & le roi était impatient de commander. « J'ai grande envie de partir, » disait-il. Sur les mâts & sur les bannières, le duc de Bourgogne avait fait inscrire cette devise : *Il me tarde*. Tout était prêt. On attendait les ducs. Mais celui de Berry, occupé à piller & à rançonner le Midi, n'était pas pressé d'exposer sa vie pour la France. Il arriva tard ; la saison était passée. Les vents & les tempêtes dispersèrent la flotte dont une partie devint la proie des Anglais.

Profondément irrité par cet échec, Charles VI résolut de se débarrasser de ses oncles & de gouverner seul. En octobre 1388, il réunit à Reims un grand conseil où se trouvaient ses deux oncles, les ducs de Bourgogne & de Berry, son frère le duc d'Orléans, ses conseils & plusieurs prélats & seigneurs. Le chancelier posa la question de savoir s'il ne convenait pas que désormais Charles gouvernât lui-même son royaume. L'évêque de Laon, le premier interrogé, déclara que le roi était, en fait & en droit, fort en état de gouverner seul. Presque tous les assistants furent de cet avis. Le roi s'empressa d'en prendre acte & remercia ses oncles qui furent désagréablement surpris par cette décision inattendue pour eux. Quelques semaines après, l'évêque mourut subitement. On crut généralement qu'il avait été empoisonné. En prenant le gouvernement, Charles VI s'entoura des anciens conseillers de son père, Bureau de La Rivière, le Mercier de Noviant, le Bègue de Villaine. Pour marquer qu'il était roi & pour montrer son autorité à son peuple, il décida un voyage dans le centre & le midi de la France.

Le roi quitta son château de Beauté-lez-Paris, près de Vincennes, à la Saint-Michel 1389. Il y laissa la jeune reine Isabelle, soit qu'il voulût lui éviter les fatigues ou les accidents possibles d'un long voyage, soit qu'il ne jugeât pas opportun de l'associer encore à la politique. La reine, hélas! ne s'y mêla que trop dans la suite.

Il se mit en route accompagné d'une suite nombreuse de

Digitized by Google

seigneurs, d'écuyers & de chevaliers bien disposés aux plaisirs & doués d'un excellent appétit. « Lorsque le roi s'arrêtait quelque part, dit le chroniqueur, il fallait, pour sa table & l'entretien de sa suite, six bœufs, quatre-vings moutons, trente veaux, sept cents poulets, deux cents pigeons & beaucoup d'autres choses encore. On estimait à deux cent trente livres les frais d'une journée du roi, sans compter les présents que les grandes villes se croyaient obligées de lui faire. »

Il prit le chemin de Troyes pour se rendre en Bourgogne, avec le duc de Bourbon, son oncle maternel, pour lequel il avait conservé une vive affection, parce que ce dernier ne s'était pas mêlé de politique, comme les ducs de Bourgogne & de Berry l'avaient fait pendant la minorité du roi. Arrivé à Dijon, il y fut accueilli par la duchesse de Bourgogne & la fille de cette dernière la duchesse de Nevers. « Il y avait grand'foison de dames & de damoiselles belles, frisques & bien aornées, » ce qui réjouit le roi, car « il les veait moult volontiers. » Les fêtes durèrent pendant dix jours; il y eut des joûtes, des danses, caroles & autres ébattements. Des prix furent distribués par le roi [1].

De Dijon, Charles VI & sa suite descendirent le Rhône sur des barques élégamment parées & arriva à Villeneuve-les-Avignons où treize prélats, cardinaux, évêques, abbés mitrés accourus des régions voisines, ainsi que les ducs de Bourgogne & de Berry, l'attendaient. Après avoir pris quelque repos, il se rendit au palais papal pour voir le pape Clément. La cérémonie solennelle & imposante eut lieu dans la salle du grand Consistoire où se tenait le grand pontife « séant, en chaire, pontificamment. » Devant lui, le roi s'inclina d'abord : le pape se leva. Le roi s'approcha & le baisa en la main & en la bouche. Après la cérémonie, on servit « un dîner, bel, long & bien étoffé. » Dans les entrevues qui eurent lieu les jours suivants, le pape Clément se plaignit vivement au roi de l'autre pape qui siégeait à Rome, & lui demanda son concours & son aide pour en triompher. Le roi le lui promit & prit congé de

1. Froissart, *Chroniques*, t. IV. Nous empruntons les détails de ce voyage à cet aimable & véridique chroniqueur.

Digitized by Google

lui. Il renvoya en même temps ses deux oncles les ducs de Bourgogne & de Berry, leur disant qu'il voulait aller jusques à Toulouse pour y voir le comte de Foix. Ceux-ci se retirèrent humiliés & blessés, avec de grandes appréhensions sur les suites que pourraient avoir les plaintes adressées au roi par les populations du Midi qui avaient été pillées & ruinées par eux pendant la période de leur gouvernement. Charles VI quitta Avignon, traversa Nimes & Lunel, recueillant les doléances des habitants sur les exactions de ses oncles & promettant justice & réparation.

Il arriva à Montpellier. Cette ville importante du Languedoc ne fut point prise au dépourvu par l'arrivée du roi. On y connaissait, d'ailleurs, les brillantes fêtes qui lui avaient été données par les cités qu'il avait déjà visitées, & on était résolu de les surpasser par l'éclat & l'enthousiasme des démonstrations. Le tempérament méridional se prêtait à merveille à ces élans de la joie & des cœurs bien capables de toucher profondément « un roi jeune & léger esprit. » On s'amusa beaucoup. « Si (le Roy) dansait & karollait avec ces frisques dames de Montpellier, toute la nuit, & leur donnoit & faisoit banquets & soupers grands & beaux & bien étoffés, & leur donnoit anneaux d'or & fermaillets à chacune, selon qu'il veoit & considéroit qu'elle le valoit. » Et comme les plaisirs & les danses disposent les cœurs à la tendresse, le chroniqueur rapporte des intrigues nouées entre des gentilshommes de la suite du roi & des dames de Montpellier. Toutes auraient voulu que le roi y demeurât plus longuement. Mais il fallut bien, après quinze jours, s'arracher à ces délices : & le monarque « un jour, au matin, se départit. » Il passa à Béziers où son séjour fut marqué par le supplice d'un nommé Bétirach, accusé de vilenies & qui fut consumé par les flammes. Il s'arrêta quatre jours à Carcassonne, passa à Villefranche, Avignonet, Montgiscard, & arriva enfin aux portes de Toulouse le 29 novembre 1389.

L'accueil que les Toulousains firent à leur roi paraît avoir été assez froid, si on en juge par la brièveté du récit de Froissart, qui, dans ses narrations, est généralement prodigue des détails. Il se borne à rapporter en quatre ou cinq lignes que les bourgeois de Toulouse, en grand nombre, vêtus de parures,

Digitized by Google

allèrent à la rencontre du roi, qui « à grande solennité fut amené & convoyé au chastel de Toulouse : » que les bourgeois lui firent des présents dont le roi se contenta grandement. Et c'est tout. Retranchez de cette réception le cérémonial officiel & obligatoire, que reste-t-il ?

Les cœurs, certes, n'étaient pas à la joie dans le pays toulousain. Un siècle & demi s'était écoulé depuis l'effroyable guerre des albigeois, guerre d'extermination, impitoyable & sans merci, dans laquelle nul, disent les chroniqueurs, « n'étoit pris sur promesse de vie, nul prisonnier n'étoit rendu. » Les croisés, dans les derniers temps de la lutte surtout, diminués de nombre par les combats & les maladies, suppléaient à ce désavantage par la violence des coups qu'ils portaient & la terreur qu'ils s'efforçaient de jeter parmi leurs ennemis. La guerre était arrivée au dernier degré de la sauvagerie. Si l'un des combattants se laissait surprendre par les adversaires, il était pris, promené parmi eux, mutilé, *branché*, coupé en quartiers, & ses débris sanglants étaient jetés par les trébuchets dans le camp de ses partisans. Les villes, les bourgs & les châteaux étaient démolis ou réduits en cendres, les maîtres spoliés, chassés de leurs domaines qui devenaient la propriété des conquérants. La plaine de Muret & le champ de Montoulieu, aux portes de Toulouse, s'étaient engraissés des cadavres des Aragonais & des Catalans, ainsi que des défenseurs des comtes de Toulouse. Les témoins oculaires & les acteurs du grand drame de la conquête albigeoise étaient descendus dans la tombe ; mais le souvenir, récent & non encore apaisé, subsistait vivace, ardent, mêlé de vérité, de légende & de terreur. Sur ce Midi, naguère gai, riant, expansif, poétique & lettré, dont la civilisation romaine avait survécu à l'invasion des barbares du cinquième siècle, un voile triste & sombre, un voile de deuil était étendu. Et lorsque, à force de courage, de persévérance & de ténacité, le comte de Toulouse, Raymond VI, eut vaincu à son tour les hommes du Nord, reconquis la terre d'oc & sa ville, après un siège où périt le chef des croisés, Simon de Montfort, ce fut la royauté elle-même, le roi de France Louis VIII qui consomma la conquête albigeoise & la spoliation des comtes au profit de la couronne ; car, Amaury de Montfort, fils de Simon,

Digitized by Google

ne pouvant se maintenir dans la possession des biens usurpés par son père, en fit hommage au roi de France. « Sachez que nous quittons à notre seigneur Louis, illustre roi des Français, & à ses héritiers à perpétuité, pour en disposer à sa volonté, tous les privilèges & dons que l'Eglise romaine a accordés à Simon notre père, de pieuse mémoire, au sujet du comté de Toulouse & des autres pays d'Albigeois. »

Que signifiait donc l'entrée du roi de France dans la royale cité de Toulouse avec l'appareil royal, l'escorte des princes du sang, des maréchaux de France & des seigneurs soutiens de la couronne, si ce n'est qu'il y était le maître; que la dynastie des comtes était irrévocablement déchue; que l'indépendance du Midi était définitivement perdue; qu'il n'y avait plus de comté de Toulouse, mais seulement la province de Languedoc? De la noblesse toulousaine, pas un seigneur, pas un écuyer, pas un chevalier ne parut. Elle avait été, d'ailleurs, très éprouvée & diminuée par les combats, la défaite & la spoliation. Ceux qui avaient survécu cachaient, retirés & retenus par leur fierté & leur pauvreté, dans leurs manoirs délabrés, leur humiliation & leurs rancunes. Il ne paraît pas que le roi Charles VI ait, un seul instant, songé à leur faire des avances & manifesté le désir de les voir. Le roi tenait surtout à s'entretenir avec le comte de Foix Gaston Phœbus qui avait été l'un de ses plus vaillants capitaines à Rosebecque & qui s'était acquis, à juste titre, une très grande réputation par ses luttes & ses succès contre les Anglais, les Espagnols, les Bourguignons, les Armagnac. La politique, en outre, n'était pas étrangère à ce désir. Il avait, en effet, à entendre hommage du comte, « de la comté de Foix & des appendances. » Puis, des velléités d'indépendance s'étaient manifestées dans le Languedoc. A la suite des exactions commises dans cette province par son gouverneur le duc de Berry, les populations demandèrent son remplacement par un autre lieutenant du roi. L'Albigeois se prononça nettement pour Gaston Phœbus, & le Languedoc envoya une députation à la cour pour demander la nomination du comte de Foix. Cette demande fut repoussée. Des luttes s'engagèrent entre les partisans du comte & ceux du duc, & la guerre elle-même éclata entre les deux chefs qui en vinrent aux mains

Digitized by Google

près de Revel. Gaston, quoique vainqueur du duc de Berry, céda enfin, & la réconciliation se fit à Notre-Dame-de-Marceille, près de Limoux. Cette tentative pour mettre à la tête de la province un prince qui aurait donné l'illusion d'un retour de la dynastie des anciens comtes, fut le dernier effort du Midi pour recouvrer son indépendance; mais le pays était dans l'anarchie. Les *Tuschins*, poussés par la misère, dévastaient & brûlaient les châteaux; le peuple des villes s'insurgeait contre les bourgeois. La province fut frappée & condamnée à payer huit cent mille livres : la cité de Toulouse dut y contribuer pour cent vingt-quatre mille livres.

Ces événements permettent d'apprécier quel était l'état d'esprit des Toulousains au moment de l'arrivée du roi Charles VI au milieu d'eux.

D'un autre côté, le comte de Foix n'avait pas caché son sentiment sur les causes qui avaient amené cette insurrection formidable des *Jacques* & qu'il attribuait à la tyrannie & aux exactions des gens du roi. Ces propos, répétés à la cour, avaient confirmé le roi dans ses soupçons contre Gaston. Il voulait obtenir de lui un acte non équivoque d'obéissance & de vassalité.

Le roi, avec une partie de sa suite, fut installé dans le Château Narbonnais, « le plus beau château que oncques l'on vit en plaine. » C'est la *Chanson de la Croisade* qui désigne ainsi la demeure des anciens comtes de Toulouse, mais elle ne nous dit pas quelles étaient les beautés qui établissaient cette supériorité.

Dans les sceaux des comtes de Toulouse, sur une bannière déployée & portée par un gonfalonier à la tête du cortège qui précéda l'entrée du roi Charles VII dans Toulouse, on voit figurer une forteresse qui, d'après certains auteurs, représentait le Château Narbonnais; mais cette image paraît être une forme conventionnelle de château-fort, telle qu'on la trouve sur presque tous les écussons, plutôt que la représentation exacte du château toulousain. Cependant, nous savons, par divers documents de l'époque, que ce monument était de forme massive & quadrangulaire, bâti avec de grandes pierres taillées & carrées, reliées par des crampons de fer; qu'il avait quatre

Digitized by Google

portes, deux au nord, deux au midi ; deux tours également au nord & au midi reliées par une courtine terrassée de la base au sommet ; que la porte principale se trouvait sous une large voûte & donnait accès à une vaste cour ; qu'au milieu s'élevait une haute tour servant de lieu de réunion pour le conseil, couronnée, à sa partie supérieure, par une galerie d'où on découvrait la cité, le bourg & la campagne, & sur laquelle avait monté & s'était tenu bien souvent la comtesse, femme de Simon de Montfort, surprise par le terrible siège donné par le comte de Toulouse Raymond VII, en 1218, & guettant l'arrivée de son mari qu'elle avait fait prévenir. Au pied de la tour s'élevait une modeste chapelle, & dans l'enceinte, le long des lices, un vaste espace ou cour étendue, nommé, selon le style de l'époque *baille*, pouvait contenir une petite armée. La prison des Haut-Murats faisait partie des constructions du château qui, d'autre part & du côté opposé, communiquait par un pont, avec le faubourg Saint-Cyprien. Le mur ou rempart, dont les assises étaient faites en moellons & la partie supérieure avec quatre rangs de briques juxtaposées qui séparaît le château de la cité, avait été démoli. Dans son ensemble, le Château Narbonnais était loin de représenter une série d'ouvrages militaires défensifs, importants & complets comme ceux de la cité de Carcassonne.

Dans la cour, un perron de quelques marches, recouvert par un auvent, conduisait à une porte assez basse & étroite, bordée de lames de fer, par laquelle on entrait dans l'intérieur. L'habitation au dedans ressemblait à toutes celles des seigneurs importants de l'époque, & était disposée, moins pour le confortable & le luxe, qu'en vue des strictes nécessités de la vie. Cette simplicité primitive ne manquait pas cependant d'une certaine grandeur. D'abord, une vaste salle voûtée avec arceaux de pierre à arêtes saillantes dont les murs ou parois présentaient la pierre vive presque à nu, quelquefois cependant blanchie à la chaux & ornée de rosaces & de fleurons de couleur en détrempe. Contre les murailles, ou bien aux piliers qui soutenaient les arceaux, on voyait appendues des armes & des armures de toutes sortes en forme de panoplies entremêlées de bannières & de *pennons* ou étendards armoriés. A

Digitized by Google

côté, une autre grande salle occupant généralement le milieu de l'habitation & appelée *tinnel* servait de salle à manger. Là était placée à demeure fixe une longue table massive de bois de chêne avec des bancs ou tréteaux de la même espèce. Au bout de cette table, une grande chaise à bras surmontée d'un dais en étoffe d'or, de soie, ou de toute autre matière, était réservée au maître du château qui ne la cédait qu'à son suzerain lorsque celui-ci venait le visiter. Le sol de ces salles était pavé avec des dalles ou un carrelage émaillé; on le jonchait de paille en hiver & d'herbes fraîches & odoriférantes en été. Les chambres à coucher se trouvaient d'habitude dans les tours, généralement au sommet. Leur ameublement était simple : un lit de bois très large, avec ou sans coussins, un coffre dans lequel on enfermait les vêtements & qui servait en même temps de siège, un prie-dieu dans lequel se trouvaient quelques livres de prière ou de dévotion. Une petite fenêtre ou meurtrière, fermée par un carreau de papier huilé ou de corne amincie, donnait un peu de jour à ces chambres hautes, garanties alternativement du froid & de la chaleur par des murailles fort épaisses[1].

Dans le siècle suivant, les parois de la *salle d'honneur* qui correspondait aux salons de nos jours furent tendues de tapisseries de haute-lisse, en verdure, figurant des bocages avec des animaux, ou bien représentant des héros de l'histoire ancienne & ceux des romans de chevalerie.

La plus grande place dans la cour d'honneur était occupée par les bâtiments servant aux écuries des chevaux qui formaient au moyen âge le luxe principal des seigneurs.

1. L'habitude d'établir les chambres à coucher dans les tours s'est perpétuée dans la province jusques à la fin du siècle dernier. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de visiter l'ancien château de *Lagarde*, près de Mirepoix, dans le département de l'Ariège, en grande partie démoli, mais dont quelques restes demeurés debout & imposants permettent de voir la disposition & l'état antérieur des locaux. Dans la tour carrée de l'angle gauche, au midi, j'ai remarqué les vestiges d'une chambre dont les parois étaient encore recouvertes par des lambeaux de tapisserie bleue qui devait être belle y a un siècle.

Ce château, qui appartenait originairement à la famille de Lévis-Mirepoix, est la propriété de la famille Vigarozy.

Digitized by Google

Les dépendances du château ou les basses-cours étaient affectées à l'installation des services & des serviteurs fort nombreux : celliers voûtés de pierre, échansonnerie, panneterie, fruiterie, salserie, pelleterie, conciergerie, épicerie, bouteillerie, lieu où l'on faisait l'hypocras, la lessive, le linge, logement de la maréchaussée, du charbonnier, du rôtisseur.

Charles VI prit trois jours de repos ; il donna audience aux personnes qu'il désirait voir. Puis, « après qu'il se fut réfreschy, » il tint un conseil auquel prirent part le duc de Bourbon, messire Louis de Sancerre, maréchal de France, le sire Bureau de La Rivière, le Mercier de Novian, le Bègue de Villaine, dans lequel il fut décidé qu'il manderait le comte de Foix. Louis de Sancerre & La Rivière reçurent la mission de se rendre à Mazères pour faire connaître au comte la décision du roi. Gaston Phœbus, qui n'ignorait pas le voyage du roi & qui s'attendait à une entrevue avec lui, s'était rapproché de Toulouse. Trop fier & trop grand seigneur pour aller au-devant de son suzerain, il avait appelé auprès de lui ses vassaux, barons, chevaliers & écuyers dispersés dans l'étendue de ses deux comtés de Foix & de Béarn, les gardes équipés & armés, & il s'était rendu, ainsi entouré, dans son château de Mazères où il attendait les événements.

Les envoyés du roi quittèrent Toulouse, un mercredi, après boire, & chevauchèrent jusques au soir où ils arrivèrent & gîtèrent « en une ville assez bonne, en Toulousain, qu'on dit Ville-en-Jourdain. » Le lendemain, à une heure de dîner, ils entrèrent à Mazères.

Le comte de Foix, qui les connaissait parce qu'il les avait vus antérieurement, les reçut « doucement & liément. »

Messire Louis de Sancerre porta le premier la parole & dit : « Monseigneur de Foix, notre cher sire, le Roy de France, vous mande par nous que vous le veuillez venir veoir à Toulouse ou il se traouaillera tant, qu'il viendra vous veoir en votre pays & moult vous désire à veoir.

« — Messire Loys, répondit Gaston, je ne veux pas que le Roy ait ce traouail pour moy ; mieux appartient que je l'aye pour lui. Si, lui direz ainsi, de par moy (s'il vous plaît), que je seray là, à Toulouse, dans quatre jours.

Digitized by Google

« — C'est bien, dit le chevalier, nous retournerons & nous lui donnerons ces nouvelles, de part vous. »

Gaston engagea les envoyés à séjourner quelques jours avec lui ; mais ils refusèrent sachant combien le roi était impatient de connaître la réponse du comte. Il obtint cependant qu'ils consentissent à passer la soirée & la nuit au château de Mazères. Le temps sera court, leur disait-il, & demain vous vous mettrez au retour. Les envoyés acceptèrent, & Gaston satisfait, les traita avec sa grâce & sa magnificence habituelles. Il les charma surtout par son langage séduisant & l'attrait d'une conversation émaillée de récits pittoresques sur ses nombreuses guerres, chasses & tournois; car, dit Froissart, « il étoit sage, entendu & de beau parlement, & très bien savoit attraire. » Et, de leur côté, les envoyés du roi « moult y étoient à plaisir. »

Le lendemain, au petit matin, messire Louis de Sancerre & le chevalier de La Rivière montèrent à cheval & reprirent la direction de Toulouse où ils arrivèrent le soir même. Dès qu'ils eurent mis pied à terre dans la grande cour du château Narbonnais, ils pénétrèrent dans la salle où se trouvait Charles VI. Le roi jouait dans ce moment aux échecs avec le duc de Bourbon. Il leva vivement la tête & demanda à ses envoyés · « Que dit ce comte de Foix ? viendra-t-il ?

« — Oui, sire, répondit La Rivière, il a grande affection de vous veoir, & sera cy, devers vous, dans quatre jours.

« — Or bien, dit le roi, nous le verrons volontiers. »

Il continua sa partie d'échecs. Les deux chevaliers, exténués de fatigue & de faim, car ils avaient chevauché toute la journée, allèrent souper; puis, après le repas, ils rendirent compte plus longuement au roi de leur entrevue avec Gaston Phœbus & de l'accueil qu'ils en avaient reçu. Charles se montra très satisfait du bon vouloir témoigné par le comte qui présageait l'heureuse & pacifique solution des questions pendantes entre eux.

Gaston s'occupa sans retard « des grandes prouvidances qu'il avoit à faire, » c'est-à-dire des bagages & des provisions de toute nature qui devaient le suivre ; ce qui était une affaire très importante, si on considère le nombreux personnel qu'il entraînait à sa suite.

Digitized by Google

Au jour fixé, il entra dans Toulouse escorté de six cents chevaux & plus de deux cents chevaliers & écuyers recrutés dans le Béarn & Foix, &, en outre, par les « varlets. » Autour de lui ou à ses côtés étaient messire Roger d'Espaigne, son cousin; le sire de Courasse; le sire de Valentin; le sire de Quer; le sire de Baruge; messire Espaon du Lyon; le sire de Roquepaire; le sire de Lane; le sire de Besach; le sire de Perle; le sire de Cabestaing; le sire de Nouailles; le sire Richard de la Mecte; le sire Arnaud de Saint-Bazille; messires Pierre de Béarn & Arnaut; ses deux fils bâtards, messire Jobbain & messire Gratien de Foix. Il descendit chez les frères prédicateurs, c'est-à-dire aux Jacobins, & « là fut logé son corps & son tinel. » Les chevaliers, ses écuyers & ses gens s'en allèrent dans les environs du couvent[1].

Avant de raconter l'entrevue du roi de France & de Gaston Phœbus, il nous a paru utile & intéressant de faire connaître notre comte.

Gaston III, qui fut le treizième comte de Foix, présente une des figures historiques les plus expressives & les plus remarquables du moyen âge. Il prit &, dans tous les cas, l'histoire lui a donné le surnom de *Phœbus* qui le distingue des autres membres de sa dynastie. Pour quels motifs a-t-il été ainsi désigné? Selon quelques historiens, à cause de sa longue & blonde chevelure qui n'était jamais couverte d'un chaperon & qui avait l'éclat du soleil; selon quelques autres, par une flatteuse assimilation avec Apollon qui porta également le nom de Phœbus & qui était le plus beau & le plus aimable des dieux, le dieu des vers, de la musique & des arts, le meilleur des archers & le plus habile conducteur de chars; enfin, tout simplement, d'après Castillon d'Aspet, parce qu'il avait fait placer un soleil dans son écusson. Nous ne nous chargeons pas d'établir quelle est, de ces trois versions, la vraie; mais nous inclinons à penser que le surnom de Phœbus a été donné à Gaston par quelqu'un de ces troubadours qu'il recueillait si volontiers auprès de lui, qu'il traitait avec largesse, & qui, reconnaissant, aura payé son hospitalité par une flatterie.

1. On donnait le nom de tinel à la salle à manger. Par extension, on désignait, par ce même mot, l'office & les provisions de bouche.

Digitized by Google

Seigneur, Gaston étonne & éblouit les contemporains par son luxe & la grandeur de sa magnificence; soldat, il fut brave comme une épée; mais il fut surtout un chef d'armée hors de pair par ses aptitudes & sa science militaire, son initiative, sa connaissance de la stratégie : de telle sorte qu'il put combattre, pendant presque toute sa vie, contre les Flamands, les Espagnols, les Anglais, les Bourguignons, les Armagnacs, & même en Prusse, sans éprouver un revers. Calme & sûr de lui, il dormait profondément pendant la nuit qui précéda la bataille de Launac, comme Alexandre la veille de la bataille d'Arbelles. La victoire de Launac le rendit le maître du Languedoc. Législateur, il réglementa avec sagesse & prévoyance l'exploitation des mines de fer, de sel, & surtout les droits de dépaissance & de forestage, créant des fermes, respectant les droits des habitants, mais sauvegardant aussi les intérêts généraux du pays. On a encore de lui un règlement sur la vente judiciaire des biens possédés par un débiteur insolvable, & dont les dispositions ne sont guère éloignées de notre législation actuelle. Poète, il a composé des vers qui, répétés d'âge en âge & transmis de génération en génération, sont parvenus jusques à nous. Mais il fut chasseur autant que militaire, & sa science de la chasse s'étale dans un traité célèbre, *Miroir de Phœbus, deduicts de la chasse des bestes sauvaiges & des oyseaux de proie.* Il ne lui suffit pas d'indiquer les moyens d'atteindre & d'abattre le gibier, mais, en artiste, il traite l'art de bien corner, ce qui est très important à la chasse : & plusieurs princes du sang se sont fait honneur de bien corner.

Avec les qualités remarquables dont il fut doué, Gaston Phœbus, s'il avait pu faire valoir des droits au trône de France, aurait laissé dans l'histoire un sillon aussi éclatant & glorieux que celui tracé par Henri IV dont il fut l'ancêtre béarnais. Beaucoup de points de ressemblance existent entre ces deux grands hommes; mais il n'était qu'un vassal & il dut demeurer au second rang. C'est lui cependant qui prépara le berceau d'Henri IV, car il fit jeter les premiers fondements, sur les bords du Gave, du château de Pau. Gaston eut toutefois une bonne fortune. Il eut son historiographe, le chroniqueur Froissart, qui, dans son humeur errante, allait de cour en cour, de châ-

Digitized by Google

teau en château, avide de connaître les hommes & les événements pour ne pas les laisser tomber dans l'oubli, & qui payait l'hospitalité qu'il recevait des seigneurs en leur donnant l'immortalité. Le nom de Phœbus, mêlé pendant un demi-siècle à de nombreux faits de guerre & de la politique, aurait certainement survécu, mais il serait entouré d'une lumière vague & confuse, comme celle des événements de cette époque troublée & lointaine. Froissart l'a vu, l'a connu, a vécu auprès de lui, & il a laissé à la postérité une figure de son héros nette & vigoureuse, burinée comme une médaille.

Gaston avait à peine douze ans & vivait, avec sa mère Eléonore de Comminges, dans le château de Foix, s'y livrant avec ardeur à l'étude & surtout aux exercices du corps nécessaires pour faire un bon chevalier, lorsqu'il apprit la mort de son père Gaston II survenue à Séville, après le siège d'Algésiras, en 1343. Le corps du défunt fut ramené d'Espagne en France & enseveli, en grande solennité, à l'abbaye de Boulbonne. Gaston II, avant de partir, avait fait un testament par lequel il appelait à lui succéder son fils Gaston, dont il confiait la tutelle à sa femme Eléonore de Comminges; à condition qu'elle vivrait en viduité; & au cas où elle convolerait ou viendrait à mourir, il donnait pour tuteurs à son fils, Gaston de Lévis, seigneur de Léran, Thibaud de Lévis, seigneur de Montbrun, & trois autres chevaliers. Eléonore, femme remarquable par ses qualités & par son caractère, convoqua, dans le monastère de Foix, les seigneurs du comté, vassaux du comte, & leur fit prêter le serment d'hommage & de foi à leur jeune suzerain. Quelques années après, elle unit son fils à la fille du roi de Navarre, Agnès, distinguée par sa beauté & son esprit. Ce mariage, heureux d'abord, exerça dans la suite, sur la vie de Gaston Phœbus, une influence des plus fâcheuses, & entraîna des malheurs & des douleurs qui empoisonnèrent les derniers jours de son existence.

Nous ne voulons pas retracer ici la vie militaire & politique du comte de Foix, un volume ne suffirait pas pour accomplir cette tâche, & ce serait, d'ailleurs, sortir des limites de notre sujet. Nous voulons seulement faire connaître le caractère, les habitudes, la situation de Gaston à l'époque de son entrevue avec Char-

Digitized by Google

les VI. Voici le portrait que Froissart trace de lui : « Le comte Gaston de Foix, en ce temps que je fus devers lui, avoit environ cinquante-neuf ans d'âge ; & vous dy que j'ay en mon temps veu moult de chevaliers, Roys, Princes & autres ; mais je n'en vey oncques nul qui fust de si beaux membres, de si belle forme, ne de si belle taille, viaire, bel, sanguin & riant, les yeux vers & amoureux là où il lui plaisoit son regard jeter. De toutes choses il étoit si très parfait qu'on ne le pouvoit trop louer. Il aimoit ce qu'il devoit aimer & hayait ce qu'il devoit haïr ; sage chevalier étoit & de haute entreprise & plein de bon conseil. Il n'eut oncques nul mécréant avec lui. Il fut preud'homme en régner... Tous les jours faisoit donner cinq florins en petite monnoye pour l'amour de Dieu, & l'aumône de sa porte à toutes gens. Il fut large & courtois en dons..... Il aimoit les chiens sur toutes bêtes, & aux champs, été & hyver, aux chasses volontiers se déduisoit. »

Ce portrait si flatteur est dans son ensemble ressemblant & fidèle ; cependant, la sagesse & la prudence dont le chroniqueur fait honneur, avec raison, à Phœbus, ne se retrouvèrent plus à certaines heures de sa vie. Quoique lettré, Gaston était dans le fond un barbare, non point, certes, par une perversité naturelle ou acquise de son caractère, comme l'était son beau-frère le roi de Navarre, Charles le Mauvais, ainsi bien nommé, hypocrite, méchant, sanguinaire & capable de tous les crimes.

L'époque féodale, qui consacrait la suprématie de la force sur le droit, la vie des camps & des combats, les exercices violents, enfin le milieu ambiant, modelaient les caractères d'après l'état des mœurs. Autoritaire, violent & ne pouvant se contenir, Gaston frappa à mort, de sa propre main, des personnes qui résistaient à ses ordres ou qui seulement les discutaient. Fier lui-même de sa force physique, de la vigueur de ses muscles & de la beauté de ses membres, il ne dédaignait pas de se livrer aux luttes du corps à corps avec ses chevaliers, dans les galeries de son château d'Orthez. Et chacun mettait une grande émulation à étaler sa force. Un jour de Noël, le comte de Foix tenait, comme chaque année, sa grande fête de chevalerie. Il faisait très froid. Après le dîner, il sortit de la

Digitized by Google

salle & vint sur une galerie où l'on pénétrait par une large allée & une montée de vingt-quatre degrés. Dans une vaste cheminée de cette galerie, on faisait habituellement un grand feu lorsque Gaston y séjournait. Comme il lui arrivait souvent de ne pas s'y rendre, le foyer était peu entretenu. Or, il gelait fort. Gaston vit le feu & dit aux chevaliers : « Voyez ce petit feu, selon le froid. » Le chevalier Ernauton d'Espagne jeta, par l'une des fenêtres de la galerie, un regard sur la cour, & vit là une grande quantité d'ânes chargés de bûches qui venaient, selon la coutume, porter le bois au château. « Il vint en la cour, prit le plus grand de ces ânes, tout de bûches chargé, sur son col moult légèrement, & le porta amont les degrés, ouvrit la presse des chevaliers & escuyers qui devant la cheminée étoient, & renversa les bûches & l'âne, les pieds dessus, en la cheminée, sur les chenêts, dont le comte de Foix eut grand'ioye & tous ceux qui là étoient, & s'émerveillaient de la force de l'écuyer. »

Un prince aussi séduisant que Phœbus par sa magnificence, la beauté de ses formes & son esprit devait être recherché & adoré par ses vassales, les belles Béarnaises. Lui-même fait l'aveu qu'il n'était pas insensible aux charmes de la femme. « Je Gaston, dit-il, dans le prologue des *Déduicts de la chasse*, surnommé Phœbus, comte de Foix, seigneur de Béarn, qui, tout mon temps, me suis partagé par spécial en trois choses : l'une est aux armes, l'autre est en amours, & l'autre si est en chasse. » Et il ajoute tristement, en songeant sans doute aux funestes conséquences de ses amours : « Moult de meilleures chances d'amour ont heu trop de gens que je n'ay. » Quoi qu'il en soit, la société qui fréquentait le château d'Orthez était si brillante qu'on la désignait sous le nom de *Cour de Gaston Phœbus*. Le comte se couchait à haute nonne & soupait à minuit[1]. « Et quand de sa chambre, à minuit, venoit pour souper en sa salle, devant lui avoit douze torches allumées que douze varlets portoient, & icelles douze torches étoient tenues devant sa table, qui donnoient grand clarté. »

1. Le mot *nonne* dérivant du latin *nonus* était une des mesures anciennes, adoptées encore au moyen âge pour compter le temps.

Digitized by Google

Cette salle était remplie d'écuyers & de chevaliers qui soupaient assis à d'autres tables. La nourriture du comte consistait principalement en volailles dont il mangeait seulement les cuisses & les ailes. On lui servait toutefois des mets étranges qu'il envoyait à la table des chevaliers. Nul ne lui parlait s'il ne l'appelait. « Il séoit à table environ deux heures. » C'est pendant ses séances à table que Froissart faisait à Gaston la lecture de son *Méliadon* ou *Méliadus*, le chevalier au soleil d'or, roman de chevalerie écrit par lui en vers pour Wenceslas de Brabant. Lorsque le maître autorisait les convives à délier leur langue, ce qui arrivait à la fin de chaque repas, la conversation devenait très animée & même bruyante. De quoi parlait-on? « On les oyait, dit le chroniqueur, parler d'armes & d'amour. Toute nouvelle de quelque pays ou de quelque royaume que ce fût, là on apprenoit. » On voyait du reste, à la cour de Phœbus, se succéder les envoyés & les ambassadeurs des princes & des rois de France & de l'étranger pour solliciter l'alliance & l'appui du comte, car son épée était vaillante & faisait pencher la balance du côté où il la posait. Gaston s'est battu plus pour les autres que pour lui-même. Il savait bien que l'argent est le nerf de la guerre & de la paix[1].

Pour s'en procurer, il mettait des tailles sur ses terres de Foix & de Béarn pour deux francs par an sur chaque feu, le

1. Gaston entretenait son armée & faisait la guerre avec son argent. M. Pasquier, archiviste du département de l'Ariège, dans une étude toute récente, établit que le comte de Foix se rendant en Prusse afin de se battre pour les chevaliers de *l'ordre Teutonique* se trouva fort embarrassé à son passage à Bruges, & dut emprunter à des négociants 24,000 écus d'or qu'il s'engagea à rendre à la Saint-Jean suivante sur son honneur & après avoir donné des gages. Par une lettre ou *charte* datée de Kœnisberg, le 9 février 1357, il enjoignit à Jourdain de Pereille & à Jacques Bertrand, trésorier des guerres, de se rendre en Bearn, & à Raymond d'Albi, sénéchal de Foix, de se transporter en personne dans le comté de Foix, de s'adresser à tous les prélats & « *los autres nostres amix*, » & de les prier de lui « *prestar de lors deniers, cascum segon son poder, et coma à vos sera bist faxedor, per tal maneira que nos lor en ajan à sentir bon grat.* » — PASQUIER, *Gaston Phœbus en Prusse;* 1893.

Digitized by Google

fort portant le faible ; & s'il était assez juste pour n'exiger que la part incombant à chaque famille sans la pressurer, il n'entendait pas raillerie pour le recouvrement, & chacun payait. Avec une bonne administration, il était fort riche. « De l'argent? dit le chroniqueur, il en a grand'foison. Il en a bien pour trente fois cent mille, & il n'est an qu'il n'en donne soixante mille aux étrangers, chevaliers, écuyers, héraux, ménétriers & tous ceux qui lui parlent. » Il renfermait tous ces trésors dans ses coffres-forts placés dans sa chambre & dans la tour de son château d'Orthez fermée par trois épaisses portes barrées & ferrées dont il conservait la clef sur lui.

La chasse était au moyen âge le plaisir & le luxe des grands seigneurs. Pour Gaston, elle fut une passion qu'il éleva à la hauteur d'une science. Il entretenait pour s'y livrer deux cents chevaux dans ses écuries & jusques à seize cents chiens dans ses chenils. Les levriers étaient les plus légers & les plus beaux du monde. Les autres chiens, pour la chasse de l'ours, du loup, du sanglier, du cerf, étaient de haute taille, courageux & forts. Il en faisait venir de tous les pays, &, par de judicieux croisements, il perfectionnait les races. Il élevait avec soin tous les oiseaux de fauconnerie. Les écuyers & ses pages, aux couleurs de Foix & de Béarn, étaient vêtus de vert en été & de fourrure de gris en hiver, la corne suspendue au cou, le couteau à la ceinture, bien serrés pour être plus lestes & plus agiles. Le départ pour la chasse était un spectacle grandiose.

Le moyen âge, dévot & mystique, associait l'idée religieuse à tous les actes de la vie privée & publique. La papauté & ses délégués représentaient une puissance formidable redoutée partout, principalement dans le Midi, car elle y avait déchaîné la croisade albigeoise. Cette force était un auxiliaire puissant que chacun s'efforçait d'attirer de son côté, selon ses vues & ses ambitions. Gaston Phœbus, habile politique, se montrait généreux pour les églises, les abbayes, & très courtois pour les évêques, qu'il recevait souvent à sa table. Il paraissait, avec tout son personnel, dans les cérémonies religieuses ; mais le Dieu qu'il invoquait était celui qui devait lui donner la victoire, le Dieu des armées. Chaque année, dans la nuit de saint Nicolas, il sortait à pied avec le clergé de son château

Digitized by Google

pour se rendre à l'église Saint-Nicolas d'Orthez, & là, au pied des autels, il entonnait avec les prêtres ce psaume de David : « *Benedictus dominus meus qui docet manus meas ad prælium & digittos meos ad bellum.*

Plus tard, lorsque les malheurs domestiques que nous allons raconter & aussi le remords eurent attristé & assombri son caractère, il tomba dans une véritable dévotion. « Il disait planté d'oraisons, tous les jours, un nocturne du psautier, heures de Notre-Dame, du Saint-Esprit, de la Croix & vigiles des morts. » Il composa un livre de prières dont il adressa un exemplaire au duc de Bourgogne, en lui écrivant : « Je les ai composées jadis quand mon seigneur fut courroucé contre moi. » Quelle était donc la cause de ces chagrins?

Gaston Phœbus, jeune encore, avait épousé la princesse Agnès, fille du roi de Navarre, arrière-petite-fille du roi chansonnier Thibaut IV, comte de Champagne, petite-fille, par sa mère Jeanne du roi de France Louis X le Hutin. La comtesse avait été élevée dans le culte des lettres & de la poésie, & sa beauté physique était à la hauteur des charmes de son esprit. Son contemporain, le poète Guilhaume de Machault, a tracé d'elle ce portrait, véritable déclaration d'un amoureux.

Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Resplandissant com rubis d'Orient,
En remirant vo biauté sans pareille,
Suy si ravis que mes cuer tandis veille
Afin que serve à loy de fin amant.

Gaston, tout d'abord très épris de sa femme qui lui donna un fils nommé Gaston comme son père, ne tarda pas à s'en dégoûter. Le cœur humain a ses mystères. Agnès, poétique, rêveuse & tendre, aurait-elle eu un moment d'oubli? On n'en a aucune preuve; mais sa correspondance avec le poète Guilhaume de Machault atteste qu'ils n'étaient pas indifférents l'un pour l'autre, sans toutefois qu'on puisse y voir une indice de faute. Gaston s'éloigna d'Agnès & se livra tout entier aux séductions des Béarnaises. Dans son *Lai dou Paradis d'amours*, comprenant les lais, ballades & virelais composés par elle, elle exhalait sa douleur en ces beaux vers :

Digitized by Google

Il n'est pas doleurs, desconfors ne tristesse
Anoy, gaité, ne pensée dolente
Fierte, dureté, pointure ne ospresse :
N'autre meschief d'amour que je ne sente,
Et tant plains, souspire & plour,
Que mes las cuers est tout noyiez en plour.
Mais tous les jours me va de mal en pis,
Et tout pour vous, biaux, dous, loyaux amis.

Mais cette plainte touchante ne ramena pas l'infidèle, qui ne cessa de courir à des amours nouvelles & eut de ses relations adultérines deux bâtards qu'il aimait beaucoup & qu'il éleva dans le château d'Orthez, Iobbain & Gratien [1]. La discorde régnait entre le comte & sa femme. « Vray est, disait un écuyer, que le comte de Foix & madame de Foix, sa femme, ne sont pas bien d'accord, trop longtemps a. »

Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, devait à sa sœur Agnès, femme de Phœbus, une somme de cinquante mille francs que Gaston lui avait plusieurs fois réclamée ; & Charles, répondant à ces demandes d'une manière évasive, ne payait pas. Gaston envoya Agnès à la cour de Navarre pour se faire remettre cet argent. La comtesse partit, & soit qu'elle obéît aux excitations de son frère, soit qu'elle voulût témoigner son mécontentement contre son mari, elle ne retournait pas à Orthez. Grande colère de Gaston. Agnès désirait voir son fils, le jeune Gaston, âgé de quinze ans, qui était fiancé à la fille du comte d'Armagnac ; le fils désirait voir sa mère, & son père ne voulant pas contrarier un désir si légitime le fit partir pour Pampelune. Lorsque le jeune homme fut arrivé auprès de sa mère, celle-ci lui demanda si son père lui avait dit de la ramener en Béarn. Le fils répondit qu'il n'en avait pas été question. Après un séjour assez prolongé chez son oncle & de vains efforts pour déterminer sa mère à retourner à Orthez, Gaston se décida à revenir auprès de son père qui s'impatientait de sa longue absence. Au moment de partir, Charles le Mauvais le

1. Iobbain, pendant son enfance, était aussi désigné par le diminutif Ivain. Il fut plus tard indistinctement appelé par l'une & l'autre dénomination.

Digitized by Google

prend à part & le conduit dans son appartement : « Vous voyez, lui dit-il, combien le comte de Foix hait ma sœur, votre mère. Prenez cette poudre & en mettez sur la viande de votre père, & dès qu'il en aura mangé il ne songera qu'à revoir sa femme. » Il lui remit une boursette contenant la poudre & lui recommanda de la porter sur lui, suspendue à son cou & sous sa cotte. Le jeune Gaston arriva à Orthez, montra à son père, joyeux de revoir son fils, les beaux cadeaux qu'il avait reçus de son oncle & de sa mère.

Un jour, Gaston jouait avec son frère bâtard Ivain, dans leur chambre commune. Il arriva qu'en se poursuivant, & par méprise, leurs habits se mêlèrent. Ivain voyant la boursette, dit à Gaston : « Qu'est donc ce que vous portez tous les jours sur votre poitrine? » Gaston se fâcha & lui dit sèchement : Rendez-moi ma cotte. Trois jours après, les deux enfants jouant ensemble se prennent de querelle. Gaston frappe Ivain qui court se plaindre à son père Phœbus : « Monseigneur, Gaston m'a battu; mais il y a autant & plus à battre en lui qu'en moi. » Il lui raconte que Gaston, depuis son retour d'Espagne, porte à sa poitrine une boursette contenant une poudre & qu'il lui dit que par ce moyen « Madame sera bientôt en votre grâce plus grandement que jamais elle fût. » Le comte réfléchit profondément. Charles le Mauvais & ses crimes lui vinrent en la pensée; peut-être même porta-t-il ses soupçons contre sa femme Agnès.

A l'heure du dîner il se met à table. Son fils Gaston le servait selon la coutume; mais à peine celui-ci avait-il déposé le premier plat sur la table que Phœbus aperçoit le cordon de la bourse. Le sang lui monte au visage. « Gaston, dit-il d'une voix inaccoutumée, approche! » Celui-ci s'avance, s'incline, & le comte saisissant le cordon avec précipitation, va jusqu'à la boursette & la coupe avec son couteau. Il prend la poudre, en met sur du pain & le donne à un de ses chiens qui, aussitôt qu'il eut mangé le premier morceau, tourne l'œil & meurt. La colère du comte éclate comme la foudre. « Oh! Gaston, s'écrie-t-il en langage gascon, traître! Pour toi, pour accroître ton héritage, j'ai eu haine & guerre au roi de France, au roi d'Angleterre, au roi d'Espagne, au roi de Navarre, au

Digitized by Google

roi d'Aragon, & c'est toi qui veux me faire mourir ? Oh ! tu es un monstre, mais tu en mourras. » Il saisit un couteau pour tuer son fils. Les chevaliers & les écuyers présents se jettent à ses genoux en pleurant & s'écrient : Ah ! monseigneur, pour Dieu, merci ! n'occiez pas Gaston, vous n'auriez plus d'enfant. » Eh bien, soit, dit le comte, qu'on le mette dans la tour. Il donna ordre en même temps de saisir tous les chevaliers & écuyers attachés à la personne de son fils, & il en fit mourir une quinzaine dans les supplices. Bien résolu à mettre son fils à mort, il voulut le faire juger ; mais tous les nobles, tous les prélats du pays de Foix & de Béarn, tous les notables demandaient sa grâce. Cependant, l'infortuné Gaston languissait dans une salle obscure de la tour, couché sur son lit, ne voyant que son gardien. Celui-ci s'aperçut que depuis quelques jours le prisonnier n'avait pas touché aux aliments ; il en avertit le comte. Phœbus « s'en vint vers la prison où son fils était, & tenait un coutelet pour appareiller ses ongles. Par mal-talent, en boutant ce bout de pointe en la gorge de son fils, il l'asséna on ne sait quelle veine & lui dit : « Oh ! traître, pourquoi ne manges-tu pas ? » Il s'en alla. L'enfant fut troublé & effrayé ; il avait senti la pointe du couteau qui l'avait touché à la gorge, & une veine était percée. Il se tourna de l'autre côté & mourut. A peine le comte était-il rentré dans sa chambre qu'on vint lui dire : « Monseigneur, Gaston est mort ! » Ceci se passait en l'année 1382.

Cette scène horrible fit de Gaston Phœbus le meurtrier de son fils, & de ce dernier une touchante & innocente victime, car le fils aimait trop son père pour que la pensée du crime hantât son esprit. Dans sa naïveté d'enfant, le jeune Gaston crut sincèrement à l'heureux résultat que lui avait prédit son oncle, &, en réalité, celui-ci fut l'assassin. Mais à dater de ce jour l'esprit du comte fut en proie à la tristesse la plus profonde, les rides creusèrent son large front. Il reporta toute son affection sur ses bâtards, &, à la veille même de son entrevue avec Charles VI, il caressait l'espoir d'obtenir pour eux, de la bienveillance royale, les avantages & les droits qui appartiennent aux enfants légitimes.

* * *

Digitized by Google

Gaston Phœbus, arrivé à Toulouse à basses vêpres, se tint tout le reste du jour & toute la nuit en son hôtel. Il y reçut les bourgeois qui lui manifestèrent avec transport la joie qu'ils éprouvaient de le revoir, car le comte de Foix était très populaire dans la cité & dans tout le Languedoc. Les habitants se souvenaient qu'il avait combattu le duc de Berry oppresseur de la province. Ils lui offrirent des présents, parmi lesquels des bons vins du pays & plusieurs autres choses.

Le lendemain, à dix heures du matin, Gaston monte à cheval escorté par deux cents chevaliers montés, tous hommes d'honneur, parcourt lentement, au milieu de la foule, les rues qui conduisaient au palais Narbonnais & s'arrête dans la cour située dans la première place du château. Le comte de Foix & ses écuyers mettent pied à terre, tandis que les valets prennent & tiennent les chevaux. Ils montent les degrés de la grande salle. Le roi de France, qui était sorti de sa chambre, se trouvait dans cette salle attendant le comte. Celui-ci, tête nue selon sa coutume, ses longs cheveux épars, entre dans la salle, & voyant le roi, son frère, son oncle & les autres seigneurs « pour honorer le Roy & non autrui, s'agenouille, tout bas, d'un genouil, puis se lève & passe avant. » A la seconde fois, il s'agenouille tout près du roi. Charles VI le prend par la main, l'embrasse, le lève sus & lui dit :

« Comte de Foix, beau cousin, vous êtes le bienvenu. Votre vue & venue nous réjouit moult grandement.

« — Monseigneur, répond Gaston, grand merci : quant tant vous en plait à dire. »

Après la cérémonie des salutations, « là eut, dit Froissart, parlement ensemble, le Roy & le comte. » Mais le chroniqueur ne nous dit pas quel fut le sujet de cet entretien. Il ajoute qu'après fut heure de dîner. On donna l'eau, on lava ses mains & l'on s'assit.

Dans la salle à manger ou *tinnel*, trois tables étaient dressées.

A la première furent placés : au premier chef, l'archevêque de Toulouse, puis le Roi, puis son oncle le duc de Bourbon, puis le comte de Foix, puis messire Jean de Bourbon, comte de la Marche & de Vendôme.

Digitized by Google

A la seconde table : messire Jean de Labreth, comte d'Harcourt, Philippe de Bar & quatre chevaliers du comte de Foix.

A la troisième table : le maréchal de Sancerre, Roger d'Espaigne & huit chevaliers du comte.

Les chroniques du temps ne nous ont pas transmis le menu du repas, mais tout indique qu'il fut conforme aux goûts & aux habitudes de cette époque. Le service de la table était réglé selon la condition des personnages, & une sorte de conformité y présidait. Nous pouvons donc nous rendre compte, à l'aide de documents authentiques, d'un repas entre grands seigneurs au quatorzième siècle.

Le dîner était annoncé par le son de la corne. C'était l'appel que Froissart appelle *corner l'assiette*, & d'autres *corner l'eau*. Des écuyers présentaient aux convives, avant de se mettre à table, des vases contenant de l'eau aromatisée, généralement de l'eau de rose, pour se laver les mains & une serviette. Les tables étaient recouvertes d'une nappe appelée *doublier*, parce qu'elle était ordinairement pliée en double. Les convives s'essuyaient la bouche & les doigts avec le doublier, l'usage des serviettes n'étant venu que plus tard. On se servait pour manger de cuillers & de couteaux portant d'un côté la lame, de l'autre une petite fourchette à deux pointes. Sur le milieu de la table étaient les *dormants* correspondant aux *surtouts* de nos jours & destinés à l'ornementation. Tous ces ustensiles étaient d'argent. La coutume de porter la santé des convives était générale, & la politesse voulait que celui auquel on la portait *plégeat*, c'est-à-dire fit raison aussitôt. Ces santés étaient portées au son des instruments. Le service de la table était fait par les écuyers & les pages. Voyons maintenant l'ordonnance du repas.

On servit d'abord les potages ou *ragoûts* : les deux termes avaient, à cette époque, la même signification. Les vermicel, semoules & macaroni, de fabrication italienne, ne furent importés en France que sous le règne de Louis XII. Les ragoûts furent nombreux & faits avec les viandes les plus variées. Nous citerons le *pot pourri* qui était un composé de veau, de bœuf, de mouton, de lard & de légumes, & la *galimafrée*, fricassée de volailles arrosée de verjus, relevée par des épices & liée par une

Digitized by Google

sauce cameline composée de vinaigre, mie de pain, cannelle & gingembre. Les cuisiniers ou *maîtres queux*, comme on les appelait, se piquaient d'émulation & élevaient leur métier à la hauteur d'un art.

Les pâtés étaient servis sur toutes les tables princières & formaient l'un des éléments essentiels des repas. Ils étaient faits, soit de petits poulets ou poussins, soit de venaison fraîche (lièvres, perdreaux, chevreuils, &c.), soit d'anguilles & de saumons, soit de pigeons, oiselets, oies, poules & chapons à haute graisse, le tout accompagné de jambons de sangliers. Une espèce particulière de pâté portait le nom de *narrois* & consistait dans un mélange de foie de morue & de poissons hâchés : elle était, paraît-il, très appréciée. Ces pâtés étaient présentés sur la table & déguisés sous diverses formes : lion, guerrier, soleil, selon l'imagination & le talent du cuisinier.

Mais le service le plus important de la table était celui des rôtis qui étaient présentés dans le même repas au nombre de huit ou dix espèces ; c'étaient : l'aloyau de bœuf, le plus commun ; un cygne *revestu en sa pel à toute plume*, un paon, un jeune chevreuil, un izard, un petit sanglier & même un ourson ; faisans, perdrix, outardes, hérons, butorts, bécasses.

Le cygne était d'abord rôti, puis, après la cuisson, on le présentait posé, comme s'il était vivant & nageant, le bec doré, le corps argenté, sur une petite terrasse dominant le service de la table peinte en vert pour imiter une pelouse & entourée de bannières armoriées.

Le paon était servi dans un semblable appareil, étalant sa belle & longue queue & dressant son étincelante & chatoyante aigrette. C'était le rôti royal & il n'était apporté sur la nappe qu'au son des fanfares & aux applaudissements des assistants.

Les rôtis de venaison étaient cuits d'abord dans l'eau pour être rendus plus tendres, puis, comme les autres, à la broche & imbibés de jus d'orange, d'eau de rose, saupoudrés de sucre & d'épices.

Toutes ces pièces, après avoir figuré sur la table & excité l'admiration des convives, étaient enlevées par l'écuyer tranchant qui les découpait & les représentait de nouveau par morceaux.

Le rôti était le triomphe du maître-queux & la pierre de

Digitized by Google

touche de la science culinaire. Brillat-Savarin fut un plagiaire lorsqu'il s'appropria, dans sa *Physiologie du goût*, cet aphorisme : on *devient cuisinier*, *mais on naît rôtisseur*. Les gourmets du moyen âge l'avaient prononcé avant lui & un bon rôtisseur était très recherché & considéré comme un personnage important.

Le rôti était toujours suivi de la salade, qui se composait d'herbes crues mélangées avec des légumes cuits, pattes, crêtes, foies ou cervelles de volailles, le tout assaisonné comme de nos jours.

Après la salade, on servait les poissons, tantôt frits, tantôt hâchés avec des œufs formant une pâte appelée *carpée* & fortement assaisonnée. On mangeait indistinctement du poisson de mer & du poisson d'eau douce.

Les sauces étaient fortement épicées de façon à exciter l'appétit & la soif.

Nous ne parlons que pour mémoire des rôtis d'oie, de menu gibier, de saucisses, grillés, &c., &c., qui formaient les éléments de la nourriture ordinaire chez les seigneurs & personnes de qualité, mais qui étaient bannis des dîners d'apparat. Cette catégorie de plats constituait le premier service de la table appelé les *mets* ou *assiettes*.

Les convives mangeaient copieusement & buvaient de même. La plupart d'entre eux, doués d'une taille & d'une force athlétiques, n'ayant d'autre passe-temps que les exercices violents, dédaignant parfaitement l'étude & le culte des belles-lettres, n'avaient d'autres préoccupations que d'entretenir la vigueur & l'énergie de leur corps.

Les vins étaient placés dans des vases de grès ou de métal & servis dans des coupes de métal appelées *quartes* & contenant une quarte ou deux pintes de vin. Un écuyer était chargé de ce service : il déposait les vins & les coupes sur un dressoir, & c'est là qu'il les prenait & les rapportait lorsqu'il remplissait son office. Les vins les plus renommés de cette époque, comme ceux de nos jours, étaient : ceux de Beaune en Bourgogne, de Saint-Emilion en Guyenne; de Chablis, d'Epernay en Champagne. On estimait & on recherchait également le vin de Saint-Pourçain en Auvergne; les vins clairs & aigrelets des

Digitized by Google

environs de Paris. Quant à ceux de Gascogne, très généreux, très alcooliques, ils étaient quelque peu tenus en suspicion, parce que un médecin célèbre de l'époque, le médecin Paulmier, avait déclaré qu'ils avaient « l'inconvénient de dessécher le sang. » Le Languedoc avait aussi des vins renommés, notamment ceux de Montpellier, &, près de Toulouse, ceux de Villaudric.

Mais les vins de France n'empêchèrent pas que les vins étrangers ne fussent recherchés : ceux du Rhin, de Chypre, d'Espagne, d'Italie, le vin d'Aquila, le muscadet, le grenache, la rosette, le malvoisie. Il paraît cependant que l'art de la fabrication des vins remonte plus haut que la fin du dix-neuvième siècle, car le malvoisie que l'on buvait en France était fabriqué [1].

On avait aussi des vins contenant des infusions d'absinthe, de myrthe, d'anis, d'hysope & de romarin, & enfin, le fameux *hypocras*, le vin d'honneur, fait, soit avec du clairet, soit avec des vins de liqueurs étrangers, dans lequel on faisait entrer des épiceries & des aromates d'Asie avec du miel.

Nous ne parlons que pour mémoire de la piquette & du *moré* ou vin de mûres à l'usage des petites gens.

L'hypocras blanc était quelquefois servi dès le premier plat.

Le second service, appelé *entremets*, comprenait : la *desserte*, l'*issue de table* & le *boute-hors*.

La desserte répondait à notre dessert & se composait habituellement de poires cuites, nèfles, noix pelées, figues, dattes, pêches, raisins, avelines, &c., &c.

A l'issue de table, on mangeait des gaufres, des tourtes, des tartes, des feuilletés, &c., & on buvait de l'hypocras rouge.

Lorsque les convives s'étaient levés de table, avaient lavé leurs mains & dit les grâces, ils passaient dans la *chambre de parement* ou salon où on leur servait des épices destinées à

1. On lit enfin dans le *Bibliophile Lacroix*, qui a spécialement étudié les mœurs du moyen âge : « En général, le malvoisie que l'on buvait en France était une préparation artificielle qui n'avait même pas la couleur & le goût du vin de Chypre. Olivier de Serres assure qu'on le faisait, de son temps, avec de l'eau, du miel, du jus d'orvale, de la lie de bière & de l'eau-de-vie. »

Digitized by Google

favoriser la digestion & qu'ils mangeaient en buvant du grenache, du malvoisie & autres vins aromatisés : c'était le boute-hors.

Dans les grands festins, il y avait les *dorures*, consistant en gelées de toute espèce, présentées sous toutes formes & couleurs, oiseaux, animaux sauvages, &c., &c., selon l'imagination du pâtissier. Elles faisaient partie du second service du repas, des entremets [1].

Froissart nous apprend que le dîner offert par Charles VI à Gaston Phœbus fut « moult grand & bien étoffé de toutes choses. » Quand il fut terminé, on leva les tables, &, après

1. Nous avons sous les yeux la curieuse & authentique description d'un repas somptueux donné à Tours, en 1458, par Gaston IV comte de Foix, au roi de France Charles VIII, pour le remercier de l'avoir institué pair de France, à la place du comte de Toulouse, de lui avoir donné en mariage sa dernière fille, Magdeleine de France, enfin, de l'avoir fait chevalier de l'ordre de l'Etoile.

« Le prince Gaston fit le plus triomphant banquet qui fut vu auparavant. Douze tables furent dressées ayant, chacune, sept aulnes de long & deux & demi de large. » Le nombre des services s'éleva à sept, & chacun de ces services se subdivisa en six ou sept autres; chacun des principaux services fut suivi d'entremets.

« Après le quatrième service « fut porté un entremets en forme de beste que l'on appele tigre : & jetait ladite beste, par subtil engin, le feu par la gorge. Portait en son col un bien riche collier où estoient pendues les armes & devizes du roy richement faites. Le dit entremets étoit porté par six hommes ayant chacun un mandillot & cape faite à la sorte de Béarn, & dansaient devant les seigneurs & dames à la mode du pays; & croyez que ce ne fut pas sans rire, & ce fut cet entremets le plus prisé que tous les autres, à cause de la danserie nouvelle.

« Après le cinquième service fut porté un entremets: c'estoit une grande montagne que portoient vingt-quatre hommes. En ceste montagne, il y avoit deux fontaines : de l'une sortait eau rose, & de l'autre eau musquée, donnant merveilleusement bonne odeur à toute la salle. Par autres quartiers de la montagne sortoient de petits conins (lapins) vifs & plusieurs sortes de petits oiseaulx; dans le creux de la dite montagne estoient quatre petits garçons & une fille, habillés en sauvages, & sortoient par un trou du rocher, dansant par belle ordonnance avec une mauresque devant les seigneurs. Tous les services étoient en plats d'argent, & falloit au dit service pour chacune table cent quarante plats d'argent. » (*Théâtre d'honneur*, par Favyn.)

Digitized by Google

grâces rendues, on prit d'autres « esbattements. » Le roi, Gaston & les seigneurs se rendirent dans la chambre de parement où ils passèrent environ deux heures « sur leurs pieds, » entendant des ménétriers; car le comte de Foix y prenait grand plaisir. Après cela on apporta le vin & les épices. Le comte de Harcourt présenta le drageoir au roi de France seul : messire Gitard de la Pierre l'offrit au duc de Bourbon, & messire Nouant de Nouailles au comte de Foix. Enfin, sur le point de quatre heures, Gaston demanda congé au roi qui le lui donna, ainsi que le duc de Bourbon & les autres seigneurs. Il sortit de la salle & descendit dans la cour où il trouva les chevaux tout prêts & les gens tout appareillés qui l'attendaient. Il monta à cheval & retourna en son hôtel très satisfait « de la bonne chère & recueillette que le roy lui avoit fait faire; & s'en loua moult & fort à ses chevaliers. »

L'entrevue de Gaston avec Charles VI lui avait conquis les sympathies du roi qui ne manquait pas de les lui témoigner. « Le roi s'inclinait & véait volontiers le comte de Foix. » Mais le duc de Bourbon & les conseillers de Charles veillaient, & toutes les séductions de Gaston n'aboutirent à aucun résultat.

Quelques jours après, Gaston donna à dîner au duc de Touraine, au duc de Bourbon, au comte de la Marche & à tous les seigneurs de France qui faisaient partie de l'escorte du roi. Ce que fut ce dîner, on peut s'en rendre compte en songeant à la magnificence habituelle du comte. « Il fut, outremesure, grand & bel, & grand foison y eut de mets & d'entremets. » Plus de deux cents chevaliers prirent place à table. Le service était fait par les chevaliers du comte de Foix. A la fin du repas & lorsque les tables furent sur le point d'être levées, le roi Charles, qui avait dîné au château avec ses cousins germains, les sires de Labreth & Philippe de Bar, « ne se put tenir qu'il ne vint voir la compagnie. » Il vint en l'hôtel du comte, qui fut très touché par cette visite & exprima à son roi toute la joie qu'elle lui causait. Il y eut, ici encore, « plusieurs esbattements. » Et ces amusements furent ceux qui étaient en honneur & en usage à la *cour* de Phœbus. D'abord, des luttes de corps à corps entre Gascons & Français; puis, des exercices consistant à jeter la pierre & à traire la darde au plus

Digitized by Google

loin & au plus haut. Tous ces amusements durèrent jusques à la nuit. A ce moment, le roi & les seigneurs s'en retournèrent au château. Mais Gaston voulut que cette journée laissât dans leur esprit un souvenir aussi agréable que durable. Il fit cadeau aux écuyers du roi, des ducs de Touraine & de Bourbon, de soixante chevaux, coursiers, palefrois & mulets, tous amblants, sellés & apprêtés de tout point. Aux ménétriers il fit remettre deux cents couronnes d'or, autant aux hérauts[1]. Et naturellement tous se louaient des largesses du comte.

Quatre jours après, Gaston Phœbus vint au château Narbonnais, accompagné par les barons & chevaliers de Foix & de Béarn, pour y accomplir la formalité que le roi avait requise : « Entendre hommage de la comté de Foix & des appendances, réservé la terre de Béarn. » La cérémonie eut lieu selon les formes usitées. Mais auparavant, par l'entremise du sire de La Rivière, de Jean le Mercier & de l'évêque de Noyon, conseillers du roi, il y avait eu des traités secrets entre Charles VI & Gaston. Malgré le silence convenu, la vérité avait quelque peu transpiré.

Depuis l'événement dramatique survenu dans la tour du château d'Orthez, le comte de Foix n'avait plus d'héritier légitime. Tous les agrandissements de territoire, toutes les conquêtes faites par les armes, tous les trésors amassés, tous les biens du monde enfin qui constituaient la grandeur & la puissance de la maison de Foix, tout cela allait passer dans des mains étrangères. L'œuvre si patiemment, si courageusement élaborée était destinée à périr avec son auteur. Cette pensée douloureuse agitait l'esprit de Gaston ; elle le poursuivait comme un juste châtiment. Il essaya toutefois de consolider sa fortune & ses biens sur la tête de ses bâtards. Il demanda au Roi que son fils naturel Iobbain fût accepté, après le décès de son père, comme héritier de tout le comté de Foix, & pour se rendre le monarque favorable, il lui déclara qu'il lui léguait, pour la prendre le jour de son décès, la somme de cent mille francs. Pour son autre enfant naturel Gratien, il sollicita la terre d'Aire, en Béarn, & de Mont-de-

1. La *couronne* était une pièce de monnaie.

Digitized by Google

Marsan; les terres acquises en Béarn devaient revenir au vicomte de Châtillon. Le roi, avec beaucoup de ménagements, évita de prendre un engagement quelconque, & comme le comte devenait pressant, il lui dit : « Je tiens en main l'hommage de ma terre de Foix, & s'il advient que, de notre temps, la terre vacque par la mort & succession de notre cousin, le comte de Foix, nous en déterminerons adonc si à point & par si bon conseil que Iobbain de Foix & tous les hommes de Foix s'en contenteront. » Cette parole, dit le chroniqueur, suffit bien au comte & aux barons & chevaliers qui étaient présents. Au comte? il est permis d'en douter. Mais les barons & les chevaliers furent satisfaits, car ils étaient opposés aux projets de Gaston pour ce qui touchait ses bâtards. Le roi retint le comte de Foix à dîner, &, après s'être donnés l'un & l'autre des marques d'amitié, ils se séparèrent.

Gaston retourna en son hôtel. Le lendemain, après boire, il quitta Toulouse, laissant derrière lui ses fourriers pour payer ses dépenses, passa au pont, à Toulouse, « la rivière de Gironde, » & retourna en son pays par Mont-de-Marsan. La venue du roi en Languedoc coûta, dit-on, au comte de Foix la somme de quarante mille francs.

Charles VI, pendant son séjour à Toulouse, « entendit à ses besognes très grandement; il remua sénéchaux & officiers plusieurs; il réforma le pays en bon état. » Dans sa réglementation, il s'occupa des détails les plus singuliers, entre autres du costume que devaient porter les filles de joie. Il récompensa ses serviteurs, notamment messire de Labreth (ou d'Albret), dont il renouvela l'armoirie. Le départ fut enfin décidé. Il reçut successivement la visite de l'archevêque, du sénéchal, des bourgeois, des dames & damoiselles. Le roi leur donna congé à tous & à toutes « moult doucement. On se départit de Toulouse après boire, & vint ce jour gésir à Chastel-Neuf-d'Arry, & puis, de là, toujours en avant, & exploita tant par ses journées qu'il vint à Montpellier où il fut reçu avec joie [1]. »

1. Froissart, *Chroniques*, t. IV.

Digitized by Google

Quelques historiens, en petit nombre, il est vrai, parmi lesquels nous devons citer l'auteur de l'*Histoire du comté de Foix*, Castillon d'Aspet, racontent que Gaston Phœbus, après avoir quitté Toulouse, se rendit à Mazères pour y recevoir le roi qui avait résolu de s'y transporter pour lui rendre la visite. Quelques jours après, Charles & sa suite arrivèrent. Ils étaient à une certaine distance du château, sur les terres du comte de Foix, quand ils rencontrèrent une quantité de moutons & de bœufs gras, conduits par des bergers & des bouviers si bien faits & de si bonne mine, qu'on les eût pris pour des gentilshommes. Ces hommes s'approchèrent de Charles & lui offrirent, de la part de leur maître, tout le bétail qu'ils conduisaient, ainsi que plusieurs beaux chevaux des haras de Mazères, tous portant des colliers avec des sonnettes d'argent. Après avoir remercié gracieusement, le roi se hâta de se rendre au château où il reconnut les mêmes hommes qui étaient venus à sa rencontre & qui avaient déjà quitté leur déguisement pour reprendre leur costume de chevalier. Des fêtes brillantes furent données.

La visite du Roi à Mazères a été rapportée par un biographe de Charles VI, qui n'a point dit son nom & qui n'est connu que par la désignation de : *l'anonyme de Saint-Denis.* C'est le premier qui en a parlé. Juvénal des Ursins & Castillon d'Aspet l'ont racontée à leur tour d'après ce biographe. Mais il convient de remarquer que ce dernier n'a pas été le témoin du voyage de Charles VI dans le Languedoc, qu'il a recueilli des renseignements, des anecdotes qui donnaient de l'intérêt à son œuvre, mais dont il n'a peut-être pas suffisamment contrôlé l'exactitude. Froissart, au contraire, chroniqueur minutieux, qui, suivant l'expression de Lafaille, *était à la suite du roi* & a tout vu, contredit formellement le récit de l'anonyme de Saint-Denis. D'après lui, Gaston, en quittant Toulouse, a pris directement la route de Mont-de-Marsan, & Charles VI celle de Castelnaudary, où il est arrivé le jour même de son départ. De la visite à Mazères il n'est nullement question. Un autre historien, Jean Dorronville, qui a écrit la vie de Louis III, duc de Bourbon, oncle du Roi, ne parle pas davantage de cette visite.

Digitized by Google

Mais les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* opinent pour le voyage du roi à Mazères. Ils s'appuient : 1° sur l'existence d'une charte donnée à Mazères, le 10 janvier 1390, par le comte de Foix, & dans laquelle celui-ci promet, entre les mains du roi, d'observer la paix avec le comte d'Armagnac; 2° sur le compte du domaine de la Sénéchaussée de Toulouse de l'an 1390, qui rapporte que « le roi étant à Mazères le 10 janvier de l'an 1390, nomme Pierre vicomte de Lautrec, à la charge « de chastellain de Pesne en Albigeois. »

Ces deux documents ne nous paraissent pas suffisamment probants. Les mots *entre les mains du roi* contenus dans le premier représentent une formule, une fiction, plutôt qu'ils ne constituent une preuve certaine de la présence corporelle du roi; on les retrouve dans un grand nombre de chartes données lors de la présence du monarque. Quant au second document, qui probablement ne doit plus exister à l'heure actuelle, il est bien difficile d'en contrôler l'exactitude[1].

Le voyage du roi à Mazères est donc pour quelques-uns douteux, pour les autres une légende.

Légende encore est le *vœu* de Charles VI, qui, dans une promenade avec ses seigneurs dans la forêt de Bouconne, s'y serait égaré, & la nuit obscure étant venue, aurait fait le vœu, s'il retrouvait son chemin, d'offrir le prix de son cheval à la chapelle de Notre-Dame des Carmes à Toulouse. Et le chemin fut aussitôt retrouvé. Une peinture murale dans le couvent des Carmes rappelait cet événement. Charles VI était représenté à cheval s'inclinant devant l'image de la Vierge qui tient l'enfant Jésus; il est suivi par le duc de Touraine, son frère, Pierre de Navarre, Henri de Bar, Philippe d'Artois, Olivier de Clisson, connétable de France, Enguerrand, sire de Coucy.

1. La quantité de fausses chartes qui furent composées dans les temps anciens est considérable. Des scribes & des moines connaissant très bien les écritures & les styles appropriés aux diverses époques & à la nature des actes avaient la spécialité de fabriquer de faux parchemins. Les arrêts de nos Parlements & de nos Cours d'appel ont établi l'existence de ces pratiques suivies pendant plusieurs siècles.

Digitized by Google

Cette peinture a été détruite avec le couvent lui-même, mais une reproduction existe dans l'édition première de l'*Histoire de Languedoc*[1]. Ici, les historiens n'affirment pas, ils se bornent à cette simple mention : on dit.

Paul de CASTÉRAS,

Conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.

1. Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

LE MIDI

PRÉFACE DE L'*ALBUM DES MONUMENTS DE L'ART ANCIEN DU MIDI DE LA FRANCE* [1].

Les Français du nord de la Loire qui ne connaissent pas le Midi sont à plaindre, car ils aiment la France sans savoir toutes les raisons qu'il y a de l'aimer. Ils ressemblent au troubadour Jaufre Rudel, prince de Blaye, qui était amoureux de la belle princesse de Tripoli sans l'avoir jamais vue. Et pourtant, nous autres Barbares, qui habitons de l'autre côté du Plateau Central, au fond des vieilles provinces de la Gaule chevelue, nous n'aimons, à vrai dire, que le Midi. Nos lointains ancêtres nous ont transmis cette passion pour les horizons limpides. Quand les Gaulois montaient sur leurs grands chars pour aller à la découverte du monde, où se dirigeaient-ils, sinon vers Rome, vers Delphes & vers Ancyre? — Il fallait être aussi Scandinave que l'étaient les Normands du onzième siècle pour avoir l'idée de faire la conquête de l'Angleterre. Les Français du moyen âge regardaient à l'opposé. Si la première croisade fut sublime, les autres furent exclusivement pittoresques. Il est évident que les chevaliers picards ou champenois s'en allaient en Orient pour voir quelle silhouette faisaient les palmiers par-dessus les murs de Saint-Jean-d'Acre. Les guerres de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier en Italie, que les manuels d'histoire jugent si sévèrement, furent tout à fait dans la tradition nationale. Tous ces rois furent des touristes magnifiques. Toute l'histoire de France est orientée vers le Midi. Les guerres de Bonaparte en Italie & en Egypte, la campagne du Liban, la conquête de l'Algérie sont autant de formes de cet antique

1. Voir la note à la fin de l'article.

Digitized by Google

amour du Midi, qui est au fond de nous sans que nous le sachions.

C'est pourquoi, lorsque nous autres, Septentrionaux, nous descendons le Rhône, & que nous voyons pour la première fois la divine Provence jonchée d'éclats de marbre, il nous semble entrer dans un sanctuaire. Les voyageurs qui visitent ce beau pays avec un sentiment religieux sont de moins en moins rares. Le culte délicat de la Provence a remplacé à quelques égards cette passion indiscrète que nous faisions voir autrefois pour l'Italie. Stendhal lui-même serait obligé d'avouer aujourd'hui que la côte de Cannes avec les Iles d'or vaut bien Capri & la côte de Sorrente. Depuis quelques années la Provence est devenue pour beaucoup « le bois sacré » où les temples s'entrevoient parmi les lauriers, car les hommes ont besoin d'avoir dans l'âme leur jardin d'Armide.

Mais cependant n'est-on pas injuste pour cet autre Midi qui commence aux dernières pentes du Canal & qui va jusqu'aux Pyrénées? Et ne serait-ce pas une belle chose que d'enrichir l'imagination française de la beauté du Languedoc & de la Gascogne? Cette plaine infinie, qui se déroule dans la clarté jusqu'aux montagnes, a quelque chose du « Soave austero » de la Lombardie. Les paysages sur lesquels se sont ouverts les yeux de Virgile ressemblaient à ceux-là. La nature y est sans doute moins grecque qu'en Provence; on n'y voit pas sur les coteaux pierreux ces arbres sveltes & fins que le Pérugin juge seuls dignes de figurer dans les fonds de ses tableaux; on y entend moins la cigale; les choses n'y ont pas la même pâleur exquise; on y découvrirait plus difficilement ces gris verts, ces gris violets, ces gris dorés qu'on aperçoit du haut du rocher d'Avignon, mais on peut y goûter cependant des plaisirs délicats. Un figuier aux feuilles sculptées, un cyprès monumental ou quelque grand pin parasol donnent au paysage une noblesse achevée. Ces beaux arbres semblent être là pour abriter des bergers subtils & musiciens ou quelque Décaméron. Des ombres transparentes & colorées, un ciel éclatant, des fermes largement ouvertes, des colombiers revêtus de faïence & pareils à des tours, des clochers de brique, qui ne sont qu'un grand mur sonore, percé d'ogives, où vibrent à la fois le son & la lu-

Digitized by Google

mière, une incroyable splendeur en juin & en juillet, des automnes de pourpre & d'or jusqu'en décembre, des amandiers tout blancs dès février comme dans les îles grecques, enfin, je ne sais quelle magnificence païenne des choses, font de ce midi pyrénéen une France somptueuse. On comprend pourquoi les barons de Charlemagne, revenant de Saragosse, quand ils aperçurent soudain du haut des montagnes ce beau pays, qu'ils n'avaient pas vu depuis sept ans, se mirent à pleurer. Il ne faut donc pas dire que la Provence est plus belle que la Gascogne, puisque la Gascogne est belle d'une autre façon.

La beauté de l'art, dans ces provinces du sud-ouest, ne le cède en rien à la beauté de la nature. Ce vieux sol est tout fleuri d'églises & de châteaux. Mais je ne vois pas que ces beaux monuments soient aussi célèbres qu'ils mériteraient de l'être. Il en est peu en France de moins connus. Viollet-le-Duc lui-même, presque uniquement préoccupé de l'art gothique du Nord, a été un peu injuste pour l'art roman du Midi. A peine lui a-t-il consacré quelques pages dans son dictionnaire : il semble qu'il n'ait aimé vraiment que Saint-Sernin & la cité de Carcassonne. Quant à l'art de la Renaissance méridionale, il est encore plus inconnu; & M. Léon Palustre n'a pas encore essayé dans son grand ouvrage d'en marquer les caractères. On ignore presque complètement cette belle école du commencement du seizième siècle, qui peut rivaliser pourtant avec celle des bords de la Loire.

Peu de personnes savent, & je parle des Toulousains eux-mêmes, que Toulouse est une des villes les plus intéressantes de France. Et pourtant Toulouse ne montre plus que quelques restes de son ancienne gloire. Ce fut, au moyen âge, une ville merveilleuse. Les pèlerins, qui venaient du Nord pour prier près des châsses des apôtres, quand ils apercevaient des hauteurs voisines la ville rouge avec ses flèches & ses innombrables tours, étaient aussi émus que s'ils avaient vu Rome elle-même. On l'appelait « la Sainte », & elle méritait son nom, car on y marchait dans l'ombre des églises. Ses petites rues silencieuses, au dur pavé de diamant, étaient bordées de hauts murs monastiques, comme les ruelles de l'Aventin & du Cœlius. Il n'y eut pas une seule forme de la pensée ou du rêve chrétien qui fût

Digitized by Google

inconnue à cette incomparable Toulouse du moyen âge : elle eut des Bénédictins, des Dominicains, des Cordeliers, des chevaliers de Saint-Jean, des filles de Sainte-Claire, & plus tard des Pénitents bleus, des Pénitents gris, des Pénitents noirs. Elle était pleine de théologiens, qui construisaient leur cathédrale intérieure, de Franciscains, vêtus comme le peuple, qui montaient sur les bornes pour enseigner l'évangile d'Assise, de Flagellants, de miniaturistes, de poètes, de maîtres verriers. Les cloches des couvents y rythmaient la vie. Ce fut vraiment une ville de l'âme.

Mais que sont devenus tant de clochers, tant de cloîtres, tant de chapelles? Qu'est devenu le cimetière Saint-Etienne, ce Campo-Santo de la cité, aussi vénérable que celui de Pise & plus antique? Qu'est devenu le cimetière des pèlerins à Saint-Sernin, où les sarcophages, qui se pressaient pieusement autour du martyr, remontaient aux premiers jours du christianisme? Qu'est devenu le cimetière de la Daurade, où on voyait le tombeau de la reine Pédauque, cette princesse des légendes? Où est la Daurade elle-même, que les ariens avaient ornée d'une mosaïque d'or, comme une basilique de Ravenne? Où est le château Narbonnais, qui fut le palais des rois wisigoths avant d'être celui des comtes de Toulouse? Où est la forteresse des chevaliers de Saint-Jean, qui faisait penser aux murs héroïques de Malte & de Rhodes? Où est la maison des Templiers, où on ne trouva, quand on en fit l'inventaire, que des épées & des évangiles? Où est le vieux palais de la commune? Où sont ces murs que les Toulousains avaient si vaillamment rebâtis après le siège? Où sont les tours qu'élevaient les Roaix, les Villeneuve, les Maurand, ces capitouls aussi fiers que des Colonna ou des Orsini ?

Les barbares qui détruisirent toutes ces choses vénérables pour mettre à la place des rues, des marchés & des manufactures de tabac ne furent pourtant que des ignorants. Il faut leur pardonner, parce qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Ils croyaient ne disperser que quelques vieilles pierres : comment auraient-ils imaginé que c'était là quelque chose de leur âme ? Leur erreur cependant fut grave ; car ce n'est pas seulement à la beauté de leur ville qu'ils portèrent atteinte, c'est

Digitized by Google

aussi à son génie. Il est certain que Toulouse eût été, en ce siècle, plus fécond, si ces vieilles pierres eussent été là pour lui donner conseil. C'est en errant parmi les colonnes du Forum, les basiliques, les temples & les statues que Brunellesco & Ghiberti ont découvert une forme nouvelle de la beauté. Rienzi se fit l'âme d'un ancien Romain en épelant les marbres consulaires. Si l'on avait eu l'idée, au dix-huitième siècle, de remplacer Notre-Dame de Paris & la Sainte-Chapelle par quelque église classique, dans le goût de la Madeleine, le Romantisme ne serait jamais né. La destruction d'un beau monument est presque aussi grave que la perte d'une bataille. Seuls les peuples qui savent conserver méritent le nom de grands : c'est pourquoi les Romains réparaient, sans se lasser, la cabane de Romulus sur le Palatin.

Si donc Toulouse veut rester fidèle à tout son passé, elle doit entourer de respect les monuments qui lui restent, sinon elle donnerait tort à tous ces bons chevaliers qui sont morts pour elle, à Muret, aux côtés du roi don Peire, en criant : « Tolosa » !

Heureusement les beaux monuments sont encore nombreux à Toulouse. Saint-Sernin qui ressemble à une puissante nef en partance pour un grand voyage, & qui, le soir, devient rose comme les très vieilles étoffes qu'on conserve dans les trésors, — est une chose unique. Les Jacobins ont une tour si belle qu'on l'a imitée à dix lieues à la ronde ; ce charmant clocher rouge, où quelques pierres blanches sont précieusement enchâssées dans la brique, a l'air, il faut l'avouer, un peu mécréant : on dirait quelque Tour-Vermeille bâtie par fantaisie d'un kalife. L'église Saint-Etienne a une large nef, où se retrouve quelque chose de l'audace des architectes romains. Toutes ces églises à une seule nef, si fréquentes dans le Midi, & dont Saint-Etienne semble avoir été le modèle, sont sans doute moins religieuses que celles du Nord ; mais elles sont aussi plus civiques. Elles semblent faire partie de la couronne murale de la cité. Forteresses au dehors, elles ressemblent au dedans à quelque grande salle antique & sont faites pour des réunions d'hommes libres.

Pendant que les architectes assemblaient avec hardiesse les pierres & les briques, les sculpteurs taillaient des chapiteaux

Digitized by Google

& des statues. Le musée de Toulouse (je parle du musée de sculpture), où l'on peut voir quelques-unes de leurs œuvres, est peut-être bien, comme le disait M. de Montalembert, le plus national qu'il y ait en France. Ce qui fait en général la supériorité des musées italiens sur les nôtres, c'est que ce sont vraiment des musées de province. C'est à Sienne qu'il faut aller si on veut voir les œuvres de l'école siennoise; c'est à Pérouse qu'il faut étudier l'école ombrienne. Il y a une harmonie divine entre les monuments, le ciel, les campagnes & les œuvres de ces vieux maîtres. En France, nos musées de province sont des collections de hasard, où on regarde en passant des curiosités quelconques, des momies égyptiennes, des tableaux bolonais couleur de brique. A Toulouse, il n'en est pas ainsi; les statues de la Daurade & de Saint-Etienne, les chapiteaux romans, les apôtres de la chapelle des Cordeliers, sont des œuvres toulousaines : & ces belles choses exposées dans la salle capitulaire des Augustins, ou dans le délicieux cloître du quatorzième siècle, semblent prendre une valeur nouvelle.

L'art civil fut à Toulouse aussi fécond que l'art religieux. Il y a, au fond des cours, des fenêtres à meneaux sculptés & d'anciens puits, où le fer forgé s'épanouit en lis, qui méritent d'être connus. Il y a surtout des hôtels de la Renaissance qui devraient être plus célèbres qu'ils ne le sont. L'hôtel de Bernuy & l'hôtel d'Assézat méritent une place à part : l'un marque les débuts de la jeune Renaissance, toute fraîche & toute candide, & l'autre en marque la perfection. L'hôtel de Bernuy est le domaine de la fantaisie. La symétrie auguste, sœur de la musique, triomphe à l'hôtel d'Assézat. Une légende veut que ce palais ait été bâti pour Diane de Poitiers. Charmante erreur & pleine de sens! On voulait signifier par là que « la divine proportion » de cette belle demeure ne pouvait convenir qu'à celle qui fut elle-même un modèle d'eurythmie.

L'art de Toulouse a donc été de tout temps parfaitement original & digne d'être longuement étudié; mais il ne saurait avoir la prétention de donner, à lui seul, une idée complète de l'art du Midi. Le génie méridional fut infiniment varié. On a beau avoir vu Toulouse, on ne peut pas prévoir le portail de Moissac, avec son Christ triomphant, pareil à un empereur

Digitized by Google

d'Orient, ni ce cloître tiède & lumineux où tant de générations de moines ont médité sur les quatre sens des Ecritures. Rien ne peut faire soupçonner d'avance cette aérienne ville de Cordes, qui ne ressemble qu'à celle qu'Albert Dürer a mis dans le fond de la gravure de son saint Eustache. Qui pourrait croire que la cathédrale d'Albi, consacrée à sainte Cécile, à cette frêle musicienne, soit si formidable? Le château de Bournazel, dans l'Aveyron, avec sa loggia sculptée, ne peut se comparer ni aux hôtels de Toulouse, ni aux châteaux des bords de la Loire : il est beau de sa beauté propre. Conques ressemble, si l'on veut, à Saint-Sernin ; mais combien néanmoins est imprévue cette haute église livide, bâtie dans le désert, parmi les châtaigniers, au bord des torrents.

Si l'on descend vers les Pyrénées, on voit l'aspect des monuments se modifier peu à peu : les petites églises fortifiées de l'Ariège & les tours féodales révèlent un genre plus rude. Des châteaux, comme ceux de Lordat & de Miglos, debout au-dessus des vallées profondes, pleines de vapeurs bleues, évoquent un moyen âge qui semble plus lointain & plus redoutable. Qui pourrait exprimer l'étrangeté de ces barons pyrénéens, qui chassaient l'ours, brûlaient les villes, composaient des sirventes & mettaient à leur casque des touffes de genêt? De tous ces châteaux, le plus fier est, sans contredit, le château de Montségur, si souvent voilé de brouillards. Ce dernier asile des albigeois, où si longtemps la noble Esclarmonde avait soigné les malades & les vieillards, est la plus vénérable des ruines, puisqu'une religion y est morte.

Si on entre dans le bassin de la Méditerranée, dans l'antique Septimanie des Visigoths & des Arabes, une nature nouvelle se montre en même temps qu'un art nouveau. La cité de Carcassonne a été bâtie par des architectes septentrionaux ; mais le soleil a mis tant d'or sur ses pierres qu'elle n'éveille pas les mêmes impressions que les villes fortes du Nord. Le moyen âge, qui, de l'autre côté de la Loire, même dans les plus belles œuvres, fait songer aux longs hivers & aux pluies éternelles, est ici plein de lumière.

Plus loin, Narbonne, ce carrefour des races, qui fut tour à tour gauloise, romaine, visigothique, sarrazine, qui eut des

Digitized by Google

temples païens, des basiliques ariennes & des mosquées, montre à présent son musée des antiques & sa cathédrale. — Perpignan, assise, comme Valence, au milieu d'une huerta, a, comme Valence, une loge des marchands de la fin du moyen âge.

Tels sont les monuments, entre beaucoup d'autres, que se propose de faire connaître la Société archéologique du Midi de la France. Un album de ce genre ne s'adresse pas seulement aux artistes & aux savants, il s'adresse à tous ceux qui veulent apprendre à mieux connaître leur pays pour pouvoir l'aimer mieux.

Émile MALE.

La *Revue des Pyrénées* ne peut que manifester toute sa sympathie pour l'œuvre nouvelle de la Société archéologique du Midi de la France. Le meilleur moyen d'en faire connaître le but était de mettre sous les yeux de ses lecteurs la préface si remarquable de M. Mâle, agrégé, professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien membre de l'École d'Athènes.

La première livraison vient de paraître; elle est magnifique : in-4°, sur papier de luxe dans un élégant cartonnage; ses illustrations nombreuses, les planches en phototypie sont dignes des beaux monuments reproduits; les notices sont dues aux archéologues les plus distingués.

Trois cent cinquante souscripteurs sont déjà réunis, mais il en faut davantage pour couvrir les frais. Le tirage est d'ailleurs limité à 500 exemplaires. En vérité, c'est trop peu, & certainement l'éditeur & le public ne tarderont pas à le regretter.

L'*Album des Monuments & de l'Art ancien du midi de la France* est édité par la librairie Paul ÉDOUARD-PRIVAT, à Toulouse.

(*N. D. L. R.*)

Digitized by Google

L'ÉMIGRATION DANS LES BASSES-PYRÉNÉES

PENDANT SOIXANTE ANS[1]

C'est vers 1832 que l'émigration a commencé. Il y a eu des émigrants auparavant, se dirigeant vers l'Espagne ou vers les colonies espagnoles; il y en a eu de temps immémorial; mais c'est à partir de cette date qu'un courant important s'est dessiné vers l'Amérique du Sud. Les premiers départs eurent lieu à l'instigation de la maison anglaise *Lafone and Wilson* qui cherchait à peupler une colonie agricole à Montévidéo. Voici le tableau des départs constatés officiellement de 1832 à 1891, à l'aide des passeports délivrés, des renseignements préfectoraux ou des relevés des commissaires spéciaux créés par le décret du 15 janvier 1855 :

	DÉPARTS.	MOYENNE ANNUELLE.
1832-1735 (4 ans).....	828	208
1836-1845 (10 ans).....	10,162	1,016
1846-1855 (10 ans).....	16,111	1,614
1856-1864 (9 ans).....	12,833	1,425
1865-1874 (10 ans),.....	17,750	1,775
1875-1883 (9 ans).....	5.157	573
1884-1891 (8 ans).....	16,421	2,052
TOTAL en 60 ans..... .	79,262	1,321

Tel est le bilan officiel de l'émigration dans notre département, mais il n'est pas complet. Tous ces chiffres doivent être majorés, sauf ceux de la dernière période. En premier lieu, à l'émigration constatée au

1. Mémoire lu, le 21 septembre 1892, au Congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences* tenu à Pau.

Digitized by Google

moyen des passeports délivrés il faut ajouter une émigration clandestine qui s'est effectuée par les ports d'Espagne. Elle comprenait des jeunes gens auxquels l'Administration refusait des passeports parce qu'ils étaient entrés dans leur dix-neuvième année. Des armateurs de Bayonne ont aussi donné rendez-vous au port de Passajès à une partie de leurs passagers que les règlements édictés en 1855 & 1860 ne leur permettaient pas d'embarquer en France sur leurs bateaux encombrés. Depuis que l'obligation du passeport est supprimée, les seuls moyens de contrôle de l'émigration sont les relevés opérés dans les ports d'embarquement par des commissaires spéciaux. Mais la Compagnie des Messageries maritimes était affranchie de la surveillance des commissaires. Les nombreux émigrants qu'elle a transportés à la Plata n'ont donc pas figuré dans les relevés officiels. Ce n'est qu'en 1884 que la Compagnie elle-même a classé des passagers d'entrepont. Aussi la moyenne annuelle de notre département a passé de 573 à 2,052. C'est l'effet des constatations nouvelles plus que d'un redoublement d'émigration.

Si on veut prendre une idée plus complète de l'importance de l'émigration, il n'y a qu'à considérer le vide survenu dans la population de notre département depuis 1832, en tenant compte des excédents des naisssances sur les décès qui se sont produits durant cet intervalle de soixante ans. Le département avait, en 1831, 428,401 habitants; le dernier recensement de 1891 relève 423,662 habitants. C'est une perte nette de 4,739 habitants seulement. Comment a été couverte notre formidable émigration? Elle l'a été d'abord par les excédents des naissances sur les décès, qui ne représentent pas moins de 88,131 unités, chiffre supérieur à celui des départs officiellement relevés. La moyenne annuelle des départs a été de 1,321 pendant les soixante années; la moyenne des excédents a été de 1,468 [1].

En second lieu, deux communes des Landes, Saint-Esprit & Le Boucau, ont été rattachées au département en 1861, apportant 8,314 habitants. En troisième lieu, depuis le recensement de 1861, qui indique pour la première fois le lieu de naissance, jusqu'en 1891, on constate que 22,369 individus, nés hors du département, sont venus s'y fixer pendant ces trente années [2].

Au total, ces nouveau-nés, ces annexés, ces immigrants ont pris la

1. Excédent moyen de 1831 à 1840..... 2,211
— — de 1841 à 1850..... 1,660
— — de 1851 à 1860..... 561
— — de 1861 à 1870..... 1,369
— — de 1871 à 1880..... 1,531
— — de 1881 à 1890..... 1,509

2. En 1861..... 14,360 habitants nés hors du département;
En 1891..... 37,719 — — —

Digitized by Google

place de 118,804 émigrants. Et en ajoutant la perte de 4,739 habitants, le déplacement de nos compatriotes représente plus de 123,000 unités.

Une portion notable a émigré vers les villes, Bordeaux & Paris, en particulier; mais il faut en rattacher une bonne part encore aux 79,000 émigrants d'outre-mer, constatés officiellement; ce sera la part de l'inconnu, la part de l'émigration clandestine & des embarquements des Messageries maritimes jusqu'en 1884.

L'émigration n'a pas suivi un cours uniforme durant ces soixante ans. De 1831 à 1845, dans les quinze premières années, le courant s'est établi lentement; il n'empêche pas la population de s'accroître considérablement & d'atteindre son maximum en 1846. Le mouvement se précipite singulièrement de 1846 à 1855, avec la disette de 1847, la révolution de 1848, la crise viticole provoquée par l'oïdium. Buenos-Ayres commence à ouvrir aussi aux émigrants d'immenses perspectives. Le département perd 19,000 habitants pendant ces dix années, sans compter 6,000 excédents de naissances qui sont absorbés. Entre 1858 & 1864, l'émigration extérieure se ralentit si l'émigration vers les villes se développe. Ces deux émigrations réunies absorbent les excédents de naissances & l'augmentation provenant de l'annexion de deux communes des Landes; elles laissent la population à peu près stationnaire. De 1865 à 1874, recrudescence de l'émigration sous l'influence de la guerre, du perfectionnement des moyens de transport & de l'abaissement des prix. La population perd encore 4,000 habitants; 9,665 naissances en excédent & 19,000 immigrants venus du dehors comblent à peine les vides d'autant d'émigrés. De 1875 à 1886, le département reste à peu près stationnaire; les départs sont compensés par 19,000 excédents de naissances; mais pendant les cinq dernières années, de 1886 à 1891, il perd 6 à 7,000 habitants; 5 à 6,000 excédents de naissances sont également absorbés.

Les cinq arrondissements du département n'ont pas contribué également à l'émigration. Le département renferme deux populations distinctes : les Béarnais peuplent les arrondissements de Pau, Oloron & Orthez; les Basques occupent presque seuls l'arrondissement de Mauléon & forment la majorité de l'arrondissement de Bayonne, où un certain nombre de Gascons habitent les bords de l'Adour.

Les Basques constituent à peu près le quart de la population du département. Ils ont fourni environ les deux tiers des émigrants. Cette proportion est absolument établie pour les années antérieures à 1858; l'arrondissement de Bayonne a fourni 22 émigrants sur 100; celui de Mauléon 45. Elle serait supérieure si on pouvait classer l'émigration clandestine, car les deux arrondissements basques sont les plus rapprochés du littoral espagnol, par suite le plus à portée d'en user. A partir de 1858, l'arrondissement d'origine des émigrants ne nous est pas connu; mais on peut maintenir les proportions précédentes comme *minima*. Il est incontestable que le pays basque a continué à alimenter

Digitized by Google

les départs beaucoup plus que les autres parties du département. Les Gascons du bord de l'Adour ont été retenus par la prospérité de Bayonne & de Biarritz. Les Béarnais ont été principalement attirés vers Pau, vers Bordeaux & Paris, à l'exception d'une faible portion des arrondissements d'Oloron & d'Orthez qui a suivi les Basques à l'extérieur. Dans les pays basques, les habitants du littoral ont vu leurs stations balnéaires se développer & ont peu émigré. Ce sont les cantons montagneux de l'arrondissement de Bayonne & surtout ce sont les cantons de l'arrondissement de Mauléon qui ont envoyé la grande majorité des émigrants.

Résultat : L'arrondissement de Mauléon a perdu 12,000 habitants entre 1831 & 1891, sans compter les excédents de naissances que nous ne pouvons chiffrer, mais qui ont été considérables; l'arrondissement de Mauléon est celui où la natalité est le plus développée.

Revenons aux statistiques officielles pour les analyser rapidement au point de vue de la destination, du sexe, de l'âge & de la profession des émigrants. Malheureusement les statistiques ne nous permettent d'analyser ces caractères de l'émigration par département que jusqu'en 1877 environ.

Quelle a été d'abord la destination des émigrants? Avant 1856, sur 100 départs, 72 avaient lieu pour les rives de la Plata. Montévidéo était le port de débarquement exclusif jusqu'en 1849, où on commença à débarquer à Buenos-Ayres également. Une vingtaine de mille individus ont cette destination, dont les quatre cinquièmes sont Basques. Un millier se dirige vers les autres parties de l'Amérique du Sud. L'Amérique du Nord (le Mexique, la Californie, la Louisiane) en reçoit autant. Des Béarnais & quelques rares Basques vont coloniser l'Algérie, au nombre d'environ 2,000. Les autres colonies françaises glanent quelques centaines de colons. Le reste demeure sur le continent européen, en Espagne de préférence. Entre 1856 & 1891, l'Algérie attire peu d'émigrants. Buenos-Ayres devient le but de l'immense majorité. Montévidéo vient en seconde ligne, mais très loin derrière; puis le Chili, la Californie, le Mexique, le Brésil, le Pérou, la Bolivie, &c. Les deux républiques de la Plata & la Californie attirent surtout les agriculteurs, les pasteurs; les autres pays ne reçoivent guère que les commerçants & quelques artisans.

Comme dans toute période de tâtonnement, les femmes figurèrent en petit nombre parmi les émigrants des premières années, à peine 16 sur 100 émigrants de 1832 à 1840. En 1854 & 1855, elles représentent 24 % de l'émigration générale, 30 % de l'émigration basque considérée à part. Dans les années qui suivent, leur proportion monte à 38 sur 100 émigrants adultes. De 1865 à 1874, on ne relève que 24 femmes sur 100 émigrants majeurs. De 1875 à 1877, 30 femmes partent pour 70 hommes. Ce doit être la proportion actuelle que les états administratifs ne nous permettent plus de constater par département. Presque

Digitized by Google

toutes les femmes se dirigent vers les rives de la Plata, siège de notre colonie la plus ancienne et la mieux assise.

Les statistiques renferment peu de renseignements sur l'âge de nos émigrants. Nous savons seulement par les recensements qu'un grand nombre de ménages emmenant des enfants quittent le département entre 1846 & 1861. Les rapports sur l'émigration de 1865 à 1874 & de 1875 à 1877 nous donnent un classement détaillé à l'aide duquel nous pouvons comparer le caractère que l'émigration a possédé à cette époque dans notre département avec celui qu'elle revêtait dans le reste de la France. Les départs de zéro à dix ans sont moins nombreux dans notre département que dans le reste de la France. Comme cette catégorie ne peut émigrer qu'en famille, il faut en conclure que l'émigration a pris chez nous un caractère plus individuel qu'en France, & ce caractère tend à s'accentuer. En second lieu, la catégorie de dix à vingt ans fournit 40 °/₀ d'émigrants chez nous quand elle ne fournit en France que 17 à 18 °/₀. Le recensement de 1876 accusait pourtant un accroissement d'enfants au-dessous de l'âge nubile par rapport à 1866. C'est donc entre quinze & vingt ans que beaucoup de jeunes gens & de jeunes filles sont partis seuls. C'est l'émigration de la jeunesse, chose presque inconnue dans le reste de la France. Le service militaire n'arrête pas les garçons chez nous comme ailleurs. Ils commencent ainsi la vie de colons d'aussi bonne heure que les Anglais. L'émigration dans les Hautes-Pyrénées & dans la Haute-Garonne présente un aspect semblable à la nôtre.

Pendant les vingt-cinq ou trente premières années, la majorité des émigrants paraît s'être recrutée parmi les artisans. A défaut des statistiques de l'Administration, muettes sur ce point, nous trouvons ce fait indiqué par les recensements. Entre 1846 & 1856, la population urbaine perd 11 °/₀ de ses habitants tandis que la population rurale ne perd qu'un peu plus de 3 °/₀. La proportion de la population agglomérée, à laquelle appartiennent d'ordinaire les artisans, baisse dans le département pendant que celle de la populatiou éparse s'accroît. A partir de 1856 ou 1861, c'est la classe rurale qui fournit le plus d'émigrants. De 1865 à 1874, les professions industrielles comptent 15 départs sur 100; dans le reste de la France, elles en comptent 30. Sur 100 émigrants, il y a 53 agriculteurs, quand en France il y en a 30 seulement. De 1875 à 1877, la France envoie la même proportion d'émigrants agriculteurs; notre département en envoie encore 44 sur 100.

CAUSES DE L'ÉMIGRATION.

Les directeurs de la Sûreté publique, chargés de présenter périodiquement un rapport au Ministre de l'Intérieur sur le *Mouvement de l'émigration en France*, ne se lassent de s'étonner de la part prépondérante

Digitized by Google

des Basses-Pyrénées dans les départs. « Ce département, lisait-on dans le dernier rapport (*Journal officiel* du 31 août 1885), ne figure ni au dernier rang sur les tableaux de la richesse publique, ni au premier pour la densité de la population. L'émigration n'y est donc pas provoquée par les causes qui la produisent ordinairement dans les pays pauvres & populeux. Il faut l'attribuer à l'entraînement auquel se livrent les agents recruteurs & à la contagion de l'exemple. Les montagnards des deux versants des Pyrénées sont très recherchés comme colons par les Etats de l'Amérique du Sud, qui mettent tous les moyens en œuvre pour les attirer. Les premiers émigrants séduisent leurs compatriotes restés sur le sol natal par le récit des succès obtenus de l'autre côté de l'Océan. »

Les agents d'émigration placés à Bayonne & à Bordeaux, assistés de nombreux sous-agents disséminés dans tous les cantons du pays basque, ont eu en effet une influence décisive pour amorcer le courant de l'émigration. Ils ont contribué à le précipiter à certaines époques par des facilités de crédit exceptionnelles, par leurs ardentes excitations, quelquefois, dit-on, par des procédés blâmables. Encore aujourd'hui ils rendent les départs plus aisés. Mais, à quelque époque qu'on se place, leur action aurait été bornée, s'ils n'avaient trouvé dans le pays des causes intrinsèques poussant à l'émigration. La contagion de l'exemple signalée dans le rapport, les appels des émigrés à leurs parents, à leurs amis, sont déjà une première cause qui a secondé très vite leur propagande. La pauvreté de certaines régions, accrue par les transformations économiques ou par des crises, a mis dans leurs mains des catégories entières de familles chassées du pays natal par la misère. Comme transformations économiques il faut citer la fermeture de quelques forges qui occupaient, non seulement des ouvriers, mais des muletiers pour le transport des bois & du minerai, des charbonniers pour la confection du charbon de bois. Citons aussi la disparition de la contrebande qui était une véritable industrie pour des milliers d'individus. Les crises ont été l'anéantissement momentané des vignes par l'oïdium, certaines vexations forestières nuisibles au régime pastoral, le renchérissement des grains, en 1847 notamment. Ces causes ont agi particulièrement sur les familles qui n'étaient pas attachées au sol par un lien solide; elles ont souvent amené le départ, non seulement d'individus isolés, mais de familles entières d'ouvriers, d'artisans, de métayers, de petits propriétaires.

La moyenne propriété, de six à cinquante hectares, très répandue dans le département, a été plus résistante. Elle a fourni à l'émigration son élément le plus régulier & en même temps celui qui se renfermait dans les bornes les plus raisonnables, grâce à nos mœurs successorales. Dans l'état actuel de ces mœurs, reste des vieilles coutumes, un seul enfant, l'aîné d'ordinaire, est fait héritier exclusif ou héritière du bien, avec disposition en sa faveur de la quotité disponible que le code a

Digitized by Google

malheureusement trop réduite. Cet enfant est retenu sur le domaine ; il n'émigre pas à moins de vicissitudes extraordinaires. Un ou deux autres enfants demeurent pour l'aider ou pour épouser un héritier ou une héritière du voisinage. Le surplus des enfants, des cadets, pour les appeler par leur nom, est libre pour l'émigration avec une petite avance en argent sur ses droits successifs. Or, le département compte 30 familles sur 100 ayant quatre enfants & au-dessus, quand la France en compte à peine 19. L'arrondissement de Maulèon en compte même 50 sur 100. Supposez que sur les 30,000 familles ayant quatre enfants & au-dessus il y en ait 10,000 de moyens propriétaires, elles auraient 20 ou 30,000 enfants disponibles pour l'émigration à chaque génération. Voilà la cause permanente & éminemment honorable d'une partie de l'émigration.

Deux exemples vont faire toucher du doigt les causes de l'émigration & son intensité :

Voici un village où existait un haut fourneau en 1856. Le recensement de cette année-là relève 146 ménages ; le haut fourneau est fermé, & celui de 1881 n'en relève que 104, soit 42 de moins. Là-dessus, grand émoi des pessimistes ! Mais, si on regarde de près, que voit-on ? La fermeture du haut fourneau a amené fatalement la disparition de vingt-quatre ménages d'ouvriers & de muletiers qui étaient employés dans cette industrie. Que vouliez-vous que fissent ces ménages, sinon disparaître, puisqu'aucune autre industrie ne remplaçait celle qui les faisait vivre ? Ce n'est pas tout. La contrebande a disparu aussi dans ce village & l'Administration des douanes a restreint son personnel ; d'où la disparition encore forcée de neuf ménages de douaniers. On peut regretter ces braves douaniers, mais il faut bien se résigner à leur départ. Restent treize ménages dont il faut expliquer la disparition. Il y a cinq ménages de tisserands. Leur disparition n'étonne pas au moment où la toile des grandes fabriques vient prendre partout la place de la toile fabriquée sur place. Il y a un ménage de meunier. Un meunier de moins ! Cela s'explique par l'envahissement naissant des grandes minoteries. Deux ménages de charpentiers de moins ! Cela peut être encore attribué à la fermeture du haut fourneau. Les cinq ménages encore disparus sont des ménages de petits métayers ; ce sont les seuls qui sont probablement victimes de la misère. Veut-on savoir ce que sont devenus, pendant ce temps, les paysans moyens propriétaires de ce village ? Il y en avait 44 ménages, comprenant 268 personnes en 1856 ; il en reste, en 1881, 43 comprenant 261 personnes. Un seul est parti, remplacé par des métayers. La moyenne d'individus par ménage restant est égale & même supérieure à celle de 1856.

Voilà l'émigration des familles entières prises sur le vif. Elle enlève les petits ménages, dont le travail dépend des circonstances économiques & qui ne tiennent pas à la terre ; elle respecte les ménages importants qui reposent sur la traditionnelle possession du sol.

Digitized by Google

Voici l'émigration individuelle comparée dans ces deux mêmes catégories de familles. J'ai analysé, d'une part, dix familles prises au hasard de petits propriétaires, métayers, journaliers, artisans; d'autre part, dix familles paysannes de moyens propriétaires. Le premier groupe comptait 35 enfants émigrés sur 53 ayant dépassé l'âge adulte; le second groupe, 27 émigrés sur 57. Il restait chez les moyens propriétaires trois enfants en moyenne par famille; chez les autres 1,70. Ce rapprochement montre exactement dans quelle proportion les deux catégories de famille ont contribué à l'émigration individuelle.

CONSÉQUENCES DE L'ÉMIGRATION.

Nos 80,000 ou 100,000 émigrants ont créé en Amérique, spécialement sur les bords de la Plata, une colonie naguère florissante. Ils ont contribué, comme commerçants, industriels, propriétaires ruraux, surtout comme travailleurs, au développement de ces États naissants. Pour citer leur œuvre capitale, ce sont nos pasteurs qui ont introduit dans la *pampa* l'élevage du bétail, source d'une étonnante richesse. En travaillant pour le *Nouveau Monde*, nos compatriotes ont travaillé pour l'humanité, dont le bien-être général profite de tout progrès accompli sur un point de la surface terrestre; mais ils ont travaillé aussi pour la France. On peut leur attribuer, en partie, l'accroissement si remarquable du commerce français avec la République Argentine, avec l'Uruguay, avec la plupart des États de l'Amérique du Sud. Les commerçants en rapport avec ces contrées, les économistes, les patriotes ont souvent proclamé leur bienfaisante influence. Parmi les populations françaises, celles qui ne trouvent pas sur le sol l'emploi de toute leur activité tournent le surplus vers l'industrie, vers le commerce intérieur; presque seuls, les Basques & Béarnais se sont consacrés à la colonisation, au commerce extérieur. Tâche essentiellement méritoire dans ce siècle, où les nations européennes, par leur expansion admirable qui contraste tant avec celle de la France, menacent de ravir à cette dernière les profits que procure la mise en exploitation des pays neufs.

Ces résultats ont-ils été obtenus au détriment du département? A-t-il épuisé sa vitalité, compromis sa prospérité dans cet effort colonisateur? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Trois prédictions ont été faites à notre département au sujet de l'émigration. On a dit & répété : « Les terres vont rester en friche. » Puis : « Il n'y aura plus de soldats; il n'y aura que des insoumis. » Enfin, on a dit : « Les villages vont devenir des déserts, où erreront seulement les vieillards trop âgés pour partir. »

Voyons ce qui est advenu de ces trois sombres prédictions.

L'agriculture, d'abord, a-t-elle dépéri? Nous trouverons la réponse

Digitized by Google

dans la comparaison des statistiques agricoles de 1840 & de 1882. La superficie du territoire non cultivé atteignait 338,596 hectares en 1840; elle est tombée à 281,667 hectares en 1882. La culture a donc gagné près de 57,000 hectares.

La culture, si elle a gagné en étendue, est-elle moins soignée, moins productive? Deux chiffres suffiront pour répondre : les chiffres de la récolte de blé & de la récolte de maïs, les deux principales récoltes du pays. Le rendement par hectare était évalué, en 1840, à 10 hectolitres & demi de blé & à 16hl,36 de maïs; les chiffres correspondants sont de 14,36 de blé & 20,32 de maïs, soit quatre hectolitres de plus par hectare pour les deux céréales. Le département récolte 174,631 hectolitres de plus de froment & 157,543 hectolitres de plus de maïs. Et l'élevage, la principale branche de l'économie rurale du département, a-t-elle souffert davantage de l'émigration? Non. On a pu craindre que le départ des pasteurs de nos montagnes nuirait à l'élevage de la race ovine, & nos effectifs de cette catégorie ont, en effet, diminué; mais cette diminution est insignifiante si on la compare à la diminution de la race ovine en France. L'ensemble de tous nos animaux était de 698,480 têtes en 1840, il est de 821,505 en 1882, soit 123,025 têtes de plus.

L'émigration n'a donc fait de tort ni à notre agriculture ni à notre élevage. On serait plutôt autorisé à dire qu'elle les a servis. En regard des départs, il y a eu, en effet, des retours d'Amérique. Les retours, sans doute, ont été beaucoup moins nombreux que les départs, mais ils ont apporté dans le pays un élément qui lui manquait plus peut-être que les bras, à savoir des capitaux. Qui dira la part de ces capitaux d'Amérique dans le relèvement des maisons paysannes moyennes obérées, dans les défrichements, dans les mises en culture, dans les progrès de l'agriculture & dans les perfectionnements de l'élevage?

Si nous abordons le second grief invoqué contre l'émigration, celui tiré de l'insoumission, la réponse sera moins aisée. Il faut reconnaître que l'insoumission a fait des ravages parmi nous; elle en a fait à des époques particulièrement douloureuses. Depuis que le service militaire est réduit, depuis qu'il se fait dans des garnisons moins lointaines qu'autrefois, depuis que la langue française pénètre par les écoles dans les villages basques, la plaie de l'insoumission se rétrécit & se cicatrise. On attend plus facilement, du moment qu'il faut attendre moins longtemps & dans des conditions moins dures qu'autrefois, d'avoir fait son service pour émigrer.

L'article 50 de la nouvelle loi militaire permet aussi, à ceux qui sont plus pressés, de s'établir avant dix-neuf ans en Amérique, sans s'exposer à être considérés comme insoumis. Quand cet article sera bien connu des émigrants &, s'il nous est permis d'ajouter, bien connu des agents consulaires, l'insoumission deviendra un fait très rare, au moins tant que l'état de paix durera.

Digitized by Google

En attendant ce jour béni où l'insoumission ne viendra plus assombrir l'émigration, jetons un coup d'œil sur le passé & voyons s'il n'y aurait pas des circonstances atténuantes à plaider.

On a dit, autrefois, que le département ne fournirait plus un soldat. Eh bien, il se trouve que les contingents du département comptent parmi les plus beaux de France. Si on examine les classes de 1881 et 1882, on voit que le département figure au quatorzième rang pour le chiffre des inscrits & au quinzième pour le chiffre des jeunes gens reconnus propres au service, quoique le chiffre de sa population française ne le mette qu'au vingt-neuvième rang dans la liste de tous les départements.

La moyenne des inscrits représente 11,21 sur 1.000 habitants français, quand la moyenne en France est de 8,38; la moyenne des maintenus est de 9,51 dans le département, de 7,91 en France. Je n'ai pu avoir le chiffre des insoumis de ces deux années; mais en prenant le chiffre le plus fort des années précédentes, il reste une proportion de jeunes soldats supérieure de 0,50 à 1 % à celle du reste de la France.

Loin de moi la pensée d'excuser les défaillances individuelles; mais enfin, malgré ces défaillances, le département a fourni au pays un chiffre de soldats qui sauve son honneur & rassure un peu notre patriotisme.

Ce que je viens de dire du contingent militaire montre que l'émigration n'a pas épuisé les forces vives du pays, qu'elle n'a pas tari les sources de sa vitalité. C'était la troisième pradiction; c'est la troisième erreur qu'un coup d'œil sur la composition & le mouvement de la population permettra de réfuter.

On a dit qu'il n'y aurait plus que des vieillards dans nos villages. En effet, nous avons plus de vieillards qu'en France : 144 individus au-dessus de soixante ans sur 1,000 habitants contre 110 en France. Mais c'est peut-être que notre air est très bon & notre eau très pure. On vient se soigner chez nous; on y trouve des fontaines de Jouvence.

Nos vieillards respectables ne nous empêchent pas d'avoir un lot d'adultes de vingt à soixante ans très convenable; nous en avons un peu moins qu'en France, 478 sur 1,000 habitants, contre 520; mais nous en avons plus qu'en Angleterre (462); cela nous suffit, il me semble. Nous n'avons pas la prétention de rivaliser avec le commerce & l'industrie anglais. Et nous avons plus d'enfants & de jeunes gens de zéro à vingt ans qu'en France : 377 contre 352. Cela, c'est l'avenir assuré.

Si nous continuons l'examen des recensements, que voyons-nous encore? Sous l'influence de l'émigration, nous avons une population de femmes supérieure à celle de la France. Tandis qu'il y a 502 femmes sur 1,000 habitants en France, nous en avons 514 dans les Basses-Pyrénées. Nous ne nous plaignons pas de la surabondance de ces *dames*. C'est à peu près la proportion de l'Angleterre (515). Il y a eu

Digitized by Google

un moment où nous en avons eu peut-être un peu trop : 522 sur 1,000 habitants en 1866. A cette époque, sur 1,000 habitants, pour 121 célibataires adultes du sexe masculin, il y avait 170 célibataires adultes du sexe féminin. Nos jeunes filles manquaient d'épouseurs. Elles ont pris le parti d'aller les chercher en Amérique ou dans les grandes villes. Aujourd'hui, l'écart entre les célibataires adultes des deux sexes est tombé de 49 à 30 unités : 107 hommes contre 137 femmes sur 1,000 habitants.

Passons au mouvement de la population. On se marie chez nous plus qu'avant l'émigration. Près de la moitié de la population passe par le mariage : 45 °/₀ en 1886 au lieu de 39,50 °/₀ en 1831. C'est l'effet de l'émigration qui a enlevé beaucoup de célibataires; c'est aussi l'effet de l'accroissement de la population urbaine où on se marie plus que dans la population rurale. Si nous comparons la période quinquennale qui a suivi les débuts de l'émigration (1831-1835) à celle qui a précédé le recensement de 1886 (1881-1885), il y a eu plus de mariages dans la dernière période que dans la première. Le chiffre moyen de la population a été sensiblement le même à ces deux époques, avec tendance à monter dans la première période & tendance à baisser dans la seconde. Et la natalité a-t-elle faibli ? Oui, mais beaucoup moins qu'en France. Il y a eu 426 naissances de moins en moyenne par an. Mais sur ce chiffre, il n'y a que 150 naissances légitimes de moins; cela tient à l'accroissement de la population urbaine; si on s'y marie davantage, les mariages ont moins d'enfants. Ce qui a faibli le plus, c'est la natalité naturelle. On sent là l'influence de la disparition de nombreux célibataires adultes que l'émigration a entraînés. Sur 100 naissances, il y en avait 8,43 naturelles en 1831-1835; il n'y en a plus que 6,11 en 1881-1885. Au total, la natalité n'a baissé que de 1 °/₀₀ habitants dans le département, quand il a baissé de 5 °/₀₀ dans la France entre 1831 & 1886. Les excédents de naissance ont atteint 4,3 °/₀₀ de 1881 à 1885, quand ils ont été en France de moitié environ. L'arrondissement de Mauléon, où on a émigré le plus, avait eu, en 1883-1884, un excédent de 6 °/₀₀; il a eu, ces trois dernières années, malgré l'influenza, un excédent de 5,40 °/₀₀.

Il me semble que la France se trouverait bien d'avoir beaucoup de départements comme les Basses-Pyrénées & beaucoup d'arrondissements comme celui de Mauléon. Ce maintien satisfaisant de la natalité confirme ce mot d'un historien sagace de l'émigration au dix-neuvième siècle, M. Jules Duval, quand il disait : « Je vois le peuple qui émigre redoubler d'efforts pour remplir les vides. »

Il justifie aussi la préoccupation de Paul Bert qui voulait développer la politique coloniale pour développer la natalité française. S'il entendait par là qu'il fallait créer des colonies de peuplement habitables aux émigrants, il y a longtemps que notre département s'est créé sa colonie, une colonie libre qui n'a rien coûté à la mère patrie. Et c'est

Digitized by Google

par cela même qu'il a sa colonie déjà bien établie, qu'il en abandonnera difficilement le chemin, quoi qu'on fasse, pour aller dans d'autres pays qui ne peuvent lui offrir les mêmes conditions de climat sain & de chances heureuses. On ne peut contester que l'existence de cette colonie a encouragé nos robustes montagnards à avoir des familles nombreuses. Si nos propriétaires moyens (honneur & force du pays) sont rassurés sur l'avenir de leurs enfants par l'existence d'un débouché, il faut aussi qu'ils soient rassurés sur l'avenir de leurs beaux domaines; qu'ils ne craignent pas de les voir partagés, disséqués entre des héritiers avides & égoïstes. Tant que nos mœurs successorales subsisteront, ils n'auront pas cette crainte. Souhaitons qu'elles se maintiennent contre les tendances contraires du reste de la France. Souhaitons que nos cadets respectent l'interêt général, assurent le maintien du domaine familial par la modération de leurs exigences, qu'ils ménagent leur aîné & qu'ils trouvent au dehors la compensation de leur désintéressement.

Messieurs, je me résume.

Notre département a envoyé 79,000 émigrants outre-mer en soixante ans. Il a été soumis aux excitations les plus violentes des agents d'émigration, aux tentations les plus fortes par le spectacle de pays où, pendant longtemps, on s'enrichissait facilement. Cependant, il n'a perdu que 4,729 habitants & sa vitalité est restée intacte. Prenons, au contraire, un riche département de Normandie, l'Orne, par exemple. Ce département a perdu, en soixante ans, 87,000 habitants. Il avait 13,000 habitants de plus que nous en 1831; il en a 69,000 de moins aujourd'hui. Et il n'a pas la consolation de penser que tous ces habitants perdus représentent autant d'émigrés qui fécondent les terres vierges des pays neufs, développent le commerce de la France & accroissent le patrimoine de l'humanité.

Si notre département a résisté à une émigration aussi intense, il le doit à la forte constitution de la famille & de la propriété. La diffusion de la propriété, surtout de la propriété moyenne, sa transmission intégrale ont retenu sur le sol natal un noyau de familles résistantes & prolifiques. L'existence de ces familles, que Le Play appelait les familles-souches, a été, dans le passé, notre seule barrière contre les excès de l'émigration; leur maintien nous en préservera encore. Et cependant ces familles continueront à fournir à la civilisation de précieux renforts, dans le trop-plein de leurs rejetons, partout où la civilisation aura besoin de bras robustes, de l'esprit avisé des Béarnais & du cœur vaillant des Basques.

ETCHEVERRY,

Député.

Digitized by Google

L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE EN ESPAGNE

DANS CES DERNIÈRES ANNÉES[1]

Nous avons la bonne fortune de trouver dans un volume paru il y a peu de temps, un exposé des découvertes archéologiques les plus récentes relatives à l'époque de la domination romaine en Espagne. Ce livre est une publication faite sous les auspices du gouvernement & il a pour auteur un savant bien connu pour ses recherches sur les Tables de Salpensa & de Malaga, sur les Bronzes d'Osuna & la Table d'Aljustrel, don Manuel Rodriguez de Berlanga. Nôtre unique dessein est de donner, dans les quelques pages qui suivent, une brève analyse de son œuvre nouvelle.

Il l'a intitulée : *El nuevo bronce de Italica*, parce que l'étude de l'important document sur la célébration des jeux de gladiateurs trouvé à Italica (Sevilla vieja) y occupe la première place & en forme la partie la plus considérable. Cette étude est accompagnée de deux suppléments d'inégale étendue ; dans le premier, il est question de quelques inscriptions, comme celles de Sabora & de Pompelo & des tables d'hospitalité & de patronat ; le second est réservé aux découvertes faites à Cadix en 1887.

1. *El nuevo bronce de Italica que publica de real ordeu* Manual Rodriguez de Berlamenga ; Malaga, Rubio, 1891.

Digitized by Google

Le bronze d'Italica a été trouvé le 10 octobre 1888 dans les environs de Santiponce ; c'est une belle table de $1^m.55$-$1^m.565$ de large, $0^m.925$-$0^m.905$ de hauteur, contenant soixante-trois lignes, dont plusieurs ont plus de cent lettres ; elle est bien conservée, mais couverte d'une épaisse couche de patine verte. Le propriétaire de ce monument épigraphique le communiqua à M. Hübner à la fin du mois de mai 1889. M. Berlanga, arrivé vingt-quatre heures plus tard, n'obtint pas même la permission de jeter les yeux sur l'inscription, ce qui prouve que si l'érudition allemande jouit même au-delà des Pyrénées d'un grand prestige, on se fait de singulières idées sur les archéologues espagnols. Le Musée archéologique de Madrid ne tarda pas à se rendre acquéreur de ce document & il est aujourd'hui à la portée de tous les savants. L'Etat ne s'est pas même contenté de le faire figurer dans ses collections publiques ; il a eu la bonne idée d'en faire publier le texte avec des commentaires par M. Berlanga. Une édition espagnole n'était pas de trop même après la publication de MM. Mommsen & Hübner dans l'*Ephemeris epigraphica* (VII, pp. 385 à 416). Cf. *Corpus inscriptionum latinarum* (II, Supplément).

Le bronze d'Italica contient un fragment d'un discours prononcé au Sénat romain pour appuyer un projet de sénatus-consulte soumis à ce corps par Commode, à l'époque où il était associé à l'empire avec Marc-Aurèle (probablement en 177 ou 178 ap. J.-C., ou, plus précisément, de la fin de l'année 176, époque où Commode reçut le titre d'Auguste, à l'année 180, 17 mars, date de la mort de Marc-Aurèle). Il est à supposer que l'inscription, dans son état primitif, comprenait, outre le texte du sénatus-consulte, l'*oratio* impériale ou exposé de motifs & la *primi sententia* ou discours du sénateur qui avait opiné le premier en faveur de la proposition. C'est un fragment de ce discours qui nous est parvenu [1].

L'objet du sénatusconsulte nous est indiqué par le biographe de Marc-Aurèle, Capitolin, d'accord ici avec l'inscription récem-

1. Pourquoi graver sur bronze ces trois documents alors qu'un seul aurait suffi? (Voir sur ce point les explications de M. Berlanga, pp. 39 & suiv.)

Digitized by Google

ment découverte : *gladiatoria munera temperavit, gladiatorii muneris sumptus modum fecit* (11, 4 ; 27, 6.) Ce prince voulut limiter les dépenses excessives que les jeux imposaient à ceux qui étaient obligés par leurs fonctions de les donner. Les *sacerdotes fidelissimarum Galliarum* (l. 14) s'étaient plaints à l'empereur ; on reculait devant les fonctions sacerdotales comme devant une ruine certaine (l. 18 & s.) ; il n'y avait de remède contre le mal que dans le recours au prince. De là d'abord, des mesures individuelles ; puis un sénatus-consulte ou une loi générale, celle dont il est question dans notre inscription.

Marc-Aurèle, en réduisant les frais des jeux de gladiateurs, prit une autre mesure en harmonie avec celle-ci ; comme il diminuait les profits des gladiateurs, il supprima un impôt (*vectigal*) qu'on percevait sur eux ou plutôt sur les *lanistae* & qui était assez élevé pour qu'à ce moment ceux-ci fussent redevables au fisc d'une somme de cinquante millions de sesterces. J'ai dit un impôt ; M. Berlanga soutient qu'il y avait deux impôts perçus à des taux différents & son opinion me paraît assez plausible. Notre inscription constate que cet impôt ou ces impôts perçus sur les *lanistae* donnaient un produit annuel de vingt à trente millions de sesterces ; comme le fisc prélevait un tiers ou un quart des bénéfices des *lanistae* (*cavit fiscus cum harena*), M. Mommsen évalue à environ vingt-cinq millions de francs le produit annuel des jeux de gladiateurs (sans compter ceux qui se donnaient à Rome). C'était là un assez beau denier. On est moins surpris, quand on connaît ce chiffre, des phrases déclamatoires du sénateur inconnu dont nous avons le discours : *Tantam illam pestem nulla medicina sanari posse... Censeo igitur in primis agendas maximis imp(eratoribus) gratias, qui salutaribus remedis, fisci ratione post habita, labentem civitatium statum & praecipitantes jam in ruinas principalium virorum fortuna(s) restituerunt.* En supprimant le *vectigal gladiatorum,* on rendait les jeux moins chers ; en même temps on mettait fin à cette participation aux bénéfices qui faisait du prince l'associé d'hommes aussi peu honorables que les *lanistae.*

Chose remarquable, l'orateur explique la réforme proposée par Marc-Aurèle par le désir de ce prince de se conformer aux

Digitized by Google

doctrines de la secte à laquelle il appartenait; il ne peut s'agir là que de l'école stoïcienne (l. 25). Un passage de ses commentaires (6, 46) atteste le peu de goût qu'il avait pour l'amphithéâtre. A un moment donné, on fit courir le bruit qu'il allait supprimer les amusements publics & forcer le peuple à embrasser la philosophie : dure perspective pour cette foule sans travail dont les rues de Rome étaient encombrées & qui, après avoir conquis le droit à la paresse, avait obtenu par surcroît le droit aux jeux du cirque & de l'amphithéâtre (Vie de Marc-Aurèle, 23, 5). Dion Cassius rapporte même qu'il ne laissait combattre les gladiateurs, lorsqu'il assistait à leurs jeux, qu'avec des armes émoussés (71, 29).

La suite du discours n'est qu'une paraphrase de l'*oratio* de l'empereur, *oratio* qu'il qualifie de *sanctissima* & dont il reproduit autant que possible les termes. Cette partie de la harangue plus simple que le début, donne des renseignements assez précis & nouveaux sur les jeux des gladiateurs.

Ce qui rendait les jeux si chers, c'est que l'on payait des prix excessifs pour certains gladiateurs, les plus fameux de leur temps; il y fallait, comme aujourd'hui dans les courses de taureaux en Espagne, une *prima spada* de renom. Suétone (Tibère, 7) rapporte que Tibère, afin de ramener sur l'arène des gladiateurs congédiés (*rudiarii*), alla jusqu'à donner à chacun d'eux la somme de 100,000 sesterces (soit 25,000 fr.). Là était la source de tout le mal. Marc-Aurèle y porta remède en établissant un maximum qu'on ne pouvait dépasser dans les prix payés pour faire combattre des gladiateurs. Le maximum, il est inutile de le dire, était de beaucoup inférieur aux sommes que l'on payait souvent en pareil cas; il correspondait à peu près à la valeur vénale des esclaves dans les provinces.

On aurait pu procéder autrement, opérer la réforme par d'autres moyens : limiter le nombre des jeux à émettre ou le nombre des couples de gladiateurs qui y seraient engagés ou encore le montant total de la somme à laquelle s'élèveraient les frais. Marc-Aurèle crut qu'il suffisait de tarifer le prix des gladiateurs.

Il s'occupa non seulement des gladiateurs proprement dits,

Digitized by Google

mais aussi de ceux qu'on appelait spécialement *auctorati*. On sait comment on recrutait des hommes pour les jeux sanglants de l'amphithéâtre. Les uns étaient des esclaves voués par leur maître à ce métier périlleux; tant que la puissance dominicale n'eut pas été limitée par les empereurs, il fut aisé de se procurer des gladiateurs de cette façon; Hadrien (Vie, 11, 8) voulut que l'esclave ne pût être forcé à se battre comme gladiateur qu'en vertu d'une cause grave. Les autres étaient des malfaiteurs, libres ou esclaves, condamnés régulièrement par les magistrats *ad ludum*. L'*auctoratus*, à la différence des précédents, se faisait gladiateur de son plein gré; c'était un homme libre qui se soumettait par serment à l'autorité d'un *lanista;* il se vendait lui-même dans une certaine mesure; & comme c'était là un acte d'une gravité particulière, on avait exigé qu'il se passât devant un magistrat, le tribun de la plèbe; l'*auctoratus* faisait sa déclaration (*professio*) dans des conditions telles que son consentement ne pouvait guère être vicié; d'ailleurs, quoique le *lanista* acquît sur lui le droit de vie & de mort, l'*auctoratus* n'en conservait pas moins, en droit, sa qualité d'homme libre, & dans les cas où il recevait son congé, il cessait simplement d'être sous la dépendance du *lanista*.

Les *lanistae*, les particuliers (& les empereurs même) entretenaient un nombreux personnel de gladiateurs; ils les vendaient ou les louaient pour les jeux; selon M. Berlanga, le sénatus-consulte de Marc-Aurèle ne s'occupait que de la vente, ce qui s'explique parce que c'était l'opération la plus coûteuse. Il fixait un tarif dont les chiffres variaient suivant la classe à laquelle appartenaient les gladiateurs; le *summus gladiator* coûtait quinze mille sesterces; le prix des *meliores* s'abaissait jusqu'à trois mille; les *gregarii* ou gladiateurs ordinaires se payaient de mille à deux mille sesterces. Cf. Gaius, 3, 146, Dans chaque spectacle, il prescrivit de faire figurer autant de *gregarii* que de *meliores*. Le prix de l'*auctoratus* est de deux mille sesterces; c'était trop peu pour tenter ces jeunes nobles ruinés par une vie de débauche, *quos... in harenam luxuria projecit*, dit Sénèque. S'il venait à gagner son congé dans un combat & faisait une nouvelle *professio*, il ne devait

Digitized by Google

recevoir au plus qu'une somme de douze mille sesterces. Le gladiateur qui sortait vainqueur de l'arène, obtenait de vingt à vingt-cinq pour cent de son prix de vente, à titre de récompense de sa valeur[1].

Les jeux étaient divisés en cinq catégories, suivant qu'ils coûtaient au plus trente mille sesterces (*munera assifforana*), soixante mille, cent mille, cent cinquante mille ou deux cent mille sesterces & plus. Sous le nom de *munera assiforana*, on désigne, dans le bronze d'Italica, les jeux donnés dans un but de spéculation : l'éditeur de ces jeux se faisait payer des *asses* comme prix des places des spectateurs dans les *fora* des villes où ils avaient lieu. Les autres jeux étaient donnés par de simples particuliers, par des magistrats ou des prêtres, tantôt en vertu de la loi locale, tantôt dans un esprit de libéralité. Les simples particuliers devaient sans doute être autorisés à cet effet soit par un décret de la curie ou sénat municipal, soit par l'empereur; en leur qualité de présidents des jeux, ils étaient investis d'une sorte de magistrature, ils étaient pour un moment dépositaires d'une part de l'autorité publique. Comme il n'y avait pas de manière plus sûre d'arriver à la popularité, il n'était pas rare de voir des riches dépenser bénévolement leurs revenus pour amuser la plèbe. Quant aux magistrats municipaux, la loi de la colonie Genetiva Julia (an 710 de Rome), entre autres documents, prouve bien qu'ils étaient tenus de donner des jeux (*munus ludosve scaenicos*); ils recevaient une subvention de la cité, mais ils avaient également à contribuer sur leur propre fortune aux dépenses qui en résultaient; on les voit souvent, en outre,

1. Il y a dans les fragments du *Vatican*, § 72, un passage mutilé du traité d'Ulpien *ad Sabinum* que M. Mommsen croit pouvoir restituer de la sorte : [Iidem (Sabinus et Cassius) fructum oper] ae gladiatoriae ejus (servi usufructuarii) us[que ad praemia fructuario puta]nt competere posse : ut vero pugn[et, cogi non posse]. L'usufruitier dont le droit porte sur un esclave n'a pas seulement la somme payée par l'éditeur des jeux (*fructum operae gladiatoriae*), mais encore les *praemia victoris*, ce qu'on lui donne en sus de ce prix s'il est vainqueur. La conjecture est hardie, étant donné l'état du texte, mais ingénieuse, séduisante; M. Girard l'accepte, *Textes de Droit romain*, p. 430.

Digitized by Google

donner des jeux de gladiateurs, sans y être obligés, comme pour remercier le peuple de la dignité dont ils étaient revêtus. A en juger par l'inscription d'Italica & par quelques autres indices, l'obligation légale de donner spécialement des jeux de gladiateurs portait surtout sur les *sacerdotes provinciarum* comme ce *sacerdos Galliarum* qui présidait aux cérémonies du culte impérial *ad aram Caesaris apud templum Romae & Augusti inter confluentes Araris et Rhodani* (Henzen, 5968). C'est à ceux-là surtout que profita le sénatus-consulte de Marc-Aurèle. Au moment où cet acte législatif fut rendu, leur unique ressource consistait à en appeler au prince de leur nomination & à essayer de faire retomber la charge si onéreuse des jeux sur de plus riches qu'eux (*nominare potiorem*). (Cf. Dig., 49, 4, 1, 2 et Cod. Just., 10, 67, 1.)

Le sénatus-consulte désignait, en outre, les fonctionnaires chargés de veiller à son exécution & ceux qui avaient à décider dans chaque *civitas* s'il fallait adopter le tarif officiel ou un tarif différent, spécial à la localité.

Sans entrer dans plus de détails, on peut saisir, d'après ce que nous venons de dire, l'économie de la loi nouvellement découverte. Nous terminerons en y signalant un paragraphe dont l'explication a embarrassé les érudits & qui offre pour nous un intérêt particulier, parce qu'il concerne la Gaule. En voici le sens, d'après M. Berlanga : dans les fêtes (municipales?) que célèbrent les splendides cités des Gaules, les *lanistae* ne pourront fournir de gladiateurs d'une valeur de plus de deux mille sesterces. Qu'est-ce qui a pu porter Marc-Aurèle à édicter cette disposition spéciale pour la Gaule? On ne le voit pas trop. Peut-être était-ce là que le mal était le plus grand & que la passion pour les spectacles ruinait les particuliers & les cités. Les réclamations des *sacerdotes Galliarum* dont il a été question plus haut, tendraient à le faire supposer. On sait, d'ailleurs que c'était surtout en Occident que ces jeux barbares faisaient fureur.

A l'analyse du texte de l'inscription, au résumé qu'il nous donne de ce qu'elle ajoute à nos connaissances (p. 83), M. Berlanga a joint des chapitres sur les gladiateurs, sur les fonctionnaires civils & militaires, le Sénat & les Assemblées

Digitized by Google

de provinces, les empereurs & la ville d'Italica : commentaire développé au point de devenir presque un traité sur chacune des matières que nous indiquons.

Le bronze de Sabora (Bétique) contient le texte d'une lettre de Vespasien aux magistrats de Sabora ; il autorise les habitants de cette ville à construire dans la plaine un *oppidum* portant son nom, maintient les *vectigalia* qu'Auguste leur avait permis d'établir dans cette localité & déclare qu'il faut s'adresser au proconsul si l'on veut créer de nouveaux impôts. Cf. cod. Just., 4, 62, 1.

Le bronze de Pompelo est du 7 octobre 119 ap. J.-C. C'est une *epistola* du légat d'Auguste pour la province de Tarragone. Il autorise les duumvirs de Pompelo, munis de la simple *jurisdictio*, à contraindre les défaillants (*contumaces*) à comparaître en justice (Dig. 50, 1, 26). Ainsi ils pourront & devront, exiger d'eux des *cautiones;* s'ils ne le font pas, ils engagent leur responsabilité.

Le bronze d'Aricio (Portugal) trouvé, il y a deux siècles, mais aujourd'hui perdu, donne le texte du serment de fidélité prêté le 11 mai de l'an 37 ap. J.-C., par les habitants d'Aritium à l'empereur Caligula.

En voici la traduction : Serment des habitants d'Aritium. De ma libre volonté (*ex mei animi sententia*), je serai l'ennemi de tous ceux que je saurai être les ennemis de Caius César Germanicus ; si quelqu'un met en péril lui & son salut, je le poursuivrai par les armes, par une guerre à mort, sur terre & sur mer, jusqu'à ce qu'il ait expié son crime ; ni moi ni mes enfants ne me seront plus chers que le salut de l'empereur ; quiconque sera animé envers lui d'intentions hostiles, je le tiendrai pour mon ennemi. Si je viens à manquer à mon serment en connaissance de cause, puissent Jupiter Optimus Maximus, le divin Auguste & les autres dieux immortels m'enlever, à moi & à mes enfants, la patrie, la santé & les biens.

Il n'est pas douteux que chaque nouvel empereur, à son avènement, n'exigeât de tous ses sujets un serment de fidélité de ce genre. Il semble même qu'on le renouvelât chaque année. Le fait que la ville d'Aritium ait juré fidélité à Cali-

Digitized by Google

gula n'a donc rien qui doive nous étonner; mais il est surprenant que le texte du serment prêté par les habitants de cette petite ville de Lusitanie ait été inscrit, comme une loi, sur une table de bronze. Voici une conjecture qui permet de s'en rendre raison : à la mort de Tibère, la joie publique fut telle que le serment de fidélité au nouveau prince fut prêté spontanément; on n'attendit pas que les fonctionnaires impériaux l'ordonnassent. C'est pour garder le souvenir d'un pareil fait que le texte du serment fut gravé sur une table de bronze & affiché en public.

Le serment de fidélité prescrit par les Capitulaires des Carolingiens, en usage déjà sous les Mérovingiens (Marculfe, I, 40) & chez les Wisigoths (V, 7, 19 : *jurasse ut moris est*), ne se rattache-t-il pas à la pratique romaine au moins autant, sinon plus, qu'aux mœurs germaniques.

Par le serment de fidélité nous touchons presque au Moyen-Age féodal; nous nous en rapprochons également en parcourant les tables espagnoles d'hospitalité & de patronat, car ce sont des actes constatant entre particuliers ou cités des rapports de protection qui rappellent au moins de loin ceux dont la féodalité était faite.

M. Berlanga les répartit en quatre classes : 1° hospitalité conclue entre une *civitas* & un simple particulier (quatre inscriptions dont la plus ancienne est du 4 mars de l'an 2 avant J.-C., & la plus récente du 6 décembre 57 après J.-C.); — 2° patronat d'un simple particulier sur une cité (trois inscriptions, l'une du premier siècle de l'ère chrétienne, les autres des troisième & quatrième siècles); 3° hospitalité & patronat entre un simple particulier & une cité (un acte du 1er novembre 185 ap. J.-C.) ou entre familles (deux actes dont le plus important contient un renouvellement des anciens rapports d'hospitalité existant entre deux *gentilitates* des *Zoelae*, l'une des peuplades des Astures, en l'an 27 après J.-C.); — 4° patronat d'un simple particulier sur une corporation (deux titres, l'un de 348, l'autre 239 après J.-C.).

Nous pouvons suivre jusqu'au quatrième siècle la trace de ces très vieux usages de l'*hospitium* & du patronat. Même au moment où le despotisme impérial est le plus dur, il y a place

Digitized by Google

pour ces rapports de fidélité & de dévoûment si peu en harmonie avec le principe *m*onarchique, avec l'égalité de tous devant la loi. Et si l'ancienne coutume persiste, n'en doutons pas, c'est qu'il y a de cela des causes profondes qu'ont à peine atteintes les révolutions politiques & les réformes administratives. Les corporations, qui sont de petits États, ont besoin de patrons, parce que le titre de patron est un honneur qui se paie en libéralités, en gratifications, & que la caisse commune est souvent vide. Les cités sur le modèle desquelles s'étaient organisés les *collegia*, étaient, elles aussi, *in fidem clientelamque* de quelque grand personnage; qu'on l'appelât *hospitium* ou patronat, le lien qui unissait le protecteur et le protégé était à peu de chose près le même; la double formule *hospitium fecerunt* ou *patronum cooptaverunt* ne correspond guère à la réalité depuis que les cités qui prennent part à ces actes sont sous la sujétion de Rome : elle se fond aisément en une formule unique : *Respublica Pompelonensis cum P. Sempronio Taurino,... liberis posterisq(ue) ejus hospitium junxit eumque sibi civem et patronum cooptavit* (a. 185 ap. J.-C., p. 273). Il n'y a plus égalité entre les deux contractants; l'hôte est devenu le patron et la cité sa cliente. L'*hospitium* antique se retrouve plutôt, au contraire, sous sa double forme privée et publique, dans l'inscription qui constate que deux *gentilitates* d'une tribu des Astures, la *gens* des Zoelae, renouvellent une vieille convention existant entre elles et y admettent trois individus apparsenant à d'autres *gentilitates* des Zoelae (a. 27 & 152 ap. J.-C., p. 274,)

Les découvertes faites à Cadix en 1887 consistent dans quelques sépulcres antiques, des poteries, des monnaies puniques & romaines, deux *armillae* & deux *inaures* ou *fibulae*. Tout cela paraît appartenir à la nécropole de Cadix à l'époque romaine. A côté d'inscriptions funéraires communes, comme celle-ci : *Salvia cara suis, h(ic) s(ita) e(st). S(it) t(ibi) t(erra) l(evis)*, il s'en rencontre une, celle de Festiva & de Sodalis que M. Hübner n'hésite pas à qualifier de gràcieux petit poème; la voici :

Digitized by Google

Contegit hic tumulus duo pignora cara parentum,
Indicat & titulus, nomine quo fuerint.
Sors prior in puero cecidit; sed flebile fatum
(Tristior ecce dies) renovat mala volnera sana,
Et modo quae fuerat filia, nunc ciuis est.
Festiva ann(orum) XI, Sodalis annicu(lus) h(ic) s(iti) sunt
S(it) v(obis) t(erra) l(evis). Rogatus dat.

Ce que l'on trouva de plus remarquable, ce furent trois sarcophages enfouis à une certaine distance de la nécropole romaine. M. Berlanga en fait une description détaillée & il arrive aux conclusions suivantes, au sujet du plus intéressant d'entre eux : c'est un sarcophage phénicien ; le personnage qui y est sculpté sur une plaque de marbre n'est point le portrait du mort ; l'artiste a reproduit un type conventionnel, auquel on donnait un visage grec, des cheveux disposés à la mode d'Egypte & une barbe assyrienne ; la date de cette sculpture pourrait être placée au cinquième siècle avant J.-C. Dans le deuxième & dans le troisième tombeau, on a trouvé des objets d'origine ibère & d'autres d'origine phénicienne ; parmi ces derniers, il faut signaler un collier d'or & d'agate auquel étaient suspendus une rose d'or émaillée d'azur & un anneau d'or retenant enchassée une plaque d'agate sur laquelle est gravée une femme, vêtue d'une tunique sans manches, tenant d'une main un vase & de l'autre une fleur de *papyrus* ou de *lotus*.

Quant aux autres découvertes dont parle M. Berlanga, force nous est de renvoyer purement & simplement à son livre (p. 225 & s.).

Ainsi, par-delà l'époque romaine, on trouve en Espagne, non-seulement des restes de la domination carthaginoise, mais des objets & des monuments des temps reculés où les Phéniciens y avaient établi leurs colonies. Ne sont-ce pas des imitations de l'architecture phénicienne que ces murailles de Tarragone & cette porte de la *Cueva de Menga* à Antequera qui rappellent les murs d'Eryx en Sicile & le temple d'Hagiar-Kim à Malte ? Les Talayots de Majorque, les Navetas de

Digitized by Google

Minorque, les Nuraghes de Sardaigne & les Citanias de Lusitanie ne font-ils pas songer aux constructions cyclopéennes de l'Italie & de la Grèce? Enfin n'y a-t-il pas dans la numismatique espagnole de frappantes réminiscences de l'art asiatique?

J. BRISSAUD,

Professeur à la Faculté de droit de Toulouse.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE HALTE DE CHASSE

DE

L'ÉPOQUE DU RENNE

PRÈS SAINT-LIZIER (ARIÈGE)[1]

Dans les pays où de vastes espaces sont encore inhabités & où, par conséquent, le gibier peut se trouver en abondance aussi bien que dans les belles propriétés, où de grands territoires de chasse sont réservés, les chasseurs ont des endroits bien choisis, dévoilés par une longue expérience, où ils s'installent pour un séjour temporaire.

A l'époque quaternaire, alors que tout notre Midi avait un assez rude climat & une faune assortie, c'est-à-dire les animaux du nord scandinave, nos ancêtres avaient eux aussi des centres principaux d'habitation & tout autour des haltes de chasse. On connaît déjà un assez grand nombre des uns & des autres. Il y a généralement une habitation principale à l'entrée des vallées pyrénéennes, par exemple dant les grottes de Gourdan, en face de Montréjeau, de Lortet, entre Lannemezan & Sarrancolin, de Lourdes, au-dessus de la grotte miraculeuse, d'Arudy, au sud de Pau. Là, dans les profondeurs du rocher ou à l'abri de ses vastes surplombs, les débris de tous genres, rejets de cuisine & objets travaillés de pierre & d'os, sont accumulés en quantité prodigieuse & forment, ou plutôt formaient, car on les a beaucoup exploités depuis trente ans, des couches très épaisses. De tels amas révèlent de longs siècles

1. Cet article est accompagné d'une planche hors texte.

Digitized by Google

d'occupation. Autour de ces localités les haltes sont rares & assez clairsemées, au moins en l'état de nos connaissances. Ainsi, on a signalé les stations de Saint-Pierre d'Irrube, à côté de Bayonne, sur la Nive, — de Rebenac & de Buzy, vallée d'Ossau, — de Saint-Mamet, près de Luchon, — d'Aurignac, près Saint-Gaudens; — de la Tourasse & de Montconfort, près de Saint-Martory.

L'Ariège est bien plus riche que les autres départements, les stations y sont assez nombreuses & assez bien disséminées sur tout le territoire. Ainsi, nous avons des gisements de premier ordre dans la fameuse grotte du Mas-d'Azil que traverse une forte rivière, l'Arize, dans la grotte inférieure de la montagne du Quer à Massat, dans celle d'Alliat en amont de Tarascon, & d'autres moins notables à Montesquieu-Avantes, à Monseron, près de Durban. Il est plus que probable que les environs de Foix vers la plaine n'ont pas livré tous leurs dépôts; il y a çà & là bon nombre d'abris naturels inexplorés. La preuve qu'il en peut être ainsi nous est donnée, par ce qui vient de se passer dans le voisinage de Saint-Girons.

Quand on suit la route ou la voie ferrée au départ de cette ville on chemine le long d'une colline qui domine sur la rive gauche la rivière du Salat. La roche calcaire est couverte d'une abondante végétation. Les broussailles sont si touffues qu'elles cachent un certain nombre d'anfractuosités irrégulières, disposées cependant plutôt en forme de fentes assez élargies pour donner passage à quelques personnes & à les y abriter.

La plus vaste, à mi-chemin de Saint-Lizier, porte le nom de Montfort, & c'est elle que nous voulons signaler. Un habitant de Saint-Girons, M. Miquel, commis principal des contributions indirectes, les a fouillées avec beaucoup de patience & un grand succès comme on va pouvoir en juger. Cet amateur distingué a bien voulu me communiquer ses notes, ses observations, ses trouvailles, & je dois ici, avant tout, lui exprimer mes plus vifs remerciements.

Digitized by Google

II.

L'entrée de l'abri, située à 7 ou 8 mètres au-dessus de la rivière, mesure $3^{m}50$ de large, la hauteur de la voûte 5 mètres. On fait quelques pas, & l'on se trouve au milieu d'un vestibule où l'air & la lumière pénètrent abondamment. Sur la droite s'ouvre un couloir ou large fissure de $1^{m}80$ à 2 mètres de large & long de 7 à 8 mètres. Sur la gauche, un second couloir s'ouvre & va rejoindre une seconde ouverture sur le flanc du coteau. Ce couloir, le plus intéressant, mesure environ 9 mètres, la largeur moyenne est de $1^{m}25$ à $1^{m}50$. Le calcaire corrodé par les eaux forme une chambrette plus large qui mesure une surface de $3^{m}50$: c'est l'emplacement des foyers. Ce couloir de gauche était presque entièrement bouché par les déblais & la terre; il a été complètement déblayé & fouillé par M. Miquel. Maintenant, il est facile de se rendre compte de l'étendue de l'abri à l'époque où il était fréquenté par les chasseurs primitifs.

Comme il est naturel & comme on le constate presque partout, les excavations de la montagne ont été fréquentées de tout temps par les gens du pays. Les traces de ces occupations successives plus ou moins courtes ont été d'abord reconnues à Montfort par M. Édouard Filhol, professeur à l'École de médecine & à la Faculte des sciences de Toulouse.

Il y a une vingtaine d'années, quelques fouilles superficielles mirent à découvert, à côté de débris modernes, à 50 centimètres environ & 1 mètre de profondeur, des ossements humains, des poteries romaines & quelques bracelets de bronze. M. Filhol remit au Muséum de Toulouse une partie de ces objets. J'avais noté soigneusement le fait. Je projetais la continuation des recherches, mes relations de famille m'appelant souvent dans cette charmante région. Mais on remet trop souvent au lendemain ce qu'on pourrait faire la veille, & je me contentais de faire de temps en temps à la grotte quelques visites de bon souvenir.

Des sondages rapides dans les couches superficielles m'avaient

Digitized by Google

donné des ossements d'animaux, bœuf, mouton, cerf, mélangés à quelques silex taillés dans les profondeurs, & trois ou quatre meules & fragments de meules de granit semblables, par exemple, à celles que j'ai recueillies à la grotte de la Vache, à Alliat.

M. Miquel, qui avait assisté aux fouilles de la grotte du Mas-d'Azil & qui lui-même avait pratiqué des fouilles intelligentes & minutieuses dans divers abris, entreprit, sur mes indications, l'exploration complète de l'abri de Montfort.

La galerie de gauche fouillée jusqu'à la roche était recouverte d'une stalagmite de huit centimètres d'épaisseur; au-dessous, une couche composée d'une quantité d'hélix formant un conglomérat avec de la terre noire, de la cendre & du charbon. Cette couche avait $1^{m}50$ dans la partie faisant face à Saint-Girons. Partout ailleurs cette couche, qui se retrouvait, ne dépassait pas 10 à 20 centimètres de profondeur. Au-dessous, premier foyer, épaisseur 12 centimètres, avec cendres, terre noire, nombreux galets (ophite, quartz, granits), débris d'ossements (renne [rare], cerf, bœuf, cheval), & silex taillés avec retouches sur les bords & de nombreux éclats; en fait d'os ouvrés, trois harpons, dont deux de bois de cervidés, portant deux, trois & quatre barbelures, des os pointus, des bois de cerf, sciés intentionnellement pour en extraire des parties destinées à la fabrication des objets.

Un deuxième foyer, épais d'environ 18 centimètres, était séparé du premier par un dépôt fluvial de 32 centimètres environ formé de limon & de cailloux roulés. Les silex dans cette couche sont moins abondants & de plus petite dimension; avec eux étaient des dents percées (objets de parure ou ornements), des aiguilles d'os admirablement taillées & polies, perforées d'un chas très fin; plusieurs pointes de flèches de bois de cervidé, barbelées, l'un de 12 centimètres de long, portant dix barbelures sur le même côté, des coquillages marins, perforés intentionnellement & qui devaient faire partie des parures, puis un certain nombre d'os travaillés, ou portant des encoches, stries, ornementation grossière & primitive, objets cassés, pointes de flèches & harpons brisés, abandonnés par les chasseurs autour du foyer.

Digitized by Google

La faune dans cette couche est représentée par une molaire de cheval, des dents de sanglier, une molaire de bœuf, une dent & un ongle de renne, du bois de cerf de grande dimension, de nombreux oiseaux de grande taille, deux vertèbres de poisson, des enveloppes de châtaignes, des glands & des noisettes. Un fait à noter : l'absence d'escargots.

Au-dessous vient une nouvelle couche de limon fluviatile avec gros galets, & enfin un troisième foyer renfermant de semblables choses dans ses terres noires, charbonneuses & brûlées.

M. Miquel a observé que dans tous les niveaux le silex est uniforme. Il a rencontré un bloc matrice & des éclats qui prouvent qu'on le travaillait sur place. On avait aussi recours à des roches ophitiques & quartzeuses grossièrement taillées à gros éclats; mais il serait hasardeux d'en spécifier la destination & le mode d'emploi. Un galet long & légèrement poli sur une surface, que j'ai recueilli moi-même dans une fouille faite avec M. Miquel, pourrait bien avoir servi d'instrument de polissage pour les pointes des armes & outils d'os.

Une découverte importante que je n'ai pu reconnaître moi-même, mais qui a été signalée par M. Miquel, c'est la présence dans ces mêmes niveaux de galets coloriés de dessins à la sanguine semblables pour l'ornementation à ceux trouvés dans les fouilles du Mas-d'Azil par M. Piette [1].

Dans une fouille faite en présence de M. Miquel le 15 décembre 1891, j'ai recueilli un fragment de sanguine usé sur les bords & qui pourrait avoir servi de matière à colorer les bords de ces galets, & un beau galet de 10 centimètres de long sur 6 de large, présentant sur les bords une coloration rosée qui pourrait bien être intentionnelle; mais il n'existe aucune tache ni bande rouge comparable aux autres galets signalés par M. Miquel.

Les chasseurs de renne ou de cerf qui fréquentaient l'abri de Montfort ne manquaient pas de ce sentiment artistique si

1. Voir dans la revue *l'Anthropologie*, n° 2, mars-avril 1891, un article illustré de M. Émile Cartailhac, reproduit dans le *Bulletin de la Société ariégeoise des lettres & sciences*, 1893.

Digitized by Google

développé à cette époque, comme on l'a constaté de la Russie à l'Angleterre & depuis les Pyrénées jusqu'en Belgique; ils gravaient sur des fragments d'os & même sur des pierres la silhouette des animaux qui tombaient sous leurs traits. C'est ainsi que M. Miquel a trouvé : un galet de roche noire très dure, sur lequel est buriné très finement le corps d'un animal, un ruminant sans doute, malheureusement la tête manque; un autre galet de roche rougeâtre très dure où la tête & l'encolure d'une biche (?) sont gravées avec une correction de dessin remarquable & très finement buriné; — un petit fragment d'os sur lequel se trouve dessiné le muffle d'un ruminant, & la partie postérieure, la cuisse gauche d'un autre animal à longue queue. Les touffes de poils sont parfaitement indiquées par des traits plus fins. Cette pièce, si elle eût été intacte, nous aurait fourni une file de bêtes comme avaient l'habitude de les dessiner les artistes primitifs quand ils ornementaient un os un peu long.

Ils savaient faire aussi des ornementations purement géométriques. On verra sur notre planche un spécimen curieux dont la description serait compliquée. Nous signalerons en terminant le petit bâton de bois de cervidé percé d'un trou. L'usage de tels objets, dont la taille varie beaucoup & qui sont rarement aussi petits que celui de Montfort est encore ignorée.

Nous avons gardé pour la fin la pièce la plus intéressante de cette riche station. C'est une vertèbre de cervidé, traversée par une lame de silex. C'est le trait lui-même lancé par le chasseur d'une main robuste & sûre qui est demeuré dans l'os de la colonne vertébrale. M. Édouard Lartet a signalé une pièce semblable dans la grotte des Eyzies, en Périgord. On jugera de la valeur supérieure de la notre. Ici la flèche a traversé tout le corps de la vertèbre & a dû couper net la moelle épinière.

C'est une simple lame de silex qui armait la zagaie, & cela montre que les harpons barbelés d'os n'étaient pas nécessaires à nos chasseurs, peut-être étaient-ils surtout employés à la chasse des oiseaux ou à la pêche.

L'industrie de l'abri de Montfort est tout à fait comparable à celle de la grotte de Massat explorée, après bien d'autres

Digitized by Google

malheureusement, par M. Émile Cartailhac & moi en 1880. Il n'y a que deux objets tout à fait nouveaux pour la région pyrénéenne, d'après M. Cartailhac qui m'en a signalé l'intérêt. Ce sont deux petits harpons. L'un surtout, bifurqué à la base, est identique à ceux de l'abri de Chancelade en Périgord & de la grotte des forges à Bruniquel, sur les bords de l'Aveyron. Il suffit à établir, d'après mon savant ami, qu'il existait des relations entre les habitants primitifs de ces diverses régions de tout notre Midi. Qui sait si ce n'étaient pas les mêmes hommes lancés d'un bout à l'autre du pays toulousain à la poursuite des troupeaux de rennes qui émigraient chaque année?

Ce qui est certain, c'est que l'abri renfermait trois grands foyers superposés & bien distincts, & qu'ils correspondaient par conséquent à des séjours prolongés trois fois interrompus. Et maintenant terminons par l'expression de nos regrets. Ces trois foyers situés dans la grotte même n'étaient pas isolés. Jadis le rocher surplombait davantage & le talus a été fortement entamé pour la construction de la voie ferrée. Les trésors archéologiques ont servi à former le remblai! C'est la même lamentable histoire qu'on a déjà connue à Bruniquel & ailleurs. Ainsi, par ignorance, on a fait disparaître à jamais des pages d'histoire qui auraient peut-être jeté la plus grande lumière sur la physionomie, la vie & les mœurs de lointains habitants de notre patrie.

Félix Regnault.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

MÉTÉOROLOGIE ANCIENNE DU MIDI PYRÉNÉEN[1]

Sécheresse. — Pluies. — Inondations. — Froids. — Glace. — Neige. — Avalanches, Grêle. — Tremblements de terre. — Phénomènes divers.

Il arriva en 1497 que la Baïse, qui passe à la porte de Condom, devint si gelée, que l'on y faisait passer dessus la glace les charrettes toutes chargées. Quelques jeunes gens des premières familles de la ville voulurent, pour se réjouir, faire un repas sur cette glace : ils firent pour cela dresser la table auprès du pont, où est la plus grande profondeur de la rivière. Les vivres étaient déjà servis, & la symphonie commençait à se faire entendre, lorsque le saint évêque (Jean Marre) en fut averti. Il fit d'abord appeler son Chapitre, avec lequel au son des cloches, revêtu pontificalement & précédé de la croix processionnelle, il marcha vers cette assemblée téméraire. Etant arrivé, il leur fit une sévère réprimande sur une si grande pré-

1. La *Revue des Pyrénées* avait prié ses correspondants de noter tous les textes qu'ils pourraient rencontrer dans leurs lectures, & concernant les anciens évènements météorologiques de notre midi pyrénéen : froids & chaleurs excessifs, tempêtes, inondations, avalanches, ruptures de lacs, etc. M. l'abbé MARSAN, curé de Soulan (vallée d'Aure), a l'un des premiers répondu à notre appel. Qu'il veuille bien agréer nos remerciements & souhaitons que son exemple soit suivi.

L. D. L. R.

Digitized by Google

somption, & persuada à cette jeunesse de reprendre terre : ce qu'ils n'eurent pas plutôt fait, que la glace se détacha des rivages & s'engloutit avec la table, les mets & les autres effets qu'on y avait portés pour le festin. (Dom Brugelles, *Chroniques du diocèse d'Auch*, 2e partie, p. 346.)

***

Lo quart jour de nobvembre l'an susdit (1522), lo sr Alemi d'Albret anec de bita a trespas à Castetgellos & plagoc quatre jorns & quatre neytz ses sessa que bien petit dont las ribéras de Garona, Bayssa, Gellissa, Lossa & autras generalement per tota la Franca vengon si grandas que noy damore pont, molins, maysos, bestias & se pergoc grant nombre de gens & a bita d'ome no seran bistas ta grosas ni per ausi dize despus lo deluge.

Note extraite d'un registre de la jurade de Condom & publiée par Tamizey de Larroque. Livre de Raison de la famille Dudrot de Capdebosc (1522-1675). (*Revue de Gascogne*, livraison de mai, année 1891, pp. 230-231.)

***

Le premier jour de septembre (1541), que les bains des monts pyrénées commencent d'entrer en vertu, se trouvèrent à ceux de Caulderets plusieurs personnes tant de France, Espagne que d'autres lieux; les uns pour boire l'eau, les autres pour s'y baigner, les autres prendre de la fange, qui sont choses si merveilleuses que les malades abandonnés des médecins s'en retournent tous guéris. Mais sur le temps de leur retour vinrent pluies si grandes qu'il semblait que Dieu eût oublié la promesse qu'il avait faite à Noé de ne plus détruire le monde par eau, car toutes les cabanes & logis dudit Caulderets furent si remplis d'eau qu'il fut impossible d'y demeurer.

Les seigneurs français & dames, pensant retourner aussi facilement à Tarbes comme ils étaient venus, trouvèrent les petits ruisseaux si crus qu'à peine purent-ils les passer. Mais quand

Digitized by Google

ce vint à passer le Gave béarnais, qui en allant n'avait point deux pieds de profondeur, le trouvèrent tant grand & impétueux, qu'ils se détournèrent pour chercher les ponts, lesquels ponts n'être que de levis, furent emportés par la véhémence de l'eau. Et quelques-uns, cuidant rompre la violence du cours pour s'assembler plusieurs ensemble, furent emportés si promptement que ceux qui voulaient les suivre perdirent le pouvoir & le désir d'aller après. — (*Heptaméron.*)

*
* *

L'an mil V^c^ LXII & lo cinquiesme jour de aost, nos cosses, côseilhs & autres singulans deu loc de Borisp estan requeritz per ung mandament de la cort de Moss^r^ le juge d'Aura a la instan[cia] de Moss^r^ de Stensa, recepvur de las decimâs de Reverent payre en Diu Moss^r^ lo evesque de Comenge que nos aassem conex, stima & apretia lo interetz & domatge *que lo gresle & tempesta abia feyt & portat en lo loc de Borisp la quala t[em]pesta & gresla ey tombat lo quart jour de aost nos susd.* Cosses nos em transportas aus terratous deu loc los quaus eran ensemensas de ordi [orge] & nos susd. abemstimat & conegut que à la part de Moss^r^ de Comenge y abyar de talla dus moeys & tres copetz de ordi son costé Johan Carrère, Pey Carrèra, Faur cons^lhs^, Domenge Trey, Domenge deu Camp, autres singulans, Art. Carté, G^m^ Baratgry, Art. Carrère, Bernat Andreu, Paul de Gassya, Johan Agut, Johan de Cens, Bertran Gay, G^m^ Vermelh, Bernat Soto, Domenge Biè, abem pres per nostre celari quatre piches de vin valen VIII dotblas.

(Archives de M. Forgue dit Baratgin, Bourisp.)

*
* *

L'année avant que la peste arrivât en la présente ville de Bagnères, qui fut en l'année mil cinq cent huitante-huit, l'hiver fut si rude que l'Adour se glaça, & que les hommes & les bêtes y passaient par-dessus la glace, & qu'on faisait des trous en la glace pour abreuver le bétail, & qu'on allait rompre la glace auprès du molinet du moulin avec des marteaux pour

Digitized by Google

pouvoir moudre le blé & faire de la farine, & qu'il fallait remettre le pain dans le four pour le faire dégeler, ou le rompre avec une cognée, & que jamais plus auparavant ni depuis on n'a vu une telle glace ni un tel hiver.

La même année devant la peste, il plut tant pendant quelques jours que l'eau entrait par toutes les maisons de la ville & passait par-dessus le pont de l'Adour, & que jamais plus on n'a vu une telle inondation d'eau.

La même année devant la peste, la veille de Pâques, il tomba une si grande quantité de neige qu'on ne pouvait aller par les rues, ni entrer ni sortir de la ville, & que les chevreaux & agneaux qu'on portait au marché moururent par le chemin, & que jamais plus on n'a vu une si grande abondance de neige.

La même année devant la contagion, la veille de Saint-Jean, il fit un tel orage, & il grêla si étrangement, que la grêle tuait les oiseaux à la campagne, & les toits des maisons étaient rompus, & les arbres des champs arrachés ou les branches coupées, & que jamais plus on n'a vu une grêle si grosse & si prodigieuse.

Trois ou quatre mois devant la contagion, toutes les eaux, tant des rivières que des fontaines, furent chargées de poil, comme de poil de chèvre, qui semblait avoir du mouvement, comme s'il eût eu la vie, & qu'on croyait que ce fût quelque sorte de vermine inconnue, & qu'il fallait coller l'eau que les hommes & les bêtes devaient boire, & que jamais plus on n'a vue l'eau si corrompue.

(*Extrait de l'enquête sur Liloye & la peste, N.-D. de Médone, aujourd'hui N.-D. d'Asté*, par l'abbé Alexis Théas. Paris, Lethielleux, libr., in-8°, pp. 37-38.)

1597. En l'année mil cinq cens nonante sept, le huictiesme jour du mois de juing, lesdits consuls [de Bourisp] faulte d'avoir trouvé aulcunt quy voleus dire ny surdire à lafferme des biens de feu Carrère, feurent contrainctz d'en faire la récolte; *mais à cause de l'injure de liber & abondance de neige quy fist mourir les bledz ou la plus grande partie en herbe* ne reculhierent des piesses de terre que seullement ung muid

Digitized by Google

d'orge & environ dix huict charges de foin, lesquels fruictz des susd. deux années n'en est faicte aultre recepte parce qu'ils feurent deslivrés à Jeane Porte, feme audict Carrère.

(Extrait du caier des receptes mizes pour les consuls du lieu de Bourisp en Aure.)

*
* *

Le 10 février 1601, pendant la nuit, un orage de neige tomba sur les village de Chèze & de Saint-Martin; il emporta toutes les maisons, sauf deux dans le premier & une dans le second. Les églises furent garanties, l'une parce qu'elle était située hors du passage de l'avalanche, & l'autre parce qu'elle fut assez solide pour résister au choc de la neige qui la couvrit par-dessus la voûte.

Quel fut le sort des malheureux habitants? La plus grande partie de ceux de Chèze « aïant prévu la tempête se retira dans l'église & là fut conservée; mais les autres qui s'attendirent aux maisons se perdirent — au nombre de cent sept — à cause que la neige tomba de nuit & les surprit dans leurs couches. »

« Ceux de Saint-Martin eurent à tems quitté leurs maisons & se furent retirés aux plus prochains villages, sauf un vieillard, qui s'opiniâtra de ne quitter sa maison, mais aïant ouï le bruit que la neige faisait en se précipitant du haut de la montagne, il eut si grand peur de mourir, qu'il sortit de sa maison & prolongea sa vie jusqu'au lendemain seulement. Ceux qui s'étoient réfugiés aux villages circonvoisins s'y sont habitués & n'ont plus bâti ez lieu de leur ancienne demeure. Si qu'aprésent ledit village de Saint-Martin est composé d'une seule maison & de l'église, & celui de Chèze a bien peu de maisons anciennes... »

(D'après Guillaume Mauran. *Sommaire-description du païs & comté de Bigorre. Souvenir de la Bigorre*, t. VIII, pp. 164-165.)

*
* *

Le lieu d'Aulon se trouve au penchant de la montagne d'Arbison, où il est exposé au danger des écoulements des

Digitized by Google

neiges qu'on appelle les liz, qui emportèrent jadis une partie du village. Les habitants désirant se préserver à l'avenir de tels accidents ont eu recours à l'intercession de la glorieuse Vierge Marie, &, à cet effet, ils ont choisi la fête de Notre-Dame-des-Neiges, & ont proposé d'ériger une confrérie en son honneur avec d'autant plus d'obligation qu'à la dernière liz, qui survint l'année 1603, Notre-Dame témoigna son affection extraordinaire envers ce lieu ayant conservé miraculeusement une femme, appelée Jambette Marsan, cinq jours entiers sous la neige, sans manger ni boire, son mari & enfants surpris & étouffés aux environs d'icelle & quantité d'autres personnes dudit lieu.

(Extrait des statuts de la Confrérie de Notre-Dame-des-Neiges, publiés dans le *Souvenir de la Bigorre*, livr. de juillet, t. IX, pp. 331-332.)

Une partie du village de Soulan aurait été emportée vers la même époque.

L'an 1614, il y eut une grande cherté de vivres en Guascoigne, le bled se vendist ung long temps au marché de ladite ville [Arreau] à vingt & sept & vingt huict soulz tourn. le coppeau de bled forment & dix neuf liardz la pinte de vin. L'hiver feust cy cruel & long ceste année qu'il comança huict jours debant la Toussaincts & dura jusqu'à la fin d'apvril & voyre jusques à la demy may l'on pensa perdre de faim toute sorte de bestailhz. Les bledz d'hiver se perdirent tout à faict en Aure & Loron; dans le terroyr d'Arreau, Jézeau, Cadiac, Pailhac & Barrancoeu furent graces à Dieu fort bons. Sur la fin du moys de may comança à pulluler une c[er]taine maladie par tout le pays ou moureust en n[ost]re républicque plusieurs personnes entre autres Me Arnaud Laporthe, pbre & archypbre, mesmement, ma filhe Guilhaumete de lad. maladie & sa mère y arriva bien près; ce feust au moys d'aoust aud. an.

(De Lacroix, not., *fin du protocole de l'année* 1612, fo 75.)

L'an 1623 feust ung sy long & cruel hiber ayant comancé quinze jours debant la feste St Simon & Jude & continué

Digitized by Google

sans jamais cesser; mais tousjours de pis en pis jusques à la demy may.

(De Lacroix, not., *ibidem.*, fo 77.)

***

Il y eut de son temps [Bernard V de Bernet, prieur, 1650] un si grand débordement de la Neste, qui baigne les murs de Sarrancolin, & est si rapide, qu'après avoir emporté la charpente de la hale d'Aneou [probablement Arreau], elle entra jusqu'auprès de la hale de Sarrancolin, ce qui obligea le prieur d'aller avec les religieux & autres ecclésiastiques, en procession, avec le buste de saint Ebions, & portant le Saint-Sacrement avec lequel le prieur donna la bénédiction sur l'eau, qui commença d'abaisser, & se retirer.

(Dom Brugelles, *Chroniques du diocèse d'Auch*, IIe part., fo 244.)

***

L'année 1652 fut désastreuse. De mémoire d'homme on n'avait vu une sécheresse aussi persistante. On ne récolta pas même le blé nécessaire pour ensemencer les terres. Il fallut aller au secours des paysans. M. l'archiprêtre (Jean Lauvergne) fit venir 53 sacs 3 cartères de seigle & le céda à la communauté pour la somme de 666 livres dix sous tournois.

(Extrait de la monographie d'Adé en Bigorre, par l'abbé J.-F. Fourcade. *Souvenir de la Bigorre*, t. IX, p. 193.)

***

Paule Artet, épouse de feu Raymond Gaye, décéda le soir du 7 février 1653 & fut ensevelie dans l'église parochielle de Sainte-Catherine, à cause que la terre fut tellement glacée qu'il fut impossible de creuser sur la tombe de la maison.

(Extrait des registres baptistaires de Guchen, dans la vallée d'Aure.)

Le sr Bacqué [de Soulan], ayant esté deputté [par les Etats d'Aure], le sixiesme de may 1683 pour aller à Montauban pour

Digitized by Google

faire le recouvrement des cinq sols par place par jour, que le Roy faisoit rembourcer des cavaliers logés en quartier d'hiver dans lesd. vallées, il auroit foict led. voiage auquel il aurait vaqué dix-sept jours entiers tant à raison de ce qu'il feut obligé de passer à Auch & à Tholose pour prendre advis là-dessus de Monsieur d'Aspe, cons^er au Parlement que cause *du mauvais temps & innondation des eaux* qui l'auroint retenu plusieurs jours, ayant fait faire la liquidation dud. remboursement aud. voiage, pour lequel sera alloué à raison de trois livres par jours la somme de cinquante une livre.

(Extrait du cahier des fournitures & dépenses faites par lesd. s^rs d'Abbadie & Baqué, syndics des Etats d'Aure. Archives Forgue, de Soulan.)

***

Le 9 novembre 1698, il fut forny aux s^rs prebtres, dudit lieu de Bourisp, 1 livre 12 sols pour des messes que la communauté fait dire chaque année par dévotion à l'honneur de saint Fabian & Sébastian, de saint Blaise & de saint Roc, & une par dévotion à cause de l'abondance de la pluye.

Le 17 mai 1706 a esté fait prossesion de Nostre-Dame par la communauté, & nous aurions bailhé 1 livre 8 sols & 1 livre sierges à Bernard Soton, margulier, & 16 sols pour deux messes que nous avons fait dire à M^r le Curé pour implorer le secours du ciel pour nous accorder la pluye.

(Extrait des comptes consulaires de la commune de Bourisp.)

***

L'année 1709 fut des plus remarquables par le froid excessif de son hiver dont la violence produisit des effets très extraordinaires. On voyait sauter le vin hors des barriques à travers les jonctions des douves & se glacer à l'instant en l'air, où il demeuroit suspendu en pointe comme des rayons qui formoient des épées de glace attachées à la barrique; c'étoient les parties froides & aqueuses qui étoient expulsées de la masse du vin par la force de la chaleur naturelle de cette liqueur

Digitized by Google

comprimée par le grand froid du dehors. Les arbres se fendoient, s'ouvrant en deux ou trois pièces avec un bruit très éclatant. Presque toutes les vignes séchèrent, de même que les arbres fruitiers; il y eut des forêts entières de chênes qui éprouvèrent le même sort. On vit quantité d'autres événemens prodigieux qui eurent de très rigoureuses suites. Depuis ce tems les hyvers furent fort tempérez & aussi doux que le printems plusieurs années de suite.

(Dom Brugelles, *Chroniques de l'église d'Auch*, Ire part., fo 171.)

***

L'année 1712 il pleut incessement neuf sepmenes à la réserve de deux jours qui donnèrent lieu de semer les orges, commençant le premier avril jusques au huit de juin, & le quatrième juin, à trois heures après midi, il se fit un orage de tonnerres & éclairs que les nuages croyaient devoir fondre en eau; mais au lieu que cete tempête produisit orage de pluie ou de grêle, il se mit à neger d'une telle rapidité qu'en peu de temps il tomba près d'un pan de neige. Elle tomboit à flocons extraordinaires, tellement que les bleds qui estoint sur la fleur furent abatus & perdus parce qu'il gela la nuit suivante, l'autre jour se mit à continuer à pleuvoir qui fit fondre la neige promptement qu'on croyoit les eaux devoir tout inonder. Elles firent un grand dégât, même la Garonne emporta le bourg Saint-Ciprien. On fit des prières & processions pour appaiser la colère de Dieu qui paroissoit visiblement.

Le 24 avril 1716, la communauté ayant fait vœu à la sainte Vierge pour implorer la sérénité du tems & fait chanter une messe solennelle & fait prossesion avec l'image de la sainte Vierge avons forny pour la valleur de deux livres de sierges offerts à Notre-Dame.

(Extrait des comptes consulaires de la commune de Bourisp.)

***

En 1718, un ouragan impétueux enleva dans plusieurs endroits de ce diocèse [Auch] & surtout à Simorre, des mé-

Digitized by Google

tairies entières qu'il transportoit fort loin, là où elles tomboient & se détruisoient. Plusieurs pigeonniers, bâtis dans les campagnes sur quatre piliers, aussi emportés tous entiers; on les voyoit en l'air tourner comme des toupies, allant ensuite tomber ailleurs. Il en arriva autant à des charretes toutes chargées que ce vent portoit fort loin. Il déracina une quantité prodigieuse de gros arbres, qu'il porta bien loin au-delà, & nommément environ huit cents chênes extrêmement gros, qui furent arrachés de la forêt de Beccave, en Astarac, dont plusieurs demeurèrent renversés le somet en bas & les racines en haut.

Il parut en 1720 sur le Gers une horrible comète armée d'épées & de lances.

Il arriva l'année après que le 23 mai 1721 deux soleils parurent au lever & au coucher. Ils se levèrent à même tems; mais le faux qui étoit à la droite du véritable & ne faisoit que le suivre se coucha un quart d'heure plus tard que l'autre, après s'être partagé en quatre parties.

La nuit du 9 au 10 octobre suivant fut si froide que toutes les feuilles des vignes séchèrent entièrement & se réduisoient en poudre en les touchant; on n'avoit point encore commencé à vendanger & les raisins n'eurent point de mal.

Au commencement de septembre de l'an 1723, quantité de cerisiers & de pruniers dans divers lieux de ce diocèse & surtout à Simorre fleurirent de nouveau comme au printemps & poussèrent de seconds fruits, qui meurirent parfaitement dans le mois de novembre après, si grande étoit la douceur de la saison.

Le 17 du même mois de septembre il parut vers les huit heures du soir, du côté du Midi, une comète ronde dont la lueur éclairoit autant que celle de la lune dans sa plénitude : elle dura fort peu de tems.

(Dom Brugelles, *Chroniques du diocèse d'Auch*, Ire partie, fos 172-173.)

*
* *

Digitized by Google

Le 1er de l'an 1723 on entendit à Simorre & dans le voisinage des coups de tonnerre épouvantables à six heures du matin, ce qui dura près d'une heure; ils recommencèrent de plus en plus fort avec des éclairs effrayans le lendemain à une heure après minuit, & durèrent jusqu'après les deux heures.

(Dom Brugelles, *Chroniques du diocèse d'Auch*, IIe part., fo 227.)

***

L'an mil sept cens vingt-cinq & le neuviesme jour du mois d'avril de matin régnant Louys, par la grâce de Dieu, roi de France & de Navarre, au lieu de Bourisp, vallée d'Aure, devant moi notaire royal soussigné & présens les témoins bas nommés personnellement establis en leur personne, les srs Bertrand Bacqué, Nicolas Tramezaïgues, consuls, régeant de la communauté de Solan, lesquels ayant en présence de Me François Carrère, prêtre, docteur en théologie, curé du lieu de Bourisp, en cette qualité ou comme prieur de Sainte-Marie, fruit-prenant en la paroisse dud. Solan, lui ont dit expressément qu'il ne peut ignorer qu'en l'année dernière mil sept cens vingt quatre & le vingt-neuf février, l'ouragan faillit entièrement abattre l'église dud. Solan, brisa les vitres, le tabernacle, la lampe, & comme Mrs les fruits prenans sont tenus aux réparations de lad. église, du moins du cœur [*sic*], le curé auroit trouvé cette démarche juste. Il auroit promis à Jean Soubiran, alors consul & député, de payer le fonds qui seroit employé à la réédification de lad. église..... — Maistre Not.

(Extrait des archives ecclésiastiques de Soulan.)

Lors des orages effrayans du mois de juillet 1731 qui causèrent tant de dommage dans ce diocèse [Condom], la foudre réduisit en cendres la charpente du clocher de l'église de Gondrin, dont elle fondit les cloches en demi-heure de temps & renversa par terre plusieurs personnes de la ville qui étoient aux environs du clocher.

(Dom Brugelles, *Chroniques*, IIIe p., fo 421.)

Digitized by Google

L'année 1740, deux jours après la Toussains, il tomba trois pans de nege sur le plenier de la vallée (d'Aure). Les bleds à grand peine sortoint de naistre qui a esté cause qu'ils n'ont peu prospérer.

L'année suivante, 1741, feut suivie d'une sécheresse très grande, tellement qu'il n'y a presque point eu de récolte. Les orges n'ont peu faire épy; les montagnes & tous les pacages deveneus blancs, secs, nécessité de faire vivre le bestail. Les preds mesmes qui s'arrousent firent peu de foin & ceux qui ne s'arrousent n'a pas fallu présanter la faux, tellement qu'on a eu grand crainte tant gens que le bestail de périr de grande disette tant de grains que de fourrage.

*
* *

Au commencement de février 1744, l'étoile du point du jour parut après le coucher du soleil d'une figure extraordinaire, ayant une longue queuë, dont la pointe regardoit le septentrion, un peu tournée vers l'Orient. Ce phénomène continua de paroître de cette façon jusques vers la fin de mars suivant. (Dom Brugelles, *Chronique du diocèse d'Auch*, XI^e^ p., f^o^ 231.)

Le 24 mai 1750, à 9 heures & demie du soir, on sentit à Lourde un grand tremblement de terre, qui dura à différentes reprises jusqu'à onze heures du matin du lendemain. La tour de Lourde fut fendue, la muraille de l'écurie de M^r^ de Bardoriès, commandant, tomba, presque toutes les maisons furent endommagées, le ravage fut terrible dans la montagne. On le sentit moins dans les cotes que dans la plaine. Plusieurs maisons croulèrent à Juncalas, & il y eut quelques personnes tuées. Tarbe & Vic ne s'en ressentirent pas beaucoup, mais plus Tarbe que Vic. Il ne dura dans cette partie de la plaine qu'environ quatre minutes. L'église & le monastère de S^t^ Pé se fendirent. On dit qu'en 1654 un pareil tremblement avoit abatu cette église, & qu'on l'avoit fait rebatir à neuf, ny ayant que la tour ou clocher restés alors en estat. Le rocher entre

Digitized by Google

Lourde & le pont-neuf du coté d'orient croula en partie dans le Gave. On sentit à S^t Pé trente secousses depuis les neuf heures un quart du soir jusqu'à onze heures du matin. Les chiens hurloient, & les chevaux hennissoient dans la cour & l'écurie. Il tomba des oiseaux en terre, ou d'efftoi, ou de coups. Le 27 du même mois on ressentoit encore des secousses à la montagne. Les religieux de l'abbeïe de S^t Savin furent obligés d'abandonuer leur église qui étoit crevassée. Lorsqu'on fit le batiment neuf de S^t Pé, on trouva un corps entier saignant avec une épitafe. Un homme, qui étoit tombé de cheval dans le Gave fut guéri en touchant ce cadavre. Le curé de Lau près Argeles mourut de peur du tremblement.

(J.-B. Larcher, *Glanage*, t. XXI, p. 72. — Manuscrit de la bibliothèque communale de Tarbes, Ms 45. — Publié dans le *Souvenir*, t. VII, p. 400.)

Le bassin où est située la chapelle de Mi-Abat (val d'Aragnouet) était une prairie verdoyante & bien arrosée; mais l'inondation de 1788 la couvrit de gravier & de décombres.

(*Annuaire statistique*, par Laboulinière, p. 87.)

L'inondation survenue dans la nuit du 5 au 6 courant frappe sur des moyens de première substance, frappe sur des moyens d'industrie & de commerce puisque partie du moulin à farine, les fouleries, les chaussées & glassis placés sur la rivière venant d'être en tout ou en partie enlevés, ce qui mettoit ces édifices à sec & conséquemment hors d'état du service commun; enfin le pont a également souffert un endommagement, une atteinte si violente que ses fondements n'en ayant été sapés, les culées ouvertes & percées de part à l'autre & les garde-fous emportés en partie, dans ce désastre, il paroit utile à tant de monde & particulièrement au comerce de fabrique de procéder incessamment aux réparations de reconstruction qui sont nécessaires dont il s'agit.

Onzième jour du mois de septembre 1788.

(Extrait d'une délibération de la communauté de Cadéac.)

*
* *

Digitized by Google

(*Extrait de la délibération des habitans de Vignec (vallée d'Aure), concernant la contribution patriotique du 26 mars 1790.*)

Le village de Vignec est composé de soixante habitans apert du dénombrement fourni le mois de juillet dernier. Les hutes de ces habitans sont en partie couvertes de chaume ou de paille, le terrain entièrement enclavé dans les Pyrénées, limitrophe d'Aragon, est sy aride & sy froid que son produit n'est pas suffisant pour le quart de l'année; ces prairies ont été totallement dévastées par l'innondation de mil sept cens quatre-vingt-huit. L'Intendant de la province s'y étant transporté en personne en fut si vivement affligé qu'il promit une indemnité qui n'est pas encore arrivée, de manière que l'unique ressource qui leur laisse pour subsister est un commerce très pénible avec l'Espagne. D'après ce tableau aussi fidelle que précis, il n'est que trop facile de sentir la misère des habitans de ce village & par suite leur impossibilité à faire des offrandes à la patrie. Ils ont déterminé malgré leur exemption phisique de donner à la contribution patriotique une somme de deux cents quarante livres en deux paiements égaux.

En foi de ce, Vignec, le 26 mars mil sept cent quatre vingt-dix. Aspe, mpl., Capdau, mpl., Tronc de Bernis, procureur de la commune.

***

Séance extraordinaire du 29 au 30 prairial, l'an 2e de la République française une & indivisible.

Le conseil général de la commune de Vignec considérant le désastre affreux que vient de causer un ouragan terrible qui a emporté les récoltes, maisons, bestiaux de la majeure partie des habitans;

Considérant l'état malheureux où se trouvent les habitans de ladite commune qui a éprouvé des pertes les plus conséquentes & vraiment irréparables;

Digitized by Google

Considérant combien la République se plait à venir au secours des enfants que des accidents imprévus plongent dans le malheur;

Ouï l'agent de la commune, le conseil arrête qu'il sera envoyé sur le champ deux de ses membres au Directoire du District pour lui exposer les ravages causés par ledit ouragan, la désolation de la commune, & le prier d'envoyer des commissaires pour constater les pertes & solliciter les indemnités qu'ils arbitreront dans leur sagesse.

Le conseil général de la commune nomme à cet effet le citoyen Mathieu Prugent.

Délibéré au conseil révolutionnaire le jour, mois, an ci-dessus, & ont signé tous ceux qui ont su.

Bascou maire, Ducasse mpl., B. Bernis agent national, Tronc notable, Blaise Péransin not., Lajus not., M. Prugent not.

Séance du 7^e^ mécidor [sic], *huit heures du matin, an 2^e^ de la République française une & indivisible.*

La municipalité de Vignec, instruite que la Société populaire d'Arreau, par une suite des sentiments fraternels qu'elle a fait témoigner à la commune de Vignec à l'égard du désastre qu'elle a éprouvé par l'effet d'un ouragan & abbatis de grêle & pluie, avoit ouvert une souscription pour gratifier lad. commune de Vignec de quelque secours que sa cruelle position exige.

Arrête que le citoyen Bernard Bernis, son agent national, sera député vers lad. Société & demeurera chargé de toute la commune: 1° de lui témoigner toute sa sensibilité & toute sa reconnaissance; 2° de prendre du secrétaire de lad. Société le don qu'elle a délibéré de faire à lad. commune & d'en fournir la déclaration requise. Bertran Soulan mpl., Ducasse mpl., Tronc not., Blaise Péransin not., Galaup not., Lajus not., M. Prugent not., B. Bernis, agent municip., Boucaignère s^re^ greff.

Digitized by Google

Séance du 13 mécidor an 2 de la République française une & indivisible.

Ce jourd'hui treize mécidor an deux de la République française une & indivisible, le conseil révolutionnaire de la commune de Vignec, assemblé au lieu ordinaire de ses séances & sur la réquisition du citoyen Bernard Bernis, agent national de lad. commune;

L'agent national entendu a dit : Citoyens, la Société populaire d'Arreau vient de me remettre une somme de deux cents cinquante huit livres, pour gratifier la commune de Vignec de quelque secours pour dédommager cette dre de la cruelle position où elle se trouve, relatif à l'inondation qui survaint par un ouragan & abat de pluie le vingt neuf & trente prairial.

Le conseil révolutionnaire a délibéré que la somme cy dessus de deux cents cinquante huit livres sera employée aux réparations publiques qu'exigent lad. commune relative au domage causé par lad. inondation, & à cet effet, ledit conseil charge les officiers municipaux de faire toute diligence utille & nécessaire pour faire faire lesd. réparations, prendre des ouvriers qu'il soit dans le cas faire led. travail; lesd. officiers municipaux demeurent chargés de tenir état bien circonstancié des travaux qu'ils fairont faire; le citoyen Bernad Bernis, demeure valablement déchargé de lad. somme qu'il avoit reçue de la Société populaire d'Arreau comme en ayant fait sa remise.

Délibéré en conseil général & révolutionnaire de la commune de Vignec, le jour, mois & an cy dessus, & ont signé.

Bascon maire, Bertran Soulan mpl., Ducasse mpl., Blaise Géransin notable, Galaup not., J.-B. Abadie not., Lajus not. Boucagnère, sre greffier,

François MARSAN,

Curé de Soulan, vallée d'Aure.

Digitized by Google

UN DEMI-SIÈCLE D'ASCENSIONS AU NÉTHOU

(SUITE. — VOIR CI-DESSUS, P. 428.)

1859.

21 *juillet* (*lundi*). — Th. Duret (Cognac), H. Normand (London), Isham H.-E. Gell (Liverpool), J.-B. Miller (Liverpool), venant du Mont-Perdu, sont arrivés de la Rencluse au sommet du Néthou en quatre heures de marche. — *Guides :* Baptiste Cier, F. Barrau, Michot, F. Samson.

28 *juillet*. — Beaumont..... (Norvick). — *Guide :* Jean Cier. Arrived from Rencluse, 10,30, a. m.

29 *juillet*. — Mme E. Mourier, accompagnée de son mari M. P. Mourier, de son beau-frère M. E. Mourier, de M. Froupeil jeune &..... (illisible). — Au sommet du pic à 11 h. 1/2. — *Guides :* B. & B. Lafont, S. Lafont, P. Sanson. — Termomètre = + 15 degrés.

4 *août*. — Marquis Aymer de la Chevalerie (Poitiers), Jules de Laurière (Angoulême), Albert de Vandeul (?) de Paris. — *Guides :* Michot, B. Cier, J. Sors-Argarot, P. Fages, recommandés par les touristes ci-dessus.

Partis de la Rencluse à 3 h. 1/2, arrivés à 8 h. moins 1/4, favorisés par un beau temps. En arrivant au pic le ciel était couvert du côté de l'Espagne, éclairé par le soleil du côté de la France. — Il est tombé un peu de neige pendant le passage du Pas de Mahomet, puis le temps a été magnifique. Impossible de constater le degré du thermomètre dont la colonne de mercure était coupée en plusieurs tronçons.

15 *août*. — Jacques Delamotte (Paris), vicomte R. de Bastine (?), comte Raymond du P..... (illisible), Paul la Peretie. — *Guides :* Michot, B. & P. Cier, L. Redonnet que nous recommandons aux touristes pour leur sang-froid & leur prudence.

Nous sommes arrivés au sommet de Néthou après cinq heu-

Digitized by Google

res de marche depuis la Rencluse. Partis le matin à 3 h. 25, arrivés à 8 h. 1/4.

17 *août.* — Charles Bouet, juge suppléant (Agen), Bigot, substitut (Laval), Frédéric, vicomte de Beauragie (?). — *Guides :* Michot, P. Barrau, P. Sanson.

Partis de la Rencluse à 2 h. 1/2 du matin, nous sommes arrivés au sommet du pic à 6 h. 1/2, c'est-à-dire en quatre heures. Le fond des vallées françaises est couvert de nuages, mais se dégage peu à peu. Le temps est superbe; la vue des sommets est aussi complète que possible.

19 *août.* — Ernest de Lafade. — *Guide :* Michot.

21 *août.* — V. Vincent & Adolphe Mony. — *Guides :* G. Bajun, J. Sors, J. Tournan.

Partis de la Rencluse à 3 h. du matin, arrivés au sommet du Néthou à 7 h. 5. — Beau temps.

22 *août.* — MM. Fessart, Daniel Wilson, Charles Caillet.

Départ de Luchon à midi 30, le 21 août, avec un baromètre de Gay-Lussac, confié à M. Caillet, professeur de physique, par M. Lézat, & un thermomètre à mercure confié par M. Benoit, opticien (le zéro avait éprouvé un déplacement de 1°,3).

21	A Luchon (10 h. mat.) : barom. = 716,6,	therm. =	23°
	A l'H. de Luch. (2h. 1/2 s.... = 654,8,	id. =	22°
	A la Rencluse (9 h. soir).... = 600,1,	id. =	15°,4
22	Id. (3 h. mat.).... = 599,3,	id. =	13°,8
	Au Portillon (6 h. 20 mat.).... = 554,8,	id. =	7°,7
	Au pic Néthou (10 h. 40 mat)... = 512,0,	id. =	12°,3

Vent du N.-O. très froid. — A l'ombre, le thermomètre de Benoit donnait à 10 heures, — 3°,1.

Les guides susnommés, par leurs soins attentifs, ont été dignes de la plus grande louange.

Sans date. — MM. Thibault, d'Escayrac, Emile Rondeaux. — *Guides :* J. Ribis, J. Redonnet, Bert, Courrège.

Partis à 4 h. 17 & arrivés à 8 heures moins 9. — Beau temps, jarrets vigoureux, appétit *idem.*

24 *août.* — Alfred de Cardou (négociant à Saint-Quentin,

Digitized by Google

Aisne), Paul Villeneuve (propriétaire à Saint-Antonin, Tarn-&-Garonne).

Partis à minuit de Luchon & à 7 h. de la Rencluse, sont arrivés au sommet du pic de Néthou à 11 h. 10 m. — *Guides*. F. Capdeville, J. Fages, J. Tournan.

25 *août*. — M. Auguste Dollfus (du Havre, Seine-Inférieure). — *Guides :* B. & J.-M. Lafont.

Départ de la Rencluse à 4 h. 1/2, arrivés au sommet 7 h. 3/4. — Temps magnifique quoique un peu brumeux à l'horizon. Le thermomètre marque 6° centigrades au-dessus de zéro.

7 *septembre*. — Alfred de Bylly, Maurice de Butler, F. Gue (?) — Nous n'avons qu'à rendre justice à l'intrépidité de nos *guides :* P. & F. Barrau, L. Redonnet.

Partis de Luchon le 6 septembre à 10 h. du matin, nous avons traversé le port de Vénasque, visité le Trou du Toro & gagné la Rencluse à cinq heures un quart. — Nous étions à pied. — A 4 h. 1/2 nous avons quitté la Rencluse & nous avons atteint à huit heures dix minutes le sommet du Néthou. — Le thermomètre marquait + 4 degrés. Belle vue des sommets, la plaine couverte de brouillards.

Sans date. — Charles-Théodore Williams (Pemb. coll. Oxford), England.

We left the Rencluse at 4.40 a. m., and arrived at the pic de Néthou, at 8.25 a. m., after a comparatively easy ascent. My *guide* was Jean Estrujo, whom I can strongly recommend.

7 *septembre*. — Xavier-P.ce Sapiha, avec ses fils Louis & Xavier : arrivés au sommet de Néthou, grâce à l'aide & à la sollicitude des *guides* Michot, J. Tournan, P. Tournan.

Wm Jas Faner : 24, Bolton str. London.

9 *septembre*, *vendredi*. — Paul Porlier, Emile Sorbet (tous deux de Paris). — Ont fait l'ascension du pic de Néthou par un temps magnifique, sous la direction des *guides* Michot, B. & B. Cier, excellents, qu'on ne saurait trop recommander aux voyageurs désireux de faire cette magnifique ascension.

Digitized by Google

1860.

5 *juillet.* — Victor du Verne (Nevers, Nièvre). — *Guides :* J. Redonnet, Pierre Barrau dit Tiburce.

Partis de la Rencluse à deux h. 20 m. du matin, arrivés au sommet du Néthou à 6 heures. — Notre ascension a été favorisée par un temps magnifique. Au sommet du pic il faisait un vent du nord très frais.

Je n'ai pu observer le thermomètre, il n'en restait que des débris.

7 *juillet.* — J.-M. Wilson (Cambridge), B.-E. Hammond (Rugby), A. Granié (Toulouse), Michel Delta (Grèce). — *Guides :* J. Estrujo, B. & J.-M. Estrujo, J. Abadie.

Partis de la Rencluse à 2 h. 30 m. du matin, arrivés à 7 h. précises au sommet du Néthou. — Temps superbe.

Température :

La Rencluse (8 h. p. m.)..... = 61 Fahrenheit.
— (2 h. a. m.)..... = 54° id.
Portillon (4 h. 25' a. m.)..... = 51° id.
Pic de Néthou (8. h. a. m.)..... = 57° (ombre) : 64° (soleil).

« Que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe? »

L'esprit tranquille & satisfait donne le moyen de ne point faire comme tout le monde. Les cartes dans les boîtes se perdent ou peuvent s'effacer. Nous prions donc les voyageurs de les placer dans le cahier. Quant à des vers ou de la prose, nous n'en voyons pas. Nous engageons les personnes qui savent les faire *bons*, d'en insérer, pour distraire les voyageurs.

28 *juillet.* — Charles Martins, professeur d'histoire naturelle (Faculté de médecine de Montpellier), T. Lézat, auteur du plan en relief (Toulouse), M^lle^ Gabrielle Niel (Paris), D^r^ C.-G. Reischauer (von Munchen aus Hannover), Gaston Cazalis, Victor Prat, étudiant à la Faculté de médecine (Montpellier), Emile Teulon, étudiant à la Faculté de médecine (Montpellier). — *Guides :* Michot, P. Barrau, Pierre Natte.

Digitized by Google

Baromètre à 11 h. = 503 millim. à 2° 8, air 2° 0, — Vent violent du S.-O. par raffales. Brumes fréquentes.

M. Roudier, jardinier au jardin des plantes de Montpellier.

2 *août*. — Frederick Montagu Arnold (Kingston on Thames), William Henry Bamsby, Bromyard (Hereford). — Weather good, but new snow, very soft for walking. — *Guides :* P. Barrau, J. Redonnet, Highly to be recommended, both as guides and good companions.

20 *août*. — Mme Dommartin (Paris), M. Dommartin (Paris), L. Féron, aspirant à la Cour des comptes (Paris), A. Veillon (Bordeaux), François de Luze (Bordeaux), Georges Amé (Langon). — *N. B.* — M. Dan Guestier a dû rester en route n'ayant plus de clous à ses souliers. — *Guides :* Michot, Pierre Barrau, J.-B. Lafont, J. Lamolle, J. Meney.

Partis de la Rencluse ce matin à 5 h. moins cinq, nous sommes arrivés à midi 5 m. par un temps magnifique. Neige un peu tendre, voyage pénible, mais pendant lequel Mme Dommartin s'est distinguée par le plus grand sang-froid & par une énergie qui nous a servi d'exemple. — Nous sommes très contents de nos guides, surtout de Michot & P. Barrau, dont nous ne pouvons faire assez d'éloges; fort contents aussi de J.-B. Lafont.

21 *août*. — Charles Packe (Angleterre), Francis Galton, Charles Gray, Ellis Cunliffe. — Our *guides* was P. Barrau.

Left the Rencluse at 3 h. 45, arrived at the top in 3 h. 45. M. Ch. Packe, left a minimum thermometer, marking at 8 h. 30 m., — 3° centig. — Barometer marked, 19,80 inches. — Wind N. W. A fine day, but strata of clouds over at the lower summits. Strayed 1 hour at the top.

Même date. — Henri Preschern & Anselm Ehmant (Paris). *Guide :* J.-M. Estrujo. — Louis Breton & son fils; *guide :* A. Haurillon. — Auguste Fontaines; *guides :* J. Haurillon fils, Fr. Coret. — Henry Augustus Candy; *guides :* Redonnet-Natte, B. Ursule.

28 *août* (*mardi*). — Charles Gray; Edward Jones, avec le *guide* J.-M. Estrujo. — Norris Russell; *guide*, B. Estrujo. — Em. Labalette (Bordeaux), avec le *guide* P. Barrau. — Alfred Dupeyron; *guide :* J. Sors-Argarot.

Digitized by Google

Partis de Luchon le 27 à 11 heures, temps lourd & orageux. A l'Hospice l'orage éclate; nous partons au milieu d'une averse effroyable, de rafales affreuses qui menacent de nous enlever de dessus nos chevaux. Malgré cet horrible temps, personne ne perd courage, nous arrivons à la Rencluse à 7 heures, le temps s'éclaircit un instant, une heure après l'orage éclate de nouveau. — Ce matin au moment de partir un nouvel orage se déclare. Nous nous mettons en route à 5 h. 30, & nous sommes parvenus au sommet de Néthou à 10 heures. Le temps s'est sensiblement amélioré, nous pouvions jouir du splendide spectacle. La course s'est faite dans d'excellentes conditions, sans trop de fatigue. Nous avons avec nous un jeune Anglais qui n'a pas quinze ans & qui nous a donné l'exemple de l'intrépidité & de l'énergie.

8 *septembre*. — J.-W. Evans (Derby). — *Guides :* Redonnet-Michot & J. Tournan. — Thermometer on the top (10 a. m.) = 25° Fahr. Fine bright day, but heavy clouds at a low level.

22 *septembre*. — Dr Heinrich Barth (Hambourg). — *Guides :* Michot, Pierre Barrau. — Temps superbe, mais neige fraîche, difficile.

1861.

3 *juillet*. — Madame Laine & son fils Adolphe, Mr & Mme Malliez, Mr Emile Paillet. — *Guides :* Barrot, Michot, J. Redonnet, Estrujo, Capdeville, J. Tournan, Raygot.

11 *juillet*. — N. Vene, E. Vene, P. Litière, Fecheter. — *Guides :* Pierre & Firmin Barrau, L. Redonnet, Ch. Redonnet. — Partis de Luchon le 10 à 7 heures du matin.

Nota. — Mr Lambert (Lyon) après avoir soutenu un pari est parti de Luchon le 10 à 10 heures du soir, & est arrivé une heure après les susnommés. — *Guides :* Estrujo, Cier.

29 *juillet*. — A. Molin (Beaune), H. Maisonoble (Beaune), E. Voillot (Beaune). — *Guides :* B. Estrujo, J. Redonnet, dont nous sommes parfaitement contents. — Montés au pic de Néthou & bu du Chambertin de 1846.

Digitized by Google

Même date. — H. A. Melly (New-York). — *Guide :* Bernard Lafont dont je suis parfaitement content.

Même date. — El marques de Castro Serna (Espagne). — Con su criado Manuel Martinez & los 3 *guias :* J. Estrujo, P. Cantaloup, Serbio (?). — Tiempo delicioso.

27 *septembre.* — Na Maladecié. — Wicenty Siemienski, Helena-Anna-Jos. — *Vivat Polonia. Guide :* Pierre Barrau.

13 *août.* — Wtadystaw Czartoryski, El conde de Gracia, Dr V. Diorio, Arthur Fadeuilhe. — *Guides :* J. Redonnet, L. & Ch. Redonnet, B. Ursule.

16 *août.* — Edm. Castelnau, Louis Bazill ..... (*mots effacés*). — *Guides :* Pierrre & Firmin Barrau ; en sommes très satisfaits. — Partis de la Rencluse à 3 h. 40 du matin, arrivés au sommet à 8 h. 30 par un temps superbe.

17 *août.* — Alfred Huillard (Paris), — *Guide :* J. M. Estrujo. — Très satisfait du guide.

Partis de la Rencluse à 6 h. 30 & arrivés au sommet à 9 h. 40. Venus de Luchon par un temps qui laisse beaucoup à désirer.

17 *août.* — Frank Russell de Killough, officier au service du Saint-Siège. — *Guide :* J. Tournan. — Un poulet & du fromage.

> A force de grimper, je suis arrivé..... Ouf !
> Bien heureux de n'avoir pas fait..... pouf !

20 *août.* — Albert Carpase (?), Paul Bals, Edmond Delpech, Charles Packe. — *Guides* : B. Reygot, M. Trespaillé, P. Barrau, J. Courrège. — Beau temps & bon appétit.

Température = 3° centigr. — Point d'ébullition de l'eau = 193°3 Fahr.

22 *août.* — Madame Mauget, conduite par Bastien Teinturier (*guide* de Barèges) & J. Redonnet (*guide* de Luchon). — Venue en 5 heures depuis la Rencluse.

26 *août.* — H. G. Dakyns (Cambridge), Paul Léanbe (?) de Cahors. — *Guides :* Michot, J. Redonnet. Venus de la Rencluse en 4 heures. Arrivés à 7 h. du matin.

7 *septembre.* — Alexis Godillot (Paris) avec son fils Georges,

Digitized by Google

âgé de 14 ans & M. Théodore Lacaze, pompier à Toulouse. — *Guides :* Bertrand & Bernard Lafont. Ces deux guides se sont dévoués & nous ont donné leurs soins au-dessus de tous éloges. — Le nommé P. Sanson, guide de deuxième classe, nous accompagnait aussi & a été rempli d'attention.

Partis de la Rencluse à 4 h. 30 m., arrivés après beaucoup de fatigue au pic de Néthou à 9 heures.

1862.

25 *juin.* — René du Plessis, officier au 3e de cuirassiers (23 ans) & sa femme L. Ferraris du Plessis, 18 ans 1/2. — *Guides :* L.-J. & Ch. Redonnet, Pierre Barrau : enchantés de leur grande expérience & de leur énergie.

Les premiers de l'année. — Partis de Luchon le 24 juin à midi, arrivés à la Rencluse à 6 heures du soir. — Repartis le 25 à 3 h. 30 m. du matin. Temps magnifique. — Ascension difficile vu la chaleur qui a fait fondre la neige où l'on enfonce jusqu'aux genoux. — Arrivés au pic de Néthou à 10 h. 30 m.

Nous déjeunons de bon appétit & buvons du champagne frappé à la santé de ceux qui suivront notre exemple.

26 *juin.* — Sir W. Buchan Hepburn, miss Hepburn, miss Mary and miss Jane Hepburn, and miss Weekes, ascended the pic de Néthou this morning, in 4.30 hours from the Rencluse. — *Guides :* Jean, Bertrand, Bernard, and Jean Marie Estrujo; B. Lafont, L. Barrau : whom we found under all circunstances obliging, well informed and attentive guides.

4 *juillet.* — Baron Voisine de la Fresnaye (Indre-&-Loire); E. Armand, secrétaire d'ambassade (Paris); Abel Raimbaux, ingénieur des Mines (Paris), — *Guides :* J. Estrujo, P. Ribis, Barthelémy & P. Barrau.

Ascension difficile : on enfonce dans la neige jusqu'aux genoux.

16 *juillet.* — Capt. Story, R. N.; the Honor, Harbord-Harbord, and M. Augustus Halford. Arrived at half past ten.

Digitized by Google

Delayez at the Rencluse by a thundestrom. — *Guides :* Pierre Barrau, J. Estrujo, L. Redonnet, P. Barrau : is a first rate fellow, and the best guide for summits.

19 *juillet.* — M. Arnaud, Léon Joubert, Louis Bellais, Hipp. Perret, Clém. de la Roche Vaunoc. — *Guides :* Pierre Barrau, Estrujo, Capdeville, P. Johanneton & J. Thénard, qui ont rivalisé de zèle.

Partis à 2 heures du matin de la Rencluse, arrivés à 6 heures sur le pic de Néthou. Le temps a été splendide & le lever du soleil, qui a eu lieu au milieu de la traversée du glacier, a offert un magnifique spectacle.

30 *juillet.* — A Warmessonde (?), cap. d'artillerie de la Garde ; Geoffroy d'Ault-Dumesnil ; Toussaint Lézat ; Joseph Montano ; de Montagnac ; Paul Chantepie, étudiant. — *Guides :* P. & L. Redonnet, J. Estrujo, J.-M. Ribis. Les quatre guides qui ont dirigé cette ascension n'ont cessé pendant toute sa durée de donner les preuves de la plus grande complaisance & du dévouement le plus complet, surtout dans les passages difficiles, que la fonte des neiges rendait très dangereux.

14 *août.* — W. E. Forster ... (*phrase inintelligible & sans commencement*) .... where he had spent the night with M. Forster. — *Guide :* Jean Estrujo. Day fine. En route from Luchon to Vénasque.

Même date. — Maurice Picard (Paris). — *Guides :* J. & L. Redonnet. — Départ de la Rencluse à 3 h. 30 m., arrivés au pic à 9 heures. — Je n'ai eu comme toujours qu'à me louer de la complaisance & de l'habileté de mes deux guides bien connus d'ailleurs par tous ceux qui ont résidé à Luchon.

Même date. — Charles Servez, négociant armateur (Marseille). — Monté au pic de Néthou avec MM. Forster & Picard, accompagné du *guide* J. Sanson, qui a été plein d'attention & de soin. Temps douteux, brouillard croissant.

19 *août.* — E. Bonneau (?) (*nom & phrase illisibles*). — *Guides :* J. Ch. Redonnet ..... (*illisible*).

23 *août.* — Les illustrissimes savants, Bianchi père & fils, Filhol, Léon Soubeiran D. G. M. & E. Trutat, déterreur de

Digitized by Google

crânes d'ours. — *Guides :* Michot, B. & J. M. Lafont, Guilhaume Bajun ; ils ont porté jusqu'ici notre appareil photographique, le premier qui y ait apparu, & ont guidé nos pas glissants sur la neige éclatante. « La couleur indigo règne dans la nature » comme disait le professeur de cet infortuné Murger. — En outre du panorama photographique que nous avons pris, les observations barométriques faites par M. Bianchi sont les suivantes :

Baromètre = 510. Chaleur = + 15° (de l'instrument), + 10° (à l'air libre.)

1863.

24 *juin.* — Deux chasseurs (*noms inconnus*). — *Guide :* Jean Marie Estrujo.

5 *juillet.* — Docteur Mauricet (Vannes). — *Guides :* Barthélemy Courrège, J. Estrujo ; guides dévoués à qui on peut se confier en toute sécurité. — Phénomènes physiologiques remarquables.

10 *juillet.* — Baron de Lustrac (Sainte-Livrade : Lot-&-Garonne) & le Baron Ed. d'Eloyglovorst (?), Belgique. — *Guides :* J. & L. Redonnet. — Partis de la Rencluse à 2 h. 30 du matin, arrivés au sommet du pic à 7 heures. — Guides intrépides & prudents, qui ont partout fait preuve de la plus grande intelligence & du plus grand dévouement.

21 *juillet.* — Comte de Pracomtal & baron d'Hunolstein. — *Guides :* P. Barrau, Haurillon, J. Prince.

27 *juillet.* — Roger Portalis (Paris), Dr Bouveret (Auxerre). — *Guides :* Michot & A. Haurillon : excellents.

28 *juillet.* — Edouard Dubreuil, Jacques Tallard (Béarn). — *Guides :* Pierre Barrau & J. B. Lafont : intrépides & sûrs. — Ascension avec le brouillard & un vent à décorner les bœufs.

1er *août.* — MM. Brun Prélong, étudiant poitevin, Roi (Poitevin), Bidault (paysagiste), Albert Hotséot (Bourgogne). — *Guides :* Pierre Barrau, Haurillon, J. B. Lafont, J. Estrujo & Huguet.

Digitized by Google

Partis à 2 h. 30 m. du matin de la Rencluse, arrivés au sommet de Néthou à 7 heures. Temps variable, beau jusqu'au glacier, pluie dans le glacier, très beau au pont de Mahomet, brouillard intense & vent violent au sommet même. — Nous répétons, comme nos devanciers, que nos guides ont fait preuve de la plus grande complaisance & d'une habileté surprenante à éviter les crevasses.

Du Néthou nous nous embarquons pour aller faire l'ascension du Pic Posets en passant (avec Barrau & Lafont seuls) par la Rencluse & l'Hospice de Vénasque.

4 *août*. — Ludwig Feist (Bordeaux), accompagné des *guides* Haurillon & Charles, est arrivé au sommet du Néthou à 10 heures du matin par un temps magnifique.

14 *août*. — L. Hely d'Oissel, L. Labbé, Édouard Mallet, P. P. Charles Dumazeaud, Raoul Treuille (Châtellerault), Albert Laservollet (?), Alfred Lussan, Toussaint Lézat. — *Guides :* Pierre Barrau, J. Sors-Argarot, L. Redonnet, Charles Redonnet, L. Barrau, J.-B. Laffon, J.-M. Estrujo, F. Arazau ; dont nous avons été très satisfaits.

Partis de la Rencluse au nombre de 17, y compris 8 guides, nous avons laissé deux de nos touristes, l'un au Lac glacé, l'autre au pont de Mahomet, qu'il n'a pas voulu franchir.

Casimir Négrel (natif de Roquevaire, demeurant à Marseille) n'a pu arriver que jusqu'au Pont de Mahomet.

24 *août*. — Comte Henry Russell & Ferdinand de la Brière. — *Guides :* Pierre Barrau & Estrujo.

Remarquez, je vous prie, un tout petit nuage qui se forme dans l'extrême occident, du côté de ces colosses : le Mont-Perdu, le Vignemale, &c.... Il disparaît, il n'est plus !!!! Remarquez ensuite le beau glacier que vous allez descendre; il est moins crevassé que ceux du Vignemale & du Mont-Perdu, mais plus étendu. — Pour moi, vous ne me verrez pas : mais je dois vous dire que mon guide est enchanté de la manière dont je suis grimpé ici ; c'est un homme qui a du tact & le pied toujours sûr. Voyez donc quel ciel ! Plus une tache ! Je n'ai rien vu de plus désolé & de plus grandiose que ce panorama : Je vois le Canigou à l'est, & à l'ouest le pic de Balaitous. Ensuite je jette & concentre mes regards sur mon

Digitized by Google

thermomètre; il marque + 26° au soleil, & + 11° à l'ombre. (Il est à remarquer qu'il ne marque jamais autre chose à l'ombre.) — Barrau est un guide excellent qui brille surtout par la prudence. — Comte Henry Russell.

Je ne puis mieux faire que de m'associer aux sentiments d'admiration qu'exprime mon compagnon de voyage : admiration pour le petit nuage, pour le Vignemale, pour le Canigou, &c. Admiration pour une charmante petite abeille qui vient de passer, & dont je vous souhaite de trouver le miel à votre prochaine ascension. Nos deux guides dorment d'un sommeil profond après avoir bien mangé sur les bords du lac Coroné. — Mon crayon s'est cassé, pardon, je continue. — Nuit charmante passée à la Rencluse, ascension facile; satisfaction entière. Mon compagnon fume un cigare! sur le sommet du Néthou! *Proh Pudor*, — Ferdinand de la Brière.

25 *août*. — Edmond Nivoit, El. ingénieur des mines, R. Perrié (?) El. ingénieur des mines, J. Legras (?) El ingénieur des ponts & chaussées, A. Couderc (Rodez). — *Guides :* J. Haurillon, J. Sanson, P. Jouaneton, dont nous n'avons eu qu'à nous louer.

Partis de la Rencluse à 4 h. 30, arrivés à 8 heures.

Même date. — MM. Georges Pouchet (Rouen) & Pierre Ferras (Luchon). — *Guides :* B. Laffon & G. Bajun, qui ont montré combien ils répondaient à leur réputation. Nul ne peut prendre des guides plus sûrs s'il veut voir sans peine & surtout avec intelligence. Ce sont ces deux guides qui ont les premiers porté un appareil photographique au Néthou en 1862.

8 *septembre*. — James Hunter Annandale (Lasswade, Edimbourg : Ecosse), Frederick Melmish (London). — *Guides :* Bernard Lafon, J.-B. Lafon, Pierre Barrau, J. M. Estrujo : Weather wohen we ascended was rather cloudy.

13 *septembre*. — MM. Alexandre Lavalley, Ed. Delprat, L. Paignard, Achille Gournot. — *Guides :* P. Barrau, J. Estrujo, J. & Ch. Redonnet.

14 *septembre*. — MM. Henri de Nion (Paris), né à Tanger (Maroc), Alexandre Zannini, attaché de légation de S. M. le Roi d'Italie (Florence), A. Mulredo (Vico : Corse). — *Guides :* J. Redonnet, J.-M. Lafont, Bernard Lafont. — Partis à

Digitized by Google

5 heures de la Rencluse, arrivés à 9 heures du matin. — Beau temps.

A notre vif regret nous interrompons ici la publication du Registre des ascensions au Néthou dont M. Maurice Gourdon avait eu la bonté de nous faire tenir une copie. Mais la Société Ramond a entrepris, avant notre *Revue*, cette publication, & doit la poursuivre jusqu'au bout. On la trouvera dans son *Bulletin*. (*Note de la R.*)

USTARITZ. — ASSOCIATION LABOURDINE

FÊTES BASQUES DU 19 SEPTEMBRE 1893

La fête locale d'Ustaritz a présenté cette année un charme tout particulier. En effet, l'Association Labourdine, de fondation récente, donnait aujourd'hui sa première fête des jeux floraux basques, & c'est à dessein qu'elle avait choisi, pour ses débuts, la commune d'Ustaritz où, de tout temps, l'hospitalité a été si cordiale. Instituée par un groupe de bascophiles qui ont au cœur l'amour ardent du pays, de ses mœurs, de ses traditions, l'Association a surtout pour but de conserver intacts, dans ce siècle où la vapeur & l'électricité opèrent de si profondes transformations, & de ne pas laisser tomber dans l'oubli les coutumes, les chants populaires basques qui donnent à notre cher pays un cachet, une originalité qu'on ne trouve pas ailleurs.

Bien que contrariée par le mauvais temps, la fête cependant a pleinement réussi ; les spectateurs étaient très nombreux, et le légitime succès qu'a obtenu l'Association Labourdine est un encouragement pour l'avenir.

Digitized by Google

A deux heures & demie, le président de l'Association, l'honorable M. Guilbeau, ayant à ses côtés M. Duhart, maire d'Ustaritz, a ouvert le concours de poésie basque. Sur l'estrade, parmi les membres du jury, nous avons reconnu MM. Arturo Campion, député aux Cortès, & auteur d'une grammaire basque; Harriague, le vaillant & sympathique député de la deuxième circonscription de Bayonne; Sallaberry, notaire à Mauléon, qui a publié il y a quelques années un recueil si apprécié de chants populaires basques; le capitaine des douanes Darricarrère, un bascophile qui adore son pays, l'auteur d'un opuscule très documenté sur la construction de la langue basque & les idiomes ariens. Nous ne pouvons énumérer toutes les notabilités qui ont bien voulu, de leur présence, honorer cette fête & en rehausser ainsi l'eclat. Nous avons hâte de faire connaître les noms des lauréats des différents concours.

Le premier prix de poésie basque a été décerné à M. Pierre Dibarrart, de Baïgorry, pour son délicieux morceau de poésie intitulé : *Artʒaintsa gaʒte baten boʒkarioak.* « Les joies d'une jeune Bergère ». Nous publions plus loin la traduction de cette poésie que l'auteur, en véritable barde qu'il est, a chanté lui-même avee beaucoup de charme, sur l'air de : *Lurraren pean sar nindaite.* Le deuxième prix a été décerné à un Basque espagnol, M. Bonifacio Etchegaray, de Saint-Sébastien, pour sa poésie intitulée : *Baserrijan* « A la ferme ». Nous en donnons aussi la traduction.

Le concours de *chirula-thumthum* a été particulièrement intéressant. Le premier prix a été attribué à Romualdo Gochicoa, tambolinero d'Irun, qui a joué avec beaucoup d'art & de mesure des airs nationaux si chers à nos Basques des deux versants des Pyrénées : *Gernikako arbola*, *Eʒpata dantʒa*, *Aurresku, Ariñ-Ariñ* (allegro).

Le deuxième prix a été attribué à Jean Olhagaray, d'Ustaritz, le type du vieux flûtiste basque d'autrefois, qui, avec une cadence impecable, a joué les sauts basques : *Motchikoak*, *Baʒtandarrak*, *Gibandriak.*

Le concours d'improvisation sur des sujets donnés par le jury a été remarquable par certains couplets d'une finesse que

Digitized by Google

d'unanimes applaudissements ont soulignés. Pierre Sempé, de Louhossoa, & Bernard Soulé, d'Irissarry, nous ont ravis, le premier dans son rôle de charbonnier, le second dans celui d'agriculteur. *Mieux vaut vivre charbonnier à la montagne qu'agriculteur dans la plaine*, tel était le sujet que les deux poètes ont traité avec beaucoup de verve & d'entrain. Pierre Dibarrart, le premier lauréat du concours de poésie, est un rimeur émérite; il a très finement fait l'éloge du travail. En revanche, Pierre Soco, de Villefranque, a fait, avec beaucoup de malice, l'éloge de la paresse. Sur un sujet si scabreux, si difficile à traiter, l'improvisateur a obtenu un très vif succès. Soco est un jeune poète à la voix sympathique; il promet beaucoup, mais il nous autorisera, je n'en doute pas, à lui faire une légère critique : dans l'exposition de ses idées il est un peu trop fin de siècle. Parmi les autres improvisateurs qu'on a écoutés avec attention, il nous faut citer Jean Hiriart, d'Ossès, dont la diction & le chant sont trop précipités; Louis Lastiry, d'Ascàin, dont la voix est juste.

Le jury a décerné les prix de la manière suivante :

1er prix *ex æquo :* Pierre Sempé, Pierre Dibarrart.

2e prix : Pierre Soco.

Pour le concours de *saut basque*, le jury, composé cependant de la fine fleur des danseurs du Labourd, a été quelque peu hésitant à décerner les prix. Il est vrai, les concurrents étaient nombreux, il y en avait de tous les âges, &, faut-il l'avouer, le premier prix a été décerné à Pierre Dithurbide, de Larressore, qui, malgré ses soixante-huit ans qu'il porte très allègrement, a dansé avec un souci constant de la mesure & une correction très remarquée. Évidemment, Dithurbide n'a plus ses jambes de vingt ans & cette souplesse d'autrefois qui lui valurent certains succès féminins; mais il danse les *Motchikoak* avec une grâce, une perfection qui justifient amplement ses succès d'antan. Jean Daguerre, d'Ustaritz, plus jeune que son rival, danse bien le saut basque, mais dans les changements de mesure il manque quelque peu de précision, & pour ce motif le jury ne lui a décerné que le second prix.

Nous ne voulons pas terminer ce compte rendu sans parler de la bannière de l'Association Labourdine qui porte fièrement

Digitized by Google

la devise : *Biʒi-Bedi-Bethi-Eskhal Herria* (Vive toujours le pays basque) & sur laquelle un artiste estimé, M. Sigarua, de Ciboure, a peint avec talent les armes des sept provinces basques franco-espagnoles. Chaque année, cette bannière fera flotter ses couleurs dans les différents concours que l'Association se propose de donner au pays basque. Nous faisons les vœux les plus sincères pour que l'Association Labourdine, qui a à sa tête l'élite des bascophiles, étende ses ramifications dans la Soule & la Basse-Navarre en y recrutant le plus d'adhérents possible.

Et maintenant, pour finir, nous remercions la municipalité d'Ustaritz pour le concours intelligent, dévoué, qu'elle a prêté à cette fête essentiellement basque; nous remercions M. Bernard Olhagaray de cette large hospitalité qu'il donne chez lui avec tant de cœur, & nous souhaitons longue vie à l'Association Labourdine, qui nous a donné rendez-vous l'année prochaine à Hasparren.

Biʒi-Bedi-Bethi-Eskhal Herria.

(*L'Avenir de Bayonne.*)

LES JOIES D'UNE BERGÈRE.

De la plaine, voyez-vous notre maison à la montagne[1],
Et perchée plus haut cette bergerie à côté d'un rocher;
Au sommet de la montagne une jeune fille au milieu d'un troupeau?
C'est moi qui garde les brebis en cet endroit, la quenouille à la ceinture,

1. Zelhaietarik ikhusten duzu
Gure etchea mendijan,
Eta gorago etchola hura
Harroka baten aldean;
Mendi kaskoan andre gatze bat
Arthalde baten erdian?
Ni nago hemen ardien zaintzen,
Nere khilua gerrijan,
Egon ditezen ene ait'amak
Bakhotcha bere lanean.

Digitized by Google

Afin que mon père & ma mère puissent vaquer à leurs occupations.

Le matin, ayant quitté pour toute la journée le visage de mon père & de ma mère,
A l'aube, j'ouvre la porte de la bergerie,
Et je fais paître mon troupeau chéri vers le haut de la montagne.
Là, dans une douce quiétude, je passe mon temps, depuis le jour jusqu'à la nuit;
Joyeuse, en revenant à la maison, j'emporte le *kaiku* plein de lait.

Les jeunes compagnes du village me prennent en pitié,
Parce que je n'approche point de leurs jeux folâtres,
Qu'elles le disent donc, les pauvrettes!
Quel bonheur me fait défaut?
Je jouis de la paix & de la liberté;
Puis, de la montagne, n'ai-je donc point de belles choses à contempler?

Dès l'aube, alors que s'éclipse la clarté de l'étoile matinière,
J'assiste à l'apparition radieuse du soleil;
A ce moment, encore, la plaine & le village sont dans l'obscurité,
Tandis que, à la ville, le citadin nonchalant ne parvient pas à se réveiller;
De sa couche peut-il bien se rendre compte de l'étendue de ma joie?

Je vois, dominant les environs, la tour élevée du clocher; la cloche carillonne, &, pendant qu'elle ébranle le village, les deux montagnes du voisinage répondent à ses volées par des échos répétés;
Depuis mon enfance, c'est du même endroit que je les entends;
A Dieu je demande de prolonger la durée de ce bonheur!
Bientôt après, je jette les yeux vers la mer;
Et je vois les petits bateaux de pêcheurs;

Digitized by Google

Semblables aux papillons, voltigeant dans les prairies sont leurs voiles blanches qui effleurent l'onde.
Puisse la mer terrible ne pas les engloutir!

Si je ne puis prêter l'oreille aux belles chansons de la ville,
J'entends, de tous côtés, les hôtes des bois.
Du sommet du hêtre le coucou (crie) *kuku!*
La perdrix chante non loin de terre,
Les petits oiseaux (chantent) sous la feuillée des arbres; les merles, du hallier;
L'allégresse passe de leur cœur dans le mien.

Sous la chênaie, je vais prendre mon repas;
Là, pour siège, j'ai le gazon de la clairière, revêtu de fleurs printanières; à mes côtés, les brebis, les agneaux & *Churiko* (le chien de garde) en sont les témoins;
J'ai ce qu'il me faut en fait de victuailles; ma mère me l'a donné;
Et je bois l'eau limpide d'un ruisseau qui s'en va murmurant.

Dans la soirée, je suis ravie en contemplant le *Labourd;*
On le dirait depuis peu devenu comme un nouveau firmament:
Prairies, vignes, beaux jardins, fermes & châteaux;
N'est-ce pas que de ces ouvrages il apparaît que certains Labourdins ont été quelque part, & que d'Amérique, ils ont rapporté de l'or en quantité?

Vous voulez sans doute savoir si celle qui chante ces vers, si cette bergère restera fille?
Oui, si elle ne doit pas se marier à celui à qui elle est promise;
Mais elle espère; elle attend son bien-aimé d'Amérique; il en rapportera quelque argent; à son retour, les deux montagnards voudront (nous voudrons) tenir la parole donnée.

P. DIBARRART, *de Baïgorry.*

Digitized by Google

A LA FERME.

Je vis à la montagne[1]
Dans une ferme blanche;
D'un côté (on voit) de belles prairies
De l'autre de grands bois;
C'est là que je me trouve en paix à la ferme.

Quelle joie lorsque je vois des oiseaux;
En entendant leurs beaux chants je reste çharmé;
Lorsqu'ils quittent leurs nids, ils me laissent dans la solitude.

Dès le matin, j'aperçois les troupeaux sur les plateaux;
Pour le crépuscule les agneaux retournent au bercail,
A cette vue mon cœur se réjouit.

Le matin, lorsque les oiseaux se réveillent,
Je me lève, je prie Dieu au son de l'Angelus,
Et je me mets au travail, gai & avec grand courage.

Je poursuis ma tâche jusqu'à la nuit, & c'est en regardant le ciel que je rentre à la ferme;
Je m'endors tranquille dès que scintillent les étoiles.

Au lever du soleil, l'allégresse est générale :
Oiseau, agneau, fleur, hallier, bois, plaine — & la montagne de même que la rivière — tout ce qui existe est dans la jubilation.

Tant que la rosée tombe du ciel tout est triste;
Le faîte de la montagne est sombre, l'oiseau se tait,
La tristesse s'empare de mon cœur au spectacle qu'offre l'obscurité de la nuit.

1. Bizitutzen naiz mendijan
Bas'erri churi batian;
Zelai ederrak alde batera
Baso aundijak bestian;
Arkitutzen naiz pakian
Nagonean bas'errijan.

Digitized by Google

Cependant on aperçoit, au sommet de la montagne,
Une église blanche, petite, jolie & proprette;
On dirait le soleil toujours radieux, splendide;
Toujours, toujours réconfortant.

Bo ETCHEGARAY, *de Saint-Sébastien.*

CABARET ET CAPUT ARIETIS

Dans la *Romania* (XX, 463) M. P. A. Geijer essaie d'expliquer l'étymologie de *Cabaret*, nom d'un château ruiné de l'Aude que l'on appelle en languedocien actuel *Las Tours de Cabardès*. Ce château domine un village que le langage géographique officiel désigne simplement sous le nom de *Las-tours*[1]. A l'article de M. Geijer est jointe une note de M. P. Meyer, qui, tout en faisant certaines précisions fort exactes, se refuse à proposer une étymologie pour laquelle, dit-il, les éléments historiques lui font défaut.

M. Geijer constate que le mot *Cabaret* ne se trouve pas dans le *Dictionnaire provençal* de M. Mistral, ce qui n'est pas étonnant, car si « cap » veut dire « tête » en languedocien, bélier se dit « *marra* » & non « aret. » D'ailleurs, comme le fait remarquer M. Meyer, si Cabaret venait du *Caput Arietis* de Grégoire de Tours, transformé en « cap-aret », il faudrait dire « Cap-d'Aret, » & non « Cabaret. »

J'ai signalé autre part[2] qu'on pouvait historiquement, rapprocher la région dont les tours de Cabardès ont pris le nom du *Cabardensis* romain de la Table alimentaire de *Veleia*. De

1. Mais la région porte toujours, même dans le langage administratif, le nom de Cabardès : villages de Ventenac-Cabardès, Miraval-Cabardès, Mas-Cabardès .... Ce nom de Cabardès ne paraît pas avant le dix-septième siècle.

2. *Revue archéologique.* Juillet-août 1890, p. 107.

Digitized by Google

plus, lorsque Charles-le-Chauve investit Oliba du comté de Carcassonne, il lui donne entr'autres, le pays compris de l'Alzau au Cabardès (*de Helesau usque in Cabardense*)[1]. Donc l'appellation topographique romaine *Cabardensis* s'est continuée jusqu'au dixième siècle.

Ma conclusion était que l'étymologie de Cabaret prise dans « Cap-aret » (ou « Cap d'aret ») étant le seul argument qu'on pût invoquer pour assimiler le château de Cabaret au *Caput Arietis* de l'auteur de l'*Hist. Franc* (VIII, 30), il fallait chercher ailleurs qu'à Lastours les forteresses dont s'empara Reccarède en 585. J'ajoute que les données topographiques actuelles confirment cette conclusion. Le continuateur de Grégoire de Tours parle de deux châteaux[2]; or à Lastours il y en a trois : le château de Cabaret proprement dit, la tour *Regine* & le château de *Fleur-Espine*[3].

Le nom de Cabaret est moderne. Une des plus anciennes mentions que nous en connaissions est celle qui est indiquée dans la Vie de Peire Vidal quand il se fit chasser comme un loup dans les montagnes de Cabaret pour les beaux yeux de la dame de Pennautier[4].

C'est ce nom qui a succédé celui du *Cabardensis* romain.

En tout cas, deux faits sont bien constatés : l'existence ancienne du nom *Cabardensis*, ancêtre du Cabardès actuel; en second lieu, existence parallèle de deux noms *Cabaret* & *Cabardès*. C'est dans ces étroites limites que doit être recherchée l'étymologie qui a occupé M. Geijer.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quelle a pu être la forteresse tombée aux mains du fils de Leuvigilde à la fin du sixième siècle. Plusieurs auteurs ont pensé que c'était Castel-

1. Baluze, Chartes des rois, n° 15, lat. 8837, f° 44.

2. « Castra duo. nimia... occupat. » Joan Biclas, *Chron.* 156 & suiv.

3. V. plan topographique dans Mahul, *Cartulaire de Carcassonne*, III, 41) & reproductions dans *Bullet. Soc. d'Etudes scientifiques de l'Aude*, 1891. Il y a même quatre châteaux, si l'on ajoute la *Tour de Quertinieux* séparée des autres par un vallon abrupt.

4. « En la montanha de Cabaret. » V. aussi Vie de R. de Miraval : « Un cavayer ric e poderos de Cabaret. » Chabaneau, dans *Hist. de Languedoc*, nouv. édition, t. X, 273-274.

Digitized by Google

naudary[1]. S'il nous était permis d'exprimer une opinion, nous ne serions pas éloigné de nous rallier à cette manière de voir.

La forteresse prise par Reccarède devait se trouver hors des possessions des Wisigoths. Or, à ce moment (585) Carcassonne était leur ville frontière[2]; s'ils possédaient cette cité ils devraient forcément posséder la vallée de l'Orbiel dont Lastours est la clef au Nord & Carcasonne au Midi. Ils possédaient donc Lastours (si toutefois Lastours existait à cette époque[3], mais ils ne possédaient pas Castelnaudary.

En second lieu on a trouvé à Castelnaudary, en dehors du château actuel, c'est à-dire à la porte de *la Baffe*, les débris très anciens d'un second château[4]. Ces deux forteresses séparées par un étroit vallon correspondent très bien aux deux châteaux de Jean-Biclar & au terme *Caput Arietis*, qui se retrouve d'ailleurs en divers endroits comme une appellation générique des forteresses d'aspect géminé.

Enfin il n'est pas jusqu'au nom de Castelnaudary (*Castrum novum ari*) qui ne puisse se justifier par cette hypothèse. M. P. Meyer a très bien démontré que *Castrum novum ari* dérivé de *Castrum novum arianorum* n'est qu'une légende[5]. Il n'y a rien d'invraisemblable à supposer que sur les ruines de l'ancienne forteresse, prise par Reccarède & peut être démantelée par lui, ne se soit élevé un nouveau château qu'on aurait appelé le château *d'Ari* (abréviation d'*Arietis.*) Ainsi s'expliquerait cette étymologie de Castelnaudary qui a jusqu'à présent résisté à toutes les investigations.

Gaston JOURDANNE.

1. Catel (*Mém. Languedoc*, p. 345). Hauteserre (*Not. in Greg. Tur.*). Lafaille (*Annales de Toulouse*, t. I, addit, p. 6). Fauriel (*Hist. Gaule méridionale*, II, 319).

2. Longnon, *Gaule au sixième siècle.*

3. Si Lastours n'existait point il y avait dans ces parages une vieille ville aujourd'hui disparue, probablement à l'endroit appelé *Pech melio* (*Menio*), entre Lacombe & Lastours. Mahul, *Cartul. de Carcassonne*, III, 28. — Viguerie, *Annales de Carcassonne*, t. II, mss. 888.

4. L. Clos, *Notice historique sur Castelnaudary & le Lauragais.* Toulouse, E. Privat, 1880, in-8°). V. carte topographique annexée.

5. *Chanson de la Croisade contre les albigeois*, Introduction, p. XII.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE PYRÉNÉENNE

ET MÉRIDIONALE

Monographie bordelaise.

Bordeaux : Aperçu historique. — Sol, population, industrie, commerce. — Administration, publié par la Municipalité bordelaise. Paris, Hachette; Bordeaux, Feret, 1892, 3 vol. in-4° de xv-575, 568 & 574 pp., avec album.

Les documents administratifs ont, en général, un médiocre renom littéraire. L'actuelle nécessité fait toute leur valeur. Aussi est-ce une nouvelle bien inattendue d'apprendre, au seuil de la préface, que ce bel ouvrage, fort savant & semblablement intéressant, « doit son origine aux comptes rendus annuels présentés par le maire au conseil municipal, » c'est-à-dire au plus sec, au plus administratif des documents.

« Nous avons été frappés, continuent les organes de l'administration bordelaise, de l'intérêt que présentent les comparaisons établies, & nous nous sommes en même temps aperçus des difficultés que l'on trouve à réunir des documents un peu complets sur les divers détails de la vie administrative d'une grande cité, même pour une époque peu éloignée. »

Or, quel document aborde des sujets plus divers que le compte rendu administratif? C'est vraiment la photographie de la vie municipale. Il est certain qu'une collection de ces rapports acquiert un intérêt positif lorsqu'elle commence à vieil-

Digitized by Google

lir & que l'histoire a tort de ne pas en exploiter les matériaux. On a fait cette remarque à Bordeaux, & c'est avec l'ensemble de ces documents autant qu'avec les archives proprement dites qu'on a élevé le monument que nous allons décrire.

On connaît des essais dans le même genre, mais ils sont d'un ordre inférieur. Des monographies communales furent écrites dans diverses villes, sous le patronage des municipalités, à l'occasion des Congrès annuels de l'*Association française pour l'avancement des sciences* & pour les membres de cette Société. Mais comparerons-nous l'œuvre sommaire de Toulouse, de Pau, de Marseille, &c., à l'œuvre complète &, pour le présent, définitive de la ville de Bordeaux? C'est la même idée; l'exécution est bien différente à tous les points de vue.

Constatons tout d'abord, comme l'observe M. l'abbé Allain, dans la *Revue des questions historiques*, « que les conditions matérielles de la publications sont telles que peuvent le souhaiter les amateurs les plus difficiles. Format, papier, caractères, disposition typographique sont à souhait pour le plaisir des yeux & la commodité de la lecture. Dans le texte, quelques vignettes fort bien exécutées & d'innombrables tableaux & diagrammes donnent au lecteur toutes les facilités désirables pour comprendre & pour retenir. Un bel album de vingt-neuf planches en noir & en couleur complète l'œuvre fort utilement. »

Tel est l'ouvrage en la forme; au fond, il se divise en trois parties. La *partie historique* & la *partie descriptive* forment le premier volume; la *partie administrative* occupe seule deux volumes; c'est là que sont exposées les origines & la situation actuelle des institutions existantes. Cette division en apparence si correcte, n'est-elle pas sujette à critique? On ne le nie pas. Il ne faut pas perdre de vue cependant qu'on a dû faire appel au concours de plus de cent collaborateurs & qu'il était bien difficile, dans ces conditions, de constituer un assemblage rigoureusement méthodique. Il en est résulté un défaut d'unité & de proportions. Cette difficulté était inévitable : le lecteur pourra le regretter lorsqu'il rencontrera des redites. « les redites ont un droit d'ennuyer qu'elles ne perdent jamais, » a dit le bon La Fontaine; mais le chercheur, le compi-

Digitized by Google

lateur, l'érudit, celui qui ne verra ici qu'une œuvre documentaire — ce qu'elle est — ne sera pas embarrassé par une défectuosité qui est le propre de la plupart des ouvrages composés par divers auteurs. Ces ouvrages n'en sont pas moins, par d'autres côtés, fort estimables & toujours utiles.

On pourrait ajouter : toutes les notices sont loin d'avoir une égale valeur. S'il en était différemment, l'œuvre serait presque un chef-d'œuvre, car voici d'admirables monographies taillées par des maîtres, & c'est un maître, M. Camille Jullian, qui nous introduit dans l'édifice. Il nous fait assister, dans un *Aperçu historique* très ample & très élevé, à la succession des races qui ont peuplé la ville de Bordeaux, des institutions civiles & religieuses qui l'ont gouvernée, des habitudes dont est faite son existence, &c., toutes choses que nous allons retrouver, sous des aspects différents, dans les notices qui vont suivre; résultat fâcheux, inéluctable de la difficulté que nous avons signalée plus haut.

M. Bourciez nous invite, en attendant, à suivre les destinées du parler bordelais. Son étude sur la *Langue gasconne* a fixé l'attention des érudits. « Non seulement l'auteur expose avec clarté ce que d'autres avaient dit avant lui, écrit M. Thomas, mais sur plusieurs points de détail il attire l'attention sur des faits qui n'avaient pas été observés jusqu'ici; partout il montre un sens très affiné de ce qui est le développement historique d'une langue. »

Nous ne pouvons pas, dans le cadre étroit de cet aperçu, citer les noms de tous ceux qui ont prêté leur collaboration à l'œuvre commune. On trouvera encore, dans cette première partie, d'intéressantes notices sur *le Blason & les Sceaux de la ville;* sur la *Numismatique bordelaise :* les monnaies, les médailles, les jetons, les poids, l'hôtel des monnaies & les papiers-monnaies; sur les *Archives départementales* & *municipales;* sur la *Préfecture.* & enfin sur le *Corps municipal* dont l'histoire a pu être reconstituée grâce aux travaux de M. le professeur Barckhausen.

La deuxième partie a pour objet le *Sol*, la *Population*, l'*Industrie* & le *Commerce.* Elle comprend onze chapitres. Le premier renferme de la *géographie,* de la *géologie* & de l'*hy-*

Digitized by Google

drologie condensées. L'étude intitulée *Climatologie,* qui fait le sujet du chapitre suivant, a plus que le mérite de venir à sa place. Le climat de Bordeaux n'a jamais fait l'objet d'un travail de quelque étendue. On a fait des observations météorologiques, mais généralement dans un but spécial & nullement dans les conditions normales que comportent ce genre d'observations. On peut donc considérer la présente étude comme le premier essai conforme à la méthode scientifique. A l'étude qui suit : *Sol, voies & jardins,* on a ajouté quelques renseignements concernant certaines rues que les modifications apportées à la viabilité générale ont laissé subsister; c'est de la topographie historique. On eût aimé de la voir développée à la façon dont Paul Lacroix a traité le vieux Paris.

Le chapitre IV, *Ethnographie* appartient à M. le Dr Bouchard. L'auteur pose d'abord les conditions géographiques & historiques qui rendent complexe le problème de l'ethnographie bordelaise; il passe en revue ensuite les différentes races ethniques qui ont contribué à former le Bordeaux actuel & il déduit la résultante. Substantielle autant qu'originale, cette étude nous laisse un regret : elle est trop courte. Comme on devait s'y attendre, en étudiant l'histoire de l'*Habitation* (ch. V), nous remontons de nouveau pour la quatrième ou cinquième fois vers la période gallo-romaine, &, de nouveau, nous redescendons le cours de l'histoire, en regardant bâtir, jusqu'en 1743, époque où l'intendant de Torny vint transformer la ville & en faire « la Reine du Midi. » Nous le voulons bien à Toulouse, mais que dira-t-on à Marseille ? — Suivent plus de 50 pages de *Démographie* (ch. VI) où l'on voit une série de tableaux comparatifs dont l'auteur trop réservé laisse au bénévole lecteur le soin de déduire, s'il lui plaît, les conclusions *économiques* & *physiologiquee* que l'on en pourrait déduire.

Parmi les *principaux produits du sol* à Bordeaux (ch. VII), le principal est le vin. Sans remonter avec l'auteur jusqu'au deuxième siècle de notre ère, constatons qu'en 1892 le vignoble bordelais couvre plus de 150,000 hectares qui produisent une moyenne de trois millions d'hectolitres. Il faut citer ensuite les produits forestiers : les bois & les résines. L'*Industrie* (ch. VIII)

Digitized by Google

suit la *Culture ;* le *Commerce* (ch. IX) trafique des uns & des autres produits, soit qu'il exporte, auquel cas on nous décrit le port, son outillage, son mouvement, ses gares, ses compagnies & tout le commerce maritime ; soit qu'il traite sur place, dans les foires & sur les marchés dont on nous présente les statistiques, sans oublier de nous faire connaître l'usage qu'il fait des services postaux, télégraphiques & téléphoniques, ainsi que la disposition actuelle de ces services. La *Chambre de commerce* dont on nous raconte l'origine & dont on expose les attributions & le fonctionnement occupe le chapitre X. Le chapitre XI est consacré à la succursale de la Banque de France & à ses diverses opérations. Ces monographies sont traitées, en général, avec une compétence qui les place au-dessus de la critique.

Dans la troisième partie, qui forme deux volumes, sous le titre : *Administration*, la plupart des chapitres relèvent de l'administration municipale ; c'est dans les bureaux de la mairie qu'on a recueilli les documents nécessaires. Néanmoins, les précédents historiques n'y sont pas négligés, comme on pourra le voir. Ils sont l'introduction obligée de chaque monographie.

Les *Finances municipales* (ch. I) remplissent 212 pages du 2e volume. Nous y trouvons un aperçu des budgets de la ville depuis le quinzième siècle. Dans le chapitre II, *Alimentation publique*, on nous renseigne sur le prix du pain & de la viande depuis la même époque jusqu'à nos jours. La tentative rétrospective au chapitre III, *Travaux publics*, est plus hardie ; elle nous ramène à la période gallo-romaine. C'est dans le même esprit de renouer les liens qui rattachent le présent au passé que l'auteur du chapitre IV : *Circulation, hôtels, cafés*, énumère les ordonnances relatives au nettoiement des voies depuis 1337, à l'éclairage de la ville depuis l'Édit des lanternes en 1697, à la circulation des premiers carrosses de place en 1765. Et de même au chapitre V : *Sécurité intérieure & extérieure*, bien avant d'arriver au régime de surveillance créé par la loi de 1855, nous rencontrons le guet, les portiers, le capitaine du port, les aides-majors, & ces commissaires de la police institués par les Lettres-Patentes de 1789 « pour soulager le maire. » C'est encore à l'histoire,

Digitized by Google

sans préjudice des statistiques du temps présent, que nous revenons avec M. Nicolaï, dans le chapitre VII sous le titre : *Justice & prisons.* Il n'est pas possible d'analyser ici cette étude; elle remplit 116 pages; elle contient la matière d'un gros volume. L'auteur s'est borné à signaler les faits nécessaires pour expliquer l'origine de nos institutions; il a accumulé l'érudition & il a su demeurer intéressant & bien disant. Mais qu'on nous laisse exprimer le regret de le voir finir brusquement par de la statistique : *desinit in... numeratorem.* Quelques brèves considérations d'histoire & de philosophie mêlées nous eussent plu davantage, nonobstant les droits de l'arithmétique.

Plus de la moitié du troisième volume, 308 pages sur 574, est absorbée par le chapitre VII : *Instruction publique*, & cependant les notices qui s'y succèdent, suivant les degrés & les variétés de l'enseignement, ne sont que des aperçus. Cela s'explique : ce n'est que dans ces derniers temps que Bordeaux est devenu un centre universitaire. Ses institutions à cet égard n'ont presque pas d'histoire; il existe une lacune de trois siècles entre les gestes des collèges de Guyenne & les temps présents. Ce ne sont pas quelques obscures fondations, ni l'Ecole centrale qui ont pu la combler.

Aux établissements d'enseignement succèdent, dans le même chapitre, divers établissements scientifiques, tels que l'Observatoire, la Bibliothèque publique, les Musées, &c. De l'Observatoire, on peut dire qu'il est dans une situation particulièrement avantageuse, & de la Bibliothèque qu'elle est une des plus riches de France en imprimés. Le conservateur, M. Céleste, raconte d'une façon fort attrayante la destinée de ses livres & de sa maison. On lui a reproché de n'avoir pas donné une description au moins sommaire des collections. On ne peut tout dire. Quel est, dans ces trois volumes, l'auteur qui n'a pas laissé quelque desiderata au bout de son mémoire? Une telle description n'est-elle pas plutôt la matière d'un travail distinct & d'ailleurs très spécial?

Les cours spéciaux (Hydrographie, Commerce, Economie politique, Notariat), &c.); les travaux intéressant la région (Faune, Flore, Géologie, Paléontologie, &c.); la nomencla-

Digitized by Google

ture des Sociétés savantes (Académie de Bordeaux, Société linéenne, Philomatique, de Géographie, d'Anthropologie, &c.); la biographie des célébrités locales sont les dernières étapes de ce volumineux chapitre VIII dont le prolongement forme le chapitre IX consacré aux *Beaux-Arts* : à l'Ecole bordelaise, qui date de 1691; aux Musées de peinture, des antiques, d'armes, du préhistorique, &c., à l'art dramatique & aux théâtres. Il y a, dans ce Mémoire, quelques judicieuses observations sur l'affaiblissement des centres artistiques provinciaux; la centralisation absorbe toutes les forces vives du pays; il est inutile de chercher ailleurs que dans la centralisation « haïssable, » pour employer l'énergique expression de Louis Blanc, la cause de cet affaissement de la province. Ce langage peut paraître hardi. Sans invoquer Michel Chevallier, Proudhon, Tocqueville, Girardin, Laboulaye ou autres, telle hardiesse se justifie; les faits suffisent. N'est-ce pas Lamennais qui a dit : « Avec la centralisation, vous avez l'apoplexie au centre & la paralysie aux extrémités? » Cela est vrai ici, au chapitre des *Beaux-Arts*, & aussi vrai *in quibusdam aliis*.

On ne trouve pas d'idées générales au chapitre X : *Cultes & Cimetières*, mais on y rencontre d'excellents paragraphes. L'*Assistance publique & privée* ramène sous nos yeux les tableaux statistiques & graphiques qui sont l'accompagnement obligé de toute consciencieuse étude administrative; ce qui est louable d'ailleurs. Après une visite au *Mont-de-Piété* (ch. XII), au siège des *Institutions de prévoyance* (ch. XIII) & de diverses Sociétés : de gymnastique, de tir, d'encouragement, &c. (ch. XIV), où l'on nous montre les statuts & les comptes & où l'on nous entretient d'espérances, nous n'avons plus qu'à écouter, au chapitre XV & dernier, les *Considérations générales* que suggère aux administrateurs bordelais le désir de faire leur petite patrie plus grande encore & plus prospère. Ce livre est à la fois le passé & le présent; il peut, en effet, servir de guide pour les entreprises de l'avenir; *dies docet diem*, c'est l'utilité de l'histoire. Nous ne dirons pas qu'il a éveillé à Bordeaux le goût des études historiques, mais ne l'a-t-il pas stimulé? Nous n'en doutons pas en examinant la liste des sujets proposés au concours par l'Académie de Bordeaux pour 1893;

Digitized by Google

nous y retrouvons quelques-uns des grands sujets traités dans notre ouvrage. Si l'on demande aujourd'hui plus qu'il n'a donne, c'est que des bons esprits en ont compris la haute portée.

Pour nous, étrangers, ce livre est un exemple. Il prouve une fois de plus que ces mille pièces dépréciées que les administrations accumulent, exercices clos, dans leurs arrière-bureaux, en attendant l'inhumation définitive dans les archives, acquièrent une particulière valeur à mesure que le passé s'éloigne & s'obscurcit. C'est l'honneur de la ville de Bordeaux de l'avoir compris & d'avoir posé la première assise d'un monument qui pourrait devenir, si on consentait à imiter son exemple la plus solide & la plus belle histoire de nos provinces.

M. MASSIP.

Les Pyrénées. — Les montagnes, les glaciers, les eaux minérales, les phénomènes de l'atmosphère, la faune & l'homme, par Eugène TRUTAT, docteur ès sciences, directeur du Musée d'histoire naturelle. Paris, librairie J.-B. BAILLIÈRE. 1893-94. 371 pages in-16, 80 figures.

Il n'est pas besoin d'insister sur la difficulté d'une telle œuvre. Il faut toucher à tout, être utile aux savants, agréable & intéressant pour les gens du monde auquel le livre s'adresse particulièrement. M. Trutat a fort bien résolu le problème. Il a su faire le tri des matériaux qui forment toute une bibliothèque, & emprunter aux auteurs principaux leurs pages les plus remarquables.

Sans doute quelques érudits pourront regretter certaines lacunes. Mais si M. Trutat avait fait l'ouvrage tel qu'ils le réclameraient volontiers, l'éditeur se serait empressé de le refuser; car le livre eût été trop gros, l'impression eût été onéreuse, la vente manquée.

M. Trutat était donc le prisonnier d'un programme, & dans ces conditions il n'y a que des éloges à lui adresser. Le public possède maintenant un volume portatif, élégant, fort instructif sur ce massif des Pyrénées d'où la vie semble se retirer tous les ans à l'automne pour ne revenir qu'avec les beaux jours. En revanche, l'été la circulation y est intense, & dans toutes les vallées les villes d'eau se repeuplent comme par enchantement & la foule opulente se paie à grands frais & beaucoup d'éclat tous les plaisirs mondains. Bien des gens vont retrouver la santé auprès des sources, d'autres vont se fortifier l'âme & le corps par des courses en montagne. Il en est qui s'y rendent comme au spectacle pour jouir de tout, des hommes & du pays; bon nombre enfin y recherchent simplement le repos & le frais.

Le livre que nous annonçons sera pour eux le complément nécessaire de tous les guides. Il leur permettra d'augmenter l'intérêt de leur séjour, de leurs excursions; il leur donnera ces vues générales qui ne sont ainsi condensées nulle autre part. Le sous-titre que nous avons reproduit montre bien la variété des sujets traités.

Digitized by Google

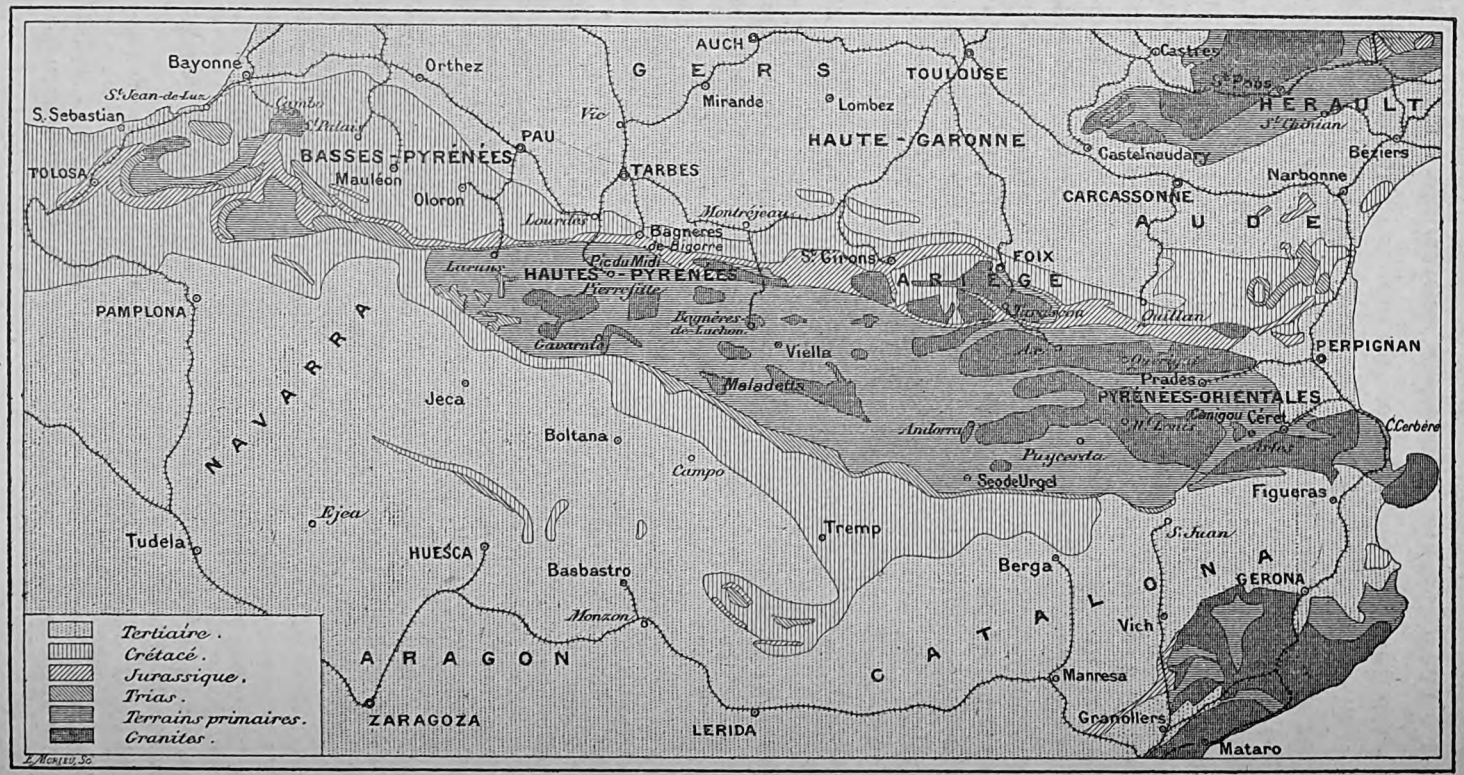

Fig. 1. — Carte géologique des Pyrénées.

Digitized by Google

On ne nous demandera pas d'entrer dans le détail d'un ouvrage de cette nature qui n'est lui-même qu'un résumé de la géologie, de la climatologie, de la flore & de la faune des Pyrénées. Nous aimons mieux en extraire simplement quelques pages qui montreront bien la méthode suivie par l'auteur & l'aisance avec laquelle il présente les sujets les plus sévères.

Age des Pyrénées.

Il nous reste maintenant à chercher *quand* & *comment* les Pyrénées se sont produites.

Tous les géologues sont d'accord pour admettre que la chaîne des Pyrénées est le résultat de plusieurs perturbations du sol.

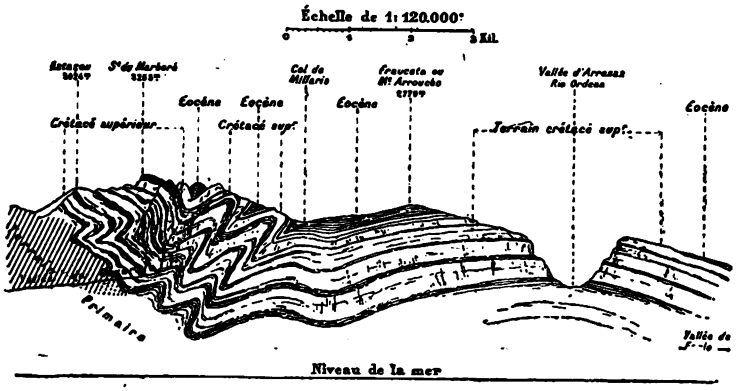

Fig. 2. — Coupe à travers la zone du Mont-Perdu.
Em. de Marguerie et F. Schrader (C. A. F.)

Magnan admettait trois époques principales de dislocation :

La première, après le dépôt des terrains de transition ;

La seconde, après le crétacé inférieur ;

La troisième, après le nummulitique.

Cette dernière, de beaucoup la plus considérable, a donné à la chaîne son relief actuel.

Magnan a en effet démontré que :

« 1. Les terrains granitiques & de transition sont *concordants*, & sur eux reposent en discordance les terrains de la troisième série qui débutent par la formation houillère proprement dite & se terminent par les dépôts crétacés inférieurs. Donc les terrains avaient été disloqués & dénudés avant le dépôt des formations houillère, permienne, triasique.

« 2. Les couches de la troisième série, composées des terrains houiller, permien, triasique, jurassique & crétacé inférieur, sont

Digitized by Google

concordantes entre elles, & elles sont surmontées en discordance par des couches détritiques de la craie cénomanienne : ce qui nous conduit à dire qu'il y a eu entre la craie inférieure & la craie moyenne une deuxième dislocation suivie de dénudation.

« 3. Les terrains de la craie moyenne & supérieure du garumnien, de l'éocène moyen & de l'éocène d'eau douce, reposent les uns sur les autres en concordance parfaite; ces terrains, comme ceux qui se sont déposés antérieurement, sont très inclinés, très relevés, & sur eux reposent en couches horizontales les terrains miocènes à *Dinotherium giganteum* : ce qui signifie que les Pyrénées ont été disloquées & érodées une troisième fois entre le dépôt de l'éocène d'eau douce & celui du miocène [1]. »

Fig. 3. — Couches infléchies, parois occidentales du Marboré.

Photogr. et dessin de M. F. Schrader (C. A. F.)

A part ces grandes dislocations, il en est d'autres qui ont dû se produire en certains lieux à la suite d'affaissements lents & de vives secousses, ce qui rend compte de la formation des brèches que renferment divers terrains, brèches stratifiées, concordantes avec les bancs

1. Magnan, *op. cit.*, p. 100.

Digitized by Google

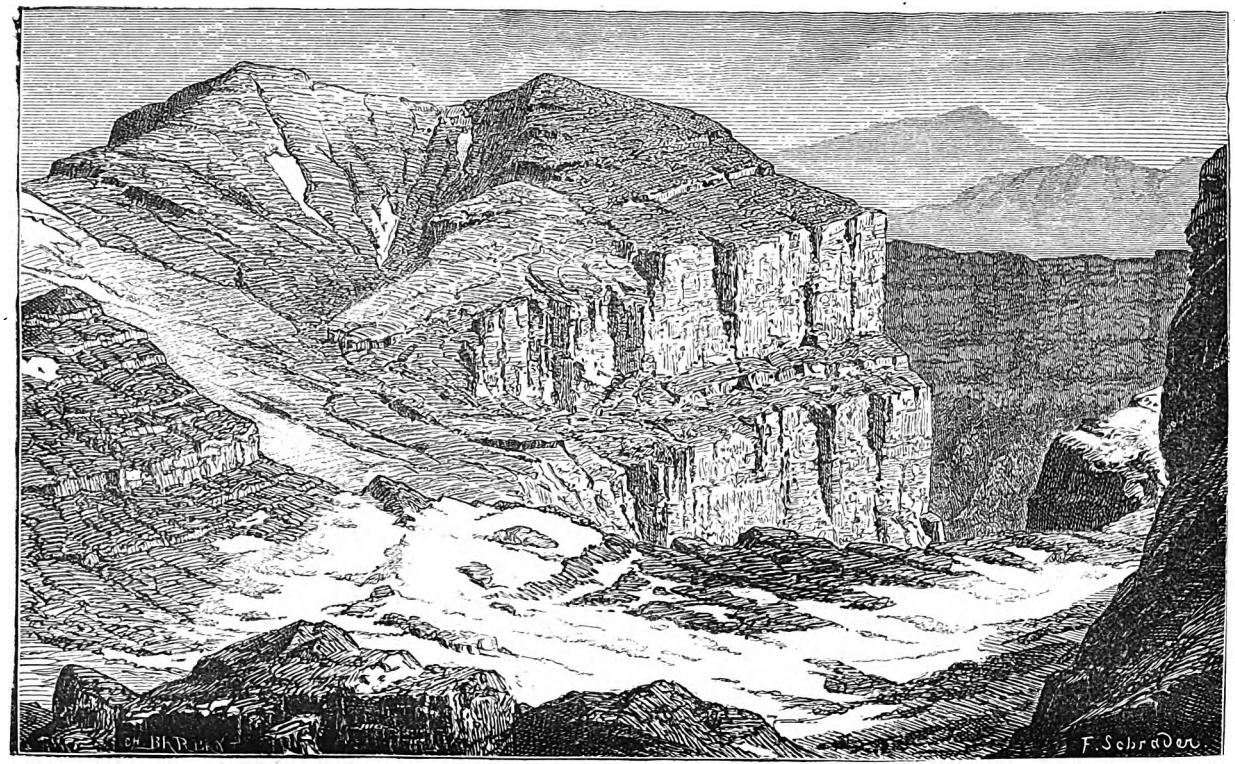

Fig. 4. — Gouffre de Cotatuero. — Dessin de M. F. Schrader (C. A. F.)

Digitized by Google

environnants, ou plutôt avec les formations de transition & secondaires auxquelles elles appartiennent. Il en est d'autres encore qui ont dû se produire d'une manière presque insensible, sans secousses, par suite d'affaissements très lents, les mers anciennes s'étant retirées peu à peu de manière à permettre :

1° Aux dépôts d'eau douce de la craie supérieure de se déposer en concordance dans la partie orientale de la chaîne sur les argiles à *Ostrea vesicularis* & à *Ananchytes ovata ;* tandis que, dans la partie occidentale, les dépôts marins de cet âge continuaient à se former ;

2° Au garumnien lacustre de reposer en concordance, d'un côté (Aude, Ariège) sur la craie supérieure d'eau douce, & de l'autre (Haute-Garonne, Hautes & Basses-Pyrénees), sur la craie marine la plus supérieure (craie sénonienne & craie de Maestricht) ;

3° A la formation nummulitique d'atteindre sur les bords de l'Océan une épaisseur considérable, plus de 1,500 mètres, tandis que cette même formation ne dépasse pas 20 mètres dans le Minervois (Aude) ;

4° Aux poudingues de Palassou & aux grès d'argiles d'eau douce de Carcassonne à *Lophiodon* & à *Paleotherium*, de recouvrir en concordance le terrain nummulitique d'origine marine dans la partie orientale & centrale de la chaîne ; pendant que dans la partie la plus occidentale, notamment dans la Chalosse, les sédiments marins de Gaas surmontent ainsi en concordance le même terrain à nummulites [1].

Il reste maintenant à chercher quel a été le mécanisme de ces mouvements.

Pour Dufrenoy, la formation est due à l'apparition des granites.

Cette théorie des soulèvements, après avoir été admise sans conteste, fut attaquée violemment, & dans les Pyrénées, Magnan le premier contesta l'exactitude de la théorie du grand maître de la géologie française. Il établit tout d'abord le rôle essentiellement passif des granites primitifs, & il affirma « que les montagnes sont dues à des failles immenses, ou, si l'on veut, à de gigantesques effondrements, provoqués par les vides qui se forment sous l'écorce solide du globe, à la suite d'une contraction lente & continue du globe terrestre due au refroidissement [2] ».

Magnan chercha donc dans les Pyrénées ces failles, causes premières des dénivellations, origine des montagnes. Poussant à l'extrême sa méthode, il admit un réseau de trois grands groupes de failles de directions différentes :

1° Faille des Pyrénées proprement dites, dirigées en moyenne O. 7° N. ;

2° Faille des Corbières & du chaînon reliant ce massif à la montagne noire : N. 30° à 36 E.

1. Magnan, *op. cit.*, p. 100 et suiv.
2. Magnan, *op, cit.*

Digitized by Google

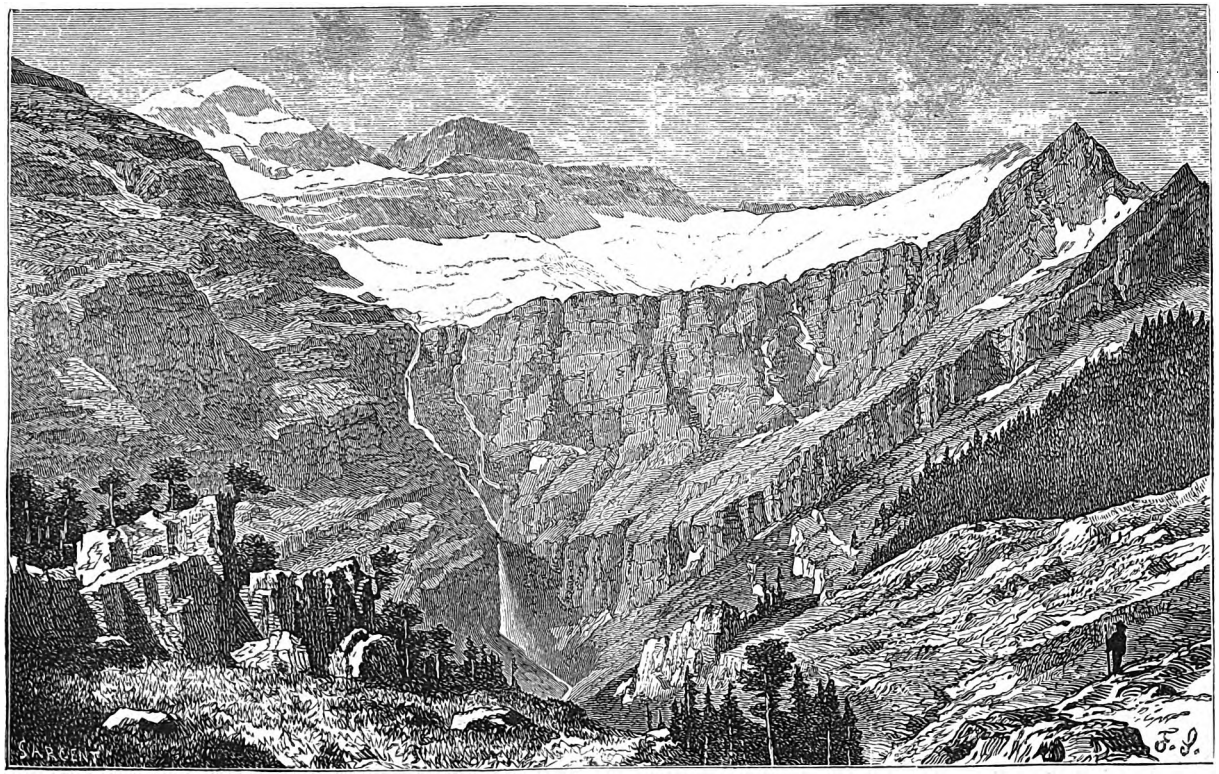

Fig. 5. — Cirque de Bielsa ou de Pinède, vue prise de l'Estibete. — Dessin de M. F. Schrader.

Digitized by Google

3° Failles pyrénéo-corbiériennes : E.-O.

Il y avait là une exagération véritable, & je ne doute pas que si Magnan eût vécu, il n'eût abandonné dans ce qu'elle avait d'excessif cette première partie de sa thèse. Il aurait reconnu qu'au lieu de toutes ces failles, il en comptait vingt-deux, il lui suffisait d'un point primitif de moindre résistance, origine première & continue de *plissements gigantesques*, *de refoulements de compressions énergiques*. Ce sont là ses propres expressions, & voilà l'origine de la théorie qui semble aujourd'hui s'imposer dans les Pyrénées comme elle l'est déjà dans les Alpes, & à laquelle nous nous rattachons complètement. Théorie indiquée en premier lieu par Magnan, confirmée par les études récentes & plus particulièrement par les recherches de M. de Margerie sur les plissements de Gavarnie, & celles de M. Carez sur les phénomènes de recouvrements qu'il a observés dans l'Aude.

Les hautes régions des Pyrénées sont plus particulièrement favorables à l'étude de ces plissements; je citerai entre autres la haute chaîne de Gavarnie (fig. 2), qui « résulte de l'empilement de plusieurs plis couchés les uns par-dessus les autres & tous déjetés dans le même sens vers le sud. »

La coupe naturelle au milieu de laquelle s'écoule la cascade de Gavarnie montre de son côté combien sont grandes les inflexions des couches (fig. 3). Le cylindre du Marboré montre « un pli anticlival couché presque horizontalement & se fermant au sud. »

Toute cette contrée de Gavarnie est intéressante à ce point, surtout du côté sud. C'est là que l'on trouve ces immenses effondrements du gouffre de Cotatuero (fig. 4), & du cirque de Bielsa (fig. 5 et 6).

Les plissements, les contournements que nous venons de signaler indiquent bien, par leur étendue considérable, de quelle importance sont ces phénomènes dans les Pyrénées; ils montrent bien que c'est là qu'il faut chercher l'explication désirée.

Mais il faut encore ajouter cette observation capitale : il y a déjà longtemps, M. de Boucheporn avait remarqué que les couches des Pyrénées semblaient s'infléchir vers l'axe de la chaîne, effet absolument inverse de ce qui aurait dû se produire si la montagne était due à un soulèvement.

A son tour, Magnan disait : « Nous avons vu les couches qui forment nos montagnes se ployer, se tordre, se courber & généralement *s'incliner vers la ligne de faîte*, au lieu de s'incliner vers la plaine [1]. » Et, comme l'ont fait observer avec juste raison MM. de Margerie & Schrader, « cette dernière observation est capitale & suffirait à elle seule pour démontrer que l'explication de la structure doit être cherchée dans des actions de poussée horizontale [2]. » C'est là précisément

1. Magnan, *op. cit.*
2. De Margerie & Schrader, *op. cit.*

Digitized by Google

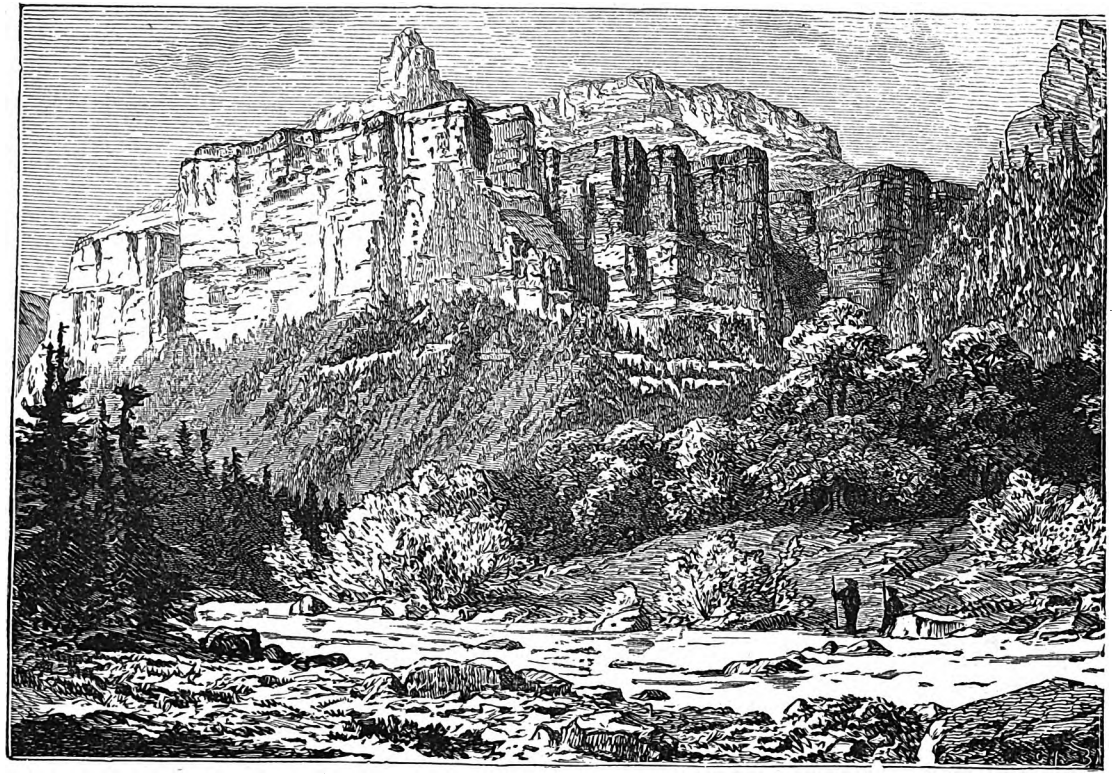

Fig. 6. — Vue prise au pied du Cotatuero. — Dessin de M. F. Sehrader d'après nature. (C. A. F.)

Digitized by Google

ce que nous pensons, & nous résumerons ainsi cette *théorie des Pyrénées.*

La zone des Pyrénées n'est autre qu'un point faible de l'écorce terrestre. Par suite de l'effondrement en masse des contrées voisines, il s'est formé en ce point un refoulement vers le centre de cette zone de moindre résistance. Des plis gigantesques se sont produits, se déversant en sens contraire de l'extérieur à l'intérieur.

Ce que l'on avait pris souvent pour des failles ne serait quelquefois que le résultat de plissements suraigus avec disparition par glissement d'une partie des couches. Ces plis sont parfois couchés sur le flanc & produisent des recouvrements anormaux.

Mais, outre ces effets de plissements, il s'est formé un réseau de fissures. Celles-ci, comme dans les expériences de M. Daubrée, affectent une direction oblique par rapport à l'axe de pression. Cette force de pression ne paraît pas avoir été d'intensité égale des deux côtés & aux deux extrémités de la chaîne : elles auraient été dirigées du sud au nord dans la partie occidentale, du nord au sud dans la partie orientale.

Les Pyrénées, ainsi formées, sont déjà vieilles ; les agents atmosphériques les ont largement attaquées. Très peu modifiées sous le climat de l'Espagne. elles sont au contraire démantelées sur le versant nord. Elles se sont abaissées insensiblement, même depuis l'époque quaternaire ; leurs débris forment le grand plateau de Lannemezan, témoin encore en place de ces apports énormes de masses détritiques arrachées à la montagne.

J'ai cherché à établir quelques chiffres de cet abaissement des Pyrénées, & voici les observations que j'ai recueillies à ce sujet. Le Pic du Midi d'Ossau est constitué par une masse de porphyre, absolument isolée au milieu d'un cirque de montagnes composées de roches absolument différentes & avec lesquelles il ne peut être fait de confusion. D'après une observation de M. de Bouillé, nous savons que ce pic lance continuellement des débris : blocs souvent énormes & qui roulent le long de ses flancs. Aujourd'hui, tous ces blocs d'éboulement, même les plus volumineux, ne dépassent jamais une limite déterminée. Mais l'on trouve des blocs de même provenance beaucoup plus loin : nous pouvons donc supposer que lorsque ceux-ci se sont détachés du sommet, celui-ci avait une force de projection d'autant plus grande qu'il était plus élevé. Nous pouvons donc établir, d'après ces deux observations, une sorte de proportion : par le calcul nous trouverions qu'au lieu du chiffre de 2,880 que mesure aujourd'hui ce sommet, il faudrait lui assigner plus de 6,000 mètres. J'ajouterai qu'une autre série d'observations, différentes il est vrai, & qui ont trait au remplissage de la vallée de la Garonne, me permet de dire que les Pyrénées devaient s'élever à 8,000 mètres environ.

D'un autre côté, il est facile de constater que les blocs lancés par le Pic du Midi d'Ossau recouvrent des dépôts morainiques d'un âge géolo-

Digitized by Google

gique connu : époque quaternaire, d'où nous pourrons conclure que cette dégénérescence de la montagne est relativement récente.

Les poissons, les crustacés et les mollusques de la Méditerranée, par Mlle Marguerite SOL. — Narbonne, 1893, 112 p., petit in-8°. (F. Pons, libr. : 1 fr. 50 c.)

Cet ouvrage nous intéresse doublement, car il vise surtout la faune du littoral narbonnais. Il fait connaître, avec leurs qualités, les différentes espèces de poissons que l'on pêche sur ces rivages & qui alimentent les marchés du Midi. Aussi laisse-t-il de côté la description purement technique & ne mentionne-t-il pas les espèces qui ne sont pas comestibles, espèces assez rares du reste. Il est utile & pratique.

La première partie renferme des considérations générales sur l'organisation des poissons, leur division en ordres & familles qui sont successivement passées en revue.

L'auteur, pour chaque espèce, donne quelques indications descriptives. Il signale les principaux traits des habitudes de l'animal, la maniére dont il est pêché, les noms qu'on lui donne sur les marchés, son prix, enfin, comment il est mangé. Ainsi, aux notions scientifiques & commerciales se joignent des aperçus culinaires. A ce dernier point de vue, Mlle Sol nous donne même un appendice spécial & vraiment excellent.

La deuxième partie est consacrée aux crustacés & la troisième aux mollusques. La quatrième énumère les divers systèmes de pêche. Nous allons la reproduire ici. On jugera mieux ainsi de tout l'intérêt de cette brochure que complète en guise de table un précieux tableau des diverses espèces de poissons, crustacés & mollusques, avec la synonymie, noms français, patois & latins.

CHAPITRE II. — PÊCHE AUX FILETS TRAINANTS.

§ 1. *Pêche à la traîne.* — La pêche à la traîne est, de toutes les pêches aux filets traînants, celle qui est, pour ainsi dire, la plus intéressante, car elle se fait sur le rivage où elle attire bon nombre de spectateurs; c'est une des principales distractions des baigneurs de nos plages.

Il faut, lorsqu'on veut voir la pêche à la traîne, avoir le courage de s'arracher de grand matin des bras de Morphée. On peut alors admirer le magnifique spectacle que présente la nature au moment de l'apparition du soleil hors des flots dans lesquels il se mire. Il est encore sans rayons, mais, comme une jolie coquette qui a oublié de se parer, il n'en est pas moins beau dans sa tenue matinale. Aux premières lueurs, la nature encore endormie s'éveille, la fleur entr'ouvre doucement sa corolle, le brin d'herbe secoue la goutte de rosée qui le fait plier sous

Digitized by Google

son poids, les soudes, les salicors imprègnent l'air humide de leur odeur à la fois amère & salée, les oiseaux gazouillent; tout s'éveille à la vie.

Sur la plage nue & déserte un point sombre attire les regards; en s'approchant, on distingue un groupe de pêcheurs & pêcheuses. Les hommes aux vêtements déguenillés, à la démarche traînante, la barbe & la chevelure incultes, le regard dur, parlent, pour la plupart, un français qui dénote que le Midi n'est point leur lieu d'origine; bon nombre, au contraire, sont Italiens; l'ensemble est connu sur la côte sous le nom de *gandars*. Leur seule occupation est la traîne; quand celle-ci a cessé, ils mendient dans les granges; ils ne jouissent pas, avec juste raison, de la confiance des populations environnantes.

Les femmes, peu nombreuses cependant, sont les dignes compagnes de ces déclassés; la plus grande liberté de langage, d'allures & de mœurs les caractérisent.

Les pêcheurs habitent au bord de la mer au pied des dunes ou *montilles;* là, ils élèvent pour chaque famille ou prétendue famille une cabane à la primitive charpente recouverte de joncs, ou tout simplement de toile à voile. Toutes groupées pêle-mêle, ces habitations offrent un charmant spectacle, &, si parfois elles manquent de confortable, elles ne manquent certes pas de pittoresque.

Les *gandars*, au nombre d'environ une quarantaine pour une traîne de moyenne importance, sont enrôlés sous les ordres du patron auquel appartiennent barques & filets; ce dernier jouit d'une grande suprématie partagée avec la patronne qui, ma foi, l'exerce fort bien.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, pour pouvoir pêcher en mer, le patron doit être classé comme marin; d'habitude, il s'associe avec un collègue qui l'aide dans les manœuvres, dans le raccommodage des filets & peut le remplacer à l'occasion.

L'attirail d'une traîne de moyenne importance représente un petit capital de 2,500 à 3,000 francs. Il se compose d'une barque pouvant transporter tout le personnel de la traîne du point d'attache au lieu de la pêche, d'une seconde barque plus petite que la première & qu'ils appellent BARCOT, enfin, du filet.

Cet engin est composé de deux grands bras réunis par un sac ou *margue;* leur extrémité inférieure qui se rattache à un câble entrant pour les deux tiers de la longueur totale se nomme CLABAT.

Chaque bras est ainsi divisé quant à la grosseur de la maille. Partant du CLABAT pendant une longueur de 50 brasses[1], la maille a 42 millimètres; elle descend à 27 millimètres pendant 40 brasses; les 30 suivantes sont à 20 millimètres & deux séries de 18 brasses chacune sont à 16 & 14 millimètres. La largeur, qui était au clabat de 5 mètres,

1. La brasse vaut 7 pans ou $1^{m}75$.

Digitized by Google

est venue progressivement à 7 & 8 mètres à son point de jonction avec la margue.

Dans le sens de la longueur d'un côté du filet, tous les 2 mètres environ, se trouve un carré de liège de 10 centimètres; au côté opposé est attaché du plomb, ce qui fait que le filet est tendu verticalement dans la mer.

La *margue* a environ 10 brasses, sa maille est de 16 millimètres; elle est ordinairement fabriquée sur place par les pêcheurs, tandis que les filets des bras viennent de Dunkerque. Avant de se servir pour la première fois de ces appareils, on les fait tremper dans de l'eau bouillante tenant en dissolution une certaine quantité de tan, ce qui assure leur conservation; on y trempe aussi le fil qui sert à les réparer.

Pour aller caler, le patron part sur sa barque emportant filets & câbles, laissant toutefois une extrémité de ces derniers en terre, aux mains des pêcheurs; il les déroule à mesure qu'il avance en mer & décrit une demi-ellipse dont le sommet & le tiers de la longueur sont figurés par le filet, les deux autres tiers par les câbles dont il ramène l'autre bout. Le pêcheur va à 600, 1,200 & même 1,500 mètres dans la mer; à chaque 100 mètres ou nœud, des divisions sont marquées par de petits barils ou simplement par un cercle.

Il s'agit à présent de ramener les filets en terre : cette opération nécessite bien quatre ou cinq heures d'un travail lent & fatigant. Pour cela faire, le personnel se divise en deux & s'attelle pour ainsi dire à chaque branche. La traction s'opère à l'aide de *bricoles*, espèces de sangles que chacun met en bandoulière; elles sont terminées par un nœud ou un carré de bois qui sert à les fixer au câble que l'on retire ruisselant de la mer.

Toutes les forces ainsi réunies attirent lentement le filet; progressivement les deux branches qui étaient éloignées de plusieurs centaines de mètres se rapprochent &, suivant que les courants le leur permettent, elles se trouvent à 50, 40 ou même 10 mètres lors de l'arrivée du CLABAT, & se touchent toujours quand la *margue* vient échouer sur le sable.

Alors des hourras de joie se font entendre, ou le plus morne silence préside à l'arrivée DAL BOL en terre.

C'est que les jours se suivent & ne se ressemblent pas. Un matin c'est l'abondance, la profusion, le lendemain à peine la bourride; d'autres fois, rien, AN ENGARRAT, ou bien le filet arrive en lambeaux, déchiré par la DAUPHINADO. Elle est aussi inconstante que belle notre Méditerranée!

C'est un magnifique spectacle que d'assister à l'un de ces fortunés coups de filet ramenant des milliers de maquereaux ou des 50 quintaux de sardines! On dirait que l'on ramène prisonnier dans les mailles un coin de cette mer bleue qui s'étend immense & libre devant vous.

D'autres fois, & le plus souvent, mille couleurs se trouvent réunies;

Digitized by Google

elles se mêlent sous les rayons du soleil qui les fait étinceler & s'harmoniser. L'argent, l'or, l'azur, le brun, le vert, le rouge, tous les tons de l'arc-en-ciel sont là avec les nombreux représentants de la faune maritime.

A peine arrachés à leur élément, écoutez-les exhaler leurs plaintes & se débattre contre la mort. Sur le sable, débarrassés du filet qui les paralysait, ils sautent, grondent, déploient leurs tentacules, font entendre comme une espèce d'éternuement, répandent une forte odeur musquée. Tous les poissons se tordent dans les convulsions de l'agonie, les queues frappent l'air désespérément, les écailles bruissent, se détachent & se répandent en pluie d'argent aux alentours; les coquilles resserrent brusquement leurs valves, les crabes écument & fuient... le tri commence.

Une partie seulement des pêcheurs y prend part, les femmes spécialement sous la direction de la patronne; les hommes s'occupent, pendant ce temps, à laver & ranger les filets. Pour le triage, on se groupe autour du poisson amoncelé; çà & là sont les BANASTOS ou corbeilles destinées à le recevoir.

Le poisson est ordinairement acheté en bloc par des poissonniers toujours présents en grand nombre; il appartient au plus fort enchérisseur. Un tiers de la recette revient de droit aux filets; les deux tiers restants sont divisés en autant de parts qu'il y a de travailleurs; la barque comptant pour un, retire aussi sa part.

Le poisson qui, en raison de sa mauvaise qualité ou de sa petite taille, n'a pu être mis en vente est également distribué aux pêcheurs sous le nom de BOURRIDO.

En été, les jours calmes, on fait ordinairement deux *vols*: le soir, vers les huit heures, alors que les premières étoiles se montrent, on va caler les filets qui sont ramenés en terre vers minuit; c'est ce que les pêcheurs appellent la *primo* ou première pêche. C'est un spectacle étrange de voir faire le tri, alors que poissons & pêcheurs sont éclairés par les flammes rougeâtres d'un feu de tamaris, de romarins, de cistes, en même temps que par les reflets argentés de la lune.

§ 2. — **Pêche à bœuf.** — La pêche à bœuf s'exerce au loin dans la mer. Les filets sont en tout semblables à ceux de la traîne, à part les deux modifications suivantes: les bras sont raccourcis & la poche bien plus grande. Ils sont traînés par deux bateaux naviguant de conserve, qui représentent chacun un bras de la traîne, mais qui ont beaucoup plus de force que cette dernière, & occasionnent, par suite, de plus grands ravages.

§ 3. — **Pêche à la vache.** — La pêche à la vache n'est autre que la pêche à bœuf exercée avec un seul bateau ayant un bras du filet fixé à l'avant & l'autre à l'arrière. Des poulies ou palans très puissants sont nécessaires pour pouvoir hisser les filets à bord, car ils sont d'une lourdeur excessive.

Digitized by Google

CHAPITRE III. — PÊCHES DIVERSES.

§ I^er^. — **Pêche au globe.** — A l'embouchure de l'Aude qui dépend de la commune de Fleury, les pêcheurs participant à la pêche au globe sont au nombre de dix-huit; chacun prend son tour le samedi & reste installé pendant une semaine. Comme bien on le pense, les semaines sont loin de donner toutes de bons résultats.

A l'embouchure du canal de la Robine, point situé dans la commune de La Nouvelle, cette pêche, de petite importance d'ailleurs, est affermée à un seul.

Nous allons emprunter la description de cette pêche à M. H. de la Blanchère, car il n'est pas possible de dire mieux que lui :

« Ce filet (le globe) est employé dans les cours d'eau & canaux de moyenne largeur qui font communiquer les étangs salés avec la Méditerranée. On l'établit sur les berges nues dépouillées de végétation, après avoir étudié la façon dont s'opère la montée & la descente du poisson.

« Le globe se compose d'un carré dont les mailles ont 0^m^30 en carré; la longueur de ce filet doit excéder de 1^m^50 la largeur du cours d'eau, afin de pouvoir ménager une poche au centre. Il est monté, par ses quatre côtés, sur une cordelette de chanvre formant boucle à ses angles. Dans ces boucles passent des cordes dont deux vont s'attacher à deux fortes perches placées sur une rive, tandis que les deux autres vont s'enrouler sur deux tambours ou cabestans placés sur la rive opposée & pouvant facilement se mouvoir à l'aide de barres fixes placées en croix. Les perches & les cabestans doivent être espacés de manière à agir rapidement & sans efforts inutiles. Les cordes du tambour seront assez longues pour permettre au filet de gagner le fond, tandis que celles des perches doivent toujours maintenir les boucles du filet un peu au-dessus de l'eau.

« Le globe est un filet sédentaire, un grand carrelet; il reste en place pendant la durée de la saison & ne gêne en rien la circulation. Si sur la berge se trouve un chemin de halage, on a soin, d'ailleurs, de placer les perches sur la rive opposée.

« Le personnel d'un globe se compose de deux hommes : un pêcheur patenté & un novice qui fait le guet, surveillant le passage dn poisson.

Dès qu'il aperçoit leur troupe remonter le cours d'eau, il pousse le cri de « PARA », pare, auquel accourt le patron. Les deux hommes saisissent alors les barres de bois, font tourner le tambour & relèvent ainsi le filet à 0^m^60 ou 0^m^70 hors de l'eau, puis arrêtent alors les barres à l'aide d'un étrier de corde fixé au châssis des cabestans. Le pêcheur s'élance dans le NÉGAFOL, sorte de petit batelet plat dans lequel il est obligé de se tenir à genoux pour ne pas chavirer, saisit la

Digitized by Google

corde tendue du filet, l'abaisse en pesant dessus & la franchit avec son bateau : il se trouve alors au milieu du globe. Passant ses doigts écartés entre les mailles du filet, il forme une poche dans laquelle il s'efforce d'enfermer les captifs.

« Mais les poissons fuient, courent, bondissent, & ce n'est que quand leurs forces sont épuisées, que, se rejetant en arrière & soulevant le filet, le pêcheur peut les faire sauter d'un seul coup dans sa barque.

« Les globes se louent, comme une chasse, à l'année, au mois, à la semaine, au jour & même au coup. Lorsque le temps est calme, les eaux claires, & que, par conséquent, on peut surveiller l'arrivée du poisson, ces filets procurent souvent de bonnes captures; mais si, au contraire, le temps est couvert, pluvieux, ou si le vent, agitant fortement la surface de l'eau, empêche de voir les poissons, le globe est relevé toutes les vingt minutes à peu près, &, dans ce cas, beaucoup de coups sont nuls.

« Ce mode de pêche s'emploie avec avantage pour capturer les mulets qui montent de la mer dans les étangs salés. »

§ 2. — **Pêche aux pièces.** — On appelle *pièces*, sur nos côtes, des filets que l'on tend verticalement dans la mer ou les étangs.

Les pièces que l'on tend dans les étangs peu profonds consistent en deux nappes posées verticalement qui ont environ $0^{m}50$ de haut. Celle qui est plus rapprochée du rivage a la maille d'environ 13 ou 15 millimètres; celle qui est en avant de celle-ci a la maille bien plus large. Elles sont fixées & retenues par des pieux.

Les pêcheurs, une fois leurs pièces calées, vont sur leur bateau, tapent sur l'eau, font du bruit de manière à pousser le poisson effrayé dans la direction des filets; celui-ci, affolé, s'y dirige, en effet, traverse facilement la première nappe & se prend dans la seconde.

Un autre genre de pièces se placent assez avant dans la mer où elles sont retenues à l'aide d'ancres; un liège en maintient le côté supérieur au niveau de l'eau; le côté inférieur est maintenu par des plombs. Les nappes sont au nombre de trois : celle du milieu à petites mailles, celles de l'avant & de l'arrière à grandes mailles. On les laisse plusieurs jours au même endroit en ayant le soin de les visiter chaque matin, parfois même dans la journée. On capture de cette manière de nombreuses & belles soles, quelquefois des seiches.

Les pièces, pour l'anchois & la sardine, sont des filets d'un grand prix; ils sont très fins & presque invisibles; les poissons s'y prennent par les ouïes. Les pêcheurs n'abandonnent jamais ces filets dans la mer, ils câlent & attendent non loin le moment de les relever.

§ 3. — **Pêche au trident.** — La pêche au trident est presque nulle. Cependant le trident & la fouine ou FICHOUIRO, espèce de lance, maniés par quelques habiles marins de la côte, sont des instruments fort

Digitized by Google

à redouter pour les turbots, barbues & plies, qui s'endorment dans les sables du rivage; à peine aperçus, ils sont transpercés & capturés.

Nous ne noterons que pour mémoire la pêche à la ligne.

CHAPITRE IV. — PÊCHE DES COQUILLAGES.

Vient ensuite la pêche des coquillages. Elle a surtout pour but de prendre des moules, des bucardes, des vénus & des tellines.

La pêche aux moules est assez dangereuse lorsqu'elle se fait en plongeant. Elle demande que le pêcheur, s'élançant du haut des rochers, plonge & aille arracher les moules qui sont adhérentes aux rochers sous-marins.

Une autre manière de prendre des moules consiste à râtisser les rochers avec un demi-cercle de fer hérissé de pointes auquel est attachée une poche en filet. Cet instrument, appelé HARPO ou bien GRATO MINAU, est fixé au bout d'une longue perche; les pêcheurs amateurs s'en servent spécialement.

La pêche aux bucardes & à une variété de vénus, les tapes, connues sous le nom de coquilles de Gruissan, parce qu'elles se trouvent surtout au Grau de la Vieille-Nouvelle près Gruissan, n'est pas une sinécure. En effet, chaque coquille doit être prise l'une après l'autre; les femmes spécialement s'occupent de cette capture. Armées d'une fourchette de fer aux dents aplaties, ou même d'une simple lance, elles vont introduisant leur arme dans chaque trou qui leur apparaît dans le sable & la retirent bientôt une coquille au bout. L'animal demeure dans le sable avec ses valves entr'ouvertes; dès qu'il sent qu'on y introduit un corps étranger, il les referme brusquement sur l'instrument qu'il emprisonne & devient ainsi son propre bourreau.

Les bucardes, essentiellement phosphorescentes, attirent les regards par leur éclat lumineux.

La pêche aux tellines se fait d'une toute autre manière. Il s'agit pour cela d'avoir un *tenilhè*, grand râteau dont les dents fort rapprochées sont des lames d'une longueur d'environ 6 à 8 centimètres & d'une largeur de 2 centimètres; une poche en filet d'une maille d'environ 15 millimètres y est adaptée. Le pêcheur, à l'aide de sangles, s'attelle au rateau & ratisse le fond de la mer, en marchant à reculons bien entendu, & ayant de l'eau à la ceinture. Les tellines, qui sont à peine enfouies dans le sable, sont soulevées & tombent dans le filet qui traîne à la suite du râteau.

Digitized by Google

Association française pour l'avancement des sciences.
21e session. — Pau, 1892, tome II, 1233 pages.

Ce volume vient de paraître. Nous ne pouvons donner ici que la longue liste des Mémoires concernant les Pyrénées; nous reviendrons sur quelques-uns dans nos prochaines livraisons.

LÉON (H.). — Projet d'observatoire régional de la Tour Moncade à Orthez..... pages 279-284
GANDY (Le Dr). — Quatre années d'observations à Bagnères-de-Bigorre..... 290
LÉON (H.). — Un *sanatorium* dans les Pyrénées. — Bagnères-de-Bigorre & la Fontaine-des-Fées..... 291-296
BELLOC (É.). — Étude sur l'origine, la formation & le comblement des lacs dans les Pyrénées..... 358-377
ROUSSEL (J.). — Sur le primaire de Campagna-de-Sault.. 388-390
GOURDON (M.). — Le Musée pyrénéen de Bagnères-de-Luchon..... 390-392
BONNIER (G.). — La flore des Pyrénées comparée à celle des Alpes françaises..... 396-406
BELLOC (É.). — Aperçu général de la végétation lacustre dans les Pyrénées..... 412-433
GUERNE (J. DE) & RICHARD (J.). — Sur la faune pélagique de quelques lacs des Hautes-Pyrénées..... 516-529
DOLLFUS. — Sur la distribution géographique des isopodes terrestres dans la région des Basses-Pyrénées..... 535-539
INCHAUSPE (L'abbé). — Le peuple basque, sa langue, son origine..... 555-573
CHARENCEY (Le comte DE). — Des affinités de la langue basque avec divers idiomes des deux continents..... 573-589
GUILBEAU. — L'Eskal Herria ou pays basque. Historique & linguistique..... 589
DUMONT (A.). — Natalité des Basques de Baïgorry..... 597-613
MAGITOT (Le Dr). — Sur une variété de cagots des Pyrénées..... 639-649
PIETTE (É.). — Phases successives de la civilisation pendant l'âge du renne dans le midi de la France & notamment sur la rive gauche de l'Arise (grotte du Mas-d'Azil). 649-654
DELMAS (P.). — Le *sanatorium* thermal de Dax..... 665-678
LARAUZA (A.). — De la médication saline à Dax. (Clinique hospitalière.)..... 678-686
ÉLEVY. — Météorologie médicale de Biarritz..... 728-735
THERMES (G.). — Le climat d'Argelès-Gazost au point de vue médical..... 753-757

Digitized by Google

SCHRADER (F.). — Les levés des Pyrénées. — Transformation de l'orographe en tachéographe..... 860-862
PICHE (A.). — De la place de la sociologie dans l'ensemble des connaissances humaines, des musées sociologiques & de celui de Pau en particulier..... 1073-1085
ETCHEVERRY. — L'émigration dans les Basses-Pyrénées pendant soixante ans..... 1092-1104
JEANNEL (Le Dr J.). — La dépopulation des départements montagneux..... 1163-1171
CHOPINET (Le Dr). — De l'étiologie du goitre & du crétinisme dans les Pyrénées centrales..... 1204-1212

Un Curé de campagne de l'ancien régime, par M. l'abbé Ph. TORREILLES, professeur au Grand Séminaire de Perpignan. — Perpignan, P. Latrobe, 1893.

Cette étude, consacrée à l'abbé Vilar, curé de Ponteilla de 1770 à 1819, n'aura, je le crains, nul succès auprès des amateurs de grandes phrases & de gros volumes, mais elle plaira sûrement aux lecteurs sérieux qui cherchent avant tout dans les ouvrages d'histoire la sûreté de l'information. Dans les monographies de ce genre, dont le cadre est nettement tracé, les déclamations vagues, les théories fantasmagoriques trouveraient place difficilement; il faut des faits concrets, des chiffres précis dont il est aisé de vérifier l'exactitude, des détails familiers qui donnent à l'ensemble une grande intensité de couleur & de vie. Le public & l'auteur trouvent également leur profit à ces études, car rien n'aide autant à comprendre tout une contrée ou tout une époque.

Les deux ou trois pages que M. T. a consacrées aux impositions payées par les habitants de Ponteilla sont plus instructives que bien de dissertations très longues & très éloquentes. Le tableau de l'organisation intérieure de la paroisse, l'histoire des rapports de l'abbé Vilar avec ses paroissiens durant la Révolution sont singulièrement intéressants. Quiconque veut penser à ce que fut la vie d'un village au dernier quart du dix-huitième siècle trouvera dans ces aperçus nets & documentés matière à de fructueuses réflexions. Un fait fera saisir tout le parti que l'on peut tirer des monographies *fouillées* avec le soin que M. T. apporte à ses travaux. La modeste église de Ponteilla renferme des voûtes gothiques sur croisées d'ogives; un observateur superficiel leur aurait tout au plus consacré une *fiche* : « Voûtes du quinzième siècle » M. T. a fait plus : il en a découvert la date exacte, — qui est 1773-1781 ! — & il leur a consacré une note succincte qui clot dignement ce livre plein de faits &, pour user d'une expression à la mode, éminemment suggestif.

J.-A. B.

Digitized by Google

I. — Ponteilla en 1770. — Le Roussillon a eu tant de poètes-voyageurs pour vanter ses charmes qu'il serait banal & puéril de refaire après eux une description de la magnificence de sa plaine & de ses montagnes. Ceux qui voudraient l'essayer encore n'ont qu'à franchir le petit mamelon qui domine Canohès; là s'offrira à leurs yeux un spectacle vraiment grandiose. Au loin, dans l'azur du ciel, se détache la masse imposante du Canigou; tout autour se déroulent comme deux barrières gigantesques, d'un côté les Corbières, de l'autre les Albères & les Pyrénées; au milieu ce ne sont que collines s'étageant insensiblement les unes au-dessous des autres pour venir se souder aux flancs des montagnes qui les bornent. Sur l'un de ces plateaux, au milieu de vignes & de quelques oliviers aux tons grisâtres, se dresse le petit village de Ponteilla, dont les deux tours rougeâtres contrastent vivement avec la blancheur des maisons.

En 1770 le cadre du panorama était bien le même, mais quelle différence de ton & de coloris dans le tableau! Dans les environs de Nyls, au fond des vallées aujourd'hui desséchées, croupissaient des eaux marécageuses, qu'on décorait du nom d'étangs[1]; sur leurs bords verdoyaient des prairies & des luzernes; d'immenses champs de blé couvraient les pentes douces des collines avoisinant Ponteilla; çà & là seulement se détachaient de petits bois d'oliviers, et dans les parties les plus pauvres des vignes aussi pauvres qu'elles. Le village présentait l'aspect d'un château-fort, grâce à la lourde masse de son enceinte flanquée d'une grosse tour. Jadis, durant tout le moyen âge[2], entre ces murailles & dans de pauvres masures sans air & presque sans lumière, s'était abritée toute la population; mais depuis que régnait la sécurité, quelques maisons & de nombreux « cortals » avaient été construits au dehors; en tout soixante-cinq, abritant une cinquantaine de familles & plus de deux cents personnes, « grangers » de riches bourgeois, travailleurs à la jonrnée & petits propriétaires, dont les enquêtes de 1775[3] & de 1791[4] nous permettent de retracer les modestes moyens d'existence.

Sous l'ancien régime, les propriétaires se divisent en privilégiés & non privilégiés[5]. Parmi les premiers il faut comprendre tous ceux qui,

1. Le principal appartenait à l'ordre de Malte & était loué 400 liv. environ.

2. Brutails a traité d'une manière définitive toutes les questions relatives à ce sujet dans sa savante *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge*. Paris, Imprimerie Nationale, 1891.

3. C. 1825. État général de tous les biens situés dans la commune de Ponteilla.

4. L. 702. Matrices de rôles pour la contribution foncière & mobilière de 1791, 1792 & 1793.

5. Sur la situation économique du Roussillon avant 1789, voir le chapitre VIII du remarquable mémoire de M. Brutails : *Notes sur l'économie rurale du Roussillon à la fin de l'ancien régime*. Imp. Latrobe, 1889.

Digitized by Google

pour un motif quelconque, ecclésiastiques, nobles, bourgeois ou simples paysans pourvus du titre de sauvegarde de la province, étaient exempts de certains impôts[1]. Dans la commune de Ponteilla les privilégiés étaient au nombre de 24, tandis que 121 participaient à toutes les taxes[2]. A eux seuls, ces 24 propriétaires possédaient 540 ayminates de terres labourables sur 655 1/4; 33 en prés sur 35 1/2; 16 en olivettes sur 21 1/2; 28 1/2 en vignes sur 198 1/4; 20 maisons ou cortals sur 65 & la seule demi ayminate de pacage qui existât dans le territoire, en tout une valeur de 77,749 livres sur 110,508. Parmi ces exempts, on compte quatre propriétaires de l'ordre ecclésiastique, inscrits pour 12 ayminates de terre estimées 1,141 livres; quatre de la noblesse proprement dite pour 233 ayminates d'une valeur de 30,385 livres, deux avocats, trois paysans, onze membres de familles bourgeoises, pour 15 maisons & 373 ayminates évaluées 46,323 livres. La part faite aux privilégiés, il ne reste donc aux 121 non exempts que 115 ayminates en terres labourables, 2 1/2 en prés, 3 1/2 en olivettes, 169 3/4 en vignes & 45 maisons ou cortals valant 32,759 livres, soit un peu moins du tiers des biens-fonds & de la valeur totale du territoire.

Dans cette estimation générale, les habitants de Ponteilla n'entrent que pour une très petite part. Sur 145 propriétaires qui se partagent le territoire, défalcation faite du curé & de la marguillerie, 39 résident dans la commune. Un seul, Joseph Granger, est taxé comme un privilégié, à titre de garde de la province; on lui reconnaît 20 ayminates en terres labourables, 1 1/2 en olivettes, 1/4 en pacages, 5 1/2 en vignes, une maison avec cortal, le tout tarifé 3,538 livres. Les trente-huit autres possèdent 64 ayminates 1/4 en terres labourables, 1 1/2 en prés, 4 en olivettes, 46 3/4 en vignes et 43 maisons ou cortals, soit en tout 17,469 liv. Le plus riche en prend à lui seul 4,128, le plus pauvre 26 seulement; trente-trois ont champs & maisons; trois n'ont que des propriétés de 26, 86 & 102 livres; & deux des maisons valant 41 & 47 livres. A eux tous, privilégiés ou non privilégiés résidant à Ponteilla, il détiennent donc à peine le sixième du territoire : 20,007 livres sur 110,508, 143 ayminates 3/4 sur 881. Sans doute, il ne faut pas donner à ces chiffres une valeur absolue; dans les déclarations chacun a diminué le montant de sa fortune pour diminuer le montant de ses impôts; mais comme non privilégiés & privilégiés se sont permis ce

1. Les ecclésiastiques n'étaient pas soumis aux impôts ordinaires, mais étaient tenus à des redevances presque équivalentes qu'ils versaient au Trésor royal à titre de « don gratuit. » Les autres privilégiés étaient soumis à l'impôt des vingtièmes & de la capitation qui s'élevait à 529,000 livres environ en 1788, mais étaient exemptés de l'imposition ordinaire s'élevant seulement à 60,832 livres.

2. Tous les faits suivants sont le résultat de nos calculs, basés sur les chiffres fournis par l'état estimatif de 1775.

Digitized by Google

procédé, les résultats proportionnels peuvent être acceptés comme exacts[1].

Outre ces trente-neuf propriétaires, Ponteilla compte deux familles de manouvriers sans ressources & quinze autres jouissant de certains revenus, dont deux fermiers, quatre bergers & neuf grangers, tous au service des privilégiés détenteurs des deux tiers du territoire[2]. Les uns & les antres peuvent, grâce à leurs baux à ferme ou à leur travail, vivre aisément, &, s'ils sont économes, amasser un petit pécule, puis à leur tour devenir maîtres de quelques lopins de terre. L'aristocratie endettée pour tenir honorablement son rang leur en fournira souvent l'occasion. Durant les quinze années qui précèdent la Révolution, à Ponteilla, le nombre des propriétaires passe de 39 à 50, & pendant ce court intervalle le marquis de Montferrer a dû vendre tous les biens qu'il y possédait[3].

Pour arriver à une telle situation le paysan n'a pas extrêmement peiné. Dans la plupart des familles, pendant que la mère, aidée de ses filles, garde la maison, fait le ménage, pétrit le pain & surveille la basse-cour, le père est aux champs avec ses fils ou ses valets. Le matin il est parti sur son âne, après un petit déjeuner, flanqué du *sarrou* rempli de provisions & du *barral* plein de vin. Quoiqu'il commence assez tôt, six heures en été & sept heures en hiver, & qu'il rentre assez tard, sept heures en été & cinq heures en hiver, il ne travaille en fait pas plus de huit à neuf heures, car il perd beaucoup de temps à deviser, manger & dormir. A la fin de la journée il revient au logis sans grande fatigue & avec un gain fort raisonnable d'une livre en moyenne, dont la valeur relative équivaudrait à 2 francs ou 2 fr. 50 c. de notre monnaie. D'après un état fourni par la municipalité de Ponteilla en 1790, chaque homme recevait 1 livre 4 sous pour tailler la vigne; 1 livre 10 sous pour pio-

1. D'après nos calculs, il faudrait doubler ordinairement, tripler même quelquefois les chiffres fournis pour arriver à la valeur réelle. On le constatera quand nous parlerons plus bas des biens ecclésiastiques de Ponteilla.

2. Calculs faits par nous d'après les rôles des Vingtièmes & de la Capitation en 1775.

3. L. 702. Rôle de la propriété foncière en 1791. De ces cinquante propriétaires, le plus riche a 316 francs de revenu; deux ont de 250 à 300 francs; quatre de 100 à 250 francs; quatorze de 50 à 100 francs; onze de 25 à 50 francs; douze de 10 à 25 francs; & les six derniers de 3 à 8 francs, soit au total 3,000 francs environ sur 32,176 fr. 75 c. que réunissent les deux cent trente-cinq propriétaires de Ponteilla & de Nyls.

Parmi ces propriétaires, le plus riche, Poydavant, subdélégué à l'intendance, possède 4,246 liv. 10 sous de revenu; le comte de Ros, seigneur de Ponteilla, 2,100 liv. 10 sous; cinq ont plus de 1,000 liv., onze de 500 à 1,000; dix de 2500 à 500; onze de 100 à 250; 26 de 50 à 100, & cent soixante-onze 35 liv. 6 sous 3 deniers en moyenne.

Digitized by Google

cher; 1 livre pour vendanger; 1 livre 3 sous pour labourer; 12 sous pour faucher; 16 pour moissonner[1].

Avec des goûts simples & modérés, de pareilles ressources eussent vite apporté le bien-être dans la plupart des familles si l'on avait su mieux cultiver les terres ou si l'on avait pu compter sur un travail continu; mais les chômages étaient alors plus nombreux que de nos jours, les ouvriers des campagnes ne se résignant au travail, écrivait l'intendant en 1790, « que quand la nourriture de la semaine pour toute la famille n'est pas assurée. » De plus, sans parler des impôts indirects, tels que droits de gabelle, de tabac, &c., sur lesquels nous ne possédons aucun document concernant Ponteilla, nous devons reconnaître que les charges directes de l'agriculture étaient assez nombreuses.

Sous l'ancien régime, le paysan était à la fois tributaire du roi, du seigneur, du curé & de la commune. Au roi il payait en espèces la capitation ou impôt personnel proportionné en général à la fortune du contribuable, le vingtième ou impôt réel calculé sur le *revenu liquide* des propriétés, l'imposition ordinaire « destinée à l'acquittement des charges locales »; en nature, il fournissait un certain nombre de jours de corvées pour les affaires civiles ou militaires. L'Église prélevait la dîme sur les revenus bruts, & le seigneur avait conservé de ses anciennes prérogatives quelques droits féodaux fixes ou casuels, tels que rentes annuelles désignées sous le nom de cens, *lods* ou taxes sur les mutations de propriétés, &c., derniers & faibles vestiges d'un état de choses « qui n'atteignit jamais un grand développement dans nos pays. » Enfin, la commune ajoutait au rendement de ses domaines ou de ses « vacants » celui des octrois, avec lesquels elle équilibrait son budget, parait aux dépenses courantes, quitte à obtenir de l'intendant, en cas de nécessité, la permission de faire un emprunt ou de lever une imposition extraordinaire[2].

Les consuls de Ponteilla se voyaient quelquefois obligés de recourir à ce procédé, mais rarement, car habitués à administrer une commune qui n'avait ni budget annuel ni revenus[3], ils ménageaient volontiers les ressources de leurs concitoyens. Le gros des impositions revenait au roi : en 1775, 371 liv. 3 s. 3 d. pour la capitation[4]; 528 livres pour les vingtièmes[5]; 143 livres pour l'impôt ordinaire[6]; 8 liv. 10 s. pour les frais de recouvrement; soit au total 1,050 liv. 13 s. 3 d. La capita-

1. Pour tous ces faits, voir les *Notes sur l'économie rurale...* de M. Brutails, *Bulletin de la Société agricole*, 1889, pp. 434-435.

2. *Notes sur l'Economie rurale*, l. c., ch. VII.

3. C. 1524. Dans la liste des municipalités ayant certains revenus on ne cite point Ponteilla, & le fait est confirmé par d'autres documents.

4. C. 822.

5. C. 949.

6. C. 898.

Digitized by Google

tion était répartie entre 72 contribuables; les vingtièmes entre 54; nous ne connaissons pas le nombre de ceux qui étaient soumis à l'impôt ordinaire. Joignons à ces taxes royales la dîme du curé & du seigneur pour une quotité maximum de 400 livres[1], les droits seigneuriaux pour 150 livres[2], & nous aurons le total des impositions s'élevant à 1,700 livres; soit pour les 200 ou 225 habitants de 8 à 9 livres par tête, & de 31 à 32 livres pour les 54 contribuables ayant quelques revenus. Afin de remplacer par des valeurs appréciables les six jours qu'exigeaient en moyenne les corvées civiles, ceux qu'on réclamait quelquefois pour des transports militaires, ainsi que les impôts indirects de la province, ajoutons de 6 à 7 livres, & nous arriverons au taux maximum de 15 à 16 livres par tête, chiffre notablement inférieur à la moyenne des impositions portée à 20 livres par M. Brutails.

Au point de vue des charges, Ponteilla occupe donc une place privilégiée; mais les impôts, quoiqu'ils ne soient pas excessifs, n'en sont pas moins lourds pour des bourses modestes. Leur inégale distribution, moins entre les diverses classes de la société qu'entre les membres de la même classe, vient les rendre plus lourds encore. Ainsi, en 1757, dernier rôle où privilégiés & non-privilégiés sont portés ensemble, les premiers, qui détiennent les deux tiers du territoire, payent 359 livres sur 657, donc plus de la moitié de l'impôt; 79 livres seulement en moins de la somme régulièrement exigible[3]. Comme l'injustice paraît acceptable lorsqu'on la compare aux iniquités de la répartition des taxes entre les habitants de Ponteilla! En 1775, François Granger, qui jouit seul du privilège de sauvegarde de la province, est imposé pour 7 liv. 10 s. sur ses biens estimés 3,538 livres, tandis que son parent, Gabriel Granger, l'est pour 59 liv. 10 sous sur des propriétés valant 4,128 livres; celui-ci a 1,876 livres & paye 4 liv. 3 s.; celui-là en paye 32 & n'en a que 176; l'un verse 36 livres pour 2,327 livres; l'autre 27 pour 577; un troisième 6 pour 537, & ainsi de suite, jusqu'à la fin de la liste, avec le même sans-gêne & le même arbitraire, d'autant plus incroyables & inexcusables que les mêmes hommes ont, à la même

1. C'est le chiffre maximum, car le seigneur ne touchait, à Ponteilla, qu'une portion de la dîme des raisins égale à celle du curé. Or, ce dernier retirait 226 liv. pour toute la récolte viticole de Ponteilla & d'Anyls; de plus, les habitants de Ponteilla ne possédaient que le quart des vignobles. La dîme du seigneur ne devait donc pas dépasser 50 ou 60 liv. Sûrement, sur ses 1500 liv., le curé n'en retirait pas la cinquième partie des habitants de Ponteilla, puisque ces derniers possédaient la sixième partie de ce territoire & la onzième en y ajoutant celui d'Anyls.

2. C'est aussi le chiffre maximum, car en 1787 le comte de Ros affermait pour 500 liv. ses droits seigneuriaux de Ponteilla, de Saint-Féliu-d'Amont & de Saint-Féliu-d'Avail. De plus, la plus grosse part des droits féodaux de Ponteilla était acquittée par la marguillerie.

3. C. 902. Il faut noter que dans ce chiffre n'est pas comprise la part du marquis de Montferrer, ce qui diminuerait encore la disproportion.

Digitized by Google

époque, dressé l'état estimatif des biens & préparé le rôle du vingtième [1].

Avec des tempéraments vifs & emportés on devine ce qui en résultait : les esprits s'aigrissaient, les têtes s'échauffaient, des querelles éclataient; il fallait alors l'intervention de parents & d'amis, mais souvent il restait au fond des cœurs de profondes rancunes entre familles. On recourait alors à des transactions pour amener un rapprochement & arracher le pardon : telle la trêve de 101 ans votée en 1673 entre les membres des familles Dedins, Badia & Ribéra; telle aussi la curieuse délibération de la communauté assemblée en 1664 pour s'entendre avec le curé *per tenir pau y quietut* [2].

Quand les moyens de conciliation échouaient, le bayle & les consuls intervenaient. Nommé par le seigneur, comte de Ros, pour exercer la police sur le territoire, le premier n'hésitait pas quelquefois à enfermer le rebelle dans « la prison de la grosse tour »; les consuls en imposaient aussi par l'autorité attachée à leurs charges; tels aujourd'hui nos maires & nos adjoints. Les uns & les autres tiraient de leur élection d'autant plus de prestige qu'on les prenait d'ordinaire parmi les plus riches & les plus lettrés de l'endroit, dans un village où l'on n'était ni riche ni lettré [3].

On le devine bien, leur savoir n'était pas considérable; mais l'ignorance des habitants rendait leurs connaissances plus précieuses encore. Des personnes qui savent épeler ou signer passent pour savants là où on ne sait ni lire ni écrire, & cette dernière catégorie de gens était si nombreuse à Ponteilla que, de 1770 à 1776, sur une centaine d'habitants ayant assisté comme témoins aux mariages, aux baptêmes ou aux sépultures, on trouve seulement treize hommes & une femme capables de signer [4].

Cette ignorance pourra paraître malheureuse à nos contemporains; nos plaintes eussent fort étonné les gens de Ponteilla. Leurs pères avaient vécu sans savoir lire, pourquoi donc ne feraient-ils pas comme eux? Ils ne demandaient que deux choses : qu'on les imposât le moins possible & qu'on ne vînt pas les incorporer dans les milices, comme on l'avait fait durant la guerre de sept ans [5]. Avec leurs bras & leurs

1. C. 949.

2. C. 1825. Conseil tenu le 24 octobre 1664, & règlement de la paix & trêve fait le 7 janvier 1673.

3. Cette ignorance n'était pas si générale comme nous l'établirons dans une monographie sur l'enseignement primaire.

4. Arch. part. de Ponteilla. Registres de baptêmes, sépultures & mariages de 1770 à 1819.

5. L'unique cause de cette horreur pour les milices venait de ce que, dit le mémoire de 1778, « la solde ne dédommageait pas le paysan des dommages que lui occasionnait son déplacement. » Le mémoire reconnaît à nos ancêtres du courage & de l'habileté pour la guerre de montagne.

Digitized by Google

champs ils auraient toujours de quoi vivre, Dieu ayant donné à leurs corps la souplesse & la vigueur, & à leurs terres une fertilité vraiment providentielle.

Cet état des esprits, général à la fin du dix-huitième siècle, que seul peut expliquer un ardent amour pour le pays natal & pour ses vieux usages, frappait les intendants & demeurait pour eux un mystère. L'un d'eux, en 1778, accusait nos aïeux d'être « vains & inquiets... imbus d'idées républicaines... un peu sauvages même... & médiocrement attachés à leur patrie. » Pour mieux les caractériser, il les comparait aux Espagnols. « Le Roussillon, déclare-t-il, est placé entre deux des provinces de l'Europe, le Languedoc & la Catalogne, dont les habitants sont le plus généralement entendus, actifs & laborieux; par une espèce de fatalité il ne tient ni des uns ni des autres, & ses peuples, quoique d'un naturel vif & facile à enflammer, semblent avoir adopté en fait de commerce, d'arts, de nouveaux établissements & de moyens d'augmenter leur fortune, la nonchalance, l'inertie & la paresse altière des Aragonais avec lesquels ils ont longtemps vécu sous la même domination [1]. » Et sur ce l'auteur du mémoire concluait qu'il ne fallait pas compter sur les Roussillonnais pour améliorer la situation du pays. Raymond de Saint-Sauveur était plus près peut-être de la vérité lorsque, après avoir constaté le fait, il en donnait la raison suivante : « En Roussillon il y a peu de pauvres, comme aussi peu de riches : une médiocrité générale, un air même de pauvreté s'y montre presque partout, mais la danse & la musique y consolent de beaucoup d'autres jouissances dont on est privé [2]. »

Ces consolations n'étaient heureusement ni les seules ni les meilleures. « Les habitants du Roussillon aiment beaucoup les fêtes & les cérémonies des églises, » rapporte Carrère, après avoir longuement décrit les danses & les réjouissances profanes usitées dans nos contrées [3]. Les exercices du culte, nombreux & variés, répondaient aux plus nobles & aux plus légitimes aspirations du cœur; ils avaient aussi l'avantage de charmer les sens si vifs, si mobiles, si avides de bruit & de clinquant chez tous les peuples du Midi. Les étrangers qui visitaient notre pays en paraissaient choqués, & dénonçaient, mais à tort, ce côté quelque peu théâtral de la religion comme un signe de la légèreté des convictions religieuses. Quoiqu'on n'eût pas en effet au dix-huitième siècle la fidélité des âges précédents, si bien qu'un Perpignanais pessi-

1. Mémoire inédit de 1778, pp. 182-183.

2. *Compte rendu de l'administration de M. Raymond de Saint-Sauveur, intendant de Roussillon*, p. 45.

3. *Voyage pittoresque de la France. Province du Roussillon*, 2e édition. Paris, Lamy, 1788, in-12, pp. 320 et suiv. On peut y lire la description de certaines processions fort curieuses dont l'auteur du *Voyageur français* en 1870 se montra scandalisé.

Digitized by Google

miste disait en 1737 que *la religion se perdait*[1], nos pères se faisaient encore gloire de demeurer profondément attachés à la foi catholique. Et cela était surtout vrai des habitants des campagnes.

Une thèse sur Luchon. — La première thèse sur les *Eaux minérales* présentée à la Faculté de médecine de Toulouse, a été soutenue par M. Henri Racine, l'un des meilleurs élèves du cours d'hydrologie.

Si nous n'avons pas encore parlé dans la *Revue* de ce remarquable travail, c'est que nous tenions à réunir sur lui l'opinion d'une série d'hommes compétents.

Le jury de la Faculté, présidé par M. Garrigou, lui a donné la note très bien, avec éloge. La presse compétente, avec une unanimité remarquable, l'a couvert d'applaudissements; &, chose décisive, les médecins de Luchon l'ont accueilli avec faveur.

Il n'est donc pas possible d'obtenir un succès plus complet.

La Thèse de M. le Dr H. Racine, touche à toutes les questions d'hydrologie qui peuvent intéresser Luchon, cette Reine des Pyrénées, que son site & ses eaux rendraient sans rivale, si l'établissement ne se trouvait entre les mains d'une Société qui porte ses préférences sur la réussite du Casino & sur le succès de la cagnotte.

Analysons cette thése :

D'après l'auteur, le climat de Luchon serait compris dans les *climats de montagne moyens*. Il serait le même que celui d'Ax. — Sa moyenne thermométrique serait celle de Paris, en hiver & en automne. Celle de Toulouse au printemps & en été. — L'état du ciel est pur pendant 240 jours & plus ou moins couvert pendant 125 jours.

En général, il neige 2 jours 5 en octobre, 6 en décembre, 4,3 en janvier, 1, 2 en février, 2 en mars, rarement en novembre & en avril. En totalité on peut compter 16 jours de neige. — Il pleut pendant 76 jours.

L'hygiène de la station laisse encore à désirer. M. Racine ne dit pas en quoi. Mais nous savons que des porcheries & des tas de fumiers provenant des écuries nombreuses des guides, empestent certains quartiers. — L'eau d'alimentation est parfaite; un peu trop fraîche seulement en été, ce qni occasionne quelquefois des dérangements d'entrailles.

M. Racine réclame la création d'une station d'altitude à Cazarilh, & il a raison. Le Directeur de la *Revue* a déjà indiqué depuis plusieurs années les pâturages situés au-dessus de ce village, comme admirablement placés pour y créer une station d'altitude.

L'étude hydrologique de Luchon est précédée d'une étude géologique, ainsi que la chose doit être toujours faite dans un travail complet

1. Le mot est du père de M. Jaume qui le rapporte dans ses *Mémoires*, actuellement sous presse.

Digitized by Google

ser une station thermale. On voit, d'après ce travail, que les sources sulfurées naissent, ainsi que l'ont établi divers géologues dans le terrain cambrien. Comme suite à cette partie de la Thèse, vient la description des galeries de captage des sources, & l'énumération, ainsi que le groupement des sources. Les détails du captage sont indiqués avec soin, & dans cette partie de l'œuvre, M. Racine rend hommage aux travaux de ses prédécesseurs, & surtout à ceux de M. François, l'auteur de la découverte de presque toutes les sources de Luchon.

Vient ensuite la description de l'établissement thermal. M. Racine n'en a pas fait une critique suffisante, à notre avis. Il aurait pu & dû donner quelques conseils pour moderniser ces thermes déjà anciens, puisqu'ils datent de 1848.

La température & la sulfuration des sources sont étudiées avec un grand soin, & ceci nous semble être la partie vraiment originale de la Thèse. La question est traitée avec un soin irréprochable. M. Racine établit, en se basant sur les travaux de Fontan, de Garrigou & de Béchamp, ainsi que sur ses propres expériences, que les eaux de Luchon sont rendues sulfurées par un principe capable d'émettre spontanément de l'acide sulphydrique, & qui porte le nom de sulphydrate de sulfure de sodium.

Les analyses complètes des sources sont empruntées aux travaux de M. Garrigou & de M. Willm.

L'auteur annonce la présence de l'arsenic dans les eaux de Luchon, d'après les travaux inédits que son maître lui a communiqués.

M. Racine a pu parler de l'électricité des eaux parfaitement vue & mise en évidence par Lambron, & au sujet de laquelle de nouvelles expériences ont été faites avec M. Racine.

L'étude physiologique des diverses sources est soigneusement indiquée.

Avant de parler du côté thérapeutique, M. Racine rappelle les découvertes de M. de Rey Pailhade au sujet du philotion, & son rôle dans la production de l'acide sulfhydrique. Cela fait, l'auteur rappelant une parole célèbre de Pidoux : « il n'y a encore à proprement parler de maladies, il y a surtout des malades, » énumère la longue liste des affections dans lesquelles on a préconisé les eaux de Luchon. Cette liste trop longue, beaucoup trop longue, sera un peu plus loin diminuée comme elle le mérite. Ce sont surtout les rhumatisants, les scrofuleux, eczemateux & les syphilitiques que l'auteur réclame pour Luchon. Viendrait ensuite le traitement des anémiques.

M. Racine rappelle en terminant, que les eaux de Luchon émettant, ainsi qu'on l'a prouvé avant lui, des vapeurs sulfurées spontanées, on a songé à y établir le humage comme spécialité. Depuis lors Ax, Cauterets, Bagnères-de-Bigorre (Labassère) ont également installé chez elles le humage, avec des appareils plus commodes & plus pratiques que ceux de Luchon. Ce sont surtout les voies respiratoires qui sont tri-

Digitized by Google

butaires du traitement par le humage de Luchon. Ce genre de médication réussit très bien dans le catarrhe bronchique chronique, dans l'asthme, & même dans la phtisie.

M. Racine indique que le Dr Garrigou a établi pour les phtisiques le double traitement par le humage & par les lavements Bergeon. Le résultat obtenu a été des plus encourageants. Sur 37 malades traités & mis en traitement dans un état désespéré, 6 ont complètement été guéris, & 4 ont été notablement améliorés.

Incidemment, M. Racine parle encore du double traitement établi à Luchon par M. Garrigou, à la fois par les eaux-mères, par le sel de Salies & par les bains sulfurés locaux. Cette médication serait paraît-il parfaite dans les cas de nervosisme & d'anémie, ainsi que dans les cas de scrofule invétérée.

En résumé, le travail de M. Racine est un travail des plus complets comme monographie de station thermale. Il serait à désirer pour l'hydrologie française, que l'on publiât souvent des travaux aussi utiles que celui que nous venons de succinctement analyser.

Digitized by Google

NOUVELLES

Club alpin. — Le Congrès de Luchon a fort bien réussi autant qu'il dépendait des hommes. Mais le ciel, jusqu'alors superbe, & depuis plusieurs mois, s'est brusquement assombri & la pluie a fort contrarié une partie des excursions. La principale, celle de l'ascension du Néthou, s'est pourtant réalisée. En dépit du mauvais temps, les alpinistes sont parvenus au sommet.

Voici en quels termes le *Bulletin du Club* rend comple du Congrès :

Congrès du Club Alpin français à Luchon (10-17 *septembre* 1893).

I.

Il y avait treize ans que le Club alpin français n'avait tenu son Congrès annuel dans les Pyrénées, qu'il n'avait revu — du moins dans des excursions collectives — ce merveilleux massif où la Section du Sud-Ouest l'avait conduit en 1880, & lui avait offert les belles excursions de Luz & de Gavarnie que beaucoup d'entre nous n'ont pas oubliées.

Aussi le Club a-t-il été heureux de répondre, cette année, à l'appel de sa Section des Pyrénées-Centrales, qui avait proposé Luchon comme siège du Congrès & comme centre d'excursions.

Le renom mérité de Luchon parmi les plus belles villes d'eaux, ses ressources exceptionnelles, la beauté & la variété des sites qui l'entourent, ne pouvaient manquer d'exercer une vive attraction sur les membres du Club ; aussi les listes d'adhésion furent-elles vite couvertes de signatures ; elles le furent si bien qu'on eut d'abord quelque peine à préciser la date du rendez-vous. Il s'agissait, en effet, d'assurer à plus de deux cents personnes, à date fixe & pour toute une semaine, non seulement logements & vivres, mais encore guides, voitures, chevaux de

Digitized by Google

trait & de selle, car on sait que les Pyrénées sont des montagnes essentiellement hippiques; le guide est, surtout à Luchon, un *caballero*, souvent même un automédon de première force, conduisant ses quatre chevaux avec une rare maëstria. Il fallait que ce personnel, & tout le matériel qu'il mène avec lui, ne fussent plus trop absorbés par la clientèle cosmopolite; il fallait aussi que les hôtels fussent évacués par une partie de leurs habitants ordinaires & pussent consentir, sans trop faire de jaloux, les conditions particulières que le Club alpin est habitué à se voir offrir.

Toutes les mesures furent prises pour le 10 septembre, grâce à une heureuse entente entre la Section des Pyrénées-Centrales, la municipalité de Luchon & les directeurs des principaux hôtels.

Dès le 9 septembre, les alpinistes affluèrent. Reçus à la gare par les commissaires de la Section, dirigés vers les hôtels dont ils avaient fait choix, ils étaient bientôt installés, groupés selon leurs convenances. D'autres commissaires, siégeant en permanence dans une salle des allées d'Etigny, présidaient au service des renseignements & de la comptabilité, avec le concours de notre zélé secrétaire M. de Jarnac. On sentait dès le début une organisation bien étudiée, qui devait assurer pendant toute la durée du Congrès l'ordre & la bonne exécution du programme.

Enumérer tous les alpinistes qui se trouvèrent ainsi réunis à Luchon dès le premier jour du Congrès serait impossible; disons seulement que la Direction centrale était représentée par M. Laferrière, vice-président du Conseil d'Etat, président du Club Alpin français; M. Durier, vice-président; MM. de Billy, Belloc, Demanche, Salomé, membres de la Direction centrale. Un grand nombre de sections étaient représentées par leurs présidents ou vice-présidents : M. Trutat, président du Congrès (Pyrénées-Centrales); M. Viallet (Isère), M. Faraut (Alpes-Maritimes), M. Lourde-Rocheblave (Sud-Ouest), M. Bessières (Cantal), M. Chappet (Lyon), M. Garcin (Aix-en-Provence), M. Cochet (Midi), M. Deville (Forez), M. Duguey (Haute-Bourgogne).

Parmi les Sociétés françaises & étrangères invitées au Congrès & y ayant adhéré, nous devons citer : la Société des Touristes du Dauphiné, la Société Ramond, les Clubs Alpins Suisse, Italien, Autrichien, Allemand-Autrichien, la Société des Alpinistes de Trente, le Club autrichien des Touristes, l'Association française pour l'avancement des sciences, l'Observatoire du Pic du Midi, l'Association pyrénéenne.

Mentionnons aussi parmi les personnes notables que la section des Pyrénées-Centrales s'était fait un devoir d'inviter, & qui ont répondu à son appel par leur gracieuse assistance ou par des lettres sympathiques lues à la séance d'ouverture du Congrès :

MM. Cohn, préfet de la Haute-Garonne; Coello y Quesada, colonel du génie en retraite, président de la Société de géographie de Madrid; Azémar, maire de Luchon; Compayré, recteur de l'Aca-

Digitized by Google

démie de Poitiers; Dumoret, président de la Société Ramond; Bonnemaison, adjoint au maire de Luchon; Larrieu, adjoint au maire de Luchon; le prince Dolgorouki; Reynis, syndic de la presse départementale; Bartet, inspecteur des forêts; S. Exc. Leon y Castillo, ambassadeur d'Espagne; MM. Ramon del Rio, chancelier d'ambassade; Navarro, secrétaire de M. l'ambassadeur d'Espagne; D. Antonio Albar Anglada, député aux Cortès; D. Ignacio Cornel Anglada, docteur médecin; D. José Ascons, alcade de Vénasque; D. Miguel Ladesme, lieutenant des carabiniers à Venasque; MM. Calbettou, alcade de Viella, Mascart, vice-président de l'Association française pour l'avancement des sciences; Dr Gariel, secrétaire général de l'Association française; le Dr Cartaz, secrétaire adjoint; C. Boc-Noir, de Brünn (Autriche).

Club-Alpin : *Section du Sud-Ouest.* — Inauguration du chemin de Vignemale. Chemin de Campbieil. Guides du Club-Alpin.

Le 2 septembre dernier, par une journée ensoleillée, après un excellent déjeuner à la fourchette, servi à souhait dans l'hôtellerie du lac de Gaube, une caravane nombreuse atteignait, vers une heure après-midi, le col d'Ossoue.

Temps magnifique, vue superbe : d'un côté, sur le glacier nord du Vignemale & les crêtes frontières, jusqu'au Balaïtous; de l'autre, sur le glacier de Montferrat ou Grand-Glacier, horriblement crevassé cette année, & les cimes lointaines du cirque de Gavarnie, jusqu'au Mont-Perdu.

Collation au champagne, toasts, entrain charmant.

Soixante-cinq personnes, dont plusieurs dames, se trouvent rassemblées; quarante-six bêtes, chevaux, mulets ou ânesses, forment un groupe pittoresque sur ce col naguère encore accessible aux seuls vigoureux grimpeurs.

A trois heures, départ; un alpiniste monte seul au sommet du Vignemale; douze touristes, dont une dame, avec six chevaux & une mule, sous la conduite d'un guide, descendent à Gavarnie; le gros de la troupe retourne à Cauterets à six heures du soir.

Excellente journée, réussite complète, désir de voir le Club-Alpin organiser souvent de semblables parties, telle est l'impression de chacun.

L'ouverture du chemin muletier du Vignemale se trouve complétée par celle du chemin du col de Campbieil. Grâce aux travaux du Club-Alpin, les touristes pourront aller à cheval de Cauterets à Luchon, en suivant les hautes vallées frontières, au pied des principaux sommets des Hautes-Pyrénées.

La Section du Sud-Ouest a délivré dans le courant de l'été plus de soixante livrets de guides & de porteurs du Club-Alpin, dont les noms

Digitized by Google

figureront dans une prochaine publication, avec l'indication des localités pour lesquelles ces guides & porteurs sont principalement recommandés.

Club-Alpin : *Section du Canigou.* — D'Amélie-les-Bains à Saint-Laurent-de-Cerdans, par le pilon de Belmatx (1,279 mèt.) & la serre de Montner.

Départ d'Amélie-les-Bains à 5 h. 15 min. du matin.

En dix minutes, nous atteignons le col du Fort, où nous prenons la nouvelle route stratégique de Santa Engraciu. Nous la quittons à 6 h. 40 min. au pied de la batterie de ce nom, & gagnons par un petit sentier, à travers bruyères & genêts, le Mas-Noir d'En-Pagris (abandonné).

Nous montons quelques instants sous bois, &, après une halte de vingt-cinq minutes au bord du ruisseau qui coule dans le ravin de Dulcède, nous gravissons les dernières pentes du Belmatx (8 h. 10 min.). Nous suivons la chaîne qui s'en détache au sud, & en vingt minutes, atteignons son point culminant, d'où la vue est encore plus complète que du Belmatx.

Nous descendons alors rapidement sur la métairie des Cremadeilles (10 h.), d'où un bon chemin nous conduit, par la métairie de la Pornaiède, à Saint-Laurent-de-Cerdans (10 h. 40 min.).

Excellent déjeuner à l'hôtel Cassuly.

En deux heures, une voiture, venue d'Amélie, nous ramène à la gare de Céret, où nous prenons le train de Perpignan.

Je ne saurais trop recommander cette excursion si facile à faire d'Amélie-les-Bains; le chemin que nous avons suivi traverse de belles châtaigneraies & offre des points de vue très intéressants sur les vallées d'El-Terme & de Montalba, le bassin d'Arles & la haute vallée du Tech. Le Belmatx, & mieux le point culminant de la Serre de Montner, sont les meilleurs belvédères du Vallespir; placés en face & très près du massif du Canigou, ils permettent d'en bien étudier le versant méridional & ses principaux sommets, la Souque, le Palet de Rolland, le Puy de l'Estelle, le Pel de Cer, les Treize-Vents, le Sept-Hommes. Continuons le tour d'horizon, & nous rencontrons les Esquerdes de Rontja, qui rattachent le Canigou aux Pyrénées, le massif de Corrança le Costabona, la chaîne frontière avec ses principaux passages, col de Sizern, col Pragon, col d'Ares, le mont Falgas, le col Malrenn, la Serre de la Bagne de Bordeillat, les Tours de Cabrens, le Mont-Nègre, le col d'El-Faigt, le Roc de Saint-Sauveur, le Roc de France, & au loin, vers le sud, les sommets de la Catalogne, Roca de Bassaguda, Puy de Calm, Sierra de Monseny.

Cette sèche nomenclature ne peut donner une idée du beau panorama que l'on découvre de Belmatx; elle montre toutefois sa variété & l'intérêt que présente cette course, très facile & très simple à organiser.

G. A.

Digitized by Google

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse. Excursion hydrologique de 1893.

Depuis l'ouverture de l'enseignement de l'hydrologie, le professeur, M. le Dr Garrigou, s'est donné pour tâche de rendre cet enseignement pratique. Il a organisé comme complément de ses leçons une série d'excursions aux établissements thermaux, qui obtient un réel succès.

En 1892, les élèves de la Faculté qui suivaient le cours d'hydrologie avaient visité les stations thermales de la vallée proprement dite de l'Ariège. Nous avons publié dans la *Revue* le compte rendu complet de cette excursion. En 1893, les élèves de l'année ont visité les stations de Cauterets, Barèges, Saint-Sauveur, Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre, Capvern & Luchon. Nous donnerons probablement un compte rendu détaillé de cette promenade hydrothermale. En attendant en voici le résumé.

L'organisation du travail était la suivante :

Chaque soir, le professeur faisait une conférence sur les thermes qui devaient être étudiés le lendemain. De cette manière, tous ceux qui prenaient part à l'excursion, arrivaient assez bien renseignés pour pouvoir complètement mettre à profit la visite du lendemain. Un public, souvent très nombreux, assistait à ces conférences.

En dehors des leçons spéciales sur l'hydrologie locale, M. Garrigou a obtenu de M. le Dr Caulet, à Saint-Sauveur, & de M. le Dr Béni-Bardes, à Bagnères-de-Bigorre, deux leçons du plus haut intérêt. A Saint-Sauveur, M. le Dr Caulet a traité, en vrai clinicien, la question du traitement des maladies des femmes, & a fait ressortir tous les avantages de la station, dans les états pathologique congestif & nerveux de la matrice et des ovaires; il a fourni des explications techniques très utiles, sur sa manière toute spéciale de traiter les malades.

A Bagnères-de-Bigorre, l'éminent hydropathe, le Dr Béni-Bardes, a fait, dans l'une des salles de douche même, une leçon sur l'hydrothérapie & a montré comment il fallait se servir des appareils à douche.

A Bagnères-de-Bigorre, également, le Dr Garrigou, laissant un moment l'hydrologie de côté, a fait, le 19 septembre, sur les glaciers anciens des Pyrénées, une conférence destinée surtout aux membres du Club-Alpin en excursion dans la région, au retour du Congrès de Luchon. Malheureusement, les Alpinistes avaient été arrêtés dans la montagne par le mauvais temps & n'avaient pu se rendre à Bagnères-de-Bigorre pour assister à cette conférence, ainsi qu'il avait été convenu. Néanmoins, M. Garrigou a parlé sur les glaciers devant un public fort nombreux & d'élite.

Des expériences sur l'électricité des eaux minérales ont été entreprises & terminées avec plein succès à Bagnères-de-Bigorre & à Luchon.

Digitized by Google

Dans cette dernière localité, M. le Préfet de la Haute-Garonne, promoteur du cours d'hydrologie à la Faculté de Médecine de Toulouse, avait bien voulu assister à la conférence sur Luchon. Le professeur a fait ressortir dans sa leçon la grande importance que le humage pourra prendre un jour, lorsqu'il sera muni d'appareils irréprochables.

En attendant, ce sont ceux de Cauterets & d'Ax, mais surtout ceux de Cauterets, qui sont le mieux organisés.

On a visité la source de Labassère, &, sur place le professeur a montré aux élèves quels dangers faisaient courir à cette source si réputée, les travaux de détournement que cherchent à faire des gens d'autant plus coupables, qu'ils ont parfaitement connaissance du mal qu'ils peuvent occasionner.

L'attention des élèves & leur ardeur à entendre & à provoquer les explications techniques s'est constamment maintenue.

Les maires d'Argelès & de Bagnères-de-Bigorre, les directeurs des casinos de ces mêmes localités thermales, ainsi que les directeurs des établissements balnéaires de Cauterets & de Bagnères-de-Bigorre, ont prodigué les marques les plus aimables de sympathie aux excursionnistes.

Ils méritent à ce titre des remerciements publics.

On ne saurait oublier dans l'expression de reconnaissance à laquelle ont droit les personnes qui nous ont accueillis, les deux frères Peyrafitte, d'Argelès & de Bagnères-de-Bigorre, ainsi que leur famille. Les élèves en médecine & en pharmacie ont été reçus par ces deux intelligents maîtres-d'hôtel, d'une manière somptueuse pour le prix de 4 francs par jour. Aussi n'oublieront-ils jamais l'hôtel de France d'Argelès & l'hôtel de la Poste de Luchon.

C'est là un exemple à signaler & à donner à MM. les maîtres-d'hôtel en général.

E. C...

L'épidémie cholérique de 1893 dans l'Ariège.

Le choléra a éclaté cette année dans l'Ariège d'une manière inopinée & assez grave. On a voulu se rendre compte des causes du mal & donner des secours actifs & intelligents aux populations de la montagne. M. le Préfet de l'Ariège a demandé à cet effet un envoyé spécial au Ministre, & c'est M. Baylac, l'interne distingué par excellence des hôpitaux de Toulouse, qu'on a chargé de faire une enquête sur l'épidémie.

Avec un zèle, un courage & une intelligence que tout le monde s'est plu à reconnaître, M. Baylac a fait son devoir.

Il résulte des recherches poursuivies par l'envoyé officiel, que le village de Larcat (canton des Cabannes), le premier contaminé, l'a été,

Digitized by Google

peut-être, par un soldat revenant d'Afrique & ayant traversé Marseille.

Dans d'autres localités, telle que Eycherbal, c'est un sujet venant de Carcassonne, où existait déjà l'épidémie cholériforme, qui a porté le mal; celui-ci s'est propagé par l'eau potable de la région.

Ailleurs, il a été difficile d'établir la porte d'entrée du choléra.

M. Baylac a ainsi étudié l'épidémie dans seize localités, dont voici les noms : Eycherbal, Rieupregon, le Port, Poumi, Soulan, Liers, Fougarol, Massat, Saint-Lizier (asile d'aliénés), Larcat, Pamiers, Mirepoix, Rieux-de-Pelleport, Labastide-de-Sérou, Foix.

Le rapport de M. Baylac comprend : 1° les observations cliniques; 2° la bactériologie & l'anatomopathologie; 3° des considérations générales sur l'épidémie, sa nature, sa forme clinique, ses complications; 4° le résumé des moyens prophylactiques propres à prévenir & à combattre l'épidémie; 5° l'influence de l'épidémie sur les populations du canton de Massat.

Ce dernier chapitre est original & intéressant pour tous.

Au moment où M. Baylac arriva dans le canton de Massat, il trouva la population absolument affolée. Personne ne voulait plus ni visiter les malades, ni les soigner; il était impossible dans certains cas d'enterrer les morts. Il fallut remonter le moral de la population, lui prouver que la maladie ne se prenait pas par le simple contact, & ramener ainsi parents & amis vers les pauvres malades.

Le travail dont nous parlons est accompagné de très nombreuses cartes faites d'après le cadastre, & indiquant la marche absolument exacte de la naissance & de la propagation de la maladie.

Avec cela de très nombreux tableaux donnant des statistiques fort instructives.

Il y a eu, en résumé, une mortalité de 33,71 %.

Pour terminer d'une manière pratique l'exposé de cet utile travail de M. Baylac, nous croyons devoir donner aux populations le conseil de se rappeler, en temps de choléra, les indications suivantes :

1° Se bien persuader que le mal ne se prend que par l'absence de soins hygiéniques & de propreté, & conserver son sang-froid en face de l'épidémie;

2° Qu'il faut, en temps de choléra, veiller à maintenir les entrailles dans un état parfait, en évitant les excès qui peuvent produire la diarrhée, & surtout les refroidissements;

3° Se nourrir principalement de viandes fortement grillées, rôties ou bouillies;

4° Si l'on fait usage de fruits crus, avoir le soin de n'en pas abuser, & de les tremper, une fois dépouillés de leur enveloppe, précaution absolument indispensable, dans de l'eau-de-vie ou dans de l'eau contenant 20 % d'acide citrique;

5° Ne manger que des légumes fortement cuits;

Digitized by Google

6° Se laver souvent la bouche & les narines, qui peuvent, par les poussières, devenir la voie d'introduction du microbe du choléra, avec de l'eau boriquée chaude (40 grammes d'acide borique par litre d'eau);

7° Ne boire, avec le vin, que de l'eau bouillie, lorsqu'on ne peut se procurer de l'eau parfaitement filtrée;

8° Ne jamais laver les linges provenant des soins donnés aux malades dans des fontaines ou dans des ruisseaux, sans les avoir préalablement épurés dans de la lessive BOUILLANTE;

9° Recouvrir les déjections des malades avec de la chaux vive.

Telles sont les indications les plus générales que l'on peut donner aux populations les plus éloignées des grands centres, en temps d'épidémie cholérique.

Dr F. GARRICOU.

La fondation scientifique Antoine d'Abbadie, le futur observatoire du pays Basque.

M. Antoine Thomson d'Abbadie vient de faire à la section de l'Institut dont il a été président, Académie des sciences, un don princier, en lui accordant, à titre de donation entre vifs, pour en jouir après sa mort & celle de sa femme, la propriété de son domaine d'Abbadia, situé dans les Basses-Pyrénées, & une dotation de 400,000 francs en actions de la Banque de France.

La personne du donateur est bien connue dans le monde parisien. Sa famille, originaire du département des Basses-Pyrénées, habitait Dublin lorsqu'il naquit, en 1810. Mais Antoine d'Abbadie vint de bonne heure se fixer en France, & en 1835 il était chargé d'une mission au Brésil. Plus tard il visitait l'Egypte & faisait, en compagnie de son frère cadet, Arnaud-Michel d'Abbadie, une remarquable exploration en Ethiopie. Il a publié sur ce pays plusieurs études fort intéressantes. Depuis 1867, l'Académie des Sciences lui avait ouvert ses portes, &, pendant une certaine période, il eut, comme nous l'avons dit, à diriger les travaux de cette savante assemblée. Depuis sa jeunesse, M. Antoine d'Abbadie n'a donc cessé de contribuer aux progrès de la science contemporaine, & son grand âge n'a pu ralentir son zèle. C'est ainsi qu'en 1882, il fut chargé par l'Institut d'aller observer à Saint-Domingue le passage de Vénus sur le soleil, & il accomplit cette mission dans des conditions particulièrement difficiles & périlleuses.

C'est comme membre du Bureau des longitudes, dont il fait partie depuis 1878, qu'il s'est passionné pour l'étude de l'astronomie, ce qui explique qu'une des clauses de sa récente donation indique nettement son désir de voir les laboratoires qui seront édifiés dans son domaine consacrés aux recherches cosmographiques. Il interdit, en effet, dans ces futurs pavillons tout travail de vivisection, c'est-à-dire, étant donné les procédés d'investigation en usage, qu'il prohibe ou à peu près les recherches biologiques. Par contre, il exige qu'il y soit dressé, avant

Digitized by Google

l'année 1950, un catalogue de 500,000 étoiles, & demande que ce labeur soit confié à des religieux.

Le chiffre de 500,000 étoiles, fixé comme minimum, peut paraître formidable. Mais avec la précision des instruments modernes qui, sans aucun doute, seront encore perfectionnés d'ici à la seconde moitié du prochain siècle, il peut ne point être exagéré. Le catalogue de Tycho-Brahé, revu par Kepler, ne contenait qu'un millier d'étoiles, dont les plus petites étaient de la sixième grandeur; si l'on songe que toutes avaient été observées à l'œil nu, c'était déjà un travail remarquable. La Lande, à la fin du siècle dernier, en avait compté près de 50,000. Les *Zones d'Argelandes*, publiées en 1862, en donnaient 324,188 & comprenaient des étoiles de la dixième grandeur. Aujourd'hui, l'on perçoit jusqu'aux étoiles de la dix-huitième grandeur. Avant 1950, il est probable qu'on dédoublera au moins celles de la vingtième grandeur.

Toutefois, le catalogue n'est pas à la veille d'être commencé; d'abord parce que l'excellente santé de M. & M^me^ d'Abbadie peuvent faire espérer qu'ils vivront encore de longs jours, puis parce que la clause qui impose à des religieux l'exécution de ce testament, au point de vue scientifique, ne s'exécutera point sans quelque embarras. Il y a peu d'Ordres qui se soient fait une spécialité de l'astronomie, & on n'en connaît guère, à l'heure actuelle, qui puisse mener à bien ce travail de... bénédictins. Il faudra donc sans doute recourir à la compétence de prêtres séculiers.

M. d'Abbadie habite à Paris, dans la rue du Bac, l'hôtel où est mort Chateaubriand. Nul doute qu'un jour, que nous souhaitons éloigné, une seconde plaque commémorative ne vienne, sur les murs de la même maison, rappeler le souvenir du généreux savant.

Le Salat et les chercheurs d'or. — Sur la rive gauche du Salat, entre Prat & Lacave, un homme a installé un appareil destiné à la recherche de l'or. Cet appareil consiste en une sorte d'auge composée d'une planche de fond percée de petits trous, & de deux planches de côté placées verticalement. Le sable est versé sur cet instrument qui retient le plus gros, tandis que le plus fin s'écoule & tombe dans une sorte de plat rond, évasé. Afin de faciliter le *débourdage*, le lavage & la concentration des parcelles d'or au fond du plat, on donne à ce dernier, non pas une forme droite, mais la courbe d'une demi-parabole.

En résumé, ce travail exige une grande habileté & un soin méticuleux, car il faut arriver à ce point : distraire l'or du gravier. On forme ensuite l'or en boules au moyen du mercure.

J'ai causé quelques instants avec ce chercheur d'or qui m'a affirmé que sa plus petite journée était de 10 francs.

Mais il arrive souvent à se faire de 15 à 20 francs lorsqu'il se trouve

Digitized by Google

sur les bords de l'Ariège, dont les gisements aurifères sont beaucoup plus riches que ceux du Salat. Voilà un métier digne d'envie. Ce qui m'étonne, c'est que les chercheurs d'or ne soient pas plus nombreux.

A. B. — *Le Réveil du Saint-Gironnais.*

La recherche de l'or dans notre pays n'est pas un fait nouveau.

Dans son ouvrage des *Gîtes de minerai des Pyrénées*, le baron Dietrich parle des rivières aurifères de l'Ariège & du Salat & du travail des orpailleurs. A propos du Salat, il dit : « La cueillette s'y fait quelquefois, mais très rarement du côté de Soueix & de Saint-Sernin, à environ 5,500 toises au sud-est de Saint-Girons, au ruisseau de Nert, depuis l'endroit nommé Rivèrenert, qui se jette dans le Salat, au-dessus de Saint Girons, & auquel les orpailleurs attribuent en partie l'or du Salat; mais le travail le plus ordinaire des orpailleurs se fait au-dessous de Saint-Girons, depuis Bonrepaux jusqu'à Roquefort. Ce sont principalement les femmes qui s'en occupent dans cette partie. »

Le baron Dietrich constate que l'industrie des orpailleurs dans le comté de Foix se faisait sur une plus grande échelle que dans le Couserans parce que la rivière de l'Ariège était plus aurifère que celle du Salat.

P. S. Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons de M. Ch.-L. Frossard, da Bagnères-de-Bigorre, une notice sur l'*or des Pyrénées*. Nous l'analyserons ultérieurement.

STAATS-
BIBLIOTHEK
MÜNCHEN

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

J.-F. CHAMBRELENT.

Encore une perte pour la science. M. J.-F. Chambrelent, inspecteur général honoraire des ponts & chaussées, est mort, après neuf jours de souffrances, d'une pneumonie double. Il avait quatre-vingt-un ans, & ne les paraissait guère. Il assistait régulièrement aux séances de l'Académie & prenait part à ses travaux. Il y a quinze jours encore, nous avions la bonne fortune de parler avec lui du succès de ses plantations. M. Chambrelent avait été élu à l'Académie des sciences en 1891, dans la section d'économie rurale, en remplacement de M. Eug. Péligot. Il était membre de la Société nationale d'agriculture.

On connaît ses grands travaux qui feront passer son nom à la postérité : la fixation des dunes de Gascogne, l'asséchement des Landes, les irrigations de la Camargue, les plantations de vignes dans un sol qu'il avait arraché aux eaux marécageuses, &c. On peut dire qu'il a sauvé une partie du littoral battu par la mer & rendu à la grande culture des terres stériles. C'est alors qu'il commençait les irrigations & le reboisement des Landes qu'il rencontra Edmond About à Bordeaux. About, enthousiasmé des projets de M. Chambrelent, écrivit *Maître Pierre*, & le romancier vulgarisa l'œuvre de l'ingénieur bien mieux que ne l'eussent fait tous les Mémoires & tous les rapports officiels. Depuis, les projets sont devenus des réalités. A la mort de leur auteur, il est juste de rappeler ce que cet homme de science & d'initiative fit pour son pays.

Dans ces derniers temps, il n'avait cessé de défendre la cause des reboisements attaquée en Gascogne. Il avait publié, il y a quelques semaines, au *Journal des Débats*, un article intéressant sur la question où son nom faisait autorité. Il a travaillé jusqu'à la fin, en pionnier & en ingénieur sûr de son opinion, contrôlée depuis longtemps par le succès de ses diverses créations. Il ne craignait pas, du reste, d'appuyer ses dires sur des faits faciles à vérifier. Lui-même, il se livrait à la grande culture & disait à ceux qui doutaient : « Venez voir ce que j'obtiens & vous répondrez vous-même si j'ai tort ou raison. »

On regrettera en M. Chambrelent l'ingénieur expérimenté, le savant agronome & l'homme de cœur & de bien qui avait l'estime & l'affection de tous ceux qui l'ont approché.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 1684

STAATS-BIBLIOTHEK MÜNCHEN

Digitized by Google

Digitized by Google

SOMMAIRE DES 5e & 6e LIVRAISONS DE 1893

DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

Paul de Castéras : Une page de l'histoire du château Narbonais, entrevue du roi Charles VI et du comte de Foix, Gaston Phœbus; mœurs du moyen âge..... 465
Emile Male : Le Midi..... 501
Etcheverry : L'Émigration dans les Basses-Pyrénées pendant soixante ans. 509
J. Brissaud : L'Épigraphie romaine en Espagne dans ces dernières années.. 520
Félix Regnault : Une nouvelle halte de chasseurs de rennes dans les Pyrénées, avec une planche hors texte..... 532

Variétés :

Météorologie ancienne du Midi pyrénéen (1497-1790), notes recueillies par M. l'abbé Marsan..... 540
Un demi-siècle d'ascensions au Nethou; publication du registre officiel, par M. Maurice Gourdon..... 556
Ustaritz : Association Labourdine, fêtes basques du 19 septemore 1893..... 568
Cabaret et Caput Arietis, par M. Gaston Jourdanne..... 575

Bibliographie pyrénéenne et méridionale :

Monographie bordelaise (compte rendu par M. Massip)..... 578
Les Pyrénées, par M. E. Trutat (compte rendu, suivi par la reproduction d'un chapitre, avec six figures gravées)..... 585
Les poissons de la Méditerranée, par Mlle Marg. Sol (reproduction d'un chapitre sur *les pêches du littoral narbonnais*)..... 595
Association française, publication du Congrès de Pau..... 602
Un curé de campagne de l'ancien régime (1770-1819), par M. l'abbé Ph. Torreilles (c. r. par M. S. Brutails, suivi d'un extrait: *Ponteilla en 1770*). 603
Une thèse sur Luchon, par M. le Dr Racine. (Compte rendu.)..... 611

Nouvelles :

Club alpin (Congrès de Luchon, excursions diverses des sections du Sud-Ouest et du Canigou. — Faculté de médecine et de pharmacie de Toulouse, excursion hydrologique de 1893. — L'épidémie cholérique dans l'Ariège. — La fondation scientifique d'Antoine Abbadie, le futur observatoire du pays basque. — Le Salat et les chercheurs d'or..... 614
Nécrologie : J.-F. Chambrelent..... 624

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 1684

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L. Weber

Digitized by Google

Digitized by Google